REVUE

DE

L'ORIENT CHRÉTIEN

DIRIGÉE

Par R. GRAFFIN et F. NAU

DEUXIÈME SÉRIE

Tome VI (XVI)

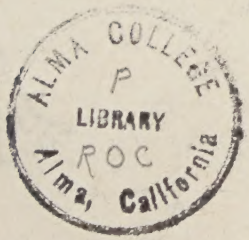

16e volume. — 1911

29231

V. 16
1911

Digitized by the Internet Archive
in 2024

https://archive.org/details/revue-de-orient-chretien_1911_16

AUX LECTEURS

Mgr GRAFFIN ET LA REVUE DE L'ORIENT CHRÉTIEN

Le sous-titre ajouté sur la couverture, d'après lequel *la Revue paraît sous la direction de Mgr Graffin*, ne fait que consacrer l'état de choses existant depuis 1907.

Nous avons déjà exposé comment Mgr Graffin, pour tirer les littératures chrétiennes orientales de l'oubli, a fondé la *Patrologie syriaque* et a inventé, après de longs tâtonnements, l'auxiliaire indispensable des éditions modernes, nous voulons dire la reproduction directe des manuscrits à l'aide d'un prisme (1). C'est en 1897 qu'il a fondé la *Patrologie orientale*, à laquelle, depuis lors, il a consacré tous ses efforts. Cette importante publication a suscité, en France et à l'étranger, des imitateurs (voir *Revue de l'Orient chrétien*, t. XII [1907], p. 113 à 118).

A ces préoccupations, il a joint celle d'équilibrer les frais

(1) Il est peut-être intéressant de noter ici que Mgr Graffin a été le premier à faire consacrer, en 1900, le mérite de M. Branly, son collègue à l'Institut catholique de Paris. Il y avait dix ans que M. Branly avait découvert la télégraphie sans fil et il n'avait encore reçu aucune récompense. On ne lui pardonnait pas d'avoir quitté l'enseignement officiel pour l'enseignement libre. C'est alors que Mgr Graffin a organisé, à ses frais, l'Exposition des professeurs de l'enseignement libre, en indiquant à chacun que le but poursuivi par lui était de faire rendre justice à M. Branly. Il a réussi, car M. Branly, à l'occasion de cette Exposition, a obtenu un grand prix et la décoration de la Légion d'honneur, avec la mention « a découvert le principe de la télégraphie sans fil ». Nous croyons devoir rappeler à nouveau aujourd'hui cette noble action de Mgr Graffin, parce que M. Branly vient enfin de voir consacrer son mérite — en dépit des cabales — par sa nomination à l'Académie des sciences. Voir *Revue pratique d'Apologétique*, Paris, t. XI (1911), p. 688 à 690, et *Études*, Paris, t. CXXVI (1911), p. 605-672.

d'impression de la présente Revue, aidé seulement par le désintéressement complet de ses amis et collaborateurs. Il a jugé que cet ensemble de courts textes, de notes, d'études, de traductions devait remplir, à côté des *Patrologies,* le rôle que remplissent les *Texte und Untersuchungen* de MM. A. Harnack et C. Schmidt, à côté de l'édition des *griechisch-christlichen Schriftsteller* de l'Académie des sciences de Berlin, toute proportion gardée entre les publications de la plus savante des Académies, soutenues par les ressources scientifiques et matérielles d'un puissant empire, et une entreprise individuelle n'ayant pour elle que la généreuse et intelligente initiative d'un seul homme, sans aucun appui matériel, — au contraire, — soutenu seulement par le zèle scientifique et l'affection d'un groupe d'amis et d'élèves (1).

Au point où nous en sommes arrivés, après avoir surmonté toutes les difficultés si ingrates du dessin et de la fonte des caractères, de la réunion des photographies et de la formation des typographes, nous continuerons activement nos éditions et nos études dans le domaine des littératures orientales. Grâce aux savants des divers pays qui ont bien voulu nous accorder leur confiance et leur concours, et à ceux qui viendront encore grossir notre nombre, nous sommes assurés de pouvoir éditer les œuvres importantes des littératures orientales, c'est-à-dire les œuvres originales, les traductions d'ouvrages dont le texte primitif est perdu et les traductions anciennes et fidèles. C'est là le seul *Corpus* dont la réalisation soit *possible* et *désirable.*

F. Nau.

(1) Nous sommes de ces derniers, et nous regrettons seulement que les nombreuses classes de mathématiques, auxquelles nous consacrons un temps assez considérable pour nous faire pardonner celui que nous réservons à nos études antérieures, ne nous permettent pas de mieux faire. Nous remercions Mgr Graffin d'avoir bien voulu joindre notre nom au sien.

SAINT CYRILLE ET NESTORIUS

CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DES ORIGINES DES SCHISMES MONOPHYSITE ET NESTORIEN

(*fin*) (1)

VI. NESTORIUS D'APRÈS SES AMIS.

On peut compter parmi les amis de Nestorius les soixante-huit évêques qui ont demandé d'attendre l'arrivée de Jean d'Antioche (2) ; ils n'étaient plus que quarante-trois (3) à la première session du concile des Orientaux; enfin quinze seulement ont quitté leur siège, plutôt que d'anathématiser Nestorius, à savoir (4) : Alexandre de Mabboug (Hiérapolis); Abbib de Doliche, Dorothée de Marcianopolis, Mélèce de Mopsueste, Euthérius de Tyane, etc. A ces quinze évêques on peut encore ajouter Irénée de Tyr, Ibas d'Édesse, Théodoret de Cyr, Sophronius de Tella etc., déposés depuis pour le même motif. Nous emprunterons aussi quelques témoignages aux évêques persans nestoriens.

I. *Les Orientaux.* — L'orthodoxie du plus grand nombre

(1) Voy. 1910, p. 365.

(2) Lupus, ch. VII, p. 26. Cette pièce est reprise et commentée par Nestorius, *Héracl.*, p. 162.

(3) Labbe, III, 597-600. Nestorius explique la diminution de leur nombre par les intrigues et les flatteries du parti opposé. Il y eut aussi des violences.

(4) Lupus, ch. CXC, n° 279, p. 377.

est certaine, puisque saint Cyrille a accepté leur profession de foi et que le concile de Chalcédoine l'a consacrée; d'ailleurs Nestorius, qui commente longuement la lettre de saint Cyrille à Acace, affirme qu'il pense comme eux. Le plus ardent des amis de Nestorius, Alexandre de Mabboug, écrit qu'il n'aura aucun rapport avec Cyrille « s'il ne confesse pas que le Christ, depuis le moment où l'ange l'a annoncé à la sainte Vierge, est Dieu et homme; que le même sans aucun doute est Fils de l'homme à cause de la nature qui est de la race d'Abraham et de David, et que le même sans aucun doute est le Seigneur de David à cause de la divinité, Dieu le Verbe ressuscitant des morts le temple, selon la parole du Seigneur Christ; et que, dans la suite des siècles, deux natures doivent être reconnues sans confusion et sans division dans un seul Seigneur, Fils et Christ ». Cette profession de foi du plus nestorien des amis de Nestorius (1) nous dispensera d'en citer d'autres; elle semble témoigner qu'on poursuivait uniquement chez eux le diphysisme et les conséquences que l'on se croyait en droit de déduire du principe des deux natures, mais les Orientaux, loin d'en déduire ces conséquences, les anathématisaient volontiers.

Voici maintenant leurs sentiments à l'égard de Nestorius : Il est innocent (2); certains l'ont déposé sans avoir fait de jugement, ni d'enquête, ni de discussion, ni de colloque (3); car ses adversaires avaient si peu confiance dans leurs théories qu'ils fuyaient tout colloque (4); c'est que la doctrine de Nestorius est irréprochable : « si quelqu'un peut montrer que le très saint évêque Nestorius a pensé ou pense des choses contraires aux prophètes, aux apôtres et aux évangélistes, nous anathématisons sa doctrine et lui-même, jusqu'à ce qu'il prêche l'or-

(1) Théodoret s'est d'ailleurs porté garant de son orthodoxie. Lupus, ch. CLXXII, p. 348.

(2) Lettre de Jean d'Antioche, Himérius, Paul, Macaire, Apringius et Théodoret : « l'Égyptien (Cyrille) pourra aveugler tout le monde par ses présents et retourner à son siège, tandis que *l'homme innocent* (Nestorius) sera renvoyé à son monastère ». Lupus, ch. XXXI, n° 119, p. 82.

(3) Lettre de Théodoret, Abbib, Hélias, Mara, David, Acilinus aux reines. Lupus, ch. CXXXV, n° 223, p. 278.

(4) Voir la lettre de douze évêques orientaux à Acace de Bérée, Lupus, ch. XIX, n° 107, p. 57 : « provoqués par nous à une controverse, ils ne veulent pas répondre à nos objections ». D'ailleurs les orientaux et Nestorius reprochent toujours à Cyrille d'avoir hâté le concile afin de n'avoir qu'à condamner sans discuter.

thodoxie que nous avons et lisons dans beaucoup de ses livres (1) ». Au moment où Aristolaüs, d'après le cliché fourni par Cyrille, demandait d'anathématiser « Nestorius et ses doctrines impies », Théodoret répondait : « Nous anathématisons ceux qui disent que le Christ est un pur homme, ou qui divisent notre unique Seigneur Jésus-Christ en deux Fils et ceux qui nient sa divinité; car c'est avec pleine satisfaction que chacun des hommes pieux anathématisera tout cela. Mais s'ils veulent que nous anathématisions de manière indéterminée un homme dont nous ne sommes pas faits juges, ainsi que son dogme que nous savons être orthodoxe, nous agirions de manière impie, à mon avis, en obéissant (2). » Jean d'Antioche l'a toujours regardé comme orthodoxe et voilà qu'il le sacrifie au moment où près de deux cents évêques (orientaux) étaient d'accord pour condamner l'Égyptien (3); ce n'est pas pour mauvaise vie qu'ils ont condamné Nestorius, mais pour foi hérétique; celui donc qui le condamne condamne aussi sa foi : « Je suis donc doublement scandalisé de ce que Jean trahit la foi et condamne celui qu'il sait être orthodoxe avec sa propre foi (4) »; quand même Nestorius aurait commis les mêmes crimes que Cyrille, il serait « injuste et évidemment impie d'accorder le pardon à l'un et de fermer la porte de la pénitence à l'autre; il est bien plus inique encore et bien plus impie de livrer au

(1) Lettre d'Alexandre de Mabboug à Acace de Bérée. Lupus, ch. LVII, n° 145, p. 137; item, ch. CXXXVI, n° 224, p. 282.

(2) Lupus, ch. LXI, n° 149, p. 144. Mêmes idées dans les deux lettres d'André qui suivent.

(3) Lettres de Théodoret etc., adressées aux évêques de Syrie et des deux Cilicies. Lupus, ch. CXXIX, n° 217, p. 266. — Item, Mélèce à Titus : Cyrille a été condamné par les Orientaux comme Apollinariste, il persiste dans ses erreurs et Nestorius « souffre tant (de maux) pour la seule piété ». Lupus, ch. CLXXIV, p. 353-354. Lire à ce sujet toutes les lettres des Orientaux reproduites chez Lupus, par exemple Alexandre à Denys : « Avant, pendant et après Éphèse, Jean d'Antioche savait que l'Égyptien était hérétique, mais maintenant qu'il a reçu l'ordre par l'entremise du très admirable Aristolaüs, de communiquer avec Cyrille, de déposer Nestorius et d'anathématiser sa doctrine, bien qu'elle soit orthodoxe, il a cédé aux menaces et a tout accordé. » Lupus, ch. CLXXXII, p. 366. Ce qui était obscur pour Alexandre est très clair pour nous qui avons la lettre d'Épiphane syncelle de Cyrille et la liste des présents envoyés à Constantinople. Lupus, ch. CCIII, p. 417 et trad. d'Héraclide, p. 367. Tous les évêques, doués d'un peu de sens politique, ont pu voir qu'ils seraient brisés s'ils ne se contentaient pas des concessions faites par Cyrille.

(4) Alexandre à Théodoret. Lupus, ch. C, n° 188, p. 218.

meurtre celui qui est innocent (1) »; Nestorius est un « martyr du Christ (2) ».

II. *Les nestoriens persans.* Toutes les polémiques qui ont eu lieu aux alentours du premier concile d'Éphèse avaient pour base la question des deux natures. On était monophysite plus ou moins mitigé (diplophysite) ou diphysite, et chacun attribuait à son adversaire les absurdités qu'il se croyait en droit de déduire de son principe; la question des hypostases était secondaire et restait, comme au temps de saint Jérôme, une affaire de définition. Il en a été de même pour plusieurs nestoriens persans, et leurs professions de foi ne sont pas en désaccord avec celle de Chalcédoine lorsqu'ils laissent les hypostases dans l'ombre, comme Acace, en 486 (3), ou même sont conformes à celle de Chalcédoine lorsqu'ils prennent hypostase au sens de personne, comme Henana (4), Sahdona (5) et le traducteur des œuvres de Théodore de Mopsueste sinon Théodore lui-même (6), mais tout l'effort des docteurs et des évêques nestoriens tendit bientôt à opposer les deux hypostases de Nes-

(1) Théodoret à Himérius. Lupus, ch. LXXI, n° 159, p. 156.

(2) Lettre de Parthénius, prêtre et archimandrite, à Alexandre. Lupus, ch. CLIII, n° 241, p. 308.

(3) « Notre foi doit être dans la confession des deux natures de la divinité et de l'humanité. Personne de nous ne doit oser introduire le mélange, la commixtion ou la confusion entre les diversités de ces deux natures; mais la divinité demeurant et persistant dans ses propriétés et l'humanité dans les siennes, nous réunissons en une seule majesté et en une seule adoration les diversités des natures, à cause de la cohésion parfaite et indissoluble de la divinité avec l'humanité. Et si quelqu'un pense ou enseigne aux autres que la passion ou le changement est inhérent à la divinité de Notre-Seigneur, et s'il ne conserve pas relativement à l'unité de personne (prosôpon) de notre Sauveur, la confession d'un Dieu parfait et d'un homme parfait, que celui-là soit anathème. « *Synodicon orientale*, Paris, 1902, p. 302.

(4) Henana d'Adiabène et son école (on lui attribue huit cents disciples) professait, à la fin du VIe siècle, deux natures, une hypostase et une personne. Cf. *Patrol. or.*, t. VII, p. 8.

(5) Sahdona, qui fut sans doute disciple de Henana, revint franchement, au commencement du VIIe siècle, à l'orthodoxie Chalcédonienne; cf. H. Goussen, *Martyrus-Sahdona's Leben und Werks*, Leipzig, 1897, p. 18-19. Ses œuvres ont été éditées par P. Bedjan, Paris, 1902.

(6) La version syriaque du traité de Théodore de Mopsueste sur l'Incarnation porte toujours « une hypostase et une personne et deux natures ». Un auteur nestorien du VIIIe siècle dit que le traducteur syrien, nommé Komaï, a remplacé « deux » hypostases par « une » dans sa traduction (cf. *Rivista degli studi orientali*, Rome, 1910, p. 61-63), mais c'est peu probable.

torius à l'unique hypostase de saint Cyrille et de Chalcédoine. En somme, au temps du concile d'Éphèse, les adversaires, avec des formules différentes, affirment vouloir dire la même chose; peut-être aurait-il suffi de donner des définitions conventionnelles à certains termes, au lieu de se borner à condamner un homme, pour enrayer les schismes nestorien et monophysite. Le schisme une fois consommé, les différences se sont accrues et nous avons la surprise de voir les Nestoriens, que nos auteurs mal informés accusaient de placer deux personnes dans le Christ, devenir monothélites (1) à la suite de Nestorius (2). Pour montrer où a abouti la Christologie nestorienne séparée, nous transcrivons un passage de la profession de foi à réciter par les évêques nestoriens avant leur consécration (3).

Dans les derniers temps, pour le salut de toutes les créatures, une des personnes de la glorieuse Trinité, le Fils de Dieu, Dieu le Verbe, descendit par amour, sans s'éloigner de la hauteur de sa Seigneurie et prit volontairement de notre race un homme parfait, auquel il s'unit indestructiblement et pour toujours. Il a été, il est et il sera toujours un seul Fils, un seul Seigneur, un seul Christ, un seul Rédempteur; il a une volonté, un pouvoir et il est confessé en deux natures, en deux hypostases, en une personne de la filiation, selon l'instruction des saints Apôtres, selon la tradition des Pères spirituels : Mar Diodore (4), Mar Théodore (5) et Mar Nestorius, et selon la tradition et l'enseignement de nos Pères : Mar Ephrem (6), Mar Narsaï (7), Mar Abraham (8), et des autres Pères orthodoxes, qui se sont illustrés dans ce pays d'Orient, à la foi desquels j'adhère et dont je tiens la croyance.

(1) Timothée, patriarche nestorien (VIIe siècle), écrit : « Nous ne divisons pas le Fils de Dieu en deux volontés et deux opérations, comme le font certains impies. » J. Labourt, *De Timotheo*, Paris, 1904, p. 18.

(2) « Dans l'union des natures c'est la même volonté et intelligence, la volonté est celle des deux. » *Livre d'Héraclide*, p. 239. Cependant M. Béthune Baker, p. 187, ne regarde pas ce passage comme concluant. Assémani, *B.O.*, III, 2, p. 209, dit que Nestorius prônait *una virtus, una potentia* et était monothélite. On le voit dans plusieurs des textes recueillis par M. Loofs, p. 219, 220, 224. D'ailleurs l'union « volontaire » que Nestorius opposait à l'union « en nature », est aussi pour lui une union « de volonté et d'opération ».

(3) *Patrol. or.*, t. VII, p. 84.

(4) Évêque de Tarse de 378 à 394.

(5) Évêque de Mopsueste, 390-428.

(6) Le plus célèbre des docteurs syriens. Il mourut à Édesse en 373.

(7) Un des plus célèbres des docteurs nestoriens. Il fonda la célèbre école de Nisibe en 457 et il mourut en 502; voir Barhadbšabba 'Arbâya, *La Cause de la Fondation des Écoles*, *Patr. Or.*, t. IV, p. 383-386.

(8) Un des directeurs de l'École de Nisibe, de 509 à 569; voir *ibid.*, p. 387-389.

J'anathématise et je rejette toutes les croyances des autres religions autres que celle de la religion orthodoxe que je tiens; je rejette toutes les hérésies, qui n'adhèrent pas à la vraie croyance des Orientaux orthodoxes; je confesse que Notre-Seigneur Jésus-Christ viendra à la fin des temps pour juger les morts et les vivants et récompenser chacun selon ses œuvres.

VII. NESTORIUS D'APRÈS SES ÉCRITS.

Nestorius, même à l'Oasis, n'était pas entièrement séparé du monde, car il avait le bonheur d'avoir quelques amis fidèles qui le tenaient au courant des événements; tel était ce Paul, nommé évêque d'Antarados par Domnus d'Antioche pour le récompenser d'avoir été visiter Nestorius à l'Oasis, et déposé par Dioscore pour ce même motif (1); tel était encore ce Léontius, évêque d'Ascalon, qui envoya des dons et des présents à Nestorius exilé (2). Nous trouvons donc dans le livre d'Héraclide la critique des Actes du concile d'Éphèse et de tous les événements qui ont suivi. Nous allons faire voir comment Nestorius expose ses doctrines et répond aux accusations portées contre lui : il a été condamné à l'aide de citations des Pères qui lui seraient opposées et de citations de ses ouvrages qui seraient hérétiques, il aurait refusé à la Vierge le titre de Mère de Dieu, il aurait partagé le Christ en deux, il en aurait fait un simple homme, il n'aurait pas voulu dire que Dieu était âgé de deux mois ou de trois (3).

(1) Cf. S. G. F. Perry, *The second synod of Ephesus*, texte, Oxford, 1875, p. 192-193. Il semble même que Paul alla à l'Oasis avant 442, car les évêque d'Éphèse (449) disent que Domnus a expulsé Alexandre d'Antarados pour mettre Paul à sa place et qu'Alexandre est resté, depuis lors, sept ans à Antioche. Son expulsion eut donc lieu en 442 et Paul fut nommé à sa place comme récompense de son voyage à l'Oasis. Si ce pèlerinage était ainsi récompensé, il dut être assez fréquenté.

(2) Cf. *Les Plérophories de Jean de Maïouma*, ch. LII, Paris, 1899, p. 56.

(3) Il ne faut jamais oublier que, pour Nestorius et les Orientaux, les mots « Dieu » et « Verbe » d'une part, et « homme » d'autre part *désignent la nature* et non la personne. Ils proposent donc d'employer de préférence les mots qui désignent la personne et qui sont pour eux « Christ », « Fils », « Seigneur ». Les monophysites — de fait ou de tendance — ne pouvaient admettre cette distinction et en déduisaient de nombreuses difficultés.

1. *Textes patristiques allégués contre Nestorius.*

Cyrille a cité à Éphèse des passages de Pierre, Athanase, Jules, Félix, Théophile, Cyprien, Ambroise, Grégoire de Nazianze, Basile, Grégoire de Nysse, Atticus et Amphilochius (1). Nestorius ne relève pas les textes de Jules et de Félix; ces deux textes en effet (2), auxquels il convient de joindre le pseudo-Athanase chez lequel saint Cyrille a pris sa formule définitive « une nature du Verbe incarnée » (3), sont des textes apollinaristes mis sous les noms des deux papes. Par contre, tous les autres textes lui fournissent des passages dont il se sert constamment pour justifier ses propres textes que le concile a cités ensuite comme hérétiques. Il a ainsi l'avantage de combattre Cyrille à l'aide de ses propres armes. Il cite souvent saint Athanase : « Si le Verbe était dans le corps par apparence, comme ils le disent, celui qui est dit par apparence est une imagination; le salut et la résurrection des hommes se trouveraient avoir lieu en imagination, comme l'a dit l'impie Manès; mais notre salut n'est pas une imagination; ce n'est pas du corps seulement, mais de tout l'homme — de l'âme et du corps — que le salut a eu lieu en réalité. Humain donc est celui qui provient de Marie et en vérité il était de notre Sauveur (4). » « Dieu le Verbe en essence est de Dieu le Père... il a pris la chair de la Vierge (5) »; Théophile Alexandrie : « Cet ouvrier supérieur à tout, le Verbe de Dieu, vivant et faisant tout, celui qui orna tout avec convenance et ordre, ne prit pas un corps d'une substance précieuse et des (êtres) célestes (quand) il vint près de nous, mais il montra dans la boue la grandeur de son art, pour réformer l'homme qui avait été formé de boue (6) »; saint Grégoire de Nazianze : « Ce n'est pas Dieu qui commence, progresse et se perfectionne, bien qu'il soit dit ainsi à cause de sa manifestation qui a eu lieu peu à peu (7) »; « Il y a deux

(1) Labbe, III, 507-519.

(2) Cités Labbe, III, 510-511, 851 A.

(3) Cité en particulier Labbe, III, 116, 855-858.

(4) Lettre à Épictète citée à Éphèse, Labbe, III, 510 D. Le grec supporte même la traduction : « le (corps) du Sauveur qui (provient) de Marie, était, selon les divines Écritures, humain par nature et vrai ». Cité par Nestorius, pages 271, 272, 274, 281, 283, etc. du livre d'Héraclide.

(5) Labbe, III, 510 B; Héracl., 281.

(6) Labbe, III, 511 D; Héracl., 321.

(7) Labbe, III, 515 D; Héracl., 288, 300.

natures, Dieu et l'homme, mais les Fils ne sont pas deux : autre et autre sont les choses dont résulte notre Sauveur, mais non un autre et un autre, Dieu nous en garde ! mais un dans la réunion : Dieu qui s'est fait homme et l'homme qui est devenu Dieu (1) » ; saint Ambroise : *Servemus distinctionem divinitatis et carnis. Unus in utraque loquitur Dei Filius, quia in eodem utraque natura est. Etsi idem loquitur, non uno semper loquitur modo. Intende in eo (tunc gloriam Dei) nunc hominis passiones* (2); etc., etc...

2. *Fragments de Nestorius lus à Éphèse.*

Nestorius n'admet pas *a priori* l'authenticité ou du moins l'emploi que l'on a fait de ses fragments : lorsque ses adversaires produisent une coupure qu'ils prétendent tirée « Du livre de Nestorius du dix-septième cahier qui est sur la foi (3) », il s'écrie : « Duquel de mes livres, de quel dix-septième cahier avez-vous pris ce que vous alléguez, lorsqu'il n'y avait personne pour vous contredire (4)? » Il semble en effet, d'après M. Loofs, que l'un au moins de ces passages est formé de deux fragments rapprochés artificiellement (5); un autre est tout différent dans une autre citation (6). Il semble donc que ces textes, tout en provenant bien de Nestorius, ont pu être découpés, soudés, rattachés et peut-être même parfois résumés artificiellement. Nestorius déclare d'ailleurs qu'il ne veut pas avoir l'air de chercher chicane à ce sujet, et qu'il va discuter ces textes tels qu'on les a cités à Éphèse. Voici un spécimen de son argumentation :

(1) Labbe, III, 515 B ; Héracl., 300.

(2) Labbe, III, 513 C ; Héracl., 301. La parenthèse figure dans le syriaque, mais elle manque dans Labbe. Voir aussi Grégoire de Nysse, Héracl., 308, un autre texte de Grégoire de Nazianze ; Héracl., 310, Ambroise dit aussi (Labbe, 513 D) : « La divinité n'a pas besoin de sanctification, mais la chair. » Héracl., 312.

(3) Labbe, III, 519 B.

(4) Héracl., 141. Il écrit encore, *ibid.*, 347 : « Admettons que j'aie dit cela, car je ne refuse pas de reprendre les paroles modifiées par vous afin qu'on ne croie pas qu'après avoir été repris, je vous ai accusés (d'avoir faussé les textes) pour insuffisance à répondre. »

(5) Cahier 15, Labbe, III, 522 E ; cf. Loofs, *Nestoriana*, Halle, 1905, p. 548-549. Nestorius l'avait aussi reconnu : « Je passe sur ce qu'ils ont omis, et évidemment ils n'ont même pas conservé la suite (des phrases). » Héracl., 142.

(6) Loofs, *loc. cit.*, 289-290.

Il reproduit d'abord le texte qu'on lui attribue (1) :

Semblablement, du même, du cahier vingt-quatre (2).

... « Nous disions donc : *Ne crains pas de prendre Marie ta femme; car ce qui est né en elle l'est du Saint-Esprit.* Si tu dis « qui est né en elle » ou « qui est fait en elle » cela ne nuit pas au sens. *Celui donc qui est né en elle est du Saint-Esprit;* mais si nous disons que « Dieu le Verbe est né dans la chair », c'est autre chose de dire « qu'il était avec celui qui naissait » et autre chose de dire « qu'il naîtra ». Car *celui qui est né en elle est du Saint-Esprit;* c'est-à-dire : le Saint-Esprit a créé ce qui est en elle. Les Pères qui connaissaient les Livres divins, ont vu que si l'on rapporte « celui qui est né » à « celui qui a pris un corps », Dieu le Verbe se trouvera le Fils du Saint-Esprit ou aura deux pères. Si nous disons que « Dieu le Verbe a été fait », il se trouve être une créature du Saint-Esprit. Évitant la parole de naissance, ils ont défini « qu'il descendit pour nous autres hommes, et pour notre salut et qu'il prit un corps ». Que signifie ce « il prit un corps »? (sinon) qu'il ne fut pas changé de la divinité en la chair.

Ensuite il explique et montre en somme que les objections qu'on lui adresse proviennent toujours de ce que ses adversaires n'admettent pas deux natures et lui font donc dire de la nature divine — ou du moins de la personne du Christ — ce qu'il disait seulement de la nature humaine, ou prétendent qu'il refuse à la personne du Christ ce qu'il refuse seulement à la nature du Verbe; enfin il a recours aux témoignages des Pères qu'eux-mêmes ont cités contre lui, et il n'a pas de peine à montrer que sa doctrine est conforme à la leur :

Vous ne récuserez pas ces hommes (3) que vous avez allégués contre moi pour m'accuser. Parle donc, ô Ambroise, n'abandonne pas celui qui est opprimé. Ne sois pas dans la bouche des calomniateurs et ne condamne pas le sang innocent avant de m'avoir entendu : Moi je dis que c'est la chair qui est (née) de la Vierge Marie, et que ce n'est pas Dieu le Verbe; car je confesse qu'il n'est pas fait, ni devenu, ni créé. Tous se lèvent contre moi comme des épées, ils ne veulent même pas écouter mes paroles et c'est sur cela qu'ils te citent comme témoin. Ce n'est pas la mort qui m'a fait peur, moi qui ai été ainsi calomnié, mais c'est d'avoir été condamné comme impie en ton nom. J'ai parlé d'après Ambroise et je ne renie pas ce que j'ai dit, quand bien même ils élèveraient le glaive contre moi. J'ai dit ceci : Il voulut ensuite être d'une femme, selon cette (parole) « il a été fait ». Tu as défini

(1) Héracl., 276-277.

(2) Texte de Nestorius cité contre lui à Éphèse. Voir ce texte dans Labbe, III, 522 A.

(3) Héracl., 279-281.

(toi, Ambroise) que « ce n'est pas la divinité, mais le corps qui a été pris. Il a été fait d'une femme par le corps qui a été pris (1) » : à savoir celui qui est descendu ; c'est celui-là que le Père a sanctifié et a envoyé au monde. Le Livre ne vous a-t-il pas appris que « ce n'est pas la divinité, mais la chair, qui a besoin de sanctification (2) » ? Si donc ils ont trompé quelqu'un, c'est eux-mêmes et non moi.

Que dis-tu aussi de cela, ô Grégoire le divin ? Quelle pensée as-tu ? Je te le demande, non que je l'ignore, mais parce qu'ils veulent, sous ton nom, opprimer la vérité. Sais-tu quelque chose de celui qui est du Saint-Esprit et de la Vierge Marie, qui a commencé, a progressé, s'est perfectionné, je ne dis pas en personne (*prosôpon*) mais en essence ? Quoi donc ? aurais-tu donné autre chose que ce que tu as donné par écrit ? (à savoir) que c'est l'homme qui a été pris... « Ce n'est pas Dieu qui commence, grandit et se perfectionne, bien qu'il soit dit ainsi à cause de (sa) manifestation qui eut lieu peu à peu (3). » Car « autre et autre étaient ceux dont était formé notre Sauveur, ce n'est pas la même chose de l'invisible et du visible... Dieu qui devint homme et l'homme qui devint Dieu (3) ».

Parle aussi, ô sage Athanase, car tu as subi également beaucoup de calomnies analogues de la part des ariens, pour défendre la tradition au sujet du Fils, Dieu le Verbe. Quelle idée as-tu sur ce « qui est né du Saint-Esprit et de la Vierge Marie » ? (Est-il né) selon la nature et non selon la personne (*prosôpon*) qui résulte de l'union ? Nous disons qu'il est un, le Fils qui est né de sainte Marie, et non un autre. Mais cet un et seul qui est né Fils, Christ, (c'est) Dieu le Verbe avec sa chair ; et Il a une chair avec Dieu le Verbe. Mais « en essence Dieu le Verbe est de Dieu le Père, et la chair est celle qu'il a prise de la Vierge (4) » pour être. Nous ne disons pas un autre et un autre, car il n'y a qu'une personne (*prosôpon*) pour les deux natures. Mais celui qui a été fait du Saint-Esprit selon la nature, quel était-il ? et quelle était sa nature ? De quelle nature était la Vierge sa mère ? Car c'est là ce qu'on cherche. Écoutez tous... J'ai dit (répond Athanase) que « Humain est celui qui (provient) de Marie, selon les Livres divins, et il était vraiment de notre Sauveur (5) ».

Certains textes allégués contre Nestorius sont d'ailleurs assez incolores, et il faut vraiment qu'il ait eu bien peu d'écarts de langage dans ses nombreux discours pour qu'on n'ait pas trouvé autre chose à lui reprocher. Voici, par exemple, la traduction entière d'un texte allégué contre lui :

(1) Paroles de saint Ambroise : « Hunc postea factum ex muliere asseruit, ut factura non divinitati, sed assumptioni corporis adscriberetur. Factum ex muliere per carnis susceptionem. » Labbe, III, 513 B.

(2) Texte d'Ambroise cité plus haut, Labbe, III, 513 D.

(3) Textes de saint Grégoire cités plus haut, Labbe, III, 515 D, B.

(4) Cf. Athanase, Labbe, III, 510 B.

(5) Paroles d'Athanase citées plus haut, Labbe, III, 510 D.

Semblablement, du même, du sixième cahier (1).

Examine les choses qui suivent aussitôt celles-là (2) : *Pour qu'il devienne miséricordieux et pontife fidèle dans les choses qui concernent Dieu. En ce qu'il a souffert et a été tenté, il peut aider ceux qui sont tentés* (3). Ainsi celui qui a souffert c'est le pontife, car le temple est passible et non Dieu impassible, qui a vivifié le temple passible.

Nestorius, on le devine, ridiculise sans aucune peine l'accusation que l'on semble vouloir tirer de là et y répond facilement :

Qui pourrait défendre des blasphèmes comme ceux-ci ! J'ai dit que le temple était passible et que ce n'est pas Dieu qui vivifie ce temple qui a souffert ! C'est pour cela que vous m'avez condamné, parce que j'ai dit que Dieu est incorruptible, immortel et vivificateur de l'univers ! Serait-il au contraire corruptible, mortel et privé de la vie ? Le Livre (saint) ne vous apprend-il pas que « la divinité n'avait pas besoin de vivification mais la chair » ? Ambroise vous crie tout cela et vous ne l'écoutez pas, ou plutôt vous entendez et n'entendez pas, vous voyez et vous ne voyez pas, et vous adoptez les choses opposées. Comment donc admettez-vous cela (d'Ambroise) et n'admettez-vous pas ce qui est de moi ? Je n'ai rien dit d'étrange et je n'ai rien écrit en somme qui soit différent de ses paroles (de Paul) : *Par ce en quoi il a souffert et a été tenté, il peut aider ceux qui sont tentés* (4).

La nature qui a souffert le crie, et vous n'aviez pas besoin de l'apprendre de moi ou des autres. Le Livre (saint) le crie. « Attribuez donc la gloire à Dieu et les souffrances à l'homme » comme Ambroise vous l'a dit à tous. Pourquoi craignez-vous d'admettre les paroles d'Ambroise ? En condamnant mes paroles mêmes vous anathématisez aussi les siennes. Il a dit ces choses, et c'est pour ces mêmes choses que vous m'avez condamné. Ce n'est donc pas seulement moi (que vous condamnez), mais encore lui avec ses paroles que vous avez citées.

Nestorius reprend ainsi l'un après l'autre tous ses textes qui ont été cités à Éphèse contre lui ; cela entraîne bien des répétitions et l'on comprend que l'historien Socrate, s'il a lu une discussion analogue, a pu être incité à appliquer à l'auteur

(1) Passage de Nestorius cité contre lui à Éphèse, Héracl., 317. Voir le texte, Labbe, III, 523-526.

(2) Nous ne savons pas lesquelles, car l'extrait précédent est tiré du cahier XV; Nestorius commentait sans doute la première partie du verset 17 de Hébr., II.

(3) Hébr., II, 17 (fin) et 18.

(4) Hébr., II, 18.

l'accusation de bavardage. Il ne faut pas oublier cependant que ces misérables fragments ont paru suffisants à saint Cyrille pour condamner Nestorius, en une seule séance, sans l'entendre, sans que ses amis aient pu prendre sa défense, et pour demander à l'empereur de faire brûler tous ses ouvrages et de proscrire jusqu'à son nom; on est porté ensuite à l'indulgence pour la vivacité — on pourrait dire l'aigreur — et les longueurs de la réponse. Nestorius a d'ailleurs senti ces longueurs, car il écrit : « Voulez-vous que nous étudiions encore les autres choses qu'ils ont écrites? Ne vous impatientez pas d'entendre les mêmes choses de nombreuses fois, mais endurez malgré vous l'ennui de ce qui a été dit (1). »

3. *Sur le titre « Mère de Dieu. »*

Pour soulever les foules, saint Cyrille avait trouvé la formule simpliste : « Nestorius dit que la Vierge n'est pas *Mère de Dieu* », formule que chacun entendait à sa manière; pour beaucoup, elle signifiait que Nestorius faisait du Christ un simple homme. Or il est certain que Nestorius et tous les Orientaux, y compris Alexandre de Mabboug, n'ont jamais refusé à la sainte Vierge le titre de Mère de Dieu. Lorsque le comte Irénée, arrivé à Constantinople trois jours après les Égyptiens, écrit à Nestorius que leurs calomnies ont semé partout des préventions contre lui et qu'ils ont persuadé en particulier au très magnifique cubiculaire Scholastique qu'il ne voulait pas entendre à Éphèse le nom de Mère de Dieu (2), il lui écrit aussitôt (3) :

Je m'étonne que ton âme qui aime Dieu, qui est ferme et qui n'est pas ouverte aux tromperies, ait pu approuver les fables des hommes immondes, disant de nous que nous aurions rejeté la parole, par laquelle (la Vierge) est nommée « Mère de Dieu », lorsque, comme tu le sais, nous l'avons employée souvent.

En effet, comme pour confirmer cette parole de Nestorius, nous avons trouvé ce titre de Mère de Dieu, donné par lui à la Vierge dans l'une de ses trois homélies dont nous venons

(1) Héracl., p. 328.
(2) Lupus, ch. XXI, n° 109, p. 60. Texte grec chez Labbe, III, 717.
(3) Lupus, ch. XV, p. 43 ou Loofs, p. 190.

de retrouver le texte intégral. Il explique longuement à Scholastique, à Jean d'Antioche et enfin dans le Livre d'Héraclide que certains hérétiques (monophysites) employaient le seul mot de *Mère de Dieu* et entendaient par là que Notre-Seigneur était seulement Dieu et que l'humanité était absorbée ou supprimée par la divinité; d'autres hérétiques ne voulaient employer que la locution *Mère de l'homme* parce qu'ils ne voyaient dans le Christ qu'un simple homme; ces deux locutions étaient employées concurremment à Constantinople et leurs partisans se traitaient mutuellement d'hérétiques, il les a donc convoqués et s'est rendu compte que ceux qui disaient « Mère de Dieu » n'excluaient pas « Mère de l'homme », et que ceux qui disaient « Mère de l'homme » n'excluaient pas « Mère de Dieu »; il leur a donc dit qu'ils étaient tous orthodoxes, mais pour éviter tout soupçon d'hérésie, il leur a conseillé de choisir *un mot qui désigne à la fois les deux natures* et de dire plutôt « Mère du Christ ». Voici quelle est la position prise par Nestorius et par les Orientaux : c'est, disent-ils, la seule crainte du monophysisme qui leur inspire une certaine défiance à l'égard de la formule « Mère de Dieu », — et Eutychès s'est chargé de démontrer que cette crainte n'était pas chimérique. — Voici ce que Nestorius écrivait à Jean d'Antioche (1) lorsque celui-ci lui demandait d'admettre ce titre :

Il expose d'abord que s'il redoute le nom *Mère de Dieu,* c'est uniquement parce qu'il est adopté par beaucoup d'hérétiques et parce qu'il craint donc que son usage inconsidéré ne conduise aux erreurs d'*Apollinaire* et d'*Arius*. Il ajoute ensuite :

Je pense que Ta Religiosité sait que, dès notre arrivée ici, nous avons trouvé des hommes qui, à leur détriment, se séparaient de manière séditieuse de ceux qui appartiennent à l'Église : certains d'entre eux ne nommaient la sainte Vierge que « Mère de Dieu », et d'autres (ne la nommaient) que « Mère de l'homme ». De là, pour réunir avec soin les deux partis et pour ne négliger aucune brebis qui aurait pu périr, comme nous avons vu que le Seigneur lui-même l'a fait, nous l'avons appelée « Mère du Christ », afin que ce mot désignât évidemment l'un et l'autre, c'est-à-dire Dieu et l'homme, au sujet des paroles de l'Évangile. Pour ceux qui le voulaient, je leur ai permis de nommer pieusement la Vierge « Mère de

(1) Lupus, ch. III, n° 78, p. 15, ou Loofs, p. 183.

Dieu » ou « qui enfante Dieu », à savoir ni selon le sens d'*Apollinaire* ni selon celui d'*Arius*, ni comme si la divinité du Fils unique avait pris commencement de la sainte Vierge, mais *à cause du mode de l'union qui a été faite dès le commencement même des paroles de l'ange prononcées sur la conception* (1).

Il en avait écrit autant à saint Célestin (2).

Pour moi, au sujet de cette parole qui est « *Mère de Dieu* », si elle n'est pas employée selon la folie d'*Apollinaire* et d'*Arius* pour la confusion des natures, je ne m'oppose pas à ceux qui veulent la dire ; je n'hésite pas cependant à dire que cette parole » *Mère de Dieu* » le cède à cette autre « *Mère du Christ* » qui a été employée par les anges et les évangiles.

Après le concile, il répétait encore la même chose au cubiculaire Scholastique (3).

Nous avons dit ainsi (Mère du Christ) de crainte que quelqu'un ne soupçonnât le Seigneur Jésus-Christ d'être ou un pur homme ou Dieu privé de l'humanité (4). Sache cependant que nous leur avons dit très souvent — et cela paraissait légitime et pour eux et pour nous — d'appeler la sainte Vierge « Mère de Dieu et de l'homme » : « Mère de Dieu » non comme si Dieu le Verbe avait pris d'elle le commencement de son existence — comment cela aurait-il lieu, puisqu'il est lui-même le créateur de la Vierge — mais afin qu'on n'imaginât pas que celui qui est né est un pur homme ; « Mère de l'homme » pour que nous n'abjurions pas, avec les Manichéens, l'Incarnation, nos prémices (l'incarnation en notre nature). Cyrille cependant a évité tout à fait auparavant de parler avec nous et l'évite jusqu'ici, espérant esquiver par là la censure des chapitres qu'il a écrits, parce qu'ils seraient hérétiques sans conteste. Comment donc Ta Splendeur a-t-elle pu accueillir une telle accusation contre nous, lorsqu'elle se souvient certainement que nous avons employé l'un et l'autre mot (Mère de Dieu et Mère de l'homme) même à Constantinople, au sujet du mystère de l'incarnation et de l'union ineffable? Ne croyez donc pas si facilement, je vous en prie, aux accusations portées contre nous, car nous croyons que la parole par laquelle elle est appelée « Mère de Dieu », si elle est placée avec cette parole qui est « Mère de l'homme », a un souverain caractère de piété...

(1) Cette phrase, connue depuis longtemps, n'a pas empêché d'écrire que, pour Nestorius, l'union du Verbe avec l'homme avait eu lieu peu à peu, après la naissance.

(2) Loofs, p. 181.

(3) Loofs, 190.

(4) Ce sont les deux formes du monophysisme : Mère de l'homme = Mère de la nature humaine, et Mère de Dieu = Mère de la nature divine. Voilà pourquoi, dit Nestorius, il faut employer les deux locutions *simultanément*, ou adopter la locution « Mère du Christ » qui comprend à elle seule les deux autres.

Ces explications n'ont réussi ni à arrêter les calomniateurs ni à éclairer leurs dupes, nous ajoutons donc encore le passage correspondant du livre d'Héraclide : Nestorius commence par rappeler que la chair ou la nature humaine ne peut pas faire partie de la nature ou de l'essence de Dieu le Verbe, « car il souffrirait dans la nature elle-même les souffrances naturelles de la nature... Par suite de l'union naturelle, il tomberait aussi sous les souffrances, à savoir celles de la nature dans laquelle il est par une union naturelle. (Apollinaire) combat Paul de Samosate et Photin en disant que le Christ est le Verbe en nature et en hypostase et est éternel; mais il s'est trompé en transportant à Dieu le Verbe dans la nature, les choses du corps dans une union naturelle ». Nestorius fait voir ainsi que cette question lui est bien antérieure, et qu'elle n'a même pas pris naissance à Constantinople; il raconte ensuite comment il a été amené à y prendre part et quelle solution il a donnée (1).

Pourquoi donc me calomnies-tu en disant : « C'est lui qui a lancé cette question », pourquoi m'appelles-tu « inventeur de nouveautés » et « cause de tumulte et de guerre », moi qui n'ai pas soulevé une telle question, mais qui l'ai trouvée à Antioche? Dans cette ville-là j'ai enseigné et parlé sur ces matières et personne ne m'a blâmé et je pensais que ce dogme (d'Apollinaire) était déjà rejeté. A Constantinople, comme je trouvai qu'ils cherchaient et avaient besoin d'apprendre, je me rendis à leur demande, comme la vérité l'exigeait. Les partis du peuple qui discutaient à ce sujet vinrent au palais épiscopal; ils avaient besoin de la solution de leur dispute et d'arriver à la concorde. Ils appelaient manichéens ceux qui donnaient le nom de Mère de Dieu à la bienheureuse Marie, et Photiniens ceux qui l'appelaient Mère de l'homme. Lorsque je les interrogeai, les premiers ne niaient pas l'humanité, ni les seconds la divinité ; ils confessaient ces deux points de la même manière, et n'étaient divisés que par les noms. Les partisans d'Apollinaire acceptaient « Mère de Dieu », et ceux de Photin, « Mère de l'homme »; aussi, lorsque j'ai su qu'ils ne se disputaient pas dans le sens des hérétiques, j'ai dit que ceux-ci n'étaient pas hérétiques ni ceux-là non plus, parce que (les premiers) ne connaissaient pas Apollinaire et son dogme, ni les autres le dogme de Photin ni de Paul. Je les ai dégagés de cette controverse et de cette dispute en disant : « Si, de manière indivisible, sans suppression ni négation de la divinité et de l'humanité, on accepte ce qui est dit par (les deux partis), on ne pèche pas (2); sinon servons-nous de ce qui est le plus sûr, par exemple

(1) Héracl., p. 150-152.

(2) C'est dans ce sens que Nestorius disait : « Condamne ceux qui disent *Mère de Dieu* au sens d'Apollinaire et d'Arius et je crierai ce nom avec toi;

de la parole de l'Évangile : *le Christ est né* (1), et *Livre de la génération de Jésus-Christ* (2). Par de telles paroles, nous confessons que le Christ est Dieu et homme ; par exemple : *d'eux (des patriarches) est né, dans la chair, le Christ qui est Dieu sur tout* (3). Lorsque vous appelez (la vierge) « Mère du Christ » dans l'union et sans diviser (4), vous désignez celui-ci et celui-là dans la filiation. Servez-vous de ce qui n'est pas condamné par l'Évangile. Résolvez cette controverse parmi vous en vous servant de paroles qui puissent recueillir l'unanimité. » Quand ils entendirent ces paroles ils dirent : « Notre question a été résolue devant Dieu (5) » ; ils me quittèrent avec félicitations et louange (6).

Nestorius nous donne alors sa version sur la cause déterminante des accusations portées contre lui : « Déjà auparavant il avait été blessé par moi et il ne cherchait qu'un prétexte, parce qu'il n'avait pas reçu de ce qu'on appelle eulogies (7). » Cette phrase est à rapprocher de ce que nous disent les Orientaux (8) que Nestorius « s'était brouillé avec certains évêques parce qu'il avait défendu d'accepter des dons à l'occasion du sacerdoce » ; il est probable qu'après sa nomination à Constantinople il ne fit pas les dons de joyeux avènement d'usage. Enfin il fut choisi pour juge des accusations portées par certains clercs d'Alexandrie contre Cyrille. Les représentants de celui-ci montrèrent à Nestorius les dangers auxquels il s'exposait en paraissant prendre parti contre Cyrille, mais il persista; alors Cyrille écrivit la lettre étrange qui nous est conservée (9) et à laquelle Nestorius n'a pas de peine à donner

moi aussi je dis *Mère de Dieu*, mais j'ajoute *Mère de l'homme.* » Loofs, p. 301, 303, 309 et surtout 312. Nestorius voulait voir désigner les deux natures pour éviter les deux erreurs monophysites qui voulaient ne voir en Notre-Seigneur les uns que Dieu, et les autres que l'homme. Voir encore Loofs, p. 318, 319 : « la Vierge est *mère de Dieu* et *mère de l'homme* » ; « l'appellation Christ *renferme les deux natures* ».

(1) Cf. Matth., I, 16.

(2) Matth., I, 1.

(3) Rom., IX, 5.

(4) C'est-à-dire « après l'union des natures en une seule personne ».

(5) C'est-à-dire « vraiment résolue ».

(6) En somme, en renvoyant dos à dos les adversaires qui parlaient de manière différente, mais qui n'excluaient pas les autres manières de parler et « n'étaient divisés que par les noms », Nestorius donnait un bel exemple qu'il aurait été utile de pouvoir imiter plus tard.

(7) Héracl., p. 153.

(8) Héracl., introd., p. VI.

(9) Labbe, III, 331-338.

le sens suivant : « Je vous envoie une lettre pour l'empereur dans laquelle j'accuse Nestorius d'hérésie, mais s'il prend mon parti, « si c'est un frère », ne remettez pas cette lettre, car il pourrait m'en vouloir et m'accuser aussi d'hérésie; dans ce cas, regardez donc mon accusation comme sans importance. Si au contraire il veut porter un jugement entre moi et les clercs qui me poursuivent, dans ce cas, remettez à l'empereur l'accusation d'hérésie que je porte contre lui, afin, si je ne puis éviter le jugement, que je puisse du moins récuser Nestorius et éviter d'être jugé par lui. D'ailleurs je vais vous envoyer des évêques et des moines pour vous prêter main-forte. » Cette interprétation inédite nous fournit-elle la clé du conflit et Cyrille n'aurait-il porté contre Nestorius l'accusation de refuser de dire Mère de Dieu et de faire du Christ un simple homme — accusation dont tous les documents nous montrent le peu de fondement — que pour éviter de voir juger par lui les accusations portées par certains clercs d'Alexandrie contre Cyrille, nous dirions aujourd'hui : « pour rompre les chiens »? Voici le témoignage de Nestorius (1) :

Le bruit courait sur moi et se fortifia, que je n'étais pas homme à délaisser celui qui était opprimé. Si ce bruit est vrai ou faux, Dieu le sait! Cependant cette renommée poussa ceux qui accusaient (Cyrille) et les encouragea à rapporter sur lui devant l'empereur des choses, vraies ou fausses, et à dire et à demander que je fusse juge.

Parce qu'ils me furent envoyés et que je n'avais aucun motif de refuser, j'envoyai chercher les clercs (de Cyrille) et je leur demandai de m'apprendre quelle était cette affaire. Mais ils se fâchèrent et me dirent : « Comment! Tu admets de cette façon une accusation contre le patriarche (d'Alexandrie) (2) et tu ne condamnes pas les accusateurs aussitôt sans examen comme des calomniateurs! Il est facile à ceux-ci d'accuser (les clercs) d'Alexandrie! Il n'est pas possible que nous t'accordions un tel pouvoir, car ce ne serait autre chose qu'un téméraire encouragement aux accusations, tandis qu'il t'est avantageux de te le garder (Cyrille) comme un bon ami, et ne pas t'en faire un ennemi, lui qui est renommé par (sa) grandeur et qui est parmi les grands. » Alors je leur répondis : « Je n'ai pas besoin d'une amitié qui me rendrait coupable d'iniquité, mais seulement de celle qui opère sans acception de personne les œuvres de Dieu. » Je dis ces paroles et ils me répondirent : « Nous l'annoncerons donc au patriarche (2). » Depuis lors il fut mon ennemi sans réconciliation, et il était prêt à tout. Et il fit naître d'abord une cause d'inimitié, afin de pou-

(1) Héracl., p. 153-156.
(2) Litt. : « le pape (d'Alexandrie) ».

voir me récuser comme un ennemi (1), et d'user de fraude, selon sa coutume, contre ses accusateurs et de couvrir les accusations portées contre lui. Voilà ce que faisait celui qui demandait que le jugement fût confié à d'autres. Vous apprendrez que ce que je vous dis est la vérité et non de la fantaisie, d'après la (lettre) qu'il écrivit à ses clercs, qui se mêlaient de mes affaires, à Constantinople, comme chacun le sait.

Lettre de Cyrille à ses clercs de Constantinople (2).

« J'ai reçu et j'ai lu la requête que vous avez envoyée, qu'il faudrait remettre à l'empereur et que vous n'avez pas voulu (lui) remettre sans mon consentement. Comme elle renferme beaucoup d'accusations contre celui qui est là (Nestorius), si c'est un frère et s'il mérite que nous lui donnions ce nom, ne la remettez pas encore, de crainte qu'il ne s'élève contre vous et ne m'accuse comme hérétique auprès de l'empereur. S'il en est autrement, en même temps que vous récuserez son jugement, vous direz aussi le genre de son inimitié, et s'ils veulent absolument pousser au jugement, vous le donnerez à d'autres autorités. »

Nestorius. Voilà pourquoi il est devenu mon ennemi. Écoutez encore le reste de (sa) lettre, pour voir qu'il n'agissait pas pour Dieu, ni pour la religion, ni pour la foi; au contraire, alors qu'il connaissait la foi, il passait par-dessus à cause de son inimitié contre moi. Il troublait et agitait tout, afin que (durant ce temps) ses propres hérésies fussent perdues et dispersées (oubliées).

Reste de la lettre de Cyrille (3).

« Lisez donc l'écrit et (remettez-le s'il en est) besoin, et si vous voyez qu'il continue à nous tendre des embûches, en vérité il en dresse de tout genre contre nous, faites-les-nous connaître soigneusement alors, car je choisirai certains évêques pieux et des moines, et je les enverrai au premier moment. Car *je n'accorderai pas le sommeil à mes yeux*, comme il est écrit, *ni l'assoupissement à mes paupières, ni le repos à mes tempes*, avant d'avoir combattu le combat pour le salut de tous. »

Nestorius. Vous avez entendu ce qu'il a confessé clairement sans aucun voile : Il pense que c'est lui faire tort que de faire une enquête contre lui; si je ne l'attaque pas pour lui nuire, lui non plus ne m'attaquera pas; et il « combat le combat pour le salut de tous » ! je suis, selon lui, « ami, pieux et pur en tout », mais si je ne détourne pas les yeux de tes torts, pour un juste jugement, tu t'indignes alors et tu m'appelles méchant et hérétique.

(1) Cyrille dit en effet que Nestorius ne doit pas espérer devenir son juge, sinon il en appellerait de son jugement. Labbe, III, 335 *B*.

(2) C'est la fin de la lettre. Labbe, III, 335 E.

(3) Labbe, III, 335-338.

Tu convoques des troupes de moines et d'évêques et tu les envoies contre moi près de l'empereur pour m'accuser et toi tu combats pour ton salut et non « pour le combat de tous », mais plutôt « tu combats contre le salut de tous ». Tu as tout troublé, confondu et égaré, et ainsi tu les as amenés à te servir d'instruments pour le mal, afin qu'ils ne voient pas, n'entendent pas et ne comprennent pas, quand même on (le) leur dirait des milliers de fois, que ce n'était pas « pour le salut de tous » que tu t'appliquais à faire cela, mais pour fuir devant tes accusateurs.

Il est intéressant d'arrêter ici la lecture de Nestorius pour rappeler l'origine des luttes de Théophile, oncle de saint Cyrille, contre saint Jean Chrysostome. Théophile avait poursuivi le vieillard Isidore jusque dans le désert de Scété et en avait dispersé les moines. Plusieurs de ceux-ci s'étaient réfugiés à Constantinople et avaient supplié Jean de leur obtenir la permission de retourner en Égypte. Jean Chrysostome fait venir les clercs d'Alexandrie qui intriguaient à Constantinople pour faire nommer en Égypte des fonctionnaires favorables à Théophile, et leur demande s'ils connaissent ces moines; les clercs répondent : « Ils ont souffert grande violence, mais s'il te plaît, maître, ne leur donne pas la communion spirituelle, pour ne pas chagriner le pape (patriarche) (1). » Jean suit ce conseil et ne leur donne pas la communion, mais il écrit à Théophile : « Fais-moi la grâce, comme à ton fils et à ton frère, de pardonner à ces hommes. » Théophile ne fit pas cette grâce à Jean, mais envoya des hommes habiles aux combats de la parole (2). Il vint lui-même plus tard avec des navires « chargés des plus belles choses de l'Égypte et de l'Inde » et la lutte se termina enfin par la déposition et l'exil de Jean. Cf. *Palladii Dialogus de vita S. Joannis Chrysostomi*, *P. G.*, t. XLVII, p. 1 sqq.

4. *Sur le mode de l'Incarnation.* — Tous les reproches de partager le Christ en deux et de faire du Christ un simple homme signifient souvent que Nestorius, comme Chalcédoine, affirme que les deux natures conservent leurs opérations propres après leur union en une personne (3), union qui est d'ailleurs

(1) Τῆς μὲν πνευματικῆς κοινωνίας αὐτοῖς μὴ μεταδῷς, ἵνα μὴ λυπήσῃς τὸν πάπαν.

(2) Ἀποστέλλει δέ τινας περισεσυρμένους εἰς λογικὰς ἁμίλλας.

(3) « Parce que j'ai dit que Dieu le Verbe n'est pas mort, lui qui a une nature immortelle, mais la chair : c'est pour cela que je suis accusé. Je pense que même

réalisée dès l'Annonciation. C'est encore à l'aide de sorites que tantôt, en partant des deux natures, on veut lui faire dire deux Christs, et tantôt, en partant des opérations qu'il attribue à la nature humaine, on veut lui faire dire que le Christ n'est qu'un homme.

C'est pour nous un continuel sujet d'étonnement de voir saint Cyrille, dans le traité « aux très pieuses reines », par exemple, terminer tant de paragraphes par les mots « donc le Christ est Dieu », car ni Nestorius, ni les Orientaux n'ont jamais songé à le contester (1).

Nestorius a cependant deux théories en propre : l'une, que l'hypostase suit la nature et que s'il y a deux natures, il y a aussi deux hypostases; l'autre semble être que chaque nature agit avec la personne de l'autre nature et que c'est ce prêt, cet échange, cette compénétration des personnes des deux natures qui constitue la personne unique du Christ. Mais ces deux théories étaient rarement visées ; ce qu'on attaquait chez Nestorius et ce dont on déduisait les conséquences les plus noires, c'étaient les deux natures, conservant leurs opérations propres après leur union en une seule personne, c'est-à-dire en somme la doctrine de Chalcédoine. Aussi Nestorius pouvait s'écrier :

Ils m'ont calomnié iniquement comme si je disais un homme simple et comme si je le séparais en parties, à la manière des choses qui sont séparées localement l'une de l'autre (2).

Où donc ai-je dit du Christ qu'il était un simple homme, ou deux

les démons et ceux qui ont de l'inimitié contre Dieu, n'ont pas osé dire ou enseigner cette parole. » Héracl., 355.

(1) Cf. Migne, *P. G.*, t. LXXVI, col. 1201 sqq. « Donc le Christ est Dieu », col. 1232 C; « sache que le Christ crucifié est Dieu », *ibid.*; « le Christ est donc Dieu », 1233 B; « comment le Christ n'est-il pas manifestement Dieu », 1233 D, 1236 A; « comment le Christ n'est-il pas Dieu », 1236 C. Par tout ce traité, avec le fracas d'une grande épée qui bat une eau dormante, nous retrouvons ce même refrain : « le Christ est donc Dieu », 1285 A... 1321 C. Les « très pieuses reines » ont peut-être cru que la divinité du Christ était niée par Nestorius — n'avaient-elles pas d'autres motifs de mécontentement contre ce dernier! — mais les Orientaux ne s'en laissaient pas imposer par ces *passus extra viam*, et portaient toute leur attention sur des phrases incidentes comme celle-ci : εἷς ἄρα ἐστί, φύσει καὶ ἀληθῶς, κύριος καὶ Χριστὸς καὶ Υἱός, « il est donc, *par nature* et en vérité, *un* Seigneur et Christ et Fils », *ibid.*, col. 1317 A. Ils voyaient dans ce texte peu clair une tendance au monophysisme, et toute l'église monophysite leur a donné raison, pendant que les orthodoxes palliaient ces textes et faisaient de « un par nature » le synonyme de « un en vérité ».

(2) Héracl., p. 329.

Christs, et qu'il n'y avait pas un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu? De l'union des deux natures résulte une personne. Même à toi je t'ai dit, comme un frère à son frère, que nous ne divisons pas l'union, ni la personne (*prosôpon*) (qui résulte) de l'union (1).

On ne lui a jamais répondu et pour cause; voici en effet sa doctrine :

Il y a une seule personne (*prosôpon*) en deux natures. Lui est Dieu, Lui est Seigneur, Lui est Christ, car il ne se sert pas d'une personne qui admette division, mais il s'en sert comme de sa (propre) personne (2).

(Ambroise) indique encore l'union des deux natures, non que deux natures soient devenues une seule nature, mais que deux natures sont unies dans la seule personne du Fils : « la gloire de la divinité, les souffrances de l'humanité ». Il n'a pas appelé l'un un Fils, et Dieu le Verbe un autre Fils, mais il indique qu'autre chose sont la personne et l'essence. Il en est du nom de Dieu comme du nom de Fils, l'un indique les natures et l'autre la personne du Fils. Le même est Dieu et Fils et il n'y a qu'une seule personne pour les deux natures et non une personne pour une seule essence; c'est pourquoi les deux natures sont un seul Fils et elles sont dans un seul Fils. Les deux natures ne sont pas (devenues) le seul Dieu le Verbe, ni encore la seule divinité; car il n'y a pas eu de confusion ni de mélange, ni de changement des essences pour aboutir à une seule nature d'essence, ni de composition naturelle pour aboutir à une nature composée (3).

Dis (donc) encore une personne (*prosôpon*) en deux natures et deux natures en une personne, comme Grégoire, comme Ambroise, comme Athanase, comme tous les Pères (4).

Cela ne fait pas deux Fils ou deux Christs que deux natures soient unies en une personne (*prosôpon*); la diversité de chacune des natures étant conservée (5).

Je vous demande et vous supplie de veiller soigneusement à ce que (Cyrille) ne m'accuse pas de placer par parties et de diviser la divinité et l'humanité, à la manière de ceux qui sont séparés l'un de l'autre d'éloignement local; car comment celui qui revêt un habit en serait-il séparé, et celui qui est caché de celui qui est visible; comme nous l'avons ajouté dans nos paroles mêmes : « Dieu n'est pas séparé de celui qui est vu. »

Mais tu me dis que je sépare les natures. Comment donc seraient séparées les natures qui sont inséparables? C'est en paroles qu'elles sont connues comme des essences sans confusion et sans mélange; de sorte que, dans l'union, les deux natures soient conservées dans leurs propriétés naturelles, et naturellement dans les propriétés de l'essence; en sorte que

(1) Héracl., p. 214; cf. p. 69-70.
(2) Héracl., p. 288.
(3) Héracl., p. 301.
(4) Héracl., 238.
(5) Héracl., 237.

la nature divine soit conçue dans la nature divine et que la nature humaine soit conçue en essence dans la nature de l'humanité (1).

Il est une personne (*prosôpon*) de deux natures : de la divinité et de l'humanité, seigneur et Christ (2).

C'était là le fond du débat (3) et le concile de Chalcédoine a donné raison à Nestorius; mais où il prête à critique, c'est lorsqu'il veut expliquer la formation du prosôpon d'union. Au lieu de dire, d'après une formule de saint Cyrille, que les deux natures s'unissent en une personne « d'une manière ineffable et inexprimable », il donne une personne à l'humanité et une personne à la divinité, chaque nature se servant de la personne de l'autre.

L'union met en commun les personnes (*prosôpons*) et non les natures (4).

Pour nous, dans les natures, nous disons un autre et un autre, et, dans l'union, une personne (*prosôpon*) pour l'usage de l'un avec l'autre : Dieu qui est devenu homme et l'homme qui est devenu Dieu (5).

De même qu'en la Trinité une essence a trois personnes (*prosôpons*), car les trois personnes sont d'une seule essence, de même ici il y a une personne (*prosôpon*) de deux essences et deux essences d'une personne. Dans le premier cas, les personnes (*prosôpons*) ne sont pas sans essence et, dans le second, l'essence n'est pas sans personne; la nature n'est pas non plus sans personne ni la personne sans nature. Car l'autre essence se sert de la même manière de la personne d'une essence et non d'une autre, à cause de l'union. Il a fait siennes toutes nos propriétés.

Il n'y a pas deux fils ni deux hommes, mais ne comprends-tu pas comment les Pères confessent *une personne* (*prosôpon*) *de deux natures?* et

(1) Héracl., 303-304.

(2) Héracl., p. 218.

(3) « *Ce n'est pas en nature qu'avait lieu l'union de Dieu le Verbe avec l'humanité*, de sorte que l'intellect de l'humanité fût sans opération et qu'il pensât avec l'intellect de Dieu le Verbe et non avec l'intellect de l'humanité; qu'il sentît non dans l'union de l'âme vivante mais dans l'union de la divinité; qu'il vécût et sentît non par l'opération du sens de l'âme mais par la puissance de la divinité. Une telle union est passible. » Héracl., p. 251. « Pourquoi m'accuses-tu, moi qui dis que deux (natures) s'unissent en un fils, dans lequel j'ai voulu montrer l'inconfusion des natures dans l'union, en me servant des propriétés des natures? Je ne cherche pas à faire deux fils ni à dissoudre l'unité, mais j'utilise une personne (*prosôpon*) d'union comme (formée) de deux essences, selon le témoignage du livre divin. » Héracl., p. 224. « Car il (le corps) n'est pas adoré dans sa personne, mais dans la personne qui lui est unie et qui est commune à cause de l'union. C'est dans la personne (*prosôpon*) qu'a lieu l'union, de sorte que celui-ci soit celui-là et celui-là celui-ci. » Héracl., p. 331.

(4) Héracl., p. 349.

(5) Héracl., p. 342.

que les différences des natures, ou de la divinité ou de l'humanité, ne sont pas supprimées à cause de l'union, parce qu'elles se réunissent ensuite en une personne qui est (formée) des natures et des personnes (*prosôpons*) réunies. Les diversités subsistent, car il n'y a pas confusion ni suppression, pour que tu attribues la diversité des natures, naturellement, à une nature et à la personne unique de cette même nature, et que tu supprimes celle qui est sans personne (*prosôpon*) et sans son essence, c'est-à-dire l'humanité, et que tu ne donnes que le (seul) nom de Dieu, à Dieu et à l'homme (1).

Nestorius admet la communication des idiomes; toutes les propriétés du Christ peuvent être attribuées à Dieu le Verbe, mais pas de la même manière, car les unes lui sont attribuées comme découlant de son essence et les autres comme résultant de son union avec l'humanité :

Lorsque nous disons Dieu, et que nous le disons en nature, nous ne le concevons pas sans l'homme. De même lorsque nous disons l'homme, et que nous le disons en nature, nous ne le disons pas sans qu'il soit Dieu, mais nous donnons à l'homme le nom de Dieu dans l'union de la divinité, bien qu'il reste homme par nature. Inversement Dieu par nature est Dieu le Verbe, mais nous donnons à Dieu le nom de l'homme à cause de son union en personne avec l'humanité. Les propriétés des natures ne changent donc pas l'union ni celles de l'union (ne changent) les natures; elles ne dépouillent pas les natures de leurs propriétés ou de ce qui a été fait dans l'union pour l'économie à notre égard (pour l'incarnation) (2).

Par les personnes (*prosôpons*) de l'union, l'un est dans l'autre, et cet « un » n'est pas conçu par diminution, ni par suppression, ni par confusion, mais par l'action de recevoir et de donner, et par l'usage de l'union de l'un avec l'autre. Les personnes reçoivent et donnent à l'un et à l'autre mais non les essences. Nous regardons celui-là comme celui-ci et celui-ci comme celui-là, tandis que celui-ci et celui-là demeurent. Car lorsqu'on dit Dieu le Verbe, Dieu et homme, il n'y a pas deux personnes (*prosôpons*) de Dieu le Verbe, parce que les deux ne sont pas dits en essence, mais l'un est dit dans l'essence et l'autre dans l'union, et dans les rapports de

(1) Héracl., p. 340. Citons encore : « L'union de la divinité n'a pas eu lieu pour compléter une essence, mais pour (compléter) la personne (*prosôpon*) de l'incarnation pour nous. De même l'humanité n'est pas pour compléter la nature de la divinité, mais elle (complète) la personne de l'incarnation pour nous; les personnes (*prosôpons*) sont supportées par les deux (natures), aussi une nature se sert de la personne de l'autre nature comme si elle était sienne. Les deux (natures) ne se servent pas en commun de l'une et de l'autre (nature), ni du composé pour compléter la nature, comme l'âme et le corps (se servent) de la nature humaine, mais une nature se sert de la personne de l'autre nature comme si elle était sienne. » Héracl., p. 414.

(2) Héracl., p. 343-344.

l'un avec l'autre qui ont lieu à l'aide des deux natures. Mais *Lui est dit dans les deux, dans celui-ci et dans celui-là : dans celui-ci par essence et dans celui-là par l'union.* De même lorsque, à cause de l'union même, nous donnons à l'humanité d'être dite en deux : dans l'essence et dans l'union, nous ne faisons pas nécessairement deux (personnes) (*prosôpons*) de l'union, CAR IL N'Y EN A QU'UNE POUR LES DEUX NATURES : pour la divinité et pour l'humanité, comme pour l'humanité et la divinité (1).

Il n'admet pas d'essence ou nature sans hypostase.

(Athanase) ne fit pas la nature humaine sans *prosôpon* et sans hypostase, ni la nature divine non plus. L'incarnation (pour nous) n'a pas lieu comme quelque chose qui n'est pas complet, au point d'attribuer les (propriétés) humaines à Dieu, comme les ariens qui disent qu'il a souffert en nature nos souffrances, dans sa nature et dans sa personne, la chair ne lui servant de rien (2).

L'union des personnes (*prosôpons*) *a lieu en une personne* (*prosôpon*) *et non en* (*une*) *essence ni en une nature.* On ne peut pas concevoir une essence sans hypostase, comme si l'union (des essences) avait eu lieu en une essence et qu'il n'y eût qu'une personne d'une essence. Mais les natures subsistent dans leurs personnes (*prosôpons*) et dans la personne (*prosôpon*) de l'union. Quant à la personne (*prosôpon*) naturelle de l'une, l'autre se sert d'elle-même dans l'union; ainsi *il n'y a qu'une personne* (*prosôpon*) *pour les deux natures.* La personne d'une essence se sert de la personne même de l'autre (3).

La personne (*prosôpon*) commune aux deux natures, c'est le Christ (4). C'est de lui-même que les natures se servent comme d'une personne (*prosôpon*) dans laquelle et à l'aide de laquelle elles soient connues en essence toutes deux, la divinité et l'humanité, sans division et dans la division.

Ce n'est pas la divinité, ni l'humanité non plus, qui forme la personne commune, car celle-ci appartient aux deux natures, afin que les deux natures soient connues en elle et par elle, tandis qu'il n'y a qu'une (nature) pour l'essence. L'essence même de l'humanité se sert de la personne (*prosôpon*) de l'essence de la divinité, mais non de l'essence, et l'essence

(1) Héracl., p. 348-349.

(2) Héracl., 302.

(3) Héracl., p. 305. Il écrit encore, *ibid.*, p. 229 : Il dit « union hypostatique ». Veux-tu donc que nous regardions la personne (*prosôpon*) comme une hypostase, comme nous disons une essence de la divinité et trois hypostases et, par hypostases, nous entendons les personnes? Alors tu appelles hypostatique l'union quant à la personne. Or ce n'est pas des personnes (*prosôpons*) mais des natures qu'il y a union. Car « diverses sont les natures qui vinrent à une véritable unité, des deux provient un Christ ». — Pour les nestoriens, la nature ne peut exister sans l'hypostase. Cf. *Journ. asiatique*, X^e^ série, t. X (1907), p. 173.

(4) Ainsi « Verbe », « Dieu », « homme » désignent les natures; « Christ » désigne la personne.

de la divinité se sert de la personne (*prosôpon*) même de l'humanité, et non de l'essence, comme tu l'avances (1).

En somme, par les locutions union substantielle, union hypostatique, union naturelle, Nestorius entendait l'union en une substance, l'union en une hypostase (c'est-à-dire, d'après lui, en une essence), l'union en une nature. Ce mode d'union, comme celui de l'âme et du corps, assujettit la divinité, bon gré mal gré, aux souffrances de l'humanité, ou encore cette union est nécessaire; voilà pourquoi il rejetait ces locutions. Pour les remplacer, il prônait l'union des deux natures et des hypostases en une personne (prosôpon), ou même il prônait l'union des deux personnes (opposée à l'union des deux natures) en une personne; cette union étant volontaire (on en a fait depuis une union en une volonté et une opération) et non nécessaire. Les natures aussi étaient unies, mais pour éviter l'amphibologie et ne pas laisser croire qu'elles étaient unies en une nature (par mélange, confusion ou dépendance), il employait les locutions : union d'adhésion (συναφείας), d'habitation, comme dans un temple, d'honneur, de bienveillance, de dignité, de communication de puissance. Il voulait exprimer, aussi clairement que possible, que les deux natures restaient distinctes après l'incarnation, et ses adversaires ou ne voulaient pas le dire ou du moins ne voulaient pas le dire avec clarté. Toute la discussion portait sur cette formule : « deux natures après l'union », à laquelle on opposait « une nature après l'union » ou « une nature incarnée ». Pour les uns, Nestorius unissait trop peu les natures; pour d'autres, les adversaires de Nestorius les unissaient trop. D'ailleurs Nestorius et ses adversaires condamnaient à l'envi toutes les conséquences absurdes qu'on se croyait en droit de déduire de leurs principes; enfin Nestorius a adhéré sans restriction à la formule de saint Flavien et de saint Léon, et ses amis avec toute l'église jacobite viennent confirmer ici son témoignage (2).

(1) Héracl., p. 439-440.

(2) En somme les locutions de Nestorius créaient des tendances dangereuses qu'il était légitime *et même nécessaire* de condamner, mais il faut noter 1° que Nestorius les condamnait lui-même; 2° que les termes christologiques n'étaient pas définis et n'avaient pas le même sens pour tous; 3° que les locutions de Cyrille créaient des tendances aussi dangereuses que celles de Nestorius puisque le schisme monophysite affirme qu'il en procède (voir la conclusion, p. 48).

5. *Sur les accusations portées par Théodote d'Ancyre et par Acace de Mélitène.*

Nestorius rapporte ces accusations et montre comment on aurait dû les discuter. De ce qu'on les a accueillies sans examen, sans même savoir quelle était leur portée, il conclut qu'on voulait, non pas éclaircir les questions pendantes, mais seulement le condamner (1) :

Théodote le premier raconta qu'il avait parlé avec moi, et il ne lui dit pas (à Cyrille) cette conversation, et celui-là (Cyrille) ne lui demanda pas : « Contre quelle chose cela a-t-il été dit par lui? » afin d'apprécier en juge les deux paroles, puis de recevoir l'un et de maudire l'autre, comme tombé évidemment dans l'iniquité. Il lui suffisait de l'accusation : « Théodote, évêque d'Ancyre, dit (2) : Je souffre certes pour l'ami, mais la religion m'est plus chère que toute amitié. Il m'est donc nécessaire, bien qu'avec une grande tristesse, de dire la vérité sur les choses dont on m'interroge; je ne pense pas cependant que notre témoignage soit nécessaire, puisque son sentiment s'est manifesté dans les lettres à Ta Piété : Les choses qu'il a dites en cet endroit, ne pouvoir être attribuées à Dieu, c'est-à-dire au Fils unique, lui refusant les choses humaines, il les dit encore en discourant ici, (à savoir) qu'il ne convient pas de dire de Dieu qu'il a sucé le lait, ni qu'il est né d'une vierge; de même ici encore il a dit souvent : Je ne dis pas que Dieu est âgé de deux mois ou de trois. »

Et (Cyrille) accepta cela sans investigation, comme un juge accusateur, *sans rien lui demander*, ni : « De quoi te parlait-il lorsqu'il t'a dit cela? » ni : « Qu'as-tu répondu à ce qui te paraissait dirigé contre toi? Attends, parle devant nous afin que nous sachions dans quel sens il a condamné ces choses, afin que nous n'accueillions pas sans cause les accusations contre celui qui est éloigné, et que nous ne portions pas contre lui une sentence sans examen et sans enquête devant ceux qui ont besoin d'apprendre exactement pourquoi il est condamné. Ainsi l'accusé ne pourra pas nier et il n'aura pas motif de m'accuser de partialité. Dis donc, ô Théodote, toi qui as parlé avec lui, si tu as bien compris sa pensée lorsque tu l'as interrogé et qu'il t'a répondu : Je ne dis pas que Dieu est âgé de deux mois ou de trois. Semblait-il dire que le Christ n'est pas Dieu et que c'est lui qui est âgé de deux mois ou de trois mois, ou bien confesse-t-il que le Christ est Dieu, et *qu'en tant que Dieu,* il n'est pas né et n'a pas été âgé de deux mois ou de trois (3)? Professes-tu donc, toi, que Dieu (le Verbe) est né d'une femme, et qu'il est âgé de deux mois ou de trois, comme si son essence s'était changée en l'essence de l'homme, s'il était

(1) Héracl., 201-204.

(2) Labbe, III, 503-506.

(3) Toute la question est là en effet, mais les monophysites ne pouvaient pas se la poser.

né et s'il était devenu âgé de deux mois et de trois; ou comme s'il avait été changé dans sa similitude et dans sa forme en la similitude et la forme de l'homme par le moyen de l'essence, et que le Christ soit conçu dans la seule essence de Dieu et non dans deux essences. Si c'est dans deux, comment de la seule essence de Dieu le Verbe y en a-t-il deux? ou (est-il) formé de deux essences séparées et non semblables et est-il né dans deux? ou bien l'une de ces essences est-elle née et a-t-elle été âgée de deux mois et de trois, de sorte qu'avant d'être née et d'être âgée de deux mois et de trois, elle n'était pas? ou bien était-elle éternelle et l'essence n'a-t-elle pas eu de commencement pour naître et être âgée de deux mois ou de trois, lui (le Verbe) n'ayant pas par essence ce qu'ont par nécessité ceux qui naissent? ou bien est-il né dans la naissance de la chair par l'union de l'essence?

« S'il avait été interrogé ainsi, il aurait confessé nécessairement ce qu'il disait devant les évêques orientaux, lorsqu'il fut interrogé par écrit, (à savoir) que *le Fils unique de Dieu crée et est créé, le même, mais pas au même point de vue; le Fils de Dieu a souffert et n'a pas souffert, le même, mais pas au même point de vue; une partie de ces choses se trouve dans la nature de la divinité, et une partie dans la nature de l'humanité.* Il a subi toutes les choses humaines dans l'humanité et toutes les choses divines dans la divinité : naître d'une femme est une chose humaine, mais naître du Père est sans commencement, car l'autre a un commencement, l'un est éternel l'autre est temporel. »

Après celui-là vint Acace (1), et il leur raconta une conversation qu'il avait eue avec moi et qui leur parut (renfermer) des choses impossibles. Il raconta sa demande en m'accusant, non en me réprimandant, ni en démontrant les choses sur lesquelles il s'appuyait; mais *ils acceptèrent ses questions comme des accusations.* Pour que vous ne croyiez pas que j'invente cela, écoutez leurs actes :

« *Parole d'Acace, évêque de Mélitène* (2).

« Aussitôt que j'arrivai à Éphèse, j'eus une discussion avec cet homme dont on vient de parler; lorsque je reconnus qu'il ne pensait pas correctement, je m'efforçai par tout moyen de le redresser et de l'éloigner de ses idées; et je vis qu'il confessait des lèvres s'être éloigné d'une telle opinion.

« Après avoir attendu dix ou douze jours, à l'occasion encore d'une conversation qui s'engagea entre nous, je commençai à lui parler en faveur de la foi orthodoxe et je vis qu'il lui était opposé; je sentis qu'il tombait dans deux maux (différents) : d'abord une question qui était inopportune : il imposait la nécessité à ceux qui lui répondaient ou de nier absolument que la divinité du Fils unique se fût incarnée, ou de confesser, ce qui est une im-

(1) Héracl., 205-208.
(2) Labbe, III, 506 B.

piété, que la divinité du Père et du Saint-Esprit s'incarna avec le Verbe (1). »

NESTORIUS. Ce sont eux qui interrogent, ce sont eux qui répondent que ces choses sont absurdes et impies... Admettons en effet que ma question était absurde; il te fallait ne pas l'accepter mais mettre en relief l'absurdité de cette question, afin qu'en rectifiant cette question, tu ne tombes pas dans la voie de l'impiété et de l'absurdité... Admettons que tu ne sois pas tombé dans cette absurdité, ni volontairement ni involontairement, *pourquoi ne dis-tu pas cette question absurde, pour laquelle vous voulez me condamner;* mais tu ne la dis pas et les juges ne la demandent pas. Si elle était si absurde, comment a-t-elle été laissée sans réprimande? au point de ne pas être réprimandée par tout votre concile. Si tous vous la laissez sans réprimande, et s'il n'y a chez vous personne capable de la réfuter, *dites du moins cette question perverse, étudiez-la,* bien que vous ne soyez des juges que pour la forme, et écrivez cette question pour la forme à ceux qui ont de l'intelligence, et ils (pourront) ensuite apprécier votre jugement.

6. *Sur la forme du concile d'Éphèse.*

Nestorius triomphe surtout lorsqu'il réfute deux accusations portées contre lui : de s'être servi d'hommes armés et d'avoir eu l'appui de Candidien et de l'empereur, et lorsqu'il montre que le concile a été dirigé non pour discuter les formules en présence et éclaircir la foi, mais pour permettre à Cyrille de condamner sans discussion son adversaire, sans avoir à justifier ses propres formules.

A propos de la convocation qui lui est adressée ainsi qu'aux évêques qui avaient demandé d'attendre Jean d'Antioche, et lorsqu'on lui reproche d'avoir eu sa maison entourée de soldats, il dit :

NESTORIUS (2). Vous avez vu de quelle tyrannie j'usais et à quelle accusation me voilà sujet, parce que, pour sauver ma vie des conjurés qui s'étaient levés contre moi, *j'ai eu besoin d'entourer ma demeure de soldats pour me garder, afin qu'ils ne vinssent pas sur moi avec violence et ne me perdissent pas.* Tu m'accuses de ce que des soldats entouraient ma demeure : ce n'était pas pour vous faire quelque mal, mais pour vous empêcher d'opérer des maux contre moi (3). De ce que vous nous repro-

(1) Il paraît s'agir d'un dilemme que Nestorius posa à Acace et auquel celui-ci, en tant que monophysite, eut sans doute peine à répondre.

(2) Héracl., 199-200.

(3) Ces assertions sont justifiées amplement par la lettre des Orientaux à Antiochus : « Nous avons tous les jours la mort devant les yeux, les excès de Cyrille et de Memnon sont au-dessus de la fureur la plus barbare... On a déjà deux fois mis des écriteaux à nos maisons, pour les marquer à ceux qui doivent les attaquer... » Labbe, III, 709. Voir aussi les dangers courus par le comte Irénée,

chez qu'une troupe nous entourait, il s'ensuit que si ceux-là n'avaient pas commencé par nous entourer et nous servir de mur, je périssais du fait des violents. Pourquoi en effet appeliez-vous ceux qui vous avaient conjurés d'avance qu'il n'y eût pas de concile d'iniquité? Est-ce que vous vous êtes réunis tels que vous aviez été convoqués? Vous avez fait le concile pour vous et non pour nous ; vous avez chassé ceux-là du concile, et *vous avez fait en particulier entre vous ce que vous avez voulu.* Vous n'avez pas écouté ceux qui vous criaient de ne pas faire de concile, mais d'attendre les évêques qui avaient été appelés avec vous et qui étaient prêts à venir. Maintenant donc, pourquoi nous avez-vous appelés après toute cette violence (1)?

D'après ce que l'empereur fit plus tard en faveur d'Eutychès, il n'a pas de peine à montrer non plus qu'il ne fut pour lui qu'en apparence, mais qu'il ne lui apporta aucun secours notable (2). La mauvaise humeur de l'empereur contre Cyrille s'explique suffisamment par le mépris qu'il avait fait de ses instructions, car l'empereur avait ordonné (3) que tous les évêques fussent réunis en concile général (4).

Lupus, ch. XXI, p. 60-62 et Labbe, III, 717; par les orientaux à Chalcédoine : « nous sommes lapidés par des esclaves revêtus de l'habit monacal », Lupus, ch. XXXIV, p. 69; par Jean d'Antioche : « on a machiné de me tuer en chemin si j'ose me mettre en route », Lupus, ch. L, p. 121. C'est au nom du premier concile d'Éphèse que les mêmes séditieux devaient plus tard tuer saint Flavien et Protérius et chasser Juvénal de la Palestine.

(1) C'est encore le lieu de relire la procédure suivie par Théophile, l'an 401, contre saint Jean Chrysostome : Quoique Théophile fût mandé seul, il vint avec un grand nombre d'évêques d'Égypte et reçut d'abord les applaudissements des mariniers égyptiens qui avaient amené du blé à Constantinople... Il travailla jour et nuit aux moyens de chasser saint Chrysostome de son siège... Un évêque proposa de présenter une requête à l'empereur et *de faire venir Jean malgré lui dans leur assemblée...* Les évêques s'étonnaient comment Théophile, appelé pour répondre à des accusations atroces, avait pu si tôt changer l'esprit des puissances et attirer à son parti la plupart du clergé... Jean fut cité quatre fois. *Notre concile,* disait Théophile, *est plus nombreux que le vôtre,* vous n'êtes que trente-six d'une seule province et nous sommes quarante de diverses provinces entre lesquels il y a sept métropolitains. Trois évêques de la suite de Jean furent battus et l'un d'eux fut enchaîné, jeté dans une barque, et envoyé dans un lieu inconnu; enfin la relation à l'empereur commençait par ces mots : « *Comme Jean* accusé de quelques crimes en se sentant coupable *n'a pas voulu se présenter, il a été déposé* selon les lois. » Cf. *Palladii Dialogus, P. G.*, t. XLVII, p. 1 sqq., *passim.*

(2) Héracl., 515. Cf. 384-385, 391.

(3) Labbe, III, 443 C; Héracl., 165-168.

(4) Pulchérie était certainement hostile à Nestorius qui lui avait interdit le sanctuaire et l'avait mécontentée plusieurs fois. Cf. traduction du livre d'Hér., p. 363-364.

Il écrit encore : « Vous aviez encore avec vous contre moi une femme belli-

« Chacun, disait-il, écoutera avec patience ce qui sera dit, quelqu'un sera aussi prêt à répondre, ou plusieurs y répondront et ainsi par demandes, par réponses et par solutions, la question sur la vraie foi sera jugée sans contestation et, par l'investigation commune de Votre Sainteté, elle prendra une heureuse fin sans querelle. » Il n'avait donc pas imaginé un concile général où manqueraient les évêques des patriarcats de Rome, d'Antioche et de Constantinople, qui serait ouvert malgré son représentant, et nonobstant la requête de soixante-huit évêques présents à Éphèse (1), où il suffirait d'une seule et unique séance pour vérifier les pouvoirs, lire et comprendre la masse de documents énumérés dans les Actes, prendre tous la parole à plusieurs reprises, condamner Nestorius (sans discussion ni examen, sur des locutions amphibologiques non expliquées) et contresigner les Actes. Il n'était pas besoin d'un grand sens politique pour voir que ce coup de force et de prestesse n'était pas une solution, mais le premier acte d'une tragédie (2).

Ce n'est pas non plus l'amitié pour Nestorius qui poussait Candidianus (3), il lui suffisait de voir que l'on esquivait le

queuse, une reine, jeune fille vierge, laquelle combattait contre moi parce que je ne voulais pas accueillir sa demande de comparer à l'épouse du Christ (une personne) corrompue par les hommes.

« Je l'ai fait, parce que j'avais pitié de son âme et pour ne pas faire des victimes de ceux qu'elle choisissait criminellement. Je ne fais qu'indiquer ceci, car elle m'aimait, aussi je passe sous silence le reste de sa faiblesse d'esprit de jeune fille et je le tais; c'est pour cela qu'elle a lutté contre moi. Ici elle a prévalu contre moi, mais non devant le tribunal du Christ, où tout paraîtra nu et en évidence devant ses yeux, devant qui viendra notre jugement et le leur aux jours qu'il a fixés. » Héracl., p. 148.

(1) Lupus, ch. VII, p. 26.

(2) Les Orientaux demandaient aussi que la question de foi fût tranchée par les métropolitains, tandis que Cyrille en faisait l'objet d'une sorte de *pronunciamiento* soumis « aux très religieuses reines » et à tous les moines. L'empereur regretta que Cyrille eût mêlé les reines à ces questions, et les hommes clairvoyants pouvaient prévoir le jour très prochain où les moines, ainsi déchaînés, se mettraient en lutte ouverte, après Chalcédoine, avec l'unanimité des évêques.

(3) Nous trouvons, en 404, un Candidianus qui était ami de saint Jean Chrysostome. C'était un homme important, car Jean Chrysostome l'appelle δεσποτά μου θαυμασιώτατε καὶ μεγαλοπρεπέστατε et loue la noblesse de son âme, ainsi que la solidité et la constance de son amitié (cf. *P. G.*, t. LI, col. 633); plus tard, en 424, le général envoyé pour combattre l'usurpateur Jean se nommait aussi Candidianus (cf. Tillemont, *Histoire des empereurs*, Paris, 1738, p. 66 et 183). Nous ne savons pas si c'est le même personnage ou s'ils sont du moins de même famille.

véritable but du concile, qui était la discussion des formules en présence, et que l'on n'obéissait pas à l'empereur. Il ne voulait pas lire la lettre de l'empereur qui était censée inaugurer la session du concile parce que, disait-il, elle prescrivait que tous les évêques fussent réunis; on lui demanda de montrer qu'elle contenait bien cette prescription, et lorsqu'il l'eut fait — non pour ouvrir le concile, mais au contraire pour montrer qu'il ne fallait pas l'ouvrir, — on déclara qu'il avait ouvert le concile et on « l'expulsa violemment » sans tenir compte de ses protestations subséquentes, orales et écrites (1). On avouera qu'après cela il n'était pas nécessaire qu'il fût l'ami de Nestorius pour être mécontent de Cyrille et des siens. Au contraire, Nestorius lui reproche avec raison d'avoir manqué de fermeté :

Que ferai-je maintenant? Accuserai-je Candidianus de ne pas avoir gardé les lettres impériales et d'avoir fait une telle sédition d'évêques contre les évêques leurs collègues, et aussi contre lui qui avait ordre de (veiller) à leur garde et à leur bon ordre? Mais il cherchait à persuader par des paroles ceux qui n'étaient pas portés à écouter des paroles, eux qui avaient besoin de quelqu'un pour les conduire malgré eux, selon l'ordre de l'empereur, qui était proclamé juste par tous (2).

A mon avis, Candidianus était effrayé par eux, il les arrêtait seulement par des paroles et n'osait pas en arriver aux actes et contrister ceux qui faisaient de telles choses (3).

Il met encore en relief très longuement le rôle prépondérant de Cyrille :

Si (4) tous les juges avaient été réunis et que les accusateurs se fussent tenus dans leur rôle et les accusés dans le leur, tous auraient eu la même assurance, mais il était tout : l'accusateur, l'empereur et le juge. Il faisait tout avec autorité (arbitraire) après avoir exclu de cette autorité celui (Candidianus?) qui en avait été chargé par l'empereur, et s'être élevé lui-même. *Il a réuni ceux qui lui plaisaient :* les éloignés et les proches, *et il s'est constitué tribunal.* Je fus (ensuite) convoqué par Cyrille qui a réuni le concile; par Cyrille qui en était le chef. *Qui était juge? Cyrille. Quel était l'accusateur? Cyrille. Qui était évêque de Rome? Cyrille. Cyrille était tout.* Cyrille était évêque d'Alexandrie, et il tenait la place du saint et vénérable évêque de Rome, Célestin.

(1) Cf. Lupus, ch. IX, p. 33; Héracl., p. 170-174.
(2) Héracl., p. 169.
(3) Héracl., p. 174.
(4) Héracl., p. 195-197.

Qui croirait que tout s'est passé ainsi, si Dieu ne les avait pas obligés à le dire, à l'écrire et à l'envoyer à tout l'univers? Tous ceux de son parti lisent ces choses et ne croient pas qu'elles aient eu lieu; ils doutent d'eux-mêmes, car ils croiraient plutôt aux choses qui ont lieu en songe qu'à celles-ci, si elles ont eu lieu comme elles ont eu lieu. *Qu'était-il besoin d'un concile, puisque celui-là (Cyrille) était tout?* Qu'il en ait été ainsi, vous l'apprenez par ce qui eut lieu à Éphèse : car Memnon disait (1) :

« Depuis le terme fixé dans les lettres de l'empereur, pieux, aimant le Christ, seize jours se sont écoulés. »

Et lui, comme s'il était le maître du concile, décrétait (2) :

« Cyrille, évêque d'Alexandrie, dit : Ce grand et saint concile a eu assez de patience en attendant l'arrivée des évêques amis de Dieu dont on espérait la venue. »

Nestorius. N'est-il pas évident, même pour les inintelligents, qu'il était tout? C'est donc par lui, qui était tout, que j'ai été convoqué. Et devant quel tribunal? Pour quel jugement? Pour quelle question? Dis-le-moi : — « Ce grand et saint concile a eu assez de patience en attendant seize jours. » Tu as eu « assez de patience », dis-tu, et vous n'avez pas rougi d'écrire cela comme une raison excellente qui vous empêchait d'attendre les évêques éloignés qui devaient nécessairement venir, dont l'arrivée avait été retardée par un motif raisonnable, et qui demandaient de les attendre, eux qui étaient proches et dont l'arrivée n'était pas une affaire de peu d'importance (3).

Pour comprendre les rancœurs de Nestorius, il faut se rappeler qu'à cette époque c'était l'empereur qui convoquait le concile et qui par suite en fixait la date et l'ouverture. D'ailleurs c'est le 11 août 430 que le pape saint Célestin s'était engagé à fond contre Nestorius après avoir lu les « extraits » des

(1) Labbe, III, 454 A.

(2) Labbe, III, 454 B.

(3) Nestorius passe de même en revue, en citant et commentant les documents, tout ce qui a accompagné et suivi le concile; voici le commencement de l'affaire Dalmace (cf. Labbe, III, 753) d'après Héracl., 374-375 :

« Ils préparèrent encore d'autres maux : des prêtres et des troupes de moines se réunissaient contre moi. Ils avaient pour approbateurs et pour auxiliaires en ces choses, tous les eunuques de l'empereur qui scrutaient sa pensée et donnaient confiance aux autres. Comme (l'empereur) aimait beaucoup l'habit des moines, ils s'unirent tous dans une même volonté pour lui persuader qu'il n'y eût pas de jugement, mais que ce qui avait été fait contre moi demeurât sans examen. Et tous les moines s'accordaient en une même volonté contre moi, eux qui, en tout le reste, étaient sans charité les uns pour les autres, envieux et enviés, surtout pour la gloire humaine. Ils se choisirent pour directeur et pour chef, afin de frapper l'empereur d'étonnement, l'archimandrite Dalmace, lequel depuis de longues années n'était pas sorti de son monastère. »

discours de Nestorius « traduits en latin, aussi bien qu'on avait pu le faire à Alexandrie », que lui portait le diacre Possidonius. Par le même diacre Possidonius, c'est-à-dire par retour du courrier, saint Célestin écrivait à saint Cyrille : « Vous exécuterez ce jugement par l'autorité de notre siège, agissant à notre place et en vertu de notre pouvoir, en sorte que si, dans l'espace de dix jours, à compter depuis cette admonition, il n'anathématise pas en termes formels sa doctrine impie... Votre Sainteté pourvoira aussitôt à cette église. » Le même jour, 11 août 430, saint Célestin écrivait six autres lettres dans le même sens, à Nestorius, au clergé de Constantinople, à Jean d'Antioche, à Rufus de Thessalonique, à Juvénal de Jérusalem, à Flavien de Philippes. C'est, non pas dix jours, mais dix mois plus tard, le lundi 22 juin 431, *avant l'arrivée des orientaux et des légats du pape*, que Cyrille exécuta cette sentence. Enfin, le 10 juillet, les légats ratifièrent tout ce qui avait été fait le 22 juin, ce qui donne l'impression plutôt du pape rallié au concile que du concile uni au pape, bien que le blanc-seing donné, un an auparavant, à saint Cyrille et renouvelé depuis vienne compliquer étrangement la question. On comprend donc très bien et les récriminations de Nestorius et le soin que l'on a toujours pris de ne pas remettre en cause le premier concile d'Éphèse. Les mobiles de Juvénal, le bras droit de saint Cyrille, n'étaient pas non plus très purs. Il voulait non seulement se soustraire à toute dépendance spirituelle vis-à-vis de sa métropole, Césarée, mais se soumettre Antioche, premier trône de saint Pierre. « Il se présenta (à Éphèse) avec de nombreux évêques de la Palestine, qui soutenaient ses prétentions et lui faisaient une escorte d'honneur, toujours prêts à proclamer la légitimité de ses actes... Juvénal ne craignit pas de réclamer, au cours de la quatrième session, que l'évêque d'Antioche prêtât obéissance au trône apostolique de Jérusalem » (*Échos d'Orient*, t. XIII [1910], p. 332-333). Saint Cyrille se servit de lui sans le décourager : « tout donnait à entendre que saint Cyrille était dupe ou complice de son collègue dans l'orthodoxie » (*ibid.*). D'ailleurs, près de saint Cyrille à Éphèse, on voyait Acace de Mélitène et Dioscore (cf. Pierre ibn Rahib, *Chronicon orientale*, trad. Cheikho, Paris, 1903, p. 121) ; parmi ses plus fermes soutiens se trouvaient Eutychès et d'autres

moines, futurs monophysites, dont les vrais sentiments devaient sans doute percer déjà. Enfin il courait des bruits de vénalité et d'achats des consciences : Nestorius les avait confirmés. (Loofs, p. 299, 308) ; Acace de Bérée nommait le distributeur Lupus, ch. XLI, p. 109-110) ; les orientaux devaient y insister (Lupus, ch. XXXI, p. 82) ; et on a conservé une liste des présents destinés à l'entourage de l'empereur (cf. *traduction du livre d'Héraclide*, p. 367-369). D'après ces pausices défavorables, la hâte de Cyrille pouvait sembler étrange. Deux évêques de la suite de Jean d'Antioche venaient annoncer son arrivée prochaine ; Jean demandait de l'attendre et aussitôt, en une seule séance, on avait tranché la question de foi. On conçoit à peine comment en une seule séance on a pu lire et comprendre tant de documents. Le prétexte donné était qu'on ne pouvait attendre le 27 juin pour ouvrir le concile, et on devait voir ces mêmes évêques ne tenir leur seconde session que le 10 juillet, après l'arrrivée des légats du pape.

Il ne faut pas s'étonner, d'après cela, si certains rapprochaient le premier concile d'Éphèse des iniquités commises par Théophile et son neveu contre saint Jean Chrysostome : « Ne porte pas des condamnations violentes, écrivait saint Isidore de Péluse à saint Cyrille, mais examine les causes avec justice. Plusieurs de ceux qui sont assemblés à Éphèse t'accusent de poursuivre tes inimitiés particulières et ta vengeance plutôt que de chercher de manière oxthodoxe les intérêts de Jésus-Christ. Il est, disent-ils, neveu de Théophile, il imite sa conduite et cherche à se faire valoir comme l'oncle, qui répandit sa fureur contre le bienheureux Jean, quoiqu'il y ait beaucoup de différence entre les accusés (1). » Dans d'autres lettres, saint Isidore l'engage à reconnaître deux natures, comme l'a fait Athanase, et à ne pas se contredire lui-même (2) : Ne poursuis pas, lui disait-il, la vengeance d'une injure personnelle aux dépens de l'Église vivante, et ne lui cause pas une éternelle scission, sous prétexte de piété (3).

(1) Lettre 310 du livre, I, *P. G.*, t. LXXVIII, col. 361.
(2) *Ibid.*, 369.
(3) *Ibid.*, 392.

VIII. ÉVÉNEMENTS QUI ONT SUIVI LE CONCILE D'ÉPHÈSE.

1. Vers la fin de son ouvrage, Nestorius suit les événements depuis Éphèse jusqu'au triomphe du dogme des deux natures. Il montre d'abord comment les Orientaux, pour l'avoir condamné, ont été obligés ensuite de condamner des écrivains morts dans l'orthodoxie que tous jusque-là avaient regardés comme des Pères de l'Église :

Plus tard (1) ils s'attaquèrent à Théodore et ensuite à Diodore, puis à chacun du reste des autres, et ils arrivaient à cette même conclusion qu'ils étaient obligés de les chasser avec moi, parce qu'ils pensaient les mêmes choses et non d'autres. Il leur fallait donc ou les rejeter avec moi pour les mêmes raisons, ou me recevoir aussi en même temps qu'on recevrait ceux-là. Mais *ils n'osaient pas parler de me recevoir, parce qu'ils m'avaient chassé une fois. Il leur fallait donc encore, bien qu'avec peine, chasser ceux-là.* Ensuite pour les mêmes motifs, ils devaient encore chasser ceux-ci, parce que ceux-ci pensaient et enseignaient les mêmes choses, choses qui étaient d'ailleurs vraies. De même que les prisonniers de guerre (2), pour montrer qu'ils pensent comme ceux qui les ont pris, n'épargnent ni les amis, ni les enfants, ni les parents, pour leur faire croire qu'ils haïssent leur race; de même celui-ci fut amené à s'élever aussitôt contre les Pères qui étaient morts auparavant : contre Diodore et Théodore, qui étaient les Pères de tous, et durant leur vie et depuis leur mort; aussi bien de lui que de nous. Il (Cyrille) les désigna comme les ennemis de tout homme, bien que lui-même communiquât avec eux, qu'il les tînt pour des Pères et des orthodoxes. Lui-même conservait avec diligence leurs travaux relatifs à la foi, et il avait commandé de les envoyer à tous. Mais *comme il voulait persuader qu'il n'était pas poussé contre moi par la haine, il chercha à les anathématiser*, lorsque personne ne se serait même arrêté à penser qu'il oserait une telle chose contre eux. Ce qui est pire que tout, il condamnait les écrits qui étaient faits contre Apollinaire, et il soutenait ceux d'Apollinaire en disant : « C'est la foi de l'Église. » De quel côté penchera-t-on? Du côté de Diodore, qui est celui des saints Pères par toute la terre, eux que toute la terre loue et qu'elle oppose dans un même zèle, comme une même bouche, à Apollinaire, à Arius, à Macédonius, à Eunomius et à toutes les hérésies; ou du côté d'Apollinaire? Admettons que j'aie été ton ennemi et que je n'aie pas écouté ce que tu me demandais. Mais pourquoi combats-tu à cause de moi ceux qui sont morts dans l'orthodoxie? *Je dis la même chose qu'eux* (3) *et c'est cela qui les convainc*

(1) Héracl., p. 457-458.
(2) Héracl., p. 454-455.
(3) Héracl., p. 459.

d'hérésie! Ils étendaient cette absurdité inique à tout le monde, tous en même temps. Car *ce n'était pas pour montrer que j'étais hérétique qu'il apportait les (paroles) des orthodoxes et des docteurs d'avant moi; mais au contraire, il prenait mes paroles contre eux pour montrer qu'ils étaient hérétiques*, parce que ce qu'ils avaient dit ressemblait à ce que je disais.

2. Vient ensuite la controverse entre Flavien et Eutychès. Nestorius met celui-ci en scène et lui fait exposer son point de vue :

Après Proclus (1), Flavien fut évêque de Constantinople, homme qui se conduisait dans la rectitude et dans la modestie. Il n'avait pas (grande) capacité pour parler en public et publier ses discours. Aussi celui qui accusait tous les évêques prenait de l'audace, celui qui restait seul de tous les autres qui étaient morts, je veux dire Eutychès. Comme il n'était pas évêque, il se donnait un autre (rôle), grâce au pouvoir impérial : celui d'évêque des évêques. C'est lui qui dirigeait les affaires de l'Église, et il se servait de Flavien comme d'un serviteur pour tous les ordres qui étaient donnés à Constantinople, et celui-ci, à cause de sa grande humilité, ne savait pas ce qui se préparait.

(Eutychès disait) : « On s'imagine maintenant (2) que les hommes ont été purifiés des erreurs de Nestorius tandis qu'ils les ont adoptées. On nous regarde comme si nous avions eu une inimitié humaine (personnelle) contre (cet) homme et non contre son impiété ; et comme si nous l'avions condamné tout en laissant prospérer sa foi. Il nous faut au contraire rejeter pour toujours les choses qu'il a dites et confessées, car il n'a pas été expulsé pour avoir confessé deux fils distincts l'un de l'autre, chacun d'eux en particulier étant fils, mais pour avoir confessé deux natures complètes et une seule personne (*prosôpon*) des deux. Ces (natures) sont nécessairement dites deux fils, parce que le (nom de) fils est appliqué à chacune des natures, un fils (pour chacune). »

(Eutychès veut gagner à sa cause Eusèbe de Dorylée.)

Celui-ci (3), ne pensant pas qu'Eutychès était excité ni qu'il était enflammé, mais le croyant très calme, lui dit : « Tais-toi, ne travaillons pas en vain, parce que vous demandez des choses qui ne peuvent être; car tout le concile qui se tint à Éphèse et Cyrille lui-même, qui s'est rattaché aux Orientaux, ne les ont pas condamnées. Plus tard on a fait la paix sur ce sujet et on a laissé (subsister) ce qu'on pouvait admettre à bon droit. Il n'est pas possible que tu enlèves à l'Église (le droit) de dire deux natures dans le Christ sans confusion : (celle) de la divinité et (celle) de l'humanité; consubstantiel de son Père dans la divinité, et notre consubstantiel dans l'humanité... »

(1) Héracl., p. 459-460.
(2) Héracl., p. 462.
(3) Héracl., p. 463-465.

Eutychès s'éleva contre lui et dit : « Que Dieu te confonde, toi (qui prétendais) que pas même jadis Nestorius ne disait rien contre Dieu, mais *qu'il était seulement un perturbateur et un vaniteux*. Comment, en effet, celui qui dit les mêmes choses que Nestorius pourrait-il s'élever contre Nestorius? Car ces paroles sont de celui que vous avez condamné avec grande peine. »

Eusèbe lui dit : « Je ne sais pas ce que tu dis ; ce n'est pas parce qu'il a dit deux natures que je l'ai combattu ou que le concile l'a blâmé ; mais parce qu'il séparait et plaçait en diverses parties : Dieu à part et l'homme de même à part, qui avaient rapport et étaient dits ensemble seulement par honneur et égalité. C'est de cette manière qu'il dit deux fils, et que la sainte Vierge n'est pas mère de Dieu, parce que Dieu avait fait sienne la naissance de sa chair. »

Eutychès dit : « Tu mens à son sujet; car vous pensez comme lui et vous prétendez que ce n'est pas de lui. Car il a crié des milliers de fois : Je ne dis pas deux fils, j'en dis un seul; je dis deux natures et non deux fils, car le fils de Dieu est double quant aux natures; c'est pour cela qu'elle n'a pas enfanté le Fils de Dieu : elle a enfanté l'humanité qui est fils à cause du Fils qui lui est uni. Et encore : Puisque Dieu n'est pas séparé de celui qui est vu, comment pourrais-je séparer l'honneur de celui qui n'est pas séparé? Ce n'est donc pas parce qu'il disait simplement deux fils, ni parce qu'il disait que les natures n'étaient pas unies, car (disait-il) je confesse le (Fils) double, j'adore deux en un à cause de l'union ; mais c'est parce que, même après l'union, il disait deux natures et que le Fils était double en natures, et que l'union avait lieu en *prosôpon* et non en nature. Vous aussi, dans votre impiété, vous en dites autant, ni plus (ni moins). Il convenait de déraciner tous les hypocrites; aussi moi, après l'union, je ne reconnais pas d'essence étrangère en Notre-Seigneur, je ne considère même pas que Notre-Seigneur nous est consubstantiel, lui qui est notre Seigneur et notre Dieu, car il est consubstantiel au Père dans la divinité. »

Eusèbe lui dit : « Que Nestorius ait parlé comme tu le dis ou autrement, je ne cherche pas maintenant à le scruter, mais je dis que celui qui parle ainsi parle correctement. Toi (par contre) je dis que tu n'as pas la profession de foi des orthodoxes : je dis, au sujet de la chair qui nous est consubstantielle, que tu la supprimes ou que tu la changes en la nature de la divinité.

3. Nestorius raconte la condamnation d'Eutychès parce qu'il voulait « aboutir à une nature », puis il ajoute les démarches de l'empereur pour faire reviser cette sentence.

Cette (affaire) troublait l'empereur (1), et il cherchait à ce (qu'Eutychès) ne fût pas déposé. Il ne fut pas écouté et prépara donc tout pour la dépo-

(1) Héracl., p. 466-467.

sition de Flavien et le rétablissement d'Eutychès. Il commença par s'attacher l'évêque d'Alexandrie et l'évêque de Rome en leur écrivant ce qui avait été fait contre Eutychès, l'un approuva et l'autre n'approuva pas. Car *l'évêque de Rome lut ce qui avait été fait contre Eutychès et il condamna Eutychès à cause de son impiété.* Pour moi, *lorsque j'eus trouvé et lu cet écrit, je rendis grâces à Dieu de ce que l'Église de Rome avait une confession de foi orthodoxe et irréprochable,* bien qu'elle eût été disposée autrement à mon égard. (L'empereur) éloigna de (Flavien) le reste des évêques et les fit courir à Eutychès, en insultant ceux qui étaient avec Flavien et en ne lui témoignant aucun égard, en particulier ni devant les grands. Ils étaient souvent accusés et on ne les écoutait aucunement au sujet des accusations portées contre eux; mais on s'élevait contre eux avec mépris, on les arrêtait, on les faisait souffrir. Il éloigna aussi le clergé de lui en le vexant et le persécutant au sujet des choses qui n'étaient pas données pour leur nourriture. Et les choses qu'il avait ordonné de ne pas réclamer aux Églises, lorsqu'il respectait l'Église et Dieu, il commandait dans une fureur sauvage de les leur réclamer avec sévices sans rémission. Les économes étaient arrêtés en public et étaient accusés devant les foules. Tout évêque qui n'était pas du parti d'Eutychès était saisi.

4. Un peu plus loin Nestorius répète encore qu'il n'y avait pas lieu à revision, puisque l'évêque de Rome, saint Léon, avait jugé la cause :

Cette cause (1) avait d'ailleurs été examinée depuis longtemps et la chose avait été jugée. Quel jugement ou quel autre examen était plus qualifié que celui fait par l'évêque de Rome? Celui-ci en effet lorsqu'il eut reçu ce qui avait été fait par les deux partis, loua l'un et condamna l'autre par un sentiment divin, car ce n'est pas de manière inconsciente qu'il les condamna. Parce qu'ils eurent à rougir de la part de l'évêque de Rome, ils se tournèrent vers l'évêque d'Alexandrie, comme vers celui qui était porté à prendre leur parti et qui était l'ennemi de l'évêque de Constantinople.

5. Nestorius examine ensuite les actes du conciliabule d'Éphèse, il met en relief le despotisme de Dioscore :

De ce qui fut fait à Éphèse contre Flavien (2). Ils l'atteignirent encore à Éphèse, ville qui semble désignée et fixée pour la déposition des évêques de Constantinople. Les évêques d'Alexandrie et d'Éphèse s'entendirent encore et s'aidèrent mutuellement contre l'évêque de Constantinople. *On n'y trouvait pas l'évêque de Rome, ni le siège de saint Pierre, ni l'honneur*

(1) Héracl., p. 472-473.
(2) Héracl., p. 473-474.

apostolique, ni le chef aimé des Romains; mais c'est celui d'Alexandrie qui siégeait avec autorité et il fit aussi siéger avec lui celui d'Éphèse, et il demandait à celui de Rome — nous voulons dire à Julien, qui représentait le saint évêque de Rome — s'il adhérait au saint concile et s'il voulait lire dans les actes ce qui avait été fait à Constantinople.

(L'évêque d'Alexandrie) interrogeait donc comme celui qui a le pouvoir, et il parlait comme s'il portait même des décisions contre eux. Si (les Romains) lui donnaient l'adhésion de leur pensée, ce n'est pas pour accepter ce qu'ils voulaient, ni pour leur donner la prééminence, mais c'est qu'il recevrait l'évêque de Rome en surplus à son côté dans le cas où il adhérerait à lui, sinon, s'il trouvait en lui un adversaire, on le chasserait comme s'il n'avait pouvoir en rien. *Il voulait apprendre à tous à ne pas se tourner vers l'évêque de Rome, parce qu'il ne pouvait pas aider celui de Constantinople.*

Comme on l'avait déjà fait au premier concile d'Éphèse et depuis lors, Dioscore évitait par-dessus tout de laisser mettre en cause le fond du débat, et lui et les clameurs des Égyptiens coupaient la parole aux accusés au moment où ils auraient voulu justifier le concept des « deux natures après l'union ». Flavien d'ailleurs ne se rétracta pas. Nestorius raconte sa condamnation et sa mort.

Dioscore, l'artisan de cette discussion (1), pour faire taire cette foule indisciplinée, criait sans retenue : « Taisez-vous un peu, écoutons encore les autres blasphèmes. Pourquoi ne blâmons-nous que Nestorius? *Il y a beaucoup de Nestorius.* » Pas un ne reprocha (à Flavien) d'enseigner les mêmes choses que moi et lui-même n'accepta pas qu'on l'accusât pour moi, mais (Dioscore) disait de lui comme de moi, et celui-ci aussi, bien qu'il fut orthodoxe, disait cependant : « Je dis d'autres choses et lui d'autres choses » et il niait que j'eusse dit les mêmes choses, ou par ignorance ou par crainte. *(Dioscore) ne lui laissait pas le temps de répondre, il prenait les devants et le condamnait, de crainte que, s'il répondait, la vérité ne fut prouvée au sujet de ce qu'on lui reprochait :* (à savoir) que cela ne provenait pas de Nestorius mais des Livres divins, des saints Pères qui ont précédé les trois cent dix-huit, des trois cent dix-huit eux-mêmes et de ceux qui les ont suivis. De toute manière, il lui était facile de montrer que (ce qu'on lui reprochait) était la doctrine des orthodoxes.

Pour ne pas examiner ces (paroles de Flavien), parce qu'ils ne pouvaient pas nier qu'elles étaient des orthodoxes, et pour ne pas être obligés, s'ils les reconnaissaient comme des orthodoxes, d'abandonner ce qu'ils avaient souci de faire : (à savoir) condamner Flavien et absoudre Eutychès, ils passèrent sur ces paroles et, après d'autres choses, ils en vinrent

(1) Héracl., 485-487.

à l'accuser d'avoir diminué (altéré) la sentence. Ils le faisaient répondre à ce sujet et non aux causes pour lesquelles et par lesquelles seraient confondus Cyrille et le concile d'Éphèse. Parmi les choses qui avaient été dites par eux, les partisans de Cyrille et d'Eutychès auraient recueilli celles qui leur convenaient et auraient choisi celles qui leur auraient plu; les partisans de Flavien en auraient fait autant à l'encontre de ceux-ci; car *Cyrille était le père de nombreuses hérésies, et il avait dit en même temps et ceci et cela et d'autres choses.* En se servant ainsi des (textes) opposés, comment ne pas mettre en péril ce qui avait eu lieu au temps de Cyrille et à Éphèse? De toute nécessité, ils soutiendraient mes paroles pour annuler ce qui avait été fait contre moi, et il n'y aurait plus lieu de rien faire contre Flavien au sujet de l'accusation d'Eutychès. Flavien demandait à leur répondre (1), mais il était tellement opprimé et violenté qu'ils ne le lui permettaient pas; mais *ils le frappaient*, comme le dirent les comtes, afin qu'il ne parlât pas jusqu'à ce qu'on eût fini de signer contre lui, que les affaires d'Eutychès fussent ainsi confirmées et que la chose dont ils étaient préoccupés fût terminée, car dorénavant ils étaient réunis comme (autour) d'un mort; car *lorsqu'on lisait ce qui avait été fait* dans les actes contre Eutychès, *et que Flavien protestait, ils répondaient : « Celui-là ment violemment contre notre signature »*, *et ils le frappaient*, comme on le rapporte.

Enfin, après qu'on eut porté contre lui un jugement et une sentence à leur guise, Dioscore lui commanda de parler et dit : « Si le pieux évêque Flavien sait quelque chose qui puisse lui être utile, qu'il le dise par écrit (2). » Que pouvait-il dire, lui qui voyait partout avec quelle violence on rejetait ses justes paroles? C'est ainsi (3) que Dioscore se jouait d'un homme (Flavien) qui n'avait pas d'expérience et qui ne connaissait pas la méchanceté et les ruses des Égyptiens; il croyait qu'ils étaient pieux et qu'ils avaient souci de dire plus que la vérité pour ceux qui étaient sous le coup d'une accusation; et lorsqu'il connut ce qu'ils faisaient et qu'il n'était pas besoin de réponse ni d'aucune démonstration, il se tint tranquille. Il rendit témoignage devant chacun en disant : « Par le secours de Dieu, je ne suis touché par rien de ce que vous avez fait contre moi; je n'ai jamais confessé ni pensé autrement en aucune manière et je ne change pas d'avis. » Et il (Dioscore) cessait de lui répondre comme à un hérétique manifeste. C'est pour cela qu'ils l'avaient excité à parler, et il demeura dans cette confession. *Il n'eut pas les faiblesses qui ne convenaient pas et ne ressembla pas aux évêques de ce monde, ses contemporains, qui accordaient tout ce qu'on leur demandait.* Il ne changea même pas la forme de sa pensée, mais persista et se livra à la souffrance. Il n'eut pas l'idée et la pensée de dire : « Je suis un homme simple, bien éloigné de ces minuties. Jadis nous avons instruit et repris Eutychès; je l'ai condamné comme me l'ont persuadé ses accusateurs, qui paraissaient savoir quelque chose, je

(1) Héracl., 490.
(2) Labbe, IV, 255 A.
(3) Hér., p 492-495.

me suis rallié à l'opinion du grand nombre et non à moi-même; maintenant s'il vous paraît bon à tous et si vous jugez que les (opinions) d'Eutychès sont orthodoxes, ce qui vous semble bon à tous me semble bon aussi. Je signe avec vous pour tenir les (idées) de l'orthodoxie; comptez-moi aussi au nombre des évêques qui ont besoin de pardon. »

Ces seules paroles auraient mis fin à tout et même à la colère de l'empereur qui soutenait l'accusation et en arrivait à la violence; c'est à cause de cette (colère) qu'il avait réuni le concile. Mais il n'avait pas cédé, pas même à Constantinople, lorsque tous lui conseillaient et le suppliaient de faire cela; il ne le fit pas non plus à Éphèse où le mal était imminent, lorsqu'il penchait vers la mort, et que chacun lui disait que c'était le seul moyen d'éviter la mort, au moment où il voyait tous ceux-là s'enfuir de près de lui et se joindre à Eutychès et être sauvés par là. *Je lui servais d'exemple :* ce n'avait pas été assez pour moi d'être déposé de l'épiscopat de la ville, ni du silence, pour ne pas leur donner motif de changer, mais la cause pour laquelle je souffrais des maux, c'est qu'on disait de moi que j'étais encore en vie. Aussi longtemps que tu vivras, attends-toi à subir la mort de la part des méchants. Pour ne pas trahir la foi, tu auras devant les yeux toutes ces souffrances à supporter.

Immédiatement, dès que l'on crut qu'il était déposé, il fut enlevé comme par des loups et des lions, par ces comtes devant lesquels avait eu lieu cette déposition; il était tiré et bousculé; tous disaient et faisaient des choses différentes; il était abandonné et accablé par tous, et son esprit fut rempli d'amertume. Ils le livrèrent aux soldats et leur commandèrent de le tirer et de le faire sortir des lieux saints; ils l'entraînèrent et ils le mirent en prison : il ne pouvait plus respirer... Il ne pouvait pas supporter les fatigues de la route. Il semblait que l'empereur ne se souciât pas de sa vie, mais cherchât seulement à le punir et non à le tenir en vie. Ils le firent donc descendre par force et ils le livrèrent à un homme meurtrier, comme pour le faire périr. Ils l'envoyèrent sans miséricorde, en paroles à son pays, mais, en réalité, à la perdition. Ainsi traîné et conduit, il ne put résister que quatre jours, à ce qu'on dit, lorsque chaque jour son âme se détachait de son corps, et ils regardèrent son décès comme une fête. Les maux s'accumulèrent contre tous ceux qui lui étaient attachés et qui partageaient sa foi. J'étais des premiers dans les persécutions violentes et la fuite, dans les exils et les ordres qui donnaient pouvoir aux leurs, en tout pays, de faire ce qu'il leur plairait à ceux qui pensaient les mêmes choses (que Flavien). *Moi et Flavien nous pensions les mêmes choses.*

6. Nestorius veut montrer ensuite que le conciliabule d'Éphèse a été tenu à l'occasion de ses doctrines à lui. C'est autour d'elles qu'avaient lieu toutes les discussions. Dieu préparait ainsi leur réhabilitation; en particulier, il avait permis le second concile d'Éphèse pour donner une image (un peu agrandie) du premier et montrer aux hommes que le nom d'un concile

pouvait arrêter dans la voie de la revision, comment l'innocent peut s'y trouver condamné.

Qu'ai-je donc fait (1) parmi les choses qui ont été faites comme elles l'ont été, que Dieu lui-même n'ait pas fait? Parce qu'ils ont trahi la tradition des Pères et qu'ils ont fermé la bouche de ceux qui réclamaient les droits des Pères, ils sont tombés, d'après ce qu'ils professaient, les uns dans l'arianisme, d'autres dans le manichéisme, d'autres dans le judaïsme, d'autres dans d'autres erreurs, modernes et anciennes. *Dieu en suscita des leurs et parmi eux*, comme il avait établi les Juges parmi les Juifs, *pour les reprendre de leur transgression contre Dieu.* Tel fut Flavien, qui tenait ma place; en cela il fallait qu'il fût mon ennemi comme il l'a été par ignorance ou par une autre cause; (tel fut encore) Eusèbe, qui combattait contre moi. *Ils faisaient leur confession en dehors de toute cause de crainte et ils combattaient ceux du parti de Cyrille, qui blasphémaient et cherchaient à l'emporter.* Dieu les a conservés jusqu'à ce qu'ils aient montré de l'opposition à Cyrille. Ceux-ci alléguaient ses paroles contre les autres et les autres, de leur côté, choisissaient les passages opposés aux autres et les alléguaient contre eux. Ils se querellaient entre eux les uns et les autres. Ceux-ci disaient qu'ils étaient manichéens, parce qu'ils attribuaient tout à Dieu le Verbe, même les propriétés de la chair. Ceux-là accusaient les autres d'avoir mes opinions, parce que je disais la même chose; ils attribuaient les propriétés de Dieu à la nature de la divinité, et les propriétés de l'humanité à l'humanité. Ils supposaient que l'union avait eu lieu dans la personne (*prosôpon*) et non dans la nature. *Il s'en fallait de peu que chaque homme ne luttât contre son voisin en le blâmant à cause de moi, car j'étais très calomnié.* Si mes paroles étaient citées avec grande exactitude, ceux-ci blâmaient ceux qui me faisaient dire deux Fils, *ce que je n'ai jamais dit :* les autres reprochaient à ceux qui disaient une nature, de faire Dieu passible, comme je leur avais reproché de le dire.

Qui les obligeait à dire mes (théories) lorsque — par ordre (impérial) — il était défendu de les lire, pour combattre en détail sur leurs expressions, en toute diligence? Lorsque je me taisais, quand on m'avait enlevé la faculté de dire mes (théories) et qu'on ne me croyait pas, *Dieu suscita ceux qui étaient crus, lorsqu'ils disaient mes (théories) qui étaient (l'expression de) la vérité, sans qu'ils pussent être soupçonnés de dire cela ou par amitié ou par amour pour moi.* Dieu ne faisait pas cela pour moi, car qu'est-ce que Nestorius? Qu'est-ce que sa vie? Qu'est-ce que sa mort dans le monde? Mais (il l'a fait) pour la vérité qu'il a donnée au monde qui était perdue pour des prétextes trompeurs, et il a réfuté les séducteurs. Comme ils avaient des préjugés contre moi et qu'ils ne croyaient pas ce que je disais, comme si je cachais la vérité et si j'en empêchais l'exacte expression, *Dieu suscita un héraut qui était pur de ce préjugé* — Léon — qui proclama la vérité sans crainte. *Comme la prévention (créée par) le*

(1) Hér., p. 512-516.

(*nom de concile*), *en imposait à beaucoup, même à la personne* (*prosópon*) *des Romains, et* (*les empêchait*) *de croire ce que je disais et qui était resté sans examen, Dieu permit que le contraire arrivât,* qu'il retirât (de ce monde) l'évêque de Rome, (Célestin), lui qui avait eu le principal rôle contre moi au concile d'Éphèse, et qu'il fit approuver et confirmer (par Léon) ce qui avait été dit par l'évêque de Constantinople.

Celui qui pouvait tout fut regardé comme rien; à savoir Dioscore, évêque d'Alexandrie. Je dis qu'il fut regardé comme rien : il prit la fuite et s'occupa de ne pas être déposé ni chassé en exil.

(*Tout cela arriva*) *afin que par leurs* (*propres*) *souffrances, ils fussent amenés à croire ce qui avait été fait contre moi par l'Égyptien au premier concile* (*d'Éphèse*). A cause de la prétendue amitié qu'avaient pour moi l'empereur et les grands de la cour, j'avais la réputation de faire la loi au concile qui ne put pas m'amener à m'écarter de la vérité; mais je fus obligé d'obéir à l'empereur en ce qu'ils avaient fait contre moi; *c'est parce qu'ils n'avaient fait aucun examen au sujet de la vérité qu'ils croyaient que j'étais un blasphémateur.* Par le secours que l'empereur apporta dans l'affaire d'Eutychès et de Flavien, *Dieu montra que l'amitié qu'il avait pour moi était trompeuse,* et qu'elle ne tendait pas à la vérité mais aux biens. Car on vit (par expérience) qu'il ne permettait pas de se réunir; quant à ceux qui s'étaient réunis, on ne leur permettait de rien dire en dehors de ce qui avait été commandé; et ils se condamnaient eux-mêmes dans la crainte et la honte.

Comme ils pensaient que j'avais été appelé à un examen et à un jugement et que c'était une grande ineptie de ma part (de dire) qu'ils ne m'avaient pas appelé pour me juger, mais pour me déposer et me tendre un piège de perdition et de mort, *Dieu, pour les convaincre qu'ils étaient des meurtriers, permit à Flavien d'entrer au concile et d'y souffrir tout ce qu'il y souffrit de leur part. Il est évident, en effet, que ces traitements étaient ceux mêmes qu'ils m'avaient infligés auparavant.*

Comme on s'imaginait que ceux qui étaient évêques ne consentiraient à ne rien faire en dehors du jugement qui leur paraissait bon, ni à cause de l'amitié de l'empereur, ni par crainte, ni par violence, *Dieu les montra faisant tout le contraire et les humilia devant tous.* Il n'a rien laissé sans témoignage, mais, par tout cela, il a condamné les causes d'erreur et les a proclamées sur les toits, de manière à ce qu'il ne reste aucune excuse à ceux qui simulent l'ignorance.

Après avoir ainsi vu toutes ces choses faites par Dieu, comment auriez-vous voulu que je me taise et que je cache une si grande providence de Dieu (1)!...

(1) On lit encore, Hér., p. 508 : « D'ailleurs, ce n'est pas sans raison que j'ai raconté ce qui concerne Flavien, mais je l'ai rapporté comme un exemple de ce qui avait été fait contre moi avec malice et méchanceté, pour que certains ne se laissent pas tromper par le mot de concile, mais qu'ils examinent en toute vérité ce qui s'y est passé. »

7. Il termine par un nouvel hommage à saint Léon, et nous dit à nouveau qu'il s'est sacrifié pour que les préjugés soulevés contre sa personne ne pussent nuire à sa formule qu'il identifie avec celle de saint Flavien et de saint Léon (1).

Comme beaucoup me blâmaient (2) de nombreuses fois de n'avoir pas écrit à Léon, évêque de Rome, pour lui apprendre les choses qui avaient été faites, telles qu'elles avaient eu lieu, et le changement de la foi, comme à un homme dont la foi est orthodoxe, au moins lorsqu'on m'eut remis une partie de la lettre qui contenait son jugement sur Flavien et Eutychès et d'après laquelle il était évident qu'il ne craignait pas (de perdre) l'amitié impériale; voici pourquoi je n'ai pas écrit : ce n'est pas parce que je suis un homme orgueilleux et sans intelligence, mais c'est pour ne pas arrêter dans sa course celui qui marchait bien, à cause du préjugé qui existait contre ma personne (*prosôpon*). J'ai accepté de souffrir ce dont on m'accusait, afin que les hommes pussent recevoir sans encombre l'enseignement des Pères tandis que j'étais ainsi accusé, car je ne m'occupe pas de ce qui a été fait contre moi. Je n'ai pas écrit non plus pour que l'on ne crût pas que je fuyais la lutte parce que je craignais les travaux, moi qui, durant de nombreuses années, n'ai pas eu un instant de repos ni une consolation humaine, car voilà assez de maux qui sont venus sur le monde, et ils peuvent mieux que moi mettre en relief devant tout le monde l'oppression de la vraie foi.

IX. TRAITS DU CARACTÈRE DE NESTORIUS.

Dans le livre d'Héraclide nous trouvons trop de verbosité, ce qui rappelle les accusations de bavardage; il ne faut pas oublier cependant que l'auteur était arrivé à la fin de sa carrière et écrivait sur des sujets qu'il méditait et ruminait depuis vingt ans. On pourra encore mettre sur le compte d'une bile recuite durant vingt longues années la plupart de ses trop nombreuses vivacités contre saint Cyrille ; celui-ci l'avait d'ailleurs poursuivi personnellement avec un acharnement qui mérite peu d'indulgence. Du moins on ne trouve pas de défaillance, l'auteur a toujours cette belle audace qui l'avait jeté, durant son court épiscopat de trois ans, contre tant d'héré-

(1) Voir toute la lettre aux habitants de Constantinople, *Revue Orient Chrétien*, t. XV (1910), p. 275, et traduction du *Livre d'Héraclide*, p. 370-377.
(2) Hér., 518-519.

tiques, vrais ou supposés (1), et tant d'abus. Il se rend compte de l'impopularité de son nom et il se sacrifie pour ne pas être un obstacle à la proclamation de la vraie foi qui, dit-il, est la sienne.

J'avais demandé (2) plusieurs fois et j'avais réclamé de ceux qui avaient la confiance de l'empereur et qui semblaient mes amis, la grâce d'apprendre à l'empereur qu'il n'était pas question pour moi de la gloire humaine de l'épiscopat, mais que je désirais ma cellule (monacale); qu'il me fît cette faveur; mais qu'avant cela on fît, même sans moi, l'examen de la foi; afin qu'ils ne perdissent pas la foi à cause de leur passion contre moi. J'avais vu en effet les embûches et les luttes qui avaient eu lieu d'abord contre moi : comme il n'y avait contre ma personne (*prosôpon*) aucune cause pour m'accuser au point de m'exiler et de me déposer de Constantinople, ils en étaient venus à (prétexter) la foi. A cause de leur animosité contre moi, ils s'étaient passionnés aussi contre la foi. Il me sembla donc qu'il était convenable et utile de m'oublier moi-même, afin qu'eût lieu ce dont on avait surtout besoin; car lorsque l'inimitié est apaisée, que de fois on revient à soi.

Ce passage est confirmé par la lettre qu'il a écrite au chambellan Scholastique (3) et par celle des préfets (4). Il écrit encore :

Je ne voulais pas non plus (5) raconter et dire ce qui me concerne ni accuser les autres, surtout quand on parle du concile, si, à mon occasion, la foi elle-même n'était pas viciée et calomniée.

(1) Nous avons résumé toutes ces maladresses, causes de tant de rancunes, dans notre introduction à la traduction du *Livre d'Héraclide*.

(2) Héracl., 387-388.

(3) Loofs, p. 190-194; Lupus, ch. xv, p. 43-46. Nestorius écrit : « Si les choses qui concernent l'orthodoxie peuvent obtenir par votre zèle l'affermissement qu'elles méritent, *l'honneur épiscopal — j'en prends Dieu à témoin — sera très facilement répudié par moi*. Afin que tu ne t'imagines peut-être pas que c'est une fiction, *si la religion est affermie et l'orthodoxie rendue aux Églises, exige de moi que je vous dise dès lors adieu par lettre et que je retourne courageusement à ma première vie du monastère;* car rien n'est plus divin et plus heureux pour moi qu'un repos de ce genre. Mais je voudrais que les relations qu'ils ont envoyées contre nous et contre les très religieux évêques orientaux viennent en discussion devant le très pieux empereur qui aime le Christ, ou bien là en ma présence aussi, ou bien devant quelques-uns envoyés pour cela, afin qu'au moins par eux vous soyez excités à exterminer ceux qui ont tout troublé par leurs mensonges; car *de tout ce qu'ils ont rapporté, il n'y a absolument rien de vrai.* »

(4) Cf. Loofs, p. 195, note. Voir cette lettre chez Lupus, ch. xxiv, n° 115, p. 67.

(5) Héracl., 192.

Si l'on pense que je parle ainsi parce que j'ai souffert et que je n'étudie pas ces choses avec sincérité, que l'on ne croie pas à mes paroles. Car je ne cherche pas à m'attirer quelque secours des hommes, voici en effet que j'ai été immolé et que le temps approche où je vais me dissoudre et être avec le Christ (I Tim., IV, 6; Phil., I, 23) au sujet duquel celui-là a combattu contre moi. Si j'ai écrit, c'est pour que les hommes ne s'écartent pas de la foi droite à cause du nom du « jugement du concile ».

Mais quelqu'un dira (1) : Qu'as-tu à faire avec Flavien et avec ce qui a été fait contre lui et à son occasion? Pour toi, en effet, tout le monde t'a anathématisé et t'a exilé; tout ce que tu ajoutes après cela tu le fais à ton détriment; c'est pour toi une accusation et non une excuse simple et juste.

Ce que je dis, plus haut, plus bas et toujours, c'est que je ne cherche pas à me faire aimer par de tels hommes, mais je désire vivement que, par mon anathème, ils soient sauvés du blasphème, et que ceux qui seront sauvés confessent Dieu saint, puissant et immortel *sans changer la forme de Dieu qui est incorruptible contre la forme de l'homme qui se corrompt,* et sans mêler le paganisme dans le christianisme, mais en confessant Dieu, tel que sa forme est, et en confessant l'homme tel qu'il est dans sa forme, *de manière que passible et immortel soient confessés des formes des natures;* afin que le christianisme ne confesse pas un changement de Dieu ni un changement de l'homme, à la manière de l'impiété du paganisme. Qu'il soit donc en vérité oui oui et non non, sauveur et sauvé, de manière à confesser *que le Christ est Dieu et homme* en vérité et par nature, qu'il est par nature immortel et impassible en tant que Dieu, et mortel et passible par nature en tant qu'homme. *Il n'est pas Dieu dans les deux natures ni encore homme dans les deux natures.* Mon but et mon souci sont que Dieu soit béni et loué sur la terre comme dans le ciel. *Que Nestorius soit donc anathème, mais qu'ils disent de Dieu ce que je les prie de dire;* car je suis de ceux qui sont avec Dieu et non de ceux qui sont contre Dieu, de ceux qui, sous prétexte de piété, outragent Dieu et font qu'il n'est plus Dieu. Car il (Dieu) combat ceux que je combats et ceux qui combattent contre moi combattent contre lui; aussi je suis prêt pour lui à tout endurer et souffrir, *et plût à Dieu que, par mon anathème, tout le monde en arrivât à se réconcilier avec Dieu,* car rien ne m'est plus grand et plus cher que cela. *Je ne refuserais pas non plus de dire le contraire de ce que j'ai dit, si je savais qu'ils veuillent dire le contraire de ce que je dis en quelque manière que ce soit;* eux seraient de Dieu et, par ces choses, je serais honoré près de Dieu, *pour les (propriétés) de Dieu que j'ai regardé comme Dieu et non comme homme* (2)...

« Je parlerai de ce qui a été connu peu à peu de tout homme, non pour être accueilli des hommes et pour en recevoir du secours, car je m'éloigne de toutes les choses humaines : je suis mort au monde et je vis pour celui

(1) Héracl., 257.
(2) Héracl., 507-508.

qui m'a vivifié, mais je parlerai pour ceux qui ont été scandalisés (1). »

« Je ne me suis pas écarté de la rectitude des orthodoxes et je ne m'en écarterai pas jusqu'à la mort. Bien que par ignorance tous luttent contre moi, même quelques orthodoxes, et qu'ils ne veuillent pas entendre et apprendre (quelque chose) de moi, il viendra des temps où ils apprendront des hérétiques même, en luttant contre eux, comme ils ont lutté contre celui qui a lutté pour eux (2). »

« Qui se défendra de pleurer en se rappelant les maux qui ont été faits à Éphèse ! Plût à Dieu que cela eût eu lieu contre moi et contre ma vie et non pour l'iniquité ! Je n'aurais pas usé de ces paroles envers un homme qui aurait pu me faire justice, mais seulement envers notre Sauveur Jésus-Christ qui est le juste juge et pour qui j'ai accepté aussi de souffrir patiemment pour que tout le corps du Christ ne soit pas accusé (3). »

Il est plein d'indulgence pour les orientaux qui l'ont abandonné lorsque Cyrille leur eut fait imposer par Aristolaüs, comme condition de paix, d'anathématiser « Nestorius et ses doctrines impies » :

« Mais quelqu'un s'indignera : « Pourquoi n'ont-ils pas maintenu ce qu'ils avaient jugé une fois ? « Ils se sont peu préoccupés de ce qui avait été fait contre moi, car *ils avaient à redresser et à publier la foi et à pacifier les églises.* De même qu'un tyran venu pour piller et qui ne peut prendre la ville, cherche à obtenir, en témoignage de paix, la mort de celui qui combattait pour eux contre lui ; afin, s'il l'obtenait, que la ville soit vaincue ; de la même manière, celui-là (Cyrille) demandait aussi ma déposition qui lui fut donnée *sans jugement.* Mais laissons cela ; je ne me préoccupe pas de ce qui a été fait contre moi, mais seulement de la paix des églises. *Je souffre tout pour la paix des églises.* Mais tout lui était opposé (4). »

Ils arrivèrent à cette paix et à cette unanimité, et tous pensèrent à la fois qu'ils avaient fini de souffrir, puisqu'ils m'avaient livré à mon ennemi. Parce qu'ils craignaient, ils disaient : « *Mieux vaut qu'un homme soit opprimé et que la foi subsiste.* » *Plût à Dieu que c'eût été vrai !* Comment cela ne m'aurait-il pas plu ? Au contraire je me serais réjoui vivement de l'heureuse issue de ce qui les préoccupait. Mais, au contraire, ils souffraient de m'avoir abandonné, et de ce qu'ils laissaient dire, et aussi de ce qu'on ne leur laissait plus dire, (à savoir) ce que j'avais dit moi-même et ce pourquoi ils m'avaient chassé (5).

(1) Héracl., 451.

(2) Héracl., 137. Nestorius fait allusion aux attaques contre Théodore de Mopsueste et Flavien de Constantinople qui ont obligé un certain nombre de ses ennemis à revenir à son camp pour combattre les monophysites. Cf. *supra*, VIII.

(3) Héracl., 200.

(4) Héracl., 453.

(5) Héracl., p. 457.

La lettre de Théodoret au « très saint Nestorius » pour le prier d'engager Alexandre de Mabboug à accepter la communion de Jean d'Antioche afin de détourner les calamités de son troupeau (1), devient donc très vraisemblable : Nestorius avait assez de détachement pour conseiller à ses amis de l'abandonner en faveur de la paix de l'Église si la foi ne devait pas en souffrir, ce qui était le cas ici au jugement de Théodoret. Il eut la consolation de voir, comme il le dit, « le salut de Dieu » : Dioscore condamné, Flavien réhabilité, la doctrine des deux natures clairement formulée par saint Léon. Aussi concluait-il, en l'an 451 :

Pour moi, j'ai regardé les souffrances de ma vie et tout ce qui m'est arrivé en ce monde comme une souffrance d'un jour, et je n'ai pas changé durant toutes ces années. Voici qu'approche pour moi maintenant le temps de ma mort et chaque jour je prie Dieu de me délivrer, moi dont les yeux ont vu le salut de Dieu.

Fin. Réjouis-toi en moi, désert, mon ami, mon nourricier et ma demeure; (et toi aussi), exil, ma mère, qui, même après ma mort, garderas mon corps jusqu'à la résurrection par la volonté de Dieu. Amen (2).

X. CONCLUSION.

Le fond du débat : le mode d'union des natures, ne pouvait être compris; saint Cyrille le proclamait « ineffable et incompréhensible »; Nestorius était un peu moins modeste, mais sa condamnation a dû lui prouver que lui non plus n'avait pas su trouver des paroles adéquates.

On comprend par contre très facilement les imputations mutuelles des adversaires et leurs réponses. Ceux qui disaient « deux natures » étaient censés partager le Christ en deux, faire de lui un simple homme et, par suite, faire de la Vierge la mère d'un homme; ceux qui disaient « une nature après l'union », ou « une nature incarnée », étaient censés mélanger Dieu et l'homme, sacrifier la nature humaine à la nature divine ou soumettre Dieu de toute nécessité aux souffrances, comme l'âme est soumise de toute nécessité aux souffrances du corps.

(1) Lupus, ch. CLXX, n° 258, p. 311.
(2) Héracl., p. 520-521.

Chacun condamnait d'ailleurs les corollaires que ses adversaires croyaient pouvoir déduire de ses principes.

Avant Éphèse aucune formule n'était irréprochable; n'étaient-elles pas obligées d'ailleurs de se mettre en harmonie, en quelque point, avec l'incompréhensibilité du mystère qu'elles avaient l'audace de vouloir définir (1); la preuve aussi qu'elles étaient imparfaites, c'est que de la formule de Nestorius est né le schisme nestorien, et de la formule de saint Cyrille est né le schisme monophysite. C'est ici, au premier concile d'Éphèse, qu'il faut chercher l'origine des deux schismes, et les troupes monophysites, avec les textes et la formule apollinaristes du pseudo-Jules, du pseudo-Félix et du pseudo-Athanase, ont contribué à écraser Nestorius. Celui-ci a compris son impopularité; il a vu que ses actes inconsidérés, sa présomption, son orgueil et ses persécutions arbitraires, cimentaient la troupe bigarrée de ses adversaires (2); il a donc demandé à se retirer

(1) Elles ont toutes besoin d'être interprétées avec une certaine bonne volonté. Par exemple, d'après nos théologiens, nous reconnaissons avec Cyrille « l'union substantielle de l'humanité et de la divinité » et c'est par là que nous réfutons « les blasphèmes de Nestorius »; mais il faut entendre que cette union est substantielle sans l'être, *puisqu'elle n'a pas lieu en une substance*, comme le voulait Cyrille lorsqu'il la comparait à l'union de l'âme et du corps, *mais en deux substances* (cf. *supra*, 1910, p. 369). Elle est même beaucoup moins « substantielle » que Nestorius ne la concevait, car — Sévère d'Achmounaïn l'a déjà fait remarquer (*supra*, 1910, p. 391) — il a dit que les deux natures subsistaient après l'union (et c'est pour cela que les monophysites l'ont condamné), mais il n'a pas dit clairement que chaque nature conservait ses propriétés et ses opérations après l'union, au contraire il paraît, au moins dans ses premiers écrits, ne donner aux deux natures qu'une autorité, une dignité, une puissance, une énergie, une volonté (cf. Loofs *loc. cit.*, p. 397, col. 2); l'union telle qu'il la concevait était donc plus « substantielle » que la nôtre, car elle unissait davantage les substances, et il n'est pas évident que le concile de Chalcédoine « a défini l'union substantielle contre les blasphèmes de Nestorius ». Cyrille a encore plus besoin de bonne volonté : lorsqu'il dit « union naturelle », « un par nature », on admet que cela veut dire « union vraie » « un en vérité »; lorsqu'il parle « des souffrances du Verbe », « de la mort du Verbe », on admet qu'il ne s'agit pas de la nature, mais de la personne; lorsqu'il dit « une nature du Verbe », on admet que cela veut dire deux natures, grâce au mot « incarnée » qu'il ajoute. On passe volontiers sur les irrégularités du premier concile d'Éphèse et sur les procédés employés par Cyrille pour faire condamner ses adversaires : Nestorius d'abord et les Orientaux ensuite. Nous n'y contredisons pas, mais nous espérons qu'un jour viendra où un peu de cette bonne volonté s'étendra jusqu'à Nestorius.

(2) Voir la traduction du *Livre d'Héraclide*, p. VI-VII, et 363 à 364, où l'on trouve l'énumération d'un certain nombre de ses « maladresses ».

dans son monastère, et il a laissé aux Orientaux le soin de défendre leur formule commune. Grâce à son abnégation, la paix s'est faite, à condition que les Orientaux anathématiseraient Nestorius et ses doctrines impies — doctrines qui n'étaient aucunement désignées dans l'acte d'union, car il n'aurait pas été possible d'en tomber d'accord (1) — et que Cyrille laisserait « partager les propriétés du Christ aux deux natures : les souffrances à la nature humaine, la gloire à la nature divine ». C'était en somme le triomphe de la formule de Nestorius, triomphe mitigé cependant, car Cyrille, pour ne pas mécontenter Acace de Mélitène, semblait reprendre d'une main ce qu'il donnait de l'autre et écrivait que ce partage n'était qu'une question de mots.

Eutychès croyait continuer l'œuvre de saint Cyrille, à laquelle il avait collaboré, lorsqu'il voulait imposer la locution : une nature, la nature du Verbe (2); il fut condamné, et Dioscore, sur le désir de l'empereur, dut le réhabiliter au second concile d'Éphèse. On lui donna cependant ici une leçon de théologie, dont les Jacobites (monophysites mitigés ou diplophysites) ont fait leur profit : « Dire une nature après l'union, implique mélange et confusion; il faut dire *une nature incarnée* pour parler comme Cyrille (3). » Et le concile de s'écrier : « Dioscore et Cyrille ont une même foi. Anathème à qui dit deux natures. Que celui qui divise soit divisé et mis en deux. » La formule de Nestorius et des Orientaux était à nouveau condamnée et remplacée par la formule de saint Cyrille entendue dans un sens monophysite ou plutôt diplophysite : deux natures en une seule, mais sans mélange ni confusion.

Dioscore avait en plus anathématisé saint Flavien et saint Léon, aussi il fallut un nouveau concile pour reprendre en sous-œuvre les questions qui s'étaient posées lors du premier concile d'Éphèse, et donner une formule définitive en amalgamant

(1) Saint Cyrille a voulu les préciser (Lupus, ch. cxciv, p. 385; cxcv, p. 387), mais sans succès, semble-t-il; en particulier les erreurs qu'il prête à Nestorius dans sa lettre à Aristolaüs (Lupus, ch. ccix, p. 431) : de dire « que la sainte Vierge n'est pas Mère de Dieu » et de nommer « deux Christ-Fils », sont de pures amphibologies basées sur les conceptions différentes de deux natures ou d'une nature (incarnée).

(2) Cf. *supra*, 1910, p. 378.

(3) Cf. *supra*, *ibid.*

celles qui étaient restées en lutte depuis lors. La locution « Un seul Seigneur en deux natures, sans que l'union ôte la différence des natures, en une seule personne », est celle de Nestorius et des Orientaux, et « une seule hypostase » est la locution de saint Cyrille. Les mots « sans confusion, sans changement, sans division, sans séparation », évoquent toutes les luttes christologiques précédentes : Nestorius et saint Cyrille les admettaient, mais se reprochaient mutuellement de ne pas les admettre. Les mots « la propriété de chaque nature étant conservée » donnent à Nestorius et aux Orientaux plus peut-être qu'ils n'auraient osé demander. Enfin « il n'est pas divisé ou séparé en deux personnes » condamne le nestorianisme classique, tel que les imputations de saint Cyrille l'avaient constitué, mais que Nestorius et les Orientaux n'avaient jamais professé.

Nestorius aurait certainement souscrit la formule de Chalcédoine. Nous en avons pour garants son témoignage dans le *Livre d'Héraclide* et dans la *Lettre aux habitants de Constantinople* (1), ainsi que le témoignage des Orientaux, de Théodoret et de toute l'Église jacobite. Sa doctrine était en somme celle des Orientaux, de Flavien et de Léon, et les tendances (hypostase et définition de la personne) qui le caractérisaient, et *qui nous permettent aujourd'hui de justifier sa condamnation à Éphèse*, étaient alors au second plan. La véritable question en effet, agitée depuis Éphèse jusqu'à Chalcédoine, et à côté de laquelle toutes les autres semblaient secondaires ou sans importance, était la question des deux natures : les adversaires, en dehors des questions personnelles, étaient les uns diphysites, les autres monophysites stricts ou mitigés.

La cause exacte du débat « une ou deux natures après l'union » a échappé non seulement aux traducteurs latins comme nous l'avons dit (2), mais à la plupart des auteurs; elle est cependant évidente pour qui veut lire les lettres de Cyrille et de Nestorius, les imputations mutuelles des Orientaux et des partisans de Cyrille, la formule d'union et les commentaires qu'elle a suggérés, la condamnation d'Eutychès et sur-

(1) Cf. Traduction du *Livre d'Héraclide*, p. 370-377.
(2) Cf. *supra*, 1910, p. 368-369 376-377, 382.

tout les clameurs des Égyptiens au conciliabule d'Éphèse; la question des hypostases était secondaire, car chacun la rattachait à la précédente; quant à la définition philosophique de la personne (*prosôpon*), on ne s'en préoccupait pas; toute la lutte était circonscrite entre le diphysisme et le monophysisme plus ou moins mitigé. Il est donc certain que le concile de Chalcédoine donnait satisfaction aux Orientaux; il aurait dû aussi rallier tous les partisans de Cyrille, puisqu'il consacrait sa formule de l'union hypostatique, mais les malentendus qui n'avaient pas été dissipés au premier concile d'Éphèse avaient jeté de profonds germes, les éléments populaires déchaînés jadis ne voulaient plus rester dans leur rôle, et l'unanimité des évêques ne put empêcher le schisme monophysite, beaucoup plus dangereux que le schisme nestorien, car il a semblé, à certaine époque, mettre le catholicisme en péril (1).

Pourquoi le premier concile d'Éphèse ne fut-il pas mis à même de discuter et d'éclaircir les deux formules en présence, pour prendre dans chacune d'elles ce qui représentait le mieux la tradition apostolique et pouvait parer aux inconvénients de l'une des deux formules prise isolément? N'était-ce pas chose possible puisque chacun repoussait les erreurs qu'on lui prêtait et que tous en somme voulaient, par des voies différentes, arriver au même but; ne pouvait-on faire ainsi l'économie de trois conciles et de deux schismes? L'obstacle nous paraît avoir été la nature humaine, qui est faible et mauvaise et qui ne dégage les solutions qu'à l'aide de longues approximations suc-

(1) Au commencement du VIe siècle en effet, lorsque les monophysites zélés, rhéteurs et hommes de loi formés aux écoles d'Alexandrie et de Beyrouth, eurent influence sur l'empereur Anastase, les sièges patriarcaux de Constantinople, de Jérusalem, d'Alexandrie et d'Antioche furent occupés simultanément par leurs créatures. Leur but était d'abord de condamner le concile de Chalcédoine, c'est-à-dire un concile vraiment général, où plus de six cents évêques s'étaient trouvés unanimes (hors Dioscore seul), et ensuite d'anathématiser la lettre de saint Léon, c'est-à-dire un écrit dogmatique promulgué, autant que nous pouvons le conjecturer, *ex-cathedra*. Car les évêques monophysites du concile de Tyr, dirigé par Sévère d'Antioche, était en communion avec Jean d'Alexandrie, Timothée de Constantinople et Élie de Jérusalem, aussi l'historien monophysite conclut : « Et ainsi, *à l'exception du siège des Romains*, tous les évêques étaient à nouveau d'un accord unanime au sujet de la foi. » On devine quel danger auraient couru les dogmes fondamentaux du catholicisme si la Providence n'avait empêché la réunion d'un concile général, comme la coutume était alors d'en réunir lorsque la chrétienté était divisée.

cessives. Les formules douteuses de Nestorius méritaient une condamnation, et cette opération stratégique, basée sur l'éloignement peu justifié des Orientaux, a été menée de main de maître. Si Nestorius avait été chargé de la direction du concile, il n'aurait sans doute songé, lui aussi, qu'à condamner la formule de son adversaire, sa suffisance et l'orgueil qui perce dans ses lettres nous en assurent (1); les persécutions sans nombre qu'il a dirigées contre de prétendus hérétiques et son manque de pondération nous empêchent même d'attribuer à ses plaintes l'importance qu'elles méritent peut-être; nous sommes tenté de dire simplement, avec l'historien Socrate, que sur le terrain de la poursuite des hérétiques où il était cependant si expert, il a trouvé son maître à Éphèse (2). En somme, demander à saint Cyrille de ne pas se borner à condamner des tendances hérétiques certaines, mais d'accorder à son « ennemi » de soumettre encore sa propre formule à l'examen, pour arriver du premier coup à la formule définitive, est trop demander à la nature humaine et tel qui le blâme, s'il veut se consulter, n'aurait pas mieux agi à sa place. Il fallait encore plusieurs tâtonnements (3). Pourquoi les habitudes prises, ainsi que les susceptibilités et les jalousies orientales, que l'on trouve d'ailleurs par toute l'histoire, n'ont-elles pas permis à saint Célestin de revendiquer, pour lui ou pour ses représentants romains, *la direction* du premier concile d'Éphèse!

(1) Dans le cas intermédiaire où les deux partis auraient été de force à peu près égale, certaine lettre du comte Jean à l'empereur nous fait croire qu'il aurait pu y avoir des voies de fait, et que le résultat aurait été moindre : « Ne fieret pugnæ conflictus, intermiscui eis militum turbas, circa loca utrique parti contigua... propter rabiem, quæ inter eos nescio unde provenit... dicentibus his, qui convenerant cum Cyrillo, se nullo modo posse vel ipsum adspectum Nestorii sustinere... quamvis videam execrabiles et implacabiles ad invicem Deo amicissimos episcopos, nescio unde ad tantam usque tristitiam asperitatemque pervenerint. » Lupus, ch. XVI, p. 47-49. Cf. Labbe, III, 723.

(2) Cependant nous croyons, avec Théodoret, qu'il ne faut pas lui fermer « la porte de la pénitence » (*supra*, p. 3); mais le lire avec indulgence et lui tenir compte de son abnégation et de ses protestations dernières.

(3) Au point de vue apologétique, l'histoire de Nestorius montre de plus en plus l'influence dogmatique de la papauté. C'est le blanc-seing, donné par saint Célestin à saint Cyrille, qui a fait admettre par toute la chrétienté ce que celui-ci avait fait en l'absence de trois patriarches et de leurs représentants. Saint Célestin d'ailleurs, s'il a peut-être été trop confiant, n'avait pas tort de croire que les formules de Nestorius devaient être expliquées, et Nestorius ne lui adresse aucun reproche.

Les auteurs de la *Perpétuité de la foi* ont trouvé à cette cote mal taillée une autre raison, d'une dureté déjà janséniste, mais qui est du moins sans réplique : Tandis que la nature humaine, faible, bornée et mauvaise, nous paraît être une cause suffisante des imperfections, ils mettent en jeu la Providence divine elle-même : selon eux, les formules de saint Cyrille et de Nestorius étaient incomplètes, obscures, dangereuses pour certains, et la véritable formule n'a pas été dégagée dès le premier concile d'Éphèse, mais l'a été seulement à Chalcédoine, parce que Dieu voulait permettre que son Église fût attaquée par les hérésies des nestoriens et des monophysites auxquels les paroles obscures ont servi de pierre d'achoppement. Si les deux adversaires avaient discuté paisiblement à Éphèse sous la direction du pape ou des Romains, et si l'on y était tombé d'accord d'une formule sans obscurités, il n'y aurait pas eu d'hérésie, or il faut qu'il y en ait, selon saint Paul : *Oportet haereses esse* (1).

F. Nau.

(1) I Cor., xi, 19. Cf. *Perpétuité de la foi*, édition Migne, Paris, 1841, t. I, col. 65. — Richard Simon indique encore, comme cause des schismes, le caractère des Grecs de cette époque-là, qui étaient de « grands disputeurs » ; « le plus souvent, dit-il, leurs disputes n'étaient que de métaphysique et de pures équivoques d'où ils tiraient ensuite des conséquences à leur manière, venant enfin aux injures et par là les choses devenaient irréconciliables ». (*Histoire critique des dogmes... des chrétiens orientaux*, Trévoux, 1711, p. 95). — Voir, pour Nestorius, le livre, déjà cité, de M. Béthune-Baker, et, contre Nestorius, l'article du R. P. Martin Jugie, *Échos d'Orient*, t. XIV (1911), p. 65-75.

ՊԱՏՄՈՒԻ ՏՐ ԵՂԻԵԱՑ ՔԱՀԱՆԱՅԻ, ԽԱՐԲԵՐԹՑՈՑ ։

Ցայդ լեցի և ծանուցումն քսի հաւատելոցդ, և արեամբ գնել քահանայից և ժողովրդոցդ և ածասէր իշխանացդ ։ զի այս տր եղիայ քահանայիս որ է 'ի քաղաքէն խարբերդու 'և 'ի յազգէն ասորոց 'ի սբ յակոբ մծբինչ հայրպտն. և սբ երբեմ խորինն և 'ի յազգէն միխայէլ պտրգէն. և սբ պարսամանց ճգաւորցն ։ - և 'ի յազգէն ասորոց են սբ և 'ի ինքնատիոս սբ հայրպտէն... Վ.սչ ունէր սա զճգնուիս լաւ և ընտիր և էր ժամասէր և ճարտարաբան, և հմուտ ամ զրոց մատենից գիտուեց ։

Այլ և 'ի սկզբանէ մարդկան թշնամին էր ստնչ, յարոյց զփորձանս 'ի վր սբ, և եղև զի չարացան ազգն տաճկաց քաղաքին խարբերթու. և կամէին առնուլ զեկեղեցիքն 'ի ձեռաց քրիստոնէից, զի կայր 'ի քաղքն այն յեկեղեցիս վեց ։ վս այսր պտճռի չարացան. տաճկունքն և ասացին. զի շտ է ձեզ այսքան եկեղեցիս. զի դն և դն ձեզ բաւկն է. զի երկուսն կամէին առնուլ և զի արասցեն մզկիթ. և մետրէսէ, որ սօֆտանին կարդն ։ մեկն սբն ստեփաննոս և միուսն սբ կարպտու յեկեղեցիքն ։ վս այն զի բոմ վիշտս և զնեղուիս հասուցանէին քահնչից և քրստոնէչից ժողովրդոցն. և միշտ կասէին թէ դուք զմեզ կանարզէք. և մէհէմէտին մեր փղամպէր չէք ասեր. վս այն պարտ է զեկեղեցիսն ձեր 'ի ձէնջ առնուլ. և զձեզ սուր քարշել. և զձեզանէ աւելի խարաճ առնուլ. և ձեր մեռելն դ օր արտաքս թողուլ ոչ թաղել. և մեռելոց միրասն առնել և ապա հրման տալ թաղել, զայն ևս չուանով քարշել ։ -

Եւ այսպիսի բանիւ ահեցուցանէին ։ Եւ ղրձլ ասէին թէ դուք Այ մի, եւ փիղամպէրին հաղ չէք ասեր ։ Եւ քահանայքն 'ի դէմ նց պակուցել ահիւ և դողուբ ասէին թէ մեք ևս այդպս կասեմք, և

Ասացին քահնքն. թէ իսայ Ալլահըն գուլու տուր, վէ մէրիէմ ճարիէսի տիր, վէ մէհէմէտ ռէսուլ տիր : յայնժամ ասաց անօրէն ղատին. թէ դուք որ այդպէս կասէք նէ լաւ քահանյ էք. ձեր յեկեղցիքն առ ձեզ դարձուցանեմք և դասորոց եկեղեցիքն կառնումք. յետոյ անիրաւ ղատին երեր վկայ կացոյց թէ սք էհլի իման են. իսկ դանշմաներն ասացին թէ՝ նէ տերսինիզ քէշիշլեր, սէօյլէին քի պիզոտ իշիտելիմ, կրկնեցին քահանայքն զբանն թէ՝ Ալլահ պիր վէ փիղամպէր հագ, իսա ալլահն գուլու տուր վէ մէրիէմ ճարիէսի տիւր, վէ մէհմէտ ռէսուլ տիւր : ~

Եւ յորժամ լուան զայս տաճկունքն միաբան աղաղակեցին և ասացին թէ՝ այսպս ասողքն տաճիկ է. ահա դու տաճկացք ըմբռնեցին քահանյքն և եղին ի բանտի. և ոչ կարացին գտանել զհնարս փրկուե սց : Յետոյ բերին զայս Հոգևոր հայրն Տր եղիայ Քահնյն ասորոց, որ Թարգմնի ասորոց լեզուաւ ռապպի անվանայ. և ասացին սմա թէ քո ընկերքն տաճկացան. դու ևս պիտոր տաճկանաս, որ զեկեղեցիքն առնումք մեք : Պտսխնց տր եղիայն և ասաց՝ ես ոչ ուրանամ զքս ածն իմ և ոչ տաճկանամ : օվ քէշիշլեր ահմաք իտիլեր, վէ քիթապտէն պիլմէզլեր իտի, անքն իչին էոյկ տէմիշլեր : Ասացին տաճկունքն թէ՝ անլեր ահգմաք իտիլեր սէն ալիմսին, կել սէն միւսրոման օվ, սանա զիյատէ մանսուպ վերէլիմ. և բզմ հարց և փորձ մտել ը նմ. և ասեն թէ դուք քեաֆիր էք. ը Ածն կամիք ասել. յէսէին ած կասէք. և մարիամու ածածին : և զայս լուել քահնյն խորհեցաւ 'ի մտի իւրում. եթէ ես այլ այն քահանայից պէս ասեմ. զիս ևս հետ նց տաճկացար կասեն : Եւ զօրուքն այ զհնարս մտածեց. և ասաց նց թէ՝ պէն նասըլ սիզ իլէն սէոյլէշէիմ, էօկիւնզէ կէչէնի գաբարսընըզ վէ արտընզայ կէչէնինի թէբէրսինիզ : Ասացին այն Տաճկունքն թէ քէշիշ պիզի իթ իլէն էշէկ մի էթտին. զէրէ սրան քէլզ տիր վէ թէբէն էշէկ տիր : Եւ տր եղիայն. պէն սիզէ պիր չիւտ ճէվապ սէօյլէտիմ. քիւֆուր թութուզ տառըլրսընըզ. պէն սիզիլէն նիճէ սէօյլէշէիմ :

Ասացին տաճկունքն թէ. նէ տիր պունուն մանասի. Եւ ասաց տր եղիայն, Ալլահ պիր. վէ փիւղամպէր հագ վէ իսայէ ալլահ տէյինճէ, աթէշէ եաղարսնզ ատէմի :

Եւ ասացին տաճկունքն թէ կէլ իշխմիպէ շարթ գոյեալքմ, սէնի-յիլէն քիթապճայ սեօյլէշելիմ. էյէր սէն պիպլի իսկէթ էթտին վէ ազմզլի գանտըրտըն, նէ հօշ. եօք՝ էյէր պիպ սէնի ալի էթտիք քիթապ գաւլինմէ սիզի մուսուրման էտէրիպ, վէ քիլիսէլէրինզի սիզին էլինիզտէն ալըրըզ, նէ տէրսին քէշիշ : յայնժմ բոլորն եղեալ մկրտիչ վարդապտն և յօհաննէս եպսկպսն, և քահնչքն և ժողովուրդքն ամենեքեանն ասացին. պիզիմ թարաֆըմզտան վէքիլ պու քէշիշ տր եղեայ տիր. էեօլուրսէք պէրապէր վէ քալրսաք պէրապէր : այսպս շարթ եղին :

Յետոյ ասաց տր եղեայն թէ՝ այսօր ինձ մէօհլէթ տվէք որ վաղիւն գամ խօսիմ հետ ձեզ, գրով և քիթապով : Եւ ասացին տաճիկքն թէ այդպս թող լինի : և գնացին քհնքն և ժողովուրդքն և վարդպտն 'ի դուռն սբ ածածնայ. հսկում և պաշտօն մատուցին. և աղաչեցին զած. և ասցին. Ծր փրկեա զմեզ 'ի ձեռց անօրինաց : և այլն...

Եւ 'ի վաղիւն առաւօտեան եկին անհաւատից չաւուշներն թէ՝ շուտ եկէք. ամիրայքն և զատին տիւան են արարեալ. կոչեն զձեզ : յայնժմ տր եղեայն յուսալով առ յած զմտն 'ի յանձն էառ ել գնաց 'ի մէջ նց. և զիտակ էր զ ապզի լեզու. արապի. Սիւրիանի. մարունի. և հայոց : Եւ 'ի բաժանիլն 'ի սիրելեցն, համբուրեց զեկեղեցին զսբ սեղանն, և զաչն վարդպտոյ. և ասեն ամեքն տր ըզ քեզ եղեցի : և էառ զ գիրքն, թէվրատն մօվսէսի. զէպուռն զաւթի. զաւետրնն քսի. և զմուսաֆին սարգիս բուխարայուն : Եւ յորժմ գնց տիւանն. զի ետես որ նստել էին ի զանշման այսինքն մեծամեծ այլազգիք. զատին և մօլլայքն. և ամիրայքն, միւտէրիզքն, և սէյտիքն և այլ բազմուի յոյժ ուր ոչ զոյ թիւ նց. զի ուրախանային թէ այսօր քէշիշներն կու տաճկցնեմք. և ըրիստոնյքն 'ի մէջ ահի և երկիւղի կային. թէ ոպ աղատելոյ եմք 'ի ձեռ այ այսքն անօրինաց : քանզի դատուն յառջմնէ նեստորի երէց էր. յետոյ ուրացել զհաւատն. զի յոյժ հակառակ էր օրինայ, և յետ ուրացուեն, կրկին ևս յոյժ հակռկ լինէր :

Եւ եմուտ տր եղեայն 'ի մէջ նց. և ետուր բրև և ասց սէլամնի ալէքիւմ էհլի շերիէթ. սէլամնի ալէքիւմ էհլի մարիֆէթ. սէլամն

ալէքիւմ էհլի թարիղէթ. սէլամն ալէքիւմ էհլի հագիգէթ։ (ծանեբուք եղբբք. շէրիէթ իմաստուն դատիքն են. և միւֆտիքն են։ մարիֆէթ՝ ասելն խելքն է միտքն է՝ և էտէպ էրքեանն է։ թարիղէթ ասելն մեծամեծ մանսուպի տեարքն են։ հագիգէթ ասելն հաւատքն և ածպաշտուին է։) Եւ նք ասցին օթուր քէշիշ. և նա չոգաւ նստաւ յիշելով անունն յսի քսի։ և ասաց նց բացէք զդուռն զի զոր ինչ խօսելոց էք. և ես տամ ձեզ պատսխնին։ Եւ նք ասացին. թէ ճէննէթ զաբուսի մէհէմէտին տիր, վէ ֆաթմայ զաբուճիսի տիր. քիմ քի մէհմէտին ատնի վէրիրսէ. ֆաթմայ զաբուի աչար իչէրի ալբր. զէրէ մէհմէտին ատի ճէննէթ զաբուսինին իւստինտէ եաղբլի տիւր. քիմ սալավաթ կէթիրիրսէ՝ անա աչար իչէրի ալբր, (մէհէմէտ իպնուհաշու վէլէտ ապտուլլահ. ֆաթմայ հալասի տիր.) և Ասաց տր եղնայն թէ առանց վկայի ես ոչ հաւատամ, թէ ձեր ասմունքն և թէ մերն. յորոց խօսկն գրոց է՝ նա է շիտակ։

Ասացին տաճիկքն, քէշիշ պիզ քիթապա ինամ կէթիրիրիզ Ասաց տր եղնայն. ճէննէթին զաբուսի մաղրպտամբտրը մաշրբպտայմի տրը. շմալտայմբտրը, գալէտէմբտրը։ (մաղրպ արևելքն է, մաշրպ, արևմուքն է. շմալ՝ հիւսիս է գալէ հարաֆ է.) և նք ոչ կարացին տալ նմա պատսխնի։ ոմանք կրկնեցին թէ՝ ճէննէթին զաբուսինտա մէհմէտին ատի եաղբլի տիր։ Եւ դրձ ասց տր եղնայն թէ՝ շիտակ կասէք դուք, ամմայ լաքին, ճէննէթին զաբուսի նէտէն տիր. ալթուն մի տիր. կիւմիւշ մի տիր. լալ մի տիր. եազութ մի տիր. ճէվեր մի տիր. պիլլօրմի տիւր. թոբրաղ մի տիւր թահտայ մի տիր. սրչայ մի տիր. ամէշ մի տիր. նուր մի տիր. և նք ոչ կարացին տալ նմ պատսխնի։ Դրձ ոմանք եկին յառջ և ասացին թէ, սահիհ մէհմէտին անունն գրել կայ 'ի վրյ դրանն։ Դրձ ասաց տր եղնայն. օլ ճէննէթ զաբուսինին իւստինտէքի եաղի քի վար. միւրէքէպմի տիր լաճվերտ մի տիր. եալտրզ մի տիր. և նք ոչ կարացին տալ նմ պատսխնի։

Դրձ կրկնեցին միաբան կարդացողքն և ասացին թէ՝ ստոյգ որ մէհմէտին անունն 'ի վր դրանն գրել կայ. և ֆաթման զաբուճին է, քէշիշ սէն նիչին ինքեար էտէրսին տողրու սէօլէմէզսին։ Ասաց տր եղնայն պէն եալան սիզ կէրչէկ, տէյին պանայ, օլ եաղի քիմ եաղ-

տի. մէլայիք մի եազտի. մէհէմէտ մի եազտի ոչ ետուն պտսխնի։ Դրձլ ասաց տր եղիայն թէ, ֆաթմայ թէն իլէն մի տիր. բուհ իլէն մի տիր. էօլու մի տիր. տիրի մի տիր, վէ քիմ կէօրտիւ օլ եազըի, վէ պու մուշտուլուղը սիզէ քիմ կէթիրտի, ղ քիթապտայ եօք տուր. զէպուրտայ եօք, թէվրաթտայ եօք, ինձիլտէ եօք, ռապանի պիսարի քիթապընտայ եօք. (ռապանի պիսիրայ մէհէմէտին ուստասի տըր.) եա նէտէն պիլէլիմքի մէհէմէտին ատը եազըլտիր տէրսինզ, զէրէ ղ քիթապ շահատէթլիկ էթմէզ։ Յայնժմ բարկացան տաճկունքն և ասացին թէ՝ իսա նէ տիր, մուսայ նէ տիր, իպրահիմ նէ տիր, վէ իսուֆ նէ տիր, մէհէմէտ նէ տիր, սիզին նասրանի քիթապինտայ, նիձէ շահատէթլիկ էտէր։ (Ծաներուք եղբարք իսայ Քս է։ մուսայ մովսէս է։ իպրահիմն հայր Աբրահամն է։ իսմայէլ՝ հազարայ որդին է, որ սք այն ցեղին էն։ իսախն սահակն է. եազուպն, յակոբ նահապետն է, իւսուֆն, յովսէփ զեղեցիկն է։) Յայնժմ զօրացաւ տր եղիայն Այ զօրուբն և սք կուսին մարիամու բարեխօսուբն, և ասաց, իսմայէլ սէյտի զոչախ տըր, եազուպ իպնի իսրայէլ տիր, յուսուֆ մսրայ սուլթան տըր. վէ իսայ բուհուլլահ տիր. քի վահէթտէն էնտի. մէրիէմ պիքիրայ զըզտայն թէն ալտը հէլլ օլտու. տօղտու զուտրէթտէն. մէօհիւրի վէ հաթէմի պօղուլմատի պինտ պիքիր զըզ քալտի։ Մուհամէտ կէլմիշ ինքեաբըմըզ եօք. լաքին իսլամ իւստինէ; փիւզամպէր կէլտի տէրսինըզ, նասրանի իւստիւնէ փատիշահ տիր. ձէվզիմիզի վէրմէյէ մուզարէրիզ, վէ փատիշահայ տուաձիիզ. վէ տինիմիզտէն իհխրաձ օլուպ՝ վէ տինինիզէ տասիլ օլուձու տէկիլլիզ։

Ծաներուք եղբարք իսայ ռուհուլահ ասկն որ է հոգի Այ. վահէթտէն էնտի, որ է բանն աձ 'ի միուէ էջ 'ի արգանդ կուսին, մարմնացաւ և ծնաւ մէօհիւրի վէ հաթէմի պօղուլմատի. որ է անխաղդ կուսուին, և այն։ Ասաց տր եղիայն. մէհէմէտ պույուրտի քի, իսաւի օլանայ բայէթ վէ իզդէթ էտինըզ սարհօշ կեօրինձէ էլինտէն թութուպ էվինէ կեօթիւրէսնզ վէ տինինէ իմանինէ սէպտ էթմէյսինըզ. զերա տին էքմէկ տիր՝ իման սու տուր։ Տէմէմիշ քի կէվուռի զօրուլան իմանէ կէթիրէսինիզ. կէվուռ վէ քաֆիր, փութայ թաբանտրը. վէ տէմիշ քի իսաւի գոյուն տուր. կէվուռ

օտուր քի ալլհի պիլմէզ վէ թանըմազ. վէ փատիշահէ խարաճ վերմէղլէր. զէրէ փութիէրէզ տիրլէր։ խաւի ալլահայ թաբըճի տիր. կէօկտէքի ալլահ քի խալիք տիր, ըլարտ վէլսէմէ, վէլզէմս, վէլզամէր, վէլ ինս, վէլ ճինս, վէլ քիւլլի շէյին մախլուք տէյիճիլէր տիր. մուսաֆտայ, վէ ապուզուրան քիթապնտայ եազար. զէրէ էրմէնի իսաւի օլանլէրէ կաւուռ տէմէք իզլին վէրմէզ։ վէ եազար քի եահուտիլէր իսլամէ կէլէրսէ, էվէլ նասրանի օլսուն. անտէն սօղրայ իստէրսէ օլապիլիր. եօզսայ ճայիզ տէյիլ տիր։ վէ էկէր էրմէնի իսլամ օլուրսայ քէնտի ըրատէթիլէն, զ կիւն հաբիսէ գօյուպ. էյէր կէօնիւլ բատէթիլէն օլուրսայ՝ ճայիզ տիր. եօզսայ ճէպրիլէն, ճայիզ տէյիլ տիր. ֆէթվայտայ եազար պունու։ Ծանիք եղբարք զի ապու տին իսլամ, որ է կուապաշտ, կէօկտէքի ալլահ խալիք. որ ամ էից և գոյից ստեղծող աճ. ըլարտ վէլսէմէ, որ է Արեգակն և լուսինն. ինս վէ ճինս, որք են մարդիկք և անասունք. վահու ալլահու ըլխալխ, որ է արարող ինքն Աճ։ վէ քիւլլի շէյին մախլուք. որ է զամ բան ինչ որ կայ 'ի մէջ յաշարհիս։ Այ ստեղծուածք են. այսպս ասօղքն իսայիք են։ մուսաֆրն և ապուզուռահն որէ մամօն խալիֆէին գիրքն։ և մէհէմէտին շաղաւաթլաման այսպս գրեր է վս հաւատոյ, թէ ջհուտ ազգն որ յերբ տաճկանայ, նա յառջ հայ լինի. և ապա յետոյ տաճկանայ. և թէ ոչ, ճայիզ չէ։ Եւ թէ հայն թրքնայ իւր կամաւն 'ի բանդ դնեն զ օր. թէ որ ասէ հարբած էի ճայիզ չէ. ապա թէ սրտով ուզէ, ճայիզ է։ զէրէ այսպս է ֆէթֆան, օն իքինճի ֆասըլնտայ եազար պու քէլամի։ Թէթլիթ վէ թէֆլիթ. իլահն վահէթուհու։ (Թէթլիթ, որ է սբ երրորդուի. թէֆլիթ։ որ է միուի։ իլահն վահէթու, որ է մի աճուի։) Իւչլու պիրլի տիր, Ալլահ, վալլահ, պիլլահ, վէ թալլահ։ (վալլահ որ է հայր աճ։ Պիլլահ որ է որդին միաճին։ թալլահ որ է հոգին սբ։)

Դրճլ ասայ տր եղիան. էլիֆ տէմէք. Ալլահ տիր. նիճէ տօղրու տիւր։ վէ պէ տէմէք ալթնտայ պիր նօգտայ, օլ նօգտայ քէլամալլահ տիւր քի կէօկտէն էնտի։ թէ տէմէք մերիէմ տիր քի իսայ հէլ օլտու գարննտայ։ վէ թէնին իւստիւնտէ իքի նօքտյ վար տրը. եանի պիրի մերիէմ, վէ պիրի իսայ տիր։ Սէ իւստինտէ իւչ

նօգտայ. նէ տիր ։ թէթլեթ վէ թէֆլեթ, քի էրմէն տիլինճէ Հայր. և Որդի. և Հոգի Սբ ։. վէ արապ տիլինճէ ըլապ, վէ ըլպին. վէ բօհիլղուց ։. վէ սիւրեանի տիլինճէ՝ ապօհ ։ վէ ապռօհ. վէ բօհօ-ղատիշաւ ։ վէ ջուֆուտ տիլինճէ, պահիայ, շարահիայ ։ ադօ-նիայ ։ վէ թիւրքի տիլինճէ, պիսմիլլահի բահման բահիմ ։ իշտէ պուտուր ։ Երբորդուի ։ Պու զատար շահէտէտլիկ կէթիրտիմ սիզէ ։. Սիզ քիւֆուր թութարսնզ քի. ալլահն օղլու մի օլուր ։ – Պու տէտիկիմ քէլամլէրին մանասի պու տուր ։ Ռապանի պիսիրայ քիթապնտայ, վէ մամօն ղալֆայ վէ մուհամէտ իպնի հաշում. պու տէտիյիմ, քէլամլէրի՝ պաղտատ տայ, միւքէլլէմմէթ էթտիլէր ։ ապուղուրահ քիթապնտյ իպարէթ իլէ, հազ տէտիլէր. սիզ նիչին հազ տէմէսընզ ։ պու տէտիյիմ ճէվապլէր հէր եաղըլի տիր ապու-ղուրահ քիթապընտայ ժե ինճի ֆասնտայ ։ Հաղրէթի ալի. վէ համզայ. վէ ապուպէքիր. վէ յոմէր. վէ օսման. վէ հասան. վէ հուսէյին ։ թէթլեթէ վէ թէֆլեթէ, հազ ռուհուլլահ տէտիլէր սիզ նիչին տէմէսինըզ ։ էյէր պունուն մանասինի սօրարսան պու տուր ։ Ալլահ վահէ վէլսէմէ. քէնտիսի էնմէզ իտի, ճէվապի էնտի ։ օղլու նէ տէմէք տիր. նէ քէլամ տիր ։ նիճէ քի շէմս կէօկտէ տիր, նուրի սճաղլը վար. քէնտիսի էնմէզ ամա, շավքի էնէր, վէ կէնէ քէնտինտէն այրլմազ ։ նիճէ կեօկտէ քէնտի տիր, վէ յերտէ տէ քէնտի տիր ։ փատիշահլէր անա սէպտ էթմէզլէր, կինէ կէլտիյի յերէ կիտեր. պիրպիրինտէն այրըլմազ. իւչուտէ պիր տիր ։ – Իսատէ պու թէշպիհ իլէ կէլտի կիթտի. ղերէ պու տէտիյիմ թէթլեթ վէ թէֆլեթ. վ թէվսիրին մանասի պու տուր ։ եօգսայ ալլահըն նէ անասը օլուր, նէ օղլու օլուր ։ Ատայ տէմէք ադըլ տըր. օղուլ տէմէք ֆիքիր տիր, ռուհ տէմէք ճէհի տիր վէ ֆիքիր՝ վէ ֆէհիմ տիր ։ – թէքբար աթայ տէմէք, ղուէթ տիր ։ ռուհ ըղլուց տէմէք ճէվհերի վէ փաղլը տիր ։ պաշ, էլ, այագ, օլմայինճէ, ինսան քէսիկ օլուր ։ օնուն իչին տերիզ քի, պիսմիլլահի բահմանի բահիմ. միւքէլէֆ օլուր ։ պունուն մանասի ։ պու տուր, իւչու պիրլը տէմէք ։ Հայր, և որդի և սբ հոգի տիր ։ – Հայր ալլհն վահիտին-տէն էնտի. որ է բանն աճ. օղլու մէսիհ քս տուր. մերիէմտէն տօղտու ։ վէ ռուհի նուրի տիր քի, նահրի երևրէ էնտի շերիէթ

սուլու գետ որդանանէ, և աղաւնակերպ հոգին իջեալ 'ի վրայ նը։ Ճասօթմել ապիլիտի Ֆիլսէմէ եահուանէ աղմտէ հատայ իպնիէլ հէպիպ էյլէտի պէհու սառաբթ։ վէ կէօկտէն սէս կէլտի պօյլէ պուլուրմայիլէ քի։ եա յօհաննէ եահիայ, պուտուր պէնիմ սէվ-կիւլլի օղլում քի քէնտինտէ սղընմշըմ. վէ քէնտիտէ պանայ. Սուրաթիլ պիսիրայ քիթապինտէ եազար պու քէլամի. վէ ղալիայ իւհանայ, ոպ ձայն 'ի յերկնից որ ասէ եա ովհաննէ, ճկրտեա, դա՛ է որդի իմ սիրելի։ (իլնաի պըհսու սրբթու։) որ է ասել ճկրտեա։ — Պու շահատէթլիկի յօհաննէս էտէր ինձելտէ քի, կէվէրձին միսալի էնտի կէօկտէն սէտա կէլմէյիլէն քի դայ է որդի իմ սիրելի ըդ որ հաճեցայ. քի հէպիպիմ զաքարիայ կեօրտի վէ ղուլաղլէ իշլեթտի քի նուր էնտի գօնտու իսանն պաշնայ. վէ պիրպիրինտէն այրըլմազ իտիլէր. որ ասէ հայր 'ի յիս և ես 'ի հայր. եանի պէն աթամտայ, վէ աթամ պէնտէ. պու քէլամի խամուստայ եազար, դ ինձիլտէ եազար յօհաննէ իպն ապտայէ. իբր որդին զեբեթեայ թէլմիթեել մսէհ։ թէլմիթ ասելն աշակերտ ասել է. մսէհ ասելն յս քան է։ վէ իսայ ինձիլիտէ պուլուրուր։ (ունելքիլմի վրա քիլ-միանէ. վիլզետայ քայնի անտի կահվէ։) որ է ասել 'ի սկսբաննէ էր բանն և բանն էր առ ած. քի ձիւմլէսի միւսուրման վէ էրման վէ սայրի, պունու օգուրլէր. էլպիայ քանայ. քանայ տէմէք, սէն գուտրէթտէ իտին. օլ գուտրէթտէն, ձէպրայիլ մուշտուլուխ կէթիրտի՝ մէրիամէ, օլ գուտրէթ, օլ սահաթ հէպ օլտի. վէ օլ ճոհէր քէլամ օլտի, մէրիամտէ հէպ օլտի, վէ մէրիէմտէն թէն ալտի, լգ ըլ տունեայի կէզտի սէկեահինի թամամ էտիպ, քէնտի բատէթ իլէ կինէ կեօյէ չքբպ. փէտերի ալլահն սաղ թարփնայ օթուրտի։ վէ կինէ կէլէձէկտիր օլ սալթանաթ իլէ. տիւան գու-ռուպ տիւաննի սիւրէձէկ վէ \\ միլլէթըն հաղընի հաղ էտէձէկ. էյէր ալիմ, էյէր մեղտոր հէրքէշ քէնտի ամէլինէ կեօրէ, երլի երինձէ թէվձիհ օլաձադ տըր, նիձէ քի ինձիլ շահատէթլիկ էտէր. էյէր էրմէնի. էյէր եաղուպի էյէր ռում էյէր ֆռէնկ, էյէր մաճառ. էյէր մօսկօֆ. էյէր միւսուրման։ հաղ տըր ինձիլտէքի։ Դրձ կրկին սուալ արարին հաւատոյ կողմանց, աբրահամու, և իսա-հակայ, և՛ վս մօվսէսի և ոչ կարացին յաղթել։.. Յայնժամ զօրացաւ

տը եղիայն, կանգնեցաւ 'ի վր ոտիցն և ասաց նց. նէչէ պիր սուալ էտէսինիզ պէն սիզէ պիր սուալ էտէիմ ։ մստաֆայ ալլահ մի տիր. վէ ալի վէ իպրահիմ. վէ խալիլ. վէ իսախ, պունլար ալլահ մի տիւր, և ոչ կարացին տալ նմ պտսխնի ։ Կրկին ասաց իսայ ռուհուլլահ տըր կէօկտէն էնտի, վէ մէրիէմտէն տօղտու, վէ հաթէմ պօղուլմատի ։ նուր կէլտի նուր կիթտի, էվէլէր վէ էմպի-ալէր, վէ ճէմի քիթապլէր շահատէթ էտէր պու տէտիկիմ սէօզ-լերէ ։ սիզին շահատէթինիզ հանի ։ - Սկսաւ 'ի յաղամայ մինչև 'ի Քս. ի քսէ մինչև ցսարգիս պկսիրան պտսխնց նց, աբիբերան արար զնս ։. և ոչ կարացին տալ նմ պտսխնի ։ Դարձուցին զեկեղեցիքն հայոց 'ի յազգս իւրեանց, և կալեալ քահանայքն ազատեցին ։ Եւ Տր եղիան առեալ զքահնայքն ուրախուք և խնդուք. և տարաւ 'ի մէջ ժողովրդեն ։ - Բայց տաճկունքն ամօթոյն յոյժ խոր խոր-հեցան չարաբարուք մօլլայքն, և ասէին թէ ոչ որսամք զայդ երէցդ որ իւր խօսքն յառջացոյց և իւր աղդն բացրացոյց, և գմեզ ամօթ արար ։ և մեք գրով և բանիւր զնա ոչ կարացաք յաղթել ։ -

Եւ յետ յաւուր միոյ ժող վեցան սէյտիքն և կարդացողքն և ի չար խորհուրդս արարին 'ի մէջ իւրեանց. և կրկին կոչեցին տր եղիայ քահանայն 'ի մէջ իւրեանց, և ասացին նմ թէ, որովհետև քահանայքն և զեկեղեցիքն ազատեցեր, նա պարտէ քեզ մեզի պատիւ անես. որ հետ քեզ հաշտիմք. և նա ասաց այսմ շրթոջ սբ սարգիսի պասն է մեզի, զի ամենեքնս պասեմք. քանզի պասից ելանեմք պաշ իւստինէ ասաց զձեռն 'ի վրյ զլխուն դնելով. Յայնժամ չարասիրտ և կատաղել տաճկունքն ասացին թէ քէշիշ սալաւաթ կէթիրտի. և իսկոյն առեալ տարան առ դատաւն և 'ի գնալն իւր-եանց, զաղտ կտոր մի կանանչ դրին 'ի վրյ զլխոյն ։ և բզմ սուտ վկայս կացուցին թէ, սա ձեռքն վերացոյց և սալաւաթ բերաւ, և ասաց թէ կու տաճկանամ. և սէյտի կու լինիմ. այսինքն էմիր, և բզմ սուտ վկայուիս արարին ։

Յայնժամ անիրաւ դատաւորն սիճիլ արաւ ։ և սբ քահնյն ասաց, քաւ լիցի թէ ես զնմ փրկիչն յս քս ուրանամ ։ քանզի պատրաստ եմ 'ի մեռանել վս անուանն քսի ։ յայնժամ բարկացաւ դատաւորն, և ետ գանել զնա ուժգին. և արկին զնա 'ի բանդ ։ և թողին զնա

անսուաղ աւուրս գ : և գիշերս գ : և յետ երից աւուրց, հանեցին զնա 'ի բանտէն և տարան առաջի դատաւորին : և հարցանէին, և գտին զնա հաստատուն 'ի հաւատս քսի : և դատաւորն բզմ պարգևս և մեծուխս, և զանձս խոստացեաւ նմ, և նա ոչ էառ զանձն : Եւ անիրաւ չար դատաւորն. չարչարեաց. և ետ 'ի ձեռս ամիրային : և ամիրայն ողոքանօք և ըսպառնալեօք բզմ պարգևս խոստացաւ : թէ կարդացող ես, քեզ միւֆտի կանեմ կմ դատի, դարձիր 'ի յօրէնս մեր : Եւ ասէ տր եղիյն քաւ լեցի, ես քս ածն իմ ոչ ուրանամ : և քո խոստացած պարգևացդ ոչ հաւանիմ, որ 'ի վաղիւն 'ի հուրն անշէջ և 'ի դժոխս գնալոց էն ունողքն : Եւ բարկացել ամիրան. և կրկին չարչրեց զերիս աւուրս, և էարկ 'ի բանդ : և յետ յերից աւուրց հանել 'ի բանտէն, և բերել առաջի իւր. և կրկին ըստիպէր թէ՝ դարձիր 'ի հաւատս մեր : և նա համարձակ ետ պատասխնի, թէ ոչ ուրանամ զիմ լոյս հաւատն, եւ դառնամ զխաւար հաւատս ձեր : Եւ բարկացաւ սաստիկ, ամիրան, և հրամայեց դահ-ճաց, արկին զնա 'ի գուբ մի խոր մեծ օձուտ և ժանկահոտ թիւ-նաւոր սողնոցն. և անդ թողին զաւուրս գ : և յետ երից աւուրց. ձայնեցին 'ի բերանոյ գբոյն. թէ տաճկացիր որ հանեմք զքեզ 'ի գբոյդ. և ձայնէր նց և ասէր, ոչ հաւանիմ խոսից ձերոց, յաւուր միոյ ծնել եմ, և յաւուր միոյ մեռանելոց եմ : քանզի լաւ է ինձ 'ի մէջ գբոյս մեռանիլ, քան թէ ելանել աշխարհէ ս, և կորստիւն մեռա-նիլ : Դրձ 'ի վաղիւ անդր հանեցին 'ի գբոյն և բզմ ոսկի և արծաթ խոստացան նմ և ասացին թէ դարձիր 'ի հաւատս մեր : Եւ նա ասէր ոսկին և արծաթն, ոչ տանի զիս 'ի յարքայութիւն Աչ, այլ տանի 'ի հուրն անշէջանելի : ـ

Ցայնժամ փայտ բերին կուտեցին առ 'ի այրել, և յետոյ այլ իմն հնարիւք կամեցան որսալ, ուղարկեցին զ տաճկի կին կնոջն իրից-կինին, զի երթիցեն խաբեսցեն զկին ասելով թէ՝ քեզ ոսկի և բզմ արծաթ կուտամք, դու գնայ ասէ քո իրիցոյն որ ուրանայ և լինի մեծաւոր դատի. և դու լինիցիս մեծաւորի կին : և թէ ոչ, կու այրեմք զերեցն քո, և դու խաթուն 'ի քէն ծառայ կու լինիս, և կու ՏՏաս որբ և այրի. և ասայ բարի կինն, թէ տարէք զիս առ էրէցն իմ որ խրատեմ զնա, և ուրախացան տաճկունքն, և առել

տարան 'ի մօտ իրիցուն, և բզմ կանայք գնացին զհետ նր, և ետ հայոց վարդպետն խնծոր մի զի տարցեն տր եղիային, և ասաց նց թէ տարէք որդոյն իմոյ տր եղիային տվէք. և ասացէք նմ զի հաստատուն կենայ 'ի հաւատս քսի այ մերոյ : քանզի վարդպետն 'ի մեջ խնծորոյն խորհուրդ էր եղեալ : և գնացել իրիցկինն եմուտ 'ի բանտն, և ետես երէցն զի շղխտայիւք կապեալ, և լցաւ սիրտ նր դառնուբ. և հայէին ը յերեսս միմեանց արտասուալից աչօք, զի որ ոչ կարէին խօսիլ ը մեմիանս : Եւ ասաց տր եղիան ցկինն իւր, թէ ես պատրաստ եմ այրիլ, բայց երկնչիմ զի ըսպառնալեօք թլփատեսցեն զիս, և ես յետոյ երթամ 'ի յերկիրն Փռանկաց և անդ պաշտեմ զհաւատն իմ : - Ասէ կինն ցերեցն քեզ դեղած է կամ անսուաղուեղ դանդաղել ես. եթէ դու գնաս 'ի Փռանկց երկիրն, ապա մեք զինչ լինիցիմք. այդ մեծ ամօթ է քեզ և մեզ մեծ նախատինք է : դու բ անգմ քսի սբ գերեզմանն գնացեր ես համբուրեր ես, և 'ի միջոյ յերկրիս անուանի մարդ ես. և թէ քեզ այրեն կամ քարկոծեն, նա յառջ ես այրիմ և քարկոծիմ. ով տր իմ մի երկնչիր. եթէ համբերես մարտիրոս լինիս. և՝ եթէ ազատիս այն քեզ մեծ փառք է : Յայնժամ ամրացաւ սիրտ տր եղիայ քահնչին, և ասաց որ շուրջն կային, բերէք փայտ իմ այգոյն որ այրիմ 'ի փառս այ : Եւ գնաց կինն բարձել փայտն 'ի յայգոյն և բերել կուտեց 'ի յատեանն. և ասաց նց թէ յառջ ես կայրիմ. ապա թէ՝ այրն իմ քահանայն : Յայնժամ սրով հարել երէցկինն և քշեցին 'ի տունն իւր. Եւ ապա բորբոքեցին զհուրն, և տարան զերէցն կապանօք առ 'ի յայրել. և սա խնդուբ և ուրախուբ երթայր : - Սաղմոս ասելով ոպ թէ 'ի հարսանիս, և տարան 'ի մերձ հրոյն. և ահացուցանելով հարցին թէ՝ կու տաճ-կանաս թէ այրեմք զքեզ, և ոչ ետ պտսխնի, զի անդադար սաղմոսէր և օրհնէր զած : և բարկացել ածիլեցին զկուլակն. և կանանչ կապեցին զգլուխն, և ակամայ թլպատել կամեցան. և երկիւղ տալով ասէին թէ զօրով դարձնեմք քեզ 'ի հաւատս մեր : Եւ Ասաց տր եղիայն, եթէ զգլուխս հատանէք. ես զիմ հաւատս ոչ ուրանամ, և խաչակնքել զերեսս իւր և ասց. հաւատամ զսբ զերրորդուին Հօր և որդոյ, և Հոգւոյն սբյ. կենդանի է տր և անմահ լոյս է. ոչ կարեմ անցաւոր կեանս այս փոխարկել 'ի յանանց կենացն. և

տեսին որ ոչ կարացին դարձուցանել 'ի հաւատս իւրեանց ։ յայնժամ լեզու նր ճղխքեցին. և ոչ իսպառ կտրեցին. թէ վաղիւն մեզ մօլլայ լինելոց է. և դրձլ ձեռաց ձախ մատն ճղխքեցին, թէ վաղիւն մեզ զիր գրելոց է ։ Եւ այլ բզմ վիշտս և նեղուիս հասուցին որ ոչ կարացաք միբստմիոջէ զիր արկանել ։ Եւ յորժմ տեսին այլազգիքն որ զմահն 'ի յանձն էառ, և ասացին թէ լաւ է որ 'ի վրյ սր արեան գին կտրեմք, քան թէ սպանանեմք ։. Յայնժմ կոչեցին հայոց ժողովուրդն և զվարդպետն և զքանայս, և ասացին թէ եկէք գնեցէք զայս էրէցն որ չսպանանեմք ։ և զայս լսեցին քրիստոնեայքն յոյժ ուրախացան. և ժողովեալ գնացին առ ամիրան. և կտրեցին արեան գին սր. ՀԿ՝ ղուշ ։ և շարթ տվին թէ այսօր բերելոյ էք. և թէ վաղիւն Ճնասցէ կու տաճկացնեմք. և դրձլ եասախ արին հայոց թէ, տր եղեային. մարդ փոխ փրյ չտայ. զի այսու հնարիւք կամէին յաղթել ։ յետոյ մկրտիչ վարդպն, և այլ ուրիշ մարդիկք խորհուրդ արարին գնացին ծածուկ շահով ստկ գտան առին. և բերել ետուն զարեան գինն ձեռամբ իրիցկինին, որ գիտացին թէ կինն տունէն ճարեր բերեր է ։ որ հայոց ազգին Ճնաս չի հասուցանեն. և այսպսի հնարիւք ազատեցին. Տր Եղիան ։ ـ զոր տր ած զձեզ այսպսի Ճնասուց և յամ փորձուէ փրկել ազատեսցէ ։ Ամէն ։. ـ ـ ـ

Եւ յետոյ ծախեաց զի զոր ինչ ունէր ոսկի արծաթ և անօթ. և զամ ապրանս. ետուր իւր արեան գինն. վսն Սիրոյն Քսի ։ և զեկեղեցիսն. և զքահանայս. ազատեաց և էին անուանք քահնչից այսոսիկ ։ տր սահակ և տր ղուկաս ։ բայց ազատօղն ած էր. լաքին ինքն գիտէր ղ ազգի լեզու և գիր, զի վկայուբ գրոց յաղթեց նց ։ Եւ յետոյ այս տր եղիան գնաց 'ի մալաթիայ. և անդ առեալ զՓէթվայ. և անտի գնց 'ի մերտին տաճկաց մեծին, ուռումեայ շէխին ։ և անտի ևս առել Փէթվայ ։ և անտի գնցել համիթ փաշային և անդ սիճիլ արաւ, և անտի էառ փաշայէն էմր Փէրմանի. և անտի եկել գնաց 'ի մեծն պօլիս և առաջի առել հուճէթքն ցուց տվել նորին միւճուպօղն Փէրման առել 'ի ձեռին իւրում. որ եղև ե հատ էմիր ձեռքն. թէ այսուհետև այլազգն հետ քրիստոնէից կամ եկեղեցայց տաւայ. կամ հաւատոյ կողմանէ

հակաճառուի չանեն ։ և եկեալ իւր երկիրն խարբերթ ցոյց տվել
ֆերմանն. այնուհետև՝ ազատեցան. և հանգստացան. լաքին յետ
ազատելոյն 'ի բանտէն. բ ամիս հիւանդուի կրեաց այս տր եղիան.
և առողջնլոյն յետոյ գնց և այն...

Որ և խնդրեմք բարերարէն այ, զի զձեզ զամենեսեանսդ 'ՀՀ
յայսպիսի փորձուէ. և այլ ամ պատահարաց երևելի և
աներևոյթ չարեացն, ազատ պահեսցէ. և յետ
աստի կենացս ելանելոյ. իւր յերկնից
յարքայուին պարգևեսցէ. և իւր
օրհնել տեսուն արժանիս
արասցէ Ամէն ։ ~

հայոց ։ ռմկզ ։ յուլսի ։ ԺԸ

Գրեցւ այս տետրս պատմուե տր եղիայի ձեռամբ. ակնցի
պայիկեան յՀանեան սիմէօն յաբեղայի. խնդրեմ
ընթերցողդ սորին. մի հայր մերիւ յիշեսջիք
որ դուք յիշողքդ. յիշեալ լիջիք
առաջի անմահ որդոյն այ.
Ամէն ։ ~ (1)

(1) Nous apprenons que l'histoire de ce même P. Élie a été publiée récemment d'après d'autres sources dans la revue d'Etchmiadzin : *Ararat.*

K. J. B.

NOTICES

DES MANUSCRITS ARABES CHRÉTIENS

ENTRÉS A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DEPUIS LA PUBLICATION DU CATALOGUE (1).

TABLE DES AUTEURS ET DES OUVRAGES ANONYMES

A

Abd il-Masiḥ, Controverse avec Abd-Allah ibn Ismaïl al-Hâchimi, 5141.
Aboulḥasan Al-Ahwâzi, 4811.
Abraham, patriarche d'Alexandrie, Transport du mont Moqattam, 4777. Cf. *Revue de l'Orient Chrétien*, t. XIV (1909), p. 380 sqq.
Akakios, évêque de Cappadoce, Homélie sur Mercurius, 4782.
Anastase (Athanase), Homélie en présence de saint Antoine, 4898.
Antoine (S.), Vie, 4781, 4782.
— Ses lettres, 4784.
Antonios, patriarche d'Alexandrie, Homélie, 4871.
Apocryphes, Actes des apôtres, 4770, 4771.
— Miracles de la Vierge, 4771, 4778, 4872, 4887, 5078, 6164, 6256.
— Panégyrique de saint Joseph, 4775.
— Jean Baptiste. Vie et prière, 4778.
— Abraham, Isaac, Jacob, 4785.
— Voir Athanase.
— Apocalypse de saint Paul, 4874, 4875.
— Miracle du prophète Daniel, 4878.
Lettre de Pilate à Tibère, 4896.
Apocryphes (*suite*), Apocalypse de saint Pierre, 5015, 5072.
— Entretien de Moïse avec Dieu, 5072.
— Recommandations de Jésus-Christ à ses disciples, 6147.
— Miracles de saint Jean, 6166.
Archelidus, Homélie sur Mercurius, 4776, 4790, 4880.
Ascétisme, 4703, 4734, 4774, 4789, 4796, 4811, 4873, 4880, 4881, 4887, 6256, 6269, 6272, 6278.
Athanase, Vie de saint Antoine, 4782.
— Lettre sur le Dimanche, 4781, 4788.
— Homélie sur saint Michel, 4871.
— Traité contre le siècle, 6165.

B

Baladinanos, évêque d'Afsis, Homélie sur saint Michel, 4871.
Barlaam et Josaphat, 4792, 4891.
Basile de Césarée, Sur la Pureté perpétuelle de Marie, 4794.
Bestiaire et lapidaire symboliques, 6276.

Bible.

Ancien Testament, 4759, 4762, 6267.
Nouveau Testament, 4900, 6280.

(1) Voy. *ROC.*, t. XIX (1909), p. 174, 276, 337.

Lectionnaire, 4755, 5253.
Commentaire de saint Jean Chrysostome sur saint Matthieu, 6250, et sur la Genèse, 6251.
Al-Bokhâri (Aboul-Ma'ali), (abrégé dans Abbadie 224), voir après le numéro 6125.

C

Calixte, pape, Homélie sur saint Victor, 4782.
Canons, 4728, 4786, 4898.
— Histoire des Conciles, 4795.
— Règle des moines basiliens, 5076.
Chenoudi, Extrait d'un sermon, 6147.
Constantin, évêque de Siout, Homélie sur Claude, 4776, 4793.
— Sur Jean, 4893, 4895.
Cyrille, patriarche d'Alexandrie, Sur les 24 prêtres de Jérusalem, 4784.
— Sur la Circoncision, 4794.
Cyrille de Jérusalem, Sur l'invention de la Croix, 4794.
Cyrille Laklak, Extrait des canons, 4898.

D

Démétrius, patriarche d'Antioche, Homélie sur Victor, 4782, 4877, 4887.
Denys l'Aréopagite, lettre à Timothée, 4771, 4879.
Dioscore, son histoire, 4777, 4786.

E

Élie de Nisibe, extrait, 4898.
— Controverse, 5141.
Éphrem, Homélie pour le 4e vendredi de Carême, 4895.
— Trois homélies, 4896.
Épiphane, Hexaméron, 4894.
Étienne, Sermon sur la tenue à l'église et sur Daniel et Moïse, 4895.

F

Farḥat (Gabriel), Le jardin des moines, 4703.
— Divan, 5079, 5085, 6273.
Farḥat (Germanos), Abrégé de la perfection chrétienne, 6269.
— Méditations, 6270.
— Grammaire, 6271.

G

Georges, Correspondance avec Marcos Mochreqi, 4786.
Grégoire le Théologien, 4881, 5072.

H

Hermès Trismégiste, 4811.

Histoires.

Aba Hour, Abou Qourra, 4771.
— Théodora, Marcos, Ilaria, Justus, Euphrosyne, 4774.
— Basilide, Aboli, Cyriaque, Behnam, Ischyrion, Abafis, 4775.
— Jacques, Cosme et Damien, Claude, Théodore, 4776.
— Abirouh, Atoum, Jean et Simon, Bebnudus, Isḥac, Agatho, Dioscore, 4777.
— Discussion de saint Paul avec Satan, 4778, 4790, 4890.
— Mercure, 4781.
— Antoine, 4781, 4782, 4788, 4791, 4883, 4884.
— Pacome, 4783, 4784, 4886.
— Pisonti, évêque de Qift, 4785, 4794, 4878.
— Chenoudi, Harmina, Hour, Boula, Macaire, Maxime et Domèce, 4787.
— Antoine, Paul, Barbe, Jacques, Isaï, Placide, Apollon, Jules, 4788.
— Mina, Paul, 4790.
— Dorothée, Aristarque, Arminius, Théodore, Jean, Georges, 4791.
— André, Mercure, Maxime et Domèce, Victor, 4793.
— Hélène, 4794.
— Bisoès, 4796.
— Abâla et Abib, 4787, 4888.
— Behnam et Sara, Abakouh, Hélène, 4878.
— Gabriel, Arcadius et Honorius, Cosme et Damien, 4879.
— Mazdârî, Ilaria, Basile, Isaac d'Esne, sainte Bartânoubâ, 4881.
— Nâdrâs, 4882.
— Macaire, Maxime et Domèce, Barsoma le Nu, 4885.
— Mazdârî, Apollon, Nabdounâ, Yacoub, 4887.

Aba Hour, Paul premier ermite, 4890.
— Takla Haimanôt, 4790, 4892.
— Mina, Cyrille, Noub, 4893.
— Ibn-Ouqianos (Euphemianos; Alexis?), Zousima, Marine, Isḥaq, Finḥas, Péthion, 5072.
— Euphrasie, 5078.
— Gerasime, Anne, Sept Dormants, Arsène, Antoine etc., 6256.
— Marguerite Marie Alacoque, 6277.
— Anecdotes sur les saints, 6279.
Homélies, v. Iousab, Jacques de Saroug, Jean, Cyrille, Basile, Constantin, Théophile, Théodore, Hour, Ephrem.
— Pour les dimanches de Carême, 4761.
— Pour les dimanches d'Amchir, 4796.
— Sur Claude, 4776.
— Sur Isa et Thécla, 4777.
Hour, évêque de Fayyoum, Homélie sur Gabriel, 4796.

I

Ianoudo, Panégyrique d'Onuphre, 4787.
Iousab, évêque de Derrega et Ikhmim, Recueil de 27 homélies, 4711.
— Exposé dogmatique, oraison funèbre de Jean 107e patriarche et d'Ibrahim al-Jauhari, 4790.
Isa, Lettre, 6255.
Isḥaq (Mar), Sentences, 4811.

J

Jacques de Saroug, Trente homélies, 4760, 4794, 4795.
— Sur le bon larron, 4896.
— Neuf homélies, 4897.
Jean, évêque de Burlos, Panégyrique de sainte Damiane, 4778, 4872.
Jean, patriarche de Constantinople (Chrysostome), Sur les quatre animaux (de l'Apocalypse), 4781.
— Sur l'invention de la Croix, 4794.
— Sur les rois mages, 4881.
— Pour le 4e dimanche de Carême, 4895.
— Huit homélies, 4896.
— Commentaire sur saint Matthieu, 6250.
— Sur la Genèse, 6251.
Jean, moine du monastère de Moïse, Barlaam et Josaphat, 4792, 4891.
Josèphe ibn Gorioun, 5255.
Justus (Léonce?), évêque de Chypre, Vies de Jean et de Siméon Salus, 4895.

L

Lerinus (cardinal), 5082.

M

Macaire, Lettres aux moines, 4887.
Maxime, patriarche, Sur le schisme de Photius, 4707.
Maximes des sages, 4811, 4898.
— De saint Jean Chrysostome, 6147.
Mazhloum (Maxime), Réfutation, 4705, 5247.
Michel, Quatorze homélies ou récits sur saint Michel, 4871.
Mikhaïl, évêque de Damiette, Recueil de canons, 4728. Ce recueil est analysé par W. Riedel, *Die Kirchenrechtsquellen des Patriarchats Alexandrien*, Leipzig, 1900, p. 89-115.

N

Nirenberg, ouvrage de spiritualité traduit en arabe, 6278.

O

Offices, 4756.
— Eucologe, 5077, 6272.
— Ordo et calendrier, 5081.
— Offices et rituel, 5096, 5248.
— Paracléticon, 5249.
— Chemin de croix, 6125.
— Offices de Pâques à la Pentecôte, 6167.
— Prières et cantiques, 6173.
— Rituel melkite, 6268.

P

Paul Bouchi, Homélie sur la résurrection et sur l'ascension, 4785.
Paul, évêque de Siout, Panégyrique des martyrs d'Esna, 4887.
Philosophie, Logique, 5131, 6271.
Pierre, Traité des dogmes chrétiens, 4786.
Pisonti, évêque de Qift, Vie, 4785, 4794, 4878.
— Lettre sur la foi orthodoxe, 4794, 4878, 6147.

Poésie, Divan de Gabriel Farḥat, 5079, 5085, 6273.
— Divan de Nicolas Saïg, 5089, 6229, 6276.

S

Saïg (Nicolas), Divan, 5089, 6229, 6276.
Samuel de Qalmoun, Exhortations aux moines, 4785, 6147.
Sévère d'Antioche, Homélie sur Festus, 4871.
— Sur le bon larron, 4896.
Sévère ibn al-Moqaffaʿ, Histoire des patriarches, 4772, 4773.
— Réponse à des questions, 6257.
Siméon al-Habib, Extrait, 4898.
Siméon Salus, Vie, 4895.
— Miracles, 4899.
Siméon de Taibouteh, 4811.
Siméon, évêque du Tour Abdin, Controverse en présence d'Ar-Rachid, 5141.
Synaxaire, 4779, 4780, 4869, 4870.

T

Talismans et prières, 4902.
Théodore, évêque de Jérusalem, Homélie sur saint Georges, 4791.
Théodore, patriarche melkite (d'Antioche), Homélie sur Théodore l'Oriental, 4776, 4879.
Théodose, Homélie sur saint Michel, 4871, cf. 4791.
Théodose, évêque de Gangres, Sur saint Georges, 4876.
Théologie, 4704, 4706, 4707, 4895, 5082, 6147.
— Professions de foi, 4786.
— Traduction d'un ouvrage français, 5080.
— Controverses, 5140, 5141.
— Encyclopédie, 6172.
Théophile, Homélie sur Pierre et Paul, 4771.
— Homélie sur Michel, Denys et Théodose, 4889.
Théopiste, Histoire de Dioscore, 4777.
Timothée, Homélie sur la fête de saint Michel, 4871.
Timothée, Controverse avec Al-Mahdi, 5140.

V

Visa, Panégyrique de Chenoudi, 4787, 4888.

Z

Zacharie, évêque de Sakha, Histoire des moines Abraham et Georges, 4888.
Zakhir (Abd-Allah), 4704.

R. Griveau,
Archiviste paléographe.

LITTÉRATURE ÉTHIOPIENNE PSEUDO-CLÉMENTINE

III. — TRADUCTION DU QALÊMENTOS.

INTRODUCTION

Le *Qalêmentos* (Clément) éthiopien a été caractérisé par M. Nau dans le *Dictionnaire de Théologie catholique* Vacant-Mangenot, article Clémentins (apocryphes) d'après l'analyse d'un ms. de Tubingue, donnée par Dillmann, cf. *Bericht über das Æthiopische Buch Clementinischer Schriften*, dans *Nachrichten von der Georg. Aug. Univ. und der Königl. Gesell. der Wiss. zu Göttingen*, 1858, p. 185-226 (1).

(Le *Qalêmentos*), qui comprend sept livres, se divise en deux parties. Dans la Ire (l. I, II), Pierre raconte à Clément la création et la naissance de la sainte Vierge avec l'histoire du monde jusqu'à Joram,..... ce que le Christ lui a appris sur les secrets du ciel et l'avenir, sur la création du ciel et de la terre, la Trinité, les ordres des anges, la Jérusalem céleste, le paradis, la création des anges, leur aspect, la chute de Satan, l'avenir du christianisme sur la terre; il remet à plus tard de raconter ce qui arrivera à la résurrection; il énumère 70 hérésies de Simon le Magicien à Apollinaire..... Dans la IIe partie qui traite des lois et de l'ordre de l'Église chrétienne, saint Pierre donne à saint Clément les ordonnances qu'il doit transmettre aux métropolitains, aux évêques, etc., lui trace les devoirs des prélats et des clercs et lui dicte une foule de règles particulières et de canons pénitentiels (*op. cit.*, Fasc. XVIII, col. 217).

(1) Nous renvoyons le lecteur à l'article de M. Nau sur l'ensemble de la littérature pseudo-clémentine (*op. cit.*, Fasc. XVIII, col. 201). Cet article contient une étude documentée et précise sur « I. Les Homélies clémentines, les Récognitions et les abrégés grecs, syriaque et arabes des Homélies ou des Récognitions. II. L'ouvrage conservé en arabe et en éthiopien, intitulé parfois « l'Apocalypse de Pierre » et le plus souvent « Clément ». III. Les lettres aux vierges, les lettres décrétales et les deux apocryphes éthiopiens.... »; nous avons édité et traduit ces deux derniers dans *ROC*.

Le *Qalémentos* apparait comme une compilation de documents anciens, tels que les *Récognitions*, la *Caverne des Trésors*, le *Testament d'Adam* et peut-être l'*Apocalypse de Pierre*, qui auraient été fondus ensemble par un rédacteur anonyme. D'après Dillmann, l'original arabe serait l'œuvre d'un chrétien, habitant l'Égypte et écrivant de 750 à 760. La version éthiopienne aurait été faite plus tard directement sur cet original.

En sus du ms. de Tubingue ci-dessus mentionné, nous connaissons quatre mss. de cet ouvrage, à savoir : trois au British Museum, *Or.* n°s 751, 752, 753, et un à Paris, *d'Abbadie* n° 78. C'est ce dernier ms. que nous traduisons (1).

Dans les titres suivants, que nous donnons aux sept livres du *Qalémentos*, nous avons simplement résumé les divers *incipit*.

LIVRE PREMIER.

L'Ancien Testament depuis la Création jusqu'à Josaphat (fol. 1 r° a à fol. 42 r° a).

Incipit : (F. 1 r° a) **በስመ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ፩አምላክ ፡፡**

ይቤ ፡ ቅዱስ ፡ ቀሌምንጦስ ፡

እምድኅረ ፡ ዕርገቱ ፡ ለእግዚእነ ፡ ወመድኃኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ውስተ ፡ ሰማይ ፡ ተፈልጡ ፡ አርድእት ፡ እስከ ፡ አጽናፈ ፡ ዓለም ፡፡ ከመ ፡ ይስብኩ ፡ ዜና ፡ ወንጌል ፡ ቅዱስ ፡ ወይሚጦሙ ፡ ለአሕዛብ ፡ ውስተ ፡ አሚን ፡ ወአእምሮ ፡ ወያጥምቅዎሙ ፡ በቅድስት ፡ ጥምቀት ፡ ዘሐዲስ ፡ ልደት ፡ ወበእንተዝ ፡ ፈቀዱ ፡ ሐዋርያት ፡ ይኅሥሡ ፡ ሎሙ ፡ አርድእተ ፡ እለ ፡ የሐውሩ ፡ ምስሌሆሙ ፡ ውስተ ፡ በሓውርት ፡፡ ወእምዝ ፡ ነሥአኒ ፡ ሊተ ፡ (F. 1 r° b) **ስምዖን ፡ ጴጥሮስ ፡ ወረሰየኒ ፡ ረድአ ፡ ዚአሁ ፡ እስመ ፡ አመንኩ ፡ በቱ ፡ ወበዘፈነዎ ፡ ወጠየቁ ፡ ከመ ፡ ውእቱ ፡ ርእሶሙ ፡ ለሐዋርያት ፡፡** .... Pour la traduction, cf. *infra*, pp. 78-79.

Desinit : (F. 42 r° a) **ወኮነ ፡ መዋዕለ ፡ መንግሥቱ ፡ ወእምድኅሬሁ ፡ ነግሠ ፡ ወልዱ ፡ ኢዮራም ፡ እንዘ ፡ ዓመታቲሁ ፡ ፴ወ፪ክረ**

(1) Ms. de 209 feuillets, dont trois blancs. Cf. A. d'Abbadie, *Catalogue raisonné de manuscrits éthiopiens*, Paris, 1859, p. 91.

ምት ፡፡ *Les jours du règne (de Josaphat) furent (bons). Après lui, régna son fils Joram* (Iyorâm), *alors qu'il était âgé de 32 ans.*

LIVRE SECOND.

Première révélation de Pierre à Clément (fol. 42 r° a à fol. 68 v° b).

Incipit : (F. 42 r° a) **በስመ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ፀአምላክ ፡፡ ቀዳሜ ፡ ምሥጢራት ፡ ዘከሠተ ፡ ቅዱስ ፡ ጴጥሮስ ፡ ለረድኡ ፡ ቀሌምንጦስ ፡፡** *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, un seul Dieu. Premier des mystères que Saint Pierre révéla à son disciple Clément.*

Desinit : (F. 68 v° b) **ወእምድኅሬሁ ፡ ይነግሥ ፡ ብእሲ ፡ ርእስ ፡ ዘስሙ ፡ መ ፡፡ ዘየዓፅድ ፡ ዘኢዘርአ ፡ ወያስተጋብእ ፡ ዘኢኮነ ፡ ዚአሁ ፡፡** *Ensuite régna un prince, appelé Ma* (1), *qui moissonnait ce qu'il n'avait pas semé, et récoltait ce qui n'était pas à lui.*

LIVRE TROISIÈME.

Prodiges montrés à Pierre par le Seigneur (fol. 68 v° b à fol. 121 r° a).

Incipit : (F. 68 v° b) **በስመ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ፀአምላክ ፡፡ ንቀድም ፡ በረድኤተ ፡ እግዚአብሔር ፡ ንጽሕፍ ፡ ኃይለ ፡ ወተአምረ ፡ ዘአርአዮ ፡ እግዚአብሔር ፡ ለብፁዕ ፡ ጴጥሮስ ፡ ርእሰ ፡ ሐዋርያት ፡፡** *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, un seul Dieu. Nous commençons, avec l'aide du Seigneur, à écrire les vertus et les prodiges que le Seigneur a fait voir au bienheureux Pierre, prince des Apôtres.*

Desinit : (F. 121 r° a) **ዘሎቱ ፡ ስብሐት ፡ ወአኮቴት ፡ ወክብር ፡ ወክሂሎት ፡፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ፡፡ አሜን ፤ ወአሜን ፡፡ አኮቴት ፡ ለእግዚአብሔር ፡፡** (*Jésus-Christ*), *à qui la gloire, l'action de grâces, l'honneur et la puissance pour les siècles*

(1) **መ** *Ma* est la syllabe initiale du nom du roi en question.

des siècles. Amen. Amen. Amen. Action de grâces au Seigneur.

LIVRE QUATRIÈME.

Seconde révélation de Pierre à Clément (fol. 121 r° a à fol. 160 r° a).

Incipit : (F. 121 r° a **በስመ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ፤አምላክ ፡፡ ነገር ፡ ዘነገሮ ፡ ጴጥሮስ ፡ ርእሰ ፡ ሐዋርያት ፡ ለቀሌምንጦስ ፡ ተልሚዱ ፡ ዝውእቱ ፡ ረድእ ፡ ብሂል ፡ ዘበትርጓሜሁ ፡ ወአለበዎ ፡ ኵሎ ፡ ዘይከውን ፡ ዘበሰማይ ፡ ወዘበምድርኒ ፡ በእንተ ፡ ምሕረታተ ፡ ውሉደ ፡ ሰብእ ፡፡** *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, un seul Dieu. Exposé que fit Pierre, prince des Apôtres, à Clément, son talmid, c'est-à-dire littéralement (son) disciple. Il lui enseigna tout ce qui aurait lieu au ciel et sur la terre aussi, concernant la miséricorde (pour) les fils de l'homme.*

Desinit : (F. 160 r° a) **ዘሎቱ ፡ ስብሐት ፡ ወመለኮት ፡ ወክብር ፡ ወዕበይ ፡ ወኃይል ፡ ወቅድሳት ፡፡ ለአብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ፤አምላክ ፡፡ ይእዜኒ ፡ ወዘልፈኒ ፡ ወለዓለመ ፡ ዓለ** (F. 160 r° b) **ም ፡፡ አሜን ፡፡ አሜን ፡፡ ወአሜን ፡፡ ለይኩን ፡፡ ለይኩን ፡፡ አኰቴት ፡ ለእግዚአብሔር ፡፡** (*Jésus-Christ*), *à qui* (*conviennent*) *la gloire, la divinité, l'honneur, la majesté, la puissance et la sainteté, ainsi qu'au Père, au Fils et au Saint-Esprit, un seul Dieu, maintenant, à jamais et pour les siècles des siècles. Amen. Amen. Amen. Ainsi soit-il. Ainsi soit-il. Action de grâces au Seigneur.*

LIVRE CINQUIÈME.

Règlement de l'Église (fol. 160 r° b à fol. 167 v° a).

Incipit : (F. 160 r° b) **በስመ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ፤አምላክ ፡፡ ሥርዓት ፡ ዘቅድስት ፡ ቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ ዘነገሮ ፡ እግዚእነ ፡ ወመድኃኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ለጴጥሮስ ፡ መሠረታ ፡ ለቤተ ፡ ክርስቲያን ፡ በደብረ ፡ ዘይት ፡ ምስለ ፡ አኃዊሁ ፡፡ ወውእቱ ፡ ነገሮ ፡ ለቀሌምንጦስ ፡ ረድኡ ፡፡** *Au nom du Père,*

du Fils et du Saint-Esprit, un seul Dieu. Règlement de la Sainte Église, que Notre-Seigneur et Notre-Sauveur Jésus-Christ exposa à Pierre, fondement de l'Église, sur la montagne des Oliviers, ainsi qu'à ses frères. (Pierre) exposa (ce règlement) à Clément, son disciple.

Desinit : (F. 167 v° a) **ለዓለመ ፡ ዓለም ፡፡ አሜን ፡፡ ወአሜ ን ፡፡ ለይኩን ፡፡ ለይኩን ፡፡** *Pour les siècles des siècles. Amen. Amen. Amen. Ainsi soit-il. Ainsi soit-il.*

LIVRE SIXIÈME.

Le bâton de Moïse (fol. 167 v° b à fol. 186 r° a).

Incipit : (F. 167 v° b) **በትር ፡ ዘዘበጦ ፡ ለሰይጣን ፡ ክርስቶስ ፡ ውእቱ ፡ በትር ፡ ወበትር ፡ ዘሙሴ ፡ እንተ ፡ ገብረት ፡ ተአምረ ፡ ወመንክረ ፡ በቃለ ፡ እግዚአብሔር ፡ በቀዳሚ ፡ ሕግ ፡፡** *Le bâton avec lequel le Christ a frappé Satan, c'est bien le bâton de Moïse, qui a opéré des prodiges et des miracles sur la parole du Seigneur dans la Première Loi.*

Desinit : (F. 186 r° a) **አኰቴት ፡ ለእግዚአብሔር ፡፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡፡ አሜን ፡፡** *Action de grâces au Seigneur pour les siècles des siècles. Amen.*

LIVRE SEPTIÈME.

Troisième vision de Pierre (fol. 186 r° a à fol. 206 r° b).

Incipit : (F. 186 r° a) **ሣልስ ፡ ነገር ፡ ወትእዛዝ ፡ ዘበእንተ ፡ ንስሓ ፡ ለእለ ፡ ገብኡ ፡ ፍካሬ ፡ ራእይ ፡ ሣልስ ፡ ነገር ፡ ዘርእየ ፡ ጴጥሮስ ፡ ወልደ ፡ ዮና ፡ ዘምስለ ፡ ጸጋ ፡ ዘረድኤት ፡ ዘተውህበ ፡ ለትንቢተ ፡ መድኃኒት ፡፡** *Troisième exposé et ordonnance au sujet de la pénitence pour ceux qui sont retombés* (1). *Explication (et) exposé de la troisième vision du mystère, que vit Pierre, fils de Yonâ, gratifié de la grâce auxiliatrice, qui (lui) fut donnée pour la prophétie du salut.*

Desinit : (F. 206 r° b) **ለዓለመ ፡ ዓለም ፡፡ አሜን ፡፡ አሜን ፡፡ ወአሜን ፡፡ ለይኩን ፡፡ ለይኩን ፡፡** *Pour les siècles des siècles. Amen. Amen. Amen. Ainsi soit-il. Ainsi soit-il.*

(1) Les *lapsi*.

Voici le *colophon* : (F. 206 r° b) ወተፈጸመ ፡ ዝንቱ ፡ መጽሐፈ ፡ ቀሌምንጦስ ፡ በ፷ወ፪ዓመተ ፡ ምሕረት ፡፡ በመዋዕለ ፡ ኢዮስያስ ፡ ንጉሥ ፡ ወአባ ፡ ይስሐቅ ፡ ጳጳስ ፡፡

ወስብሐት ፡ ለ (F. 206 v° a) እግዚአብሔር ፡፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡፡ አሜን ፡፡ ወአሜን ፡፡ = ፡፡

ጸሐፍኩ ፡ አነ ፡ ኃጥእ ፡ ወአባሲ ፡ ዳዊት ፡፡ ዘአጽሐፈኒሰ ፡ አባ ፡ ወግሪስ ፡፡ ዐቃቢ ፡ ቤተ ፡ መዛግብት ፡ ዘቅዱስ ፡ ቂርቆስ ፡፡

... (1) መምህር ፡ ታዕካ ፡ ክርስቶስ ፡ ኀቡረ ፡ ይምሐሮሙ ፡ እግዚአብሔር ፡ በመንግሥተ ፡ ሰማያት ፡፡ በጸሎቱ ፡ ለቀሌምንጦስ ፡ ብፁዕ ፡፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡፡ አሜን ፡ ወአሜን ፡፡ = ፡፡ ወፈደፍፈደ ሰ ፡ ለጊዮርጊስ ፡ ዘጸመወ ፡ በብዙኅ ፡ ትጋህ ፡፡ ይጽሐፍ ፡ ስሞ ፡ ክርስቶስ ፡ ሊቅ ፡ ኀበ ፡ ዓምደ ፡ ወርቅ ፡ በቀለመ ፡ ወርቅ ፡፡ ዘምስለ ፡ ጻድቃን ፡ ኄራን ፡፡ አመ ፡ ይነግሥ ፡ በደብረ ፡ ጽዮን ፡ መካን ፡፡ ወምስለ ፡ ደቂቁ ፡ ኵሎሙ ፡ ኀቡረ ፡ ይምሐሮሙ ፡ እግዚአብሔር ፡፡ በጸሎተ ፡ ፲ወ፪ነቢያት ፡ (F. 206 v° b) ወበጸሎቶሙ ፡ ለ፲ወ፪ሐዋርያት ፡ በጸሎታ ፡ ለእግዝእትነ ፡ ማርያም ፡ ወላዲተ ፡ አምላክ ፡፡ ወለካህናትሂ ፡ ሠናያን ፡ ኀቡረ ፡ ይምሐሮሙ ፡ እግዚአብሔር ፡፡ ለዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ፡፡ አሜን ፡፡ ወአሜን ፡፡ ለይኩን ፡፡ ለይኩን ፡፡ = ፡፡ = ፡፡

(F. 206 r° b) *Le livre de Clément a été terminé l'an 64 de la miséricorde dans les jours du roi Josias* (Iyosyâs) *et de Abba Isaac, patriarche.*

Gloire au (F. 206 v° a) *Seigneur pour les siècles des siècles. Amen. Amen.*

Moi, David, pécheur et criminel, j'ai écrit ce que m'a fait écrire Abba Wagris, gardien de la maison des trésors de Saint Qirqos.

... le docteur Tâ'kâ-Krestos, que le Seigneur ait pitié d'eux tous (2) *dans le royaume des cieux par la prière du bienheureux Clément pour les siècles des siècles! Amen. Amen.*

(1) Une ligne a été biffée. Seul le mot እንዘ *tandis que* subsiste au milieu de cette ligne.

(2) Cf. note 1. Il y avait sur la ligne biffée la mention d'un ou de deux personnages. — ኀቡረ *conjointement* a été traduit ici et plus bas par *tous*.

Surtout Georges (Giyorgis), *qui a peiné dans de nombreuses veilles, que le Christ Maître inscrive son nom à la colonne d'or avec un qalam d'or!* (*Georges*), *qui fut avec les bons justes, lorsqu'il régna sur le sanctuaire* (1) *de Dabra-Tsyon, lui ainsi que tous ses enfants, que le Seigneur ait pitié d'eux tous par la prière des quinze prophètes;* (F. 206 v° b) *par la prière des douze apôtres, par la prière de Notre-Dame Marie, génératrice de Dieu! Les bons prêtres aussi, que le Seigneur ait pitié d'eux tous pour les siècles des siècles! Amen. Amen. Amen. Ainsi soit-il. Ainsi soit-il.*

Notre traduction est littérale. Le texte éthiopien des passages obscurs, incomplets ou fautifs, ainsi que la forme de tous les noms propres sont donnés dans les notes.

TRADUCTION

LIVRE PREMIER

L'ANCIEN TESTAMENT DEPUIS LA CRÉATION JUSQU'A JOSAPHAT (fol. 1 r° a à fol. 42 r° a).

CHAPITRE PREMIER (2)

Origine et circonstances des révélations de saint Pierre à saint Clément.

Les Apôtres s'adjoignent des disciples. — 2. Les Juifs persécutent les Apôtres et les fidèles. — 3. Saint Clément demande à saint Pierre de l'instruire. — 4. Saint Pierre accède à cette demande.

(F. 1 r° a) Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, un seul Dieu.

A dit *Saint Clément* (3).

1. Les Apôtres s'adjoignent des disciples. — Après la montée au

(1) መካን signifie souvent *sanctuaire* (τόπος).

(2) Pour faciliter la lecture du *Qalémentos*, nous avons divisé le texte (*scriptio continua* dans le ms.) en chapitres et en paragraphes, et nous avons ajouté des sous-titres.

(3) ቅዱስ ፡ ቀሌምንጦስ *Saint Qalémentos.*

ciel de *Notre-Seigneur et Notre-Sauveur Jésus-Christ,* les disciples se sont séparés, (allant) jusqu'aux extrémités du monde, afin de prêcher la nouvelle de l'Évangile Saint, de convertir les peuples à la foi et à la connaissance (de *Jésus-Christ*), et de les baptiser du saint baptême de la naissance nouvelle. C'est pourquoi les Apôtres ont voulu chercher pour eux des disciples, qui allassent avec eux dans les pays. Alors (F. 1 r° b) *Simon Pierre* me prit et me fit son propre disciple. En effet, j'avais cru en lui et en Celui qui l'avait envoyé, et j'avais reconnu qu'il était le chef des Apôtres, à cause de la parole qu'a dite *Notre-Seigneur et Notre-Sauveur Jésus-Christ* dans l'Évangile : *Tu es pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes du Schéol ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux* (1). Après de longs jours, il prit deux frères et les fit ses propres disciples. Puis, lorsque j'eus demeuré avec lui vingt ans, il me prit, me conduisit vers mon père et (vers) ma mère, appelée (F. 1 v° a) *Metroryâ* (2), et me révéla les mystères que *Notre-Seigneur Jésus-Christ* lui avait appris sur la montagne des *Oliviers.*

2. Les Juifs persécutent les Apôtres et les fidèles. — A cette époque-là, les Apôtres et tous les fidèles subissaient une grande persécution de la part des Juifs infidèles. En effet, les Juifs continuaient à tuer tous les fidèles qu'ils rencontraient. Alors, le bon *Pierre* partit et entra dans une ville. Moi aussi, (je partis) avec lui. Là nous trouvâmes une grande persécution, (causée) par les querelles (venant) des Juifs infidèles, et par leurs questions sur la généalogie de *Sainte Marie*, car ils disaient d'elle (F. 1 v° b) qu'elle n'était pas de la souche de *Juda,* pour ruiner la venue de *Notre-Seigneur et Notre-Sauveur Jésus-Christ* dans le monde. En effet, eux-mêmes continuaient à donner beaucoup d'argent de soudoiement aux Grecs et aux Romains, afin qu'ils les aidassent pour l'extermination des fidèles. Ils empêchaient les Apôtres de lire la Loi, afin qu'on ne connût pas la création primitive du monde (3).

3. Saint Clément demande a saint Pierre de l'instruire. — Lorsque j'eus vu toute cette persécution, qui venait sur moi de la part des Juifs infidèles, je m'enquis auprès de mon Maître *Simon-Pierre,* et je lui demandai de me faire comprendre et de m'exposer comment (F. 2 r° a) avait eu lieu la création primitive du monde. En effet, lui-même connaissait tous les mystères de la part de *Jésus-Christ Notre-Seigneur.* Quant à moi, je connaissais la langue des Grecs, leurs livres, tous leurs mystères et leur philosophie.

Je racontai à mon Maître toute la haine et (toute) la jalousie, qui étaient venues contre moi. (Je lui racontai) ce pourquoi les Juifs m'avaient outragé et querellé au sujet de *Sainte Marie,* (en disant) que je n'avais pas la science de la Loi et des prophètes, et (lui dis) qu'ils m'avaient questionné beaucoup sur la création de notre père *Adam,* qu'ils avaient

(1) Matth., xvi, 19.

(2) ምጥሮሪያ.

(3) ቀዳሜ ፡ ፍጥረተ ፡ ዓለም.

blasphémé énormément contre *Notre-Dame Sainte Marie*, et que (F. 2 r° b) je n'avais pas trouvé d'argument, par lequel confondre leur malice et leurs paroles impures.

4. Saint Pierre accède a cette demande. — Lorsque j'eus raconté tout cela à mon Maître, il fut triste énormément. Le zèle entra en lui et il me dit : Moi-même, je te révélerai, ô mon Fils, tout ce que tu m'as demandé ; je te ferai comprendre la création primitive du monde, et je te démontrerai au sujet de *Sainte Marie*, mère de la Lumière, qu'elle est évidemment, sans confusion (possible), de la souche de *Juda*, fils de *Jacob*. En outre, je te raconterai comment *Satan* est tombé du ciel.

CHAPITRE II

La Création.

1. Majesté de Dieu. — 2. Création des anges. — 3. Les sept jours de la création.

1. Majesté de Dieu. — Comprends donc, ô mon fils *Clément*, que le Seigneur existait à l'origine et avant l'origine, (F. 2 v° a) lui qui n'a pas de commencement, ni de fin. Il est élevé bien au-dessus des (êtres) élevés, lui qui n'est pas connu par l'intelligence, ni par l'entendement, lui qui n'a pas de partie inférieure, ni de partie intérieure, ni de partie extérieure. Il est le principe des jours et des époques antiques (1). Il est inconcevable et inexprimable. Il est au-dessus de tout. Il existe dans la beauté de sa divinité au-dessus de ses créatures. Avec les créatures et sous les créatures (il a encore) la beauté. Il crée une lumière brillante, une lumière dont n'approchent pas les ténèbres, lui qui va dans les lumières, lui que les yeux n'aperçoivent pas. Il existait (F. 2 v° b) avant les créatures. Il est l'auteur de tout et le créateur de tout, lui dont la gloire vient de lui-même. Il est le créateur de tout, que l'on glorifie, afin que la grandeur de sa majesté et la force de sa puissance soient manifestées. Il est l'auteur des cieux et de la terre.

2. Création des anges. — Voici : je t'exposerai, ô mon fils *Clément*, que le Très-Haut (a créé) avant toute (autre) créature ses anges, (divisés) en neuf familles, et qu'il les a établis, pour qu'ils le glorifiassent avec des chants, des rythmes et des mélodies suaves, chacun selon son degré. La plus grande (famille) d'entre eux approche le trône du Seigneur. C'est la famille de *Sâtnâ'êl* (2). C'est la première de toutes (les familles) des

(1) Texte : ዝውእቱ ፡ ቀዳሜ ፡ ብሉየ ፡ መዋዕል ፡ ወዘመን ፡ *Il est le principe de l'Ancien des jours et des époques.* Cf. Daniel, vii, 13. — Nous avons lu ብሉይ ፡ መዋዕል (au lieu de ብሉየ ፡ መዋዕል), qui nous paraissait offrir un sens meilleur. A la rigueur, ce sens pourrait être obtenu, même en laissant subsister *l'état construit* (ብሉየ), puisque, çà et là, les adjectifs qualificatifs sont unis aux noms par le moyen de l'état construit. Cf. Dillmann, *Grammatik der aeth. Sprache* (édition C. Bezold), p. 409.

(2) ሳጥናኤል.

anges. (Les anges de cette famille) font monter (F. 3 r° a) leur glorification vers le Seigneur, sans se taire.

3. Les sept jours de la création. — Le premier jour saint, c'est-à-dire le commencement des jours, le premier-né des jours, le Seigneur créa le ciel supérieur et la terre ; la famille des Anges supérieurs, c'est-à-dire la famille de *Sâtnâ'él*, les Anges, les Archanges, les Vertus, les Puissances, les Trônes, les Principautés, les Ministres (1) : les Séraphins et les Chérubins ; la clarté et la lumière ; le jour et la nuit; les vents, l'eau et le feu. Il accomplit tout cela le premier jour saint par sa première parole. Le jour où (F. 3 r° b) le Seigneur créa tout cela, *l'Esprit-Saint fit de l'ombre sur les eaux* (2). Les eaux furent bénies et sanctifiées, et en elles se multiplièrent, par la procréation, tous (les êtres) ayant une âme vivante.

Le second jour, le Seigneur créa l'eau inférieure, que les yeux de l'homme voient clairement. Le firmament fut séparé des cieux supérieurs. En effet, au-dessus du ciel, appelé *Fâlêk* (3), il y a un autre ciel; au-dessus de ce ciel il y a un autre ciel, appelé *Dortiqon* (4); au-dessus de ce (dernier) il y a la flamme du feu; au-dessus du feu il y a un autre ciel. Tous les cieux sont remplis d'une clarté et (F. 3 v° a) d'une lumière, que les yeux de l'homme ne peuvent pas voir. En ce second jour, le Seigneur créa (une séparation) entre l'eau (5) qui est au-dessus du ciel, et l'eau qui est sur la terre. La montée de l'eau eut lieu ce jour-là en forme de nuages denses. Quant aux eaux qui sont restées, elles demeureront dans les airs à jamais et seront ballottées çà et là.

Le troisième jour, le Seigneur ordonna aux eaux qui se trouvaient sous le ciel, appelé *Fâlêk*, de se réunir dans un endroit, afin que le sec apparût. Il en fut ainsi. Alors (le sec) apparut, en étant de la boue, (F. 3 v° b) de la terre et de l'eau mélangées. L'eau exista sur (terre) et sous (terre). Les vents, eux, montèrent du sein de la terre et soufflèrent avec mesure. C'est par eux que vit toute créature du type de l'éponge, qui demeure sur l'eau. En ce jour, le Seigneur ordonna (à la terre) de produire des herbes vertes, des arbres, des semences, des plantes médicinales et autres (végétaux).

Le quatrième jour, le Seigneur créa le soleil, la lune et les étoiles, afin qu'ils remplissent un rôle (utile) pour la terre (6). Le soleil (eut pour rôle de sécher) la boue et d'endurcir la terre.

(1) ወላእካን ፡ ሱራፌል ፡ ወኪሩቤል ፡፡ Les Séraphins et les Chérubins sont considérés par l'auteur comme ayant pour mission d'exécuter les volontés divines, puisqu'il les appelle ላእካን *ministres, serviteurs.*

(2) Gen., I, 2.

(3) ፋሌክ.

(4) ዶርቲቆን.

(5) Texte : ሰማይ *le ciel.* Cette leçon du ms. est évidemment une faute de copiste. Le sens exige qu'on lise ማይ *l'eau.*

(6) Texte : ከመ ፡ ይኩን ፡ ንዋየ ፡ ዲበ ፡ ምድር ፡ Mot à mot : *afin qu'ils fussent des instruments sur terre.*

Le cinquième jour, le Seigneur ordonna aux eaux de produire (F. 4 r° a) la famille des poissons aux diverses espèces (1). De plus, il créa (les oiseaux) qui volent au-dessus de l'eau, et ceux qui volent dans les airs, ainsi que les grands monstres marins, dont l'aspect est étonnant (2).

Le sixième jour, le Seigneur créa de terre tous les animaux, les bêtes et les vers. De plus, il créa notre père *Adam* de terre, et il créa notre mère *Ève* d'une côte (d'*Adam*).

Le septième jour, comme il avait fini, il se reposa de toute son œuvre, et il appela (ce jour) le sabbat.

CHAPITRE III

Création d'Adam et d'Ève.

1. Création d'Adam. — 2. Gloire et majesté d'Adam. — 3. Souveraineté d'Adam. — 4. Machination de Satan contre Adam. — 5. Entrée d'Adam au paradis. — 6. Création d'Ève. — 7. Description du paradis.

1. Création d'Adam. — Le Seigneur créa notre père *Adam* à trois heures, le vendredi, le sixième jour. Or, à cette même heure, (F. 4 r° b) la jalousie et l'orgueil entrèrent dans *Satan*. Le Seigneur le fit descendre du ciel sur la terre. Avant que (le Seigneur) créât notre père *Adam*, le silence se fit sur toutes les puissances des cieux. Le Seigneur Père dit à son Fils et à l'Esprit-Saint : *Venez : faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance* (3). Lorsque les anges eurent entendu cette parole de la part du Seigneur Très-Haut, il vint sur eux une grande frayeur et (une grande) épouvante. Ils conversèrent entre eux, en disant : Quelle est cette grande merveille, que nous apprenons? Comment se peut-il que (F. 4 v° a) l'image et la ressemblance de notre Dieu et de notre Créateur apparaissent?

Alors, les anges virent la (main) droite du Seigneur, (qui) était étendue sur toute la terre. Le monde entier était dans sa main. Voici qu'il prit de toute la terre un peu de poussière, de toutes les eaux une goutte d'eau, de l'air un peu (d'air), du feu ardent (4) un peu (de feu). Tous (ces éléments) étaient dans sa main. Le Seigneur créa notre père *Adam* de ces quatre (éléments) faibles (et) sans force, afin que toutes les créatures obéissent (à *Adam*. Il le créa de) terre, afin que (F. 4 v° b) toute créature (qui existe sur terre) lui obéît; (d'eau, afin que toute créature) engendrée dans l'eau (lui obéît); d'air, afin qu'il pût sentir par l'odorat ce qu'il respirerait; de feu, afin que son corps devînt fort par la chaleur et

(1) Texte : ዘዘዚአሆሙ ፡ ጎብሮሙ ፡፡ Mot à mot : *aux diverses couleurs*. Çà et là, ጎብር, qui signifie *forme, aspect*, d'où *espèce*.

(2) Texte : ዕፁብ, qui signifie *dur, difficile*, mais aussi quelquefois *étonnant*.

(3) Gen., I, 26.

(4) Mot à mot : *de l'ardeur du feu*.

qu'il trouvât (en elle) une force adjuvante. C'est ainsi (1) que le Seigneur créa notre père *Adam* à sa propre image et à sa ressemblance, de ses mains saintes. (Il le créa) à sa propre ressemblance, afin qu'il reçût la sagesse, le langage, la faculté de sentir (2) et toute science.

2. Gloire et majesté d'Adam. — Lorsque les anges eurent vu la majesté, l'honneur et la gloire qui étaient sur *Adam*, ils eurent peur et ils tremblèrent à cause de la grandeur de sa majesté. (Le Seigneur) l'avait couronné. Sur son visage brillait la lumière de la divinité, qui (F. 5 r° a) était plus brillante et plus intense que la lumière du soleil. Son corps brillait comme l'étoile du matin. Lorsque (le Seigneur) eut fini de créer *Adam*, (*Adam*) se tint à la face de (3) toute la terre, dressa ses pieds sur le *Golgotha* (4), et étendit sa main droite et sa main gauche à l'endroit où l'on planta l'arbre de la croix de Notre-Seigneur. Ensuite, le Seigneur revêtit notre père *Adam* d'un vêtement royal, lui mit sur la tête une couronne de gloire, et (l'éleva) à une grande majesté. Il lui mit sur la tête une couronne de gloire, et l'institua, par là, prêtre, prophète et roi.

3. Souveraineté d'Adam. — Le Seigneur le fit siéger sur un trône de gloire. (F. 5 r° b) Tous les animaux, les bêtes, les oiseaux, tous (les êtres animés), que le Seigneur avait créés, se rassemblèrent auprès (d'*Adam*) et se tinrent devant lui. Ils inclinèrent la tête et se prosternèrent devant *Adam*. Il les appela tous, chacun par leur nom. Ils obéirent à *Adam* et observèrent ses paroles. Alors, les anges entendirent la parole du Seigneur Très-Haut, qui disait : O *Adam*, voici que je t'ai établi roi, prêtre, prophète, prince et maître de toutes les créatures. Qu'elles obéissent à ta parole et qu'elles soient sous la main de toi seul! Je te donne la puissance et je te permets de faire ce que tu voudras à l'égard de toutes (F. 5 v° a) les créatures. Lorsque les anges eurent entendu cette parole de la part du Seigneur Très-Haut, la majesté d'*Adam* fut énormément grande devant eux.

4. Machination de Satan contre Adam. — Lorsque *Satan* eut vu la grandeur et la gloire qui étaient données à *Adam* par le Seigneur, il le jalousa à partir de cette heure-là, et se mit à songer à son sujet, afin de trouver contre lui l'occasion de le séduire et de se faire obéir de lui (5). Alors, *Satan* devint rebelle à la grâce du Seigneur, qui demeurait en lui. A ce moment-là, le Seigneur (lui) ôta le vêtement de gloire et de grande majesté qui était sur lui, et il l'appela du nom de *Satan* (6). (F. 5 v° b) En effet, il était devenu arrogant envers le Seigneur, n'était pas allé dans ses voies, et avait désiré la gloire pour lui-même.

(1) Texte : ወበእንተዝ *c'est pourquoi*.

(2) L'infinitif III, 1 ተኀውሶ doit être considéré ici comme l'équivalent de ኀዋስ, qui signifie *sens* et *faculté de sentir*.

(3) Texte ; ውስተ *dans, sur*.

(4) ጐልጎታ *Gualgotâ*.

(5) Texte : ወይትአዘዝ ፡ ሎቱ ፡ *afin qu'(Adam) lui obéît*.

(6) ሰይጣን. Auparavant *Satan* s'appelait ሳጥናኤል *Sâtnâ'êl*. Cf. *supra*.

5. Entrée d'Adam au paradis. — Pendant qu'*Adam* s'était tenu sur le *Golgotha*, voici que toutes les créatures s'étaient rassemblées vers lui, afin d'entendre la parole du Seigneur, par laquelle il avait été fait (1). Alors, vint une nuée de lumière. Elle porta *Adam* et le conduisit dans le paradis. Toutes les armées des anges allèrent avec *Adam*, en exécutant (2) des hymnes, des chants et des mélodies suaves. Les Chérubins (3) bénissaient; les Séraphins (4) chantaient : *Saint, Saint, Saint* (5), devant lui. (Les anges) l'amenèrent au paradis. *Adam* entra au paradis à trois heures, (F. 6 r° a) le vendredi. Le Seigneur lui signifia tous les commandements et lui ordonna expressément de ne pas manger (du fruit) de l'arbre qui était dans le paradis.

6. Création d'Ève. — Ensuite, le Seigneur Très-Haut fit venir le sommeil sur *Adam*, (qui) dormit dans le paradis d'un sommeil délicieux. Le Seigneur prit une de ses côtes gauches (6), et en créa *Ève*. Lorsque *Adam* fut réveillé de son sommeil, il vit *Ève*, se réjouit et l'aima énormément. Pendant qu'ils demeurèrent dans l'*Éden* (7), le paradis du bonheur, le Seigneur les revêtit de la gloire et de la majesté, et se réjouit (F. 6 r° b) énormément de la grandeur de la gloire qui était sur eux. Le Seigneur les couronna pour (leur) mariage, et se réjouit à leur sujet, (lui) ainsi que tous les anges. Il y eut par conséquent une grande joie, telle qu'il n'y en avait pas eu depuis (l'origine du) monde, et telle qu'il n'y en aura pas, jusqu'à ce que soit entendue la parole de la joie de la part de ceux qui seront à droite (8). *Adam* et *Ève* habitèrent dans le paradis à trois heures.

7. Description du paradis. — Le paradis était élevé dans les airs; la terre (du paradis) aussi était céleste et s'élevait de quinze coudées au-dessus des hautes montagnes et collines. (L'arbre du fruit défendu) était le symbole de l'arbre de la croix, (F. 6 v° a) sur lequel (*Jésus-Christ*) étendit ses mains, de l'arbre de la vie et du salut, (de l'arbre) de la croix sainte, qui fut plantée en terre.

(*A suivre.*)

Bézancourt par Gournay-en-Bray, le 12 janvier 1911.

Sylvain Grébaut.

(1) Texte : ቃለ ፡ እግዚአብሔር ፡ ዘይትገበር ፡ ምስሌሁ ፡፡

(2) Texte : ምስለ *avec.*

(3) ኪሩቤል.

(4) ሱራፌል.

(5) Texte : ወሱራፌል ፡ ይቄድሱ ፡ ቅድሜሁ. Or, le sens de ቀደሰ est ici *chanter le trisagion.*

(6) Mot à mot : *un os de son côté gauche.*

(7) ኤደም *'Édom.*

(8) L'auteur fait allusion ici à la parole de l'Évangile, relative au jugement dernier. Cf. Matth., xxv, 33.

CATALOGUE SOMMAIRE
DES MANUSCRITS COPTES
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(*Suite*) (1)

III. LITURGIE

63

Liturgies de saint Basile, de saint Grégoire et de saint Cyrille (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

A. Fragment latin (Actes) sur parchemin. 1 r. Prières préparatoires. 52 r. — 89 v. Anaphore de saint Basile. 90 r. — 101 v. Prières préparatoires. 101 v. — 166 r. Anaphore de saint Grégoire. 166 v. — 177 r. Prières préparatoires. 177 r. — 258 v. Anaphore de saint Cyrille. 259-260. Fragment arménien sur parchemin (écriture erkathagir).

Dans la liturgie de saint Basile, ce manuscrit mentionne, à l'« Absolution du Fils », les Apôtres, Marc, Sévère, Cyrille, Basile, les conciles de Nicée, Constantinople et Éphèse, enfin le patriarche. Au « Memento des saints » sont nommés Sévère, Dioscore, Cyrille, Basile, Grégoire, Antoine, Paul, les trois Macaire, Jean, Pischoï (ⲡⲓϣⲟⲓ), « nos pères de Rome », les 49 martyrs de Scété et Moyse. Parmi les prières précédant le Pater, il n'y a pas celles qui commencent par ⲫϯ ⲡⲓⲣⲉϥⲙⲓⲥⲓ ... et ⲉⲁⲕϯ ⲛⲁⲏ ⲙⲡⲓϣⲟⲩ ... Cette liturgie se termine par la

(1) Voir *ROC.*, 1910, p. 85, 133 et 392.

« prière de la bénédiction » : ⲛⲁⲟⲥ ⲛⲓⲟϯ ... (81 r.) dans laquelle sont mentionnés les saints Étienne, Georges, Théodore, Mercure, Ménas, Antoine, les trois Macaire, Jean, Pischoï, « nos pères de Rome », les 49 martyrs et Moïse. Vient ensuite (88 r.) « la bénédiction des pains d'eulogie » ⲫⲏⲏⲃ ⲡⲟⲥ ...

Ms. de 264 feuillets; 16,5 × 13. Sans date.

Ce manuscrit comprend une partie plus ancienne, cotée en lettres coptes au verso; au recto tous les feuillets sont cotés en chiffres. La numération moderne commence par A, B et s'étend ensuite de 1 à 260 avec 76ᵃ et 76ᵇ. Division en cahiers de dix feuillets, avec ornement à la première et à la dernière page. Il faut intervertir les derniers feuillets dans l'ordre suivant : 240, 247 à 251, 254 à 258, 241 à 243, 252, 253, 244 à 246, 259 et 260.

Chaque liturgie est précédée d'un ornement. Les titres sont écrits en lettres rouges. Majuscules noires, rehaussées de rouge. ⲁ ne s'élève pas au-dessus des autres lettres, mais s'abaisse au-dessous de la ligne. La base de ⲃ est rectilinéaire et beaucoup plus large que la lettre. ⲫ porte un point rouge dans la boucle, à gauche de la tige; ϩ est aussi accompagné d'un point rouge.

Acquis à Nikiou, en 1671, par Vansleb dont le cachet sur cire est empreint aux feuillets 1 et 260. — Regius(?).

Invent. : Copte 28.

64

Liturgies de saint Basile, de saint Grégoire et de saint Cyrille (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

1 r. — 33 r. Prières préparatoires. 33 r. — 58 r. Anaphore de saint Basile. 58 r. — 64 v. Quatre prières. 65 r. — 73 v. (sauf 67 et 69). Prières préparatoires. 76 r. — 89 v. Partie de l'Anaphore de saint Basile. 74 r. — 75 v., 69, 67 et 90 r. — 108 r. Anaphore de saint Grégoire. 108 v. — 114 v. Prières préparatoires. 114 v. — 161 r. Anaphore de saint Cyrille.

Dans la liturgie de saint Basile, ce manuscrit mentionne, à l'« Absolution du Fils », les Apôtres, Marc, Sévère, Cyrille, Basile, Grégoire, les conciles de Nicée, Constantinople et Éphèse,

le patriarche et l'évêque. Au « Memento des saints » sont nommés Sévère, Cyrille, Basile, Grégoire, Antoine, les trois Macaire, Jean, Pischoï, « nos pères de Rome », les 49 martyrs de Scété et Moyse. Cette liturgie se termine comme dans le codex 63, par la prière ⲛⲁⲟⲥ ⲡⲓⲟϯ ... : on y trouve les mêmes noms de saints, sauf que les 49 martyrs et Moyse sont remplacés par Schenouti. Viennent ensuite la « bénédiction des pains d'eulogie » et deux oraisons qui se récitent « après le repas » [ⲙⲉⲛⲉⲛⲥⲁ ⲡⲓⲟⲩⲱⲓ] et pour bénir l'eau [ⲉⲭⲉⲛ ⲟⲩⲙⲱⲟⲩ]. — Dans la liturgie de saint Grégoire, au « Memento des saints » sont mentionnés Sévère, Cyrille, Basile, Grégoire, Antoine et les trois Macaire.

Ms. de 161 feuillets; 26 × 12. Sans date.

Ce manuscrit est coté de ⲍ [7, feuillet 4] à ⲣⲟⲍ [177, feuillet 160] : six feuillets ont une double cote, au recto et au verso : 37, 58, 127, 137, 147 et 157; les nombres ⲑ et ⲣⲕⲑ ont été omis; les feuillets ⲁ-ⲉ, ⲕ-ⲕⲃ, ⲗⲃ-ⲗⲅ, ⲟⲗ-ⲟⲉ, ⲡⲉ-ⲣⲕ, ⲣⲟⲏ du manuscrit primitif ont été remplacés par les feuillets 1-3, 16-17, 27, 65-67, 90-108, et 161. Les feuillets 69 et 65 devraient se trouver placés entre 75 et 90; 76 à 89 viennent d'un autre codex. Cahiers de dix feuillets, cotés par première et dernière page avec ornements en couleurs.

Les prières commencent parfois par une ligne de majuscules; l'initiale est à l'encre noire, rehaussée de rouge : si c'est ⲫ ou ϯ, la tige est très longue. ϧ porte un point rouge dans la boucle; ⲫ en a deux.

Les feuillets 76 à 89, paginés ⲉⲅ à ⲟⲉ, mesurent 18 × 11. Ils contiennent une partie de l'Anaphore de saint Basile, depuis ⲁϥⲭⲱ ⲁϩ ⲛⲁⲓ ⲉϧⲣⲏⲓ jusqu'au début du « Memento des saints ». Division en cahiers : le feuillet ⲟ est le dernier du 8e et le feuillet ⲟⲁ le premier du 9e cahier. La cote est en chiffres coptes, en chiffres et en lettres au début et à la fin de chaque cahier. Grandes majuscules, parfois peintes, ornées d'une tête d'animal. La barre transversale de ⲧ couvre les lettres voisines et la tige se termine en anneau; ⲫ et ϧ ont un point rouge dans la boucle.

Acquis à Nikiou, en juin 1671, par Vansleb, dont le cachet

sur cire est empreint sur le premier et le dernier feuillet. — Regius, 348.

Invent. : Copte 24.

65

Liturgies de saint Basile, de saint Grégoire et de saint Cyrille (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

2 r. — 46 v. Prières préparatoires. 47 r. — 93 v. Anaphore de saint Basile. 94 r. — 103 r. Prières préparatoires. 103 v. — 146 v. Anaphore de saint Grégoire. 147 r. — 154. Prières préparatoires. 154 v. — 198 v. Anaphore de saint Cyrille. 198 r. — 229 v. Service de la messe. 230 r. — 234 r. Pièce arabe.

Pour la liturgie de saint Basile, ce manuscrit comprend dans l'« Oraison des Pères » entre ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲟⲛ ... ⲁⲣⲓ ⲫⲓⲉⲧⲓ ⲛⲛⲉϥⲭⲓⲛⲑⲱⲟⲩ ... et ⲧⲱⲛⲕ ⲛⲭⲟⲉⲓⲥ une intercalation commençant par les mots ϯⲫⲓⲉⲧϣⲉⲙϣⲉ ⲓⲁⲱⲗⲟⲛ ... (39 r.) et, après les deux « Oraisons du baiser de paix », une troisième attribuée à l'apôtre saint Jacques : ⲫϯ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲓⲛⲃ (46 r.). Dans l'« Absolution du Fils » sont mentionnés les apôtres, les saints Sévère, Dioscore, Chrysostome, Cyrille, Basile, Grégoire, les conciles de Nicée, Constantinople et Éphèse, ainsi que le patriarche et l'évêque. Le « Memento des saints » porte, après Marc l'évangéliste, les noms de Sévère, Dioscore son disciple, Chrysostome, Athanase, Cyrille, Basile, Grégoire, Antoine, Paul, les trois Macaire, Jean l'higoumène, Pischoï, Maxime et Domitius de Rome, les 49 martyrs, Moïse, Isidore, Arsène, Jean le noir, Daniel l'higoumène, Pidjimi, Éphrem, Pachôme (ⲡⲁϧⲱⲙ) et son disciple Théodore, Schenouti et son disciple Visa (ⲃⲁⲓⲥⲁ), Benofer (ⲁⲃⲃⲁ ⲛ̄ⲟⲩϥⲉⲣ), Siméon Stylite, Samuel le confesseur et ses disciples Juste et Apollon, Barsoma (ⲡⲁⲣⲥⲱⲙⲁ) le sage, Benipi (ⲃⲉⲛⲓⲡⲓ) et son disciple Jean, Barsoma le nu, Tedji (ⲧⲉϫⲓ). Dans l'oraison de l'« Absolution du Père », est intercalé un morceau (82 r. — 84 v.) ⲁⲣⲓ ⲫⲓⲉⲧⲓ ... ⲡⲣⲉⲙϩⲉ qui n'existe pas dans les autres *codices* de la Bibliothèque. La « Prière de la bénédiction » ⲡⲟⲥ ⲡⲟϩⲉⲛ ⲙⲡⲉ-

ⲕⲗⲁⲟⲥ ... (90 r.) ne se trouve que dans les manuscrits 65 et 72. Elle est suivie d'un *Memento* pour le patriarche défunt ⲁⲣⲓ ⲫⲓⲉⲩⲓ ⲡⲟⲥ ⲛϯϯⲩⲭⲏ ...

Ms. de 234 feuillets; 21 × 13. Sans date : au verso du feuillet 234, une note arabe donne deux dates postérieures à l'an 1000 de l'ère des martyrs.

Ce manuscrit est coté en lettres (jusqu'à ⲣⲓⲏ) et en chiffres coptes; les deux premiers feuillets sont plus modernes, le troisième porte le chiffre ⲉ [= 5]; le scribe a omis ⲕⲉ et ⲣⲓ mais a redoublé ⲣⲕⲏ et ⲣⲕⲑ.

Il est divisé en cahiers de dix feuillets, cotés par première et dernière page avec ornement en couleurs.

Un ornement en couleurs précède chaque liturgie et chaque anaphore. Les majuscules sont rouges, ornées de vert; le texte commence souvent par une ligne de majuscules parfois suivie d'une ligne de texte à l'encre bleue. Les lettres ⲫ, ⲣ et ϩ portent un point rouge; les abréviations sont surmontées d'un trait noir qui coupe un gros point rouge. Dans la reliure sont deux feuillets d'un manuscrit syriaque contenant des tables de leçons du Nouveau Testament. Une feuille collée sur la dernière page contient une note descriptive, par Joseph Ascari, datée de 1736.

Claude Hardy (dont le nom est écrit en latin, en syriaque et en copte sur la couverture). — Colbert, 4901. — Regius, 352.

Invent. : Copte 26.

Bibl. — E. Renaudot, *Liturgiarum Orientalium Collectio*, t. I, 1725, p. 1-52 (traduction latine des trois liturgies).

66

Liturgies de saint Basile, de saint Grégoire et de saint Cyrille (*bohaïrique*).

1 r. — 36 v. Prières préparatoires. 38 r. — 74 v. Anaphore de saint Basile. 74 v. — 77 v. Prières préparatoires. 78 r. — 110 v. Anaphore de saint Grégoire. 111 r. — 118 r. Prières préparatoires. 118 v. — 177 v. Anaphore de saint Cyrille. 178. Feuillet coté ⲧⲟⲃ : recto, fragment d'hymne; verso, arabe.

210 r. — 211 v. Texte biblique, en arabe. 212 r. — 217 v. Memento des saints.

Entre les feuillets 8 et 9, lacune comprenant la fin de l'« Introduction à l'oblation » et le début de l'« Absolution du Fils »; dans cette dernière oraison sont mentionnés les Apôtres, Marc, Sévère, Cyrille, Basile, Grégoire, les conciles de Nicée, Constantinople et Éphèse, ainsi que le patriarche. Après l'« Oraison du baiser de paix » ⲥⲱⲟⲥⲓ ⲥⲁⲡⲩⲱⲓ, une troisième oraison attribuée au patriarche Sévère (35 r.) ⲫϯ ⲡⲓⲁⲡⲓⲟⲧⲣⲓⲟⲥ... Dans le « Memento des Saints » sont mentionnés la Vierge, Jean-Baptiste, Marc, Sévère, Cyrille, Basile, Grégoire, Antoine, les trois Macaire, Jean, Pischoï, les 49 martyrs et Moyse. L'oraison ⲉⲁⲕϯ ⲛⲁⲓ... n'est pas dans ce manuscrit. Dans la « Prière de la bénédiction », qui est ⲛⲁⲟⲥ ⲛⲓⲱϯ..., sont mentionnés la Vierge, les trois anges ⲣⲉϥⲟⲩⲉⲣⲱⲓⲛ, les quatre animaux incorporels, les vingt-quatre vieillards, Jean-Baptiste, les cent quarante-quatre [ⲣ ⲉⲑ ⲓ ⲓⲁ (sic)] Innocents, les Apôtres, les trois jeunes gens, Étienne, Georges, Théodore, Mercure, Ménas, tous les martyrs, Macaire, Antoine, Paul, Macaire, Macaire, Jean, Pischoï, « nos pères de Rome », Moyse, Isidore, les 49 martyrs, Schenouti, Pacôme et tous les Staurophores. — Les prières préparatoires à l'anaphore de saint Grégoire se réduisent dans ce manuscrits à l'oraison du baiser de paix ⲫⲏ ⲉⲧⲩⲟⲡ... — Dans la liturgie de saint Cyrille, ⲫϯ ⲛⲧⲉ ϯⲁⲅⲁⲡⲏ... est placé avant ⲡⲁⲣⲭⲏⲅⲟⲥ... et attribué à Jean de Bostra. A la fin de l'office, au lieu de l'oraison ⲁⲩ ⲛⲥⲛⲟⲩ... trois prières de Jean de Bostra : ⲉⲧⲁⲛⲟⲓ ⲉⲃⲟⲗϩⲉⲛ ϯⲁⲫⲑⲁⲣⲥⲓⲁ ... (164 v.); ⲛⲑⲟⲕ ⲛⲉ ⲉⲧⲁⲛⲭⲱ... (166 r.), ⲫϯ ⲫⲏ ⲉⲧⲟⲩⲥⲛⲟⲩ ... (167). Suivent diverses oraisons, quelques-unes attribuées à des Pères. — Le « Memento des saints », écrit d'une autre main aux feuillets 212-217, donne après Marc les noms de Sévère, Dioscore, Athanase, Jean-Chrysostome, Cyrille, Basile, Grégoire, Antoine, Paul, les trois Macaire, Jean, Pischoï, Paul, Maxime et Domitius de Rome, les 49 martyrs de Scété, Moyse, Jean le noir, Daniel, Pacôme et Théodore, Schenouti et Visa, Benofer, Samuel, Juste et Apollon, Epîp, Pidjimi, Apahor [ⲉⲡⲁϩⲟⲣ], Apaphis, Épiphane, Ammonius, Archellitès,

Arsène, Cyr [ⲕⲉⲣⲟⲥ], Psate et Callinice, Pisinthée, Ammonius, Hermine [ϩⲉⲣⲙⲓⲛⲉ], Jean l'anachorète, Aukin [ⲁⲩⲕⲓⲛ] et son fils, Siméon, Abraham et Georges, Benipi et Jean, Barsoma, Ephrem, Marc, le patriarche Matthieu, Abraham, Marc, Tedji et Barsoma le nu.

Ms. de 217 feuillets; 16 × 12. Sans date.

Ce manuscrit n'a pas tous les feuillets cotés en copte. Division en cahiers. Le feuillet 156 devrait être avant 155.

Les titres, en lettres rouges, sont traduits en arabe. Les majuscules, noires, sont rehaussées de rouge. Les lettres ⲫ, ⲃ et ϩ portent un point rouge.

Acquis à Nikiou, en juin 1671, par Vansleb (note, 217 v.) dont le cachet sur cire rouge est empreint aux pages 1 r. et 217 v. — Regius 344.

Invent. : Copte 31.

67

Liturgie de saint Basile, de saint Grégoire et de saint Cyrille (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

3 — 7 v., 121 r. — 122, 8 r. — 23 v. Prières préparatoires. 23 v. — 49 v. Anaphore de saint Basile. 51 r. — 56 r. Prières préparatoires. 56 r. — 82 r. Anaphore de saint Grégoire. 83 r. — 87 v. Prières préparatoires. 87 v. — 120 v., 123 — 124. Anaphore de saint Cyrille. 125 — 126. Feuillets fragmentaires.

Dans l'« Absolution du Fils » sont mentionnés Sévère, Cyrille, Basile, Grégoire, les conciles de Nicée, Constantinople et Éphèse, et enfin le patriarche. Il y a deux « Prières de l'encens » : la première est incomplète, car il manque le feuillet ⲓⲓⲓ entre 9 et 10; la seconde commence par les mots ⲡⲭⲥ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲡⲓⲙⲩϯ ⲉⲧⲟⲓ ⲙϩⲟϯ... (10 r. — 10 v.). De même deux « Prières de l'évangile » ; la seconde (11 r.) commence par ⲫⲓⲛⲃ ⲡⲟⲥ ⲡⲓⲥ ⲡⲭⲥ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲫⲓ ⲉⲧⲁϥⲟⲩⲱⲣⲡ... Dans le « Memento des saints » sont nommés Sévère, Cyrille, Basile, Grégoire, Macaire, Antoine, Macaire, Macaire, Jean, Pischoï, « nos pères de Rome », les quarante-neuf martyrs et Moïse. Dans la « Prière de la bénédiction » (15 v.) sont mentionnés les trois ⲣⲉϥⲉⲣⲟⲩⲱⲓⲛ Michel, Gabriel et Raphaël, les quatre

animaux incorporels, les vingt-quatre vieillards, Jean-Baptiste, les cent quarante-quatre Innocents, les apôtres, les trois jeunes gens, les saints Étienne, Georges, Théodore, Mercure, Ménas, tous les martyrs, Antoine, les trois Macaire, Jean, Pischoï, Schenouti et tous les Staurophores. — Dans la liturgie de saint Grégoire, au « Memento des saints » sont mentionnés Sévère, Cyrille, Grégoire, Basile, Macaire, Antoine, Macaire, Macaire, Jean, Pischoï et « nos pères de Rome ». Une seconde « oraison de la fraction », avant le Pater (75 v.), commence par les mots ⲛⲧⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲓⲗⲟⲅⲟⲥ... — Dans la liturgie de saint Cyrille, les « Oraisons de la paix » ⲡⲁⲣⲭⲏⲅⲟⲥ... et ⲫϯ ⲛⲧⲉ ϯⲁⲅⲁⲡⲏ... sont interverties. Au « Memento des saints » sont mentionnés Cyrille, Basile, Grégoire, Sévère, Antoine, et les trois Macaire. Ce manuscrit ne contient pas la prière ⲛⲁϩⲙⲉⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲁ ⲡⲓⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ, avant le Pater. Il manque la « Prière de l'action de grâces ».

Ms. de 126 feuillets; 18 × 10. Écrit en 1023 E. M. [1307 ap. J.-C.] par Joussouf fils de Baṭros (note arabe, 2 r.).

Ce manuscrit est coté en chiffres coptes rouges et en lettres noires, d'une manière très irrégulière. Division en cahiers de dix feuillets, cotés par première et dernière page.

Les prières préparatoires et les anaphores sont précédées d'un ornement en couleurs; au verso du feuillet précédent, croix ou ornements. Les principales prières commencent par une majuscule ornée, accompagnée d'arabesques et d'animaux: la première ligne est en majuscules. ⲫ et ϯ majuscules ont une très longue tige. ⲫ et ⲃ portent un point rouge dans la boucle. Les paroles prononcées par le diacre sont en petites lettres noires; les répons du peuple, en rouge.

A appartenu à Peiresc, dont le cachet est imprimé sur la couverture et au bas de quelques feuillets, puis à Saumaise. Une note manuscrite constate qu'il fut acquis en 1752 pour la Bibliothèque du roi, par l'abbé Sallier, conservateur des Imprimés, mais il n'est parvenu au Département des Manuscrits que pendant la Révolution.

Invent. : Copte 82.

68

Liturgie de saint Basile, de saint Grégoire et de saint Cyrille (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

1 r. — 4 r. Prières préparatoires. 4 v. — 50 r. Anaphore de saint Basile. 51 r. — 59 r. Prières préparatoires. 59 v. — 102 r. Anaphore de saint Grégoire. 103 r. — 109 r. Prières préparatoires. 109 v. — 163 v. Anaphore de saint Cyrille. 164 r. — 203 v. Prières diverses.

Le manuscrit est acéphale et au premier feuillet (ⲓⲁ̅), on trouve l'« Oraison de l'assistance » ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲟⲛ... Aucune « Oraison du baiser de paix ». Au « Memento des saints » sont mentionnés la Vierge, Jean-Baptiste, Étienne, Marc, Sévère, Dioscore, Cyrille, Basile, Grégoire, Antoine, Paul, les trois Macaire, Jean, Pischoï, « nos pères de Rome, Maxime et Domitius », les 49 martyrs, Moyse, Daniel, Pacôme et son disciple Théodore, Schenouti et son disciple Visa (ⲃⲓⲥⲁ), Benofer, Samuel le confesseur, Juste et Apollon ses disciples, Barsoma le nu. Entre les oraisons ⲁⲣⲓ ⲫⲓⲉⲥⲓ... ⲡⲛⲏⲧⲣⲟⲩ ⲉⲧⲁⲩⲉⲛⲕⲟⲧ... et ⲡⲏ ⲡⲉⲛ ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲉⲁⲕⲟⲓ... est ajoutée la « Prière de la bénédiction » ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲛⲟϯ ⲉⲧⲟⲟⲩ ⲛⲧⲁ ⲡⲉⲧⲣⲉϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ... (23 v.). Il manque les prières ⲫϯ ⲡⲣⲉϥⲛⲓⲥⲓ... et ⲉⲁⲕϯ ⲡⲁⲡ... Dans la dernière « Prière de la bénédiction » ⲡⲁⲟ̅ⲥ̅ ⲡⲛⲟϯ... sont nommés la Vierge, les anges Michel, Gabriel, Raphaël et Souriel, les quatre animaux incorporels, les vingt-quatre vieillards, Jean-Baptiste, les cent quarante-quatre Innocents, les Apôtres, les trois jeunes gens, les saints Étienne, Marc, Georges, Théodore le Stratélate, Théodore l'Oriental, Mercure, Ménas, Victor, Claude, Schêron (ϫⲏⲣⲟⲛ), Isaac, tous les martyrs, Antoine, Paul, les trois Macaire, Jean, Pischoï, « nos pères de Rome, Maxime et Domitius », les quarante-neuf martyrs, Moyse, Pacôme, Schenouti, Benofer (ⲃⲉⲛⲟϥⲉⲣ), Samuel, Barsoma le nu. — Dans le « Memento des saints » de l'Anaphore de saint Grégoire sont mentionnés la Vierge, Jean-Baptiste, Marc, Sévère, Dioscore, Cyrille, Basile, Georges, Antoine, Paul, les trois Macaire, Jean, Pischoï, « nos pères de Rome, Maxime et Domitius », les quarante-neuf martyrs, Chori (ϫⲱⲣⲓ), Moïse,

Daniel, Pacôme, Schenouti (ϣⲉⲛⲟⲩϯⲟⲩ), Benofer, Samuel, Barsoma le nu. Ce manuscript n'a pas l'oraison ⲫϯ ⲛⲧⲉ ϯⲁⲅⲁⲡⲏ qui précède l'anaphore de saint Cyrille. Dans la prière ⲛⲉⲛⲛⲟϯ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲥⲏⲏⲟⲩ ⲉⲧⲁⲩⲉⲛⲕⲟⲧ sont mentionnés la Vierge, Jean-Baptiste, Étienne, Marc, Sévère, Dioscore, Athanase, Jean-Chrysostome, Pierre martyr, Philothée (ⲫⲓⲗⲟⲑⲉⲟⲥ), Ignace, le grand archiprêtre Démétrius, Timothée, Théophile, Théodose, le patriarche Matthieu, Cyrille, Basile, Grégoire, les conciles de Nicée, Constantinople et Éphèse, les saints Antoine, Paul, et les trois Macaire. Ce manuscrit n'a ni la prière ⲛⲁϩⲙⲉⲛ ⲉⲃⲟⲗ ni celle qui commence par ⲁϣ ⲛⲥⲏⲟⲩ...

Ms. de 219 feuillets; 21 × 14. Sans date (voir la note arabe, 203 v.).

Ce manuscrit est coté, au verso, de ⲙⲁ à ⲥϫ, avec omission de ϥⲁ. Division en cahiers de dix feuillets.

Les liturgies sont précédées d'un ornement en ors et en couleurs; sur le verso du feuillet précédent, ornement. Rubriques en arabe. Les principales prières commencent par une lettre ornée, en couleurs, une ligne de majuscules et une ou plusieurs lignes en rouge. ϧ, ϩ et ⲫ portent un point rouge.

Manuscrit du comte Delaporte, entré à la Bibliothèque nationale pendant la première République.

Invent. : Copte 84.

69

Liturgies de saint Basile, de saint Grégoire et de saint Cyrille (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

ⲣⲏⲃ r. — ⲥⲁ r. Anaphore de saint Basile. ⲥⲏ r. — ⲥⲁ v. Prières préparatoires. ⲥⲁ v. — ⲧⲏⲥ r. Anaphore de saint Grégoire. ⲧⲏ r. — ⲧⲟⲃ r. Prières préparatoires. ⲧⲟⲃ r. — ⲫⲓ v. Anaphore de saint Cyrille. ⲫⲓ v. — ⲫⲏⲏ v. Prières diverses.

Le manuscrit est acéphale, il manque 75 feuillets. Le texte commence dans la « Prière de la fraction » ; ⲫϯ ⲡⲓⲣⲉϥⲏⲓⲥⲓ... est placé après ⲉⲁⲕϯ ⲏⲁⲏ... Les « Prières de l'action de grâces » sont suivies d'une autre oraison ⲛⲑⲟⲕ ⲡⲉ ⲉⲧⲁⲓϫⲱ

ⲙⲡⲉⲛⲱⲛϧ... (9 v.). Dans la prière de la bénédiction ⲛⲁⲟⲥ ⲙⲡⲟϯ... il est fait mention des quatre saints ⲣⲉϥⲉⲣⲟⲩⲥⲟⲙⲓ Michel, Gabriel, Raphaël et Souriel, des quatre animaux incorporels, des vingt-quatre vieillards, « des cent saints, des quatre (sic) Innocents (1) », des apôtres, des trois jeunes gens, des saints Étienne, Georges, Théodore, Mercure, Ménas, tous les martyrs, Macaire, Antoine, Jean, Pischoï, « nos pères de Rome », abba Moyse, les quarante-neuf martyrs (il manque peut-être ici un feuillet coté ⲥⲃ), tous les Staurophores. — Dans l'anaphore de saint Grégoire, au « Memento des saints » sont mentionnés (74 r.) Cyrille, Grégoire, Basile, Sévère, Dioscore, Macaire et Antoine. — L'anaphore de saint Cyrille porte dans la prière ⲛⲉⲙⲡⲟϯ ⲛⲉⲙ ⲛⲉⲛⲥⲓⲛⲟⲩ ⲉⲧⲁⲩⲛⲉⲛⲕⲟⲩ· (148 r.) les noms de la Vierge, Jean-Baptiste, Étienne, Marc, Cyrille, Basile, Grégoire, Macaire, Antoine, Macaire, Macaire, Jean, Pischoï, « nos pères de Rome » et Moyse. Le texte se termine avant la prière ⲁϥ ⲛⲥⲙⲟⲩ...

Ms. de 195 feuillets; 21 × 14. Daté (ⲥⲁ = 18 r.) de l'an 1318 E. M. [1602 ap. J.-C.].

Ce manuscrit, incomplet au début et à la fin, est coté au verso en lettres coptes, de ⲣⲓⲃ à ⲫⲓⲏ (chiffres pairs seulement), avec omission de ⲧⲟⲁ. Il manque les 75 premiers feuillets, ceux qui étaient cotés ⲫⲓ et ⲫⲓⲃ, enfin ceux qui suivaient ⲫⲓⲏ. Il faut lire le texte dans l'ordre suivant : 44 à 52, 1 à 42, 60, 43, 53 à 59, 61 à 92, 115 à 183, 188 à 195, 184 à 187, 93 à 114. Division en cahiers.

Les offices sont précédés d'un ornement en ors et couleurs. Les titres sont en lettres rouges; les principales prières commencent par plusieurs lignes de majuscules de couleurs variées (31 r., 80 r., etc.); ϧ porte un point rouge dans la boucle; ⲫ en a deux; ces lettres ont en outre la boucle rehaussée de rouge. Notes arabes aux feuillets ⲥⲁ, ⲧⲓⲉ et ⲧⲓⲏ.

Invent. : Copte 83.

70

Fragments liturgiques (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

(1) Lire : des cent quarante-quatre Innocents; cf. n° 66.

Feuillets ⲣϥ, ⲣϥⲁ (commencement de la liturgie de saint Cyrille), ⲥⲃ, ⲣⲕⲁ, ⲥⲕⲅ, ⲥϫⲓ, ⲭⲉ, ⲥⲛⲓ, ⲥϫⲉ, ⲥⲙⲏ, ⲥⲉ, ⲥⲛⲓ, ⲣⲕⲉ (?) (oraison ⲡⲭⲥ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ, liturgie de saint Grégoire), ⲥⲕⲉ (?) (oraison après le Pater, liturgie de saint Basile), ⲥⲙ, ⲥⲓⲓ (?).

Ms. de 19 feuillets; 15 × 12. Sans date.

Les feuillets sont cotés, au verso, en lettres coptes disposées entre deux traits rouges. 14 ou 15 lignes à la page. Les diverses prières sont précédées des mots : prêtre, diacre ou peuple, en copte et en arabe, écrits en lettres rouges. Très grandes majuscules, noires, ornées de rouge. ⲫ porte un point rouge dans chaque boucle; ⲃ en a un seul. Les abréviations sont surmontées de deux traits, l'un rouge et l'autre noir. Au verso du feuillet ⲣϥ et au recto de ⲣϥⲁ, ornement en couleurs. Les feuillets 16 et 19, non cotés, sont plus modernes que les autres. — Même manuscrit que le suivant.

Acquis en 1882.

Invent. : Copte 109.

71

Fragments liturgiques (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

Feuillets ⲥⲙⲃ, ⲥⲛ, ⲥⲕⲏ, ⲣⲟⲃ, ⲥⲙⲁ, ⲥϫⲁ, ⲥⲓⲉ, ⲣϥⲉ, ⲥⲛⲁ, ⲥⲓϫⲉ, ⲥⲓⲁ, ⲥⲛⲁ, ⲣⲡ, ⲣⲡⲉ, ⲥⲓⲅ, ⲣⲡⲁ et (?).

Ms. de 17 feuillets; 15 × 12. Sans date.

Même manuscrit que le précédent.

Acquis en 1882.

Invent. : Copte 108.

72

Liturgies de saint Basile et de saint Grégoire (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

2 r. — 49 v. Prières préparatoires. 50 r. — 98 v. Anaphore de saint Basile. 100 r. — 118 v. Memento de la liturgie de saint Cyrille. 120 r. — 125 v. Prières préparatoires. 125 v. — 164 r. Anaphore de saint Grégoire. 164 v. — 165 r. Note en copte et en arabe.

Dans la liturgie de saint Basile, la « Prière de l'action de grâces » ne comporte pas la seconde partie ⲫⲓⲏⲃ ⲡⲟⲥ... ⲫⲓⲟⲧ... L'« Absolution du Fils » comporte les mentions des mêmes personnages que dans le manuscrit 64. Dans le « Memento des saints » sont nommés la Vierge, Jean-Baptiste, Étienne, Marc, Sévère, Dioscore, Jean Chrysostome, Cyrille, Basile, Grégoire, Antoine, Paul, les trois Macaire, Jean, Pischoï, Maxime et Domitius, les quarante-neuf martyrs, et Moyse. Il n'y a pas les oraisons ⲫϯ ⲡⲣⲉϥⲙⲓⲥⲓ... et ⲉⲁⲕϯ ⲛⲁⲓ... L'office se termine par la « Prière de la bénédiction » ⲡⲟⲥ ⲛⲟϩⲉⲙ... — Le « Memento » de la liturgie de saint Cyrille mentionne la Vierge et les saints Jean-Baptiste, Étienne, Marc, Sévère, Dioscore, Jean-Chrysostome, Cyrille, Basile, Grégoire, Antoine, Paul, les trois Macaire, Jean, Pischoï et « nos pères de Rome ». — Dans la liturgie de saint Grégoire, il n'y a pas la prière ⲫⲏ ⲉⲧϣⲟⲡ... Le texte finit par l'« Oraison d'action de grâces » ⲧⲉⲛϣⲉⲛϩⲛⲟⲧ...

Ms. de 166 feuillets; 20 × 15. Daté (165 r.) de l'an 1355 E. M. [1639 ap. J.-C.].

Ce manuscrit est coté au verso en lettres coptes, au recto en chiffres arabes, de 1 à 165 avec un feuillet 75 *bis*. Division en cahiers de 10 feuillets cotés par première et dernière page, avec ornement noir et rouge.

Au verso du premier feuillet, croix en couleurs. Les trois parties principales sont précédées chacune d'un ornement en couleurs. Titres en rouge. La première ligne de chaque oraison est écrite en majuscules et suivie d'une ou plusieurs lignes en rouge; la première lettre, très grande et de plusieurs couleurs. Chaque alinéa commence par une lettre rehaussée de rouge. ⲫ, ϧ et ϩ portent un point rouge dans la boucle. Le ⲛ ne dépasse les autres lettres qu'au-dessous de la ligne; la barre du ⲧ forme un crochet à gauche et est trois fois plus longue de ce côté-là; la boucle du ⲫ forme un losange.

A appartenu à Gaulmin. — Regius, 235.

Invent. : Copte 29.

73

Liturgies de saint Basile et de saint Grégoire (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

2 r. Mois grecs et mois coptes. 3 v. Croix en couleurs. 4 r. — 59 v. Prières préparatoires. 59 v. — 148 r. Anaphore de saint Basile. 149 v. — 150 r. Pièce copte. 151 r. — 163 v. Prières préparatoires. 164 r. — 181 v. Anaphore de saint Grégoire.

Dans l'« Absolution du Fils » sont nommés les Apôtres, Marc, Sévère, Dioscore, Cyrille, Grégoire, Basile, les conciles de Nicée, Constantinople et Éphèse, enfin le patriarche. Avant le Credo, il n'y a pas l'oraison ⲧⲱⲛⲓⲕ ⲛⲓⲟⲉⲓⲥ... Dans le « Memento des saints » sont nommés la Vierge, Jean-Baptiste, Étienne, Marc, Sévère, Dioscore, Cyrille, Basile, Grégoire, Macaire (ⲙⲁⲣⲓ), Antoine, Paul, Macaire, Jean, Pischoï, « nos pères de Rome », les quarante-neuf martyrs, Moïse, Daniel, enfin Schenouti. Il n'y a pas l'oraison ⲉⲁⲕϯ ⲛⲁⲓ... Après la « Prière de l'action de grâces » ⲛⲉⲕⲉⲃⲓⲁⲓⲕ... une autre oraison ⲛⲟⲟⲕ ⲛⲉ ⲛⲉⲧⲁⲛϫⲱ... suivie de l'oraison ⲡⲁⲟⲥ ⲛⲓⲟϯ... dans laquelle sont mentionnés la Vierge, les trois ⲣⲉϥⲉⲣⲟⲩⲱⲙⲓ Michel, Gabriel et Raphaël, les quatre animaux incorporels, les vingt-quatre vieillards, Jean-Baptiste, les cent quarante-quatre Innocents, les Apôtres, les trois jeunes gens, les saints Étienne, Georges, Théodore, Mercure, Ménas, tous les martyrs, Antoine, Paul, les trois Macaire, Jean, Pischoï, tous les Staurophores. — Dans la liturgie de saint Grégoire, la prière ⲡⲓϫⲥ ⲛⲉⲛⲛⲟⲩϯ... est placée avant l'oraison ⲫⲏ ⲉⲧⲩⲟⲛ... Au « Memento des saints » sont mentionnés la Vierge, Jean-Baptiste, Étienne, Marc, Cyrille, Basile, Grégoire, Antoine et les trois Macaire. Le manuscrit est incomplet : le texte se termine par l'oraison entre le Pater et la Communion; le dernier feuillet est plus moderne que les autres.

Ms. de 181 feuillets; 10 × 8,5. Sans date.

Ce manuscrit est coté en copte au verso des feuillets, très irrégulièrement; il faut prendre le texte dans l'ordre suivant : 1 à 99, 130 à 139, 149 à 169, 100 à 129, 140, 170 à 181. Division

en cahiers de dix feuillets, cotés par première et dernière page, avec ornement en couleurs.

Au verso du feuillet 3, croix. La liturgie de saint Basile est précédée d'un ornement en couleurs; titre en arabe, première ligne en majuscules jaunes suivie de deux lignes en lettres rouges. La liturgie de saint Grégoire commence au feuillet 151 par une ligne de majuscules dorées suivie de deux lignes en lettres vertes; elle est précédée d'un ornement et, au verso du feuillet 150, il y a une rosace. Les titres sont en rouge. ⲫ et ⲃ portent un point rouge dans la boucle.

Au recto du feuillet 3, sceau sur cire portant une croix à deux croisillons inégaux et les initiales F. D.

A appartenu à Gaulmin. — Regius, 354.

Invent. : Copte 39.

(*A suivre.*)

L. Delaporte.

BIBLIOGRAPHIE

NESTORIUS, *Le livre d'Héraclide de Damas traduit en français par* F. Nau, professeur à l'Institut catholique de Paris, *avec le concours du* R. P. Bedjan *et de* M. Brière, *suivi du texte grec de trois homélies de Nestorius sur les tentations de Notre-Seigneur et de trois appendices : Lettre à Cosme, présents envoyés d'Alexandrie, lettre de Nestorius aux habitants de Constantinople.* Paris, Letouzey et Ané, 1910, XXVIII et 404 pp. — 10 francs.

Lorsque M. Bethune-Baker fit paraître en 1908 son *Nestorius and his teaching* (1), plusieurs s'émurent de l'entendre déclarer que le célèbre patriarche de Constantinople condamné au concile d'Éphèse comme hérésiarque n'avait pas été véritablement hérétique. D'aucuns auraient été heureux de répondre au savant historien anglais qui n'étaient pas en état de le faire, car la nouvelle thèse était basée sur un document nouveau, et celui-ci, pour avoir été largement utilisé et partiellement traduit, n'en restait pas moins inédit. Aussi fut-on heureux d'apprendre que le Livre d'Héraclide allait bientôt tomber dans le domaine public (texte syriaque édité par le P. Bedjan, traduction française par M. Nau).

Après que Nestorius eut définitivement succombé aux attaques de saint Cyrille d'Alexandrie, l'empereur ne tarda guère à compléter par une sentence d'exil les condamnations de l'autorité ecclésiastique. Relégué à Pétra, puis dans la grande Oasis, l'ex-patriarche consacra les loisirs de sa retraite à composer une apologie de son enseignement; c'est la dernière protestation d'un vaincu qui, se croyant fort de son droit, en appelle de juges partiaux et insuffisamment informés, selon lui, au tribunal de la voix publique. Pour ne pas exposer ce dernier ouvrage à la proscription qui frappait tous ses écrits, l'auteur l'avait intitulé *Traité d'Héraclide de Damas*, vraisemblablement Πραγματεία Ἡρακλείδου Δαμασκηνοῦ (2). Le pseudonymat qui le sauvait du feu nuisit peut-être à la diffusion du livre. Parmi les auteurs de langue grecque, on ne connaît qu'Évagre d'Antioche qui l'ait eu entre les mains; il en a donné dans son *Histoire Ecclésiastique* une brève analyse, où n'est même pas noté le titre exact. Pourtant ce témoin important

(1) Cf. *ROC.*, 1909, p. 330-332.
(2) Cf. *ROC.*, 1909, p. 208-209.

des dernières pensées de Nestorius n'était pas destiné à disparaître : aux environs de l'année 530, le patriarche des Nestoriens de Mésopotamie et de Perse, Mar Aba, avait rapporté de Constantinople la liturgie et tous les écrits de Nestorius. Quelques années plus tard, en 539 ou 540, le Livre d'Héraclide fut traduit en syriaque, à la grande édification du moine Bar-'Edta qui, nous dit son biographe, l'avait étudié plusieurs années et avait fini par le savoir par cœur. Le beau zèle des cénobites syriens ne fut pas de longue durée, de Bar-'Edta au manuscrit de Kotchanès, c'est-à-dire jusqu'au XIe ou XIIe siècle, nous n'avons aucun témoin. Peu après, Ebed-jésu mentionne le Livre d'Héraclide dans son catalogue des auteurs ecclésiastiques, et ce n'est pas à dire qu'il ait eu le volume entre les mains ; puis, on en perd toute trace jusqu'à l'exhumation en 1889 par un prêtre syrien du manuscrit de Kotchanès.

Voilà l'histoire, et combien misérable! du testament dogmatique d'un homme qui a été l'occasion sinon la cause d'un des plus grands schismes qu'ait vus l'Église chrétienne. L'oubli dans lequel cette composition est tombée n'en diminue aucunement la valeur documentaire; historiens et théologiens friands d'histoire accueilleront avec une vive reconnaissance la publication de M. Nau; les uns y trouveront une chronique du concile d'Éphese assez différente de la version des Cyrilliens; les autres y prendront connaissance de l'argumentation subtile et ardente d'un des meilleurs orateurs de l'époque.

Encore que la plupart des lecteurs de la *Revue de l'Orient Chrétien* soient disposés à lire l'ouvrage entier, il ne sera peut-être pas inopportun d'en esquisser le plan. Dans une introduction philosophico-théologique, Nestorius examine en 93 questions les divers points sur lesquels avaient porté ou portaient encore au début du Ve siècle les discussions christologiques, puis il décrit les principales hérésies dont la dernière est, selon lui, la doctrine cyrillienne, celle-là qui aurait dû être condamnée par le concile d'Éphèse, à son jugement. Après une lacune, le texte reprend sur une violente invective au patriarche d'Alexandrie : « Tu as réuni une troupe de moines et de ceux qui étaient appelés évêques pour le malheur et le trouble de l'Église (1) ». Suivent le récit et le commentaire des Actes du concile. La description des collaborateurs de Cyrille n'est pas flatteuse et les procédés prêtés à l'orthodoxie ne sont pas des plus avouables : le patriarche d'Alexandrie a circonvenu l'empereur et, fort de l'appui séculier, il a mis la main sur l'église de Constantinople où il était étranger.

Dans un appendice au traité de Nestorius, M. Nau a reproduit deux textes qui sont un véritable commentaire des accusations de Nestorius. La *lettre écrite de Constantinople à Cosme d'Antioche* expose au point de vue nestorien les raisons de la défaveur où était tombé l'intraitable patriarche. Voici ce qui avait mis Cyrille en mouvement, on verra de quel côté fut la première intrusion dans les affaires d'autrui : « Des clercs d'Alexandrie vinrent près de l'empereur et se plaignirent d'avoir été censurés illégalement par leur évêque ; Nestorius les aida dans le jugement devant l'em-

(1) Nau, *Le Livre d'Héraclide*, p. 89.

pereur, et cela l'avait mis en grand péril (1) ». A la cour, Cyrille avait un auxiliaire de choix en la personne de l'impératrice blessée par la rigueur du patriarche de la ville impériale : « Pulchérie et ses moniales dinaient le dimanche au palais épiscopal, après avoir reçu la communion ; Nestorius ne l'admit pas, et il en résulta un grand bruit contre lui de la part des clercs et de toute la cour (2) ». D'ailleurs le pire ennemi de Nestorius était lui-même, ses amis ne font aucune difficulté d'avouer qu'il « n'avait pas l'expérience des affaires du monde et manquait de ce qu'on appelle amabilité (3) ». Une tactique savante avait ménagé au patriarche d'Alexandrie des appuis qui n'étaient pas tous désintéressés ; qu'on lise seulement la *liste des présents expédiés d'Égypte* pour être habilement distribués parmi les personnages influents de la cour : *Marcellae cubiculariae directum est ei, ut Augustam rogando persuadeat, auri libras quinquaginta* (4). Et ce n'est pas un document nestorien qui nous a conservé ce détail, c'est une lettre d'Épiphane, archidiacre et syncelle de S. Cyrille.

Après avoir décrit les préliminaires du concile et dépeint le caractère néfaste de ses adversaires, Nestorius en vient à la controverse ; plus de 200 pages du volume assez dense de M. Nau sont occupées par les explications de l'ex-patriarche destinées à le justifier : commentaire du symbole, examen des doctrines de Cyrille, défense des extraits de ses propres écrits lus et discutés au concile, voilà les principales subdivisions de cette partie. Enfin, à ceux que la discussion technique n'aurait pas convertis à ses idées, l'auteur expose pour finir les malheurs dont Dieu a frappé l'empire à la suite de sa déposition, en première ligne la déviation de la foi sous l'influence néfaste d'Eutychès, les épreuves de Flavien, les violences de Dioscore au conciliabule d'Éphèse, puis, les troubles de la nature, les invasions des Barbares : « ils endurèrent les contagions, les famines, la privation de la pluie, la grêle, la chaleur, les tremblements de terre étonnants, la captivité, la crainte, la fuite, et tous les maux, et ils n'arrivèrent pas à se rendre compte de la cause de tels maux (5)... ». Enfin, après toute l'ardeur de la discussion, Nestorius termine par des paroles de résignation, où il y a peut-être mieux qu'un stoïcisme boudeur : « Réjouis-toi en moi, désert, mon ami, mon nourricier et ma demeure, (et toi aussi) exil, ma mère, qui même après ma mort, garderas mon corps jusqu'à la résurrection par la volonté de Dieu. Amen (6) ».

Le nom du traducteur, la collaboration du P. Bedjan sont les meilleures garanties qu'on puisse désirer pour l'exactitude du sens ; le français est limpide et se lit volontiers, même dans les passages théologiques les plus ardus.

Le volume contient encore un texte très précieux : M. Nau a découvert dans un ms. de Paris l'original grec de trois homélies de Nestorius sur

(1) *Op. cit.*, p. 363.
(2) *Ibid.*
(3) *Op. cit.*, p. 367.
(4) *Op. cit.*, p. 368.
(5) *Op. cit.*, p. 317.
(6) *Op. cit.*, p. 331.

les tentations du Seigneur dont Marius Mercator avait conservé une partie en traduction latine. Ainsi, il n'y a presque rien que de l'inédit en ce gros volume, le troisième appendice est lui aussi un document nouveau : c'est la *lettre de Nestorius aux habitants de Constantinople*, reconstituée d'après les citations de Philoxène de Mabboug et un ms. syriaque du British Museum. Une table analytique facilite l'usage de cette publication ; grâce à M. Nau, le *Livre d'Héraclide* sera entre les mains de tous les théologiens une des sources les plus importantes pour l'étude des controverses christologiques dans la première moitié du cinquième siècle.

Rome.

Eug. Tisserant.

J. Viteau, docteur ès lettres, *Les Psaumes de Salomon*, introduction, texte grec et traduction, avec les principales variantes de la version syriaque, par François Martin, 8°, 428 pages. Paris, Letouzey, 1911. — 6 fr. 75.

Cinq manuscrits grecs renferment, à la suite de livres de Salomon, un livre apocryphe formé de dix-huit psaumes attribués à ce roi. Les psaumes de Salomon ont sans doute été chantés comme les psaumes de David, car certains titres et parfois l'indication de la pause semblent le montrer. Leur contenu est analogue à celui des psaumes canoniques : louanges du Seigneur et des justes, éloge de la prière, blâme des pécheurs, du juge hypocrite, de la médisance, allusions aux événements contemporains de l'auteur, annonces messianiques. Leur langue originale est sans doute l'hébreu, il reste une version grecque représentée par cinq manuscrits et une version syriaque (faite sur le grec) représentée par un seul manuscrit. Leur forme est analogue à celle des psaumes canoniques ; cependant le parallélisme est souvent difficile à établir, soit que l'auteur ait négligé cet élément essentiel de la poésie hébraïque, soit que le traducteur grec ne l'ait pas respecté. L'éditeur nous avertit que la fin du psaume xv a été bouleversée, p. 333, n. 15 ; qu'une ligne de xviii, 2 a été transposée. Ces imperfections se retrouvent sans doute encore ailleurs. Voici par exemple le commencement du psaume xvi.

1. Comme mon âme sommeillait loin du Seigneur,
   j'ai presque glissé dans la profondeur du sommeil.
2. Pour être loin de Dieu, mon âme était
   presque répandue dans la mort,
   tout près des portes de l'Hadès, en compagnie du pécheur,
3. pendant que mon âme était emportée
   loin du Seigneur Dieu d'Israël,
   si le Seigneur ne m'avait secouru
   par sa miséricorde pour toujours.
4. Il m'a piqué, comme l'aiguillon du cheval,
   pour m'éveiller pour lui ;
   mon sauveur et secoureur m'a sauvé en toute occasion.

Le premier verset est excellent et met d'autant mieux en relief la fai-

blesse des trois autres, qui le suivent, pour ainsi dire, clopin-clopant sur trois et quatre pieds. Il suffit de rétablir les mots sous-entendus par le poète, d'intervertir deux lignes qui se suivent et de couper autrement les phrases pour trouver :

1. Lorsque mon âme sommeillait loin du Seigneur,
   j'aurais presque glissé dans la profondeur du sommeil;
2. [Lorsque] mon âme était loin de Dieu,
   elle se serait presque répandue dans la mort;
3. Lorsque mon âme était emportée loin du Seigneur Dieu d'Israël,
   [elle serait arrivée] tout près des portes de l'enfer avec le pécheur;
4. Si le Seigneur ne m'avait pas sauvé,
   si, dans sa miséricorde, il ne m'avait stimulé toujours :
5. Comme l'aiguillon qui réveille le cheval,
   Ainsi mon sauveur et mon défenseur m'a sauvé toujours.

Il est certain que trop d'ingéniosité peut nuire, et qu'il peut sembler plus sûr de s'attacher au mot à mot du grec. Cependant cette langue a toujours mal rendu la poésie hébraïque, et c'est pour avoir traduit de son mieux la version grecque que l'ancien traducteur latin des psaumes canoniques a accumulé tant de non-sens. Il ne faut donc pas craindre de s'en écarter quelquefois, lorsque le parallélisme le demande, pour retrouver la pensée de l'auteur.

Le recueil ne renferme ni date ni nom propre, mais présente du moins des allusions nombreuses à des faits politiques et religieux. Ces allusions s'expliquent toutes à l'époque de la rivalité de Hyrcan et d'Aristobule et de la prise du temple par Pompée. Les partisans d'Aristobule, les sadducéens, sont les pécheurs; les partisans d'Hyrcan, les pharisiens, sont les justes. L'auteur, bien entendu, est de ces derniers. La prise de Jérusalem par Pompée et la mort de celui-ci, plus tard, en Égypte, sont indiquées avec assez de clarté. Les événements se déroulent de l'an 69 à l'an 47 avant notre ère. On a par là même la date de composition des divers psaumes, si l'on admet qu'ils ont été composés individuellement et qu'ils sont contemporains des faits auxquels ils font allusion. Ils auraient été réunis plus tard en un recueil sans tenir compte de l'ordre chronologique et auraient été traduits avant l'an 70 de notre ère.

M. V. traite toutes ces questions dans une introduction très documentée qui comprend l'histoire de la Palestine à l'époque de la composition des psaumes et la destinée de ce recueil dans les littératures juive et chrétienne; l'analyse du livre et des doctrines qu'il renferme, avec des études sur la date, l'auteur, le lieu de composition; le texte original et les versions. La bibliographie est réunie, p. 240-251, par ordre chronologique, et une table alphabétique très détaillée, p. 377-397, facilite les recherches. M. l'abbé F. Martin a ajouté la traduction des variantes de la version syriaque qui représente en somme un ancien manuscrit grec.

Cette édition, avec son introduction si documentée et ses nombreuses notes, est une véritable mine de renseignements pour l'historien et l'exégète; on reconnait encore l'helléniste éprouvé qu'est M. Viteau aux nom-

breuses pages (p. 105-148) qu'il consacre à l'étude minutieuse de la version grecque.

M. E. W. Brooks nous signale une citation des versets 1 à 6 du Ps. III, insérée par Jacques d'Édesse en l'an 675, dans sa revision des hymnes de Sévère d'Antioche (*P. O.*, VII, 726). Cette version syriaque est annoncée comme « De la Sagesse (de Salomon) » ; elle est différente de celle que M. Rendel Harris a éditée, mais elle en confirme plusieurs fois les lectures. La découverte de cette ancienne citation est d'importance capitale, car on n'en possède aucune autre, puisque les écrivains grecs et latins, comme l'écrit M. Viteau, p. 184-185, « gardent le silence le plus profond sur les Psaumes de Salomon ».

F. Nau.

Le P. Cyrille Charon (Cyrille Karalevsky, de l'éparchie de Lvov), *Histoire des Patriarcats Melkites*, tome II, fasc. I. Rome, 1910 (Paris, Geuthner ou Picard).

Dans l'avant-propos de ce deuxième volume (1), qui comprendra l'histoire moderne de l'Église melkite, l'auteur explique de quelles ressources il dispose pour reproduire la physionomie et l'activité des trois patriarches de cette époque Maxime Mazloum, Grégoire Youssef et Pierre Géraïgiry. Le présent fascicule est tout entier consacré au premier de ces trois personnages, grâce à qui fut réalisée, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, l'émancipation civile des melkites catholiques.

Mazloum, baptisé sous le nom de Michel, était né en 1779. Instruit dans les sciences ecclésiastiques par deux prêtres d'Alep, sa ville natale, il reçut le sacerdoce en 1806 des mains du métropolite d'alors, le célèbre Germanos Adam. L'année même de son ordination, après avoir été secrétaire du concile de Qarqafé, Michel Mazloum prenait part à la longue discussion qui divisa les catholiques Alépins sur la question de l'épiclèse. Le métropolite Adam avait formulé sur ce grave sujet des propositions manifestement conformes à la doctrine des orthodoxes; les laïques s'en émurent et portèrent le débat au tribunal du patriarche Agapios III Matar; Michel Mazloum et quelques prêtres qui avaient soutenu dès le début les opinions de leur métropolite s'y obstinèrent, bien que celui-ci fût mort en communion avec l'Eglise catholique, et présentèrent au patriarche une apologie de leur conduite. Les troubles provoqués par cette discussion étaient loin d'être terminés lorsque le P. Mazloum fut consacré métropolite d'Alep sous le nom de Maxime par Agapios qui s'était retourné du côté des Adamites. Cette cérémonie eut lieu le 6 août 1810, après une élection aussi peu canonique que possible.

Ces débuts dans la vie ecclésiastique de celui qui devait donner à l'Église melkite catholique une bonne partie de sa constitution témoignent

(1) Cf. la recension du tome III, fasc. I, *ROC.*, 1909, XVI, 443 sq.

assez de son caractère; Maxime s'est montré dès lors d'une ambition très énergique, secondée par une grande habileté et une déconcertante mobilité d'opinions. D'ailleurs les temps furent rarement plus agités : en moins de trois ans, trois patriarches se succédèrent sur le siège d'Antioche, et de 1810 à 1815, la S. Congrégation de la Propagande, désorganisée comme toute la cour romaine, fut incapable de donner une solution à l'affaire d'Alep dont elle avait été saisie. Après bien des péripéties, Mazloum, venu à Rome, renonça à son siège et fut promu à l'archevêché titulaire de Myre après s'être solennellement engagé à finir ses jours en Occident, où il pourrait s'occuper des affaires de son patriarche.

Maxime ne resta pas inoccupé : profitant avec beaucoup d'à-propos d'une occasion qui lui était offerte de parler, à Trieste, avec l'empereur d'Autriche François I, il sollicita de celui-ci la protection officielle de l'Autriche pour ses coreligionnaires. Il commençait par cet acte l'œuvre capitale de sa vie, l'émancipation civile des melkites catholiques, — émancipation bien nécessaire, car malgré leur renonciation au schisme, les catholiques de rite byzantin étaient restés jusqu'alors soumis dans toutes les affaires temporelles à la juridiction des patriarches orthodoxes, et en raison de cette situation bien étrange, conflits et abus de toute sorte ne manquaient pas. Après un voyage à Vienne pour continuer l'œuvre commencée à Trieste, Maxime se rendit à Marseille pour y organiser la vie religieuse d'une communauté melkite déjà forte de 500 âmes; en 1823, il rentrait à Rome d'où il s'était absenté six ans. Las de son séjour en Occident, Maxime se vit enfin accorder en 1831 l'autorisation de retourner dans son pays; deux ans après, il était élu patriarche, le 6 avril 1833, enfin confirmé par le pape Grégoire XVI au consistoire du 1er février 1836.

Après un chapitre très documenté sur l'histoire politique de la Syrie, suit un exposé très complet de l'œuvre accomplie par l'infatigable patriarche; nous regretterions de déflorer en la résumant cette intéressante narration, on la lira dans le livre du P. Charon. Notons seulement quelques épisodes : un an après son élection, Maxime III entre solennellement à Damas, où aucun patriarche catholique n'avait pénétré depuis cent dix ans, tant était grand le fanatisme des orthodoxes; il y consacre une nouvelle église après un audacieux discours sur la liberté religieuse. L'année suivante, 1835, il fait ouvrir une chapelle à Homs, jusque-là fermée aux catholiques ; en même temps, il s'impose un fatigant et périlleux voyage dans la triste région du Hauran, abandonnée par ses prédécesseurs depuis cent cinquante ans, et il y ressuscite le catholicisme qui n'a pas cessé depuis d'y faire des progrès. En 1836, Mazloum est au Caire, payant de sa personne, prêchant, bâtissant, organisant dans tous ses détails la communauté dont il était le chef. En même temps qu'il veillait à l'administration intérieure de son Église, le patriarche engageait avec l'autorité civile une lutte dont il devait sortir vainqueur : il s'agissait d'obtenir pour ses ouailles l'émancipation civile du joug orthodoxe, et ce ne fut pas trop de son habileté et de son courage pour assurer le triomphe d'une juste cause où l'appui de la diplomatie française ne lui fit pas défaut. Mazloum n'hésita pas à entreprendre le voyage de France et à séjourner plusieurs années à Constantinople ; il ne

rentra en Syrie que quand il eut obtenu gain de cause, après une absence de douze ans, le 23 mars 1848; son arrivée à Beyrouth fut un triomphe.

Nous avons omis dans ce bref exposé ce qui concerne les conciles de 'Ain Trâz (1835) et de Jérusalem (1849) ; et nous n'avons fait aucune allusion aux documents pour la plupart inédits que l'auteur a insérés dans son récit, ils intéressent quiconque s'occupe de l'histoire des églises orientales. Les dernières années de l'altier patriarche furent troublées par plusieurs affaires et notamment par ses démêlés avec le digne métropolite de Beyrouth Agapios Riâchi. Agé de soixante-quinze ans, mais actif comme dans sa jeunesse, Maxime s'embarque pour l'Égypte à la fin de 1854; il voulait construire dans Alexandrie une cathédrale grecque catholique, comme il l'avait fait quelques années plus tôt à Jérusalem ; il y tomba malade et resta plus d'un mois dans un état très grave au début de 1855; pourtant le jeudi saint il était guéri, et ne cessa pas de faire les démarches nécessaires à la construction de l'église jusqu'à ce qu'il fut terrassé par un mal incurable. Le 11 août (31 juillet) 1855, Maxime mourait après d'atroces souffrances saintement supportées, laissant l'Église catholique melkite libre et passablement organisée. Nous espérons que l'auteur ne tardera pas à publier l'histoire des deux successeurs de Mazloum; là encore il y aura bien des détails curieux à glaner, et le fait que le P. Charron a été témoin oculaire de certains événements ne contribuera pas peu à augmenter l'intérêt et la valeur de son livre.

Rome.

Eug. TISSERANT.

P. BEDJAN, *Homiliæ selectæ Mar Jacobi Sarugensis*, t. V, 8°, XX-908 pages. Leipzig, Harrassowitz, 1910.

Ce nouveau volume, édité par le vénérable septuagénaire si actif, si zélé — nous serions tenté de dire : si jeune — qu'est le R. P. Bedjan, comprend quarante-neuf homélies. Elles sont numérotées de 147 à 195 (1) à la suite des homélies choisies contenues dans les quatre précédents volumes. Quarante-huit sont éditées pour la première fois, d'après des manuscrits de Londres, de Mardin, de Mossoul, d'Oxford, de Paris et de Rome. C'est miracle de voir l'auteur, soutenu par son amour de l'Église qu'il veut orner de nouvelles couronnes, réunir les documents, les transcrire, les interpréter par une vocalisation toute personnelle, et corriger

(1) Sur Caïn et Abel (147-150); sur Sodome (151-154); sur Melchisédek (155); sur Job (156-157), sur Moïse, sur la fille de Jephté, sur Samson; sur la chute des élus; sur David et Urie; sur Ozias et Isaïe; sur le torrent que vit Ezéchiel; sur la présentation de N. S.; sur Luc, II, 34; sur Cana, sur le trésor enfoui; sur Luc, XIII, 11; sur la femme hémorroïsse ; sur Luc, XIV, 16; sur Luc, XX, 29; sur la parabole des talents; sur le lundi des Rameaux; sur la Pâque légale au jeudi saint; sur la mort et le démon; sur le chérubin et le bon larron; sur Jean, XXI, 14; sur le paralytique guéri par S. Pierre et S. Jean ; sur Édesse et Jérusalem; sur S. Georges ; sur l'admonition, sur les défunts (sept homélies) ; sur la mort; sur le décès d'une religieuse (litt. : sur une fille de l'alliance pure, vierge qui quitte ce monde); sur la fin du monde et le dernier jugement (quatre homélies).

avec tant de soins de multiples épreuves. En récompense de tant de peine, il confirme les dogmes catholiques dont Jacques de Saroug, au ve siècle, est si souvent un témoin autorisé et il fournit aux prêtres et aux fidèles chaldéens, si déshérités jusqu'à lui du pain intellectuel, des lectures édifiantes, intéressantes et instructives.

L'historien peut glaner aussi des témoignages en faveur des anciennes traditions. Jacques vient ajouter son témoignage à celui d'Eusèbe lorsqu'il expose celle qui faisait l'orgueil d'Édesse. Pour lui aussi Abgar le Noir a écrit au Christ de venir habiter près de lui à Édesse : « Ma ville est petite, mais belle et elle suffit pour nous deux », lui fait dire Eusèbe.

Jacques oppose Édesse l'araméenne, la fille des Parthes, à Jérusalem la juive qui voit les prodiges et n'en est pas touchée.

Par l'entremise de son roi juste (et) plein de foi,
Édesse fit prier le Fils de Dieu de vênir chez elle.
Le roi Abgar, qui était aussi appelé « le Noir »,
père de la fiancée, priait l'époux de venir près d'elle,
La nuit, pour ainsi dire, envoyait (chercher) le jour,
car il portait le nom de « Noir » (qui est) la couleur de la nuit...
A la figure lumineuse qui parcourait le pays de Juda
(Édesse) fit dire de venir éclairer son obscurité...
« Viens près de moi, Fils de Dieu qui es venu sur terre,
Éclaire nos places publiques et dissipe nos vaines idoles »...
Édesse la première et sans apôtres (pour le prêcher) a aimé le Fils ;
elle n'a pas eu besoin de prédicateurs de la foi...
Le roi crut en Notre-Seigneur : qu'il était le Fils de Dieu,
et qu'il était descendu du ciel pour marcher dans le pays de Juda.

Le poète se tourne ensuite vers ses contemporains et les exhorte, en termes pathétiques, à se montrer dignes de leurs devanciers; il constate enfin que l'Évangile a été prêché par tout le monde et termine par :

Le Fils de Dieu a répandu (sa) lumière sur la terre ténébreuse ;
Béni celui qui est venu et qui a chassé l'obscurité de (nos) pays.

L'homélie suivante est un nouveau témoignage de l'ancienneté de la légende qui raconte le martyre de saint Georges, sous le roi Dadianos, et ses multiples souffrances. En somme, ces éditions, données avec tant de peines et de soins par le R. P. Bedjan, seront utiles à l'historien et au philologue, mais contribueront surtout à instruire et à édifier ses compatriotes, les prêtres chaldéens, auxquels il a dévoué sa vie.

F. Nau.

Fr. I. C. card. Vives o. m. cap., *De ineffabili bonitate Sacratissimi Cordis Iesu* (contemplationes et orationes quotidianæ in menses duodecim distributæ, adiectis orationibus marianis). Rome, 1911, librairie Fr. Pustet. In-8° broché, vi-480 pages. — 3 L.

Ce remarquable ouvrage ascétique est avant tout complet, concis et

solide. Dire de lui qu'il est une véritable Somme de théologie affective sur le Sacré-Cœur, c'est le caractériser assez justement.

L'auteur a réuni avec discernement — pour les distribuer un à un aux divers jours de l'année — les meilleurs fragments sur le Sacré-Cœur, épars dans les œuvres des auteurs les plus compétents. *Sententiæ B. Margaritæ Mariæ Alacoque ex gallico sermone translatæ ponuntur. Ea quæ ex libris S. Alphonsi Mariæ de Ligorio, S. Leonardi a Portu Mauritio, Beati Pompilii M. Pirrotti, et devoti Thomae Bergomensis leguntur, ex italicis eorum opusculis excerpta sunt. Quæ vero ex variis Carthusianis scriptoribus habentur, ex gallicis præcipue editionibus veniunt; exceptis scriptis B. Dionysii Carthusiani et Lanspergii, quæ latine ab ipsis edita fuerunt* (p. III). Chaque méditation quotidienne est suivie d'une oraison à la Sainte Vierge, que l'on pourrait dire *appellative*, car elle commence toujours par un prédicat, attribué à Marie par un Père, un Saint, ou un dévot personnage (*Emundatrix mundi :* S. Jean Damascène; *Exemplar spontaneæ paupertatis :* S. Éloi, etc.), que l'auteur énonce sous la forme suivante : *O Maria Immaculata, quæ a S. Damasceno rite dicta es : Emundatrix mundi...*, et dont il fait le corps de son oraison.

Les méditations sont écrites dans une langue sobre, claire, nerveuse même. L'exposition théologique est à la fois profonde et précise. Point de sentimentalisme, mais partout richesse de doctrine, solidité des arguments et élévation des pensées. La distribution des sujets est faite de manière à écarter toute monotonie. Tantôt, les fondements de la dévotion au Sacré-Cœur sont établis avec netteté, v. g. : *SS. Cor Iesu non separatim a sacratissima Persona Christi colitur* (p. 16); *SS. Cor Iesu nobis amandum est, quia est Cor Creatoris atque Iudicis nostri, Cor Patris, Pastoris, Cor Regis, Cor Nautæ nostri* (p. 87); tantôt, un bref commentaire de l'Écriture est donné : *Devotio Divini Cordis in sacris Scripturis insinuata* (p. 228); *S. Paulus Apostolus et SS. Cor Iesu* (p. 247); *Circa verba : Vulnerasti Cor meum soror mea sponsa...* (p. 248); ici, se trouve une série d'élévations, tirées des grands dévots au Sacré-Cœur : *Contemplatio devoti Iacobi Alvarez de XII Cordis Iesu munditiis* (pp. 23-36); *SS. Cor Iesu... amator nostri* (Innoc. Carth.) (pp. 363-391); *Cor Iesu solamen in tribulationibus; Cor Iesu immensi amoris centrum*, etc. (B. Pompilius Maria Pirrotti) (pp. 394-436); là, ce sont des élans du cœur, *piæ aspirationes* (pp. 220-238); plus loin, les faits historiques occupent une place importante : ils consistent en un résumé succinct de tout ce qui a contribué à promouvoir et à répandre le culte du Sacré-Cœur, comme les nombreux synodes provinciaux, les règles des familles religieuses, les actes et décrets des Papes.

Une neuvaine (*supplicatio novendialis*) en l'honneur du Sacré-Cœur, ainsi que des oraisons variées pour Pâques, l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu et la Fête du Sacré-Cœur sont ajoutées en supplément. Il eût été utile que la table des matières, simplement énumérative, fût accompagnée d'un répertoire alphabétique.

L'heureuse alliance de la variété à l'unité rend la lecture du livre très attrayante. Mais le principal mérite de l'ouvrage est d'éclairer l'in-

telligence, de fortifier la volonté, d'échauffer le cœur, en un mot de donner à l'âme une nourriture substantielle.

Sylvain GRÉBAUT.

Le P. Paul ABBOUD, maronite, vicaire épiscopal à Jaffa, *Les relations des Maronites avec le Saint-Siège au XVIIIe siècle* (en arabe), 3 vol. Beyrouth, Imprimerie Attawfick, N. Sabra, 1909. — 15 francs.

Le R. P. Abboud vient de publier en trois volumes l'histoire des événements qui se sont déroulés au Liban dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, surtout sous le patriarcat de Joseph Stéfan, 1766-1793.

L'auteur laisse la parole aux faits, en donnant les documents qu'il a pu trouver aux Archives de la Propagande, du Patriarcat maronite ou dans les collections particulières. La plupart de ces documents, qui étaient jusqu'ici inédits, se composent de lettres adressées par les Souverains Pontifes et les Préfets de la Propagande aux Patriarches ou au peuple maronites, de quelques écrits et lettres du Patriarche Joseph Stéfan, de synodes nationaux et de relations officielles de cette époque. Le P. Abboud en donne le texte original latin ou italien accompagné d'une traduction arabe.

A la lecture de ces documents, on est frappé du profond attachement et de la soumission filiale que les maronites se glorifient d'avoir toujours témoignés à l'Église romaine, mère de toutes les Églises. Le P. Abboud a très bien mis ce fait en relief. Mais ce qu'il a surtout visé, c'est de rétablir la vérité historique sur la fameuse religieuse Hendié, fondatrice de la congrégation du S.-Cœur au Liban (1720-1798). Il retrace à l'aide de ces documents le portrait de cette religieuse et le rôle qu'elle a joué au Liban pendant une quarantaine d'années.

Le R. P. Abboud, qui a dépensé beaucoup de temps et de patience pour mettre ces documents à la portée du public, témoigne aussi d'un sens critique judicieux et pénétrant et d'une impartialité remarquable. Les historiens trouveront dans son ouvrage la contribution la plus consciencieuse et la plus informée qui soit sur l'histoire de l'Église maronite au XVIIIe siècle.

Pierre DIB.

Livres nouveaux.

RENÉ BASSET, *La Bânat So'âd*, poème de Ka'b ben Zohaïr, publiée avec une biographie du poète, une traduction, deux commentaires inédits et des notes; 8°, 180 pages. Alger, Jourdan, 1910.

Ka'b ben Zohaïr est un poète arabe antéislamique. Il reste de lui quelques pièces de vers relatives aux principaux événements de sa vie; la principale, récitée au moment où il se convertissait à l'islamisme — entre les mains de Mahomet lui-même — pour éviter la mort, commençait par

les deux mots *Bânat So'ad* « So'âd a disparu » qui ont servi depuis à la désigner.

Cette pièce plut au Prophète au point qu'il jeta son manteau sur les épaules de Ka'b. Le calife Mo'awiah racheta ce manteau au fils de Ka'b et le mit dans le trésor des califes qui le revêtaient à certaines fêtes. M. René Basset traduit cette pièce célèbre, p. 45-50, au milieu d'un grand nombre d'autres relatives à la vie de Ka'b et fait suivre cette étude du texte arabe de la Bânat So'âd et des commentaires d'Ibn Yalalbakht et de Tha'lab, accompagnés de nombreux passages parallèles d'autres poètes arabes.

Miguel Asin Palacios, *La polemica anticristiana de Mohamed el Caïsi*, 8°, 28 pages, 1909. Extrait de la *Revue Hispanique*, t. XXI.

L'auteur, de la tribu de Caïs, vivait sans doute à Tunis vers la fin du XVIe siècle et avait été prisonnier à Lérida. En quelques pages intitulées « question », il attaque la Trinité et l'Incarnation. Pour lui, comme pour tous les Musulmans, le Christ n'est qu'un prophète gratifié de la grâce divine.

Rappelons que Francisco Codera, le maître de M. Asin, a été reçu membre de l'Académie royale espagnole le 15 mai 1910. M. Codéra, après avoir été professeur de grec, a consacré sa vie à l'étude comparée de l'arabe et de l'espagnol pour rechercher ce que ces deux langues, parlées simultanément durant plusieurs siècles dans presque toute la péninsule ibérique, se sont emprunté l'une à l'autre. Cette étude comparée porte sur la grammaire, le vocabulaire, la prononciation, les littératures, les relations politiques, la philosophie; ses nombreux élèves, Ribera, Meneu, Pons, Asin, etc., le secondent dans ces multiples recherches. Cf. *Discursos leidos ante la real Academia espagnola, en la reception publica del excmo. sr. D. Francisco Codera*, 8°, 84 pages, Madrid, imprenta iberica, 1910.

Malachia Ormanian, ci-devant patriarche arménien de Constantinople, *L'Église arménienne, son histoire, sa doctrine, son régime, sa discipline, sa liturgie, sa littérature, son présent*, 8° x-192 pages. Paris, 1910.

Ce court résumé, clair et concis, sans notes ni références, de l'histoire et des institutions de l'église arménienne, se lit avec intérêt. Il a le tort de paraître en même temps que l'ouvrage si complet et si documenté du Père Tournebize, annoncé plus haut, *ROC.*, 1910, p. 334. Il a le tort, plus grand encore, de faire à la polémique une place qui ne lui attirera guère de partisans et qui pourra lui aliéner bien des lecteurs : que penser des nombreux couplets sur la perfection relative de l'église arménienne démontrée par le fait qu'elle a jugé le premier concile d'Éphèse plus impartial, plus général, nous dirions plus catholique, que celui de Chalcédoine ? Pourquoi veut-il arrêter la liste des conciles généraux au concile d'Éphèse et empêcher l'Église *de continuer* à fixer les points en litige,

c'est-à-dire de vivre? Quel service pouvent rendre à l'histoire d'Arménie des phrases comme celle-ci : « on peut dire que la dernière encyclique de Rome a prononcé définitivement le divorce entre son église et la science » (p. 82)? Elles nous obligent uniquement à nous rappeler que la nation, représentée par l'auteur de cette phrase, ne savait encore ni lire ni écrire au commencement du ve siècle (cf. p. 18), et qu'elle a plus brillé par ses traducteurs que par ses auteurs originaux ; elle est donc mal venue à se poser en champion de la science en face de l'Église romaine. Une préface étrange, que Mgr Ormanian a laissé mettre en tête de son ouvrage (on y loue l'église arménienne de ce que le clergé est à la discrétion des fidèles, p. 11 ; de ce qu'elle fait bon marché de la doctrine, p. 111 ; de ce qu'elle accepte la suppression des privilèges des communautés religieuses, p. IX), nous autorise à penser qu'il n'est peut-être pas responsable de tous les passages polémiques, d'ailleurs très contestables, qui déparent son œuvre.

PATROLOGIA ORIENTALIS, gr. in-8°, format de Migne, Paris, Firmin-Didot, t. VI, 710 pages, prix 42 francs. — t. VII, 804 pages prix, net 47 fr. 85. Ces deux volumes ont coûté 26 fr. 55 et 30 fr. 15 (port en sus) aux souscripteurs. Voir ci-après, sur la couverture, le contenu de ces deux volumes. Quelques-uns des fascicules seront l'objet de comptes rendus. Signalons seulement que la souscription sera close le 1er juillet 1911. Le prix de souscription (0 fr. 60 la feuille) a été consenti jusqu'ici pour favoriser les savants, et tous ceux qui ont fait les frais de quelques publications orientales savent qu'il est vraiment un prix de faveur. A partir du 1er juillet 1911 le prix unique sera de 0 fr. 95 la feuille (port en sus) pour les acheteurs qui n'auront pas souscrit avant cette époque.

La rédaction de la *Theologische Literaturzeitung*, fondée par E. Schürer en 1876, nous prie d'annoncer qu'elle élargit son programme et l'étend aux questions historico-philologiques, à l'histoire de l'Église et aux littératures étrangères. Elle se limitait plutôt auparavant aux diverses manifestations de la théologie protestante en Allemagne. Chaque numéro comprendra deux feuilles. Les vingt-six numéros de l'année coûtent 18 marks; Éditeur : J. C. Hinrich, Leipzig ; Directeur : A. Titius, Göttingue.

Le Directeur gérant

F. CHARMETANT.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

HISTOIRE DU COUVENT
DE RABBAN HORMIZD
DE 1808 A 1832
(*Suite*) (1)

Année 1822.

Quand le nombre des frères eut augmenté et qu'ils eurent appris à lire la langue chaldéenne et la langue arabe, notre père Gabriel et le conseil de la communauté choisirent alors huit frères pour l'ordre du sacerdoce et un pour le diaconat de l'Évangile. Ce furent Joseph Audō d'Alqôš, Manṣour Asmar de Telkepe, Thomas Kabarā de Tesqopā, Augustin de Telkepe, Raphaël de Tēlkēpē, Antoine de Tēlkēpē, Laurent d'Alqôš et Jean de Telkepē (2). Notre père Gabriel les conduisit à Amid auprès d'Augustin Hēndī et ce digne personnage les consacra prêtres et Jean diacre de l'Évangile : ceci eut lieu en l'année 1822, le 25 adar. Notre père Gabriel demanda à Mār Augustin d'en élever deux parmi les prêtres à la dignité de métropolitain et celui-ci refusa en ces termes : « Je ne peux consacrer des métropolitains sans le conseil de la Sacrée Congrégation. » C'est pourquoi notre père Gabriel laissa deux prêtres à Amid auprès de (Mār Augustin) jusqu'à ce fût arrivée la réponse de la Sacrée Congrégation; les prêtres qu'il y laissa étaient le prêtre Manṣour et le prêtre Thomas. Il prit lui-même les autres prêtres et ils revinrent au couvent. Cette année-là entrèrent Zacharie de Telkepe, Anselme de Tesqōpā, Athanase de Telseqīpā, Joachim de Tēlkepe, Yāunan de Telkēpē, le diacre Joseph d'Amid, Élie de Mossoul, Martin d'Alqôš, Cyriaque d'Alqôš, Éphrem d'Alqôš, Philippe de Tēlkēpē, Lewis (ܠܘܝܣ) de Telkepe, Jérôme de Telkēpe, Girānīmōs de Tēlkēpē.

Année 1823.

Notre père Gabriel alla une autre fois à Amid. Cette année-là encore il

(1) Voy. 1910, p. 410.
(2) Il manque un nom propre.

emmena avec lui quatre autres frères; il fit prêtres trois d'entre eux et diacre de l'Évangile le dernier; c'étaient le prêtre Jean, le prêtre Étienne, le prêtre André et le diacre Martin. Il demanda encore à Mar Augustin de consacrer métropolitains les deux premiers prêtres qui viennent d'être nommés et celui-ci n'y consentit pas. Notre père Gabriel envoya ensuite au couvent le prêtre Jean, le prêtre André et le diacre Martin; il prit avec lui le prêtre Étienne et partit pour Béroe qui est Alep, où ils écrivirent et envoyèrent des lettres à la Sacrée Congrégation. Quand il était dans cette ville, la Sacrée Congrégation répondit à Mār Augustin de choisir quelques moines du couvent de Mar Hōrmīzd pour les créer métropolitains et pour occuper les sièges vacants de la nation chaldéenne. Mār Augustin envoya une lettre à notre père Gabriel et, après son retour à Amid, il consacra deux métropolitains, le prêtre Manṣour qu'il appela Basile pour la région de ʿAmâdya et le prêtre Thomas qu'il appela Laurent pour Babylone. Avant le retour d'Amid de notre père Gabriel entrèrent cette année-là le frère Aklīmandouṣ de Tēlkēpē, Rōkōs de Manguēšē, Samuel d'Arē (ܐܪܐ), Élie de Maʿaltāyē, le prêtre Isaac de Guessā, Benoît de Tēlseqīpā, Romain d'Alqôš, Vincent (ܡܢܨܢܨܢ) d'Alqôš, Damien d'Alqôš, Élisée de Dēhōk et Cléophas de Tēlkēpē.

Année 1824.

Après que les deux métropolitains eurent reçu la consécration, notre père Gabriel les laissa à Amid et ne les emmena pas par crainte du métropolitain Jean, et lui il revint au couvent. Cette année-là il vint à Babylone le métropolitain latin Pierre Coupperie (ܟܘܦܪܝ). Dès son arrivée, Mār Jean alla le trouver et l'importuna afin qu'il fît quelque chose pour lui auprès de la Sacrée Congrégation. Coupperie était encore étranger et ne connaissait pas ses affaires, (aussi) il lui dit : « Moi je t'apporterai la fin de ta peine de la part de la Sacrée Congrégation. » Quand le prêtre Georges, administrateur du siège de Babylone, apprit cela, il alla le trouver à Mossoul avec notre père Gabriel et ils lui racontèrent toutes ses affaires. Alors Coupperie le laissa et l'abandonna et il resta avec le prêtre en question.

Année 1825.

Avant qu'il se fût écoulé beaucoup de temps, le cœur du métropolitain Coupperie s'éloigna de Mār Augustin. Le prêtre Jean de Tēsqōpā se détourna aussi du couvent et du père Georges en question et il suivit Mār Jean. Le prêtre Jean écrivit des lettres au nom des notabilités et des prêtres de la localité de Mossoul au métropolitain Pierre Coupperie afin qu'il apportât de la Sacrée Congrégation pour Mār Jean Hōrmīzd la fin de sa peine, et le métropolitain Coupperie écrivit et envoya une lettre à la Sacrée Congrégation, pour qu'elle prononçât en faveur de Mār Jean la fin de sa peine. Cette année-là entrèrent au couvent Sīpā d'Alqôš, Léon de Telkepe et André de Telkepe. Quand fut arrivé au couvent le diacre

Joseph d'Amid qui savait un peu parler la langue chaldéenne, il commença à apprendre aux frères à parler (le chaldéen) et les frères apprirent à parler la langue chaldéenne et la langue arabe. Lorsque le nombre des prêtres, des diacres et des lecteurs eut augmenté, notre père Gabriel les envoya deux par deux dans les campagnes et les villes pour prêcher, enseigner et instruire les enfants : à Alqôš deux prêtres et deux diacres, à Pīōs un prêtre et un diacre, à Nēṣēryā un prêtre et un diacre, à Tēsqōpā deux diacres, à Ṭēṭnāyā un prêtre et un diacre, à Mossoul un prêtre et un diacre, à Babylone un prêtre et un diacre, à Bōṣrā deux prêtres, à Ma''eltāyē un prêtre et un diacre, à Etouk un prêtre et un diacre, à Esrīn Bīrtā un prêtre et un diacre, à Rēzē un prêtre et un diacre, à Tēlā un prêtre et un diacre.

Cette année-là il y eut une persécution dirigée contre nous par Mār Jean. Lorsque Merād pacha, gouverneur de 'Amādya, fut descendu dans la région et qu'il fut venu à Alqôš, notre père Gabriel s'enfuit parce qu'il craignait d'avoir à faire sa soumission au gouverneur en question; nous cachâmes les autres prêtres dans une caverne de la montagne et nous les envoyâmes de nuit à Tēsqōpā auprès de notre père Gabriel; ceux qui se trouvaient dans les campagnes de 'Amâdya s'enfuirent pendant la nuit dans la région de Mossoul et il ne resta au couvent qu'un vieillard, le prêtre Hōrmizd. Le fils du gouverneur monta au couvent avec des hommes de Mār Jean; ils cherchèrent dans le couvent ceux qu'ils désiraient sans les trouver et finalement ils redescendirent tous le même jour.

Quand le gouverneur en question fut sorti d'Alqôš, le frère du gouverneur de Mossoul monta à Alqôš : Mār Jean avait accusé auprès de lui le prêtre Georges et ce frère du gouverneur nommé Sa'īr bāg était monté afin de nuire au prêtre en question. Beaucoup de gens conseillèrent au vieillard de s'enfuir et lui ne s'enfuit pas. Mais quand il se trouva en face de Sa'īr bāg, Dieu changea le cœur de ce tyran. Ce dernier dit aux notabilités d'Alqôš qui se trouvaient là : « C'est le prêtre Georges que Mār Jean a accusé? » — « Oui, » répondit celui-ci. Là-dessus (Sa'īr bāg) ajouta : « Ne crains rien, on ne te fera absolument aucun mal. » Après avoir trouvé grâce devant lui, (le prêtre Georges) lui expliqua le comment de l'affaire de Mār Jean et la cause de la haine qu'il lui portait. (Sa'īr bāg) à partir de cette époque devint l'ami du prêtre Georges et celui-ci lui demanda de créer un métropolitain pour la région de Mossoul et de faire venir les deux métropolitains que nous avons nommés plus haut et qui étaient à Amid. Sa'īr bāg lui accorda alors cette faveur et le prêtre Georges et Jérémie Daqdō la demandèrent au gouverneur de Mossoul Ḥaḥa pacha que cette démarche apaisa. Là-dessus le père Georges, notre père Gabriel et Monsieur (ܡܪܝܐ) Jérémie envoyèrent le prêtre et moine Joseph Audō auprès de Mār Joseph Hendī pour que celui-ci le consacrât métropolitain de Mossoul et pour qu'il l'envoyât avec les deux autres métropolitains qui étaient (à Amid); ceci eut lieu en l'année 1825 dans le mois d'adar.

Année 1826.

Après la consécration de Joseph Audō, Mār Joseph Hēndī les envoya tous les trois et ils vinrent à Mossoul. Alors le prêtre Georges et le raïs d'Alqôš allèrent trouver le gouverneur et lui donnèrent cinquante sacs de piastres (ܩܝܣܐ) (1), afin qu'il leur accordât la faveur et le sultan la leur octroya ensuite en leur donnant un écrit. Ils sortirent et vinrent dans la région, et ce fut une allégresse et une joie telle qu'il n'y en eut jamais de semblable dans toute la contrée. Ils montèrent à Alqôš et allèrent trouver Mār Jean, mais ils ne s'entendirent pas. Après être monté au couvent et en être descendu le même jour, Mār Joseph resta à Alqôš et débuta par une ordination, tandis que Mar Laurent à Tēsqōpā et Mār Basile à Telkepē faisaient une ordination chacun en son lieu. Cette année-là (entrèrent au couvent) Paul de Telkepē, Thomas de Ṭeṭnāyā, Mathieu de Ṭēṭnāyā, Laurent de Tēṭnāyā, Sēm'an de Séert.

Année 1827.

Mār Laurent descendit à Babylone. Quant à Mār Basile, il fut chassé de la région de Mossoul par le gouverneur et il alla trouver Mār Joseph Hēndī à Amid, parce que l'une des notabilités de Telkēpē avait porté des accusations contre lui. Cette année-là entrèrent au couvent Michel de Mardin, le diacre David de Manguēšē, le diacre Pēthion d'Amid, Jean de 'Amēdā, Manṣour d'Alqôš et le diacre Antoine de Guezīd.

Cette année-là le métropolitain latin Pierre Coupperie monta et vint à Mossoul et il apporta à Mār Jean Hōrmīzd la fin de sa peine de la part de la Sacrée Congrégation et, après l'arrivée de celui-ci à Mossoul, il fit cesser son interdit. Mār Joseph, le prêtre Georges et notre père Gabriel descendirent trouver (le métropolitain Pierre) et eurent avec lui un entretien pour que la région de 'Amâdya appartînt à Mār Joseph. Pierre Coupperie accepta, mais Mār Jean refusa; le métropolitain Pierre se fâcha contre lui et Mār Jean s'en alla auprès d'Asqeph Bešārā. Après des pourparlers, ces derniers mandèrent là le métropolitain Pierre, le firent revenir de son idée pour suivre leur conseil et ils ne donnèrent pas le diocèse de 'Amâdya à Mār Joseph. Le métropolitain Pierre sortit ensuite pour visiter le diocèse de Mossoul et pour confirmer Mār Jean; il monta au couvent et en descendit le même jour. Après cela il se rendit dans le diocèse de 'Amâdya qu'il parcourut en entier et il alla faire visite au gouverneur de 'Amâdya, puis il descendit à Mossoul. Après qu'il fut descendu à Mossoul, un prêtre du couvent nommé le prêtre Joseph d'Amid eut une tentation. Il s'insurgea contre notre père Gabriel, il avait également d'autres compagnons parmi les prêtres et les frères, lesquels l'approuvaient secrètement; c'étaient ceux qui demandaient le changement de la nourriture sous prétexte qu'elle était vile et qui voulaient que l'on fît encore d'autres modifications selon leur bon plaisir. A partir de ce moment Satan sema la zi-

(1) Le texte ajoute ܟܝܣ.

zanie parmi les frères du couvent; jusqu'alors en effet ils n'avaient eu tous qu'un seul esprit et qu'une seule intention et ils obéissaient à leur supérieur tous dans une même volonté. Ce prêtre Joseph d'Amid, du jour où il était entré au couvent, avait appris et enseigné la lecture jusqu'à ce qu'il fut ordonné prêtre et devenu administrateur du couvent. Comme il n'était pas établi dans la crainte de Dieu, dans la sainte humilité et dans la vie parfaite, il ne put pas se maintenir dans les degrés élevés et il tomba. Une première fois il descendit du couvent et on le fit rentrer. Les frères et les prêtres qui l'avaient suivi, quand ils virent qu'il était descendu du couvent, se séparèrent de lui et le laissèrent seul. Peu de jours après, comme il ne pouvait encore supporter de demeurer dans le couvent, il descendit une seconde fois et il alla trouver le métropolitain Pierre à Mossoul. Il exposa ses plaintes contre notre père Gabriel, en présence même de notre père Gabriel, et ils discutèrent la question devant lui. Le prêtre susnommé dit au métropolitain Pierre : « Je ne suis pas seul, mais j'ai d'autres compagnons au couvent. » Alors le métropolitain Pierre écrivit une lettre au frère administrateur de notre père Gabriel et lui ordonna d'en donner connaissance dans le couvent à tous les frères réunis : « Chaque frère demeurera en silence dans sa cellule tout seul pendant huit jours; tous seront constamment appliqués aux prières et aux réflexions spirituelles; au bout de huit jours ceux qui voudront rester au couvent en feront le vœu publiquement et solennellement; toi, consacre les moines; et ceux qui ne voudront pas faire ce vœu sortiront du couvent. » Il envoya la lettre, lui et notre père Gabriel; l'administrateur suivit les prescriptions et au bout de huit jours nous fîmes tous les promesses, les serments et les vœux; il ne sortit qu'un seul frère séculier qui n'était pas lecteur, nommé Michel Douda. Le prêtre Joseph sortit également du couvent et alla à Amid auprès de Mār Joseph Hēndī. Cette année-là le métropolitain Pierre envoya du couvent deux prêtres dans la ville de Boṣra.

Année 1828 (1).

Le métropolitain Pierre descendit à Babylone. Après un mois entier notre père Gabriel se disposa également à partir : il prit avec lui deux prêtres, Paul Gendī Gāmāla de Telkepe et Philippe de Telkepe, et il descendit à Babylone trouver le métropolitain Pierre. De là il fit route vers la grande Rome après avoir établi à sa place comme administrateur le vénérable père Jean : il faisait lui-même ce voyage afin d'apporter l'approbation pour le couvent de la part de la Sacrée Congrégation. Quand il fut arrivé à la mer, il laissa le prêtre Philippe dans la montagne du Liban à cause de l'exiguïté de ses ressources; il emmena avec lui le prêtre Paul Gāmālā et il se rendit en bonne santé dans la grande ville de Rome.

Cette année-là il y eut une grande famine dans notre région. Les Ismaélites venaient nous demander avec violence des vivres parce qu'ils étaient

(1) Dans le ms., il y a : *1827*.

affamés. Aussi nous ne pûmes leur résister et nous descendîmes dans un village nommé Bozayc situé près du couvent et nous y demeurâmes depuis le commencement du grand jeûne jusqu'au jour du jeudi de Pâques. Puis le fils de Younēs āghā ainsi que tous (مقدّمة) ses conseillers vinrent nous faire monter au couvent et nous y montâmes le jour du jeudi de Pâques. Quand nous fûmes montés, le père Jean, administrateur du couvent, et le père David allèrent dire à Mār Jean que nous étions montés au couvent. A cette nouvelle que nous étions montés, celui-ci entra en colère parce que telle n'était pas sa volonté. Mais, quand ils lui dirent : « Le fils de Younēs āghā est venu et nous a fait monter », il se tut alors et ne parla plus parce qu'il le craignait.

Cette année-là la famine fut grande, très grande. Beaucoup d'hommes mangeaient de la paille et beaucoup moururent de faim; on mangeait encore de la viande de cheval, de chien, de renard et d'animaux semblables; beaucoup d'hommes riches devinrent pauvres et allaient à la recherche de vivres; beaucoup se dispersèrent dans des pays lointains. La famine fut telle que beaucoup d'hommes vendirent leurs fils et leurs filles seulement pour la nourriture. Le cœur de l'homme brûlait en voyant ses semblables dans une pareille nécessité. Nous toutefois nous ne fûmes pas dans un aussi grand besoin, car nous avions beaucoup de haricots et c'était là notre repas de chaque jour, à savoir de la farine et des haricots et cela à cause de la grande famine. Le père Jean envoya dix frères auprès de Mār Michel au couvent de Mār Jacques; celui-ci ne subvint pas à leur nourriture, mais il choisit parmi eux ceux qui lui étaient utiles et il renvoya (1) les autres qui revinrent au couvent.

Il y eut de nouveau inimitié entre le gouverneur de Mossoul et le gouverneur de ʿAmâdya, parce que le gouverneur de ʿAmâdya avait pris Alqôš au gouverneur de Mossoul. Au bout de plusieurs jours les troupes du gouverneur de Mossoul vinrent et reprirent Alqôš; elles tuèrent les serviteurs du gouverneur de ʿAmâdya, quelques-uns se sauvèrent et s'enfuirent. C'est pourquoi Mār Jean ne put pas rester à Alqôš ni autre part, de crainte que l'un des deux gouverneurs ne se détournât de lui; car s'il demeurait à Alqôš, il ne pouvait plus monter à ʿAmâdya, et s'il demeurait dans une des campagnes de ʿAmâdya, il ne pouvait plus descendre à Mossoul; aussi choisit-il de monter au couvent. Il monta chez nous, et demeura dans le temple inférieur du vestibule de l'église; nous lui apportâmes sa nourriture du couvent et nous lui donnâmes un frère pour son service personnel.

Il nous arriva cependant une injure de sa part; souvent en effet il parlait en cachette avec des frères qu'il connaissait sur des sujets qui non seulement n'avaient aucune utilité, mais encore qui détruisaient et contredisaient la charité, et il cherchait continuellement à amener à son sentiment plusieurs frères et prêtres, sans y réussir toutefois; c'est ainsi entre autres choses qu'il fit venir une fois le père Jean administrateur et le prêtre David et leur dit : « Abandonnez le père Gabriel et venez me

(1) Le texte porte le pluriel.

suivre et je vous ferai tout ce que vous voudrez. — Nous n'abandonnerons pas le père Gabriel, lui répondirent-ils, nous ne te demandons rien si ce n'est que tu marches selon les exigences des canons de la sainte Église et (alors) nous serons tous tes serviteurs. »

Il arriva dans l'un de ces jours où Mār Jean était chez nous, que le raïs du village de Telkes qui adore Satan vint pour recevoir la bénédiction du couvent et il donna (1) au couvent environ douze koumsâ (ܩܘܡܣܐ) de blé et cette année-là le koumsâ de blé était de dix roubābā (ܪܘܒܒܐ). Mār Jean resta chez nous environ quarante jours; et ensuite il ne put ni demeurer auprès de nous parce que Younès, l'āghā des Mouzrenāyē, s'était fâché contre lui, ni faire sortir sa maison et ses hommes d'Alqôš sans passer pour appartenir au parti du gouverneur de Mossoul. Après bien des angoisses, il monta à 'Amâdya sans l'avis de Younès āghā. Younes āghā, ayant appris qu'il était monté, écrivit une lettre au gouverneur de 'Amâdya avant l'arrivée de Mār Jean et il l'accusa d'appartenir au parti du gouverneur de Mossoul. Quand Mār Jean fut arrivé à Amâdya, (le gouverneur de cette ville) l'enferma en prison avant qu'il eût pu voir le gouverneur et (Mār Jean) resta en prison environ trois mois.

Pendant deux ans il y eut la famine et les sauterelles. Nous descendîmes encore une fois à Alqôš et nous demeurâmes dans l'église supérieure de Mār Mikā par crainte des Ismaélites; car Younès āgha s'était fâché contre nous et nous avait abandonnés parce que les hommes de Mār Jean nous avaient accusés auprès de lui d'avoir exhorté les habitants d'Alqôš à être vigilants quand (Younès āghā) marcherait contre eux. Une fois en effet celui-ci réunit une nombreuse armée, afin que, quand sortiraient les troupeaux de moutons, les taureaux et les laboureurs, il se précipitât sur eux, les prît et en tuât quelques-uns. Mais nous eûmes connaissance de cette ruse et nous avertîmes les habitants d'Alqôš. Le lendemain personne ne sortit d'Alqôš, sauf les bœufs des hommes de Mār Jean; quand les brigands se répandirent autour d'Alqôš ils ne virent que les bœufs dont nous avons parlé, ils les prirent et les emmenèrent. Les hommes de Mār Jean étant ensuite allés prendre leurs taureaux, trouvèrent une raison et une occasion de nous accuser(auprès de Younes āgha) et lui dirent : « Les moines sont venus et ont donné des renseignements aux habitants d'Alqôš, personne ne s'est rendu au travail, personne n'est sorti parmi eux. » Celui-ci fut affermi dans ses dispositions et ajouta foi à leurs paroles; à cause de cela il se détourna de nous et nous abandonna. Aussi, pressés par la nécessité, nous descendîmes à Alqôš et nous demeurâmes dans l'église de Mār Mikā depuis le cānōn Ier jusqu'au jour de la fête de Mar Hormizd qui tombe quinze jours après la Résurrection. (Car) Younès āghā se réconcilia de nouveau avec nous : « Montez au couvent, dit-il, et je serai avec vous comme précédemment. » Et nous montâmes.

Le méchant Satan jeta encore la division parmi les frères; quelques frères en effet tinrent conseil entre eux en cachette afin de déposer de la charge d'administrateur le père Jean que notre père Gabriel avait institué,

(1) Le texte porte le pluriel.

et afin de faire venir pour le créer administrateur le prêtre Joseph dont nous avons parlé, celui qui était descendu du couvent et était allé à Amid; ils lui écrivirent des lettres en cachette pour qu'il vint au couvent. Ils écrivirent également à Babylone au métropolitain Coupperie afin qu'il leur vînt en aide et qu'il envoyât chercher ce prêtre, et ils accusèrent auprès de lui le père Jean sur beaucoup de points, à savoir qu'il n'administrait pas bien le couvent et sur d'autres sujets analogues. Ils envoyèrent ces lettres en cachette par le prêtre Pierre neveu de Mār Jean. Cette année-là qui est l'année 1828, lorsque les frères dont nous avons parlé eurent écrit et envoyé ces lettres, ils se mirent alors à solliciter d'autres frères pour les amener à leur obéir et à embrasser leur parti.

Peu de jours après, leur affaire fut découverte par des pères qui avaient eu une conversation avec eux. Alors le père Jean réunit les pères qui étaient dans le couvent et leur posa cette question : « Avez-vous des relations avec ces frères? » Ils lui répondirent : « Nous ignorons totalement tout ce qu'ont fait ces frères. » Ces jours-là survint la peste appelée ܡܬܪܘܦܐ et elle devenait chaque jour plus forte. C'est également dans ces jours que Mār Joseph Audō s'enfuit devant la peste et monta au couvent. Le père Jean et Mār Joseph firent venir les frères, eurent une conversation avec eux et leur dirent : « Pourquoi vous êtes-vous ainsi conduits et avez-vous en cachette écrit des lettres au métropolitain Coupperie? » Ils commencèrent d'abord par nier en disant : « Nous n'avons pas écrit. » Mais quand (le père Jean et Mār Joseph) leur eurent prouvé qu'ils avaient écrit et envoyé des lettres, ils avouèrent alors et dirent : « Nous avons écrit et aussi envoyé des lettres. » Alors Mār Joseph et le père Jean prêchèrent à ces frères de se repentir de cette action insensée et de revenir de leur idée mauvaise, et ils leur dirent : « Quand sera arrivée la réponse à vos lettres, apportez-nous-la cachetée. » — Ils répondirent : « Oui. » Mais ce n'était que pour ce moment-là seulement, car telle n'était pas la disposition de leur cœur, au contraire ils prirent l'engagement et firent la promesse de mettre de toute manière leur projet à exécution. L'affaire fut ensuite connue de toute la communauté et (les frères) furent divisés entre eux : les uns se mirent du côté du père Jean, et les autres du côté des frères révoltés. Ces derniers déclarèrent publiquement leur intention de vouloir se donner un autre administrateur et de ne pas consentir à avoir le père Jean pour administrateur. Il se produisit une grande agitation parmi les frères, à tel point qu'ils se battaient entre eux dans une colère violente. Malheur à la grande dureté de cœur! Autant la peste était dure et forte, autant et plus encore était dure la méchanceté de leurs cœurs. (Les frères révoltés) s'adressèrent à Mar Jean et lui demandèrent conseil, et il leur répondit : « Attendez-moi jusqu'à la fin de la peste. » Quand Mār Joseph et les prêtres leur prêchèrent pour les faire revenir de leur idée, ils entraient davantage en discussion avec le père qui les combattait, jusqu'à ce que tous les partis se fussent entendus de déposer le père Jean et d'instituer le prêtre Raphaël et ils l'instituèrent trois ou quatre jours.

Ils suscitèrent encore une autre agitation. Quand les prêtres et les frères

virent que le parti du père Jean allait contre leur dessein, ils demandèrent en effet de faire prêtre un frère (1) et d'ordonner d'autres frères séculiers qui n'étaient parfaits ni dans la science ni dans la crainte de Dieu. Or ce frère n'était pas digne de devenir prêtre à cause d'une faute grave qu'il avait faite et commise; c'est pourquoi ses compagnons ne l'avaient pas fait prêtre et c'est à cause de ce frère qu'ils avaient fait prêtre notre père Gabriel tandis que lui-même avait été éloigné; pour cette raison il poussait les frères qui étaient de son parti à le faire prêtre. Lui et un autre frère nommé Ša'yā étaient les chefs des frères qui se révoltèrent contre le supérieur du couvent, et cet autre frère dont il vient d'être question ne savait pas lire; quand notre père Gabriel vit qu'ils étaient médiocres au point de vue de la science et qu'ils ne pouvaient pas apprendre à lire, il leur supprima la lecture et celui-ci, c'est-à-dire le frère Isaac, se fâcha. Ces deux frères cherchaient continuellement à mettre leur dessein à exécution et ils ne pouvaient pas y arriver. Quand d'autres prêtres se furent joints à eux, ils leur montrèrent alors leur intention. Mais les pères et les frères du couvent s'élevèrent contre eux et n'acceptèrent pas que le prêtre Raphaël fût l'administrateur du couvent; mais ils dirent : « Pour nous, notre administrateur est le père Jean que notre père Gabriel a établi. » Les autres frères qui ne l'agréaient pas, persévérèrent dans leur révolte et ne se repentirent pas.

La peste prit de l'extension; les frères du couvent furent également atteints et il mourut au couvent environ douze frères; à la fin de la peste quelques-uns des frères (révoltés) revinrent à résipiscence, quelques-uns moururent et il n'en resta plus que huit.

Alors le père Jean et les prêtres du couvent ainsi que Mar Joseph eurent une conversation avec ces frères qui étaient restés et ils les admonestèrent en ces termes : « Si vous n'obéissez pas et si vous ne changez pas vos dispositions, nous vous ferons sortir et nous vous chasserons du couvent. » Ces frères se réconcilièrent par suite de la crainte et ils acceptèrent que le père Jean fût administrateur. Tous se levèrent, firent l'entente entre eux et s'embrassèrent, et lorsque la cloche sonna pour le silence, ils se rendirent chacun à sa cellule. Tandis que tous les moines dormaient, ces frères se levèrent, se réveillèrent les uns les autres après minuit et chacun prenant avec soi ce qu'il pouvait porter, ils descendirent à Alqôš et allèrent trouver Mār Jean. Après qu'ils furent descendus, les frères s'aperçurent de leur départ et restèrent tous dans l'étonnement, (en se demandant) comment ils avaient fait cette grande fourberie. Comme les frères étaient réunis dans la cour ܩܪܝܬܐ et qu'ils parlaient de cette affaire, ils virent se diriger vers une cellule de novices deux des fugitifs qui étaient revenus prendre autre chose: les frères les poursuivirent, mais ceux-ci sautèrent par-dessus le mur et s'enfuirent. Dès le matin cette affaire fut connue de tout le village. Le père Jean et Mār Joseph descendirent à Alqôš; ils reprirent le bien du couvent qui était à Alqôš entre les mains de chaque fugitif et le mirent dans un autre endroit: ils emportèrent également deux

(1) Ce frère s'appelle Isaac.

paquets cachés le long de la route. Le père (Jean) alla trouver Mar Jean, alors que celui-ci n'était pas encore rétabli des atteintes de la peste et ils dirent à Mār Jean : « Ne viens pas en aide aux frères qui sont descendus chez toi. » — « Comment abandonnerai-je, dit-il, ceux qui se sont réfugiés dans ma maison? Si des païens venaient en effet se réfugier chez moi, je ne les ferais pas sortir et je ne les chasserais pas; à combien plus forte raison n'abandonnerai-je pas ceux-ci, qui sont des moines! » Ils restèrent chez lui environ sept jours et ils demeurèrent ensuite dans l'église inférieure de Mār Georges.

Après qu'il fut rétabli de sa maladie, Mar Jean en consacra sept diacres de l'Évangile et ces derniers en choisirent trois parmi eux pour les faire prêtres. A cette nouvelle, le père Jean alla trouver Mār Jean, encore une fois, et eut une longue conversation avec lui pour qu'il ne les consacrât pas prêtres. Celui-ci répondit : « Je l'ai fait, et je le fais jusqu'à ce jour, et maintenant qu'ils sont restés dix jours auprès de moi, je ne le ferais pas! » Quand le père Jean vit qu'il n'arrivait à rien, il se leva et monta au couvent. Le lendemain Mār Jean les consacra prêtres dans l'église de Mar Georges, après avoir revêtu tous les habits pontificaux; mais quand il les avait consacrés diacres, il les avait consacrés dans sa chambre, revêtu simplement des habits sacerdotaux. Ceux qui devinrent prêtres sont le prêtre Isaac Mōgā, le prêtre Arsène et le prêtre Élie, le premier d'Alqôš, le second de Manguēšē et le troisième de Mossoul. Mār Jean les consacra (prêtres) le dix-neuf ḫeziran de l'année 1828 du Christ.

A cette occasion les habitants d'Alqôš se divisèrent encore et formèrent deux partis : les uns allèrent après Mar Jean et après les frères qui étaient descendus auprès de lui, et les autres vinrent après Mār Joseph, après le prêtre Georges et après le couvent. Même les églises se séparèrent : Mār Joseph, le prêtre Georges et le prêtre Yāunan ainsi que ceux qui les suivaient priaient et offraient le saint sacrifice dans l'église supérieure de Mār Mīkā, tandis que Mār Jean et les frères qui s'étaient attachés à lui ainsi que sa propre suite priaient dans l'église inférieure de Mār Georges.

Les frères qui étaient descendus du couvent écrivirent des lettres et firent connaître leur action au métropolitain Pierre Coupperie et portèrent contre le couvent des accusations sur de nombreux points peu convenables. Le père Jean écrivit aussi à Mār Coupperie et lui fit connaître tout ce qui avait eu lieu. Celui-ci fit réponse aux deux partis. Il répondit au père Jean en ces termes : « Ces personnages qui sont devenus prêtres n'étaient nullement dignes d'être élevés à l'ordre du sacerdoce. » Et il répondit aux frères en leur disant : « Vous n'avez pas bien agi assurément en descendant du couvent; vous ne pouvez pas amener la chute du père Jean administrateur du couvent parce qu'il a été institué par le père Gabriel et approuvé par nous; vous ne pouvez pas non plus fonder un autre couvent parce qu'il est impossible qu'il s'élève un couvent contre un couvent. Du reste nous-même nous ne pouvons pas juger votre cause de loin, mais je pense que Mar Jean a maintenant jugé votre cause parce qu'il connaît bien votre affaire. En tout cas il est absolument nécessaire que vous écoutiez son autorité, que vous soyez soumis à sa voix pour lui obéir et que, en quelque

endroit qu'il vous envoie, vous y alliez pour prêcher et instruire : proposez-vous surtout d'éteindre le feu de la calomnie qui se trouve au milieu de vous, à savoir entre moi d'une part et vous et le couvent d'Alqôš d'autre part. » Quand les frères eurent lu cette lettre, elle ne leur plut pas ; pourtant ils ne se repentirent pas de leur méchanceté et ils persévérèrent dans l'obéissance à Mār Jean, avec la pensée que, quand il le pourrait, il chasserait les frères qui étaient dans le couvent et qu'il les installerait à leur place dans le couvent. Cependant l'idée de celui-ci était bien différente de leur idée ; il leur vint en aide en effet et il les laissa auprès de lui afin de dévaster le couvent en leur nom, car depuis longtemps il avait cela en vue et il ne pouvait pas y arriver.

Au bout de peu de jours un autre frère se détourna du père Jean et vola au couvent environ cent piastres d'argent ; il descendit lui aussi vers ceux qui étaient descendus ; ceux-ci le reçurent avec honneur et le consacrèrent également diacre de l'Évangile auprès de Mār Jean. Quand le prêtre Isaac et Isaïe voulurent le faire prêtre ainsi qu'un autre nommé Aklīmandous, les autres s'élevèrent contre eux et ne leur permirent pas de les faire prêtres, et lorsque ce frère vit qu'ils ne le consacraient pas encore prêtre, il les quitta et monta au couvent.

Deux autres frères qui se trouvaient avec les prêtres dans les campagnes, vinrent aussi se joindre à eux et ils furent également consacrés diacres de l'Évangile. L'un d'eux retourna au village afin de prendre ses affaires ; un prêtre du couvent son camarade se leva contre lui ainsi que les habitants du village, ils s'entretinrent avec lui et le firent revenir de son idée. Quant à l'autre, il arriva que les habitants du village de Bērsebē demandèrent un prêtre à Mār Jean et celui-ci leur envoya l'un de ces trois prêtres, nommé le prêtre Arsène, qui emmena avec lui cet autre frère. Ils s'en allèrent tous deux ensemble, et tandis qu'ils se rendaient au village, bien loin de leur faire des honneurs, on les tournait au contraire en dérision, on les méprisait et on les regardait comme des impurs, et cela jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus au village où ils allaient. Quand les habitants de ce village surent qu'ils étaient sortis du couvent, ils les méprisèrent également et ne les reçurent point. Aussi revinrent-ils trouver leurs compagnons à Alqôš. Le diacre cependant, une fois arrivé à Alqôš, monta aussitôt au couvent et n'alla point trouver ses compagnons ; il leur parla en ces termes : « Si nous sommes un objet de mépris et de moquerie aux yeux des hommes parce que nous sommes descendus du couvent, à combien plus forte raison resterons-nous méprisables et impurs auprès de Dieu ! »

Dans l'un de ces jours, le père Jean et quelques frères tinrent conseil, afin de faire venir les frères qui étaient descendus auprès du métropolitain Jean, de peur qu'ils ne devinssent une cause de mal pour le couvent. Le père Jean alla les trouver, s'entretint avec eux et leur dit : « Venez, prenez (pour vous) le couvent et faites tout ce que vous voulez. » Ils répondirent : « Le prêtre Isaac sera l'administrateur du couvent, Aklīmandous l'écrivain des mystères (ܪܙܐ ܕܣܬܪܐ) et Damien le coadjuteur du prêtre Isaac. » Le père Jean approuva leurs paroles. Ils ajoutèrent ensuite : « Nous irons de-

mander conseil à Mār Jean et nous verrons ce qu'il dira. » Ils allèrent le trouver et lui dirent : « Le père Jean est venu vers nous afin de nous faire monter au couvent, nous lui avons tenu ce langage et il a approuvé ce que nous lui avons dit; toi, que dis-tu? » Il répondit au prêtre Isaac : « Montez à cette condition que tu seras le supérieur du couvent. Mais inscris sur deux feuilles tous les biens et toutes les possessions du couvent; gardes-en une chez toi et envoie-moi l'autre; et tout ce qui entrera dorénavant, inscris-le sur ton exemplaire. » Ils vinrent dire au père Jean : « Ainsi a parlé Mar Jean. » Le père Jean leur répondit : « Nous l'approuvons également. » Ils ajoutèrent : « Va annoncer cela à tous les frères; si tous y consentent, viens nous trouver demain et nous monterons tous ensemble. »

Lorsque le père Jean monta au couvent, les frères avaient déjà appris qu'il était parti pour cette affaire; ils se réunirent tous et s'élevèrent contre lui, en disant : « Jusqu'à la mort nous n'acceptons pas cette affaire; comment accepterions-nous que le prêtre Isaac soit l'administrateur du couvent, lui qui a été cause de cette grande agitation dans le couvent? Il est descendu du couvent et il s'en est allé se faire prêtre de sa propre volonté; et maintenant en vertu de quelle loi deviendrait-il le supérieur du couvent? Nous ne le recevons pas en effet dans le sacerdoce, comment le recevrons-nous dans la charge de supérieur? Et si vous le faites nécessairement monter au couvent, nous ne resterons pas dans un couvent où il y aura le prêtre Isaac et ses compagnons. » Alors, quand le père Jean vit que toute la communauté n'approuvait pas et n'acceptait pas cette combinaison, il resta et n'alla pas les trouver.

Les frères de leur côté, le prêtre Isaac et ses compagnons restèrent à leur place et ils écrivirent des lettres d'accusations au métropolitain Pierre et à la Sacrée Congrégation. Dans l'un de ces jours qui était la fête du passage de la Vierge Marie, le prêtre Isaac et Aklīmandous se levèrent pour descendre à Mossoul porter leurs accusations contre le couvent, contre Mār Joseph et contre le prêtre Georges. Un personnage de nationalité syrienne avait formé en effet le projet de descendre à Babylone et de monter de là dans la montagne pour se faire ordonner évêque. Comme il était l'ami de Mār Jean, il lui avait fait dire : « Voici que je descends à Babylone; si tu as une affaire ou des lettres, je les emporterai. » Mār Jean fit alors venir le prêtre Isaac et lui dit : « Va, descendez à Mossoul, traitez tout cela avec cet homme et écrivez aussi des lettres, parce qu'il va à Babylone et qu'il dira tout au métropolitain Pierre. »

Le prêtre Isaac se leva et prit avec lui le diacre Aklīmandous, et ils descendirent à Mossoul. Après qu'ils furent arrivés dans la région de Tesqōpā, le diacre Aklīmandous tomba par terre et il resta comme mort jusqu'à ce que les habitants de Tesqōpā eurent appris qu'un moine était tombé de soif sur la route. Des hommes sortirent en toute hâte et leur portèrent de l'eau; quand ils virent que c'était l'un de ceux qui étaient descendus du couvent, ils se mirent à faire de ces voyageurs l'objet de leur dérision et de leur moquerie et à lancer contre eux beaucoup de paroles; ils chargèrent le diacre sur un âne et le déposèrent devant l'église de Mār Georges. Il souffrit beaucoup jusqu'au soir et il mourut. Le prêtre

Isaac chargea alors son corps sur un âne pendant la nuit et il l'emmena à Alqôš à cause de la honte qu'il éprouvait et on l'enterra dans le temple supérieur de Mār Georges devant le baptistère. Il ne continua (1) pas à descendre à Mossoul et pourtant il ne se repentit pas à cause de ce coup, mais il avait éprouvé beaucoup de honte.

Mār Jean accusa une autre fois encore trois prêtres du couvent qui étaient dans son diocèse et le gouverneur de Mossoul les enferma, mais les chefs des campagnes allèrent et les firent sortir de prison. Au commencement du cānōn Ier, le gouverneur de ʿAmâdya nommé Mousā pacha vint à Alqôš, afin d'aller cerner cette région et prendre ʿAmâdya aux hommes de Mērād pacha lequel se trouvait dans ʿAmâdya. Le gouverneur dont il vient d'être question, Mousā pacha, demeura dans la maison de Mār Jean. Alors Mār Jean dit au gouverneur : « Il y a un couvent situé tout près d'Alqôš et il s'y trouve des moines qui se sont révoltés contre moi et qui ne m'obéissent pas. Je te demande de les faire sortir du couvent. » Et il fit don au gouverneur de dix sacs d'argent, de sacs ܐܚܝܢܐ et de tout ce que le sultan réclamait. Le gouverneur fit alors venir un de ses officiers nommé Šahīn āghā et il lui dit : « Monte au couvent, fais-en sortir les moines et chasse les et prends-moi le supérieur du couvent. » Là-dessus Šahīn āghā prit des soldats avec lui et monta au couvent avec les hommes de Mār Jean. Comme il arrivait au couvent, le père Jean descendit à sa rencontre ainsi que toute la communauté. Alors les gens de Mār Jean dirent à Šahīn āghā en lui montrant le père Jean : « C'est le supérieur du couvent. » Il alla et visita toute l'église en compagnie du père Jean et des frères. Lorsqu'ils furent entrés pour visiter l'église, un des hommes de Mār Jean se tint devant la porte du temple et garda la porte pour empêcher le père Jean de s'enfuir. Quand (Šahīn āghā) eut fini de visiter l'église et qu'il sortit dans la cour de l'église, il frappa le père Jean avec un bâton qu'il avait à la main et il lui dit : « C'est l'ordre du gouverneur. » Le père Jean répondit en disant : « Je le prends pour moi. » Il dit à ses serviteurs : « Saisissez-le. » Les serviteurs s'avancèrent, saisirent le père Jean et lui lièrent les mains avec une corde. Puis les serviteurs se dispersèrent et se mirent à saisir les frères, à les amener auprès du père Jean et à les attacher avec une corde. Les serviteurs et les hommes de Mar Jean se dispersèrent dans les cellules et prirent les objets qu'ils voulurent, tout en frappant les frères. Enfin ils réunirent tous les frères et parmi ceux qu'ils avaient pris ils rendirent la liberté à ceux que leur indiquaient les hommes de Mār Jean. Ils ne laissèrent que le père Jean et le frère Joachim liés avec des cordes et ils firent sortir et chassèrent du couvent tous les autres frères au milieu des coups, de l'ignominie, de la moquerie, de l'injure et de grandes afflictions. Šahīn agha descendit avec ses soldats; ils firent descendre les frères devant eux en les frappant et en les insultant jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus à Alqôš et ils les laissèrent. Les frères allèrent demeurer dans l'église de Mār Mīkā auprès de Mār Joseph. Le père Jean et le frère Joachim restèrent en arrière et deux serviteurs les attendirent.

(1) Le texte porte le pluriel.

Après le départ de Sahin agha et de ses soldats, ces deux serviteurs firent sortir le père Jean et le frère Joachim; alors qu'ils n'étaient pas très éloignés du couvent, ces deux serviteurs déshabillèrent le père Jean et le frère Joachim et ils prirent leurs habits. Comme ils s'attardaient un peu en chemin, un serviteur monté sur un cheval vint les trouver; il les plaça devant la poitrine du cheval et il se mit à les frapper et à les injurier. Au milieu de nombreux mauvais traitements ils les conduisirent à Alqôš et les enfermèrent en prison, après leur avoir mis des chaînes au cou. Ce fut une grande douleur et une grande tristesse parmi les chrétiens, parce que le couvent était dévasté et que le père Jean était prisonnier; Mār Jean et son parti au contraire étaient triomphants. Le gouverneur resta trois jours dans le village; le troisième jour il partit d'Alqôš et il alla dans un village nommé Dēhōk en emmenant avec lui à pied le père Jean et le frère Joachim chargés de chaînes.

Le jour même où le gouverneur partit d'Alqôš, les habitants d'Alqôš se battirent entre eux, le parti des moines et le parti de Mār Jean. Le combat fut très violent; le parti des moines vainquit le parti de Mār Jean, ils les poursuivirent jusqu'à ce qu'ils les eussent fait entrer dans les maisons et ils blessèrent un homme d'entre eux. Mār Jean craignit beaucoup ce jour-là qu'ils ne vinssent contre lui et qu'ils ne lui fissent du mal : aussi il se leva pendant la nuit, partit et descendit à Mossoul, afin de les accuser auprès du gouverneur de Mossoul. De leur côté le parti des moines avec Mār Joseph et le prêtre Georges Yōḥanā eurent peur, s'enfuirent du village, se rendirent au village de Bōzāyē et se réfugièrent auprès de l'āghā des Mouzrenāyē.

Lorsque Mār Jean fut allé à Mossoul afin d'accuser Mār Joseph et le prêtre Georges, le raïs Thomas du village de Tesqopā envoya trouver Mār Joseph et lui dit : « Donnons seulement quelque chose au gouverneur et moi je ferai tourner la condamnation sur Mār Jean. » Mār Joseph ne voulut pas et n'accepta pas. Mār Jean alla trouver le gouverneur et il énonça ses accusations auprès de lui, en disant : « Le prêtre Georges et le métropolitain Joseph, eux et leur parti, se sont élevés contre moi, ils ont blessé un homme de mon parti; après avoir dévasté le village, ils sont partis et se sont enfuis loin de moi, et ils sont allés dans la région de ʿAmâdya. » Et il lui fit également des dons importants.

Le gouverneur de Mossoul alors envoya son armée. Les soldats vinrent pendant la nuit, entourèrent le village où se trouvaient Mār Joseph, le prêtre Georges, les habitants d'Alqôš et les moines et ils poussèrent les habitants du village à ne pas les aider, mais à les livrer dans leurs mains. Alors les habitants du village dirent aux moines : « Levez-vous et fuyez parce que des soldats sont venus contre vous et nous ne pouvons pas leur résister. » C'est par ruse que les habitants du village tinrent ce langage, afin que les moines sortissent du village et que l'armée qui entourait le village les rencontrât. En effet, quand Mar Joseph et les moines furent sortis du village pour s'enfuir sur la montagne, les soldats se levèrent alors contre eux et les poursuivirent. Les frères, Mār Joseph et les habitants d'Alqôš se dispersèrent dans la montagne et dans la plaine et chacun

d'eux prit la fuite pour se sauver. Qui pourrait dire en effet la crainte, la terreur, la peine et les angoisses qu'ils éprouvèrent dans cette nuit, alors qu'ils s'enfuyaient et se dispersaient chacun dans un endroit différent; les uns se cachèrent dans des cavernes, les autres périrent la nuit dans la montagne; ceux-ci allèrent cette nuit même à Alqôš, ceux-là errèrent çà et là pendant toute la nuit. Finalement les troupes rencontrèrent Mār Joseph, le reconnurent, le saisirent, le déshabillèrent et le lièrent lui et son frère Isaac; ils saisirent quatre et cinq frères et deux ou trois habitants d'Alqôš, ils les déshabillèrent cette nuit même et ils les emmenèrent à pied et nus au village de Bibānoū et les livrèrent au serviteur du gouverneur qui se trouvait dans ce village. Les autres frères se dispersèrent tous chacun dans un endroit différent, les uns à Alqôš, les autres dans diverses campagnes, et des novices récemment arrivés retournèrent chacun dans la maison de son père. Le serviteur du gouverneur les conduisit à Mossoul et les amena devant le gouverneur. Celui-ci les regarda avec un air furieux parce qu'il était en colère et dit : « Allez, enfermez-les dans la prison et demain je les précipiterai dans le fleuve. » Ils les firent descendre de devant lui et les enfermèrent dans la prison, après leur avoir mis des liens et des chaînes. Plusieurs jours après ils firent sortir les frères de prison grâce à l'intervention de quelques habitants de Mossoul qui donnèrent un peu d'argent au gouverneur; ils relâchèrent également les habitants d'Alqôš parce qu'ils donnèrent de l'argent au gouverneur. Mār Joseph resta seul parce que Mār Jean l'accusa auprès du gouverneur et dit : « Il y a chez lui une châsse d'argent du couvent. » Quand le gouverneur lui demanda : « Y a-t-il chez toi ce qu'a dit Mār Jean? » Mār Joseph répondit au gouverneur : « Il n'y a chez moi rien qui appartienne au couvent. » Le gouverneur se mit en colère contre lui et dit au chef de la prison : « Torture-le tous les jours. »

Note de l'auteur. — Il y avait chez Mār Joseph une châsse d'argent du couvent; elle était parvenue au couvent pendant la peste et elle était cachée dans sa maison. Mār Joseph envoya un homme auprès de son frère et il lui dit : « Va et dis à mon frère de faire sortir la châsse du couvent et de la cacher autre part, parce qu'ils m'infligent chaque jour de mauvais traitements à cause d'elle. Envoie-moi aussi un peu d'argent que je donnerai au chef de la prison pour qu'il ne me torture pas tous les jours. »

En vérité ils lui infligèrent beaucoup de mauvais traitements à cause de cette châsse; mais il n'en dit rien, n'en parla pas et ne la fit pas connaître.

Mār Jean sortit de Mossoul et monta à Alqôš; il écrivit au gouverneur de ʿAmâdya et lui dit : « Frappe trois fois par jour le prêtre Jean et son compagnon, parce qu'ils ne m'ont rien révélé de ce qui appartient au couvent. » Le gouverneur donna ordre de frapper le père Jean le lendemain. La nuit même le père Jean envoya un homme à Alqôš; celui-ci alla et revint la même nuit et apporta du vin. Le père Jean le donna à tous les officiers du gouverneur et ils ne le frappèrent pas.

(*A suivre.*)

Maurice Brière.

UN APOCRYPHE CARCHOUNI

SUR LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE

(*Suite*) (1)

فكان اليه صوتا من عند الرب قائلا يا ارميا مصطفىّ يكفيك
طلبتك فى هذه الامة السو والشعب الوحش القاسى اليس تعلم انى
الاه رؤوف رحوم وهذا الشعب عدده ثمانماية الف الف نفسا وزيادة
وهذه الساعة السادسة خذ بيدك سراج وسير فى يورشليم كلها وانظر
هل تجد رجلا واحدا من الشعب فيه بر او حياة فان وجدته فانى
ارد السبى عن الشعب كله ولا ادعه يمضى مع بختنصر وان وجدت
واحدا فاه نقى من ذبايح الاصنام فانى اخلص الشعب من العبودية
ولا انزله يمضى فى السبى واذا اصبت انسان واحدا يحب اخيه او
صاحبه فانى اخلصهم جميعهم واذ لم تجد احدا ادخل الى الهيكل
واجعل السراج على المنارة وهو موقود فهو لم يزال موقود الى
ان تكمل سبعين سنة ويعودوا الشعب ويسلكوا طرقى ويعملوا
بنواميسى ويحفظوا حقوقى (2) واذا تركت السراج موقود فى موضعه
انزع عنك لباس النور وسير بين يدي الشعب فى السبى وتكونوا
تحت مملكة بختنصر سبعين سنة فلما سمع ارميا النبى هذا من
الرب خرج والسراج بيده يضى فقالوا له قوم من الشعب يا ابينا

(1) Voy. 1910, p. 255, 398. — (2) M. احقوقى = احقوقى.

ارميا لماذا تسير بالسراج بالنهار فقال لهم انى اطلب رجلا واحدا
فيه برا فلا اجد فقالوا له اخرون (1) (fol. 240, a) ياابينا ارميا
لماذا تسير بالسراج بالنهار فقال لهم انى اطلب انسانًا واحدا يكون
فاه نقى من ذبايح الاصنام فلا اجده وقالوا له قوما اخرين ياابينا
ارميا لماذا تسير بالسراج بالنهار فقال لهم انى اطلب رجلا واحدا
فيه محبة لصاحبه او قريبه فلا اجده وان ارميا النبى فتش الشعب كله
فلم يجد احدا فبكا بكاء شديدا وعاد الى هيكل الله وترك السراج
يقيد على حاله على المنارة موضوع ودخل الى بيت الرب حيث
تكون ثياب القدس واخرج ردا راس الكهنة وصعد فوق صحن الهيكل
وقال للحجر الذى هو راس الزاوية لك اقول انك وجدت كرامة
عظيمة لجميع الخاطيين بك وخلصتهم وانت مثال ابن الله الازلى
الاتى الى العالم الملك الامين ورب العهدين العتيقة والجديدة من
اجل ذلك سوف اقول لك انه سوف تهدم من هذا الهيكل الى حد
حجر الزاوية من اجل (2) هذا قبلت هذه الكرامة افتح الان فاك واقبل
اليك طيلسان ريس الكهنة واحفظه عندك الى وقت يشا الله ويرد
شعبه اسرايل وللوقت فتح الحجر فاه وقبل طيلسان الكهنوت من يد
ارميا النبى ثم اخذ القلسوة الذى عليها اسم الرب الصباوت ضابط الكل
الذى كان هارون وبنيه يجعلوها على روسهم وقت خدمة القداس واشار
بها الى السما وقال للشمس لك اقول يا صاحب النور العظيم والريس
الخفى انى لست ارى مثالك فى جميع خليقة الله فلتكن حافظا لهذا
الازار الذى عليه اسم الله ضابط الكل مكتوب على اطرافه فتحفظه
الى يوم يرد الله سبى بني اسرايل الى هذا المكان وانه طرح
الايزار نحوه فاخذه اليه شعاع الشمس وما تبقا من الة بيت الرب اخفاه

(1) On lit en marge : وانما هذا كتب لتعليمنا نحن المسيحيين cela fut écrit pour nous servir d'instruction, à nous chrétiens. — (2) Ms. ܡܢܓܠ = منجل.

فلما فرغ ارميا النبى من هذا نزع عنه لباس النور فى وسط الهيكل
ولبس مسح شعر واتزر بازار كتان على حقويه وسجد للرب
قدام المذبح وخضع على راسه واخذ مفاتيح هيكل (fol. 240, b)
الرب وطرحهم فوق سكفة الباب قايلا ياسكفة هيكل الرب اقبلى
اليك هذا المفاتيح الى ان يرد الرب الشعب من السبى وللوقت
قبلتهم سكفة الباب العالية من يد ارميا النبى ومن بعد هذا حضر ارميا
النبى الى ملك الكلدانيين فلما نظر الشعب المسح الشعر على ارميا
لابسه وراسه مملوا تراب صاح الشعب كله بالنواح والبكا وطرحوا التراب
على روسهم وعلموا كلهم ان الرب لم يغفر لهم لانهم كانوا يعرفوا انه
اذا دخل الهيكل وسال فى الشعب ورحمهم الرب وقبل صلاته وسواله
فيهم يخرج اليهم وعليه لباس ابيض وفوق راسه طيبا فايحا ينزل على
لحيته وجب لباسه فلما اكمل ارميا النبى هذا الاشيا قال لبختنصر
اركب مركبتك وسير الى بابل فان الرب قد سلم لك هذا الشعب
لتودبه ولا عليك باس وللوقت قام بختنصر كالاسد وسار الى بلاده
بابل وامر قواده وجنده وجميع دولته ان يلموا جميع اليهودية قدامهم
ويسيروا فساروا وجعل ارميا النبى يقدمهم وهو حافى عارى الراس
فلما ابصره الملك قال له وما ذنبك انت يانبى الله اركب معى وليس
يصلح ان تركب مع الملك وانت لابس مسح شعر فاجابه ارميا النبى
ايضا وقال له انى قد اخطيت قدام الرب اكثر من الشعب كله حيا
هو اسم الرب الاهى انى لا اركب ولا انزع عنى هذا اللباس حتى
يرد الرب غضبه وسبى شعبه فامر الملك بختنصر قواده ان يحملوا
ارميا النبى معهم غصباً واما شعب العبرانيين وكانوا يمشون الى بابل وهم
فى ضيقا شديد وشر كثير فلما كان دون الشهر تدنست ثيابهم
وصارت مثل الجلود البالية القديمة واحذيتهم تقطعت من ارجلهم وطالت
شعورهم ونزلت على اكتافهم مثل النسا وحرقت الشمس (fol. 241, a)
اجسادهم حتى اهلكتهم وركبهم الطين والوسخ التصق باجسادهم وتقرحوا

وتجرحوا وتفتحت لحومهم ولحقهم برد القمر والنجوم فى الليل حتى
وقعوا على وجوههم ولم يهتدوا الى الطريق من كثرة الظلام الذي احاط
بهم وهم باكيين ويقعوا على بعضهم بعض وهلكوا من الجوع والعطش
وصرخوا بالتنهد ورفعوا عينيهم الى السما وقالوا اين هذا من المن
اولسلوى الذى اعطاهم الرب لموسى والعين الما النابع من الحجر فى
البرية فامطر الرب عليهم تراب من السما وعوض الما الحلو ما مالحا
مرا حتى جربوا جربا لا دوا لهم والنسا الحوامل طرحوا ما فى بطونهم
من تعب الطريق والذين كانوا يرضعون طرحوا اولادهن من على اكتافهم
لانهم نشفوا ثدياهم من اللبن ليرضعوهم من الجوع والعطش الذى حل
بهم وصاحوا بكا شديد ونحيب عظيم وقالوا يارب احكامك عادلة
وكل شى بحكمة صنعت بنا لانك جازيتنا باثامنا لاننا ذبحنا اولادنا
للاوثان وبهذا جازيتنا كاعمالنا لاننا عصيناك واثمنا قدامك وبهذا جا علينا
هذا كله فاوصلهم بختنصر الى بابل ودخل الى قصره وقبل وجوه بنيه
فلما سلم عليهم قال لهم كل شي جرى له من يوم خروجه من عندهم
من ارض الكلدانيين الى يوم وصوله اليهم ولم يرتاح الملك بل جلس
ليحكم على العبرانيين ويستعملهم ويطالبهم بالعمل والكرى وعدهم
فوجدهم قد نقصوا مايتين الف وعشرون الف وخمسون نفر الذين
ماتوا فى الطريق من التعب والجوع والعطش خارجا عن الاطفال
الذين ماتوا على سواعد اماتهم فامر الملك بختنصر ان يستعملوا
الشبان فى الطين والطوب والشيوخ لقطع الحطب وملوا الما والنسا
غزالات ونساجات الصوف ويدفعوا عملهم كل يوم كالعبيد وان يدفع
لهم كل يوم قوتا يسير من الطعام والما فخدموا العبرانيين (f. 241, b)
فى بابل تحت رق العبودية وبنا بختنصر الملك قرى كثير ومنازل
واهرا كثير وابراج على البحر المحيط ببابل وكانوا جماعة الكلدانيين
فى كل يوم يخرجون على النهر ومعهم طنابيرهم وقيتاراتهم ويستعملون
العبرانيين ويسالونهم قايلين عرفونا كيف ترتلوا لربكم والهكم فيقولون

العبرانيين بالبكا والتنهد كيف نرتل تمجيد الرب ونحن فى ارض
غريبة فذلوا شعب الرب جدا فصرخوا بالبكا والنواح وقالوا حقا جازانا
الرب عوض اعمالنا بهذا الشر الذي حل بنا والان يارب انظر الينا
فان خزى وجوهنا قدامنا وانت ياربنا والهنا لا تواخذنا بسوا افعالنا لاننا
نحن الذي اغضبناك لاننا لم نسمع من انبياك الذين بيورشليم وكانوا
العبرانيين يعملوا للملك ببابل والكلدانيين يسحتوهم ويعذبوهم عذاب
شديد واما ارميا النبي كان فى بابل يصلي الليل والنهار ويطلب الى
الله فى الشعب لما يرى من عذابهم وضيقهم واما صدقيا فكان مربوط
فى ذنب مركبة بختنصر حتى وصل الى بابل فتركه يسوق فرس
الطاحون اربعين سنة مسبى بعد ما ناله من العذاب الشديد ثم مات
بالشقا والكد اكثر من ساير الناس واما بختنصر كان يرحم العبرانيين
طول ايام حياته ومات فلما مات بختنصر ملك بابل جلس موضعه
كورش الفارسي فعذب العبرانيين عذاب عظيم بالجوع والعطش انقصهم
عن ما كانوا يعطونهم فى ايام بختنصر واعطاهم خبزة واحدة بعد
يومين وقنّن عليهم الما الذي يشربونه وزادهم فى العمل وضرهم
اضرارا شديدا واضمحلوا وبعد ما كان عددهم ماية الف الف
وثمانيين الف الف لم بقي منهم الا ثمانيين الف الف وكان بعض
اولاد العبرانيين يتعلمون عند معلمين الكلدنيين وهم سبعين غلام
وكان من جملتهم صبي صغير اسمه عزرا حملته امه الى الكتاب
وهو طفلا صغيرا جدا لا يعرف جيداً ولا رديًا وكان عليه روح من
الله وكانوا اولاد (f. 242, a) العبرانيين واولاد الكلدانيين يخرجون
يملون الما على اكتافهم كل يوم من البحر فلما خرجوا فى بعض
الايام يملون الما وقعت جرة عزرا وانكسرت فالتفتوا اولاد الكلدانيين
وقالوا لاولاد العبرانيين ويحكم ياخايبين وكسالة ومرذولين وصفقوا عليه
بايديهم وقالوا ياعبرانيين انكم اناس محلولين لا همة فيكم وضحكوا
على عزرا فرفع عزرا عينيه الى السما وتنهد وبكا يحزن وقال

ياربي والهي الضابط الكل انظر الينا وارحمنا من اجل (1) ابراهيم حبيبك
واسحاق عبدك واسرايل قديسك ولا تنسا العهد الذي عاهدت به
عبيدك ابانا ولا تبعد عنا وجهك ورحمتك لانا قد بغضنا من كل
الامم ونحن اذلة ومقهورين بين خليقتك وفى وسط هذه الامة والان
يا رب انظر وارحمنا رحمة من عندك فانا قد اخطينا قدامك وانت
يا رب غفورا ورحيم تغفر الخطايا ولا تشا موت الخطاة فلما اكمل عزرا
صلاته تعرا ثوبه ونزل الى البحر وملاها ما كما يملا الجرة وحملها
على كتفه ومشى مع صبيان كتابه ولم ينقط منها نقطة واحدة بالجملة
فلما وصل الى المكتب ابتدا يرش الموضع بالما من ثوبه ولما فرغ
يرش الما من ثوبه لبسه لوقته ناشف كما كان اولا فلما رآه المعلم
قام وخر له ساجدا على الارض وقال حقا اقول لك ياولدي عزرا
انك انت الذي تخلص شعبك من السبي فاما عزرا فكان كل يوم
يزداد نعمة من الله هو واولاد العبرانيين فلما كان بعد ايام قليل
ارادوا ان يخرجوا الى استقا الما على جاري العادة فخرجوا اولاد
الكلدانيين وقالوا لبعضهم بعض انعزلوا عن العبرانيين ولا تخالطوهم ولا
تاكلوا معهم ولا تشربوا لانهم لا يسجدون الى الهتنا وانعزلوا عنهم
وضربوهم فلما نظر عزرا الى ذلك الكابة فضرب برجليه على صخرة
فانفجر منها الما عظيما جدا مثل البحر الجاري وفاض حتى لحق
ارجل الكلدانيين وهو (f. 242, b) يجري من الحجر كانه طوفان
وللوقت قام المعلم وسجد لعزرا وقبل يديه ورجليه وقال له ما لك
ولهولا (2) الكلاب تريد ان تهلك المدينة كلها بسببهم فرحم عزرا
معلمه لما راى بكاه وذهب الى الموضع الذي فيها الصخرة وقال ايتها
الارض افتحي فاك وابتلعي هذه المياه لان الرب قال لا ياتي طوفان
ثاني على الارض لكن تاتي نار لتحرق الارض الى اساساتها ويصهرها

(1) Ms. ܡܢܓܠ = منجل. — (2) Ms. ܠܗܠܐ = ولهلاي.

فى اليوم الاخر وللوقت فتحت الارض فاها وابتلعت المياه جميعها فقام عزرا واخذ جميع اولاد العبرانيين وذهب بهم من مكتب الكلدانيين ومن بعد هذا كله امر كورش الملك ان يخرج شعب العبرانيين وقال لهم احضروا لي قيتاراتكم التي تمجدوا بها الاهكم واضربوا بها قدامي فقالوا لكورش الملك نحن نخاف ان نضرب بها فى ارض غريبة لان الهنا لا يشا ذلك فقال لهم كورش كما انتم تمجدون الاهكم باورشليم فافعلوا هاهنا فاجابوه قايلين ان بني لاوي الذين اختارهم الله وهم الذين يتقدمون علينا حتى يضربوا بالقيتارة فامر كورش ان ياتوا بقبيلة لاوي قدام جميع العبرانيين ويبتدوا ويضربوا بالقيتارة فاتوا قدامهم وضربوا بالقيتارة واتفقوا بصوت واحد وصفقوا بايديهم ودقوا بارجلهم على الارض وللوقت ارتفعت الارض الذين هم قيام عليها وصعدت الى فوق تريد ان ترمي بني اسرايل الى بلادهم وسمعت اصواتهم فى اورشليم فخافوا واضطربوا الكلدانيين ونزل سحاب من عند الرب من السما وغطا جميع الهيكل فعلم كل من فى اورشليم فى ذلك اليوم ان الرب قد رحم شعب اسرايل وانه يخلصهم من السبي فلما نظر كورش ملك الكلدانيين ما كان من امر قيتاراتهم خاف جدا وقال للعبرانيين احذروا ان تحركوا قيتاراتكم بايديكم ما دمتم فى هذه البلاد الى ان تمضوا الى بلادكم وتسبحون الاهكم فى مدينة (f. 243, a) اورشليم كمثل عاداتكم كملت سبعين سنة التي للسبي

وكان هولاى الشبان الثلاثة عزرا ابن نارية ودنيال ابن بطرية وحزقيال ابن بردي هولا الثلاثة كان الرب يكلمهم ويتنبون بابل فقال بعضهم لبعض امضوا بنا ناخذ حملا ونخرجه الى البرية ونصعد به قربانا لاله اسرايل كما كانوا ابانا يصنعون ويصعدون بالقربان عن خطاياهم فينزل اليهم من السما ملاك بقضيب من نار ويقبل قربانهم منهم متى ما قدموا له فلعل رحمة الله تحننه قد قربت منا ويرسل الرب ملاكه ويقبل منا ما تقدمه ففعلوا ذلك فاما عزرا اخذ حطب اطرافيس

وخشب استراخ وخشب ابنوس ثلاثة اجناس واخذوا الكبش فوق الحطب وحول وجهه الى ناحية الشرق ونظر (1) الى نحو يورشليم وطلب الى الاه اسرايل قايلا يارب الاه ابانا الصديقين ايها الواحد الازلى الذي سمع لهابيل اول (2) الشهدا واخذ له حقه من اخيه قاين الذي خلق صورة شيت من قبل على مثاله واذهب عنه قوة الظلمة الذي اصعد احنوخ بجسده الى السما من اجل طهارة قلبه وعرفه سراير السما وعلم ما يكون فى الاخرة الذي خلص نوح لاجل بره واعطاه سلطان ادم من قبل ان يخطي وجعله ربا على كل ما تحت السما اطلب منك واتضرع اليك يارب ياالاه الضابط الكل اسمع صلاتي وانصت لدموعي واذكر عهدك الذي عاهدت به ابانا (3) ابراهيم وقلت ان حفظوا بنوك عهدي فاني اهلك اعداهم والآن يارب اطلب وافتقد عبيدك فنحن متعبدين للموت على اسمك القدوس اسمع لنا اليوم من علو (4) سماك واقبل منا قربانا واشتم رايحته واصنع رحمة ومغفرة مع شعبك

فلما كمل عزرا صلاته واخوته الذين معه صعد تضرعهم الى كرسى الرب ودخل كلامهم الى سمع الرب الصاباوت فارسل ملاكه شبيه انسان (f. 213, b) ليصعد قرابينهم الى الرب فنزل ميخايل ريس الملايكة من السما ووقف على المذبح واحرق الحطب والحمل بقضيب النار الذى بيده واكلت النار جميع ما كان هناك وصعد الى السما ووقف فى الهوا فى الجو وظهر للثلاثة فتيان وبارك عليهم البركة السماوية وانفتحت السماوات وقبلته فاما ارميا النبى مضى الى كورش الملك وعليه المسح الشعر وتضرع فى الشعب الى الرب فبيما هو قايما يصلى امام الرب قايلا يارب يارب ياالاه روحى وجسدى اسمع الآن صراخ عبدك اليك لاجل اضرار هذا الشعب الذى قد تمت ايام غضبك عليه وكمل

(1) Ms. ܢܨܪ = ونضر. — (2) Ms. ܩܕܡ = اولا. — (3) Ms. ܐܒܗܝܢ = ابانا. — (4) Ms. ܥܠܘܬܐ = علوا.

الاجل الذى قطعته لاجل خلاص شعبك فامر الرب ميخايل الملاك قايلا عجل من ارض الكلدانيين وخلص الشعب واخرجهم من سبيهم فان منعوهم اهل بابل فانا اطبق السما على الارض واحل بهم غضبي حتى يخرجوهم من تحت ايديهم واذهب الى مصطفى ارميا النبى وبشره بهذا واذهب به الى ملك بابل وخلص الشعب من يده فان منعهم ملك الكلدانيين فانا اهلكهم كما فعلت بفرعون فى ذلك الزمان مع اهل مصر الذين كانوا معه وجميع مراكبه

فبينما ارميا النبى فى الناوس واذا اقبل اليه الملاك ميخايل وقال له السلام عليك فعند ذلك السلام تقوى وقبل قوة يارجل الله فنظر ارميا النبى ملاك الرب ميخايل وقال له هانذا يارب وقد عرفت سلامك وكلامك قد قوى عظامى وحديثك قد برد اعضاى فان كنت يارب لم تظهر لى الا فى هذا اليوم وانا فى هذه الشدة مع الشعب مثل الاب مع بنيه هكذا حالى مع هذا الشعب فقال الملاك لارميا النبى ها انا قدامك اليوم لكى اخلص شعبك لانى ارسلت من الله (f. 244, a) لهذا العمل هذا ما يقول الرب الذى انا اخدمه انى قد رحمت هذا الشعب واردت ان اردهم الى ارضهم وبلادهم ليخدمونى هناك وان لم يطلقوهم فانا اسخط عليهم وكذلك ارضهم اهلكها حتى يرسلوهم وان منعوهم فعلت بهم مثل فرعون ملك مصر فلما قال الملاك ميخايل هذا لارميا النبى قال له ابقا انت هاهنا حتى اذهب واحضر اليك جميع الشعب فمضى ميخايل الملاك واخذ شبيه شخص عبرانى وجمع كل ناس شعب اسرايل الى موضع واحد كاناس واحد ومضى الى الذين يعملون فى الطوب وقال لهم يكفاكم ان تعملون اذهبوا الى ابيكم ارميا فان الرب قد عتقكم من هذا العمل ومضا الى الذين يقطعون الحطب ويسقون الما وقال لهم كذلك ومضى الى المدينة لعند النسا النساجات الصوف وقال لهم كذلك يكفاكم عمل وتعب فان الرب قد عتقكم من عملكم هذا واعطاكم الخلاص هلموا وامضوا الى ابيكم ارميا فلم يبق

حدا منهم حتى اجتمع بعضهم الى بعض فجمعهم ارميا النبى ومضى الى
كورش الملك ومقدم قواد الكلدانيين فقال ارميا لكورش وامسيس
المقدم اسمعوا كلام الرب اله اسرايل وبدا يقول لهم الكلام الذى قال
له الملاك ميخايل فقال كورش وامسيس لارميا النبى ومن هو اله
اسرايل حقا ياعبرانيين عودوا الى اشغالكم واتركوا عنكم هذا الكلام
وامر الملك بان يجلدوا ارميا النبى قدامهم وقام للوقت كورش الملك
وامسيس خرجوا من القصر وامروا الوكلا الذين على اعمال العبرانيين
لكى يضربوهم ويعذبوهم حتى يقوموا بعملهم وركب كورش وامسيس
وخرجوا (1) لكى يعذبوا العبرانيين وفى تلك الساعة ظهر سحاب وضباب
وارعدت الدنيا وقامت زلزلة عظيمة وهاج الريح وغابت الشمس فى
نصف النهار واظهرت الظلمة على الارض كلها واختلطوا سكان الجو
مع سكان الارض والفرسان الذين كانوا ركاب عليهم غاصوا قوايمهم فى
الارض كالاوتاد حتى صاحوا جميع الكلدانيين (f. 244, b) الى الملك
كورش وامسيس وقالوا لهما بكفركما انتم تريدوا ان يفعل الرب بكما
كما فعل بالامورانيين واما الملك كورش فوقع من على فرسه
وانكسر عظم ظهره وكذلك المقدم امسيس وقع وانكسر ذراعه اليمين
الى المرفق ثم صاحوا باجمعهم ياالاه ابراهيم واله اسحاق والاه اسرايل
الاه العبرانيين ارحمنا فقد اخطينا اليك لاننا منعنا شعبك ان يخرجوا
من ارضنا ونحن نطلب اليك ونتضرع يارب ارحمنا ولا تواخذنا بخطايانا
وتحنن علينا واشفينا ونحن نطلقهم يذهبوا الى ارضهم بفرح وسلامة
فرحمهم ارميا النبى لما ان سمع خطابهم وبكايهم وجا الى عند كورش
الملك واقامه من على الارض والحم له العظم الذى كان تكسر
وكذلك ابراهيم ساعد مقدم الكلدانيين فلما نظر الرب الى قلوبهم قد
عادت عنما هم عليه واهدت الارض وجميع المسكونة وظهرت الشمس
على وجه الارض وان الملك كورش وامسيس امروا باحضار العبرانيين

(1) Le ms. ajoute ici مح = من.

وحسبوا ايام استخدامهم واوفوا لهم اجرتهم الذى كانوا عملوه على ايامهم ودفعوا لهم ذهبا وفضة كثير وركب الملك ارميا النبى على فرسه ولبسه لباس الملك ووضع تاجه على راس ارميا وسلم اليه خيل كثير ودواب وجمال (1) موسقة طعام لاجل الطريق وكتب مطالعات الى جميع ارض الكلدانيين ويقول لهم ان يخرجوا قدام ارميا النبى وشعبه ويتلقوهم بالفرح والسرور ويكرموهم ويخدموهم الى حين يسيرون عنهم ودفع الملك لارميا النبى اثنى عشر مملوك هدية وخرج ارميا النبى من مدن الكلدانيين وجميع شعب العبرانيين وكان جملة من خرج من بابل من العبرانيين ثمانين الف الف ونقصوا ماية الف الف فى مدة مقامهم فى السبى بابل ولما خرجوا من بابل ابتدوا بالصلاة (f. 245, a) والتضرع قايلين انهضى ياورشليم وابتهجى والبسى تاجك بالفرح والسرور لان بنيك خرجوا منك بالذل والبكا والخوف الحزن والآن قد عادوا اليك بالسلامة والفرح والترتيل وعاد ارميا النبى الى ارضه مبتهجاً مسروراً وكانوا يكرموه كل مدن الكلدانيين والفرسان كانوا يسبقون قدامه الى يورشليم لكيما يمجدوها ويزفوها مع الشعب فبينما هم كذلك وصلوا الى يورشليم فاما افتيملك الغلام فانتبه من نومه وخرج من الموضع الذي كان فيه نايم تحت الصخرة ونظر الى القفة العنب والتين والفاكيه بغبارها عليها والورق الاخضر الذي كانت عليها قد طالت وامتدت فقال افتيملك فى نفسه انى ما ابطيت من حيث نمت وراسي علىّ ثقيلة وانا اريد استريح واقوم الآن واصعد الى ارميا المدينة فقد جا وقت ان احمل الطعام الى ارميا النبي ابي المبارك فى السجن ولما قام افتيملك من نومه وهو تمام السبعين سنة فحمل قفة العنب والفاكيه طرية كما قطفت ودخل الى يورشليم فلما ابصر سورها منهدم وهي خراب وراى العنب والتين كما ظهرت ثمرتها والنخل كما اخرج اوراقه وكما ظهر الجميز فبهت وتحير

(1) Ms. مسحدله = وحمال.

عقله ثم دخل الى المدينة فنظر الى الشوارع قد تغيرت واختلفت
حيطانها وتهدمت والمواضع الخراب قد عمرت ولم يشاهد انسان يعرفه
قط فيها فبقى افتيملك تايه العقل فوقف وقال ياربى والاهي ما هذه
الغفلة الذي لحقني ثم انه نظر الى شيخ يجمع حطب فمضى اليه
وقال له الشيخ نعم ياولدي فقال له هل تعلم ما صنع صدقيا اليوم
بابي ارميا النبي اترا اطلقه من السجن فقال له الشيخ وماذا وما هذا
الكلام الذي تقوله ياولدي من هو صدقيا ومن هو ارميا هذا اليوم
مدة سبعين سنة من حيث اخرب بختنصر اورشليم وسبى الشعب الى
بابل الكلدانيين ومعهم ارميا النبي فقال له افتيملك لولا انك شيخ
كنت اقول انك مجنون انا كما ذهبت الى جنان سيدي ارميس
وجبت الفاكيه فثقلت علي (f. 245. b) عيناي فنمت (1) قليلا فخرجوا
الشعب الى السبي اترى ان الظلمة وقعت عليهم او غطتهم او لعل
الغمق ابتلعهم ولعلي كنت اجد منهم واحد فاجابه الشيخ وقال حقا
انك رجل الله صديقا والله لم يدعك ان ترى خراب اورشليم ولا
يقاسي شدة تعب الشعب فى السبي ولا تكون فى مملكة وانزل
عليك النوم حتى تشاهد اورشليم وهي عامرة كما كانت فى مجدها
وتريد تعلم ان هذا اليوم اول يوم وصل ارميا النبي والشعب صحبته
لكيما تومن ان يورشليم قد عادت الى حالها الاول بالحقيقة انت
صديق الرب الذي رحمك وتركك فى الراحة سبعين سنة حتى عاد
الشعب الى موضعه ياابني هذا التين والعنب الذي معك ليس هذا
اوانه ولا وقته انظر ياابني فانت انسان تقي الله انظر الى الاشجار
كيف هي فى هذه الحين وانه ليس زمان عنب ولا فاكيه ولكن هذا
الشهر هو شهر برمودة وهذا اليوم وصل فيه ارميا النبي الى
يورشليم بعد سبعين سنة التي اقامها فى السبي وهذا الكلام الذي تقوله
يشهد بعضه الى بعض وهذا الشعب (2) قد اقبل الان ومعهم قلوب

(1) Ms. ڤنمت = فثقلت. — (2) Ms. ڤشعب = والشعب.

النخل وبايديهم قضبان الريحان والزيتون ثم ان افتيملك نظر الى ارميا النبي وهو راكب حصان الملك كانه الشمس المضية فاسرع اليه ساجدا له فلما ابصره ارميا نزل من على فرسه وقبله وقال له صارخا مرحبا بك ياحبيبي افتيملك انظر الى الكرامة التي فعلها الله معك كذلك يفعل مع كل من يصنع الخير والرحمة مع خليقة الله وان كنت صنعت معي رحمة فى يوم شدتي سترى الرب عليك بذراعه المقدس وجعلك فى نوم الراحة الى ان شاهدت يورشليم عامرة ممجدة دفعة اخرى ولم تذوق طعم الموت والشدايد ولا حملت نير بختنصر الملك فى هذه السبعين سنة ونحن فى السبي والاضطهاد وقد خلصك الله من هذا التعب العظيم من اجل ذلك كل من يسمع بك فهو يصنع الخير والرحمة (f. 246, a) مع كل احدا فلا يضيع الله له تعب ولما تم ارميا كلامه له دخلوا جميعا الى المدينة ولم يزل افتيملك مكرما عند ارميا النبي كل ايام حياته ولما دخل ارميا النبي الى المدينة مجد الله بهذى التسبحة وقال ابتهجي يايورشليم وانهضي والبسي تاجك فان بنيك قد خرجوا منك بالبكا والحزن وهم الان قد عادوا اليك بالفرح والسرور فتفرح السما وتبتهج الارض على بني ابراهيم واسحاق ويعقوب حيث عادوا الى ارضهم فليتقدموا ابانا ابراهيم واسحاق ويعقوب وياخذوا قيتاراتهم بايديهم ويرتلوا امام الرب فان بنيهم قد كانوا سبيوا واضمحلوا وقد ردهم الله دفعة اخرى يسبحوا ويرتلوا معنا على بني ابراهيم الشاروفيم والسارابيم يفرحوا لاجل بني اسرايل لانهم عادوا الى ارضهم ووطنهم دفعة اخرى ولما دخل ارميا الى باب الهيكل قال لعتبة باب الهيكل لك اقول ايها العتبة الذي لبيت الرب المفاتيح الذي اودعتهم عندك اخرجيهم وللوقت اظهرت المفاتيح وسلمتهم لارميا النبي فتح باب الهيكل ودخل هو وجميع الشعب وسجدوا قدام الرب ودخل الى القدس فوجد السراج يضي على حاله كما تركه ولم يطفى ولم ينقص ضياه وهو الذي كان فتش به اورشليم

يطلب انسان فيه رحمة فلم يجد فسجدوا لله كلهم قايلين قدوس قدوس قدوس وانت يارب ربا عادل فى جميع اعمالك وكل شيا بحكمة (1) صنعت لتودبنا (2) على قدر خطايانا وبحسب اثامنا جازيتنا

ثم دعا ارميا النبي بني هارون وقال لهم انهضوا الآن وقدموا القرابين الى الرب وانتم اطهار على رسم كهنتكم وصعد (3) ايضا الى سطح بيت الرب ووقف على حجر الزاوية وقال ايها الحجر افتح فاك واخرج العهدة الذي عندك وهو طيلسان ريس الكهنة فنحن نحتاج اليه لان الرب قد رضي علينا وقبل قرابيننا وللوقت فتح الحجر فاه واخرج المنديل ودفعه لريس الكهنة وبعد ذلك خرج امام الشمس وقال لها لك اقول ايتها الشمس النور العظيم السماوي اخرجي الردا الذي ودعته عندك (fol. 246, b) عليه اسم الرب القدوس فان الرب قد رحم شعبه واحتجنا ان نقدمه الى المذبح وللوقت مد يده ارميا النبي الى شعاع الشمس وتناول منها الردا ودفعه لريس الكهنة وبقية آنية (4) بيت الرب الذي كان اخذها معه دفعها الى الكاهن ولبس الكاهن ريس الاحبار الذى اتى معهم من السبى جبة الكهنوت والطيلسان والردا الذى عليه اسم الرب وتناول ارميا النبى ثياب النبوة الذى كان امره الله عند خروجه مع السبى ان ينزعهم عنه ويتركهم فى الهيكل الى حين رجعتهم من سبى بابل فلبسهم وتقدم امام هيكل الرب وامتلا هيكل الرب من مجد الله وغشا الهيكل والبيت جميعه والشعب وعظم مجد الرب عليهم وكثرت مسرّته (5) فيهم وحل الاه اسرايل بينهم مع الشاروبيم والسارافيم واما بنى هارون فوقفوا على خدمتهم كل واحد منهم على رتبته وطقسه وضربوا بالقرن والقيتارات وحملوا القرابين وحل مجد الرب وملا البيت جميعه ونزلت النار من السما واكلت الصعيدة وعيدوا الشعب كلهم فى خمسة وعشرون يوم من

(1) Ms. ܐܝܟܡܗ = تحكمة. — (2) Ms. ܠܬܘܕܒܢܢ = لتودبينا. — (3) Ms. ܘܨܥܕܐ = وصعدا. — (4) Ms. ܒܢܝܗ = بنيه. — (5) Ms. ܡܫܝܪܬܗ = مسيرته.

برمودة وسبحوا الرب بفرحا عظيم وسجد ارميا النبى امام الرب قايلا هكذا مبارك الرب اله اسرايل مبارك اسمه الى ابد الابدين الذى ذكر عهده القدوس وقسمه الصادق لابينا ابراهيم ان زرعه يدوم الى الابد اتطلع من علوا السما على شعبه وورثه ميراثه ونظر الى حزنهم وتنهد قلوبهم وخلصهم بذراعه المنيع ويده العالية وفكهم من عبودية الكلدانيين ومن مرارة اسرهم وردهم الى هيكله المقدس فله المجد والاكرام والعظمة والاقدار لانه الاه اسرايل الذى اهلك اعداه الذين مالوا بقلوبهم عن عبادته وذبحوا لباعل الصنم وعبدوه دون الله ربهم وبخروا للالهة المصنوعة بالايدى واهرقوا دما الاطفال لنجوم السما وللشياطين (f. 247, a) ومنعوا ارجلهم ان تسير فى سبيل الله ربهم فلاجل ذلك اسلمهم الله الى اعدايهم لينتقموا منهم واستاصلوا اخرهم من على الارض وابادوا ذريتهم من بين بنى اسرايل شعبه ثم ان ارميا النبى قام ومال وجهه نحو الشعب وهناهم بالسلامة وحسن خلاصهم وباركهم وعاهدهم ان لا يرجعوا (1) عن عبادة الله ربهم ولا يعبدون لباعل الصنم مرة اخرى ورفعوا فى ذلك اليوم ذبايحا كثيرة صاعدة تامة ومحرقات كاملة وفرحوا فى بيت الرب فرحا عظيما وشكروا الله شكرا كثيرا وقدسوا اسمه قايلين مبارك هو اسم الرب اله (2) اسرايل الذى افتقد وخلص شعبه ونجاهم من قهر الكلدانيين واقامهم الى ارضه من بابل واثابهم الى ارضه وميراثه الذى اعطاهم ورد لهم الملك والنبوة والكهنوت ولم يدوم برجزه عليهم الى الابد بل تحنن عليهم وخلصهم ولم يزال الشعب يعبدون الله (3) عبادة حسنة تامة بالقرابين والذبايح طول ايام حياة ارميا النبى والمجد والسبح والتقديس للاب والابن والروح القدس من الان وكل اوان والى دهر الداهرين امين

(1) Ms. ܢܗܦܟܘ = يرجعو. — (2) Ms. ܐܠܗܐ = الله.
(3) Le ms. ajoute ici le mot ܠܘܬ = الى.

كمل بعون الثالوث المقدس هذا الخبر العظيم سبى بنى اسرايل
الى بابل اذكر يا رب عبدك الخاطى قورياقوس الغير مستحق ان
يدعا انسان من اجل كثرة خطاياه ناقل هذا من نسخة عاطلة وكل
من وجد فيها غلطة واصلحها الله يغفر له خطاياه لان كاتبه عاجز
وناقص بين العالم كله وحقير

TRADUCTION

La voix du Seigneur se fit entendre à Jérémie : « Jérémie, mon élu, disait-elle, n'élève plus de supplication en faveur de cette méchante nation et de ce peuple cruel et sans pitié (1). Ne sais-tu pas que je suis un Dieu bon et miséricordieux? Ce peuple est au nombre de plus de 800 millions. Et nous voici à la sixième heure. Prends une lampe dans ta main, parcours Jérusalem tout entière, regarde et cherche si tu y trouves un seul homme qui pratique la justice, ou possède la vie; si tu le trouves, je retirerai ce peuple de la captivité (2) et ne le laisserai point partir avec Nabuchodonosor (Bokht-Naṣṣar). S'il en est un seul dont la bouche reste encore pure des sacrifices des idoles, je délivrerai le peuple de la servitude et il ne partira pas en captivité. S'il en est un qui aime son frère ou son compagnon, je leur ferai grâce à tous. Mais s'il n'en est aucun, tu entreras dans le temple et tu poseras la lampe allumée sur le chandelier. Elle restera allumée pendant soixante-dix ans jusqu'à ce que le peuple revienne de l'exil, qu'il suive mes voies et mes lois et qu'il observe mes droits. Et une fois que tu auras posé la lampe allumée à sa place, tu quitteras ton vêtement de lumière et tu demeureras parmi le peuple, durant les soixante-dix ans de captivité qu'il aura à subir sous la puissance de Nabuchodonosor (Bokht-Naṣṣar). »

Quand le prophète Jérémie eut entendu ces paroles du Seigneur, il sortit, la lampe allumée à la main. On lui disait : « Pourquoi, ô Jérémie, notre père, marches-tu ainsi, tenant la lampe pendant le jour? » Et lui de répondre : « Je cherche un homme qui pratique la justice, et je ne le trouve pas. » D'autres lui demandaient également : (f. 240, a) « O Jérémie, notre père, pourquoi marches-tu, la lampe à la main, pendant qu'il est jour? » Jérémie leur répondit : « Je cherche quelqu'un dont la bouche soit pure des sacrifices idolâtriques, mais je n'en trouve pas. » D'autres lui adressaient à leur tour la même question : « O Jérémie, notre père, il fait jour; pourquoi te sers-tu de la lampe? » Il répondait : « Je recherche un homme qui aime son compagnon ou son prochain; mais inutile! »

(1) Jérémie, VII, 16.
(2) Jérémie, V, 1.

Frustré dans son attente après tant de recherches, Jérémie pleura amèrement, revint au temple de Dieu et déposa la lampe allumée sur le chandelier. Puis il entra dans la maison de Dieu, où se trouvaient les vêtements du sanctuaire. Il en tira le manteau du grand-prêtre, et, montant sur la terrasse du temple, il dit à la pierre qui formait le sommet de l'angle (1) : « Je te le dis : Tu as procuré une grande noblesse et le salut à ceux qui ont péché contre toi; tu es l'image du Fils de Dieu éternel, qui viendra dans le monde, le roi fidèle, le Seigneur de l'ancienne et de la nouvelle alliance. Aussi je te dis que tu seras renversée et détachée de ce temple pour être posée au rang de la pierre angulaire. C'est à cause de cela que tu as été l'objet de cet honneur. Et maintenant ouvre ta bouche, reçois le manteau du grand-prêtre et conserve-le jusqu'au jour où Dieu ramènera son peuple de la captivité. » Aussitôt la pierre ouvrit la bouche et reçut de la main du prophète Jérémie le manteau du sacerdoce. Il prit ensuite la mitre sur laquelle était écrit le nom du Seigneur des armées tout-puissant et que portaient sur la tête Aaron et ses fils quand ils faisaient le service dans le sanctuaire; il l'éleva vers le ciel et parla au soleil en ces termes : « O toi, la source de la grande lumière et le chef caché, je te dis que, parmi toutes les créatures de Dieu, je ne vois rien qui te ressemble : Tu conserveras cette mitre (2) dont les bords portent gravé le nom de Dieu tout-puissant; tu la conserveras jusqu'à ce que Dieu ramène dans ce lieu les captifs israélites. » Et il lança la mitre (2) vers le soleil qui l'attira à lui-même par ses rayons. Quant au reste des ustensiles de la maison du Seigneur, ils furent cachés par le prophète.

Après quoi, Jérémie se dépouilla de ses vêtements de lumière au milieu du temple et ayant revêtu le cilice et passé un voile de lin autour des reins, il adora le Seigneur, (f. 240, b) la tête inclinée devant l'autel. Il prit ensuite les clefs du temple pour les déposer sur le linteau de la porte : « O linteau du temple du Seigneur, dit-il, reçois ces clefs et garde-les jusqu'au retour du peuple de la captivité ». Et le linteau de la porte les reçut aussitôt de la main du prophète Jérémie. Celui-ci se présenta ensuite devant le monarque chaldéen.

Dès que le peuple vit Jérémie revêtu du cilice et la tête couverte de poussière, il comprit que Dieu ne lui avait pas pardonné; il gémit, pleura et se couvrit la tête de poussière. C'est qu'en effet Jérémie sortait du temple revêtu d'une robe blanche, la tête, la barbe et le manteau parfumés, lorsque sa prière pour le peuple était exaucée et faisait descendre sur ce dernier la miséricorde du Seigneur.

Quand Jérémie eut accompli toutes ces choses, il dit à Nabuchodonosor (Bokht-Naṣṣar) : « Monte sur ton char, dirige-toi vers Babylone (Babel) et ne crains rien, car le Seigneur t'a livré le peuple afin de le punir. Nabuchodonosor (Bokht-Naṣṣar) se leva sur-le-champ comme un lion et se mit en marche pour Babylone (Babel), son pays, avec les généraux, les soldats et le reste de son empire, auxquels il ordonna de rassembler tous les Juifs

(1) Math., XXI, 42.
(2) Litt. : « voile ».

pour les déporter. Quant au prophète Jérémie, il les précédait, la tête et les pieds nus. Le roi l'aperçut et lui dit : « Quel péché as-tu donc commis, ô prophète de Dieu? Monte sur mon char; mais il est messéant d'y monter avec un cilice. » Et le prophète Jérémie de lui répondre : « J'ai péché devant le Seigneur plus que tout le peuple. Le nom du Seigneur, mon Dieu, est vivant! Je n'y monterai jamais, ni ne quitterai ce vêtement jusqu'à ce que le Seigneur détourne sa colère et ramène son peuple de l'exil. »

Le roi Nabuchodonosor (Bokht-Naṣṣar) enjoignit à ses généraux de porter, malgré lui, le prophète Jérémie. Quant aux Hébreux, ils marchaient vers Babylone (Babel), en proie à une misère terrible et à des maux multiples. Un mois ne s'était pas encore écoulé, que leurs vêtements étaient souillés et usés comme de vieilles loques, leurs chaussures déchirées et leurs cheveux (f. 241, a) pendant sur leurs épaules comme des cheveux de femmes. Le soleil les brûla d'une chaleur mortelle, la boue les couvrit et les ordures s'attachèrent à leurs corps. Couverts de blessures, d'ulcères et de plaies, ils étaient exposés au froid de la lune et des étoiles de la nuit; ils tombaient, la face contre terre, et ils étaient entourés de ténèbres si épaisses qu'ils ne pouvaient plus retrouver leur chemin. Ils pleuraient, tombaient les uns sur les autres, souffraient de la faim et de la soif et, les yeux levés au ciel, ils disaient en gémissant : « Oh! que nous sommes loin des cailles et de la manne que le Seigneur envoyait à Moïse, et de l'eau qui jaillissait du rocher dans le désert. » Du haut du ciel le Seigneur fit pleuvoir sur eux de la poussière, et, au lieu d'eau douce, une eau salée et amère, au point qu'ils furent frappés d'une gale incurable. Les femmes enceintes avortèrent par suite des fatigues de la route, et les nourrices jetèrent leurs enfants, parce que la faim et la soif avaient desséché et tari leurs mamelles. Ils versaient des torrents de larmes, éclataient en sanglots et disaient : « Seigneur, tes jugements sont équitables, et tu as fait toutes choses avec sagesse; tu nous as rétribués selon nos péchés, car nous avions immolé nos enfants aux idoles; tu nous as traités selon nos œuvres, car nous nous étions révoltés contre toi et nous avions commis l'iniquité en ta présence. Voilà pourquoi tout ceci nous arrive. »

Le roi Nabuchodonosor (Bocht Naṣṣar) les conduisit jusqu'à Babylone (Babel). Il entra dans son palais et embrassa ses enfants. Après les avoir salués, il leur raconta tout ce qui lui était arrivé depuis son départ de la Chaldée jusqu'à son retour au milieu d'eux. Sans prendre aucun repos, il se mit aussitôt à juger les Hébreux qu'il fit taillables et corvéables à merci. Il les dénombra ensuite et trouva qu'ils étaient diminués, sans compter les enfants morts entre les bras de leurs mères, de 220.050 personnes qui avaient péri en route de fatigue, de faim et de soif. Puis il ordonna d'employer les jeunes gens à travailler l'argile et la brique, les vieillards à couper du bois et à porter de l'eau et les femmes à filer et à tisser la laine. Ils devaient chaque jour apporter, comme des esclaves, le produit de leur travail et ne recevaient qu'un peu de pain et d'eau pour toute nourriture.

Les Hébreux servirent donc (f. 241, b) à Babylone sous le joug de l'escla-

vage. Le roi Nabuchodonosor (Bocht-Naṣṣar) fit bâtir de nombreux villages, hôtelleries, greniers publics ainsi que des tours auprès du fleuve qui entourait Babylone. La foule des Chaldéens sortait chaque jour vers le fleuve avec tambourins et cithares, faisait travailler les Hébreux et leur demandait : « Montrez-nous comment vous chantez les louanges de votre Seigneur et de votre Dieu. » Mais les Hébreux répondaient avec des pleurs et des gémissements : « Comment chanterions-nous les louanges du Seigneur sur une terre étrangère? » Et l'on accablait d'humiliations le peuple du Seigneur. Les Hébreux poussèrent des cris de lamentations et pleurèrent en disant : « Le Seigneur nous donne justement, par ces malheurs qui ont fondu sur nous, la récompense de nos œuvres. Et maintenant, Seigneur, jette un regard sur nous, car la confusion couvre nos visages. O toi, Notre-Seigneur et notre Dieu, ne nous châtie pas à cause de nos iniquités; car nous t'avons irrité, en n'écoutant pas tes prophètes qui étaient à Jérusalem. »

Les Hébreux travaillaient pour le roi à Babylone et ils enduraient de la part des Chaldéens des supplices terribles. Or le prophète Jérémie était à Babylone et élevait à Dieu, jour et nuit, des prières et des supplications en faveur du peuple dont il voyait la souffrance et la misère. Cependant le roi Sédécias avait été attaché au char de Nabuchodonosor (Bocht-Naṣṣar) et traîné derrière lui jusqu'à Babylone (Babel). Après avoir subi de durs traitements, il fut employé, durant une captivité de 40 ans, à faire marcher le cheval qui tournait un moulin, et mourut ensuite de souffrances et de peines telles que personne n'en avait enduré jusque-là.

Nabuchodonosor (Bocht-Naṣṣar) eut durant toute sa vie quelque compassion pour les Hébreux; il mourut. A sa mort, Cyrus (Khourisch) le Persan lui succéda sur le trône. Il fit cruellement souffrir les Hébreux de la faim et de la soif; il réduisit la ration qui leur était servie sous Nabuchodonosor (Bocht-Naṣṣar) et ne donna à chacun qu'un pain tous les deux jours et leur mesura parcimonieusement l'eau qu'ils buvaient. Il augmenta leur travail et les opprima de toutes manières. Beaucoup en moururent, et de 180 millions qu'ils étaient leur nombre tomba à 80 millions.

Des enfants hébreux, au nombre de 70, étudiaient chez des maîtres chaldéens. Parmi eux se trouvait un garçon appelé Esdras (Azra) que sa mère avait porté à l'école quand il était encore tout jeune et ne distinguait pas le bien du mal. Mais l'esprit de Dieu était en lui. Les enfants (f. 242, a) des Hébreux allaient chaque jour au fleuve avec les enfants chaldéens pour y puiser de l'eau qu'ils rapportaient sur leurs épaules. Un jour qu'ils étaient sortis pour aller chercher l'eau, Esdras (Azra) laissa tomber sa jarre qui se brisa. Les enfants des Chaldéens se tournèrent vers les Hébreux et leur dirent : « Malheur à vous, Hébreux désespérés, paresseux et méprisables. » Ils donnaient ensuite des soufflets à Esdras en disant : « Hébreux, vous êtes des gens mous et sans force. » Et ils se moquaient d'Esdras (Azra). Mais celui-ci, dans sa tristesse, éleva les yeux au ciel, soupira et pleura. « O mon Seigneur et mon Dieu tout-puissant, dit-il, jette un regard sur nous et aie pitié de nous à cause d'Abraham, ton ami, d'Isaac, ton serviteur, et d'Israël, ton saint. N'oublie pas l'alliance que tu as

conclue avec nos pères, tes serviteurs, et n'éloigne pas de nous ta face et ta miséricorde; car nous sommes détestés de tous les peuples, humiliés et opprimés devant ta créature et au milieu de cette nation. Et maintenant, Seigneur, regarde et fais descendre sur nous ta miséricorde. Nous avons péché devant toi; mais tu es clément et miséricordieux, tu pardonnes les fautes et tu ne veux point la mort des pécheurs. »

Quand Esdras (Azra) eut achevé sa prière, il quitta son vêtement, descendit dans le fleuve et le remplit d'eau comme on remplit une jarre. Il le chargea sur ses épaules et revint avec les enfants de l'école; le vêtement ne perdit pas une goutte. De retour à l'école, il se mit à arroser le sol avec l'eau de son vêtement, et, quand il eut fini, il revêtit son habit qui fut à l'instant aussi sec qu'auparavant. Le maître d'école, voyant cela, se leva et se prosterna devant lui, en disant : « En vérité je te le dis, ô mon fils Esdras (Azra), c'est toi qui délivreras ton peuple de l'exil. »

Esdras (Azra) et les enfants hébreux croissaient chaque jour dans la grâce de Dieu. Quelques jours après, ils voulaient aller puiser de l'eau comme d'habitude. Les enfants chaldéens sortirent et se dirent les uns aux autres : « Laissez ces Hébreux; ne les fréquentez pas; ne prenez pas vos repas avec eux; car ils n'adorent pas nos dieux. » Aussitôt ils s'en séparèrent et les battirent. Dans cette affliction, Esdras (Azra) frappa un rocher de ses pieds, et il en jaillit une eau abondante comme un fleuve, qui se répandit et atteignit les pieds des Chaldéens. (f. 242, b) L'eau sortait toujours du rocher; l'on eût dit un déluge. Le maître se leva aussitôt, se prosterna devant Esdras (Azra), lui baisa les mains et les pieds et lui dit : « Pourquoi s'occuper de ces chiens? Voudrais-tu pour eux faire périr toute la ville? » Esdras (Azra) eut pitié de son maître, lorsqu'il le vit pleurer; il alla donc à l'endroit où était le rocher. « O terre, dit-il, ouvre ta bouche et engloutis ces eaux; car le Seigneur a dit qu'il n'y aurait pas un second déluge sur la terre (1), mais qu'un feu viendrait, qui la brûlerait jusqu'à ses fondements et la dissoudrait au dernier jour. » Alors la terre ouvrit sa bouche et engloutit les eaux. Esdras (Azra) se leva ensuite, prit tous les enfants hébreux et quitta avec eux l'école des Chaldéens.

Après ces événements, le roi Cyrus (Khourisch) ordonna aux Hébreux de comparaître et leur dit : « Apportez vos cithares dont vous vous servez pour louer votre Dieu, et jouez-en devant moi. » Ils répondirent au roi Cyrus (Khourisch) : « Nous craignons de jouer de nos instruments sur une terre étrangère, car notre Dieu nous le défend. » Cyrus (Khourisch) leur dit : « Comme vous célébriez votre Dieu à Jérusalem, célébrez-le ici. » Les Hébreux lui répondirent : « Ce sont les lévites, nos chefs, que Dieu a choisis pour jouer de la cithare. » Cyrus (Khourisch) ordonna à la tribu de Lévi de marcher devant les Hébreux et de pincer de la cithare. C'est ce qu'ils firent. Les autres Hébreux chantaient en même temps avec un ensemble parfait, battaient des mains et frappaient la terre en cadence. Soudain le sol sur lequel ils étaient s'éleva comme s'il voulait déposer les Israélites dans leur pays. Leurs voix furent entendues à Jérusalem, et les

(1) Gen., IX, 11.

Chaldéens éprouvèrent une frayeur indicible. Le Seigneur envoya ensuite une nuée du ciel, qui voila entièrement le temple. Alors tous ceux qui étaient à Jérusalem comprirent que le Seigneur avait fait miséricorde à son peuple et qu'il allait le retirer de la captivité.

Cyrus (Khourisch) fut épouvanté de l'effet des cithares; il dit donc aux Hébreux : « Gardez-vous bien de toucher encore à vos instruments tant que vous n'aurez pas quitté ce pays et ne serez de retour dans le vôtre; à Jérusalem vous louerez votre Dieu selon vos habitudes. »

Ainsi se terminèrent les 70 ans de captivité.

Il y avait à Babylone trois enfants auxquels le Seigneur adressait sa parole et qui prophétisaient. C'étaient Esdras (Azra), fils de Nariah, Daniel, fils de Bataiah et Ézéchiel, fils de Bardi. Ils se dirent les uns aux autres : « Allons prendre un bélier; nous le mènerons au désert et l'offrirons en sacrifice au Dieu d'Israël. Ainsi faisaient nos pères qui sacrifiaient en expiation de leurs fautes : un ange, tenant une baguette de feu, descendait alors du ciel et recevait le sacrifice qui était offert. Peut-être que la miséricorde divine est proche de nous et que le Seigneur enverra son ange pour recevoir notre offrande. » C'est ce qu'ils firent. Esdras (Azra) pris trois espèces de bois : du nard (ατραφαξις), du styrax (στύραξ) et de l'ébène; et l'on plaça dessus le bélier. Puis Esdras tourna sa face vers l'Orient, regarda vers Jérusalem et adressa une prière au Dieu d'Israël. « Seigneur, dit-il, Dieu de nos pères justes et pieux, Dieu unique et éternel, tu as prêté l'oreille à Abel, le premier des martyrs, tu l'as vengé de son frère Caïn; tu as créé Seth à ta ressemblance et éloigné de lui les puissances des ténèbres; tu as récompensé la pureté d'Énoch en l'élevant dans son corps au ciel dont tu lui as manifesté les mystères et tu lui as appris les secrets de l'autre vie; tu as sauvé Noé pour sa justice et lui as donné le pouvoir que possédait Adam avant sa chute et tu l'as établi maître de tout ce qui est sous le ciel; je te prie et te conjure, Seigneur, Dieu tout-puissant, d'exaucer ma prière, de regarder nos larmes et de te souvenir de l'alliance que tu as faite avec notre père Abraham à qui tu as dit : « Si tes enfants obser-« vent mon alliance, je ferai périr leurs ennemis. » Et maintenant, Seigneur, cherche et visite tes serviteurs. Nous sommes asservis jusqu'à la mort à cause de ton saint nom. Exauce-nous du haut de ton ciel, reçois notre offrande, agrées-en l'odeur, fais miséricorde à ton peuple et accorde-lui le pardon. »

Lorsque Esdras et ses frères eurent fini de prier, leur supplication s'éleva jusqu'au trône du Seigneur et leur parole retentit à l'oreille du Dieu des armées. Il envoya son ange sous une forme humaine, (f. 243, b) pour recevoir leur offrande. L'archange Michel descendit donc du ciel, se tint près de l'autel et brûla le bois et le bélier avec la baguette de feu qu'il avait à la main; le feu consuma tout. L'archange en remontant au ciel, s'arrêta en l'air, se montra aux trois jeunes gens, et leur donna la bénédiction céleste; le ciel s'ouvrit ensuite pour le recevoir.

Le prophète Jérémie, revêtu de cilice, alla trouver le roi Cyrus (Khourisch). Il avait ainsi prié auparavant le Seigneur pour le peuple : « Seigneur, Seigneur, Dieu de mon âme et de mon corps, écoute la prière de

ton serviteur pour ce peuple malheureux; les jours de ton indignation contre lui sont achevés, et l'heure que tu as fixée pour son salut a sonné. » Pendant qu'il priait ainsi devant lui, le Seigneur avait donné cet ordre à l'ange Michel : « Va tout de suite au pays des Chaldéens pour sauver le peuple et le tirer de sa captivité. Si les Babyloniens le retiennent, je couvrirai la terre de nuages et ferai éclater sur eux ma colère jusqu'à ce qu'ils le mettent en liberté. Va annoncer à Jérémie, mon élu, cette bonne nouvelle et amène-le au roi de Babylone et délivre le peuple de la main de ce dernier. Si le monarque des Chaldéens s'y oppose, je les ferai périr, comme jadis j'ai fait périr Pharaon et ses chars avec les Égyptiens qui l'accompagnaient. »

Jérémie était au temple (ναός), lorsque l'ange Michel se présenta à lui, en disant : « Salut, homme de Dieu. » Cette salutation fortifia le courage du prophète Jérémie; il regarda Michel, l'ange du Seigneur, et lui dit : « Me voici, Seigneur. J'ai reconnu ta salutation; tes paroles ont donné de la force à mes os et retrempé ma vigueur. Si tu étais là, Seigneur, pourquoi donc ne m'as-tu apparu qu'aujourd'hui, quand nous sommes, le peuple et moi, dans cette détresse? Je suis pour ce peuple comme un père pour ses enfants. »

L'ange lui répondit : « Je suis venu à toi en ce jour pour sauver ton peuple; Dieu m'envoie (f. 244, a) pour accomplir cette œuvre, et voici ce que dit le Seigneur que je sers : « J'ai pitié de ce peuple, je veux le rame-« ner dans son pays afin qu'il m'y serve. Si les Chaldéens refusent de le « laisser partir, je m'irriterai contre eux, je ravagerai leur pays jusqu'à ce « qu'ils le renvoient et je ferai avec eux comme avec Pharaon, roi d'Égypte. » L'ange Michel dit encore à Jérémie, le prophète : « Reste ici pendant que je vais rassembler tout le peuple. » L'ange Michel prit la figure d'un Hébreu et alla réunir tous les Israélites, comme un seul homme, dans un même endroit. Il se dirigea d'abord vers ceux qui travaillaient la brique et leur dit : « Vous avez assez travaillé. Allez trouver votre père Jérémie, car le Seigneur vous affranchit de cette corvée. » Il se rendit ensuite auprès de ceux qui coupaient du bois et arrosaient et leur tint le même langage. Puis il entra dans la ville où les femmes tissaient la laine. « Vous avez assez travaillé et peiné, leur dit-il; le Seigneur vous délivre et vous sauve; venez chez votre père Jérémie. »

Ainsi tous se rassemblèrent de toutes parts.

Le prophète Jérémie les réunit et se présenta avec eux devant le roi Cyrus (Khourisch) et le général en chef des Chaldéens. Jérémie parla à Cyrus (Khourisch) et au général Amsis en ces termes : « Écoutez la parole du Seigneur, le Dieu d'Israël »; et il rapporta toutes les paroles que l'ange Michel lui avait dites. Cyrus et Amsis répondirent : « Qui est donc le Dieu d'Israël? Retournez, Hébreux, à vos travaux et ne prêtez point l'oreille à de telles paroles. » Et le roi donna l'ordre de flageller le prophète Jérémie devant tous les Hébreux, et il sortit sur-le-champ du palais en compagnie d'Amsis. Ils donnèrent l'ordre à ceux qui surveillaient les travaux de battre les Hébreux et de leur infliger des tortures pour les contraindre de se remettre à l'ouvrage. Ils montèrent ensuite à cheval et sortirent et se

rendirent eux-mêmes sur les lieux pour faire châtier les Israélites. Mais alors un nuage apparut, le tonnerre éclata, la terre fut violemment scouée, le vent se déchaîna, le soleil s'obscurcit en plein midi, toute la terre fut plongée dans les ténèbres. Le ciel et la terre éprouvèrent ainsi une égale confusion. Les chevaux que montaient (le roi et le général) enfoncèrent leurs pattes en terre comme on enfonce des pieux. Les Chaldéens crièrent (f. 244, b) à Cyrus et à Amsis : « Voulez-vous par votre impiété que le Seigneur vous fasse comme aux Amorrhéens ? »

Le roi Cyrus (Khourisch) tomba de son cheval et se brisa l'épine dorsale. Le général Amsis tomba également et se cassa tout le bras droit jusqu'au coude. Toute la foule s'écria alors : « Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu d'Israël, Dieu des Hébreux, aie pitié de nous, car nous avons péché contre toi pour avoir empêché ton peuple de sortir de notre pays. Pitié ! Seigneur, nous t'en prions. Ne nous punis pas à cause de nos péchés ; mais de grâce ! guéris-nous, et nous le laisserons retourner dans son pays en joie et sécurité. »

Le prophète Jérémie, entendant ces paroles et ces gémissements, eut pitié d'eux. Il s'approcha de Cyrus, le releva et lui guérit la fracture de l'épine dorsale. Abraham remit également le bras du général chaldéen. Dieu vit que leurs cœurs étaient changés, et alors la terre cessa de trembler, l'univers reprit son calme et le soleil répandit de nouveau sa lumière sur la face du globe.

Le roi Cyrus (Khourisch) et Amsis firent venir les Hébreux, comptèrent les jours de leur service, acquittèrent le salaire du travail qu'ils avaient fourni de leur temps et leur donnèrent beaucoup d'or et d'argent. Le roi fit monter Jérémie sur son cheval, le revêtit du vêtement royal, lui mit son diadème sur la tête, et lui donna beaucoup de chevaux, de bêtes de somme et de chameaux chargés de provisions pour la route. Il fit en outre publier dans tout le pays des Chaldéens que ses sujets devaient aller à la rencontre du prophète Jérémie et de son peuple, les recevoir avec joie et allégresse, les bien traiter et les servir tant qu'ils seraient dans leur royaume. Le roi offrit encore au prophète Jérémie douze serviteurs.

Jérémie quitta donc avec le peuple hébreu les villes de Chaldée. Le total des Hébreux qui partirent de Babylone était de 80 millions ; cette longue captivité les avait diminués de 100 millions.

A la sortie de Babylone, ils commencèrent la prière, (f. 245, a) en disant : « Lève-toi, Jérusalem, réjouis-toi et mets ta couronne au milieu de la joie et de l'allégresse. Tes enfants t'avaient quittée, humiliés, les larmes aux yeux et en proie à la crainte et à la tristesse, et maintenant ils reviennent avec la sécurité, la joie et les chants. »

Le retour de Jérémie dans sa patrie fut un triomphe. Toutes les villes chaldéennes lui faisaient bon accueil. Des cavaliers marchèrent devant lui jusqu'à Jérusalem pour faire honneur à la ville, et la présenter comme une épouse à ce peuple. Tel fut ce retour à Jérusalem.

Sur ces entrefaites le serviteur Abdémélech (Aftimalek) se réveilla et sortit de l'endroit où il dormait, sous le rocher. Il vit de la poussière sur le panier qui contenait les raisins, les figues et d'autres fruits ; les feuilles

vertes qui le couvraient s'étaient allongées et étendues. Il se dit à lui-même : « Je ne suis pas en retard pour m'être endormi; j'avais la tête lourde et j'ai voulu me reposer. Je vais me lever maintenant et aller à la ville trouver Jérémie. Il est temps de porter à manger au prophète Jérémie, mon père béni, qui est en prison. »

Or Abdémélech ne s'était réveillé qu'à la fin des soixante-dix ans [de la captivité]. Il porta le panier de raisins et de fruits qui étaient aussi frais que si on venait de les cueillir et parvint à Jérusalem. Là il se trouva en présence de murailles en ruines; mais les raisins et les figuiers montraient leurs fruits, le palmier et le sycomore leurs feuilles(?). Il en fut surpris et tout interdit. Il entra alors dans la ville dont il ne reconnaissait plus les rues parce qu'elles avaient été détruites et bâties de nouveau sous une forme différente. Il vit que les lieux dévastés étaient reconstruits; mais il n'y vit personne de ses connaissances. Il resta frappé de stupéfaction; puis il s'arrêta et dit : « Mon Seigneur et mon Dieu, de quelle inadvertance suis-je pris? » Mais il aperçut un vieillard qui ramassait du bois; il avança vers lui. Et le vieillard de lui dire : « Eh bien! mon enfant. » Abdémélech lui adressa ces paroles : « Saurais-tu ce qu'a fait aujourd'hui Sédécias de mon père, le prophète Jérémie? L'a-t-il fait sortir de prison? » — « Quoi! répondit le vieillard, qu'est-ce que tu dis là, mon enfant? Quel est ce Sédécias? Quel est Jérémie? Il y a aujourd'hui soixante-dix ans que Nabuchodonosor (Bocht-Naṣṣar) a détruit Jérusalem et a emmené le peuple avec le prophète Jérémie en captivité à Babylone dans la Chaldée. »

Abdémélech (Aftimalek) lui dit : « Si tu n'étais un vieillard, je dirais que tu es fou. Je suis allé au jardin de mon maître Aramis pour lui apporter des fruits. Comme j'avais les yeux appesantis (f. 245, b) par le sommeil, j'ai fait un petit somme. Le peuple a-t-il été exilé? Est-ce que des ténèbres seraient tombées sur lui et l'auraient enveloppé, ou bien aurait-il été englouti par l'abîme? Ne pourrai-je pas rencontrer au moins une personne de ce peuple? » Le vieillard lui répliqua : « Tu es vraiment un homme de Dieu, un homme juste. Dieu n'a pas voulu te laisser voir la ruine de Jérusalem, ni éprouver les misères pénibles que le peuple a endurées pendant la captivité, ni tomber sous la férule [de Nabuchodonosor]; mais il a fait descendre un sommeil sur toi, afin que tu ne voies Jérusalem que florissante comme elle l'était au temps de sa gloire. Veux-tu reconnaître — toi qui es vraiment le juste du Seigneur qui t'a fait miséricorde et t'a laissé en repos soixante-dix ans jusqu'au retour du peuple. — Veux-tu reconnaître, mon enfant, si le prophète Jérémie est arrivé aujourd'hui, accompagné du peuple, voici ces figues et ces raisins que tu portes. Ils sont hors de saison. Regarde, mon enfant, — tu es un homme qui crains Dieu — regarde les arbres, comme ils sont à cette époque. Ce n'est pas la saison du raisin ni des fruits; c'est bien le mois de Barmoudah. Le prophète Jérémie est arrivé, en ce jour, à Jérusalem, après avoir passé soixante-dix ans en exil. Les paroles que tu prononces se confirment les unes les autres. Et ce peuple, le voilà de retour avec les branches de palmier, de myrte et d'olivier. »

Puis Abdémélech (Aftimalek) vit le prophète Jérémie : il montait le cheval du roi et brillait comme le soleil. Abdémélech accourut à lui et se

prosterna. Dès qu'il le vit, Jérémie descendit de son cheval et l'embrassa. « Sois le bienvenu, lui dit-il, Abdémélech (Aftimalek), mon ami, considère l'honneur que Dieu t'a fait. C'est ainsi qu'il agit avec celui qui se montre bienfaisant et miséricordieux envers sa créature. Et parce que tu as eu pitié de moi au jour de ma détresse, le Seigneur a posé sur toi sa main sainte et t'a procuré un sommeil de repos jusqu'à ce que tu aies vu Jérusalem rebâtie et glorifiée à nouveau. Tu n'as pas eu à goûter la saveur de la mort et des amertumes, ni à subir comme nous, durant les soixante-dix années d'exil et de persécution, le joug du roi Nabuchodonosor (Bocht-Naṣṣar). Mais Dieu t'a préservé de cette peine terrible. Aussi bien, quiconque entendra parler de toi, sera bienfaisant et miséricordieux envers tout le monde; (f. 246, a) et sa peine ne sera point perdue devant Dieu. »

Lorsque Jérémie eut achevé de parler, tous rentrèrent dans la ville. Et toute sa vie durant, le prophète Jérémie révérait Abdémélech (Aftimalek).

Étant entré dans la ville, le prophète Jérémie célébra Dieu par ce cantique : « Exulte, Jérusalem, lève-toi et mets ta couronne. Tes enfants étaient sortis de toi au milieu des larmes et des tristesses; ils te reviennent maintenant avec la joie et l'allégresse. Le ciel exulte et la terre se réjouit pour les enfants d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, car ils sont de retour dans leur pays. Que nos pères Abraham, Isaac et Jacob avancent, les cithares à la main, pour chanter les louanges du Seigneur. Leurs enfants avaient été exilés et dissipés; mais Dieu les a réhabilités. Qu'ils l'exaltent et qu'ils chantent avec nous pour les enfants d'Abraham. Les Chérubins et les Séraphins s'ouvrent à la joie pour les Israélites qui regagnent leur pays et rentrent dans leur patrie. »

Jérémie se dirigea ensuite vers la porte du temple et adressa la parole au linteau : « O linteau de la maison du Seigneur, je te dis de rendre les clefs que je t'ai confiées. » A l'instant même, le linteau exhiba les clefs et les remit au prophète Jérémie. Ce dernier ouvrit la porte du temple et y entra avec tout le peuple. Ils se prosternèrent devant le Seigneur. Puis Jérémie entra au sanctuaire où il trouva la lampe encore allumée comme il l'avait laissée : elle ne s'éteignit point, ni sa lumière ne s'affaiblit. Il s'agit de la lampe avec laquelle Jérémie avait parcouru Jérusalem et cherché en vain un homme de miséricorde.

Tous adorèrent Dieu en disant : « Saint, Saint, Saint. Seigneur, tu es équitable dans tes œuvres; tu fais toutes choses avec sagesse : Tu nous as infligé cette peine pour nous châtier selon nos péchés, tu nous as rétribués selon nos fautes. »

Le prophète Jérémie appela les fils d'Aron et leur dit : « Levez-vous maintenant et, purs suivant l'ordre de votre sacerdoce, sacrifiez au Seigneur. » Il monta ensuite sur la terrasse de la maison du Seigneur et se tint sur la pierre qui en formait l'angle : « Pierre, dit-il, ouvre ta bouche et rends ce que je t'avais confié, je veux dire le manteau du grand prêtre. Nous en avons besoin, car le Seigneur nous a exaucés et a agréé nos offrandes. » Aussitôt la pierre ouvrit sa bouche, sortit le manteau (litt. voile) et le remit au grand prêtre.

Après quoi, le prophète alla au-devant du soleil et lui dit : « O soleil,

grand luminaire du ciel, je te dis de rendre la mitre (litt. manteau) qui porte gravé sur elle le nom du Seigneur très saint, et dont je t'ai confié la garde. (f. 246, b) Le Seigneur a eu pitié de son peuple et nous en avons besoin à l'autel. » Alors le prophète Jérémie étendit la main vers le rayon du soleil, reçut la mitre (litt. manteau) et la présenta au grand prêtre avec le reste des ustensiles de la maison du Seigneur qu'il avait emportés.

Le grand prêtre, qui revenait de l'exil avec eux, se vêtit de la robe sacerdotale et du voile et porta la mitre (litt. manteau) sur laquelle était le nom du Seigneur.

Le prophète Jérémie reprit ses vêtements prophétiques dont il s'était dépouillé sur l'ordre de Dieu, au moment de son départ avec les exilés, pour les laisser au temple jusqu'au retour de la captivité de Babylone. Il alla ensuite devant le temple du Seigneur. Mais la gloire du Seigneur remplit le temple, l'enveloppa et couvrit toute la maison et le peuple, et sa splendeur éclata magnifiquement au sein des Israélites, tandis que sa joie y débordait. Et le Dieu d'Israël habita au milieu d'eux avec les Chérubins et les Séraphins.

Quant aux fils d'Aaron, ils reprirent le service, chacun selon son rang et ses fonctions; ils sonnèrent du cor, jouèrent de la cithare et portèrent les offrandes. La gloire du Seigneur se manifesta et remplit toute la maison, et un feu descendit du ciel et consuma l'holocauste.

Le peuple entier fêta le 25 de Barmoudah et, au comble de la joie, il célébra les louanges du Seigneur, devant qui le prophète Jérémie se prosterna et dit : « Béni soit le Seigneur, Dieu d'Israël, béni soit son nom à jamais! Il se rappela son alliance sainte et le serment sincère fait par lui à notre père Abraham, que la postérité de ce dernier existera pour toujours. Du haut du ciel il a jeté un regard sur son peuple et ses héritiers, il a vu leur tristesse et [entendu] les gémissements de leurs cœurs. Il les a sauvés par son bras puissant et sa main suprême et les a déliés de la servitude des Chaldéens et des amertumes de l'exil et ramenés à son temple sacré. A lui la gloire, l'honneur, la grandeur et la puissance. Il est le Dieu d'Israël, qui a exterminé ses ennemis qui se détournèrent de son obéissance pour sacrifier à l'idole de Baal, l'adorer et offrir de l'encens à des dieux fabriqués par les mains; qui versèrent le sang des enfants en l'honneur des étoiles du ciel et des démons (f. 247, a) et s'écartèrent de la voie de Dieu, leur Seigneur. C'est pourquoi il les a livrés à leurs ennemis pour les châtier, les faire disparaître jusqu'au dernier de la surface de notre globe et extirper leur postérité d'entre les enfants de son peuple, Israël. »

Puis le prophète Jérémie se leva et, s'étant tourné vers le peuple, le félicita d'être en possession de la paix et du salut. Il le bénit et lui fit promettre de ne plus s'éloigner du culte de Dieu, son Seigneur, de ne plus adorer l'idole de Baal.

Ils offrirent, ce jour-là, beaucoup de sacrifices et d'holocaustes parfaits : ils débordaient de joie dans la maison du Seigneur, remerciant Dieu de tout le cœur et sanctifiant son nom : « Béni soit, disaient-ils, le nom du Seigneur, Dieu d'Israël, qui a visité, sauvé et délivré son peuple de l'oppression des Chaldéens; qui l'a ramené de Babylone à son pays, à la terre

et à l'héritage qu'il lui avait donnés; qui lui a rendu le pouvoir, la prophétie et le sacerdoce et qui, loin de perpétuer sa colère, a été touché de pitié et l'a sauvé. »

Du vivant du prophète Jérémie, le peuple ne cessa de rendre à Dieu un culte parfait par des offrandes et par des sacrifices.

Gloire, louanges au Père, au Fils et au Saint-Esprit maintenant et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

A été terminé, avec l'aide de la sainte Trinité, ce grand récit de la captivité des Israélites à Babylone.

Souviens-toi, Seigneur, de ton serviteur coupable, qui est indigne, pour ses nombreux péchés, d'être appelé homme, Cyriacus (Qouriaqous) qui a transcrit ce [livre] sur une mauvaise copie. Quiconque y trouvera une faute et la corrigera, obtiendra de Dieu le pardon de ses péchés, car le scribe est faible, imparfait et chétif parmi les hommes.

Pierre Dib.

CATALOGUE SOMMAIRE
DES MANUSCRITS COPTES
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(*Suite*) (1)

74

Liturgies de saint Basile et de saint Grégoire (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

1 r. — 49 r. Prières préparatoires. 49 v. — 99 v. Anaphore de saint Basile. 100 r. — 110 v. Prières préparatoires. 111 r. — 161 v. Anaphore de saint Grégoire. 161 v. — 163 v. Notes en arabe.

L'« Absolution du Fils » porte les mêmes noms que dans le manuscrit 64. Une troisième « Oraison de la paix », attribuée à Jean de Bostra (46 v.), commence par les mots ⲫϯ ⲛⲧⲉ ϯⲁⲅⲁⲡⲏ... Elle est suivie de l'oraison ⲫϯ ⲟⲩⲟϩ ⲫⲏⲛⲃ... que le manuscrit 65 attribue à l'apôtre saint Jacques. Dans le « Memento des saints » sont nommés la Vierge, Jean-Baptiste, Étienne, Marc, Sévère, Dioscore (ajouté sur un texte effacé), Cyrille, Basile, Grégoire, Macaire (ⲡⲁⲣⲓ, écrit de la même main que Dioscore), Jean-Chrysostome, Athanase, Antoine, Paul, Macaire, Jean, Pischoï, Maxime et Domitius, les 49 martyrs, Moyse, Daniel (ajouté), Jean le Noir, Pachôme et Théodore, Schenouti et Visa, Benofer, Cyr (ⲕⲩⲣⲟⲥ), Paphnuce, Samuel, Juste et Apollon, Pidjimi (ⲡⲓⲅⲏⲙⲓ), Apollon (ⲁⲡⲟⲗⲗⲟ), Épip, Aukin (ⲁⲩⲕⲏⲛ), Épiphane, Apahor, Archellitès, Barsoma, Éphrem le syrien, Abraham et Georges, Benipi et son disciple Jean, le patriarche Matthieu, l'higoumène Abraham,

(1) Voy. *ROC.*, 1910, p. 85, 133, 392; 1911, p. 84.

Marc l'Antonin, Barsoma le nu, et enfin Tedji. La Prière de la bénédiction, ⲫϯ ⲉϥⲉⲩⲉⲛϩⲏⲧ..., mentionne la Vierge, les quatre ⲣⲉϥⲉⲣⲟⲩⲱⲓⲛⲓ Michel, Gabriel, Raphaël, Souriel, les quatre animaux incorporels, les vingt-quatre vieillards,... Jean-Baptiste, les cent quarante-quatre Innocents, les Apôtres, les trois jeunes gens, Étienne, Georges, les deux Théodore, Mercure, Ménas, Victor, Apaici (ⲁⲡⲁⲏⲥⲓ) et sa fille Thècle, Macaire (ⲙⲁⲣⲓ) et sa fille Sara, Antoine, Paul, les trois Macaire.

Ms. de 165 feuillets; 21 × 14. Daté (note finale) du 3 Pachons de l'an 1244 E. M. [1528 ap. J.-C.] et écrit au monastère de Saint-Antoine, à El-Afqasieh, en Chypre.

Ce manuscrit est coté en lettres coptes au verso, de ⲁ̅ [4, feuillet 1] à ⲣⲝⲁ̅ [164, feuillet 161]. Le premier feuillet est numéroté A; les suivants, de 1 à 164; le dernier n'appartient pas au manuscrit primitif.

Au verso du feuillet A, croix en couleurs. Les deux liturgies sont précédées d'un ornement; le titre est en rouge dans les deux langues; le texte copte commence par une ligne de majuscules coloriées. Titres et grandes majuscules en rouge; petites majuscules rouges, rehaussées de noir. ⲫ, ⲃ et ϩ portent un point rouge dans la boucle. ⲧ, ϥ, ϯ ont la tige terminée à la partie inférieure par une boucle; ⲛ descend au-dessous de la ligne. Notes marginales.

Légué par Renaudot à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, en 1720. — Saint-Germain, n° 34.

Invent. : Copte 73.

75

Liturgie de saint Basile (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

Ce manuscrit ne contient ni la seconde « Oraison du baiser de paix » ⲥⲱⲟⲥⲓ ⲥⲁⲡⲩⲱⲓ... ni, dans la « Prière de la fraction », ⲫϯ ⲡⲓⲣⲉϥⲙⲓⲥⲓ... et ⲉⲁⲕϯ ⲛⲁⲛ ⲙⲡⲓϩⲙⲟⲧ... Il est incomplet et finit au début de l'« Oraison d'action de grâces » ⲛⲥⲕⲉⲃⲓⲁⲓⲕ... Il a été composé au temps d'un patriarche du nom de Jean, qui est mentionné deux fois : dans l'« Oraison des Pères » (42 r.) et dans le « Memento des vivants » (63 r.).

Le « Memento des saints » porte, après Marc l'évangéliste, les noms de Sévère, Dioscore son disciple. Athanase l'apostolique, Jean-Chrysostome, Pierre martyr, Cyrille, Basile, Grégoire, le grand Antoine, Paul [ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ], les trois Macaire, Jean l'higoumène, Pischoï, Paul [ⲡⲁⲩⲗⲓ], Maxime et Domitius de Rome, les quarante-neuf martyrs de Scété, Moïse, Jean le Noir, Daniel l'higoumène, Isidore, Pacôme et Théodore son disciple, Schenouti et Visa [ⲃⲩⲥⲁ] son disciple, Benofer [ⲃⲉⲛⲟⲩϥⲉⲣ] l'anachorète, Samuel le confesseur, Juste [ⲓⲱⲥⲧⲟⲥ] et Apollon [ⲁⲡⲟⲗⲗⲟ], Apollon [ⲁⲡⲉⲗ], Epip [ⲉⲡⲓⲡ], Pidjimi [ⲡⲓϫⲓⲙⲓ], Apahor [ⲁⲡⲁϩⲟⲣ], Apaphis [ⲁⲡⲁⲫⲓⲥ], Épiphane, Ammonius [ⲉⲙⲙⲱⲛⲓⲟⲥ], Archellitès [ⲁⲣⲭⲉⲗⲗⲓⲧⲏⲥ], Arsène, Sarapamon, Psate [ⲫⲁⲧⲉ], et Callinice [ⲅⲁⲗⲗⲓⲛⲓⲕⲟⲥ], Pisinthée [ⲡⲓⲥⲓⲛⲑⲉⲟⲥ] le pneumatophore, Abraham et Georges, Benipi et Jean son disciple, Barsoma [ⲡⲁⲣⲥⲱⲙⲁ], Ephrem le syrien, Siméon et Luc [ⲗⲟⲕⲁⲥ] le stylite, Marc, patriarche Matthieu, Abraham l'higoumène et, enfin, Tedji [ⲧⲉϫⲓ].

Dans l'« Absolution du Fils » sont mentionnés les Apôtres, Marc, Sévère, Dioscore, Cyrille, Basile, et Grégoire, les conciles de Nicée, Constantinople et Éphèse, ainsi que le patriarche. Nulle part on ne commémore l'évêque ou quelque autre supérieur ecclésiastique. Entre l'« Absolution du Fils » et la « Prière de l'encens », ce manuscrit contient (18 v. — 22 r.) une pièce qui n'existe pas dans les autres *codices* de la Bibliothèque nationale.

Ms. de 89 feuillets; 17 × 12. Sans date.

38 feuillets seulement sont cotés en copte, de ⲓⲅ̅ [13, feuillet 12] à ⲛ̅ [50, feuillet 49]; les 11 premiers sont d'une écriture plus moderne.

Les titres, en arabe, sont écrits à l'encre rouge; les rubriques : prêtre, diacre, peuple, sont en rouge; les paroles prononcées par le diacre sont en lettres plus petites que les paroles du prêtre. Les majuscules sont en noir rehaussé de rouge; la tige de ⲫ et de ϯ occupe parfois toute la hauteur de la page; ⲫ, ϩ et ϥ sont ornés d'un point rouge; la barre transversale du ⲧ couvre les lettres voisines et sa tigne forme un crochet à gauche.

Acquis au Caire, pour une piastre (couverture, note auto-

graphe), par Vansleb dont le cachet est imprimé avec celui de la Bibliothèque du roi aux pages 1 r. et 89 v. — Regius, 350.

Invent. : Copte 25.

76

Liturgie de saint Basile (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

2 r. — 57 v. Prières préparatoires. 58 v. — 110 v. Anaphore. 112 r. — 152 r. Prières et bénédictions.

Dans « l'Absolution du Fils » sont mentionnés les Apôtres, Marc, Sévère, Cyrille, Basile, Grégoire, les conciles de Nicée, Constantinople et Éphèse, enfin le patriarche. Ce manuscrit ne contient pas la seconde « Oraison du baiser de paix » ⲥⲟⲟⲓ ⲥⲁⲛⲩⲟⲓ... Au « Memento des saints » sont nommés la Vierge, Jean-Baptiste, Étienne, Marc, Sévère, Dioscore, Cyrille, Basile, Grégoire, Antoine, Paul, les trois Macaire, Jean, Pischoï, Maxime et Domitius, les quarante-neuf martyrs, Daniel, Pacôme, et Théodore, Schenouti et Visa, Benofer, Samuel et Juste, enfin Barsoma. Avant « le Pater » il n'y a pas les oraisons ⲫϯ ⲡⲣⲉϥⲛⲓⲥⲓ... et ⲉⲁⲕϯ ⲛⲁⲓ... La « Prière de la bénédiction » commence par les mots ⲡⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩϯ ⲛⲟⲩⲣⲟ...

Ms. de 153 feuilles; 21 × 14. Daté du 20 Thoth 1358 E. M. [17 septembre 1642 ap. J.-C.] (fol. 152 v.).

Ce manuscrit est coté, au verso, en lettres coptes, de ⲁ̅ (feuillet 2) à ⲣⲛⲁ̅ (feuillet 152). Division en cahiers cotés et paraphés par première et dernière page.

Au verso du premier feuillet, ornement en ors et couleurs; au recto du deuxième feuillet, un ornement précède le titre arabe, en lettres rouges. Les oraisons commencent par une grande majuscule ornée en diverses couleurs et parfois accompagnée d'un animal peint dans la marge; la première ligne du texte, en lettres majuscules, est souvent suivie d'une ou plusieurs lignes en lettres rouges.

Acquis par Vansleb, au Caire, en 1671. — Regius, 349.

Invent. : Copte 30.

77

Liturgie de saint Grégoire (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

1 r. — 11 v. Prières préparatoires. 11 v. — 70 r. Anaphore. 70 v. — 103 v. Diverses prières.

Au « Memento des saints » sont nommés la Vierge, Jean-Baptiste, Étienne, Marc, Sévère, Cyrille, Basile, Grégoire, Antoine et les trois Macaire.

Parmi les pièces qui suivent la liturgie, l'une contient des passages de l'Apocalypse; une autre raconte le sacrifice d'Abraham.

Ms. de 105 feuillets; 9 × 5. Daté de 1216 E. M. [1200 ap. J.-C.] d'après une note arabe (99 v.). La partie primitive est un peu plus ancienne.

Ce manuscrit n'est pas coté en copte; il est toutefois divisé en cahiers de dix feuillets. La numérotation moderne commence au deuxième feuillet et comprend un chiffre 5bis.

Au verso du premier feuillet, croix rouge et noire. Le titre, en rouge, est précédé d'un ornement rouge et noir. Les majuscules sont en rouge ou en noir rehaussé de rouge. ⲫ et ϥ portent un point dans la boucle; les abréviations sont marquées par un trait noir et un gros point rouge. L'écriture est irrégulière; les feuillets 1, 2, 6 à 9, 18, 57, 76 à 103 sont moins anciens que les autres.

A appartenu à Gaulmin. — Regius, 355.

Invent. : Copte 40.

78

Liturgie de saint Cyrille (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

Le texte finit par la prière ⲁϥ ⲛⲥⲙⲟⲩ...

Ms. de 122 feuillets; 8,5 × 5. Sans date.

Ce manuscrit est coté, au verso, en lettres coptes disposées entre deux traits noirs qui traversent chacun un gros point rouge. Division en cahiers de dix feuillets, cotés par première et dernière page, avec ornement. Les feuillets 1, 7, 8, 121 et 122 sont moins anciens que les autres.

Titres en rouge. Majuscules en couleurs ou en noir rehaussé de rouge. La lettre ⲧ a le double de la hauteur des autres lettres; sa barre couvre les deux lettres voisines. ⲫ et ⲃ portent un point rouge dans la boucle.

Sur une feuille de garde, sceau sur cire portant une croix à deux croisillons et les initiales F. D.

A appartenu à Gaulmin. — Regius, 356.

Invent. : Copte 41.

79

Liturgie de saint Cyrille (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

Ce manuscrit est acéphale, cependant il ne manque au début de la première prière que ⲡⲣⲉϥⲑⲁⲡⲓⲟ ⲛϯ. Entre les pages 3 r. et 3 v., une lacune de texte comprend la fin de la prière ⲡⲣⲉϥⲑⲁⲡⲓⲟ... et le début de l'« Oraison de la paix » ⲡⲁⲣⲭⲏⲅⲟⲥ... Une autre lacune, entre les pages 7 r. et 7 v., commence un peu avant l'« Oraison pour la paix » ⲫϯ ⲛⲧⲉ ϯⲁⲅⲁⲡⲏ... et se termine dans la Préface : le feuillet 67 qui donne le début de la Préface comble une partie de cette lacune. La liturgie se termine avant la prière ⲁϣ ⲛⲥⲛⲟⲩ... Au feuillet 75, une oraison pour un patriarche défunt, du nom de Jean.

Ms. de 75 feuillets; 16 × 10. Copie du XVIIe siècle, d'après une note latine inscrite sur la couverture : « Liturgia Sancti Basilii ad usum Nationis Cophtarum linguâ Cophtiticâ Et Arabicâ. Exscripta anno Domini 1633 ex exemplari carie pene absumpto Et collata cum exemplari quod est penes D. Dauergnes anno Domini 1640. »

Colbert. 6477. — Regius, 352[3].

Invent. : Copte 27.

(*A suivre.*)

L. Delaporte.

LA DIDASCALIE ÉTHIOPIENNE

TRADUITE EN FRANÇAIS PAR J. FRANÇON.

AVERTISSEMENT

La Didascalie des douze apôtres, écrite en grec vers le IIIe siècle, était traduite (1) bientôt après en latin, puis en syriaque. Ces deux versions, qui sont indépendantes l'une de l'autre, se contrôlent mutuellement et permettent de rétablir la Didascalie primitive aujourd'hui perdue.

Le texte grec de la Didascalie primitive a été remanié — nous pourrions dire a été mis à jour — du IVe au Ve siècle; de ce remaniement proviennent d'une part les six premiers livres des Constitutions apostoliques (2) et, d'autre part, une version syriaque (3) traduite plus tard en arabe (aussi bien que tout l'octateuque de Clément). Cette version arabe, que nous appellerons *Didascalie d'Abou Maqârah*, au nom du compilateur qui l'a insérée, au commencement du XIVe siècle, dans sa collection, ne correspond encore qu'aux six premiers livres des Constitutions apostoliques, c'est-à-dire s'arrête en somme au même endroit que la Didascalie primitive. Mais il

(1) Les fragments latins ont été édités par Hauler. La version syriaque éditée par Paul de Lagarde a été traduite en français par nous (Paris, 1902), éditée à nouveau (d'après un manuscrit qui présente des additions et omissions) et traduite en anglais par Mme Gibson (Londres, 1903), traduite en allemand par Flemming (Leipzig, 1904) et en latin par Funk (Paderborn, 1905). Une réédition de notre traduction française est sous presse à la librairie Lethielleux.

(2) Voir Cotelier, *Patres apostolici;* Migne, *P. G.*, t. I et Funk (Paderborn 1905).

(3) Version hypothétique pour expliquer l'arabe qui suit. Cependant le prologue de l'édition Gibson appartient à cette version syriaque Cf. *Journal Asiatique*, mars-avril 1911, p. 319-323.

y a de nombreuses additions (en particulier un prologue) et beaucoup d'interversions (1). Le style de la Didascalie d'Abou Maqàrah est très mauvais, offre beaucoup de négligences et de passages incompréhensibles; cette version ne mérite donc guère d'être éditée et traduite. C'est l'avis de Mgr Chébli, archevèque maronite de Beyrouth, qui avait commencé d'en préparer l'édition.

Il y a encore une autre version arabe de la Didascalie que nous appellerons *Didascalie Borgia* parce qu'elle est contenue dans le manuscrit unique *Borgiano siro* 60, signalé d'abord par Mgr Raḥmani, puis analysé par M. A. Baumstark (2). Cette version arabe, comme la version éthiopienne (3), ne présente pas d'interversions et comprend le VIIe livre des Constitutions apostoliques presque tout entier. Ces deux versions (la Didascalie Borgia et l'éthiopienne) comprennent donc les livres I-VII des Constitutions apostoliques sous le nom de *Didascalie des apôtres*.

La *Didascalie Borgia* a été traduite sur le copte par Abou Isḥàq ben Fadl Allah, l'an 1011 des martyrs (1294), et n'est pas le prototype de la Didascalie éthiopienne, car toutes deux ont leurs additions, leurs omissions et leurs fautes propres.

Voici le mot à mot du chapitre XXII de la *Didascalie Borgia*, qui nous a été dicté par M. l'abbé Dib. Si on le compare au chapitre XXIII ci-dessous de la *Didascalie éthiopienne* ou à l'édition de M. Platt, p. 130-131, on peut voir qu'il n'y a pas rapport de filiation.

XXII. — Qu'il faut que les serviteurs servent leurs maîtres de la même manière (بكل شبه); qu'il (*sic*) soit fidèle ou non.

Des serviteurs que dirons-nous de plus, sinon que le serviteur doit bien servir le maître, volontiers, avec la crainte de Dieu. S'il est infidèle, il

(1) C'est la Didascalie d'Abou Maqàrah qui a été utilisée par Ibn el-Assal dans son Nomocanon. La traduction éthiopienne de ce Nomocanon a été éditée et traduite en italien par M. I. Guidi, sous le titre de *Fetha-Nagast* ou *la législation des rois*.

(2) *Testamentum D. N. J.-C.*, Mayence, 1899, p. XIV et *Oriens christianus*, Rome, t. III, 1903, p. 201.

(3) M. Thomas Pell Platt a édité et traduit en anglais le commencement de la Didascalie jusque dans le cours du chap. XXII (ou 23 d'après la numération de M. Françon) d'après un manuscrit incomplet. *The Ethiopic Didascalia*, Londres, 1834. La suite n'a été ni éditée ni traduite.

parlera à son maître; s'il est mauvais, il doit se soumettre à lui selon sa servitude. De la même manière que le maître aime son serviteur. Et s'il est étranger à sa race et à sa manière d'être (والشبه), qu'il lui garde son âme parce qu'il est homme et qu'il lui est semblable. Celui qui a maintenant un maître fidèle, qu'il l'aime en tant que maître et en tant que fidèle et qu'il lui présente le travail dû à sa qualité de maître; qu'il le considère comme un père. Que (le maître) ne le traite pas comme serviteur à la manière des hommes, mais plutôt à la manière des bons maîtres, parce qu'il sait que Dieu lui donnera sa récompense dans le siècle à venir pour les services qu'il aura rendus. De même le maître qui a un serviteur croyant et qui lui est fidèle dans ses épreuves, qu'il l'aime comme un fils, et aussi à cause de la communauté de la foi.

La didascalie éthiopienne, ne provenant d'aucun des deux textes arabes connus, a donc chance — sauf découverte nouvelle — de provenir du grec ou du copte. *Nous opinons pour le copte* à cause du mot *ni-philoponos* qui a été simplement *transcrit* dans l'éthiopien par ኒጲሎቦኖስ (Nipilôbânôs), cf. Platt, p. 1, dern. ligne et p. 132 et *Journal Asiatique,* mars-avril 1911, p. 319-323 (note sur le prologue de la Didascalie arabe).

M. l'abbé J. Françon, qui est licencié ès lettres (série langues vivantes) et qui a obtenu le diplôme de langues sémitiques à l'Institut catholique de Paris, est l'un des plus distingués élèves de Mgr Graffin et de M. Martin. Il s'est proposé, pour son premier travail, de compléter la traduction de M. Platt, en traduisant en français la fin de la Didascalie éthiopienne (ch. XXII à XLIII) qui n'est encore ni éditée ni traduite. La traduction est faite sur le manuscrit de Londres or. 799 qui sera désigné par la lettre A : on renverra quelquefois aussi aux mss. or. 793 (B) et d'Abbadie, 79 (C). M. Françon ajoutera à la fin une étude sur les manuscrits et la version.

F. NAU.

TRADUCTION FRANÇAISE

Chapitre 23 (1) (Const. Ap. = K., iv, 12).

Qu'il faut que les serviteurs soient soumis à leurs maîtres en toute pureté, que (ceux-ci) soient infidèles ou croyants (2).

Que dites-vous donc au sujet des serviteurs?

Qu'ils soient (3) donc intelligents et qu'ils servent leurs maîtres dans la crainte du Seigneur. Et si c'est un serviteur chrétien, et si son maître est païen, il faut qu'il le serve en toute chose; seulement il ne s'associera pas avec lui dans la foi. Et de même, que les maîtres aiment aussi leurs serviteurs (4). Et si son maître est croyant, qu'il le serve et qu'il le craigne comme le Seigneur, et qu'il l'aime comme un père et comme un bon maître et pour cette cause il recevra une bonne récompense en retour de ce qu'il a servi son maître. Et s'il y a un maître qui a un serviteur croyant et qui fait sa volonté, qu'il l'aime comme son fils et qu'il le traite comme son frère pour l'amour de la foi (5).

(K., iv, 13). — Soumettez-vous aussi et obéissez aux rois et aux (6) préposés craignant le Seigneur, car ils sont les serviteurs du Seigneur. Craignez donc les chefs comme il convient, et offrez-leur de ce qu'il y a chez vous en honneur et obéissance comme l'a ordonné le Seigneur. Ne faites pas pour vous de faux prétextes (7), mais aimez-vous mutuellement entre vous, comme l'a ordonné le Père par son Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Chapitre 24 (K., iv, 14).

Qu'il ne faut pas que les Vierges se vouent elles-mêmes sans s'éprouver elles-mêmes.

Il ne faut pas qu'elles entrent dans cet état (8) sans être éprouvées, et sans s'être gardées elles-mêmes dans la pureté. Ainsi nous leur ordonnons qu'elles n'entrent pas vite avant qu'elles n'acquièrent leurs mérites (9). Comme dit Salomon : *Il vaut mieux qu'elle ne soit pas vouée, que si elle était vouée et qu'elle revienne* (10). Que la Vierge soit donc pure en son âme et en son corps, afin qu'elle soit donc la maison du Seigneur

(1) C'est le chapitre 16 de la Didascalie arabe Maqârah et le chapitre 22 de la Didascalie arabe Borgia et du manuscrit éthiopien de M. Platt.

(2) C : « Dans la pureté, s'ils sont fidèles ».

(3) « Des serviteurs que dirons-nous de plus, sinon qu'ils soient » K.

(4) K ajoute une phrase.

(5) « A cause de la communauté de (leur) foi » K.

(6) Ici s'arrête l'édition et la traduction de M. Th. P. Platt.

(7) « Ne devez rien à personne » K.

(8) Lift. : « dans cette affaire ».

(9) « Au sujet de la virginité, nous n'avons pas reçu de commandement, mais nous laissons cela à la volonté de ceux qui le désirent, en leur conseillant seulement de ne rien promettre avec hâte » K. Passage obscur dans l'éthiopien.

(10) *Eccle.*, v, 4.

et la demeure du Christ et le lieu de repos du Saint-Esprit. Qu'elle marche dans la voie de la prédication de l'Évangile et dans l'obéissance qui plaît au Seigneur (1). Que sa conduite (2) ne soit pas selon la coutume de ce monde : qu'elle n'aille pas dans la ville, qu'elle ne marche pas dans la voie des mauvaises (femmes) et qu'elle ne soit pas double de cœur; mais qu'elle soit (la vierge) sage et pure qui n'a pas de tache, et qu'elle ne désire pas être louée, mais qu'elle soit extrêmement avare (3) de paroles.

Chapitre 25 (K., v, 1).

Au sujet des martyrs qu'on conduit au tribunal et qu'on tourmente d'un grand supplice. Sur les fêtes et la Pâque (4).

S'il y a des chrétiens qu'on conduit au tribunal des païens, soit pour (les) tuer, ou pour être exilés, soit pour être mis en prison ou (pour) les (5) donner aux bêtes à cause du nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de la vraie foi et de l'amour du Seigneur, ne détournez pas votre face d'eux, mais seulement, de vos biens et de la sueur de votre face, envoyez-leur de la nourriture. Et donnez encore leur nourriture aux licteurs soldats qui les gardent, afin qu'ils n'aggravent pas sur eux la douleur du supplice. Et n'abandonnez pas le chrétien votre frère, qu'on a traîné dans l'enceinte du tribunal, à cause du nom du Seigneur notre Dieu. C'est, en effet, un saint martyr, le frère de Notre-Seigneur, le fils du Très-Haut et la demeure du Saint-Esprit. C'est le fidèle qui a gardé l'ordre de l'évangile, a hérité la couronne de vie, a été martyr, à cause de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ et cher à son sang glorieux. C'est pourquoi, ô fidèles, par votre labeur et par vos biens servez les saints. Ceux qui n'ont pas de biens, qu'ils jeûnent (6) pour eux; et ceux qui en ont, qu'ils donnent une partie de leurs biens aux saints. S'il y a quelqu'un qui donne tout en rançon pour eux, afin de les sauver, celui-là certes est bienheureux et l'ami du Christ. Et s'il y a quelqu'un qui donne ses biens aux pauvres, il sera élu et pur; à plus forte raison donc, celui qui donne ses biens pour le martyr, celui-là a-t-il accompli le bon plaisir du Seigneur, et est-il devenu semblable aux saints martyrs, qui ont confessé Notre-Seigneur devant les peuples, et les rois, et le peuple d'Israël. Car il dit : *Celui qui m'aura confessé en face des hommes, je le confesserai, moi aussi, en face de mon père qui est dans les cieux* (7). Quant à ceux qui feront ainsi, le Christ sera leur témoin auprès du Père. Quant à vous, il n'est pas bien d'être languissants et de rougir d'aller dans la prison et

(1) La phrase précédente diffère dans K.

(2) Litt. : « son œuvre ».

(3) Litt. : « et extrêmement donc cessant la parole ».

(4) C : « Au sujet des fêtes de Pâques ».

(5) Les mss. donnent le singulier jusqu'ici, et le pluriel pour le reste de la phrase.

(6) « Qu'ils jeûnent » K.

(7) Matth., x, 32.

de visiter les prisonniers vos frères. Au contraire, aidez-les et consolez-les, et si vous avez fait cela, vous serez comptés avec les martyrs, car, quant à eux, leurs noms et leur martyre ont été écrits, parce qu'ils ont souffert et qu'ils ont été persécutés. Et vous aussi, vous serez comptés avec eux, parce que vous les avez servis de bon cœur et d'un bon ministère, sans nonchalance (1). Et au sujet de ceux-là, Notre-Seigneur dit : *Venez, les bénis de mon Père; héritez le royaume qui vous est préparé dès avant le monde, car j'ai eu faim et vous m'avez rassasié; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire; j'ai été étranger et vous (m')avez reçu, j'ai été nu et vous m'avez vêtu; j'ai été malade et vous m'avez visité; j'ai été prisonnier et vous m'avez parlé. Et alors les saints répondront et diront : O Seigneur, quand t'avons-nous vu affamé et t'avons-nous rassasié, altéré et t'avons-nous donné à boire? Quand t'avons-nous vu étranger et t'avons-nous donné l'hospitalité, nu et t'avons-nous vêtu, malade et t'avons-nous visité, prisonnier et t'avons-nous parlé? Et le roi répondra et leur dira : En vérité, je vous le dis, tout ce que vous avez fait à l'un de ces petits* (2), *c'est à moi que vous l'avez fait. Et après cela, il dira à ceux (qui seront) à sa gauche : Allez, maudits, dans le feu qui est éternel, qui est préparé à Satan et à ses anges, car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas rassasié; j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire; j'ai été étranger et vous ne m'avez pas donné l'hospitalité, j'ai été nu et vous ne m'avez pas vêtu; j'ai été malade et vous ne m'avez pas visité; j'ai été prisonnier et vous ne m'avez pas parlé. Alors ceux (qui seront) à sa gauche, répondront en disant : O Seigneur, quand t'avons-nous vu affamé* (3), *altéré, étranger, nu, malade? (Quand) as-tu été prisonnier et ne t'avons-nous pas servi? Et après cela, le roi leur répondra en disant : En vérité, je vous le dis, ce que vous n'avez pas fait à un de ces petits* (4), *c'est à moi que vous ne l'avez pas fait. Et ceux-là iront vers le supplice qui est éternel; mais les justes vers la vie qui est éternelle* (5).

(*A suivre.*)

J. Françon.

(1) « En faisant cela, le martyre vous sera compté; pour eux, le martyre leur est échu en vérité, et, pour vous, la bonne volonté, parce que vous avez pris part à leur lutte » K.

(2) Caj. : « qui ont cru en moi ».

(3) Caj. : « et ne t'avons-nous pas donné à manger ».

(4) Litt. : « à ces uns petits ». C : « à un de ceux-ci, un de ces petits ».

(5) Matth., xxv, 34 sqq.

LITTÉRATURE ÉTHIOPIENNE PSEUDO-CLÉMENTINE

III. — TRADUCTION DU QALÈMENTOS.

(*Suite*)

CHAPITRE IV

Tentation et chute d'Adam et d'Ève.

1. Comment et pourquoi Satan se cache dans le serpent. — 2. Satan séduit Ève. — 3. Conséquences de la désobéissance d'Adam. — 4. Dieu promet à Adam le Rédempteur.

1. Comment et pourquoi Satan se cache dans le serpent. — (F. 6 v° a, *suite*) *Satan* continua, selon sa malice, à jalouser *Adam* et *Ève*, au sujet de toute la grâce qui leur avait été donnée par le Seigneur. Puis il saisit l'occasion d'entrer dans le serpent (1), dont la forme et l'aspect étaient plus beaux que (ceux de) tous les animaux et bêtes. En effet, la première créature, (dans laquelle il était entré), ressemblait au petit du chameau (2). Alors, *Satan* transporta le serpent, le fit monter (3) dans les airs, et l'amena au paradis.

(La raison) pour laquelle *Satan* se cacha (F. 6 v° b) dans le serpent, dont la forme et l'aspect étaient beaux (4), fut que, lorsque le Seigneur eut ôté de *Satan* la grandeur de sa gloire, son aspect était devenu extrêmement hideux. Aucune de toutes les créatures ne pouvait le regarder en face. Si *Ève* l'avait vu, sans qu'il se fût caché dans le serpent, certainement elle ne lui aurait pas parlé (5), et elle se serait enfuie (loin) de

(1) **አርዌ.**

(2) Texte : **እስመ ፡ ቀዳሚ ፡ ፍጥረቱ ፡ በአምሳለ ፡ እንስሳ ፡ ገመል** *car sa première créature était à l'image du petit du chameau.*

(3) Texte : **አብጽሖ** *le fit parvenir.*

(4) Texte : **ዘሠናይ ፡ ላህየ ፡ ራእዩ** *dont la forme de l'aspect était belle.*

(5) La négation n'existe pas dans le texte.

lui. Mais il saisit l'occasion de se cacher dans le serpent. Ce fut en s'y prenant comme celui qui enseigne à un oiseau la langue des hommes. Il prend donc un miroir clair, et (le) place entre l'oiseau et lui. Il cause à son gré et enseigne (F. 7 r° a) l'oiseau. L'oiseau, voyant dans le miroir sa propre image, dont il ne méprise pas l'aspect, croit que son image, qui est dans le miroir, c'est bien elle qui lui cause. Il vient vers elle, et rapidement il apprend la langue (des hommes) (1). C'est ainsi que fit *Satan*, lorsqu'il entra dans le serpent.

2. Satan séduit Ève. — Il alla vers Ève, alors qu'elle était seule (2) dans le paradis, et l'appela par son nom. Elle se retourna vers lui et vit son image. Elle causa avec lui; il la séduisit par sa parole. En effet, la créature de la femme est faible et croit tout propos qu'elle entend. (F. 7 r° b) Pour lui, avec sa grande malice, il lui causa de l'arbre qui était dans le paradis, et lui exposa combien délicieux était son fruit. Il lui dit : *Si tu en manges, tu deviendras Dieu* (3). Quant à elle, elle désira manger du fruit de l'arbre, dont il lui vantait la suavité. En effet, naguère elle n'avait pas entendu le commandement que le Seigneur Très-Haut avait prescrit à *Adam* au sujet de l'arbre. Au moment même, elle se leva vivement, alla vers l'arbre et prit du fruit (4), qu'elle désirait. Puis elle appela *Adam*, (qui) vint vers elle rapidement. Elle lui donna du fruit de l'arbre, et lui dit : *Si tu en manges*, (F. 7 v° a) *tu deviendras Dieu*. Quant à lui, il écouta la parole (d'*Ève*), et désira devenir Dieu, comme elle (le) lui disait.

3. Conséquences de la désobéissance d'Adam. — Lorsqu'ils en eurent mangé, ils devinrent dépouillés (5) de la grâce qui était sur eux, et la lumière, dont ils étaient revêtus, s'éloigna d'eux. Lorsqu'ils se virent eux-mêmes dépouillés de la grâce qui était sur eux, voici que leurs *pudenda* (6) se découvrirent. A ce moment, ils se firent des caleçons de feuilles de figuier, dont ils ceignirent et couvrirent leurs *pudenda*. Ils furent dans une grande affliction, à trois heures. En effet, *Adam* était entré dans le paradis à trois heures, le vendredi. (*Ève* et lui) étaient demeurés (F. 7 v° b) dans la grâce spirituelle et la royauté, que leur avait données le Seigneur, à trois heures. Le Seigneur fit leur procès (7), à trois heures. A neuf heures, eut lieu leur sortie du paradis, contre leur gré, dans une grande affliction, (dans) les pleurs et les lamentations. Après qu'ils se furent revêtus de feuilles de figuier, le Seigneur les

(1) Texte : ነገሮ *sa langue*. Or, plus haut il est question de la *langue des hommes* : ነገረ ፡ ሰብእ (fol. 6 v° b).

(2) Texte : እንተ ፡ ባሕቲታ *qui était seule*.

(3) Gen., III, 5.

(4) Mot à mot : *de son fruit*.

(5) Texte : ኮኑ ፡ ዕሩቃነ *ils devinrent nus*.

(6) ኃፍረቶሙ.

(7) ተዋቀስሙ.

revêtit d'une robe de peau (1), c'est-à-dire de la peau qui est sur notre chair, vêtement de souffrance et d'affliction.

4. Dieu promet à Adam le Rédempteur. — Lorsque *Adam* et *Ève* furent sortis du paradis, ils sommeillèrent et dormirent à l'orient du paradis. Quand (*Adam*) fut réveillé de (son) sommeil, le Seigneur parla à *Adam* et lui dit : Ne (F. 8 r° a) t'afflige pas, *Adam*, voici que je te ferai retourner dans ton premier état, duquel je t'ai fait sortir parce que tu as transgressé mon commandement. Pour l'instant, comprends donc que c'est à cause de ton amour (des choses terrestres) que j'ai maudit la terre (2). Je ne l'ai pas épargnée à cause de ta faute et de ton péché. De plus, j'ai maudit le serpent, qui a séduit *Ève*. J'ai mis ses mains et ses pieds dans son ventre, et je lui ai fixé pour nourriture la poussière. Mais toi, je ne t'ai pas maudit. J'ai condamné *Ève* à être sous tes pieds (3).

Comprends donc que, lorsque tu auras achevé ta destinée, (qui est) (F. 8 r° b) de demeurer sur la terre maudite, voici que j'enverrai mon Fils bien-aimé. Il descendra du ciel sur la terre, et se revêtira de la chair de la Vierge, appelée *Marie*. Je la choisirai de ta souche; je la purifierai; je la sanctifierai (4) dans les séries (5) de générations, qui suivront les générations, et de peuples, qui suivront les peuples, jusqu'à l'époque de la descente du Fils, (venant) du ciel. A cette époque-là, aura lieu ton premier salut, et tu retourneras dans ton héritage.

CHAPITRE V

La Caverne des Trésors.

1. Ordre de Dieu au sujet de la sépulture d'Adam. — 2. Les trois trésors : l'or, l'encens et la myrrhe.

1. Ordre de Dieu au sujet de la sépulture d'Adam. — Voici : ordonne à tes fils de garder ton corps, lorsque tu seras mort, (de l'embaumer) avec de l'aloès et de la myrrhe, et de le déposer dans la Caverne (F. 8 v° a) des Trésors, jusqu'à ce que tes fils partent de la montagne sainte (et) des lieux voisins du paradis du bonheur, et retournent dans la terre maudite. Ordonne à ceux de tes fils qui existeront alors (6), d'emporter ton corps avec eux et de l'amener dans le lieu que je leur indiquerai moi-même. En effet, à l'endroit où ils déposeront ton corps, c'est là qu'aura lieu ton salut ainsi que le salut de tous tes enfants.

(1) አንዳ ፡ ማዕሰ.

(2) Texte : በእንተ ፡ ፍቅረ ፡ ዚአከ ፡ ረገምከዋ ፡ ለምድር *à cause de ton amour j'ai maudit la terre.*

(3) Texte : እገሪሁ *ses pieds.*

(4) Texte : አነጽሓ *je la purifierai.*

(5) ዘባናቲሆሙ.

(6) Texte : አዝዘሙ ፡ ለውሉድከ ፡ ዘይሄሉ ፡ አሜሃ ፡ እምውሉደሙ *ordonne à tes fils, (et à) ceux de leurs fils qui existeront alors.*

2. Les trois trésors : l'or, l'encens et la myrrhe. — Le Seigneur révéla à *Adam* toute l'affliction, le tourment et la souffrance qui viendraient sur lui, et (lui) ordonna de (les) supporter patiemment (F. 8 v° b) partout. Lorsque *Adam* et *Eve* furent sortis du paradis, le Seigneur y mit un ange de feu, dans la main duquel était un glaive de feu. *Adam* et *Ève* habitèrent sur la montagne sainte, appelée *Matâryon* (1). C'est au haut de (cette montagne) qu'était l'emplacement du paradis du bonheur (2). Ils demeurèrent là, dans une caverne, sur le sommet de la montagne, en étant des vierges purs. Puis, lorsque *Adam* voulut coucher avec *Ève*, il prit au haut de la montagne sainte, sous le paradis, de l'or — environ cent didrachmes, — de la myrrhe et de l'encens. (F. 9 r° a) Il les sanctifia et les bénit dans la caverne, car il en avait fait une maison de prière.

Il donna à *Ève* l'or, la myrrhe et l'encens, et lui dit : Prends ta dot, et conserve-la soigneusement, jusqu'à ce qu'on offre tous ces présents au Fils du Seigneur, à l'époque de sa venue dans le monde. L'or, c'est le signe de sa royauté. L'encens, (c'est le signe de) la nature de sa divinité. La myrrhe, (c'est le signe) qui sera donné pour sa mort et pour l'ensevelissement du corps (3) qu'il prendra de nous. Que ceci serve de témoignage entre toi et moi pour notre Sauveur, lorsqu'il viendra (F. 9 r° b) dans le monde ! *Adam* appela cette caverne la Caverne des Trésors.

CHAPITRE VI

Les enfants d'Adam et d'Ève.

1. Les quatre premiers enfants d'Adam. — 2. Leur mariage. — 3. Offrande de Caïn et d'Abel. — 4. Le Seigneur agrée le sacrifice d'Abel, mais répudie celui de Caïn. — 5. Caïn tue Abel. — 6. Seth.

1. Les quatre premiers enfants d'Adam. — Après leur sortie du paradis, *Adam* et *Ève* demeurèrent cent ans dans une grande affliction, (dans) les pleurs et les lamentations. Puis, ils descendirent de la montagne sainte, au bas de laquelle ils demeurèrent. Là *Adam* connut *Ève;* elle conçut; l'époque de sa parturition arriva; elle enfanta *Caïn* (4) et sa sœur, *Loud* (5), jumeaux. De nouveau, elle conçut; l'époque de sa parturition arriva; elle enfanta *Abel* (6) et sa sœur, *'Aqlâmyâ* (7), jumeaux.

2. Leur mariage. — Les fils et les filles grandirent et arrivèrent à la nubilité. *Adam* dit à (F. 9 v° a) *Ève :* Voici que le Seigneur a fait grandir ces enfants. Il est donc juste que *Caïn* épouse *'Aqlâmyâ*, sœur d'*Abel*, et qu'*Abel* épouse *Loud*, sœur de *Caïn*. Ils résolurent ainsi. Mais *Caïn* dit

(1) መጣርዮን.

(2) Texte : መሠረታቲሃ ፡ ለገነተ ፡ ትፍሥሕት *les fondements du paradis du bonheur.*

(3) Mot à mot : *de son corps.*

(4) ቃየል. — (5) ሉድ. — (6) አቤል. — (7) አቅላምያ.

à *Ève :* O ma mère, il faut que tu me donnes ma sœur, qui est née avec moi, pour qu'elle devienne ma femme, et que tu donnes à *Abel* celle qui est née avec lui, pour qu'elle devienne sa femme. En effet, la forme et l'aspect de *Loud* (1) étaient plus beaux que (ceux) de *'Aqlâmyâ;* (*Loud*) ressemblait à sa mère, *Ève*. Lorsque *Adam* eut entendu cette parole, il fut extrêmement triste et chagrin. Il dit (F. 9 v° b) à *Caïn :* O mon fils, ce que tu désires est contraire à la loi. En effet, il ne faut pas que tu épouses ta sœur, qui est née avec toi. A ce moment-là, la jalousie entra en (*Caïn*), et il résolut de tuer son frère.

3. Offrande de Caïn et d'Abel. — Ensuite, *Adam* dit à *Caïn* et à *Abel :* Choisissez le plus pur, que vous trouverez, des fruits de la terre, et (le plus pur) agneau des petits de brebis; apportez-les (2) au haut de la montagne sainte; entrez dans la Caverne des Trésors; priez là devant le Seigneur, et présentez (au Seigneur), comme offrande, ce que vous apporterez en fait de fruits et d'agneaux de brebis. (F. 10 r° a) Lorsque vous ferez une telle (offrande), vous prendrez chacun votre femme. Pour eux, ils firent comme (le) leur avait ordonné leur père, *Adam*.

4. Le Seigneur agrée le sacrifice d'Abel, mais répudie celui de Caïn. — Pendant qu'ils montaient à la montagne, *Satan* entra dans *Caïn,* qui résolut sciemment de tuer *Abel* (3). Puis ils firent (4) leur offrande devant le Seigneur. Le Seigneur accepta le sacrifice d'*Abel,* mais répudia le sacrifice de *Caïn*. En effet, le Seigneur Très-Haut connaissait la pensée de *Caïn,* (et savait) qu'il voulait tuer son frère. Lorsque *Caïn* eut vu que le Seigneur avait agréé (F. 10 r° b) le sacrifice d'*Abel,* mais avait répudié son sacrifice, la jalousie, l'indignation et la colère augmentèrent en lui.

5. Caïn tue Abel. — Pendant qu'ils descendaient de la montagne, *Caïn* s'emporta contre *Abel,* prit une pierre, le frappa sur le sommet de la tête, et le tua. Le Seigneur maudit *Caïn* et fit sur lui un signe. *Caïn* devint agité et angoissé, tous les jours de sa vie. Le Seigneur le fit descendre de la montagne sainte avec sa femme, et le chassa dans la terre maudite de *'Aksâryâ* (5), où il demeura.

6. Seth. — *Adam* et *Ève* éprouvèrent au sujet d'*Abel* une grande affliction, pendant cent ans. Ensuite, *Adam* connut (F. 10 v° a) *Ève*. Elle conçut et enfanta *Seth* (6), (qui devint) un homme beau (7), fort, puissant et parfait. Par son aspect il ressemblait à son père, *Adam*. Le Seigneur l'aima et le choisit (8), pour qu'il devînt le père de tous les forts de la

(1) Texte : ላሕየ ፡ ፈኦያ *la forme de l'aspect* (*de Loud*).

(2) Texte : አዕርጉ *faites-les monter* ou bien *offrez-les*.

(3) Texte : ፈቀደ ፡ የሐሊ ፡ ከመ ፡ ይቅትሎ *(Caïn) voulut songer à tuer* (*Abel*).

(4) Mot à mot : *offrirent*.

(5) አክሳርያ.

(6) ሴት.

(7) Texte : ዘሠናይ ፡ ፈኦዩ *dont l'aspect était beau*.

(8) Texte : ረሰዮ *l'établit*.

terre. Il épousa *Loud*. En premier lieu, *Seth* engendra *Hênos* (1). *Hênos* (engendra) *Qâynân* (2). *Qâynân* engendra *Malâl'êl* (3). En effet, ces pères sont nés dans les jours de la vie d'*Adam*. (*Adam*) vécut 950 ans.

CHAPITRE VII

Instructions d'Adam à Seth avant sa mort.

1. Dernières recommandations d'Adam à Seth au sujet de sa sépulture. — 2. L'emploi des 12 heures du jour. — 3. L'emploi des 12 heures de la nuit. — 4. L'Incarnation du Verbe annoncée.

1. Dernières recommandations d'Adam a Seth au sujet de sa sépulture. — Lorsque fut arrivée l'époque de sa mort, *Adam* appela *Seth*, *Hênos*, *Qâynân* et *Malâl'êl*. Il pria (F. 10 v° b) sur eux et les bénit. Il prescrivit à son fils *Seth* le commandement (suivant), et lui dit : Écoute, ô mon fils, ce que je te commanderai, et mets-le dans ton cœur. Lorsque sera arrivée l'époque de ton départ de ce monde, ordonne à ton fils *Hênos* — ensuite, que *Hênos* (ordonne) à *Qâynân;* puis, que *Qâynân* (ordonne) à *Malâl'êl* — que (ses fils) accomplissent ce commandement, (puis) leurs enfants, après eux les générations, après les générations les peuples, et après les peuples (la postérité). Jadis, (voici) ce que je t'ai ordonné : Lorsque je serai mort, garde mon corps dans de l'aloès et de la myrrhe, et dépose-le dans la Caverne des Trésors, (F. 11 r° a) au haut de la montagne sainte, jusqu'à ce que tes enfants partent de la montagne sainte et des lieux voisins du paradis du bonheur. (Ordonne-leur) d'emporter mon corps avec eux, et de le déposer dans le centre de la terre (4), car c'est dans cet endroit qu'aura lieu mon salut ainsi que le salut de tous mes enfants. Sois le chef (5), ô mon fils, après moi, et gouverne ton peuple avec droiture et équité, et dans la crainte du Seigneur. Éclaire ton âme et celle de tes enfants, (les éloignant) des enfants de *Caïn*, l'homicide.

2. L'emploi des 12 heures du jour (6). — De plus, comprends les heures du jour et de la nuit, (et sache) comment il faut que tu intercèdes (F. 11 r° b) auprès du Seigneur, et que tu pries à chaque temps (déterminé). En effet, mon Créateur m'a enseigné tout cela. Il m'a dit les noms de toutes les bêtes, animaux et oiseaux du ciel. Ensuite, le Seigneur m'a fait comprendre le nombre des heures du jour et de la nuit. Il m'a exposé comment les anges glorifient le Seigneur.

Comprends donc, ô mon fils, qu'à la première heure du jour la prière de mes enfants monte vers le Seigneur. Comprends aussi qu'à la se-

(1) ሄኖስ. — (2) ቃይናን. — (3) መላልኤል.

(4) ውስተ ፡ ማእከለ ፡ ምድር. — (5) ተሰየም.

(6) M. C. Bezold a édité les textes arabe et éthiopien qui correspondent aux paragraphes 2 et 3. Voir le texte grec original dans la *Patrologia Syriaca*, t. II, Paris, 1907, p. 1376-1381, et la version syriaque, *ibid.*, col. 1319-1338.

conde (1) heure ont lieu la prière et la demande des anges. A la troisième heure, les oiseaux du ciel glorifient (le Seigneur). A la quatrième (F. 11 v° a) heure, les spirituels (2) l'adorent (3). A la cinquième heure, tous les animaux et bêtes le glorifient. A la sixième heure, a lieu la demande des Chérubins. A la septième heure, les anges entrent auprès du Seigneur; ils partent (ensuite) d'auprès de lui, car, à cette même heure, la prière de tous les vivants monte vers le Seigneur. A la huitième heure, les êtres célestes (et) lumineux le glorifient. A la neuvième heure, le servent les anges du Seigneur, qui se tiennent devant le trône du Très-Haut. A la dixième heure, l'Esprit-Saint fait de l'ombre sur les eaux. (Alors) les démons s'enfuient (F. 11 v° b) et s'éloignent des eaux, tout le jour. (Autrement) personne ne pourrait boire de l'eau, car elle corromprait le corps à cause des démons mauvais. Si le prêtre prend de l'eau à cette heure, y mélange l'huile sainte, en oint les malades et ceux qui ont des esprits impurs, ils seront guéris de leurs maladies. A la onzième heure, a lieu la joie des justes. A la douzième heure, le Seigneur Très-Haut reçoit la prière et la demande des enfants des hommes.

3. L'emploi des 12 heures de la nuit. — A la première heure de la nuit, les démons rendent grâces au Seigneur Très-Haut; ils n'ont point de méchanceté contre personne, jusqu'à ce (F. 12 r° a) qu'ils aient achevé leur service. A la deuxième heure, le glorifient les poissons, toutes les bêtes et les monstres marins (4), qui se trouvent dans l'eau. A la troisième heure, le glorifie le feu jusqu'aux infimes profondeurs. A cette même heure, personne ne peut s'entretenir avec (le Seigneur). A la quatrième heure, les Séraphins lui disent : *Saint*, *Saint*, *Saint* (5). A la cinquième heure, le glorifient les eaux qui sont au-dessus des cieux. Autrefois, je restais à écouter comment criaient les anges à cette même heure, (en faisant un bruit) semblable au bruit (produit par) de grandes roues. De plus, les flots crient vers le Seigneur avec des paroles de glorification. A la sixième (F. 12 r° b) heure, les nuées glorifient le Seigneur, dans la crainte et dans la terreur. A la septième heure, toute la terre se tait ainsi que tout ce qui est sur elle ; les eaux dorment. A cette heure, si le prêtre prend de l'eau, y mélange l'huile sainte, et en oint les malades et ceux qui ne dorment pas par suite d'une grande souffrance, (les malades) seront guéris de leur maladie, et ceux qui sont éveillés dormiront. A la huitième heure, la terre fait sortir l'herbe et les plantes, et fait pousser les arbres. A la neuvième heure, les anges servent (le Seigneur), et la prière des enfants des hommes entre devant le Seigneur (F. 12 v° a) Très-Haut. A la dixième heure, les portes du ciel s'ouvrent; la prière de mes enfants fidèles est entendue, et les demandes

(1) Texte : ለቀዳሚት *à la première (heure)*. C'est une faute évidente de copiste.

(2) መንፈሳውያን. — (3) ያመልክዎ.

(4) Texte : አናምርት *tigres*. C'est encore une faute de copiste. Il faut lire አናብርት *monstres marins*.

(5) Texte : ይቄድስዎ *lui chantent le trisagion*.

qu'ils font sont exaucées par le Seigneur. Au bruit des ailes des Séraphins, à ce même moment, les coqs chantent et glorifient le Seigneur. A la onzième heure, ont lieu la joie et l'allégresse sur la terre. En effet, le soleil entre dans le paradis, et sa lumière se lève sur toutes les extrémités du monde, et éclaire toutes les créatures. A la douzième heure, il faut que mes enfants se tiennent devant le Seigneur (F. 12 v° b) et le servent, car, à cette même heure, il y a un petit silence chez tous les êtres célestes.

4. L'Incarnation du Verbe annoncée. — Sache donc ceci, écoute mon exposé, et comprends la parole du Seigneur Très-Haut. (Le Verbe) descendra sur terre (1), comme me l'a exposé (le Seigneur), lorsqu'il m'a fait sortir du paradis. Lui-même m'a dit que, dans les jours ultérieurs, son Verbe s'incarnerait de la Vierge (2), appelée *Marie*; se cacherait en elle; se revêtirait de notre chair; naîtrait à l'image d'un homme, par sa grande Puissance et par l'opération de sa Sagesse, que personne ne connaît, sauf lui-même et aussi celui à qui il les a révélées; marcherait avec mes enfants sur la terre; (F. 13 r° a) croîtrait en jours et en années; ferait des miracles et des prodiges publiquement; irait (sur les eaux comme) sur le sec; réprimanderait la mer et les vents ouvertement, et se ferait obéir d'eux (3); appellerait les flots de la mer, et les ferait venir vivement; ferait voir les aveugles; purifierait les lépreux; ferait entendre les sourds, parler les muets, se lever les paralytiques et courir les boiteux; les rendrait (tous en bonne santé); convertirait beaucoup (d'hommes) de l'erreur à la connaissance du Seigneur; chasserait les démons des hommes.

De plus, (F. 13 r° b) le Seigneur m'a parlé et m'a dit : Ne t'afflige pas, ô *Adam,* d'avoir voulu devenir Dieu et d'avoir transgressé mon commandement, car voici que je te ferai sortir (de ta déchéance), non pas maintenant, mais dans peu de jours. C'est moi, le Seigneur, qui t'ai fait sortir du paradis du bonheur, (pour te chasser) dans la terre qui fait croître les épines et les ronces. Tu y habiteras. Je courberai ton dos, et je ferai trembler tes genoux dans (ta) vieillesse; je ferai de ta chair la nourriture des vers. Dans cinq jours et demi (4), je me montrerai clément envers toi et j'aurai pitié de toi, dans la grandeur de ma clémence et de ma miséricorde. Je descendrai dans ta maison, et j'habiterai (F. 13 v° a) dans ta chair. A cause de toi, ô *Adam,* je naîtrai comme un enfant. A cause de toi, ô *Adam,* je descendrai sur la place publique. A cause de toi, ô *Adam,* je jeûnerai quarante jours et quarante nuits. A cause de toi, ô *Adam,* je recevrai le baptême (5). A cause de toi, ô *Adam,* je recevrai la souffrance. A cause de toi je serai crucifié sur le bois de la

(1) Texte : ውስተ ፡ ገነት *dans le paradis.*

(2) Texte : እምወለት *de la fille.*

(3) Mot à mot : *ils lui obéiraient.*

(4) እምድኅረ ፡ ሐሙስ ፡ መዋዕል ፡ ወመንፈቀ ፡ መዓልት.

(5) Mot à mot : *ton baptême.*

croix. (Je subirai) tout ceci à cause de toi, ô *Adam*, moi, à qui (appartiennent) la gloire, la domination, la majesté, l'honneur, l'adoration, la louange avec mon Père (1) et l'Esprit-Saint, (depuis l'origine), depuis maintenant et jusqu'aux siècles des siècles. Amen.

En outre, sache (ceci), ô mon fils *Seth*. (F. 13 v° b) Voici que le déluge viendra et lavera toute la terre à cause des enfants de *Caïn*, qui a tué son frère par jalousie au sujet de sa sœur, *Loud*. Après le déluge, dans de nombreuses semaines, surviendra (le feu dévorant), dans les derniers jours. Tout sera consommé. L'époque arrivera où le feu dévorera tout ce qu'il rencontrera devant le Seigneur. La terre sera sanctifiée, et le Seigneur des Seigneurs ira sur elle.

Seth écrivit ce commandement, et le scella de son sceau, du sceau de son père, *Adam*, que (ce dernier) avait emporté avec lui du paradis, et du sceau d'*Ève*, sa mère.

(*A suivre.*)

Sylvain Grébaut.

Bézancourt, par Gournay-en-Bray, le 20 avril 1911.

(1) Mot à mot : *son Père*.

TRADUCTION

DES LETTRES DE NESTORIUS A SAINT CYRILLE ET A SAINT CÉLESTIN ET DES DOUZE ANATHÉMATISMES DE CYRILLE.

Utraque natura per conjunctionem summam et inconfusam in una persona Unigeniti adoratur. (Cf. p. 189.)

NESTORIUS.

Pour nous préparer à traduire la version syriaque du *Livre d'Héraclide* (cf. *supra*, p. 100), nous avons traduit en français beaucoup de documents grecs, latins et syriaques relatifs à Nestorius. Nous en avons déjà employé un bon nombre, publiés dans la *Revue de l'Orient chrétien*, utilisés dans l'introduction et les appendices de notre traduction du *Livre d'Héraclide*, ou découpés et classés dans le travail qui précède (1). Il nous reste encore, intactes, les lettres à saint Cyrille, les deux premières lettres à saint Célestin et la version des anathématismes. Nous croyons utile de publier ici notre traduction, car les textes originaux paraissent être assez peu lus; pour notre part, nous avons pu consacrer trois ans aux études théologiques sans les rencontrer. Nous trouverons, dans ces textes, les motifs dont s'inspiraient les adversaires pour s'attribuer mutuellement ce qu'ils affirmaient tous avec raison n'avoir jamais voulu enseigner. Les annotations que nous ajoutons préciseront peut-être les locutions, causes de tant de litiges.

Nous n'entendons pas, dans nos annotations, apprécier et blâmer les locutions de saint Cyrille, mais montrer comment ses adversaires, la plupart de ses amis, certains de ses successeurs et toute l'église monophysite les ont entendues (2).

F. NAU.

(1) Cf. *ROC.*, 1910, p. 365 et 1911, p. 1.

(2) En somme, les gens simples disaient « un » de toute manière, et, parmi les gens instruits, ceux qui disaient « deux » affirmaient vouloir dire « un » et ceux qui disaient « un » affirmaient vouloir dire « deux ». Leurs intentions semblaient excellentes, mais leur prétention d'expliquer un sujet, qu'ils ne comprenaient pas et qu'ils ne pouvaient pas comprendre, les exposait à des critiques fort justifiées.

I. — LETTRE DE SAINT CYRILLE.

Dans cette première lettre, saint Cyrille écrit à Nestorius que « certains ne reconnaissaient plus le Christ pour Dieu, mais pour l'organe et l'instrument de la divinité, ou pour un homme qui porte Dieu ». Il lui demande si les écrits qui portent ces erreurs et qui circulent sous son nom sont de lui; il le prie de ne pas refuser à la sainte Vierge le titre de Mère de Dieu, et enfin de ne pas l'attaquer comme il le fait à l'occasion de sa lettre aux moines (1).

Nestorius qui était intervenu en faveur des Pélagiens condamnés par saint *Célestin*, et qui avait insisté plusieurs fois (*saepe scripsi*) pour obtenir une réponse, ne semble pas admettre qu'on puisse de même lui demander une explication, car il commence par ne pas répondre, puis, lorsque le prêtre *Lampon* lui arrache une réponse, au lieu de protester que ses écrits n'avaient pas été compris et de condamner lui aussi les erreurs dénoncées par *Cyrille*, voici tout ce qu'il trouve à dire :

II. — LETTRE DE NESTORIUS A CYRILLE D'ALEXANDRIE, (PORTÉE) PAR *Lampon*, PRÊTRE ET MOINE (2).

Rien n'est plus fort que la condescendance (3) chrétienne; c'est elle qui nous a contraint maintenant à (envoyer) la présente lettre par le très religieux prêtre *Lampon :* car il nous a beaucoup parlé de ta Piété — il a aussi beaucoup écouté, — enfin il ne nous a pas laissé avant d'avoir obtenu de nous la présente lettre, et nous avons été vaincu par la ténacité de cet homme. Car j'avoue avoir le plus grand respect pour toute condescendance chrétienne de tout homme, comme si Dieu y était engagé. Chez nous il n'y a que patience et charité dans (nos) lettres, bien que beaucoup de choses n'aient pas été faites par ta Piété — pour user d'euphémisme — selon la charité fraternelle. L'expérience nous apprendra quel sera le fruit de la violence que nous a faite le très pieux prêtre *Lampon*. Moi et tous ceux qui sont avec moi nous saluons tous les frères qui sont avec toi.

III. — Cette réponse n'en était pas une, et jusqu'ici on a été très excusable d'avoir cru, à *Rome* et à *Alexandrie*, que si *Nestorius* se refusait à toute explication — lui qui avait coutume d'en exiger des autres — c'est parce qu'il professait les erreurs

(1) Labbe, *Conciles*, t. III, 314-315.
(2) Labbe, *loc. cit.*, III, 316.
(3) Le latin porte *probitas* ou *modestia*.

dénoncées par saint *Cyrille*. Celui-ci devait d'ailleurs revenir bientôt à la charge :

Il était accusé en effet d'avoir condamné à tort des clercs d'Alexandrie réfugiés à Constantinople, et Nestorius avait été choisi pour instruire cette cause (*supra*, p. 16). On l'accusait encore d'être monophysite, et, par suite, de dire que la nature du Verbe s'était changée en la chair, ou, au contraire, de rapporter à la nature du Verbe toutes les propriétés de la nature humaine, c'est-à-dire d'attribuer à la nature divine la naissance, les souffrances et la mort, et de n'entendre la locution « Mère de Dieu » qu'au sens de « Mère de la nature divine ». Sur ces divers sujets, saint Cyrille a écrit à Nestorius une seconde lettre dont voici les principaux passages :

IV. — DEUXIÈME LETTRE DE SAINT CYRILLE A NESTORIUS.

Certains, comme je l'apprends, me noircissent auprès de ta Piété... hommes auxquels on n'a fait tort en rien, mais qui ont été repris, et cela avec raison, car l'un causait du préjudice aux aveugles et aux pauvres, un autre avait levé le glaive contre sa mère, un autre avait fait enlever l'argent d'autrui par une servante (1). Le saint concile dit que celui même qui est de Dieu le Père selon la nature... est descendu, s'est fait homme, a souffert (2)... Que signifie ceci que le Verbe de Dieu s'est incarné et s'est fait homme? Nous ne disons pas que la nature du Verbe s'étant transformée est devenue chair, ni qu'elle s'est changée en tout l'homme formé d'âme et de corps; mais plutôt ceci : que le Verbe s'unissant selon l'hypostase (3) une chair animée d'une âme intellectuelle (4) est devenu homme d'une manière inexprimable et incompréhensible (5), et il fut révélé comme fils de l'homme non d'après la seule volonté et le bon plaisir, ni encore par l'adjonction de la personne (*prosôpon*) seule (6). Les natures qui se réunissent en une unité véritable sont à la vérité différentes, mais des deux (résulte) un Christ et Fils, non que la différence des natures soit enlevée à cause de l'union (7),

(1) Ce sont là les clercs qui avaient confié leur cause à Nestorius et c'est pour ne pas avoir à lui fournir des explications et pour pouvoir le récuser comme juge que Cyrille l'avait accusé d'hérésie Cf. *supra*, p. 16-19.

(2) Cette phrase sera commentée par Nestorius.

(3) Pour les uns, cette locution signifiait « en une substance ou en une nature »; pour d'autres elle signifiait « selon la personne ».

(4) Cyrille n'emploie pas les mots « nature humaine ». Nestorius aurait dit « la nature divine s'adjoignant, selon la personne (*prosôpon*), la nature humaine ».

(5) Exact.

(6) Locutions nestoriennes opposées à l'union naturelle (en une nature) et nécessaire (comme l'union de l'âme et du corps).

(7) Nestorius louera souvent cette phrase.

mais plutôt que la divinité et l'humanité nous complètent un seul Seigneur Jésus-Christ et Fils (1), par un concours ineffable et inexprimable (2) vers l'unité. Ainsi, bien qu'il existe avant les siècles et qu'il soit né du Père, il est dit aussi être né, selon la chair, d'une femme; non que sa divine nature (3) ait pris le commencement de son existence dans la sainte Vierge ou qu'il ait eu besoin nécessairement d'une autre naissance provenant d'elle après celle qui provenait du Père, car il est insensé, et en même temps inepte, de dire que celui qui existe avant tous les siècles et qui est coéternel au Père a besoin, pour être, d'un second commencement (4), mais parce que pour nous et pour notre salut, s'étant uni l'humanité selon l'hypostase (5), il est sorti d'une femme, c'est par elle qu'il (6) est dit être né dans la chair. Ce n'est pas un homme vulgaire né d'abord de la sainte Vierge, sur lequel le Verbe est ensuite descendu (7), mais, uni dès le sein (8), il est dit endurer la naissance charnelle, en tant qu'il s'approprie la naissance (9) de sa propre chair. C'est de la même manière que nous disons qu'il a souffert et qu'il est ressuscité, non que Dieu le Verbe ait souffert dans sa propre nature les coups ou les blessures des clous ou encore les autres blessures, car la divinité est impassible, parce qu'elle n'a pas de corps (10), mais parce que le corps qui était devenu son propre corps (11) a souffert tout cela, il est dit aussi les souffrir lui-même à cause de nous; car l'impassible était dans un corps passible (12); c'est de cette même manière que nous comprenons qu'il est mort, car le Verbe de Dieu est immortel par nature et incorruptible, il est la vie et l'auteur de la vie;

(1) Nestorius entendra cette phrase de deux substances incomplètes qui s'unissent en une seule substance et nature (comme l'âme et le corps).

(2) Exact.

(3) On cherche vainement les mots corrélatifs : « nature humaine ».

(4) Cyrille, comme Nestorius, rejette les corollaires que l'on veut tirer de ses principes.

(5) L'ambiguïté subsiste toujours. Cyrille rejette : « selon la personne (*prosôpon*) ». Pour beaucoup « selon l'hypostase » signifie « selon la nature » ou « selon la substance ».

(6) « Il » désigne toujours le Verbe ou « la nature divine ». Nestorius, à la rigueur, en dirait autant d'ailleurs, mais ajouterait que « naître » est, pour la nature divine, une propriété qui lui provient *de l'union* et *non de son essence*.

(7) Nestorius ne l'a jamais dit.

(8) C'est l'avis de Nestorius.

(9) L'ambiguïté subsiste. Cette naissance est-elle rapportée à sa nature ou à sa personne? Cyrille tend à dire « la nature divine s'approprie la naissance », car « il », pour lui, est toujours le Verbe. De là provient l'accusation d'apollinarisme, portée si souvent contre saint Cyrille.

(10) Cyrille rejette encore ici ce qu'on lui attribue.

(11) Est-ce le corps de la nature divine, ou le corps du Dieu-homme comprenant deux natures?

(12) Pour Nestorius, la nature du Verbe est restée impassible, bien qu'elle soit dans un corps passible. Saint Cyrille est moins clair et prête à accusation, d'autant que, dans d'autres écrits, il compare l'union des deux natures à celle de l'âme et du corps, or l'âme, impassible par elle-même, souffre de toute nécessité à l'occasion du corps.

mais ensuite lorsque son propre corps (1), par la grâce de Dieu, *a goûté la mort pour tout (homme)* (2), selon la parole de *Paul*, il est dit souffrir la mort pour nous; non qu'il ait jamais été exposé à endurer la mort dans sa propre nature, car c'est une folie de le dire ou de le penser, mais c'est que, comme je le disais tout à l'heure, sa chair (3) a enduré la mort. De la même manière, lorsque sa chair a ressuscité, la résurrection lui est attribuée, non qu'il ait été corrompu — à Dieu ne plaise ! — mais parce que son corps (4) a été animé de nouveau.

De même, nous confessons un Christ et Seigneur, non pas que nous adorions l'homme « avec » le Verbe (5), de crainte que ce mot « avec » n'introduise une idée de division, mais nous l'adorons comme un et le même (6), car ce n'est pas chose étrangère au Verbe que son corps avec lequel il siège près du Père, non encore comme si deux Fils siégeaient (7), mais d'après l'union (8) avec sa propre chair.

Si nous repoussons l'union selon l'hypostase ou comme incompréhensible ou comme peu convenable, nous en arrivons à dire deux Fils, car il faut alors partager et dire que l'un tout particulièrement homme est honoré du nom de Fils, tandis que le Verbe de Dieu a encore particulièrement, d'après sa nature, le nom et la réalité de la filiation. On ne peut donc pas diviser en deux Fils le seul Seigneur Jésus-Christ (9).

V. — Nestorius, obligé enfin de répondre, adresse à saint Cyrille un petit chef-d'œuvre de persiflage, sur le ton d'un maître qui tance un mauvais écolier. Ce n'était pas pour améliorer leurs rapports. Tandis que saint Cyrille taxe de folies les erreurs

(1) Pour Cyrille, c'est « le corps du Verbe immortel » ou « de la nature divine ».

(2) Hébr., IV, 9.

(3) A noter toujours qu'après « sa propre nature » — celle du Verbe — nous ne trouvons que « sa chair ».

(4) C'est encore « le corps du Verbe » ou « le corps de la nature divine ». Pour Cyrille, le terme de l'Incarnation c'est la nature du Verbe. Nestorius aurait dit « le corps du Christ », car le corps (nature humaine) concourt *au même titre que le Verbe* à constituer le Christ (la personne).

(5) Locution de Nestorius qui la justifie d'ailleurs, car pour lui elle n'implique pas division, mais seulement existence simultanée.

(6) Ambiguïté. Cette phrase et la suivante, prises isolées, conduisent facilement à l'eutychianisme.

(7) Nestorius a dit deux natures, mais a toujours nié dire deux Fils.

(8) Ambiguïté. Toute la difficulté portait sur le mode d'union. Cyrille rapporte la chair à la nature divine et emploie le mot ἕνωσις, union « en un » ; il a fait croire que la chair, *après l'incarnation*, ne « faisait qu'un » *avec la nature divine*.

(9) Nestorius examine très longuement cette phrase dans le livre d'Héraclide (trad., p. 136-149). Il nie diviser en deux Fils ; car cette accusation est basée uniquement sur ce qu'il « associe » les deux natures pour les « unir en une personne » au lieu de les « unir en une nature », la nature du Verbe. Pour Nestorius, hypostase est, en somme, synonyme de nature.

qu'on lui reproche, tout en maintenant les locutions qui ont produit le malentendu, ce qui permettra de continuer à dire qu'il n'est pas conséquent avec lui-même, Nestorius esquisse plutôt une apologie de la doctrine des deux natures unies en une personne, qui ne devait triompher qu'à Chalcédoine. Il ne mentionne même pas l'hypostase (1); aussi le concile d'Éphèse qui l'a condamné surtout d'après cette pièce, sera censé, chez les jacobites, l'avoir condamné pour sa doctrine des deux natures unies en une personne (*prosôpon*) opposée à la doctrine des deux natures unies en une nature, qu'on appelle « la nature du Verbe incarnée », ou en une hypostase.

VI. — COPIE DE LA LETTRE DE NESTORIUS AU PAPE CYRILLE QUI DÉPLUT A TOUS AU SAINT CONCILE D'ÉPHÈSE (2).

Au très pieux et très aimé de Dieu, (à notre) collègue Cyrille, Nestorius, salut dans le Seigneur.

1. Je passe sur les injures de tes admirables lettres à notre égard, car elles méritent (seulement) le remède d'une longue patience et la réponse que les événements eux-mêmes leur donneront à l'occasion; quant à ce qui ne supporte pas le silence, parce qu'il entraînerait un grand danger si on le taisait, je m'efforcerai, autant qu'il se peut, d'en donner un exposé sommaire, sans tomber dans la prolixité, et en évitant les nausées d'un bavardage obscur et indigeste (3).

2. Je commence par les paroles si sages de ta Charité que je citerai littéralement. Quelles sont donc les paroles de la didascalie admirable (renfermée dans) tes écrits? (D'après toi) le grand et saint Concile (de Nicée) a dit que « le même fils unique né de Dieu le Père selon la nature, vrai Dieu de vrai Dieu, Lumière de Lumière, par qui le Père a tout fait, (le même) est descendu, s'est incarné, s'est fait homme, a souffert, est ressuscité » (4). Voilà les paroles de ta Piété et tu reconnais certainement les tiennes. Écoute donc aussi les nôtres : (à savoir) la fraternelle exhortation sur la piété, celle que Paul le Grand adressait à son cher Timothée : *Applique-toi à la lecture, à l'invocation et à la doctrine. Ce faisant tu te sauveras aussi bien que tes auditeurs* (5). Que signifie ce *applique-toi*, sinon qu'une lecture superficielle de la tradition de ces saints t'a causé une ignorance bien pardonnable, (puisque) tu as cru qu'ils disaient que le Fils

(1) Cette divergence, nous l'avons dit, n'aurait pas empêché Nestorius de souscrire au concile de Chalcédoine, car elle n'était qu'une affaire de définition.

(2) Labbe, III, 322; Loofs, p. 173.

(3) Chacun d'eux accusait l'autre de bavardage.

(4) Cette phrase figure en effet dans la lettre de Cyrille. Nestorius la comprend dans le sens « la nature divine née du Père, cette même nature a souffert ».

(5) I Tim., IV, 16.

coéternel au Père était passible, étudie plus attentivement leurs paroles et tu trouveras que ce chœur divin des Pères ne dit pas que la divinité consubstantielle est passible, ni qu'un nouveau-né est coéternel au Père, ni que (la Divinité) qui relevait le temple détruit a ressuscité. Si tu prêtes attention à mon traitement fraternel, je t'apporterai les paroles des saints Pères et, à leur aide, à l'aide aussi des divines Écritures, je te débarrasserai du scandale.

3. *Nous croyons* donc *en Notre-Seigneur Jésus-Christ son fils unique.* Remarque comment, lorsqu'ils placent d'abord les mots *Seigneur*, *Jésus*, *Christ*, *unique*, *Fils*, (ils énoncent) les noms communs à la divinité et à l'humanité comme des fondements pour y construire la tradition de l'incarnation, de la souffrance et de la résurrection, afin qu'en écrivant d'abord les noms qui désignent les propriétés communes des deux natures, les choses de la filiation ne soient pas séparées de celles de la domination et que les propriétés des natures ne risquent pas de disparaître par un mélange (1) à cause de la singularité de la filiation. *Paul* lui-même nous en instruit lorsque, faisant mémoire de la divine incarnation et devant y ajouter ce qui concerne la souffrance, il place d'abord *le Christ*, nom commun des deux natures (2) comme je l'ai dit un peu plus haut, et il continue ensuite son discours comme il convient aux deux natures. Que dit-il en effet : *Ayez en vous le sentiment qui était dans le Christ Jésus lequel, se trouvant dans la forme de Dieu, n'usa pas indiscrètement de ce qu'il était à l'instar de Dieu, mais* — pour ne pas tout citer — *devint obéissant jusqu'à la mort, (et) la mort sur la croix* (3). Comme il devait faire mention de la mort, — pour éviter que quelqu'un ne s'imaginât par là que Dieu le Verbe (4) était passible, — il écrivit ce (nom) : *le Christ*, qui est la désignation propre de l'essence impassible et passible dans une unique personne (*prosôpon*) (5), afin que le Christ, sans inconvénient, pût être appelé (à la fois) impassible et passible : impassible d'une part par la divinité et passible par la nature du corps (6).

4. Je pourrais en dire long à ce sujet, et d'abord que ces saints Pères, au sujet de l'économie (divine), mentionnent non *la naissance* mais *l'incarnation* (7), mais je sens que la promesse de brièveté, faite au commence-

(1) Voici le nœud de la controverse : Deux natures, et leurs propriétés ne se mélangeant pas.

(2) Par suite, ne jamais oublier que, pour Nestorius, le mot « Christ » désigne les deux natures, et on comprendra son χριστοτόκος.

(3) Phil., I, 5.

(4) Dieu le Verbe désigne la nature divine.

(5) « Christ » désigne les deux natures en une personne.

(6) Voici la cause du concile d'Éphèse et des schismes : Nestorius et ses amis écrivent « passible par la nature du corps » tandis que Cyrille et les monophysites écrivent « passible dans le corps » ou plus souvent « passible dans la chair ». Les traducteurs latins, nous l'avons dit, n'ont pas saisi la cause du litige et ont canonisé les locutions nestoriennes sous le nom de saint Cyrille (cf. *supra*, 1910, p. 376, 377, 382).

(7) La nature divine n'est pas née, mais s'est incarnée.

ment enchaîne mon discours et m'amène au second chapitre de ta Charité.

5. J'y loue la distinction des natures en celle de la divinité et celle de l'humanité ainsi que l'union des deux en une personne (*prosôpon*) et de n'avoir pas dit que Dieu le Verbe a besoin de naître une seconde fois d'une femme et de confesser que la divinité ne comporte pas la souffrance, car tout cela est en vérité orthodoxe et opposé aux fausses opinions de toutes les hérésies au sujet des natures du Maître (1). Quant au reste, il appartient à ta Minutie de savoir s'il peut enfoncer quelque sagesse cachée, incompréhensible, dans les oreilles des lecteurs: car pour moi, il me parait détruire ce qui précède. Celui en effet que tu avais d'abord déclaré impassible et incapable d'une seconde naissance, tu l'introduis de nouveau, je ne sais comment, comme passible et nouvellement produit (2), comme si les (propriétés) qui appartiennent par nature à Dieu le Verbe étaient détruites par l'union du temple (corporel), ou comme si cela avait peu d'importance pour les hommes que ce temple impeccable (du corps), inséparable de la nature divine, avait été (seul) soumis à la naissance et à la mort pour les pécheurs, ou enfin comme s'il fallait regarder comme impropre la parole du Seigneur adressée aux Juifs : *Détruisez ce temple et en trois jours je le rétablirai* (3). Il ne dit pas: *Détruisez ma divinité et en trois jours elle sera rétablie.* Je m'arrête, me rappelant ce que j'ai promis. Je parlerai donc sans me départir de la brièveté.

6. Partout où la divine Écriture fait mention de l'économie du Seigneur, la naissance comme la souffrance nous est présentée, non comme (l'attribut) de la divinité, mais de l'humanité du Christ (4); de sorte que la sainte Vierge, d'après l'appellation la plus exacte, sera appelée « mère du Christ » (5) et non « mère de Dieu ». Écoute les Évangiles qui crient cela : *Livre de la génération de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham* (6); or il est évident que Dieu le Verbe n était pas fils de David. Accepte encore, s'il te plait, un autre témoignage : *Iacob engendra Joseph, époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé Christ* (7). Écoute encore cette autre parole nous témoignant : *Or la naissance de Jésus-Christ était ainsi : Lorsque Marie sa mère était fiancée à Joseph, elle se trouva enceinte du Saint-Esprit* (8); qui pourrait croire que la divinité du Fils unique est une création de l'Esprit? Que dire encore de : *La mère de Jésus*

(1) Nestorius fait remarquer souvent que Cyrille, par endroits, parle comme lui et permet de défendre toutes les thèses; les Jacobites en ont dit autant. Cf. *supra*, 1910, p. 377, note 5.

(2) Nous avons vu en effet que, pour Cyrille, le sujet est toujours « le Verbe », c'est-à-dire « la nature divine ».

(3) Jean, II, 19.

(4) Voilà les deux natures.

(5) Cette locution pour Nestorius a donc pour but uniquement de mettre en relief que la Vierge n'est pas la mère de la nature divine, c'est ce qu'il écrit partout.

(6) Matth., I, 1.

(7) Matth., I, 16.

(8) *Ibid.*, 18.

était là (1); et aussi de : *avec Marie mère de Jésus* (2); et : *Ce qui est né en elle est du Saint-Esprit* (3); et : *Prends l'enfant et sa mère et fuis en Égypte* (4); et : *Au sujet de son Fils, de celui qui est issu, selon la chair, de la postérité de David* (5); et encore au sujet de sa passion : *Dieu envoyant son propre Fils dans une chair semblable à la chair de péché, au sujet du péché a condamné le péché dans la chair* (6); et encore : *Le Christ est mort pour nos péchés* (7); et : *Le Christ ayant souffert dans la chair* (8); et : *Ceci est* — non pas ma divinité, mais — *mon corps qui a été brisé pour vous* (9); et dix mille autres paroles montrant au genre humain à ne pas croire que la divinité du Fils est récente ou sujette à la souffrance corporelle (10), mais bien la chair unie (11) à la nature de la divinité; aussi le Christ se nomme lui-même et le Seigneur et le Fils de David : *Que pensez-vous du Christ*, dit-il, *de qui est-il fils ? Ils lui dirent : De David. Jésus leur répondit et leur dit : Comment donc David, animé de l'Esprit, l'appelle-t-il « Seigneur » quand il dit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite* (12); comme étant certes fils de David selon la chair, mais (son) seigneur selon la divinité. Il est donc juste et conforme aux traditions évangéliques de confesser que le corps est le temple (13) de la divinité du Fils, un temple uni d'une adhésion extrême et divine (14),

(1) Jean, II, 1.
(2) Actes, I, 14.
(3) Matth., I, 20.
(4) Matth., II, 13.
(5) Rom., I, 3.
(6) Rom., VIII, 3.
(7) I Cor., XV, 3.
(8) I Pierre, IV, 1.
(9) I Cor., IX, 24. Le texte édité chez Labbe porte en plus « pour la rémission des péchés ».
(10) Nous avons vu que pour Cyrille le sujet est toujours « le Verbe » ou « la nature divine ». Pour lui, *la nature divine* est dite naître, souffrir et mourir. Pour Nestorius, le Christ (la personne Dieu et homme) naît, souffre et meurt, parce que les propriétés de la nature humaine lui sont rapportées au même titre que les propriétés de la nature divine. Nestorius admet d'ailleurs la communication des idiomes; il demande seulement de distinguer les propriétés qui résultent de l'essence (de la nature), de celles qui résultent de l'union ou de l'appropriation.
(11) Nestorius, comme Cyrille, prône donc « l'union » des natures, mais les mots employés ne sont pas indifférents : Nestorius emploie συνημμένη « jointe avec », ce qui laisse bien entendre que les deux natures continuent à subsister; Cyrille préférerait ἑνωθεῖσα « faite une », ce qui a permis de lui attribuer l'union des deux natures en « une nature »; l'église jacobite a ajouté « sans mélange ni confusion », ce qui est évidemment aussi mystérieux que l'Incarnation.
(12) Matth., XXII, 42-44.
(13) Cette locution reprochée souvent à Nestorius est tirée de l'Évangile. De plus, elle a l'avantage de montrer la coexistence des deux natures.
(14) Nestorius emploie le mot adhésion (συναφεία) pour montrer la coexistence des deux natures. Cyrille préfère ἕνωσις, ce qui permet encore de lui reprocher d'unir les natures en une.

au point que la nature de la divinité s'approprie les propriétés du corps (1). Mais lui attribuer, sous prétexte d'appropriation, jusqu'aux particularités de la chair qui lui est jointe (2), je veux dire la naissance, la souffrance et la mort (3), ceci provient en vérité, ô frère, d'un esprit ou complice des erreurs des païens (4), ou malade de l'hérésie extravagante d'Apollinaire, d'Arius et des autres, ou de quelque chose plus grave encore que cela. Il est nécessaire que ceux qui sont ainsi attirés par le nom d'appropriation (5), fassent participer Dieu le Verbe, à cause de l'appropriation, à l'allaitement et à la croissance par degré et à la nécessité du secours angélique à cause de (sa) crainte au moment de la souffrance; j'omets la circoncision, le sacrifice, les sueurs et la soif qui étaient attachés à la chair, comme s'ils lui arrivaient à cause de nous ; mais c'est à tort qu'on les attribuerait à la divinité et ils nous causeraient (dans ce cas) une juste condamnation comme à des calomniateurs. Voilà les traditions des saints Pères, voilà les préceptes des divines Écritures. C'est ainsi que l'on raisonnera sur les propriétés de la philanthropie divine (6) et sur celles de la majesté (7). *Médite ces choses, insiste sur elles, afin que ton progrès soit visible à tous* (8); Paul le recommande à tous.

7. Tu fais bien certes en t'occupant avec zèle des scandalisés et j'en rends grâce à ton âme qui médite les choses divines et qui s'occupe de nos affaires (9). Sache cependant que tu as peut-être été trompé par les clercs de ta Charité, par ceux d'ici qui ont été anathématisés par le saint concile, comme fauteurs des opinions manichéennes (10). Car les affaires de l'Église progressent de jour en jour de même que celles des peuples, par la grâce de Dieu, avec un tel surcroît, que tous ceux qui voient leur multitude s'écrient avec le prophète : *La terre sera remplie de la connaissance du Seigneur, de même que la grande quantité d'eau couvre les mers* (11). Les affaires des empereurs sont aussi dans une prospérité débordante pendant que le dogme resplendit (12). Enfin, pour le dire en terminant, chacun

(1) C'est la communication des idiomes.

(2) Συνημμένης. Cyrille écrirait ἑνωθείσης.

(3) C'est-à-dire : « il faut cependant éviter d'écrire — sous prétexte de communication des idiomes — que la nature divine est née, a souffert et est morte ».

(4) Car les païens racontent la naissance et les souffrances de leurs dieux.

(5) C'est-à-dire ceux qui rapportent tout à la nature divine comme sujet.

(6) Propriétés « prises pour nous » ou de la nature humaine.

(7) Propriétés de la nature divine.

(8) I Tim., IV, 15.

(9) Dans la lettre à Célestin (lettre IX), Cyrille dit qu'il a écrit sa lettre aux monastères pour que la contagion de la maladie (des enseignements de Nestorius) n'envahît pas les âmes des simples. Il ajoute que des exemplaires de sa lettre ont été portés à Constantinople et lui ont valu beaucoup de remerciements.

(10) Une ancienne version latine porte : « Sache que tu as été trompé par ceux qui ont été déposés ici par le saint concile, comme fauteurs des opinions manichéennes, ou peut-être par les clercs qui sont de ta Charité. »

(11) Is., XI, 9.

(12) Nestorius attribuait la prospérité de l'empire à la pureté du dogme. Dès son ordination, il disait que l'empereur vaincrait les Perses s'il combattait les

trouvera que la parole (du prophète) s'accomplit tous les jours chez nous, au sujet de toutes les hérésies ennemies de Dieu et de l'orthodoxie de l'Église : *La maison de Saül allait en s'affaiblissant et celle de David progressait et se fortifiait* (1).

8. Voilà nos conseils comme de frères à des frères, mais *si quelqu'un se plaît à contester*, Paul crie à celui-là par notre bouche : *telle n'est pas notre habitude ni celle des Églises de Dieu* (2). Moi et toux ceux qui sont avec moi nous saluons beaucoup les frères qui sont avec toi. Porte-toi bien et prie toujours pour nous, ô très cher et très pieux.

VII. — LETTRES A SAINT CÉLESTIN.

Ces lettres ne sont conservées que dans une ancienne version latine. Des *Pélagiens*, condamnés déjà par le pape *Zosime*, en 418, intriguaient à *Constantinople* (3) ; *Nestorius* qui n'admettait pas, comme nous l'avons vu, qu'on lui demandât des explications sur ses paroles et ses actes, imagina d'en demander au pape *Célestin*. Il aurait dû lui suffire de savoir qu'ils avaient été condamnés à Rome sans paraître vouloir évoquer la cause à son tribunal; le reste de la lettre respire aussi la suffisance et le contentement de soi-même.

Cette lettre et la suivante n'ont pas grande importance dogmatique, mais elles nous expliquent le mécontentement de la cour de Rome contre Nestorius et nous font comprendre comment Possidonius, venant accuser Nestorius d'hérésie, put remporter aussitôt sa condamnation et le mandat, pour saint Cyrille, de la faire exécuter. Après que les légats du pape eurent ratifié ce qu'avait fait saint Cyrille contre Nestorius, le concile d'Éphèse condamna nommément les évêques d'Italie en faveur desquels Nestorius avait semblé intervenir (4).

hérétiques (Socrate, VII, 29). A la fin de sa vie, il attribuait tous les maux causés par les barbares à l'appui que l'empereur avait donné aux monophysites (*Héraclide*, p. 497-520).

(1) II Rois, III, 1.

(2) I Cor., XI, 16.

(3) Saint Célestin les avait aussi condamnés, car ses légats lui écrivent d'Éphèse : « Nous avons ordonné que le jugement porté contre eux par Votre Sainteté demeurerait ferme. » Labbe, *Conciles*, t. III, col. 665.

(4) Une phrase des légats du pape, qui rendent compte de ce résultat, est assez suggestive. Labbe, *Conciles*, t. III, col. 665 C : « Si nous souffrons que tous ceux qui le voudront puissent insulter aux plus grands sièges et à ceux sur lesquels ils n'ont aucun pouvoir, les affaires de l'Église tombent dans la dernière con-

VIII. — LA LETTRE DE NESTORIUS A CÉLESTIN, PAPE DE ROME (1).

Nous devons avoir des relations fraternelles, afin d'arriver ensemble au bon accord pour combattre (ensemble) le démon ennemi de la paix. Où tend ce préambule? *Julianus*, *Florus*, *Orontius* et *Fabius*, disant qu'ils sont évêques dans les pays occidentaux, allèrent souvent trouver le très pieux et très illustre empereur et déplorèrent leur sort, comme s'ils avaient été persécutés bien qu'orthodoxes et en des temps orthodoxes; ils nous ont souvent adressé les mêmes lamentations et, souvent repoussés, ils n'ont cessé de revenir à la charge, et ils remplissent toutes les oreilles de leurs voix larmoyantes. Nous leur avons dit ce qui convenait, puisque nous ignorions le crédit que mérite leur affaire: mais nous avons besoin d'une connaissance plus claire de leur cause, afin que notre empereur très pieux et très chrétien ne soit plus souvent ennuyé par eux et que nous-même, ignorant leur cause, nous ne soyons pas dans le doute pour la solution de cette affaire. Daigne donc nous la faire connaître de crainte que quelques-uns, ignorant la justice de la vérité, ne soient troublés par une importune compassion, ou n'estiment que l'indignation canonique de Ta Béatitude, qui est sans doute justifiée à leur égard pour cause de secte religieuse, est autre chose que cela; car la nouveauté des sectes mérite grande défense de la part des vrais pasteurs.

Nous aussi, ayant trouvé ici chez quelques-uns une corruption non modique de l'orthodoxie, nous usons tous les jours envers les malades de colère et de douceur, car c'est une maladie non petite, mais apparentée à la pourriture d'*Apollinaire* et d'*Arius*. Ils brouillent au hasard l'union du Seigneur avec l'homme jusqu'à la confusion d'un certain mélange, au point que certains clercs chez nous — les uns par maladresse, les autres par une perfidie hérétique cachée en eux jusque-là (ce qui arriva souvent, même au temps des apôtres) — sont malades d'hérésie, et blasphèment ouvertement Dieu le Verbe consubstantiel à son Père (2), comme s'il avait pris le commencement de son origine de la Vierge mère du Christ, s'il avait été bâti avec son temple et enseveli avec la chair; ils disent encore que la chair n'est pas demeurée chair après la résurrection, (pour le dire en abrégé), ils rapportent la divinité du Fils unique au moment où il s'est uni la chair (3) et ils la mortifient avec la chair, mais ils blasphèment en disant que la chair jointe à la divinité est passée à la divinité, par le mot même de déification, ce qui n'est autre que corrompre l'une et l'autre.

fusion. » Cette phrase rapprochée de celle de Cyrille à ses clercs (*supra*, p. 78) donne à entendre que Nestorius avait eu grand tort de s'occuper des évêques romains et des clercs d'Alexandrie.

(1) Loofs, *Nestoriana*, p. 165.

(2) C'est-à-dire la nature divine.

(3) C'est-à-dire : ils font naître la nature divine avec la chair.

Ils ont encore osé traiter la Vierge, mère du Christ, de divine (d'une certaine manière) avec Dieu; ils ne craignent pas en effet de l'appeler « Mère de Dieu » (1), lorsque ces Pères saints et supérieurs à toute louange (2), n'ont rien dit de plus par (le symbole de) Nicée, sinon que Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est incarné du Saint-Esprit et de la Vierge Marie. Je passe sous silence les Écritures qui partout, par les anges et par les Apôtres, ont prêché la Vierge (comme) mère « du Christ » et non « de Dieu le Verbe »; quels grands combats nous avons soutenus pour cela, j'espère que la renommée précédente l'aura appris à Ta Béatitude, laquelle voudra bien remarquer aussi que nous n'avons pas combattu en vain, car beaucoup de ceux qui s'étaient écartés de nous dans leur perversité ont été corrigés par la grâce du Seigneur. Car ce qui naît et qui est gratifié de la vie est (à) proprement (parler) consubstantiel à celle qui l'a enfanté : cette apparition dans l'homme est la créature de l'humanité du Seigneur jointe à Dieu, de la Vierge par l'Esprit (3). Si quelqu'un propose ce nom de Mère de Dieu à cause de la naissance de l'humanité jointe à Dieu le Verbe — non à cause de la mère, car nous disons que ce mot ne convient pas en celle qui a enfanté, parce qu'il faut que celle qui a enfanté soit de la même essence que celui qui est né d'elle — on peut cependant supporter ce vocable (4) en considérant qu'il est attribué à la Vierge seulement à cause du temple inséparable de Dieu le Verbe qui provient d'elle, et non parce qu'elle est la mère de Dieu le Verbe; car personne n'enfante celui qui est plus ancien que soi (5). Voilà ce qu'exprimait, à mon avis, le bruit précédent.

Nous exposons nous aussi ce qui est arrivé, pour montrer par des faits que ce n'est pas par un désir de curiosité importune, mais avec un esprit fraternel (6) que nous avons désiré connaître l'affaire de ceux dont nous avons parlé; puisque nous racontons aussi nos affaires comme des frères aux frères, nous faisant connaître mutuellement la vérité des sectes, pour en revenir au commencement très véritable de ma lettre, car j'ai dit en commençant cette lettre, que nous devons avoir des relations fraternelles. Moi et ceux qui sont avec moi nous saluons toute l'(assemblée) fraternelle qui est avec toi.

IX. — Le pape ne répondit pas et Nestorius, au lieu de comprendre ce silence éloquent, eut la maladresse d'insister plusieurs fois pour obtenir une réponse.

(1) Cette locution signifie, pour Nestorius : « Mère de la nature divine ».

(2) Les évêques de Nicée.

(3) Nestorius veut dire, ici comme partout, que ce n'est pas la nature divine qui naît. La négative est claire; mais l'affirmative l'est beaucoup moins et à bon droit puisqu'il s'agit d'un mystère.

(4) Ici, comme toujours, Nestorius admet (et emploie) la locution « mère de Dieu » pourvu qu'on n'exclue pas « mère de l'homme ».

(5) C'est-à-dire la nature divine.

(6) Ici Nestorius n'a pas été cru.

X. — SECONDE LETTRE DE NESTORIUS A CÉLESTIN (1).

J'ai souvent écrit à Ta Béatitude au sujet de *Julien*, d'*Orontius* et des autres qui s'attribuent la dignité épiscopale, font de très fréquentes visites chez le très pieux et très illustre empereur et nous assaillent de fréquentes lamentations comme s'ils avaient été chassés d'Occident durant des temps orthodoxes; mais jusqu'ici nous n'avons pas reçu d'écrits de Ta Vénération à leur sujet. Si j'en avais reçu, je pourrais leur répondre, et je donnerais une réponse détaillée à leurs doléances. Maintenant en effet, d'après leurs paroles incertaines, personne ne sait où se tourner : les uns les font passer pour hérétiques et disent qu'ils ont été chassés d'Occident à cause de cela; mais eux-mêmes jurent qu'ils ont été calomniés et que c'est par fraude qu'ils ont été exposés au péril pour la foi orthodoxe. Il nous est pénible d'ignorer ce qu'il en est exactement, car compatir, s'ils sont vraiment hérétiques, est un crime, et ne pas compatir, s'ils endurent la calomnie, est dur et impie. Que ton âme qui aime beaucoup Dieu daigne donc nous instruire, nous qui ne savons jusqu'ici où pencher : vers l'aversion ou vers la pitié. Nous voulons savoir ce que nous devons penser d'eux...

Nous avons ici beaucoup de travail, tant que nous travaillons à extirper de l'Église de Dieu la très sordide impiété de la très mauvaise opinion d'Apollinaire et d'Arius, car je ne sais comment certains ecclésiastiques, admettant une certaine forme de mélange de la divinité et de l'humanité du Fils unique (2), sont malades de la maladie des hérétiques ci-dessus, lorsqu'ils osent transporter les souffrances du corps à la divinité du Fils unique, qu'ils imaginent que l'immutabilité de la divinité a passé à la nature du corps, et qu'ils confondent, dans la modification du mélange, l'une et l'autre nature qui sont adorées, par une conjonction souveraine et sans confusion, dans la seule personne du Fils unique (3)...

XI. — Une troisième lettre à saint Célestin est toute dogmatique. Nous en avons cité plus haut (page 14) le principal passage.

XII. — LES ANATHÉMATISMES DE SAINT CYRILLE D'ALEXANDRIE.

Il y a avantage à mettre les écrits de saint Cyrille en parallèle avec les écrits de Nestorius, car ils se complètent et, par

(1) Loofs, p. 170-172.

(2) C'est-à-dire un mélange des deux natures.

(3) *Utramque naturam, quae per conjunctionem summam et inconfusam, in una persona Unigeniti adoratur.* Cette formule de Nestorius devait être consacrée, vingt ans plus tard, à Chalcédoine, en lui ajoutant « une hypostase ».

suite, s'éclairent mutuellement. Nous terminerons donc par la traduction des anathématismes ou « chapitres » de saint Cyrille. Voici à quelle occasion ils ont été écrits : Cyrille, nous l'avons dit, avait envoyé à saint Célestin des coupures des écrits de Nestorius, il avait poussé l'attention jusqu'à les faire traduire en latin aussi bien qu'on avait pu le faire à Alexandrie et il avait reçu, par le retour de son courrier, un blanc-seing pour déposer Nestorius s'il ne rétractait ses erreurs (erreurs que le pape ne désignait pas clairement) dans les dix jours. C'est en vertu de ce blanc-seing que Cyrille fit porter à Constantinople, vers le début de décembre 430, une lettre contenant la profession de foi que Nestorius devait accepter et les anathématismes qu'il devait souscrire. Nous ne savons pas si saint Célestin en a eu connaissance, mais Denys le Petit, au VIe siècle, dit qu'il est le premier à les traduire en latin (1). C'est cependant à l'occasion de ce petit écrit que Nestorius devait être condamné à Éphèse et que les Orientaux devaient prolonger leur résistance jusqu'au jour où Cyrille et son archidiacre Épiphane le sacrifieraient en somme, en écrivant qu'il ne fallait pas l'apprécier en lui-même, mais en tant qu'il était dirigé contre Nestorius. On aurait pu, en somme, en dire autant des écrits de Nestorius, car il est bien certain qu'ils étaient écrits uniquement contre les écrits de Cyrille et qu'il faut les apprécier moins en eux-mêmes qu'en tant qu'ils sont opposés aux tendances monophysites. C'est pour faciliter cette étude comparée que nous allons traduire et commenter ces textes de saint Cyrille.

Ici, pour la première fois, nous avons disposé d'une traduction française, celle de M. Joseph Mahé; cf. *Les anathématismes de saint Cyrille d'Alexandrie et les évêques orientaux du patriarcat d'Antioche*, dans la *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. VII (1906), Louvain, p. 505-542. Nous y renverrons par la lettre J. Nous avons utilisé aussi les traductions latines de J. Aubert, *Œuvres de saint Cyrille*, Paris, 1638, t. V, pars 2, epistolae, p. 76-77 (= A); et celles qui ont été éditées par Lupus, *loc. cit.*, p. 9-11 (= L), et par H. Denzinger, *Enchiridion symbolorum*, Fribourg-en-Brisgau, 1908, p. 52-55 (= M), avec celle de Denys le Petit, d'après Denzinger (= D); enfin nous

(1) Il y a cependant une version de Marius Mercator qui est antérieure.

renverrons à la version syriaque, éditée par le R. P. Bedjan, *Le livre d'Héraclide*, texte syriaque, Paris, 1910, p. 526 sqq. (= S). La lettre G désigne le texte grec de Denzinger (ou d'Aubert).

TRADUCTION ET COMMENTAIRE

1. Si quelqu'un ne confesse pas que l'Emmanuel est Dieu selon la vérité (1), et qu'à cause de cela, la sainte Vierge est Mère de Dieu, car elle a enfanté charnellement (2) le Verbe de Dieu (3) devenu chair (4), qu'il soit anathème.

Commentaire. — *L'Emmanuel est Dieu.* Nous ne comprenons pas pourquoi saint Cyrille emploie ici le mot *Emmanuel* qui n'est pas usité dans les Évangiles (car Matth., I, 23, ne fait que *citer* Is., VII, 14). S'il avait écrit « le Christ est Dieu », on aurait vu aussitôt que personne ne le niait; les « très pieuses reines » seules avaient peut-être été dupes de cette accusation (cf. *supra*, p. 20). — *La sainte Vierge est Mère de Dieu;* personne à cette époque ne l'a jamais nié. Il n'y avait difficulté que lorsqu'on voulait expliquer la locution. — *Elle a enfanté charnellement* (σαρκικῶς), locution impropre, presque répugnante : saint Cyrille l'a remplacée depuis lors par κατὰ σάρκα, *selon la chair* : il emploie ces deux locutions pour éviter de dire « selon la nature humaine », d'où ses adversaires lui reprochent de supprimer ou du moins de sacrifier cette nature. Pour lui, lorsque ses adversaires disent : « elle a enfanté selon la nature humaine », il leur reproche de diviser, de faire deux Christs, de dire que la Vierge n'a enfanté qu'un homme, de faire du Christ un simple homme, toutes choses que ses adversaires nient, car Nestorius unit les deux natures en une personne et dit que la Vierge a enfanté la personne, *Dieu et l'homme.* — *Elle a enfanté le Verbe de Dieu.* Voilà très clairement, disent les adversaires, *la tendance* de Cyrille à tout rapporter au Verbe, à « la nature divine ». Pour *voiler un peu* son erreur et créer une amphibologie, il ajoute : *devenu chair*, mais la preuve qu'il ne veut pas dire « elle a enfanté la personne, Verbe et chair », c'est qu'il condamne Nestorius, lequel n'a dit rien autre.

2. Si quelqu'un ne confesse pas que le Verbe de Dieu le Père est uni à la chair selon l'hypostase (5), et est un seul Christ

(1) *Sic* GL. « Véritablement » M. « Vrai Dieu » A. « En toute vérité » J. « Dieu au commencement » S (faute de scribe).

(2) *Sic* GLS. « Selon la chair » AJM.

(3) *Sic* GALMS. « De Dieu le Père » J (texte et traduction).

(4) *Sic* GLMS. « Incarné » AJ.

(5) *Sic* GAJ. « Selon la subsistance » ML, « selon la substance » D. S emploie le mot Qnoumâ qui signifie aussi substance.

avec sa propre chair (1), le même à savoir (étant) Dieu à la fois et (aussi) homme (2), qu'il soit anathème.

Commentaire. — Ici, comme d'autres fois, J présente le même sens sous une forme plus heureuse, mais nous croyons qu'il ne faut pas éclaircir un texte aussi important, émané d'un concile d'Alexandrie et destiné à justifier la déposition du patriarche de Constantinople. Ses lourdeurs, ses obscurités ne doivent être ni allégées ni éclaircies, car elles ont toute chance d'avoir été voulues.

La principale amphibologie ici est la locution *selon l'hypostase*. Si Cyrille avait dit *selon la personne*, il était d'accord avec Nestorius; s'il avait dit *selon la nature* — comme Nestorius et les monophysites ont prétendu qu'il voulait le dire — il leur donnait clairement raison. Il a donc pris le vieux mot hypostase, déjà tiré en deux sens depuis plusieurs siècles, et ce qu'il attendait s'est produit. Les uns, comme Denys le Petit, les Syriens et Nestorius ont traduit *hypostase* par *substance* (ou nature) et les autres l'ont traduit par *subsistance* (ou personne). Chalcédoine a consacré la dernière interprétation. — Mais, dira-t-on, cette locution devait du moins être claire pour Cyrille? — Nous ne le croyons pas; car il va rapprocher *hypostase* de *personne*, mais ailleurs il le rapproche de *nature*, cf. J, *loc. cit.*, p. 510, et il dit encore « uni selon la nature », *P. G.*, t. LXXVII, 112 B; « union selon la nature », *P. G.*, t. LXXVI, 65 A, 1220 B, cité par J, *ibid.* — *Et est un seul Christ avec sa propre chair*. Si Cyrille avait dit que le Christ est un avec sa chair (du Christ), — il suffisait pour cela d'ajouter τόν devant Χριστὸν, — il aurait parlé comme Nestorius et tous les orthodoxes. Sans cet article au contraire, on doit lire que le Verbe avec *la chair du Verbe*, c'est-à-dire avec *la chair de la nature divine*, est un Christ. Comprenne qui pourra. — *Le même à savoir étant Dieu à la fois et (aussi) homme*. S'il s'agit du Christ ou de la personne, tout le monde est d'accord, mais en privant ainsi Χριστὸν de son article, Cyrille a évité d'en faire un sujet, et « le même » peut toujours être rapporté au Verbe, comme les monophysites n'ont pas manqué de le faire : c'est la nature divine, disent-ils, qui est « Dieu à la fois et (aussi) homme ».

3. Si quelqu'un, dans le Christ un, divise les hypostases (3) après l'union, les associant par la seule adhésion qui est selon la dignité, c'est-à-dire (4) l'autorité ou la puissance, et non plutôt par un concours qui est selon l'union naturelle (5), qu'il soit anathème.

(1) *Sic* GM. « Avec sa chair » ALS.

(2) *Sic* GALM. S omet « à la fois ». « Le même, homme et Dieu tout ensemble » J.

(3) *Sic* GAJ. « Les subsistances » L. « Les substances » MD. « Qnoumâ » S.

(4) Toutes les versions, avec d'autres petites différences, traduisent ici ἤγουν comme ἤ, par « ou ».

(5) *Sic* GLA. « Et non plutôt par un concours qui est fait par unité naturelle ».

COMMENTAIRE. — *Dans le Christ un.* Nous venons de voir que le Christ a été assez mal introduit plus haut. Nestorius a toujours dit que le Christ était un (une personne en deux natures) et il accusait Cyrille de dire *une seule nature* (*du Verbe*) après l'union, tandis que Cyrille l'accusait de dire deux Christs *parce qu'il disait deux natures.* — *Divise les hypostases après l'union*, même amphibologie que plus haut. — *Et non plutôt par un concours qui est selon l'union naturelle.* Cette phrase, un peu vague à dessein, a paru opposer l'union en une nature (naturelle) à l'union en une personne (personnelle). En effet Cyrille aimait comparer l'union du Verbe et de la chair à celle de l'âme et du corps qui est naturelle (en une seule nature) et nécessaire (où l'âme souffre *nécessairement et non volontairement* à l'occasion du corps). Et pour qu'on ne dise pas qu'il s'agit d'une simple comparaison, ajoutons que tous les monophysites ont entendu Cyrille dans ce sens (union en une nature) et que Cyrille écrivait, dix ans avant la controverse nestorienne : « Reconnaissant celui qui s'est fait homme pour Fils *un et unique selon la nature* ». *P. G.*, t. LXXVII, 568 C, cité par J, *loc. cit.*, p. 510. Plus tard, après la condamnation de Nestorius, Cyrille écrivait que, pour lui, *union naturelle* voulait dire seulement *union véritable*, *ibid.*, p. 511-512. S'il l'avait dit plus tôt, tout le monde l'aurait répété après lui, mais que penser de ce théologien qui méconnaît à ce point l'étymologie des termes qu'il emploie?

1. Si quelqu'un divise entre deux personnes, c'est-à-dire (1) hypostases, les paroles qui sont dans les écrits évangéliques et apostoliques, ou celles qui sont appliquées au Christ par les saints, ou (celles) qu'il (dit) de lui-même (2); et attribue les unes, comme (humbles), à l'homme (seul) (3) considéré à part du Verbe de Dieu (4), et les autres comme dignes de Dieu (5), au seul Verbe de Dieu le Père, qu'il soit anathème.

COMMENTAIRE. — Cyrille pouvait écrire avec clarté προσώποις δυσὶν, τουτέστι ὑποστάσεσι δυσίν « *à deux personnes : c'est-à-dire à deux hypostases* » ou bien : ἢ προσώποις δυσὶν, ἢ δυσὶν ὑποστάσεσι « *ou à deux personnes, ou à deux hypostases* »; dans le premier cas il aurait identifié hypostase et personne comme on le fait depuis Chalcédoine, et, dans le second, il aurait montré qu'il visait deux locutions fautives différentes. Il a choisi l'amphibologique, ἤγουν, et l'on peut traduire à volonté « deux personnes, c'est-à-dire hypo-

M. « Et non plutôt par un concours d'unité naturelle » S. « Au lieu d'admettre entre elles une union physique » J.

(1) ἤγουν G. Toutes les versions traduisent ce mot par « ou ».

(2) *Sic* GALMS. « Les expressions employées au sujet du Christ dans les écrits évangéliques et apostoliques par les saints et par le Christ lui-même » J

(3) « Les unes certes comme à l'homme » GLMS. « Les unes à l'homme » AJ.

(4) *Sic* GALMS. « De Dieu le Père » J (texte et traduction).

(5) J omet dans sa seule traduction les mots « comme dignes de Dieu ».

stases », ou « deux personnes et hypostases ». C'est que jamais Nestorius et les Orientaux n'ont partagé les propriétés du Christ à deux personnes, mais seulement à deux natures; ils n'employaient même pas la locution hypostase; les locutions claires n'auraient donc visé personne; tandis qu'avec une locution un peu obscure, sans préciser la place de l'hypostase entre la personne et la nature, on amène le lecteur bénévole, par une sorte de sorite inconscient, à croire que Nestorius dit « deux personnes » et « deux Christs ». En effet, Nestorius et les Orientaux partagent les propriétés *aux deux natures, et uniquement aux deux natures;* c'est parce qu'ils rapprochent nature d'hypostase et parce que Cyrille, au présent endroit, rapproche hypostase de personne, qu'on leur fait dire, bien malgré eux, deux personnes. Telle est la genèse du « dualisme nestorien ». J, *loc. cit.*, p. 513. — *Et attribue les unes, comme (humble), à l'homme (seul).* Le parallélisme n'est qu'amorcé dans le texte de Cyrille : « 1° Les unes *comme* à l'homme; 2° les autres, *comme dignes de Dieu*, au Verbe. » Nous le complétons à l'aide de l'accord avec les Orientaux qui porte : « Quant aux paroles évangéliques et apostoliques au sujet du Seigneur, nous connaissons des hommes théologiens qui font les unes communes, comme (attribuées) à une personne, et qui partagent les autres comme sur deux natures, rapportant *celles qui sont dignes de Dieu* à la divinité du Christ *et les humbles* à son humanité. » *Lettres de Jean d'Antioche à Cyrille d'Alexandrie*, *P. G.*, t. LXXVII, col. 169. Tels sont les termes exacts dont se servaient Nestorius et les Orientaux; ils nous permettent de rectifier le texte amphibologique de Cyrille qui est d'ailleurs — comme bien d'autres — à côté de la question.

5. Si quelqu'un ose dire que le Christ est un homme qui porte Dieu (1); et qu'il n'est pas plutôt Dieu selon la vérité, et Fils un, même par nature (2), en tant que le Verbe s'est fait chair (3) et qu'il a participé (4), de manière semblable à nous (5), au sang et à la chair, qu'il soit anathème.

Commentaire. — *Si quelqu'un dit que le Christ est un homme qui porte Dieu... qu'il soit anathème.* Il se trouve que ce terme ne figure ni dans les fragments de Nestorius condamnés à Éphèse, ni même dans ce que nous connaissons de lui; par contre il a été utilisé par saint Basile; *P. G.*, t. XXIX, 468 A; t. XXXII, 969 C (cité par J, p. 514); il est difficile de croire que Cyrille visait saint Basile: il convient cependant de rappeler

(1) *Sic* GAJLM. « Un homme en qui Dieu demeure » S.

(2) *Sic* GS. « Comme fils par nature » M. « Qu'il est fils un et par nature » J. « Utpote unum naturalemque filium » A. « Ut filium unum et naturam » L.

(3) *Sic* GLMS. « Même en tant que Verbe fait chair » J. « Quatenus nimirum Verbum caro factum » A.

(4) *Sic* GLMS. « Et participant » J. « (en tant que le Verbe fait chair) a participé » A.

(5) *Sic* GALMS. « Comme nous » J.

qu'il lui est arrivé « non pas d'utiliser les passages des Pères pour montrer que Nestorius était hérétique, mais au contraire d'utiliser des passages de Nestorius pour montrer que les Pères jusque-là considérés comme orthodoxes étaient hérétiques », *supra*, p. 36. — *Et Fils un, même par nature.* Cette phrase est opposée à Nestorius qui prône avec raison le Fils « un en personne » et « deux en nature ». Cette phrase monophysite a gêné quelque peu les traducteurs orthodoxes, comme on le voit aux variantes; le syriaque seul porte clairement ܐܝܟ ܒܪܐ ܘܒܪܐ « comme fils un, même par nature ». — *En tant que le Verbe s'est fait chair et qu'il a participé, de manière semblable à nous, au sang et à la chair.* Cette phrase montre que le Christ est un par nature (et non un en personne), car tout est rapporté au Verbe, c'est-à-dire à la nature divine; c'est la nature divine, dit Cyrille, qui a pris la chair et qui a participé au sang, le résultat est donc une nature (incarnée).

6. Si quelqu'un dit que le Verbe de Dieu le Père est le Dieu ou le Seigneur (1) du Christ, et ne confesse pas plutôt que le même est Dieu en même temps et aussi homme (2), le Verbe s'étant fait chair selon les Écritures (3), qu'il soit anathème.

Commentaire. — *Si quelqu'un dit que le Verbe de Dieu le Père est le Dieu ou le Seigneur du Christ.* Ce sont des locutions employées par l'Écriture et les Pères pour marquer la subordination de la nature humaine du Christ à la nature divine, qui est commune au Père et au Verbe; les seuls monophysites peuvent s'en choquer. — *Le même est Dieu en même temps et aussi homme.* S'il s'agit du Christ, comme M. J. Mahé a voulu le faire dire à Cyrille, c'est là une des formules chères à Nestorius. La suite nous montre qu'il s'agit, non du Christ, mais, comme toujours, du Verbe, car pour Cyrille, *c'est le Verbe, c'est la nature divine, qui est Dieu, en même temps et aussi homme,* mais il proteste, comme les monophysites mitigés ou diophysites, qu'il ne veut ni mélange ni confusion. Comprenne qui pourra.

7. Si quelqu'un dit que Jésus est mû, comme homme, par Dieu le Verbe (4), et que la gloire du Fils unique lui a été pro-

(1) *Sic* GALMS. « Et le Seigneur » J.

(2) *Sic* GLMS. « Au lieu de reconnaître que le Christ lui-même est Dieu et homme tout ensemble » J.

(3) A mélange les deux dernières phrases : « neque post Verbum secundum scripturas incarnatum; unum eumdemque Deum simul et hominem esse confessus fuerit ».

(4) « Si quelqu'un affirme que Jésus-Christ est mû comme un homme (distinct) par le Dieu Logos » J. « Si quelqu'un dit que Jésus-Christ est seulement un homme mû par la force du Verbe divin » A. « Si quelqu'un dit que Jésus comme homme a été fait par le Verbe de Dieu » L. « Si quelqu'un dit (que) Jésus,

curée comme à un autre qui est distinct de lui (1), qu'il soit anathème.

Commentaire. — Les traducteurs se sont ingéniés à trouver ici un sens hérétique; du moins Nestorius n'a jamais dit « Que Jésus-Christ *est seulement un homme* mû par le Verbe ». Pour Nestorius, Jésus est Dieu et homme à la fois, et au même titre; mais, *comme homme*, ou *en tant qu'homme*, il est mû et glorifié par le Verbe (ou par la nature divine); il semble bien prôner une énergie et une volonté pour les deux natures; loin de les séparer trop, il ne les sépare donc pas assez, mais Cyrille, comme monophysite, ne peut admettre aucune séparation (distinction), et souvent encore il attribue à « deux personnes » ce que Nestorius disait de « deux natures ».

8. Si quelqu'un ose dire que l'homme qui a été pris doit être *co*adoré et *con*glorifié et *con*nommé Dieu avec Dieu le Verbe, comme un autre avec un autre — car le *co* (avec) qui est toujours ajouté oblige à penser cela (2) — et n'honore pas plutôt l'Emmanuel d'une seule adoration et (ne) lui accorde (pas) une seule glorification, en tant que le Verbe s'est fait chair (3), qu'il soit anathème.

Commentaire. — Les locutions condamnées ici ne sont qu'une expression de la communication des idiomes : la nature humaine est adorée et est appelée Dieu à cause de son union *avec* la nature divine; si « Emmanuel » est, pour Cyrille, synonyme de « Christ », il est certain que Nestorius l'honore d'une seule adoration, car ce mot « Christ » désigne chez lui la personne qui est une. — La fin : *en tant que le Verbe s'est fait chair*, indique encore que Cyrille veut placer l'unité dans la nature divine; l'amphibologie tant de fois signalée dure toujours.

9. Si quelqu'un dit que l'unique Seigneur Jésus-Christ est glorifié par l'Esprit comme s'il se servait d'une puissance étrangère qui (lui vient) par lui (4), et s'il recevait de lui de pouvoir

comme homme, (est) aidé par l'opération du Verbe de Dieu » M. « Si quelqu'un dit que Dieu le Verbe agit dans Jésus comme dans un homme » S.

(1) C'est-à-dire « distinct du Fils unique », comme le porte J, ou « distinct du Verbe », comme le porte A.

(2) « La particule *co* suggère en effet cette idée de dualité » J.

(3) « En tant que Logos fait chair » J.

(4) *Sic* L. « Comme s'il était loué par la puissance étrangère de l'Esprit » S. « Glorifié par l'Esprit-Saint comme par une vertu différente de lui » A. « Qu'en se servant de la puissance du Saint-Esprit, il se sert d'une puissance étrangère » J. « Tanquam qui aliena virtute per eum us fuerit » M.

agir sur les esprits impurs et d'opérer des prodiges divins (1) en faveur des hommes, et s'il ne dit pas plutôt que l'Esprit par lequel il a opéré même les prodiges divins (2) est son propre (esprit), qu'il soit anathème.

Commentaire. — M. Mahé estime que Théodoret et André de Samosate n'ont pas compris ce paragraphe, car lorsqu'ils exposent leur doctrine qu'ils croient opposée à celle de Cyrille, ils parlent comme Cyrille, *loc. cit.*, p. 519. Pourquoi Cyrille n'a-t-il pas parlé plus clairement? — L'amphibologie est toujours la même : *Jésus-Christ* désigne, pour Nestorius et les siens, *la personne* Dieu et homme, tandis que *son propre Esprit* désigne l'Esprit du Verbe ou de *la nature* divine. Si l'on a en vue la nature divine (fin du texte), l'Esprit saint est « son propre Esprit », mais si l'on a en vue *la personne* (chargée de la nature humaine), « son propre Esprit » comporte une distinction. Nous croyons que *l'unique Seigneur* veut encore dire *le Seigneur en une nature* (incarnée) afin d'exclure dès le commencement la distinction si simple de Nestorius et des orthodoxes que nous venons d'indiquer.

10. La sainte Écriture dit que le Christ est devenu le pontife et l'apôtre de notre confession (3), et qu'il s'est offert pour nous en odeur de suavité à Dieu le Père (4). Si donc quelqu'un dit que notre pontife et notre apôtre n'est pas le Verbe de Dieu (5) lui-même, lorsqu'il s'est fait chair et homme comme nous (6), mais en tant qu'un autre à part distinct de lui (7) : homme (né) de la femme; ou bien si quelqu'un dit qu'il offre (8) le sacrifice pour lui-même et non pas plutôt pour nous seuls, — car il n'a pas besoin de sacrifice celui qui n'a pas connu le péché, — qu'il soit anathème.

Commentaire. — L'Écriture a dit que notre Pontife et notre Apôtre est *le Christ*, et Nestorius le répétait avec l'Écriture. Cyrille le trouve mauvais, car, pour lui, *tout doit être rapporté au Verbe ou à la nature divine*. Nous trouvons que son « donc » est très mal placé. Puisque l'Écriture dit Christ,

(1) *Sic* GMS. « Miracles » AJ.
(2) *Sic* GAMS. « Miracles » J.
(3) Hébr., III, 1.
(4) Eph., V, 2.
(5) J ajoute « le Père » dans le texte grec et pas dans la traduction.
(6) *Sic* JS. « Secundum nos » L. « Semblable à nous » A. « juxta nos » M.
(7) « Mais un autre distinct de lui » J. « Mais comme un autre homme (né) d'une femme à part en dehors de lui » S.
(8) « Qu'il a offert » LMS.

il faut dire Christ, c'est-à-dire désigner la personne et non la nature divine, n'en déplaise aux monophysites. Il est vrai que, suivant la tactique signalée partout, Cyrille ajoute : lorsque la nature divine « s'est faite chair et homme comme nous ». Mais si la nature divine faite chair n'est autre que la personne formée de deux natures, c'est-à-dire le Christ, pourquoi ne pas conserver le mot Christ et laisser croire aux monophysites que la chair n'est que « la chair de la nature divine » et n'est pas elle-même une nature après l'union? — *Mais en tant qu'un autre à part, distinct de lui : homme né de la femme.* Phrase embarrassée à dessein pour suggérer que l'on condamne ceux qui font de notre Pontife un simple homme où du Christ un homme. Cyrille ne pouvait le dire clairement, car, depuis sa lettre « aux très pieuses reines », on avait dû lui apprendre que personne ne faisait du Christ un simple homme. En somme, voici la locution condamnée par lui : « Notre pontife et notre apôtre est le Christ (= la personne Dieu et homme) non pas en tant que Verbe (nature divine), mais en tant qu'homme (nature humaine). » Ce sont les trois mots « en tant qu'homme » que Cyrille veut condamner par cette phrase tortueuse : « *mais en tant qu'un autre à part, distinct de lui : homme né de la femme* ».

11. Si quelqu'un refuse de confesser que la chair du Seigneur est vivifiante et propre au Verbe de Dieu le Père (1), mais (prétend) qu'elle (est) d'un certain autre distinct de lui, uni à la vérité à lui selon la dignité, c'est-à-dire comme possédant la seule habitation divine (2), et non plutôt (qu'elle est) vivifiante, comme nous l'avons dit, parce qu'elle est devenue propre au Verbe qui peut vivifier toutes choses, qu'il soit anathème.

Commentaire. — Mêmes tendances que plus haut : la chair est « propre au Verbe », elle est « propre à la nature divine ». Eutychès en conclura qu'elle ne nous est pas consubstantielle, et tous les monophysites comprendront qu'elle ne forme pas une nature, car elle est subordonnée au Verbe au point de lui être sacrifiée. Les locutions *selon la dignité*, *selon l'habitation* employées par Nestorius pour donner quelque idée d'un fait « inexprimable et incompréhensible » ont certainement leurs dangers, mais il suffisait que Nestorius voulût bien condamner toutes les interprétations mauvaises de ses formules. Il l'a toujours fait. — Ajoutons que les formules de saint Cyrille étaient aussi dangereuses que celles de Nestorius puisqu'elles ont également engendré un schisme.

12. Si quelqu'un ne confesse pas que le Verbe de Dieu a

(1) « Et est la propre chair du Logos de Dieu le Père » J.

(2) « Et uni seulement à lui par la dignité, la chair de quelqu'un en qui habiterait simplement la Divinité » J.

souffert dans la chair, a été crucifié dans la chair, a goûté la mort dans la chair (1), et est devenu le premier-né d'entre les morts (2), lui qui, comme Dieu, est vie et vivifiant, qu'il soit anathème.

Commentaire. — Même amphibologie que plus haut. Les monophysites lisaient « le Verbe a souffert » et les hérétiques, partisans de Cyrille, — le jour où Nestorius fut condamné, — criaient : « Dieu est mort » (*supra*, 1910, p. 375). Les orthodoxes portent leur attention sur le mot chair et retrouvent dans Cyrille le langage de Théodoret, d'André de Samosate et de Nestorius. Nestorius aurait dit : « Le Christ (= homme-Dieu ou la personne) a souffert dans la chair (= nature humaine), le Verbe (= nature divine) restant impassible. » M. Mahé s'exclame : « Non, quand saint Cyrille écrit que le Logos a souffert *dans sa chair*, il ne veut pas dire que la divinité elle-même ait souffert *avec* sa chair *en même temps que* sa chair. Il songe uniquement à résumer en une formule brève et expressive l'enseignement traditionnel : *Le Logos, impassible dans sa nature divine, a fait siennes les souffrances de sa propre chair.* » Nous ne savons pas où M. Mahé a puisé cette belle assurance, car saint Cyrille compare souvent l'union du Verbe et de la chair à celle de l'âme et du corps, or *quand on dit que l'âme a souffert avec son corps*, il faut certes entendre *qu'elle a souffert* — bien que ce ne soit pas en tant qu'âme — *avec son corps et en même temps que son corps*. Pour en arriver à prêter à saint Cyrille l'enseignement traditionnel — but fort louable — M. Mahé est obligé de donner ici au même mot Logos (Verbe) un double sens : tantôt celui de nature et tantôt celui de personne. Il écrit encore : « (Cyrille) peut répéter avec la Tradition que *pour être le Sauveur de tous, le Logos a souffert dans sa chair, en faisant siennes les douleurs qu'elle endurait.* » Ces deux locutions ne sont pas identiques : « le Verbe (nature divine) a souffert dans la chair » conduit au monophysisme ; « le Verbe (nature divine) a fait siennes les douleurs de la chair », sera signé par les nestoriens. D'ailleurs Nestorius nous a dit plusieurs fois qu'on trouve le pour et le contre dans les écrits de Cyrille et qu'il peut fournir les armes à de nombreuses hérésies (*supra*, p. 40) (3) : il est possible qu'il en soit de même ici.

F. Nau.

(1) J écrit partout « sa chair » au lieu de « la chair ».

(2) Col., i, 18.

(3) Timothée le prêtre énumère douze sectes de monophysites, qui étaient tous Cyrilliens, *P. G.*, t. LXXXVI a, col. 52. — Nous rappelons encore que notre but, dans ce commentaire, est moins de blâmer les expressions de saint Cyrille — car on peut leur donner un sens orthodoxe — que de montrer les principes d'où monophysites et nestoriens ont tiré de pernicieuses déductions.

MÉLANGES

I

UN MANUSCRIT DE Mgr GRAFFIN : L'ANCIEN MANUSCRIT DU KALILA ET DIMNA SYRIAQUE

Les contes sanscrits, rédigés en pehlvi au ve siècle de notre ère d'après le Pantschatantra, ont été traduits en syriaque au vie siècle et en arabe au viiie, puis ont passé de là dans toutes les littératures. L'attention vient d'être attirée à nouveau sur l'ancienne version syriaque par l'édition de M. Fr. Schulthess, *Kalila und Dimna* syrisch und deutsch, Berlin, 1911, 2 vol. 8°, xvi-198 et xxviii-246 pages, éditée avec le concours de l'Académie des sciences de Berlin. L'ancienne version syriaque est conservée dans un seul ancien manuscrit (du xvie siècle) que M. Schulthess appelle « manuscrit de Mardin » et qu'il déclare « inaccessible ». Il avait espéré trouver un second manuscrit à Édesse où l'on conservait un certain « Livre des renards », il s'en est procuré une copie et a constaté qu'il n'avait rien de commun avec Kalila; il lui a donc fallu donner son édition d'après quatre copies du seul manuscrit « inacessible » de Mardin; l'une de ces copies avait déjà été éditée par Bickell, tandis que les trois autres, exécutées pour le compte de M. Sachau, de 1881 à 1882, sont maintenant conservées à Berlin. Les copies présentent de nombreuses différences parce que chaque copiste interprétait à sa manière le manuscrit primitif qui est mauvais. Certaines pages ont jusqu'à huit lignes de variantes causées presque toujours par les bévues ou par les modifications plus ou moins justifiées des copistes. Il aurait été facile de donner une édition définitive d'après le manuscrit de Mardin, base des

quatre copies, si M. Schulthess avait remarqué, dans les tables décennales du *Journal asiatique*, que Mgr Graffin possédait, dès 1895, la photographie de ce manuscrit (cf. *Journal Asiatique*, IXe série, t. V, p. 340 et t. XX, p. 455). Il a acquis depuis le manuscrit lui-même et nous allons le décrire brièvement :

C'est un manuscrit sur papier de 22 × 15 cm., qui était relié, à la mode éthiopienne, entre deux planches : la planche de droite, épaisse de huit à neuf millimètres, est encore en place; celle de gauche a disparu avec la fin du manuscrit. Le manuscrit compte encore 131 feuillets (le feuillet 1 a disparu à Paris, mais Mgr Graffin en possède la photographie). *Kalila et Dimna* occupe les folios 1 à 116 et l'Apocalypse de Paul (très mutilée) les folios 117 à 132.

Le manuscrit est divisé en cahiers de dix feuillets et nous pouvons voir ainsi le nombre des feuillets qui manquent. Nous trouvons ܐ au fol. 8; ܒ au fol. 18; ܓ au fol. 28; ܕ au fol. 38; ܗ au fol. 48; ܘ au fol. 58; ܙ au fol. 68. Ce cahier ܙ se termine au fol. 77, le feuillet suivant qui devrait porter ܚ manque: ܛ au fol. 87; ܝ au fol. 97; ܟ au fol. 107; ce cahier ܟ se termine à 116; le feuillet suivant qui devrait porter ܠ manque, avec deux autres, car on trouve ܡ au fol. 123.

Il manque donc deux feuillets au commencement, un feuillet après 77 (1) et la fin de *Kalila et Dimna* après le fol. 116. Cette fin n'occupait d'ailleurs qu'une ou deux pages (2).

Le manuscrit est écrit d'une cursive nestorienne irrégulière; les noms des interlocuteurs sont à l'encre rouge; le scribe, surtout au commencement, ne tient aucun compte des

(1) Ce feuillet existait encore dans le manuscrit lorsqu'on a pris la copie éditée par M. Bickell en 1876. Il avait disparu lorsque M. Sachau a fait exécuter ses trois copies de 1881 à 1883.

(2) Car la lacune est de trois feuillets, ou de six pages, mais le commencement de l'Apocalypse de Paul qui se trouvait dans cette lacune, et dont nous pouvons évaluer la longueur d'après la traduction éditée *Journal of the Amer. or. soc.*, t. VIII, 1864, occupait de quatre à cinq pages. Il ne reste donc qu'une ou deux pages pour la lacune finale de *Kalila*. Il ne manque en somme que deux feuillets du premier cahier (sans doute le premier et le dernier, car on ne trouve pas leur signature), et, au plus, un feuillet à la fin.

intervalles des lignes que l'on voit cependant encore tracées par endroits, et ne suit pas toujours la ligne droite, cf. 2, 5, 6, 7, etc. Vers la fin l'écriture est meilleure, plus ferme, plus fine et plus régulière; le nombre des lignes par page est très variable, on trouve tous les nombres de 17 à 21. Le scribe s'est très souvent corrigé lui-même : lorsqu'il s'est aperçu d'une faute dans l'écriture d'un mot, ou d'une omission, il barre ce qu'il a commencé à écrire et il rétablit ensuite le mot ou le passage omis (1). Quelquefois il rétablit les ommissions en marge. On devine que plus souvent encore il ne les aura pas vues.

L'aspect de l'écriture fait songer à un écolier que l'on exerce en lui faisant transcrire les fables de *Kalila et Dimna*. La reliure solide, formée de fortes ficelles et de deux planches, tend à faire croire aussi que le manuscrit était destiné à des lecteurs turbulents et que les fables de *Kalila et Dimna*, comme nos fables de La Fontaine, faisaient surtout les délices des débutants. On trouve encore sur les marges quelques exercices enfantins; par exemple, au fol. 18, on a écrit vingt-huit ܟ et, au folio 22, ܟܟܟܟ ܟܟ ܟ ܟ ܟ ܟ comme si l'on s'exerçait à écrire certaines lettres.

Plus tard on a ajouté en marge quelques pensées pieuses; par exemple, fol. 62 :

ܫܘ ܚܘܝ ܚܝܘܬܐ ܡܬܝܐ ܕܟܝܠܐ ܚܝܘ ܠܫܐ « Considère les prêtres rebelles, qui ont causé satisfaction à Satan »; et, fol. 5, en dessous du passage où il est dit que les hommes s'écartent des affaires dans lesquelles ils voient du danger, un scribe a écrit : ܡܢܐ ܐܡܪ ܐܢܐ ܕܠܐ ܡܬܝܕܥܝܢ ܘܠܐ ܡܢ ܟܠܗ. ܘܡܢܐ ܟܠܗ ܕܢܫܬܠܡ ܠܐ ܥܒܕܘ ܠܒܥܠ ܟܠܗ.

« Que dirai-je et raconterai-je au sujet du Christ, qui est venu d'en haut pour convertir tout Israël, et ils ne l'ont pas entendu et ils ont adoré Bel. »

(1) Pour remplir la ligne, il commence un mot qu'il termine à la ligne suivante, mais le plus souvent il barre le mot commencé et il le récrit en entier à la ligne suivante. Il y a aussi beaucoup de dittographies.

Le manuscrit n'a certainement pas été à Zafaran, siège du patriarche jacobite, comme l'écrit M. Rubens Duval, *La litt. syriaque*, 3e éd., p. 322, n. 1, car il porte en marge, fol. 101, une note en l'honneur de Nestorius que les Jacobites n'auraient pas laissé subsister : ܐܘ ܟܝ ܚܝܒ ܐܝܡܘܢܐ. ܐܡ ܟܝ ܗܢܐ ܐܠܗܐ. ܘܟܡܪ ܐܘܠ ܚܝܠܐ. ܗܢܐ ܕܟܬܒܝ ܡܬܟܠ. ܠܐ ܟܝ ܡܠܬܐ ܟܡܠܐ. ܐܝܡܘܢܐ ܗܢܐ ܐܝ ܐܝܘܢܐ ܕܥܒܝܕ ܡܠܬܐ ܒܗܝܡܢܘܬ ܚܝܠ.

« O toi le thaumaturge ; ô toi qui opères des prodiges ; que ta prière soit, pour les églises, un rempart à toutes les heures. Il nous faut raconter un peu le prodige que fit Théodore l'interprète, le maître du juste Nestorius. »

Il y a d'ailleurs ici plusieurs fautes : ܚܝܠ (sans point au ܝ) ... ܐܝܡܘܢܐ ܗܢܐ ... ܡܠܬܐ ܒܗܝܡܢܘܬ.

Au fol. 112v est une invocation au martyr Péthion.

C'est en somme un manuscrit nestorien, qui est resté chez les Nestoriens convertis ou Chaldéens dans leur bibliothèque de Mardin, où la copie éditée par Bickell a été faite. Il a été porté à Mossoul au patriarcat chaldéen, où il a été copié deux fois par le diacre Jérémias Samir (1881 et 1882), au temps du patriarche Élie (voir mss. syr. de Berlin, nos 104 et 105). Il a été porté à Telképé (Telkef) où il a été copié au 1883, dans l'église de Mar Cyriacus (voir ms. syr. de Berlin, no 106). Enfin Sa Béatitude Aboul Yonan, patriarche des Chaldéens, l'a apporté à Paris, et Bickell, chez Mgr Graffin, l'a reconnu pour le manuscrit original dont il n'avait eu qu'une transcription. Sur le désir de M. Bickell, avec la permission de Sa Béatitude le patriarche, Mgr Graffin a fait exécuter d'abord une photographie, qu'il a présentée à la Société asiatique en 1895, et enfin il a obtenu le manuscrit lui-même dont nous venons de donner la description.

D'ailleurs ce serait mal connaître le caractère généreux de Mgr Graffin que de croire qu'il a jamais songé à « accaparer pour lui » ce manuscrit. De même qu'il a déjà donné des myriades de pages, en copies ou en photographies, à de très nombreux savants, il nous autorise à écrire que le manuscrit

de *Kalila et Dimna*, et la *Patrologie orientale*, sont à la disposition de M. Schulthess, s'il veut en donner enfin une édition définitive.

II

LE DEUXIÈME CENTENAIRE

DE LA FONDATION DU MONASTÈRE DES RELIGIEUX BASILIENS DE SAINT-SAUVEUR

Les religieux Basiliens Salvatoriens ont célébré, le 1er janvier dernier, l'ouverture des fêtes jubilaires du deuxième centenaire de la fondation de leur premier monastère. Ces fêtes servent à ranimer chez les membres de cette congrégation, qui a fait et qui ne cesse de faire beaucoup de bien en Orient, l'esprit apostolique de ceux de leurs premiers pères qui ont travaillé de toutes leurs forces à conserver la foi catholique dans ce pays dominé par l'islamisme et plongé dans les ténèbres de l'hérésie et du schisme.

Le projet de ces fêtes qui se succéderont jusqu'au 6 août, fête patronale de l'église du monastère, a été approuvé par l'autorité ecclésiastique : Son Éminence le Cardinal Gotti, Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, a envoyé une lettre d'approbation et de félicitation au supérieur général de cette congrégation, le Révérendissime Père Archimandrite Gabriel Nabaa; Sa Sainteté le Pape Pie X a honoré aussi cette congrégation par une lettre de félicitation accompagnée de sa bénédiction apostolique. Lorsque ce projet a été proposé, lors du concile national, à Sa Béatitude, Mgr le Patriarche Cyrille VIII, et à Nos SS. les Évêques, il a été approuvé à l'unanimité des voix. Le jour même de la fête, tous les évêques melchites ainsi que le supérieur de Grotta Ferrata, le primat des Bénédictins et toutes les communautés religieuses en Orient, ont envoyé au supérieur général leurs mots de félicitation.

La fête de l'ouverture a été célébrée le 1er janvier avec une

grande solennité. Grand aussi fut le concours des peuples : on comptait au couvent de Saint-Sauveur, le jour même de la fête, plus de trois mille personnes qui étaient venues unir leurs prières à celles des religieux pour remercier Dieu de toutes les grâces qu'il a accordées à cette congrégation durant ces deux siècles.

Les cérémonies ont été présidées par Sa Grandeur, Mgr Basile Hajjar, évêque de Sidon, qui y assistait comme délégué de Sa Béatitude Mgr le Patriarche et en sa qualité de successeur de l'illustre fondateur de cette congrégation, Mgr Euthyme Saïfy.

A l'occasion de ces fêtes, je voudrais présenter aux lecteurs de cette Revue un petit aperçu historique sur l'origine, les épreuves et le progrès de cette Congrégation, à qui la communauté des Grecs unis en Syrie et en Égypte doit la conservation de la foi catholique.

ORIGINE

Le fondateur de la congrégation basilienne de Saint-Sauveur est Mgr Euthyme Saïfy, archevêque de Tyr et de Sidon.

Il est né à Damas en 1643 environ, d'une famille distinguée, et fut élevé dès sa plus tendre enfance selon les principes de la foi catholique. A l'âge de onze ans, il entra au collège des Pères Jésuites, à Damas. D'après le témoignage d'un de ses contemporains, « tout le monde admirait déjà sa vive intelligence, son exquise bonté et sa solide piété » ; c'est pourquoi le patriarche Macaire d'Alep le confia à son vicaire à Damas, Mgr Néophytos de Chio, qui acheva son éducation cléricale et l'ordonna diacre en 1666.

Devenu prêtre, Euthyme continua encore ses études théologiques avec un diacre nommé Constantin, petit-fils de Macaire. Ce dernier avait été marié et, après la mort de sa femme, il fut sacré évêque d'Alep, puis, en 1647, il fut élu patriarche d'Antioche. Son petit-fils, Constantin, devint à son tour patriarche en 1672 sous le nom de Cyrille. Ce dernier connaissait bien Euthyme et l'estimait beaucoup à cause de son éminente piété et sa vive intelligence ; c'est pourquoi il le sacra, en 1683, archevêque de Tyr et de Sidon, car ces deux villes ne formaient qu'un seul diocèse.

L'année même de son élévation sur ce siège archiépiscopal, pour témoigner son grand attachement au Saint-Siège, Euthyme signa une seconde fois la Confession de foi qu'Urbain VIII avait faite pour les Orientaux, et qu'Euthyme avait déjà signée la première fois étant prêtre, et avait envoyée au Saint-Siège. Il ne se contenta pas de cela, il se mit lui-même à propager dans son diocèse la foi catholique avec un zèle infatigable. Pour élargir le cercle de son apostolat, il réunit autour de lui quelques jeunes gens pieux et intelligents, et il se mit lui-même à les exercer à la vie religieuse par ses paroles et ses exemples, gravant dans leurs cœurs l'ardent amour du salut des âmes; puis il les ordonnait et les envoyait prêcher la foi catholique dans son diocèse et ailleurs, avec l'autorisation du Saint-Siège, en sa qualité de vicaire apostolique pour les Grecs catholiques, dans le but d'en former une congrégation de missionnaires à l'imitation des congrégations religieuses des missionnaires latins.

Lorsque ses disciples devinrent nombreux, il résolut de leur bâtir un couvent qui leur servirait de résidence, et duquel ils pourraient rayonner partout pour accomplir leur noble mission d'évangélisation. Mais ce projet était très difficile à réaliser à cause des troubles qui désolaient à cette époque toute la Syrie, et particulièrement le mont Liban.

Cependant Dieu, qui, comme le dit Bossuet, « rapporte tous ses conseils à la conservation de la Sainte Église et qui, fécond en moyens, emploie toutes choses pour ses fins cachées »; Dieu, dis-je, aplanit devant lui toutes les difficultés; et même il se servit d'un fait miraculeux pour lui marquer l'endroit où il devait bâtir son nouveau monastère, et il lui facilita l'acquisition du terrain et la construction du couvent.

Un jour qu'il faisait sa tournée pastorale accompagné de quelques-uns de ses disciples, Mgr Euthyme arriva à Djoun (Liban), village situé au nord-est de Sidon. Plusieurs paysans des environs vinrent le saluer; ils avaient naturellement avec eux leurs armes, car la sécurité laissait à désirer en ces temps de troubles. Un diacre de la suite de Monseigneur, nommé Athanase, curieux de voir les armes, prit un fusil d'un nouveau système introduit depuis peu en Orient; et, pendant qu'il le tournait et le retournait, le coup partit et atteignit à la

poitrine un de ses confrères nommé Ibrahim Toutou. Ce dernier tomba aussitôt à la renverse. Monseigneur s'élança vers lui en s'écriant : *O Sauveur du monde*. A peine avait-il achevé cette invocation que le prêtre se dressa et dit : « Ne crains rien, mon maître, je suis sain et sauf. » Et réellement il n'avait eu aucun mal. On lui délia la ceinture et, chose étonnante, on trouva les grains de petits plombs rassemblés sur la poitrine sans le blesser ni lui laisser même de trace. A la suite de ce fait merveilleux, l'évêque prit la résolution de bâtir son monastère sous le vocable du *Sauveur*, en mémoire de ce miracle.

Aussitôt il demanda aux habitants de Djoun de lui indiquer un endroit convenable à l'accomplissement de son projet. Ces derniers lui montrèrent près de leur village une colline sur laquelle s'élevaient les ruines d'une ferme appelée Machmouché. Cette colline fut alors achetée au prix modique de 30 piastres, soit 6 francs environ; mais en réalité cette terre n'était qu'un don fait à Monseigneur par son ami El-Cheikh Kabalan Cadi, chef des Druses dans le district d'Eschouf au mont Liban.

Alors les religieux se mirent à bâtir eux-mêmes leur couvent sous la surveillance de quelques maîtres maçons; et Mgr Euthyme eut la consolation de voir le monastère achevé en 1711. Par conséquent il a, en 1911, deux cents ans d'existence. Deux ans après, Monseigneur posa les fondements de la grande église actuelle du monastère, et, en 1720, il eut la consolation de la voir terminée. Il l'a consacrée de sa propre main, la dédiant à la Transfiguration du Sauveur. Cette église était à cette époque une des plus grandes de l'Orient, qui n'en a jamais vu de semblable depuis les Croisés jusqu'à l'époque de la réforme turque du sultan Mahmoud. Elle resta toujours considérée comme marque évidente de la divine providence pour cette congrégation, et le couvent fut regardé comme une forteresse de la foi pour les Grecs catholiques.

PERSÉCUTION

Si vous étiez du monde, dit Notre-Seigneur à ses disciples, *le monde aimerait ce qui lui appartient; mais parce que vous n'êtes pas du monde, et que je vous ai choisis du milieu du*

monde, à cause de cela le monde vous hait. Cette parole du Divin Maître devait s'accomplir non seulement pour l'Église en général, mais aussi pour toute œuvre sainte qui a le même but que l'Église, c'est-à-dire d'étendre sur la terre le règne de Jésus-Christ; c'est pourquoi il n'est pas étonnant de voir cette congrégation dès son berceau en butte à toute sorte de persécutions. En effet il est difficile de décrire ce que les Religieux de Saint-Sauveur ont enduré pendant les persécutions dirigées successivement par les Grecs schismatiques contre les catholiques et par les Druses contre les chrétiens.

En voyant les nouveaux religieux contribuer pour beaucoup par leur vie édifiante et surtout par leur zèle à ramener dans le giron de l'Église catholique bon nombre d'hérétiques et de schismatiques, les orthodoxes dirigèrent contre eux tous les traits de leur haine. Voici ce qu'écrivait en 1746 à ce propos M. Delane, consul français à Saïda :

Nous, François Delane,

Conseiller du Roi et devenant Consul à Seyde et actuellement à Alep et dépendances, certifions et attestons que le monastère des religieux grecs de Saint-Sauveur, situé à trois heures de Seyde, a éprouvé en dernier lieu les effets de la haine des schismatiques, qui voyaient depuis longtemps avec peine que ce couvent servait de retraite et d'asile aux catholiques persécutés et que la vie édifiante qu'on y menait et les bons sujets qu'il donnait à l'Église dans la Syrie, contribuait pour beaucoup à ramener les hérétiques à la vraie foi. Les avanies qu'on a suscitées à cette occasion à ces religieux et les sommes considérables qu'ils ont employées pour soutenir leur patriarche dont on a voulu envahir le siège, les mettent aujourd'hui dans la nécessité d'abandonner leur monastère, si la charité des fidèles ne subvient à leurs besoins, c'est là leur unique ressource dans la triste situation où ils se voyent réduits, en foi de quoi nous avons signé les présentes de notre main, fait contre-signer par le Sieur Chancelier, en icelles apposer le sceau Royal accoutumé de ce consulat, à Alep, le 18 mars 1746. Delane.

M. Delane fait remarquer que les religieux ont dépensé « des sommes considérables pour soutenir leur patriarche dont on a voulu envahir le siège ». En effet Cyrille Thanas, neveu de Mgr Euthyme, religieux Salvatorien et élève de la Propagande, a été élu patriarche d'Antioche le 20 septembre 1724 par les catholiques; en même temps le patriarche du Fanar imposait un autre schismatique nommé Sylvestre. Ce dernier, avec le

concours du Patriarche de Constantinople, qui était reconnu seul chef des chrétiens auprès de la Sublime-Porte, obtint du sultan un firman par lequel il était reconnu patriarche officiel d'Antioche. Cyrille, ne pouvant pas rester sur son siège à Damas devant un tel compétiteur, fut obligé de chercher asile au couvent de Saint-Sauveur. Ses confrères en religion le soutinrent de leur mieux en dépensant des sommes considérables et, avec le secours du Saint-Siège, ils lui obtinrent un firman impérial d'investiture contre celui qui avait été accordé à Sylvestre. Mais ce dernier ne tarda pas d'obtenir un autre firman contraire. Alors, fort de l'appui du gouvernement turc, il se mit à se venger de tous les religieux Salvatoriens qui se trouvaient à Damas et à Sidon.

Cette persécution, plus ou moins vive, dura longtemps, jusqu'à 1831, lorsque les Grecs catholiques furent reconnus indépendants des Grecs orthodoxes par le sultan Mahmoud; elle rappelait celles des premiers temps de l'Église, car plusieurs avaient été emprisonnés ou exilés, et quelques-uns même avaient trouvé la mort au milieu de leurs souffrances. Aucun prêtre ne pouvait exercer publiquement son saint ministère sans s'exposer à toutes sortes de danger.

« Il y a à Damas 10.000 Grecs unis sans église! écrivait encore en 1816 M. Pillavoine, consul de France à Saint-Jean d'Acre. Quatorze prêtres arabes vont journellement dire la messe chez les principaux qui, les dimanches et fêtes, vont à l'office divin à l'église de Terre-Sainte ou à celle des Pères Capucins. A Damas et au Caire, où résidaient les patriarches non unis, les Melchites catholiques ne pouvaient garder leur costume; c'est à cause de cela que bien souvent, dans ces temps de persécution, les prêtres Grecs catholiques entraient dans la ville déguisés en paysans portant des herbages sur leur dos comme s'ils allaient les vendre au marché; et ce n'est qu'à la faveur de ce déguisement qu'ils pouvaient pénétrer dans les maisons de leurs coreligionnaires et leur administrer les sacrements (1). »

En citant ce dernier texte, il faut remarquer que ces « prêtres arabes » étaient pour la plupart des religieux Salvatoriens.

(1) *Mémoire sur l'état actuel de l'église grecque catholique dans le Levant*, Marseille, 1841.

Celui qui connaît l'état du pays et surtout du clergé à cette époque ne le niera pas : en effet pour les prêtres séculiers de ce temps, sauf quelques rares exceptions, les persécutions les obligeaient à abandonner les villes où ils étaient continuellement exposés au danger; et pour eux s'exposer au danger c'était y exposer aussi leur famille et leurs biens ou leur foi, avec leurs paroissiens catholiques. C'est pourquoi les évêques avaient cessé en ces temps d'ordonner des prêtres séculiers et, à partir de cette époque, les religieux commencèrent à desservir les paroisses surtout dans les villes; car, comme ils s'étaient donnés à Dieu corps et âme, ils ne craignaient ni les persécutions, ni les prisons, ni même la mort; d'ailleurs, s'il se trouvait parmi eux quelque lâche qui ne se sentait pas le courage de supporter la persécution, ou qui, par prudence, ne voulait pas se laisser surprendre, il n'avait qu'à se réfugier dans son monastère. C'est pourquoi nous devons rappeler à qui l'ignore, que si l'Église grecque catholique existe encore en Orient, c'est aux Religieux qu'elle doit son existence.

Si telles étaient les persécutions endurées par les religieux de la part de leurs frères séparés, de ceux qui, comme eux, croient au Christ et à ses divins enseignements, que dire maintenant des dommages et des pertes immenses qu'ils ont subies durant les persécutions dirigées par les infidèles contre les chrétiens, persécutions qui ne se sont terminées que par les massacres de 1860, où plusieurs de ces religieux ont été victimes de cette boucherie humaine. Plus de 40 religieux ont été marqués au registre de la congrégation, massacrés par les infidèles pour la foi chrétienne.

C'est durant ces persécutions qu'ils ont vu leur couvent saccagé et brûlé, leur bibliothèque vendue, eux-mêmes dispersés partout. Voici ce qu'écrivait en 1778 le consul général de France à Saïda, M. Ynozan, dans un certificat donné aux Pères Aghapios Matar et Basilios Atallah, religieux prêtres Melchites Grecs catholiques de la Congrégation de Saint-Sauveur en Syrie, qui allaient demander aux chrétiens d'Europe, et surtout de la France, un secours pour la restauration de leur monastère. Ce certificat a été signé aussi par les missionnaires et négociants français résidant alors à Saïda. Voici ce qui y est dit :

« Nous soussignés certifions que vers la fin de l'année 1777, le Pacha des Turcs, résidant à Sidon, transporté de fureur contre la nation des Druses, qui habitent le Liban, a fait une irruption subite et inopinée sur leurs possessions les plus voisines de Sidon; qu'il les a dévastées, réduites en solitudes, et qu'il a massacré ou vendu comme esclaves, en place publique, tous les chrétiens qu'il y a surpris. Nous attestons de plus que dans cette même dévastation, il a ruiné, ravagé, et totalement dépouillé trois couvents, bâtis dans ces possessions des Druses : ils étaient composés de plus de trois cents religieux Grecs-Melchites-Romains, qui vivent sous la règle de Saint Basile le Grand, et qui professent la Religion Catholique. Le témoignage que nous en rendons est d'autant plus certain, que nous avons vu de nos propres yeux tous les ustensiles de ces religieux, les ornements de leurs églises, et beaucoup d'autres effets à leur usage, exposés en vente sur les places de Sidon, abandonnés au plus offrant; les livres de leur bibliothèque sont dispersés dans toute la ville, et nous ne savons s'il y a dans cette ville une seule maison où on ne puisse trouver quelque chose qui appartienne à ces religieux, qui ont toujours été dans la louable pratique de donner l'hospitalité, avec l'humanité la plus compatissante et la libéralité la plus généreuse, à tous les étrangers de quelque pays, de quelque nation, de quelque religion qu'ils fussent, et il est inouï qu'aucun indigent, sollicitant leur charité, n'en ait reçu les secours qu'il demandait; l'année même où ils ont été si impitoyablement saccagés, se proposant de continuer leurs charités, ils avaient amassé à grands frais, pour l'hiver, quantité de provisions de bouche qui ont beaucoup servi aux malheureux Sidoniens, pressés par la disette. Donné à Sidon, le 7 mars 1778. »

Arrivés à Versailles, les deux Pères ont obtenu du roi un brevet grâce auquel ils ont pu quêter en France. A son retour d'Europe, le Père Aghapios Matar, ayant été élu patriarche, se servit de l'argent recueilli pour relever le patriarcat d'Antioche, fonder le séminaire de Aïn-Trase et pour réunir le synode célèbre de Carcafé et imprimer ses actes.

PROGRÈS

Mais le « sanguis martyrum semen christianorum » de Tertullien trouve ici son application. En effet, malgré toutes ces persécutions, le nombre des religieux Salvatoriens, loin de diminuer, alla s'augmentant de jour en jour. Le nombre des nouveaux venus s'était tellement accru qu'on se vit obligé d'élargir les bâtiments, et ainsi le couvent de Saint-Sauveur

devint l'un des plus grands monastères du Liban. Dans le but d'étendre le cercle de leur zèle, les religieux se mirent à fonder de nouveaux monastères, qui sont actuellement au nombre de huit; et la plupart de ces trois cents religieux Basiliens Salvatoriens sont des prêtres répandus dans les différentes éparchies melchites, dans la Syrie, la Palestine et l'Égypte.

D'ailleurs l'ancienne maison, qui était l'habitation des patriarches et des évêques réfugiés à Saint-Sauveur, est devenue en 1833 le scolasticat de la Congrégation. Il a été restauré et agrandi successivement en 1885 et en 1901. Il renferme actuellement soixante étudiants qui s'y préparent, par une formation sérieuse, à l'exercice du saint ministère; outre l'arabe, la langue du pays, ils étudient le français, le grec et le latin.

Au commencement, les avis et les exemples du fondateur tenaient lieu de règles pour ses disciples; mais il ne tarda pas à les doter de règles écrites qu'il composa lui-même, avec émancipation de la juridiction des archevêques de Tyr et Saïda, pour leur donner plus de liberté dans leur mission et pour ne laisser aucun prétexte à ses successeurs, surtout aux schismatiques, de s'opposer à leur apostolat proprement catholique.

Dès le principe, il a eu soin de cultiver leur vie intellectuelle et il a pu envoyer à Rome trois de ses disciples pour faire leurs études au collège de la Propagande. C'est pourquoi il a jugé bon de les dispenser de quelques obligations de la vie cénobitique ancienne, fort sévère, pour s'adonner plus librement aux études et à la mission.

Un an après la mort de Mgr Euthyme, qui a eu lieu en 1723, les religieux de Saint-Sauveur, dans leur chapitre, ont décidé d'adopter les règles de Saint Basile le Grand, approuvées par le Saint-Siège pour les Basiliens de Grottaferrata; le docteur Joseph Babila, élève de la Propagande, a été chargé de les traduire en arabe et de les modifier, avec Mgr Basile Finan, évêque de Panéas, protecteur de la congrégation et ancien religieux de Saint-Sauveur. Ces règles ont été suivies longtemps par les Basiliens de Saint-Sauveur, jusqu'à ce que les règles de Saint Basile proprement dites leur aient été traduites du grec et imprimées par ordre de Benoît XIV, en 1745.

Un an après la mort du fondateur, les religieux de Saint-

Sauveur virent un de leurs frères monter sur le siège patriarcal d'Antioche sous le nom de Cyrille Thanas, avec quatre autres sur les sièges de Saïda, de Panéas, de Forzol et de Damas. C'est donc par la vertu féconde de l'épiscopat et par le zèle de ses religieux que cette congrégation a pris une place d'honneur dans l'Église catholique en propageant et conservant la foi catholique parmi les Grecs-Melchites dans les trois patriarcats d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie; et c'est ainsi que la Providence divine s'est servie de cette congrégation comme de son instrument ordinaire pour former une nation ou une communauté catholique unie avec l'Église Romaine dans l'Église grecque séparée de l'Église mère. Cette congrégation a fourni à l'Église Melchite huit patriarches, entre autres nous citerons Cyrille Thanas (1724-1760), Aghapios Matar dont il a été question plus haut; Clément Bahouthe (1856-1864) qui a introduit le calendrier grégorien dans son Église et qui, après avoir donné sa démission en 1864, est venu passer dans le silence de son monastère le reste d'une vie pleine de mérites et d'édification; enfin Grégoire Joussef (1864-1897) qui acheva l'œuvre de restauration religieuse et civile commencée par Mgr Maximos Mazloum, premier patriarche reconnu par le sultan Mahmoud; car, en dehors du Liban, qui avait toujours son autonomie politique, notre communauté grecque-catholique n'avait pas droit d'existence dans l'empire ottoman, parce qu'elle obéit au pape et qu'elle est de la religion des Francs.

Grand fut aussi le nombre d'évêques que cette congrégation donna à l'Église; aujourd'hui, sur quinze archevêques et évêques melkites, il y en a sept qui sont religieux Salvatoriens.

Voilà un résumé de l'histoire de cette congrégation pendant ces deux cents ans qu'elle a passés au service de la sainte Église catholique en Orient, et qui comprend en somme l'histoire religieuse de l'Église Melchite en Syrie, en Palestine et en Égypte.

Constantin Bacha.

BIBLIOGRAPHIE

Quæstiones practicæ theologiæ moralis ad usum missionariorum præsertim orientalium regionum, Auctore J. Borgomanero, missionario apostolico, ex-Vicario Gen. Delegationis Apost. Constantinop., 1 vol., vii-233 pp. Rome, Pustet, 1910. — 5 francs.

L'auteur, pendant plusieurs années en pays de mission, a étudié sur place les besoins des missionnaires et s'est rendu compte des difficultés pratiques qui peuvent s'y présenter dans l'exercice du saint ministère. Il n'a en vue que ces difficultés dans ses « questions de théologie morale ». Il les propose sous la forme de cas de conscience, auxquels il s'efforce de donner une solution claire et précise.

Le livre de Mgr Borgomanero comprend six divisions : I. De Baptismo et Pœnitentia. — II. De Matrimonio. — III. De Eucharistia. — De sacrificio missæ. — IV. De Fide. — De cooperatione. — De communicatione in divinis. — V. De proprio ritu servando. — VI. De Præceptis et de quibusdam usibus Orientis.

L'ouvrage se termine par quelques appendices.

Les missionnaires sauront gré à l'auteur d'avoir recueilli dans son livre non seulement les solutions des auteurs les plus autorisés, mais un grand nombre de décisions émanées du Saint-Siège, dont quelques-unes étaient encore inédites.

Cependant, malgré les recherches de l'auteur, il reste encore à faire quelques réserves, et tous ceux qui connaissent la complexité des questions canoniques ne s'en étonneront pas. Voici, par exemple, quelques points où nous ne serions point de l'avis de Mgr Borgamanero. P. 107 : « Missam *solemnem* pro acatholicis vivis aliquando Ecclesia celebrari permittit; sed tantum pro principibus acatholicis et cum intentione implorandi auxilium pro reipublicæ prosperitate... Idirco pro privatis acatholicis viventibus nunquam missam *solemnem* celebrare licet. »

Il est regrettable que l'auteur ne cite aucune preuve à l'appui de cette assertion. Car d'après une décision du Saint-Office (19 avril 1837), confirmée par Grégoire XVI, on peut célébrer des messes basses *ou solennelles* pour la conversion d'un hérétique ou des non-catholiques en général (1).

(1) F. Santi, *Prælectiones juris canonici*, l. V, 4e éd., p. 103.

P. 106-107 : « Quod si stipendium ab acatholico offeratur ut pro ipso vivente missa celebretur, non licet illud accipere « nisi constet expresse eleemosynam ab ipso præberi ad impetrandam conversionem ad veram fidem » (S. C. Conc. 19 apr. 1837) (1). At non videtur necessarium ut ipse acatholicus missam præcise postulet pro propria conversione, nam, ut dicit Marc., juxta sententiam probabilem, licet pro ipsis vivis (maxime pro eorum conversione) offerre sacrificium missæ. Ergo, *in praxi*, sacerdoti licet missam *privatam* pro acatholico vivente, etiam accepto stipendio, celebrare, quando ipse sacerdos hanc intentionem (nempe conversionis acatholici) addat. » Mais alors, comment éviter le scandale et l'indifférence religieuse (2) ?

Le cardinal Gennari cite en outre deux réponses du Saint-Office, qui ne s'accorderaient pas, ce semble, avec la conclusion pratique de l'auteur. « L'archevêque de A., dit-il, exposait que les prêtres latins, invités par les Grecs schismatiques à assister aux funérailles de leurs défunts et à célébrer la messe pour eux, acceptaient, par crainte d'inconvénients, cette invitation, prenaient part au service et recevaient l'honoraire de la messe; mais ils l'appliquaient aux âmes des ancêtres catholiques de ces schismatiques. Il demandait si cette manière de faire était licite. Le Saint-Office lui répondit, le mercredi 18 avril 1757 : « non licere ».

Le prêtre J. demandait : 1° Est-il permis à un prêtre catholique de recevoir d'un schismatique un honoraire de messe, avec la condition de prier pour lui et de lui appliquer le saint sacrifice? — Et si cela n'est pas permis : 2° Peut-il du moins recevoir cet honoraire avec l'intention de le distribuer aux pauvres, et d'appliquer la messe pour la conversion du schismatique? — Le Saint-Office répondit, le mercredi 18 novembre 1765 : « ad I et II : negative » (3).

A cette question : « utrum possit aut debeat celebrari missa, ac percipi eleemosyna pro græco schismatico, qui enixe oret atque instet ut missa applicetur pro ipso sive in ecclesia adstante, sive extra ecclesiam manente? » le Saint-Office répondit encore, le 19 avril 1837 : « juxta exposita non licere, nisi constet expresse eleemosynam a schismatico præberi ad impetrandam conversionem ad veram fidem » (4).

D'ailleurs le prêtre qui reçoit un honoraire de messe ne peut changer de lui-même l'intention du donateur (5).

P. 163 : « Matrimonia orientalium, sive inter se, sive cum latinis, legi Tridentinæ de clandestinitate subjecta non erant, ante decretum *Ne temere* ». Pourtant certains Orientaux étaient avant le décret « Ne temere » et restent encore soumis à la loi du décret « Tametsi » : 1° les Maronites

(1) Les *Collectanea* S. C. de P. F., vol. I, p. 495, n. 858, attribuent cette décision au Saint-Office.

(2) Cf. Santi, *op. cit.*, V, p. 104.

(3) *Consultations de morale*, CXXXIII (trad. fr. de M. Boudinhon, 1re partie : *Morale*, t. II, p. 421); *Collect.* S. C. de P. F., vol. I, p. 257-258, n. 405, 5.

(4) *Collect.* S. C. de P. F., vol. I, pp. 495-496, n. 858.

(5) Cf. les *Consultations* du cardinal Gennori, *l. c.*, p. 421, n. I.

en vertu de l'approbation apostolique en forme spécifique, donnée aux décrets du synode du Mont-Liban (1).

2° Les Ruthènes en vertu du synode provincial tenu en 1720 à Zamosc et approuvé en 1724 par Benoît XIII (2), et de celui de Lemberg tenu en 1891 et approuvé par un décret émané de la S. C. de la Propagande, le 1er mai 1895 (3).

3° Les Italo-Grecs (4).

P. 165 : « Sacerdotes Syri, Chaldæi, Maronitæ, qui Constantinopoli morantur, nec habent nec habere possunt jurisdictionem parochialem, nedum in fideles orientales alterius ritus, sed nec in proprios; quia eorum Patriarchæ nullam habent ibidem jurisdictionem. Et sane (prout constat ex Archivis Delegationis Apost. Constantinop.) S. C. de Propag. Fide pluries admonuit Vicarium Patriarchalem Chaldæorum, Constantinopoli degentem, « eidem nullam competere jurisdictionem spiritualem super catholicos Chaldæos ejusdem civitatis ».

De ce que la Propagande avertit le Vicaire patriarcal chaldéen qu'il n'a pas à Constantinople de juridiction spirituelle sur les fidèles de son rite, s'ensuit-il que les Patriarches Syrien et Maronite ne peuvent en avoir aucune sur les membres de leurs communautés? La conclusion de l'auteur dépasse trop les textes. Quoi qu'il en soit, le synode du Mont-Liban (5) étend la juridiction du Patriarche Maronite à tous les fidèles de son rite, qui habitent l'Orient.

Aux pages 208-209, l'auteur donne une très brève notice sur la hiérarchie des Églises orientales. Mais pour en relever les nombreuses inexactitudes, il suffit de collationner ces deux pages avec l'annuaire arabe de 1911, publié par les Pères Jésuites à Beyrouth (6).

Ces quelques remarques n'enlèvent au travail de Mgr Borgomanero, ni

(1) Nullum est matrimonium clandestinum, id est, quod aliter contrahitur, quam præsente parocho vel sacerdote de ipsius parochi vel ordinarii licentia et duobus vel tribus testibus ». Syn. du Mont-Liban, p. II, c. XI, n. 8, XII; *Acta et decreta S. Conc. recent.*, Collectio Lacensis, II, col. 166. Le synode du Mont-Liban, assemblé en 1736 sous le Pontificat de Clément XII, a été approuvé en forme spécifique, le 1er septembre 1741, par la constitution de Benoît XIV : « Singularis Romanorum Pontificum ».

(2) Coll. Lac., *l. c.*, col. 2-3 et 42.

(3) Cf. *Le Canoniste contemporain*, 1897, p. 247, et 1900, pp. 550, 551 et 570; cf. aussi Coll. Lac. *l. c.*, col. 591-592, n. 1; Perrone, *De Matrimonio.*, II, p. 260; Mansella, *De causis matrimonialibus*, éd. 1906, p. 133.

(4) Const. « Etsi Pastoralis » de Benoît XIV, § VIII, n. 1, 26 mai 1742; cf. aussi M. Boudinhon, *Le mariage et les fiançailles*, 8e édit., p. 112. Il ne serait pas inutile de noter ici que le Synode des Coptes, tenu au Caire (Égypte) en 1898, prescrit que le mariage soit célébré en présence du prêtre et de deux témoins. Voici d'ailleurs les paroles du Synode : « XVI. Clandestina matrimonia, ea scilicet quæ fiunt absque præsentia parochi et testium, sancta ecclesia semper ut abominabilia detestata est, quia in hujusmodi connubiis et dignitas sacramenti spernitur, et populo christiano multa scandala objiciuntur. Quapropter sanctitati christiani matrimonii simul et ædificationi fidelium efficaciter providere volentes, decernimus antiquissimam consuetudinem in nostra Ecclesia Alexandrina vigentem esse *servandam quae irrita vult matrimonia, quibus non assistit sacerdos cum* duobus saltem testibus » (sect. 2, c. 3, art. 8, § 5, cité par Mansella, *op. cit.*, pp. 136-137, n. 2).

(5) P. III, c. VI, n. 4; Coll. Lac., II, col. 337.

(6) *Taqouim al-Bachir*, pp. 54-61.

son intérêt, ni son utilité. Les missionnaires s'en serviront comme d'un répertoire commode de textes et de solutions pratiques.

O'Brien,
licencié en droit canon.

Georg Graf, *Die arabischen Schriften der Theodor Abû-Qurra*, bischofs von Harran (ca. 740-820), literarhistorische Untersuchungen und Uebersetzung (Forschungen zur Christlichen Lit. und Dogmengeschichte, t. X, 3-4), 8°, VIII-336 pages. Paderborn, F. Schöningh, 1910. — 12 M.

Du même auteur, *Die philosophie und Gotteslehre des Iahjâ ibn 'Adî und späterer Autoren. Skizzen nach meist ungedruckten Quellen* (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters, t. VIII, n° 7), 8°, 80 pages; Münster i. W., Aschendorf, 1910. — 2 M. 75.

Nous avons déjà annoncé l'édition du texte arabe des neuf traités et de la lettre dogmatique de Théodore Abou-Qourra, t. X (1905), p. 442; c'est la traduction de cette édition que nous annonçons aujourd'hui. Un traité seulement (le premier) avait été édité à part par le Père C. Bacha avec une introduction et une traduction française, cf. *ibid.*

M. G. admet et confirme l'identification de Théodore Abou Qourra avec Théodoricus Pygla, cf. *ROC.*, t. XI (1906), p. 103-104; il montre aussi que le texte arabe qu'il traduit est l'œuvre originale de Théodore et n'est pas une traduction du grec. Il étudie ensuite la théologie de Théodore sur la foi, sur Dieu et la Trinité, sur la rédemption, l'Église et le culte des images; enfin, après quelques pages consacrées aux écrits de Théodore conservés en grec et à sa dispute devant Al-Mamoun, il traduit les dix pièces éditées par C. Bacha et une onzième sur le culte des images, éditée auparavant par Arendzen.

Le premier traité, adressé aux juifs et à tous les hérétiques, a pour but de montrer que la religion catholique est la véritable, il établit la primauté de Pierre et l'autorité des conciles jusqu'au septième. Le deuxième continue le même sujet et prouve la divinité de la religion chrétienne d'après les miracles des apôtres et la pureté de leur morale; le troisième est consacré à la Trinité; le quatrième établit l'existence de Dieu et du Verbe éternel; le cinquième explique le dogme de la Rédemption; le sixième réfute les objections que l'on adresse à l'incarnation; le septième est sur la paternité divine; le huitième explique, contre les nestoriens et les jacobites, dans quel sens il faut entendre que le Verbe éternel est mort pour nous; le neuvième établit le libre arbitre de l'homme. Le dixième traité, sous forme de lettre, est adressé à un jacobite, nommé David, pour lui faire adopter la doctrine de saint Léon. L'ouvrage se termine par un index des citations bibliques.

Grâce à M. Graf, le bagage littéraire de Théodore Abou Qourra est doublé et on peut avoir une idée plus juste de ce disciple de S. Jean Damas-

cène qui serait aussi, dit le R. P. Bacha, un représentant de l'orthodoxie au milieu des hérésies orientales. La traduction allemande met l'ouvrage à la portée des occidentaux et apporte un important complément à la Patrologie grecque de Migne.

Beaucoup plus varié est le second ouvrage, car si Abû Zakarija Iahjâ ibn 'Adi, né à Tagrit vers 893, mort le 13 août 975, en occupe la plus grande partie (p. 7-47), M. Graf expose encore la vie et l'enseignement de Abû'l-Farag ibn at-Tajjib, auteur arabe nestorien, mort en 1043 (48-51); Élie de Nisibe, né en 975, mort en 1049 (51-56); deux Ibnal-'Assâl, auteurs égyptiens jacobites du XIIIe siècle (63-70); Daniel ibn al-Kattab (70-74); Petrus al-Sadmanti (74-75); Petrus ibn ar-Rahib, auteur égyptien du XIIIe siècle comme le précédent (75-78); avec l'histoire et le contenu du « Livre de la démonstration, attribué à tort à saint Athanase.

La plupart des ouvrages philosophiques ou théologiques analysés ici par M. G. sont encore inédits, il présente lui-même son étude comme un complément à la *Patrologie orientale* qui n'a encore édité en arabe que des chroniques, des ouvrages de Sévère ibn al Moqaffa, et quatre mois du synaxaire. M. Graf nous a d'ailleurs proposé d'éditer dans la *Patrologie orientale* la discussion (non authentique) de Théodore abou Qourra devant al-Mamoun et les œuvres d'Abou Raïta, contemporain de Théodore; c'est ainsi que la connaissance des littératures chrétiennes orientales s'étend et se vulgarise de jour en jour lorsque, il y a vingt ans, on ne pouvait qu'à grand'peine, dans de rares périodiques et collections, éditer les textes et les dissertations qui les concernaient. M. l'abbé Martin, professeur à l'Institut catholique, de Paris avait transcrit un grand nombre de manuscrits intéressants : chronique du Pseudo-Denys, histoire du couvent de Beit-Abé, Paradis d'Eden, et il a dû céder ses copies à la Bibliothèque nationale de Paris (fonds syriaque, nos 284-288) parce qu'il ne trouvait aucun éditeur. Son catalogue des manuscrits arméniens de Paris n'a pas été édité; il a dû recourir à la lithographie pour arriver, en dépit du manque d'imprimeur, à donner quelques éditions (1).

Aujourd'hui le mouvement créé par Mgr Graffin avec la *Patrologie syriaque* et l'invention de la reproduction directe des manuscrits, et continué par lui avec la *Patrologie orientale* et la *Revue de l'Orient chrétien*, va en progressant, grâce à l'émulation que montrent les auteurs et les sociétés savantes; aussi les littératures des peuples vaincus et toujours opprimés : celles des jacobites, des nestoriens, des coptes, des melkites, sortent de l'oubli aussi bien que celles des abyssins et des grecs byzantins.

Le jacobite Iahjâ ibn 'Adi est l'un de ces actifs traducteurs qui ont traduit les ouvrages philosophiques grecs du syriaque en arabe (car la

(1) Les grammaires de Bar Hébraeus, la lettre de Jacques d'Edesse sur les voyelles syriaques; nous avons entre les mains le commentaire de Jacques Bar Salibi sur les Évangiles qu'il avait commencé à lithographier. Il avait transcrit aussi un évangéliaire héracléen du Vatican qui est à l'Institut catholique de Paris et composé un vocabulaire syriaque.

plupart du temps le syriaque a servi d'intermédiaire) : les Topiques, la Poétique, la Physique, le *De mundo*, les Catégories, les Analytiques d'Aristote avec des ouvrages d'Alexandre d'Aphrodisias et de Platon, déjà traduits en syriaque, l'ont été du syriaque en arabe par Iahjâ. M. Graf nous fait connaître les théories de ce traducteur — qui a aussi été auteur — sur l'être et les attributs divins, l'unité de Dieu, la Trinité et l'incarnation, et son influence sur les auteurs postérieurs. Semblable étude, bien que plus réduite, est consacrée aux personnages que nous avons énumérés plus haut. La plupart des sources utilisées sont encore manuscrites; l'ouvrage se termine par des tables des auteurs, des titres des ouvrages et des termes arabes. Daniel ibn al-Kattab qui vivait après Bar Hébraeus, qui a écrit « les fondements de la foi, ou la consolation des cœurs des croyants » et qui a traduit l'éthique de Bar Hébraeus, est peut-être Rabban Daniel de Mardin, dont nous avons édité l'autobiographie dans *ROC.*, t. X (1905), p. 314.

Ces travaux de M. le Dr Georg Graf, curé à Obergessertshausen, ont déjà été l'objet d'une récompense flatteuse de la part de la Gœrres-Gesellschaft. Ce sera, pour le sympathique auteur, un encouragement à continuer le défrichement de la littérature arabe chrétienne.

F. Nau.

F. Nau, *Nestorius d'après les Sources orientales*, 1 vol. in-12 (Collection *Science et Religion*, n° 606), 0 fr. 60. — Bloud et Cie, Paris, 1911.

Dans ce petit livre, M. l'abbé F. Nau publie le résultat des recherches qu'il a eu l'occasion de faire sur la personne de Nestorius en préparant la traduction du *Livre d'Héraclide*. Cet opuscule : *Nestorius d'après les Sources orientales*, est d'abord une biographie du célèbre hérésiarque composée à l'aide des œuvres de Nestorius lui-même et en particulier de son *Livre d'Héraclide*, des Actes du Concile d'Éphèse et de documents de langue grecque et surtout de langue syriaque dont la liste se trouve dans l'avant-propos. Il est de plus une courte histoire des événements très importants qui se sont passés en Orient dans le second quart du ve siècle et qui se rattachent étroitement à la condamnation de Nestorius à Éphèse (431), tels que les Conciles de Constantinople (448) et de Chalcédoine (451). En neuf chapitres, M. Nau nous présente la jeunesse de Nestorius, son épiscopat, le premier Concile d'Éphèse, la campagne contre Théodore de Mopsueste, la condamnation d'Eutychès, les intrigues d'Eutychès et le Conciliabule d'Éphèse, le Concile de Chalcédoine, la mort de Nestorius et les miracles qui lui ont été attribués. Le lecteur reconnaîtra sans peine qu'il y a grand mérite à offrir en soixante pages (et pour soixante centimes) une matière aussi abondante et aussi documentée, et il saura gré à M. Nau de lui faire connaître l'histoire de Nestorius (1) au moment où la publication du *Livre d'Héraclide* va de nouveau faire parler de ce fameux évêque du ve siècle.

M. Brière.

1. Ce petit volume est conçu au point de vue historique, il est complété, au point de vue théologique, par les articles parus dans cette revue, 1910, p. 365; 1911, p. 1 et 176.

CONRAD VON ORELLI, *Allgemeine Religionsgeschichte*, 2te Auflage in 2 Banden. — A. Marcus und E. Weber's Verlag, Bonn, 1911.

Il n'est pas question de donner un compte rendu de l'*Histoire générale des Religions* de C. von Orelli, puisque la première livraison est seule parue jusqu'à ce jour. Mais nous voulons uniquement annoncer aux lecteurs de la Revue l'apparition de la deuxième édition de cet ouvrage, paru en 1899 pour la première fois.

La première livraison comprend une assez longue introduction qui fait connaître le plan général du livre. Dans un premier volume, l'auteur étudiera la religion des Chinois, des Japonais et des autres peuples mongols, puis la religion des anciens Égyptiens et la religion des Babyloniens et des Assyriens à laquelle se rattache celle des Araméens, des Chananéens et du peuple d'Israël, et enfin la religion musulmane. Dans un deuxième volume il passera en revue les religions de l'Inde, de la Perse, de la Grèce, de Rome et des autres peuples occidentaux, et ensuite les religions des indigènes de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Australie.

La première livraison contient déjà l'exposé de la religion des Chinois. L'ouvrage, qui se présente comme un précis de l'Histoire des Religions, coûtera 20 marks et sera achevé à la fin de 1912.

M. BRIÈRE.

G. DIETTRICH, *Die Oden Salomos, unter berücksichtigung der überlieferten Stichengliederung*, 8°, XXIV-136 pages. Berlin, Trowitzsch, 1911. — 5 M.

Dans son introduction, l'auteur cherche d'abord si les Odes sont d'origine juive ou chrétienne, il dit que l'attention qu'il a apportée à reconstituer les strophes et le parallélisme, lui a permis de reconnaître et d'écarter bien des additions qui se dénotent comme d'origine chrétienne, ce qui reste est donc plutôt d'origine juive, même les traces de gnose que l'on rencontre dans l'annonce du règne futur de « la connaissance » ou de « la vérité », et dans les vertus et les puissances de Dieu personnifiées, relèvent plutôt de la gnose juive que de la gnose chrétienne. Il place leur composition au temps « où les prophètes se sont tus », entre Malachie et l'ère chrétienne.

M. D. fait précéder chaque ode d'une introduction sur son objet, ses difficultés, ses interpolations, son contenu primitif; il traduit ensuite l'ode divisée en versets de deux membres parallèles, et il ajoute une riche annotation qui contient des explications, des renvois aux passages parallèles et surtout les traductions, explications et corrections des traducteurs précédents lorsqu'ils s'écartent de lui. Il imprime en italiques les passages qu'il regarde comme des additions, les additions d'origine juive sont en grosse italique et les autres en petite italique.

C'est donc un ouvrage systématique qui en appellera d'autres inspirés par un autre système, car c'est en partie parce que l'auteur veut *a priori*, avec M. Harnack, trouver dans les Odes un écrit intermédiaire entre Mala-

chie et le christianisme, qu'il est obligé d'admettre des interpolations pour récuser commodément les passages chrétiens; un autre auteur verra dans les passages chrétiens l'élément essentiel des Odes et expliquera les passages juifs par un plagiat plus ou moins heureux de l'Ancien Testament.

M. D. n'en donne pas moins une traduction soignée qui s'écarte souvent de celle de ses devanciers; ses introductions et ses notes contiennent aussi beaucoup d'idées utiles à connaître même si on ne les admet pas toutes.

Voir, sur les Odes, *supra*, *ROC.*, 1910, p. 448-449. Ajoutons que M. F. C. Conybeare leur attribue une origine chrétienne et montaniste, *The Odes of Salomon montanist* dans *Zeitschrift für die neutestam. Wissenschaft*, t. XII (1911), Giessen, p. 70-75, et que M. C. Clemen n'est pas loin non plus de leur attribuer, avec Zahn (*Neue kirchliche Zeitschrift*, Leipzig, t. XXI, 1910), une origine chrétienne, *Die neuentdeckten Oden Salomos*, dans *Theolog. Rundschau*, t. XIV (1911), Tubingue, p. 1-19. Pour M. Preuschen, c'est une partie du psautier de Valentin.

F. Nau.

Joseph Linder, S. J., *Die Heilige Schrift für das Volk erklärt* (*Geschichte des Alten Bundes*). Deux premières livraisons, 354 pages. Klagenfurt, 1910-1911, St-Josef-Vereinsbuchdruckerei.

Si l'on se place au point de vue apologétique, la lecture de la Bible paraît, à première vue, soulever des difficultés. Pour avoir la solution de ces difficultés, il faut posséder des connaissances étendues, car les problèmes soulevés sont à la fois nombreux et complexes, et se rapportent à des sciences essentiellement différentes l'une de l'autre par leur objet et par leur méthode. Il importe donc non seulement de faciliter la lecture de la Bible, en écartant tout appareil d'érudition, capable de rebuter le lecteur, mais encore de montrer que la science et la foi ne peuvent pas entrer en conflit, puisqu'elles se meuvent dans deux plans parallèles, et d'établir qu'au contraire elles s'éclairent réciproquement, en étant deux rayons distincts, qui émanent d'un même foyer, Dieu, auteur des vérités naturelles et auteur des vérités surnaturelles. Le P. J. Linder a fait avec succès cette démonstration, en composant son ouvrage : *Die Heilige Schrift für das Volk erklärt*.

Exposer les faits avec clarté, précision, dans un langage simple; les situer dans le milieu ambiant; en déterminer les causes, les circonstances, les conséquences; réfuter, en passant, les objections courantes, sans alourdir le discours par l'opposition continuelle d'une défense à une attaque; donner une exégèse sobre des passages difficiles et des expressions propres aux Orientaux; édifier une apologie solide, en mettant en relief les arguments qui établissent la transcendance des saints Livres; montrer la lumière nouvelle que projettent sur la Bible les récentes découvertes, faites en Assyrie, en Égypte, en Palestine, c'est bien faire œuvre excellente de vulgarisateur.

Toutes les questions qui intéressent la Bible sont traitées avec brièveté, netteté et simplicité. Voici quelques exemples. Questions théologiques : les rapports entre la Bible et la science ainsi que les notions sur l'inspiration et le péché originel sont précisés; questions exégétiques : l'œuvre des six jours donne lieu à l'exposition des divers systèmes d'interprétation : concordisme, théories, idéalistes, etc.; questions philologiques : à propos de la création et du déluge, le récit de la Genèse est comparé au récit babylonien; questions scientifiques : les origines cosmologiques, biologiques et anthropologiques prêtent à des considérations apologétiques; questions historiques : les caractères principaux des religions des peuples voisins des Hébreux sont succinctement esquissés; voir les articles : *die religiöse Weltlage zur Zeit des Patriarchen Abraham; die Götter der Babylonier und Assyrier; die Götter der Agypter; der Götzendienst der Kanaanäer;* questions géographiques : une place importante est réservée à la description des pays bibliques et des particularités géographiques; voir notamment les articles : *Beschreibung des Landes; das Jordantal; das Ostjordanland; das Westjordanland.*

Cette courte énumération montre que le P. Linder a atteint heureusement le but poursuivi, et que son œuvre de vulgarisation doit être comptée comme l'une des meilleures.

Sylvain Grébaut.

Courtes notices.

I. — I. Guidi, *Vocabolario Amarico-italiano*, Roma, 1901, 4°, xvi pages, 918 colonnes. — 45 L.

L'amharique a supplanté, en Éthiopie, la langue gheez, comme le français a supplanté chez nous le latin; si le gheez est la langue des manuscrits et la langue liturgique, l'amharique, qui mélange au gheez de nombreux éléments africains, est maintenant la seule langue usuelle à la cour d'Éthiopie. Un missionnaire, le Père Juste d'Urbain, en avait rédigé un dictionnaire, dont les premières lettres se trouvent transcrites dans le ms. d'Abbadie n. 217. Ce dictionnaire ne semble pas avoir été édité. M. Antoine d'Abbadie l'a utilisé, avec les mots qu'il avait recueillis dans ses lectures et durant son long séjour en Abyssinie, pour rédiger le *Dictionnaire de la langue amarinna*, Paris, 1881 (Actes de la Société philologique, t. X).

M. Guidi s'est proposé de corriger et de compléter le dictionnaire de M. A. d'Abbadie. En sus de ses lectures et de son expérience personnelle, il a utilisé le concours du dabtara Kefla Giorgis, savant abyssin avec qui il a revu, corrigé et complété toute l'œuvre de son prédécesseur. Les mot de celle-ci qui étaient inconnus de Kefla Giorgis ont été conservés, mais mis entre crochets.

II. — Peter Thomsen, *Die Palästina-Literatur*, t. II : Littérature des années 1905-1909, 8°, xx-316 pages. Leipzig, Hinrich, 1911.

C'est une indication de tous les ouvrages consacrés à la Palestine avec un dépouillement méthodique des articles de deux à trois cents périodiques pour classer ensuite tous ceux qui sont relatifs à la terre sainte. Les principaux chefs de classement sont : I. Généralités ; II. Histoire ; III. Géographie historique et topographie ; IV. Archéologie ; V. Géographie ; VI. La Palestine contemporaine. Suivent, une table des noms des auteurs, des personnes, des choses et des lieux et un index des manuscrits et des bibliothèques cités. Le présent volume contient 3755 numéros, contre 2915 que contenait le précédent. Les titres sont donnés dans leur langue en hébreu, en grec, en russe, mais ces derniers sont ensuite traduits en allemand. Les collections sont analysées, bien des ouvrages sont caractérisés en quelques lignes et les principales recensions qui en ont été faites sont indiquées. M. Thomson, qui est aidé d'ailleurs de six collaborateurs, se propose de donner un troisième volume vers 1915.

III. — M. Chaine, *Un monastère éthiopien à Rome au XVe et au XVIe siècle : San Stefano dei Mori.*

IV. — Noel Giron, *Notes épigraphiques* (Damas, Alep, Orfa). Extraits des Mélanges de la Faculté orientale de Beyrouth, t. V, pp. 1-36 et 71-78.

Des moines éthiopiens sont venus de Jérusalem, où ils avaient un couvent, pour assister au concile de Florence (sept. 1441) ; c'est vers 1481 qu'ils eurent un monastère à Rome, le pape y assurait leur subsistance, leur nombre ne dépassa jamais seize. En 1537, il y vint trois moines de Debra Libanos dans le Choa et, en 1635, il n'en restait plus aucun, mais leur couvent a continué à servir de pied à terre aux Abyssins qui venaient à Rome. Le Père Chaine reproduit et traduit leur règle, quelques inscriptions funéraires et une pièce en l'honneur de Peiresc.

Signalons au P. Chaine le ms. de Londres, Harl. 5512, qui contient une transcription du missel latin en caractères syriaques et quelques pièces syriaques. Ce ms. a été écrit l'an 1549, par le célèbre Moïse de Mardin, le premier éditeur de la Peschitto, pour l'évêque abyssin Sahyûn ibn Levi (Tafsa Seion?) « dans le couvent des Abyssins dédié à S. Étienne à Rome » ; cf. catalogue Wright, p. 215.

M. Giron reproduit et commente une inscription de Damas relative au droit d'asile ecclésiastique et deux sceaux hébraïques.

V. — Mgr Niccolo Marini, *Le Macchie apparenti nel grande Luminare della chiesa greca S. Giovanni Chrisostomo*, 8°, 70 pages. Rome, 1910.

L'auteur relève les taches apparentes que les hérétiques et les hypercritiques ont signalées dans les œuvres de S. Jean Chrysostome. Il les classe en cinq groupes : 1° sur le dogme du péché originel ; 2° sur le dogme de l'incarnation ; 3° sur la très sainte Eucharistie ; 4° sur toutes les

prérogatives ineffables de la bienheureuse Vierge Marie; 5° sur le mensonge, et montre qu'on a mal interprété quelques passages du saint docteur dont la doctrine est fort orthodoxe.

VI. — L'*Oriens Christianus*, le frère cadet de la *Revue de l'Orient chrétien* (cf. *ROC.*, t. VI [1901], p. 481-483), vient d'être favorisé d'une subvention de la Gœrres-Gesellschaft qui lui permet de reprendre une existence régulière. Il va retrouver son ancien directeur, le Dr Anton Baumstark, dont l'activité semble ne pas connaître de bornes. L'*Oriens Christianus* paraîtra deux fois par an, Leipzig, Harrassowitz. — 20 M.

VII. — M. Paul Rubens Duval est mort le 10 mai 1911, dans sa 72e année. Il a été, avec M. l'abbé Paulin Martin, le rénovateur des études syriaques en France. Citons sa grammaire syriaque, son histoire d'Édesse, sa littérature syriaque, son édition du dictionnaire de Bar Bahlul, son édition de huit homélies de Sévère dans la *Patrologie Orientale* (t. IV, fasc. 1), etc.

Le Directeur-Gérant :
F. Charmetant.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

LITTÉRATURE ÉTHIOPIENNE PSEUDO-CLÉMENTINE

III. — TRADUCTION DU QALÊMENTOS

(*Suite*) (1)

CHAPITRE VIII

Mort d'Adam.

1. Les honneurs rendus à Adam après sa mort. — 2. La mort d'Adam, symbole de la mort de Jésus-Christ.

1. Les honneurs rendus a Adam après sa mort. — (F. 13 v° b, *suite*) Ensuite, vinrent les enfants (F. 14 r° a) d'*Adam*, ainsi que les enfants des enfants d'*Adam*, hommes et femmes; ils se réunirent auprès de lui. Il pria sur eux, (les) bénit, intercéda pour eux, et demanda qu'ils obtinssent le salut (2) et la paix. *Adam* mourut à 950 ans. Toutes les armées des anges se réunirent pour son ensevelissement, à cause de la grandeur d'*Adam* devant le Seigneur. Son fils *Seth* l'ensevelit, et le déposa dans un cercueil, à l'orient du paradis, (là) où (*Adam*) demeura jadis, lorsque le Seigneur l'eut fait sortir du paradis. Lorsque *Adam* mourut, le soleil et la lune s'obscurcirent d'une grande obscurité, (F. 14 r° b) pendant sept jours et sept nuits.

2. La mort d'Adam, symbole de la mort de Jésus-Christ. — Ensuite, (*Seth*) prit le Livre du Commandement, et le déposa dans la Caverne des Trésors, avec l'offrande qu'*Adam* avait emportée avec lui du paradis, c'est-à-dire l'or, la myrrhe et l'encens. Voici ce qu'*Adam* exposa à son fils *Seth*. Il lui dit : Voici que cette (offrande) retournera aux trois Rois-Mages; ils l'apporteront comme présent au Sauveur du monde, qui naîtra dans la ville appelée *Bethléem* de *Juda*. La mort d'*Adam*, (c'est-à-dire) l'époque (de son départ) de ce monde, eut lieu le sixième jour, le vendredi, le 14 Miyâzyâ, au commencement de la nuit (3). (F. 14 v° a) C'est

(1) Cf. *ROC.*, 1911, p. 72 sqq.; p. 167 sqq.

(2) ዳኅነ.

(3) Texte : ለሠርቀ ፡ ሌሊት.

en ce même jour que *Notre-Seigneur Jésus-Christ* remit son âme dans la main de son Père. Le deuil fut porté par les enfants d'*Adam* (1) et les enfants de ses enfants, pendant quarante jours et quarante nuits.

CHAPITRE IX

Seth.

1. Les gens de Caïn se séparent des gens de Seth. — 2. Origine du Livre du Commandement. — 3. Seth et son peuple. — 4. Mort de Seth.

1. Les gens de Caïn se séparent des gens de Seth. — Les gens de la famille de *Caïn* se séparèrent de (ceux de) la famille de *Seth*, après la mort d'*Adam*. Alors, *Seth* prit ses enfants, les enfants de ses enfants et leurs femmes, et les fit monter à la montagne sainte, où *Adam* avait été inhumé. Mais *Caïn*, ses enfants et les enfants de ses enfants demeurèrent au bas de la montagne, où il avait tué *Abel*. *Seth* gouverna son peuple dans la justice, (F. 14 v° b) dans la pureté et dans la sainteté.

2. Origine du Livre du Commandement. — Je tiens cet exposé, ô mon fils *Clément*, ainsi que l'histoire d'*Adam* et ses commandements, de la part des Mages, qui sont venus vers *Notre-Dame Marie*, à l'époque de la naissance de *Notre-Seigneur et Notre-Sauveur Jésus-Christ*. En effet, nous avons trouvé avec eux le Livre du Commandement. De plus, écris dans (ce livre) ce que je te révélerai plus tard (2). Voici, (en effet), que je t'enseignerai tous les mystères que je connais.

3. Seth et son peuple. — (Le nom) du fils d'*Adam*, qui a été appelé *Seth*, signifie : *Nous l'avons acquis par le Seigneur*. En effet, *Adam* et *Ève* demeurèrent dans la justice, dans (F. 15 r° a) la pureté et dans la sainteté. C'est pourquoi le Seigneur leur accorda ce nom glorieux, qui est le plus grand de tous les noms.

Seth et son peuple demeurèrent au-dessous du paradis, au haut de la montagne sainte. (Ils s'occupaient) à glorifier, remercier, bénir le Seigneur et à lui dire : *Saint, Saint, Saint*. Étant dans le salut et la paix, ils ne pensaient en rien aux affaires de ce monde (3). Ils n'avaient point d'autre œuvre que la glorification (du Seigneur) et la psalmodie, dans le paradis.

La nourriture dont ils se nourrissaient (se composait) des fruits des arbres qui se trouvaient au haut de la montagne sainte. En effet, les fruits de ces arbres étaient (F. 15 r° b) extrêmement délicieux. (Par) leur odeur et leur parfum, c'étaient les meilleurs (fruits) du paradis. Ils touchaient à ces arbres, et goûtaient leurs fruits.

Le peuple demeurait dans la justice et dans la vertu. Il n'y avait pas en eux d'inimitié, de jalousie, de calomnie, d'orgueil; ils ne pensaient pas au

(1) Mot à mot : *le deuil demeura sur les enfants d'Adam.*

(2) Texte : ዘእከሥት ፡ ለከ ፡ ወአኮ ፡ ይእዜ *ce que je te révélerai, mais non pas maintenant.*

(3) ትካዘ ፡ ዝዓለም.

blasphème (1); ils ne pensaient pas au mensonge; jamais ils ne juraient (en vain); lorsqu'ils voulaient jurer, ils n'avaient pas d'autre serment que par le sang d'*Abel le Juste*. La coutume de ce peuple était de monter au haut de la montagne sainte, petits et grands, hommes et femmes, tous les jours, afin d'être bénis par le corps de leur père *Adam*. (F. 15 v° a) Là ils élevaient leurs yeux au paradis ; ils se prosternaient devant le Seigneur; ils le glorifiaient, et lui disaient : *Saint, Saint, Saint*. Puis ils retournaient dans leurs demeures.

4. Mort de Seth. — *Seth le Juste*, fils et enfant d'*Adam*, vécut 911 ans. Alors, il tomba malade, (et fut sur le point de) mourir. *Hênos*, *Qâynân*, *Malâl'êl*, *Yârêd* (2), *Hénoch* (3), leurs femmes, leurs fils et leurs filles se réunirent auprès de lui. *Seth* pria sur eux, les bénit, demanda, et intercéda pour eux. Il leur dit : Par le sang d'*Abel le Juste*, qu'aucun d'entre vous (4) ne descende de (F. 15 v° b) la montagne sainte, et ne s'unisse avec les enfants de *Caïn l'Homicide*, car vous connaissez l'inimitié qui existe entre nous et eux (5), depuis qu'a été tué *Abel le Juste*. Alors, son fils *Hênos* s'approcha de lui. (*Seth*) le bénit, et lui dit : O mon fils, gouverne ton peuple dans la justice. Lorsque je serai mort, rends un culte (6) au Seigneur, et (rends un culte) devant le corps de notre père *Adam le Saint*. Il lui fit jurer, par le sang d'*Abel le Juste*, qu'il agirait avec bonté envers son peuple, qu'il le gouvernerait (7) dans la justice et dans la pureté, et qu'il ne cesserait pas le culte devant le corps d'*Adam*. *Seth* mourut. (F. 16 r° a) Sa mort eut lieu le 10 Tâḥchâch. Son fils *Hênos* l'ensevelit dans de la myrrhe et de l'aloès, et le déposa dans la Caverne des Trésors, avec le corps de notre père *Adam*. Les lamentations, les pleurs et le deuil de son peuple durèrent pendant quarante jours.

CHAPITRE X

Hênos, Qâynân et Malâl'êl.

1. Lamech tue accidentellement Caïn et son propre fils. — 2. Mort de Hênos. 3. Qâynân. — 4. Malâl'êl.

1. Lamech tue accidentellement Caïn et son propre fils. — Après la mort de *Seth*, *Hênos* gouverna son peuple dans la justice et dans la droiture; il fit envers (son peuple) tout ce que lui avait ordonné son père. Lorsque *Hênos* eut atteint l'âge de 820 ans, *Lamech* (8) *l'Aveugle* tua

(1) ኢይኄልዩ ፡ ጽርፈተ.

(2) ያሬድ.

(3) ሄኖክ.

(4) Texte : እምኔሆሙ፡ *d'entre eux.*

(5) Texte : ማእከሌክሙ፡ *entre vous.*

(6) ተቀንይ.

(7) Texte : ይርዓዮሙ፡ *le paîtrait.*

(8) ላሜክ.

Caïn. Il le tua dans des arbres, à l'endroit que l'on appelle *Nor-'Ergâr* (1). En effet, *Lamech,* en allant dans la campagne, entendit le bruit (F. 16 r° b) d'une voix, au milieu des arbres; il ne savait pas que c'était *Caïn,* mais il lui semblait que c'était le cri d'une bête. Alors, il prit une pierre, et la lança du côté (d'où venait) le bruit, (vers) ce qui remuait au milieu des arbres. C'est alors que (la pierre) atteignit accidentellement *Caïn* entre les yeux, et le tua. Son fils, qui le conduisait, dit à *Lamech :* Voici que tu as tué notre père *Caïn. Lamech* battit des mains, à cause de sa tristesse au sujet de *Caïn;* dans son battement de mains, il atteignit son fils, et le tua.

2. Mort de Hênos. — Lorsque *Hênos* eut atteint l'âge de 905 ans, il fut alors sur le point de mourir. Tous les Pères se réunirent auprès de lui. Avec eux (se trouvaient) *Yârêd, Hénoch,* (F. 16 v° a) *Mâtousâlâ* (2), *Qâynân,* fils de *Hênos* (3), *Malâl'êl,* leurs femmes, leurs fils et leurs filles. Il pria sur eux, les bénit, demanda et intercéda pour eux. Il (leur) fit jurer par le sang d'*Abel le Juste* qu'ils ne s'uniraient pas avec les enfants de *Caïn l'Homicide.* Il leur dit : Souvenez-vous de l'inimitié qui existe entre nous et eux. *Qâynân* s'approcha de son père *Hênos.* (Celui-ci) le bénit, et lui dit : O mon fils, gouverne (4) ton peuple et ta race, et garde-les, comme moi-même je les ai gardés; rends justice sur eux avec droiture; ordonne à ton fils (F. 16 v° b) *Malâl'êl* de gouverner son peuple dans la justice et dans la droiture, et de ne pas cesser le culte devant le corps de notre père *Adam,* tous les jours de sa vie. *Hênos* mourut le samedi (5), le 7 du mois de Teqemt, alors que *Mâtousâlâ* était âgé de cinquante-trois ans. Son fils *Qâynân* ensevelit *Hênos,* et le déposa dans la Caverne des Trésors. On se lamenta sur *Hênos* pendant quarante jours.

3. Qaynan. — Ensuite, *Qâynân* gouverna son peuple dans la justice et dans la droiture. Il garda tous les commandements de son père. Il vécut 920 ans. Lorsque l'époque (de sa mort) fut arrivée, il bénit ses fils et ses filles. Il mourut (F. 17 r° a) le mercredi, le... (6) du mois de Sanê. Son fils *Malâl'êl* l'ensevelit, et le déposa dans la Caverne des Trésors. On se lamenta sur lui pendant quarante jours.

4. Malal'êl. — Ensuite, *Malâl'êl* gouverna son peuple dans la justice et dans la droiture. Il garda tous les commandements de son père. Il vécut (de longues années). Après (7) qu'il eut gouverné son peuple dans la justice et dans la droiture, pendant 895 ans, et lorsque fut arrivée l'époque de son départ de ce monde, *Malâl'êl* ordonna à ses enfants

(1) ኖር ፡ ኧርጋር.

(2) ማቱሳላ.

(3) Texte : ወልዲ ፡ ማቱሳላ *fils de Mâtousâlâ.*

(4) Texte : ረሣዮሙ *pais.*

(5) በቀዳሚት ፡ ሰንበት.

(6) La place pour la date est laissée en blanc dans le manuscrit.

(7) Texte : እምድኅሬሁ *ensuite.*

comme avaient ordonné ses pères, qui étaient avant lui. Il mourut le dimanche, le... (1) de Miyâzyâ. Son fils *Yârêd* l'ensevelit, et (F. 17 r° b) le déposa dans la Caverne des Trésors, avec ses Pères.

CHAPITRE XI

Union des enfants de Seth avec les enfants de Caïn.

1. Les enfants de Seth sont séduits par les enfants de Caïn. — 2. Débauche des enfants de Caïn et des enfants de Seth.

1. Les enfants de Seth sont séduits par les enfants de Caïn. — Lorsque *Yârêd* fut âgé de 500 ans, des hommes d'entre les enfants de *Seth* se révoltèrent, transgressèrent les commandements de leurs pères, et abandonnèrent derrière eux le serment. Ils se mirent à descendre chacun de la montagne sainte, et ils s'unirent avec les enfants de *Caïn*. *Satan* avait trouvé moyen de (les pervertir) par les enfants de *Lamech l'Aveugle*. En effet, à *Lamech* étaient nés deux enfants : l'un s'appelait *Tiyowofil* (2), et l'autre s'appelait *Bâliqen* (3). Ils fabriquaient des cordes, des cithares, des lyres, des flûtes, des tambourins et toutes sortes d'instruments de musique. Lorsque les enfants de *Seth*, que (F. 17 v° a) *Satan* avait séduits, entendirent les sons de ces instruments de musique et leur harmonie délicieuse, ils descendirent de la montagne sainte, et ils s'unirent avec les enfants pervers de *Caïn*, qui persévéraient dans toutes sortes d'œuvres mauvaises, et s'adonnaient au plaisir, au manger, au boire et à la luxure. Quant aux femmes, elles couraient (4) après les jeunes gens; les jeunes gens, de leur côté, couraient après les femmes. (Celles-ci) étaient entièrement nues sur les places publiques, afin (d'éviter aux jeunes gens) de parcourir les campagnes.

2. Débauche des enfants de Caïn et des enfants de Seth. — *Satan* séduisit (donc) les enfants de *Seth*, et les unit avec les enfants de *Caïn*, par les sons des instruments de musique, de la lyre (5) et de la cithare, qu'ils entendaient auprès d'eux. Ils descendirent de (F. 17 v° b) la montagne sainte dans la terre maudite, et partirent des lieux voisins du Seigneur et de ses anges vers les lieux voisins des démons. Ils choisirent la mort de préférence à la vie. Ils rejetèrent le nom glorieux, que le Seigneur leur avait accordé. En effet, le Seigneur Très-Haut — que son nom soit béni! — les avait appelés (ses) enfants, comme dit le prophète *David* : *Pour moi, je dis que vous êtes tous des dieux et les enfants du Très-Haut* (6). (Il les avait appelés ainsi), parce qu'ils avaient persévéré jadis dans l'accomplissement de ses commandements. Mais, lorsqu'ils eurent péché, il

(1) La place pour la date est laissée en blanc dans le manuscrit.

(2) ቲዮዎፊል.

(3) ባሊቅን.

(4) Texte : ይጐያ *elles fuyaient.*

(5) ማኅሌት.

(6) Ps. LXXXI, 6.

dit à leur sujet : *Pour vous, vous mourrez comme des hommes, et vous tomberez comme l'un des princes* (1). En effet, (les fils de *Seth*) avaient péché, (eux dont) (F. 18 r° a) le corps s'était souillé avec les filles de *Caïn*. Ils moururent dans leur péché. En effet, ils avaient accompli beaucoup de désirs mauvais; ils avaient continué à coucher homme avec femme, en présence du prochain, à aller à deux hommes et à trois vers une même femme, et à coucher avec elle sans honte. Ils souillèrent toute la terre. Ils s'unirent à toutes les créatures. Personne ne connaissait ses propres enfants d'avec les enfants d'un autre. *Satan* les avait extrêmement asservis, alors qu'ils se réjouissaient, et s'égayaient dans le plaisir et dans la malice de leurs actions. Le bruit de leurs rires et du hennissement de (leurs) chevaux s'entendait. De plus, le bruit de leurs clameurs s'entendait (F. 18 r° b) sur la montagne sainte.

CHAPITRE XII

Yârêd et Hénoch.

1. Yârêd et Hénoch réprimandent les enfants de Seth. — 2. Les pierres de feu. 3. Mort de Yârêd. — 4. Hénoch est enlevé au ciel.

1. Yared et Hénoch réprimandent les enfants de Seth. — Ensuite, cent hommes vaillants et forts d'entre les enfants de *Seth* se réunirent, et voulurent descendre de la montagne sainte. Lorsque *Yârêd* eut appris (leur résolution), il s'attrista extrêmement à leur sujet; il envoya (des messagers) vers eux. (Les fils de *Seth*) vinrent, et se tinrent devant lui. Il leur dit : Ne faites pas ainsi. Il les reprit, et leur fit jurer par le sang d'*Abel le Juste* qu'ils ne descendraient pas de la montagne sainte. De plus, il leur dit : Souvenez-vous du serment que vous ont fait jurer vos anciens Pères. *Hénoch le Juste* vint, s'entretint avec eux, et leur dit : Sachez donc, ô fils de *Seth*, que celui d'entre vous qui aura abandonné (F. 18 v° a) les commandements des Pères, aura violé (2) le serment, et sera descendu de la montagne sainte, ne retournera plus jamais vers elle. Mais eux ne se convertirent pas à la parole de *Yârêd*, n'écoutèrent pas la parole d'*Hénoch*, et descendirent de la montagne sainte. Lorsqu'ils virent les filles de *Caïn*, la beauté (et) la grâce de leur aspect, (lorsqu'ils virent) comment elles allaient nues sans honte, ils s'unirent avec elles, et s'avilirent eux-mêmes (3).

2. Les pierres de feu. — Lorsqu'ils eurent fait ainsi, ils voulurent retourner à la montagne sainte. Mais les pierres de la montagne étaient devenues comme du feu, qui brûlait devant eux. Ils ne purent pas (y) retourner. Ensuite, (F. 18 v° b) d'autres d'entre les enfants de *Seth* voulurent descendre de la montagne. Ils ne savaient pas le fait des pierres de

(1) Ps. LXXXI, 7.

(2) ክሠተ.

(3) ወኀደጉ ፡ ርኢሶሙ.

feu (1). Ils descendirent vers (les enfants de *Caïn*), et se souillèrent par l'impureté des filles de *Caïn*.

3. Mort de Yarêd. — Lorsque *Yârêd* fut âgé de 972 ans, et que l'époque de son départ de ce monde fut arrivée, *Hénoch*, *Mâtousâlâ*, *Lamech* et *Noé* (2) se réunirent auprès de lui. Il pria sur eux, les bénit, et leur dit : Pour vous, ne descendez pas de la montagne sainte. Cependant, vos enfants et vos femmes en partiront, car le Seigneur Très-Haut ne leur permettra pas d'y demeurer, parce qu'ils ont transgressé les commandements des Pères. Alors, il dit à leurs enfants : (F. 19 r° a) Voici que vous retournerez dans la terre maudite, où poussent les épines et les ronces. Que (l'un) d'entre vous, qui partira de la montagne sainte, emporte avec lui le corps de notre père *Adam*, et, si cela lui est possible, qu'il emporte aussi le corps de tous les Pères, et fasse (pour eux) de même (que pour *Adam*)! De plus, qu'il emporte avec lui le Livre du Commandement et l'offrande : l'or, la myrrhe et l'encens, et qu'il la dépose avec le corps de notre père *Adam*! Puis, il dit à *Hénoch :* Quant à toi, ô mon fils, ne cesse pas la glorification et la psalmodie devant le corps de notre père *Adam*. Rends un culte devant le Seigneur, avec droiture et avec justice, (F. 19 r° b) tous les jours de ta vie. *Yârêd* mourut le vendredi, à trois heures, le 14 du mois de Genbot, alors que *Mâtousâlâ* était âgé de 365 ans. Son fils *Hénoch* l'ensevelit, et le déposa dans la Caverne des Trésors.

4. Hénoch est enlevé au ciel. — Le Seigneur répudia ceux qui restaient des enfants de *Seth*, parce qu'ils avaient aimé le péché. Alors, ils se séparèrent, et devinrent deux peuples. Ils voulurent descendre de la montagne sainte. Lorsque *Hénoch*, *Mâtousâlâ*, *Lamech* et *Noé* eurent appris (cette résolution), ils s'attristèrent extrêmement à leur sujet. Lorsque *Hénoch* eut rendu le culte, pendant cinquante ans, devant le Seigneur, et qu'il fut arrivé à la 365me année de sa naissance, le Seigneur lui enseigna (F. 19 v° a) toutes choses, (et lui dit) comment il l'enlèverait auprès de lui. A ce moment-là, *Hénoch* appela *Mâtousâlâ*, *Lamech* et *Noé*, et leur dit : Voici que je sais moi-même que le Seigneur Très-Haut est en colère contre ce peuple, et va prononcer contre eux une sentence de condamnation, sans miséricorde. Pour vous, qui êtes restés les Pères des générations des saints, ne cessez pas le culte devant le Seigneur; soyez purs et vertueux; sachez que personne ne naîtra plus désormais après vous sur la montagne sainte, et qu'il n'y aura plus personne d'entre les Pères, qui gouvernera le peuple. Après avoir achevé ce discours, (*Hénoch*) fut ravi dans la vie (éternelle). (F. 19 v° b) Le Seigneur le mit autour du paradis, dans une région où la mort n'existe pas.

(1) ዘዮን ፡ እምእብን ፡ እሳት.

(2) ኖኅ.

CHAPITRE XIII

Noé et la construction de l'arche.

1. Noé épouse Haykal. — 2. La prédiction du déluge et la construction de l'arche.

1. Noé épouse Haykal. — Ceux qui restèrent d'entre les enfants de *Seth* descendirent de la montagne sainte vers le lieu d'habitation de *Caïn* et de ses enfants. Personne d'entre eux ne resta sur la montagne sainte, sauf cependant trois Pères : *Mâtousâlâ, Lamech* et *Noé*. *Noé le Juste* se garda dans la virginité pendant 500 ans. Puis le Seigneur miséricordieux s'entretint avec lui. C'est alors qu'il épousa une femme, appelée *Haykal* (1), fille de *Nâmous* (2), fils d'*Hénoch*, frère de *Mâtousâlâ*.

2. La prédiction du déluge et la construction de l'arche. — Le Seigneur (lui) révéla comment le déluge viendrait dans le monde, et laverait toute la terre. (F. 20 r° a) Il lui exposa que cela arriverait dans cent ans. Il lui ordonna de faire une arche pour son salut et pour le salut de ses fils et de leurs femmes. De plus, il lui ordonna (ainsi qu'à ses fils) (3) de couper les arbres au-dessus de la montagne sainte. (*Noé*) déposa ces arbres dans le lieu d'habitation des enfants de *Caïn*. C'est là (que le Seigneur leur ordonna) de faire l'arche, d'une longueur de 300 (coudées), d'une largeur de 50 coudées, et d'une hauteur de 30 coudées; (de faire dans l'arche une fenêtre, réduite à) une coudée de largeur en haut; de faire en elle trois demeures, afin qu'il y eût une demeure inférieure pour les bêtes et pour les animaux, une demeure intermédiaire pour les oiseaux et pour tout ce qui vole au-dessus de la terre et dans les airs, (F. 20 r° b) et une demeure supérieure, pour qu'elle fût pour lui, pour sa femme, pour ses enfants et pour leurs femmes; de faire en elle un réservoir pour l'eau et des magasins pour les vivres; de faire une trompette de bois de *Libânos* (4), d'une longueur de trois coudées et d'une largeur d'une (coudée).

Lorsque (*Noé*) commença à faire l'arche, il sonna de la trompette, tous les jours, trois fois : (une fois), le matin, afin qu'on se réunît pour le repas et pour le travail; (une autre fois), le midi, afin qu'on se réunît pour le repas; (une troisième fois), lorsque le soleil se couchait, afin qu'on retournât à sa maison. Si des gens l'interrogeaient au sujet de son travail, il leur exposait que le Seigneur enverrait le déluge, et laverait toute la terre. Pour lui, il fit l'arche, (F. 20 v° a) afin de se sauver en elle, ainsi que ses enfants. *Noé* écouta le commandement du Seigneur, et épousa une femme.

(1) ሐይከል.

(2) ናሙስ.

(3) Texte : ወዓዲ ፡ አዘዘሙ *de plus, il leur ordonna.*

(4) ሊባኖስ.

Cent ans après, il engendra trois enfants mâles : le premier s'appela *Sem* (1); le second s'appela *Cham* (2); le troisième s'appela *Japhet* (3). Ils épousèrent les filles de *Mâtousâlâ*. Lorsque *Noé* eut fini de faire l'arche, comme le lui avait ordonné le Seigneur, il s'était écoulé 2.000 ans, depuis que le Seigneur avait créé notre père *Adam*.

(*A suivre.*)

Bézancourt, par Gournay-en-Bray, le 28 juin 1911.

Sylvain Grébaut.

(1) ሴም.
(2) ካም.
(3) ያፌት.

L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

DE BAR ḤADBEŠABBA (1) 'ARBAIA (2) ET UNE CONTROVERSE DE THÉODORE DE MOPSUESTE AVEC LES MACÉDONIENS

Ebedjésus nous apprend que Barḥadbesabba, auteur nestorien du VIe au VIIe siècle, a composé une histoire ecclésiastique (ܬܫܥܝܬܐ ܕܥܕܬܐ) (3). Cette histoire était jusqu'ici regardée comme perdue. Nous venons de la retrouver dans un manuscrit récemment acquis par le British Museum, Or. 6711. Elle est intitulée ܬܫܥܝܬܐ ܕܩܕܝܫܐ ܕܐܝܬܝܗܘܢ ܕܐܬܪܕܘܬܐ ܕܫܪܝܪܐ *Histoires des saints Pères qui ont été persécutés à cause de la vérité.*

Nous voyons que cette « histoire » ne porte pas le nom d' « ecclésiastique ». Il n'y a donc plus de motif pour placer notre auteur à la fin du VIIe siècle, puisque la seule raison donnée par Assémani était que « l'histoire ecclésiastique », d'après Amrou, n'avait pas été écrite chez les Nestoriens avant l'époque de Jésuyahb († 660). Nous savons d'ailleurs qu'il était déjà évêque en l'an 605. Son histoire, qui ne lui donne pas ce titre, et qui se termine par la vie d'Abraham († 569), a donc toute chance d'avoir été écrite à la fin du VIe siècle, Cf. *ROC.*, 1906, p. 15 et 6.

Nous avons transcrit aussitôt la seconde partie de cette histoire (chap. XIX-XXXII) consacrée à Théodore de Mopsueste, Nestorius, le premier concile d'Éphèse, Narsaï et Abraham son

(1) Ce nom signifie « fils du Dimanche » et correspond, dit Assémani, à Cyriaque (chez les Grecs) et à Dominique (chez les Latins).

(2) C'est-à-dire « originaire du Beit-'Arbaié ». Voir dans la *Patr. Or.*, t. IV, son traité sur la cause de la session des écoles.

(3) Assémani, *B. O.*, t. III, 1, 169.

successeur. Nous l'éditons dans la *Patrologie Orientale* avec une controverse de Théodore de Mopsueste contre les Macédoniens, qui lui fait suite dans le manuscrit. La seconde partie est en particulier l'une des sources de la légende syriaque de Nestorius éditée et traduite dans cette revue par M. Brière (1).

Nous éditerons plus tard la première partie qui offre moins d'intérêt, en voici du moins les titres des chapitres :

Incipit, fol. 101ᵛ : ܗܠܝܢ ܐܝܟܢܐ ܕܐܝܬܘܗܝ ܩܕܝܫܐ ܕܡܪܝܢ ܗܕܒܫܒܐ ܩܫܝܫܐ ܘܡܦܫܩܢܐ ܕܒܝܬ ܣܘܪܝܐ ܕܢܨܝܒܝܢ ܕܥܠ ܙܕܩܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܢ ܩܕܡ ܐܒܗܬܐ ܕܡܪܝ ܢܣܛܘܪ ܩܪܝܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܢ ܩܕܡ ܐܒܗܬܐ ܕܡܪܝ ܢܣܛܘܪ ܩܪܝܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܢ ܩܕܡ ܐܒܗܬܐ ܕܡܪܝ ܢܣܛܘܪ ܩܪܝܐ

« Ensuite histoires des saints Pères qui ont été persécutés à cause de la vérité, compilées et composées par l'excellent et pieux Mar Ḥadbesabba (2), prêtre et chef interprète de la sainte école de la ville de Nisibe. »

Fol. 103. Chap. I, dans lequel il nous faut montrer comment Satan a pu s'élever contre l'église dès son commencement et quelles sont les ruses qu'il enseigne aux siens.

Fol. 104. Quelles sont les hérésies qui ont déchiré l'église; quels sont leurs enseignements et quelles sont celles qui ont corrompu les Livres (saints). 1. Les Sabbatiens. 2. Les Simoniens. 3. Les Marcionites. 4. Les Borboriens. 5. Les Bardesanites. 6. Les Manichéens. 7. Les Pauliniens. 8. Celle des ܚܘܬܝܐ. 9. Les Qouqéens. 10. Les Montanistes. 11. Celle des ܡܢܬܢܝܐ. 12. Celle des ܡܢܩܝܐ. 13. Celle des ܐܪܝܢܝܐ (ariens). 14. Celle des Cyrilliens et des Syriens qui disent que le Fils éternel est devenu chair. — Tout cela semble avoir été repris par Théodore bar Khouni.

(Fol. 106ᵛ). Chap. III. Sur Arius; comment il fut amené à cette erreur, de l'opposition énergique d'Alexandre et des siens. Pour quelle cause on réunit un concile.

(1) Nous avons transcrit aussi, dans un manuscrit récemment acquis par le British Museum (Or. 7460), l'histoire de Nestorius, écrite en vers par le prêtre Ṣalibâ, fils du prêtre David, du village de Mansouriah. D'après un manuscrit de Berlin, Ṣalibâ s'inspire de « Jean ». Comme nous avons trouvé quelques passages identiques à ceux que Mgr Scher a tirés de Jean bar Penkayé (*Journal Asiatique*), c'est évidemment là le « Jean » visé par le manuscrit de Berlin. Dans ce cas, Bar Ḥadbešabba serait l'une des sources de Jean bar Penkayé, qui est du VIIᵉ siècle. La légende syriaque de Nestorius a aussi des passages identiques à certaines phrases de Ṣalibâ.

(2) Dans la finale de l'ouvrage il est appelé ʿArbaïa, comme nous l'avons écrit en titre.

(Fol. 108). Chap. IV. Lettre de l'empereur pour réunir le concile à Nicée de Bithynie.

(Fol. 108ᵛ). Chap. V. Réponse de Siméon le Perse; nombre des évêques qui se sont réunis (318).

(Fol. 109). Chap. VI. De ce que fit le concile quand il se fut réuni. Quels sont ceux qui eurent à souffrir de la part des ariens.

(Fol. 110ᵛ). Chap. VII. Sur l'artifice que machina Arius contre l'Église, après sa première condamnation, et sur la punition qu'il reçut de Dieu à la prière d'Alexandre de Constantinople.

(Fol. 111ᵛ). Chap. VIII. Histoire des saints Eustathe et Mélèce, évêques d'Antioche.

(113ᵛ). Chap. IX. Histoire du bienheureux Athanase.

(Fol. 116ᵛ). Chap. X. Sur les maux que Georges l'arien fit subir aux chrétiens d'Alexandrie.

(Fol. 118ʳ). Chap. XI. Sur Eudoxius l'arien et les maux qu'il fit endurer aux fidèles d'Antioche.

(Fol. 119ᵛ). Chap. XII. Histoire de Grégoire de Néocésarée.

(Fol. 127ʳ). Chap. XIII. Sur l'impie Aétius.

(Fol. 128ᵛ). Chap. XIV. Sur l'impie Eunomius.

(Fol. 130ᵛ). Chap. XV. Sur saint Basile, la persécution qu'il souffrit de la part de Valens et sa mort.

(Fol. 136ᵛ). Chap. XVI. Sur Flavien.

(Fol. 139). Chap. XVII. Sur Diodore.

(Fol. 140ᵛ). Chap. XVIII. Sur Jean (Chrysostome).

Fol. 144ᵛ à 178. Chap. XIX-XXXII. Théodore de Mopsueste, Nestorius, Narsès (1) et Abraham « prêtre et interprète des saints Livres » (2) né, comme Narsès, à Ma'altâ.

Dans le chapitre consacré à Théodore, l'auteur raconte que les évêques macédoniens n'ayant pas voulu entrer à discussion avec un simple prêtre, les orthodoxes ont créé Théodore évêque, la nuit qui a précédé la controverse. C'est cette controverse que Barḥadbešabba lui-même transcrit à la fin de son histoire.

ܕܢܦܠ ܟܬܒܐ ܕܬܐܘܕܘܪܘܣ ܕܡܪܝܐ ܥܡ ܡܩܕܘܢܝܐ ܒܐܢܛܪܟܝܐ ܡܕܝܢܬܐ

« Dispute que le bienheureux Théodore eut contre les Macédoniens dans la ville d'Anazarbe. »

(1) Auteur syrien du vᵉ siècle, le plus célèbre des poètes nestoriens, fondateur de l'école de Nisibe.

(2) Neveu et successeur de Narsès.

C'est un récit, écrit par Théodore lui-même, plusieurs années après l'événement. Il adresse ce récit à Patrophile (ܦܛܪܘܦܠܐ), il ne rapporte pas les paroles échangées « parce qu'elles ont été trop nombreuses » mais il expose plutôt ses propres théories (1) (fol. 178-187).

Le ms., in 8°, du IXe au Xe siècle, sur parchemin, est écrit avec soin, en estranghélo, avec très souvent des points-voyelles nestoriens (que nous avons remplacés par les voyelles jacobites) et des signes de lecture. Les premiers et les derniers feuillets ont disparu. Il en reste 201; les premiers sont consacrés à Šoubḥal-moran et Abraham de Nephtar, les derniers à Grégoire le moine.

Les œuvres de Šoubḥal-moran (2) comprennent trois traités, le premier est divisé en 15 chapitres (les deux premiers manquent), sur « l'humilité nouvelle que Notre-Seigneur a enseignée à ses disciples »; l'obéissance, fol. 1v; la patience, fol. 6v; la douceur, fol. 9; le jeûne, fol. 9v, etc.

Le second est intitulé :

ܟܬܒܐ ܕܬܪܥܝܬܐ ܕܡܬܩܢܐ ܕܠܐ ܐܢܬܝ ܒܪܝܢ ܡܢ ܡܠܦܢܘܬܐ ܕܟܝ ܡܕܝ

« Chapitres de sages avertissements et sur les manières dont la grâce appelle chacun de nous ». Il y a 22 chapitres, fol. 30-54.

Ensuite, fol. 54 : ܟܬܒܐ ܕܬܪܥܝܬܐ ܕܫܘܒܚܐ ܕܡܪܢ ܕܒܟܘ ܕܝ ܒܟܘ ܕܝ ܒܟܘ ܕܐܝܟ ܕܐܢܬ ܠܬܐ ܒܡܢܝܚܐ ܕܟܝܬܐ ܕܡܬܩܢܐ ܕܫܘܒܚܐ ܕܡܪܢ ܕܠܐ ܢܗܘܢ ܒܚܕ ܒܡܢܝܚܐ ܕܡܢܝܚܐ ܕܒܝܬ ܚܕ ܕܒܝܬ ܚܕ ܕܒܝܬ ܚܕ ܕܐܝܟ ܕܐܢܬ ܠܬܐ

Vient ensuite, fol. 73-101 : ܐܓܪܬܐ ܕܡܪܝ ܐܒܪܗܡ ܕܢܨܦܪ ܠܚܒܪܝܐ ܕܒܝܬ ܡܢܙܚܐ ܕܠܐ ܡܬܚܙܝܢ ܠܗ ܐܦܠܐ ܒܚܕ ܡܢ ܒܢܝܢܫܐ ܕܫܐܠ ܠܗ ܥܠ ܡܕܝܢܬܐ ܕܢܝܚܐ ܕܟܬܒ ܠܗ ܠܚܕ ܒܪܢܫܐ.

« Conseils aux frères solitaires de Mar Abraham de Netfar (1). Cause de la conduite monacale écrite par lui à un homme qui la lui demandait. » — M. Simmons prépare une édition de cet ouvrage. — La fin du manuscrit est occupée par un extrait de Grégoire le moine, fol. 187, et par un autre extrait, tronqué, « du septième discours, sur le Saint-Esprit (2) ».

F. Nau.

(1) Auteur antérieur à 630, cf. Assémani, *loc. cit.*, p. 191. Le R. P. Bedjan en a édité quelques pages à la fin du t. VII des *Acta martyrum et sanctorum.*

(2) Les autres mss. syriaques acquis récemment par le British Museum (une dizaine) sont de peu d'importance. Nous en donnerons peut-être prochainement une notice. Par contre, le British Museum a acquis beaucoup de mss. persans, turcs, chinois et même une cinquantaine de mss. coptes dont le contenu est souvent peu intéressant, car ce sont en général des sermons qui ont encore moins de valeur chez les Égyptiens — les plus grands menteurs de la chrétienté, si l'on en juge par leurs romans des martyrs — que dans les autres littératures; mais il est remarquable que beaucoup de manuscrits sont complets et datés de la fin du xe siècle; à signaler un ms. d'apocryphes attribués à S. Barthélemy (Or. 6804) et l'apocalypse de S. Jean (Or. 6803). Si l'on demande ces mss., on répond d'ailleurs que le Dr Budge est occupé à les transcrire. Il rend ainsi un grand service à tous les savants, en assumant à lui seul ce fastidieux travail.

CATALOGUE SOMMAIRE
DES MANUSCRITS COPTES
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(*Suite*) (1)

IV. — THÉOTOKIES (2)

80

Théotokies (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

1 r. — 54 v. Psalmodie. 55 r. — 232 v. Psallies et théotokies. 233 r. — 277 r. Prières de chaque jour. 277 r. — 282 v. Profession et symbole de foi.

Ms. de 288 feuillets; 11,5 × 8. Sans date.

Ce manuscrit est coté en chiffres modernes, de 1 à 285 y compris 72bis, 97bis et 170bis en arabe, au recto des feuillets, de 1 à 292 : il manque les feuillets 5 à 8.

Dans la « psalmodie » la lacune commence avant et finit après le psaume 50. Le quatrième cantique est précédé de ⲁⲣⲓ ⲡⲣⲉⲥⲃⲉⲧⲓⲏ... Les prières de chaque jour ne comportent ni ⲛⲉⲛⲓⲟϯ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ... ni ϩⲁⲡⲭⲁⲱⲓ...

Titres arabes, en lettres rouges. ⲫ, ⲃ et ϩ n'ont pas de point dans la boucle. La barre horizontale de ⲧ est très large, la tige forme crochet à gauche.

F. 12. — Séguier. — Coislin. — Saint-Germain, n° 526.

Invent. : Copte 75.

(1) Voy. *ROC.*, 1910, p. 85, 133, 392; 1911, p. 81, 156.

(2) Sur le livre liturgique de la *Théotokie*, voir l'article du P. Mallon, S. J., publié dans cette Revue, tome IX (1904), p. 17 à 31.

81

Théotokies, Hymnes en l'honneur des Saints (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

1 v. Croix en or et couleurs. 2 r. — 412. Psalmodie. 11 v. — 157 v. Psallies et Théotokies pour les sept jours de la semaine. 157 v. — 172. Hymnes pour le Carême (3), le temps de la Pentecôte, le temps de l'Ascension à la Pentecôte, et le Jeûne des Apôtres. 170 v. — 195 r. Prières du matin, de minuit, aux Anges, aux Apôtres, aux Martyrs, aux Saints. Cantique des Anges. Prières du soir. 195 v. — 244 r. Doxologies (ton ⲃⲁⲑⲟⲥ) en l'honneur de la Vierge, Michel, Gabriel, Raphaël, Souriel, les quatre animaux incorporels (2), les vingt-quatre vieillards, saint Jean-Baptiste (2), les cent quarante-quatre mille élus, les apôtres, les trois jeunes gens, les saints Étienne, Georges, Théodore le Stratélate, Mercure, Ménas, les martyrs, Antoine, Paul ermite, Antoine et Paul, Macaire le Grand, Macaire et ses disciples (ϣⲏⲣⲓ), Macaire l'évêque, Macaire le prêtre, Jean, le prêtre de Scété, Jean le Noir, Pischoï et Paul, Maxime et Domitius, Moyse le Noir, les quarante-neuf martyrs, les solitaires, le prophète Élie, l'évangéliste Marc, la Vierge, Sévère d'Antioche, le patriarche. 244 r. — 247 r. Profession de foi. 247 v. — 264 v. Explication des théotokies du samedi et dimanche.

Ms. de 264 feuillets; 20 × 14. Daté (264 v.) du 1er Paopi 1234 E. M. [1518 ap. J.-C.].

Ce manuscrit est coté au recto, en lettres rouges, de $\overline{\text{ⲣ}}$ [feuillet 2] à $\overline{\text{ⲥϩⲣ}}$ [feuillet 264]; $\overline{\text{ⲣⲕⲏ}}$ et $\overline{\text{ⲣⲗⲁ}}$ sont comptés deux fois.

Les diverses parties sont précédées d'un ornement en couleurs. Les titres, en lettres rouges, sont tantôt en copte et tantôt en arabe. Le texte commence par une majuscule ornée, les alinéas par une majuscule à la marge, rouge ou noire, rehaussée de rouge. ⲫ, ϧ et ϩ portent un point rouge dans la boucle.

Gaulmin. — Regius, 343.

Invent. : Copte 11.

82

Théotokies, Hymnes et Doxologies, Explication de Théotokies (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

2 r. — 40 r. Psalmodie. 41 r. — 135 r. Psallies et Théotokies pour les sept jours de la semaine. 135 r. — 164 v. Hymnes pour le Carême, le temps de la Pentecôte, etc... Prières du matin, de minuit, aux Anges, etc. Cantique des Anges et prière du soir. 165 r. — 208 r. Doxologies (ton ⲃⲁⲑⲟⲥ), comme dans le manuscrit 81. 208 r. — 231 r. Profession de foi et symbole, suivi de l'office du diacre. (La liste des patriarches s'étend jusqu'au 86ᵉ : Gabriel). 231 v. — 242 r. Explication de la théotokie du samedi.

Ms. de 242 feuillets; 23 × 16. Sans date.

Ce manuscrit est coté en copte, au verso, de ⲡ̅ [feuillet 48] à ⲥⲙ̅ⲅ̅ [feuillet 239]. Les feuillets 2 à 10 sont moins anciens que les autres. Quelques feuillets remplacés; plusieurs autres dont les bords ont été renforcés avec des fragments d'autres manuscrits.

Les titres, précédés d'un ornement, sont en lettres rouges. Chaque pièce commence par une ligne de majuscules suivie d'une ligne en lettres rouges ou par une seule ligne rouge. ⲫ, ⲃ et ⲣ portent un point rouge dans la boucle. La barre horizontale de ⲃ et de ⲗ est très longue, la boucle de ⲫ est ouverte à gauche.

Acquis à Nikiou, par Vansleb, en 1671 (cachet sur cire, note autographe, p. 242 v.). — Au recto du premier feuillet, sceau portant les initiales FD et une croix à deux croisillons. Au-dessous : F. 4. — Regius, 333.

Invent. : Copte 22.

83

Théotokies, Doxologies et Hymnes (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

1 r. Croix en or et couleurs. 2 r. — 58 r. Psalmodie avec intercalation de ⲁⲣⲓ ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲏⲣ avant le quatrième cantique. 58 v. — 240 r. Psallies et Théotokies pour les sept jours de la semaine. 240 v. — 245 v. Prière du matin : Psaume 50.

246 r. — 259 v. Cantique des Anges, avec le Trisagion et le Pater. 260 r. — 315 v. Doxologies, ton ⲃⲁⲑⲟⲥ. 316 r. — 327 r. Hymnes pour le Carême (3) et le temps de la Pentecôte. 327 v. — 332 r. Profession de foi et symbole.

Ms. de 332 feuillets; 16,5 × 11,5. Daté (332 v.) du 15 Thôth 1281 E. M. [13 septembre 1565 ap. J.-C.].

Ce ms. est coté au verso, de ⲁ̅ à ⲧⲁⲏ̅, avec deux fois ⲙⲉ̅ (dont un feuillet blanc) et oubli des chiffres ⲥⲛⲉ̅ à ⲥⲛⲟ̅. Division en cahiers. Les feuillets 63 à 65 devraient être placés après le feuillet 66. Il manque les feuillets ⲍ̅ et ⲏ̅.

Dans la Théotokie du dimanche est intercalée son interprétation. Ce codex ne contient pas la seconde doxologie des quatre animaux, celles des trois jeunes gens, d'Antoine et Paul, de Jean le prêtre, de Jean le Noir, de Pischoï, de Maxime et Domitius, de Moyse, des quarante-neuf martyrs, de la Vierge et de Sévère. Avant celle d'Élie, il en comporte une pour les confesseurs (ⲑⲙⲏⲓ ⲛⲓⲃⲉⲛ...).

Les diverses parties sont précédées d'ornements en couleurs, en tête du texte et sur la page précédente. Le texte commence par de grandes majuscules très ornées et une ligne de majuscules rehaussées de couleurs diverses. Petites majuscules rehaussées de rouge. ϧ et ϩ portent un point rouge dans la boucle; ⲫ en a deux.

Saint-Germain des Prés, 526[3].

Invent. : Copte 76.

84

Doxologies et Théotokies (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

164 v. — 160 r. Prière arabe. 159 v. — 144 r. Psalmodie, depuis le premier cantique de Moyse, avec intercalation avant les trois derniers psaumes de la prière ⲁⲣⲓ ⲡⲣⲉⲥⲃⲉⲩⲧⲏⲥ ϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲱⲛ... (sans traduction). 133 v. — 131 r. Hymne acrostiche ⲁⲓⲕⲱϯ ⲛⲥⲱⲕ ϧⲉⲛ ⲡϣⲏⲓ... 130 v. — 108 v. Doxologies, ton ⲃⲁⲑⲟⲥ. 108 r. — 21 v. Théotokies pour les sept jours de la semaine. 20 v. — 12 r. Hymnes acrostiches ⲁⲓⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲛⲓⲥⲁϧ ⲛⲧⲉ ϯⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ... et ⲁⲛⲓⲁϩϯ ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲁⲓⲥⲁⲗⲓ... 12 r. — 11 r. Sanctus. 10 v. — 1 r. Pièce arabe. Tableau de concordance des années.

Ms. de 163 feuillets; 16 × 10. Daté (5 r.) du 1er Thôth 1455 E. M. [29 août 1739 ap. J.-C.].

Ce manuscrit commence par la fin du volume, comme s'il était écrit en arabe. Il est coté en arabe, de 82 [feuillet 164] à 240 [feuillet 4]; en chiffres occidentaux, de 1 à 163, avec omission de 83, de la dernière à la première page.

Dans les Doxologies, il manque la seconde Doxologie des quatre animaux, celles des trois jeunes gens, de Ménas, des martyrs, de Paul à Maxime le Grand, de Macaire l'évêque à Marc.

Chaque page est encadrée de rouge: la traduction arabe est en rouge. Les diverses parties sont précédées d'ornements en couleurs. Les titres, presque tous en arabe, sont à l'encre rouge. ⲫ, ⲃ et ϩ portent un point rouge dans la boucle; ⲫ est ouvert à gauche: la queue de ϩ remonte jusqu'à la ligne d'écriture.

Invent. : Copte 81.

85

Théotokies et Doxologies (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

1 r. — 24 v. Psalmodie. 26 r. — 116 r. Psallies et Théotokies pour les sept jours de la semaine. 117 r. — 123 r. Cantique des Anges. 124 r. — 149 r. Doxologies (ton ⲃⲁⲑⲟⲥ) en l'honneur de la Vierge, Michel, Gabriel, Raphaël, Souriel, les quatre animaux incorporels (ⲡⲓ ⲁ̅ ⲛϩⲱⲟⲩⲛ...), les vingt-quatre vieillards, saint Jean-Baptiste (2), les disciples (titre : (ⲙⲁⲗⲱⲟⲩⲓ), les apôtres, les trois jeunes gens, les saints Étienne, Georges, Théodore le Stratélate, Mercure, les martyrs (titre : ⲟⲩⲑⲱⲟⲩⲧⲥ ⲙ̅ⲡ̅), Macaire et ses disciples, (titre : ⲡⲓⲑⲱⲟⲩⲧⲥ ⲙ̅ⲙⲁⲣⲓⲟⲥ), les staurophores (titre : ⲟⲩⲥⲧⲁⲩⲣⲱⲣⲓ ⲙ̅ⲙⲁⲣⲓⲟⲥ), Élie le Thesbite, l'évangéliste Marc, la Vierge et Sévère d'Antioche. 149 r. — 152 v. Deux professions de foi et symbole. 152 v. — 186 r. Hymnes pour le Carême (2), le temps de la Pentecôte, etc. 187 r. — 231 v. Doxologies (ton ⲁⲗⲁⲓ) en l'honneur de la Vierge (3), Michel (2), Gabriel (2), Raphaël (2), Souriel, les quatre animaux (2), les vingt-quatre vieillards (2), saint Jean-Baptiste (2), les Innocents (2), les apôtres, les trois jeunes gens (2), Étienne (2),

Georges, Théodore (2), Ménas, Victor, Philothée, les sept Stratélates, les autres martyrs (titre : ⲡⲥⲉⲡⲓ ⲛ̅ⲡ̅ⲓⲙ̅ⲓⲙ̅), Macaire le Grand, Paul, Antoine, Jean ⲡⲓⲕⲟⲗⲟⲃⲟⲥ, Pischoï, Paul, Maxime et Domitius, Moyse le Noir, les quarante-neuf martyrs, Élie le Thesbite, Marc, la Vierge, Sévère d'Antioche. 232 r. — 237 r. ⲟⲩⲥⲧⲏⲁⲧⲟⲥ ⲥⲧⲩⲭⲟⲥ ⲁⲗⲁⲡ. 237 r. — 241 v. Synaxe (ⲥⲩⲛⲁⲅⲱⲅⲏ), ton ⲁⲗⲁⲡ. 242 r. — 345 v. Explication (ⲉⲣⲙⲏⲛⲓⲁ) des Théotokies.

Ms. de 348 feuillets; 25 × 17. Sans date.

Ce manuscrit est coté au verso, en lettres coptes, de ⲣ̅ [feuillet 1] à ⲧⲓⲓ̅ [feuillet 343]; dans la pagination ⲟⲓ̅ manque; ⲟⲁ̅ et ⲟⲃ̅, ⲟⲉ̅ et ⲟⲍ̅, ⲟⲏ̅ et ⲟⲑ̅ sont inscrits sur un même feuillet au recto et au verso. Dans la numérotation en chiffres occidentaux, un feuillet a été oublié entre 104 et 105.

Chaque division est précédée d'un ornement en couleurs et, au verso du feuillet précédent, d'une rosace. Titres coptes, en rouge. Le texte commence par une ligne de majuscules, accompagnée d'arabesques à la marge. Grandes majuscules à tête d'oiseau; petites majuscules en rouge ou en noir rehaussé de rouge. ⲫ et ϧ ont en général un point rouge dans la boucle.

F. IV. — Saint-Germain, 50.

Invent. : Copte 69.

86

Théotokies, Doxologies et Hymnes (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

1 v. Croix en couleurs. 2 r. — 21 v. Psalmodie comprenant les psaumes 50, 134, 148, 149 et 150, accompagnés de prières et suivis de la Psallie ⲁⲓⲥⲱⲧⲉⲙ ⲉⲛⲓⲥⲁϧ... 22 r. — 34 r. Théotokie du samedi. 34 v. — 46 r. Explication de la Théotokie du samedi. 47 r. — 85 v. Psalmodie, du commencement jusqu'à la Psallie des trois jeunes gens inclusivement. 86 r. — 94 v. Psallie ⲁⲣⲓ ⲡⲣⲉⲥⲃⲉⲧⲓⲛ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲱⲛ... 94 v. — 98 r. Psallie ⲁⲓⲛⲁϩϯ ⲉⲑⲃⲉ ⲫⲁⲓⲥⲁϫⲓ... 98 r. — 218 v. Psallies et Théotokies pour les six premiers jours de la semaine. Dans la Théotokie du dimanche est intercalée l'explication. 218 v. — 229 v. Psallies diverses : ⲁⲣⲓ ⲯⲁⲗⲓⲛ ⲉϥⲏ ⲉⲧⲁ-

ⲧⲁϣⲧ..., ⲁⲛⲱⲏⲓ ⲛⲓⲗⲁⲟⲥ..., ⲫⲏ ⲉⲧⲁⲩⲭⲫⲟϥ... etc. 230 r. — 254 v. Prière du matin. 255 r. — 286 r. Doxologies. 286 r. — 307 v. Hymnes pour le Carême, le temps de la Pentecôte, de l'Ascension à la Pentecôte, le Jeûne des apôtres, etc. 308 r. — 311 r. Profession de foi et symbole. 311 v. — 334 v. Office du diacre. (La liste des patriarches s'étend jusqu'au 102e : Matthieu).

Ms. de 333 feuillets; 21 × 14. Sans date.

Ce manuscrit est coté de $\overline{\text{ⲣ}}$ [feuillet 1] à $\overline{\text{ⲧⲁⲉ}}$ [335, feuillet 334]; de 1 à 334, avec omission de 172.

Dans les Doxologies, il manque la seconde des quatre animaux, celles de Ménas, de Paul, d'Antoine et Paul, de Macaire le Grand, de Macaire l'évêque aux quarante-neuf martyrs. Celle des martyrs commence par ⲁⲛⲁ ⲛⲓⲛⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲫⲁⲓⲁⲧ; p. 282 v., ⲑⲱⲏⲓ ⲛⲓⲃⲉⲏ... pour les staurophores.

Les principales divisions sont précédées d'un ornement en couleurs. Titres en arabe. Le texte commence par une ligne de majuscules noires rehaussées de rouge et deux lignes en rouge. ⲫ, ϩ et ⲉ portent un point rouge dans la boucle. ⲫ est ouvert à droite et à gauche de la tige.

Acquis au Caire, par Vansleb, dont le cachet est empreint aux feuillets 1 et 334. — Regius, 351.

Invent. : Copte 35.

87

Théotokies, Doxologies, Canons de la Résurrection (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

1 r. — 8 v. Divers canons. 9 r. — 22 v. Psalmodie. 23 r. — 81 r. Psallies et Théotokies pour les sept jours de la semaine. 81 v. — 99 v. Cantique des Anges. Prière du soir. Prière du matin. 100 r. — 125 r. — Doxologies (ton ⲃⲁⲟⲟⲥ) en l'honneur de la Vierge; Michel; Gabriel; Raphaël; Souriel; les quatre animaux incorporels; les vingt-quatre vieillards; saint Jean-Baptiste (2); les disciples, les apôtres; les saints Étienne, Georges, Théodore le Stratélate, Mercure, les martyrs (ⲁⲛⲁ ⲛⲓⲛⲓⲁ ⲛⲧⲉ ⲛⲓⲫⲁⲓⲁⲧ), Antoine, Paul, Antoine et Paul, Macaire (2), Macaire l'évêque, Macaire le prêtre, Jean le Noir, Pischoï et Paul, Maxime et Domitius, Moyse le Noir, les qua-

rante-neuf martyrs, la croix, le prophète Élie, l'évangéliste Marc, la Vierge, Sévère d'Antioche. 125 r. — 126 v. Profession de foi et symbole. 126 v. — 130 v. ⲧⲉⲙⲛⲁⲩ ⲉⲧⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲥ..., ⲁⲣⲓ ⲯⲁⲗⲙ..., ⲧⲉⲛⲟⲩⲉϩ ⲛⲥⲱⲕ..., ⲁⲣⲓ ⲡⲣⲉⲥⲃⲉⲩⲧⲏⲛ..., ⲁⲛⲱⲛⲏ ⲛⲁⲣⲉⲡⲟⲛⲱⲟⲩⲧ ϯⲑⲟⲣⲓⲁⲥ..., 138 r. — 142 r. Psallie du dimanche. Fragment de la Théotokie du dimanche (ϫ ⲛⲥⲟⲛ... et ⲁⲩⲛⲟⲩϯ). 142 v. — 144 r. Psallie ϫⲉⲣⲉⲛⲉ ⲛⲁⲣⲓⲁ ϯⲡⲉ ⲣⲓⲥⲧⲣⲓⲟⲛ... 142 r. — 149 v. Explication de la Théotokie du samedi. 150 r. — 153 r. ⲥⲱⲧⲉⲙ ⲱ ⲡⲁⲙⲉⲛⲣⲁϯ... et ⲥⲟⲗⲥⲉⲗ ⲛ̅ⲛⲓⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ... 153 r. — 158 r. Explication de la Théotokie du dimanche. 158 r. — 170 r. Hymnes pour le Carême (3), le temps de la Pentecôte, de l'Ascension à la Pentecôte, etc. 170 r. — 202 r. Textes coptes, avec commentaire en arabe; 202 v. — 342 r. Hymnes et Psallies, quelques-unes accompagnées d'une paraphrase en arabe. 393 r. — 346 v. Prières arabes (apocalypse avec une préface, canons pour les moines, office du mariage). 393 v. — 401 r. Prières coptes et arabes. 402 v. Note descriptive par Joseph Ascari.

Ms. de 402 feuillets; 20,5 × 14. A la page 352 r., daté de 1326 E. M. [1610 ap. J.-C.].

Ce manuscript est formé de plusieurs parties différentes d'origine. — Cachet de Peiresc. — n° 3. — Delamarre, 581. — Regius, 342 [3].

Invent. : Copte 34.

88

Théotokies et Doxologies (*bohaïrique*).

1. Titre en arabe. Psaume et fragment de saint Matthieu. 2 r. — 5 v. القطعة : fin du 5e, 6e à 9e. 6 r. — 18 r. Alleluia acéphale, suivi de la traduction arabe. 18 v. — 28 v. Psallie ⲁ ⲡⲟⲥ ⲉⲣⲟⲩⲣⲟⲩ ⲁϥⲛⲟⲩⲥⲁⲓ... 1er cantique de Moïse et Psallie ϧⲉⲛ ⲟⲩϣⲱⲧ... 29 r. — 40 v Psallie ⲁⲗⲁⲙ ⲉⲧⲓ ⲉϥⲟⲓ... et ⲁⲛⲱⲛⲏ ⲧⲓⲣⲟⲛ ⲙ̀ⲫⲟⲟⲩ...; Théotokie du lundi. 40 v. — 41 v. ⲯⲩⲭⲏ ⲛⲓⲃⲉⲛ ⲉⲧⲉⲥⲱⲣⲉⲙ... 42 r. — 58 r. Psallies ⲁⲛⲟⲛ ϩⲱⲛ ⲡⲉ... et ⲁⲣⲉϩ ⲉⲣⲟⲓ ⲡⲁⲛⲟⲩϯ...; Théotokie du mardi, et ⲗⲱⲃϣ sur la dernière division. 58 v. — 66 v. Psallie ⲁⲣⲉ ϩⲛⲟⲩ; second cantique (ps. 135); Psallie ⲛⲁⲣⲉ-

ⲛⲟⲩⲱⲛϩ et ⲁⲟⲃϣ sur cette Psallie. 67 r. — 83 r. Psallies ⲁ ⲡⲓⲟⲩⲣⲟ ⲛⲧⲉ ⲡⲓⲫⲛⲟⲩⲓ... et ⲁⲓⲉⲣ ϩⲉⲗⲡⲓⲥ...; Théotokie du mercredi. 83 v. — 98 r. Psallie ⲁ ⲫϯ ⲥⲁϫⲓ...; Théotokie du jeudi. 98 v. — 109 v. Psallie ⲁⲕϣⲉⲡϧⲓⲥⲓ...; troisième cantique (cantique des trois jeunes gens); Psallies ⲁⲣⲓ ⲯⲁⲗⲙ (*sic*) ⲉⲡⲓ ⲉⲧⲁⲩϣϥ..., ⲧⲉⲛⲉⲛⲱⲑⲉⲛ ⲉⲛⲑⲥⲓⲁ..., ⲧⲉⲛⲟⲩⲉϩ ⲛⲥⲟⲕ... 110 r. — 117 v. ⲁⲣⲓ ⲡⲣⲉⲥⲃⲉⲩⲓ ⲉϩⲣⲏⲓ ⲉϫⲱⲛ... 118 v. — 127 v. Psallie ⲁⲛⲟⲕ ϧⲁ ⲡⲓϫⲱⲃ ⲙⲣⲁϥⲉⲣⲛⲟⲃⲓ...; Théotokie du vendredi et ⲁⲱⲃϣ sur la dernière division. 128 r. — 146 r. Psallie ⲁⲛⲱⲛⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϧⲉⲛ ⲟⲩⲱⲓϣϣⲱⲟⲩ...; Théotokie du samedi; Psallie ⲁⲛⲟⲕ ϧⲁ ⲡⲓϫⲱⲃ ⲡⲁⲗⲁϫⲓⲥⲧⲟⲥ... intercalée avant la dernière division de la Théotokie. 146 v. 154 v. Psallies ⲁⲣⲓ ⲯⲁⲗⲙ (*sic*) ⲡⲟ̅ⲥ̅ ⲫϯ ⲡⲓⲁⲕⲱⲃ...; psaumes 148, 149 et 150. 155 r. — 203 v. Psallies ⲁⲡⲁϩⲟⲥ ϧⲉⲛ ⲟⲩϫⲟⲓ... et ⲁⲓⲕⲱϯ ⲛⲥⲱⲕ...; Théotokie du dimanche avec intercalation de l'explication. 204 r. — 207. Doxologies pour le mois de Choiak : ⲉⲣⲉ ⲡⲥⲟⲗⲥⲉⲗ ⲛϯⲡⲁ ⲣ̅ⲑ̅... ⲕⲉ ⲅⲁⲣ ⲁⲓϣⲉⲛⲥⲁϫⲓ..., ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛⲓⲁⲃⲣⲓⲏⲗ ⲁϥϣⲓϣⲉⲛⲛⲟⲩϥⲓ... ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ ⲡⲓⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ.

Ms. de 207 feuillets; 21 × 14,5. Sans date.

Ce manuscrit est coté au verso, ⲕⲉ̅ [feuillet 2]; ⲗⲁ̅ à [ⲗⲅ̅] [feuillets 3 à 5]; ⲛ̅ à ⲥⲛⲅ̅ [feuillets 6 à 207]; ⲣⲕⲃ̅ et ⲣⲕⲅ̅, ⲣⲕⲁ̅ et ⲣⲕⲉ̅ sont sur un même feuillet; il manque ⲣⲛ̅ et ⲣⲛⲁ̅ est compté deux fois. 149 [ⲥⲉ̅] est à placer après 170; 150 [ⲣϥⲉ̅] après 162. La pagination moderne, de 1 à 208, ne comporte pas le chiffre 22. Les principales divisions sont précédées d'un ornement en couleurs. Les titres sont tantôt en arabe et tantôt en copte. Le texte commence par une ligne de majuscules noires suivies d'une ligne de lettres rouges. ⲫ, ϧ et ϩ portent un point rouge dans la boucle. ⲫ n'est pas fermé à gauche et sa tige est coupée par une barre horizontale; ⲟ a une longue queue; celle de ⲩ se recourbe à droite.

Don de la Mission du Caire.

Invent. : Copte 128.

89

Doxologies et Hymnes (*bohaïrique*).

Ms. de 37 feuillets; 16,5 × 11. Il s'y trouve au moins quatre écritures différentes.

Invent. : Copte 87.

90

Explication des Théotokies et Hymnes (*bohaïrique*).

1 v. — 41 r. Explication (ⲉⲣⲙⲏⲛⲓⲁ) des Théotokies des jours de la semaine, en ton ⲁⲗⲁⲓ pour les dimanche, lundi et mardi, en ⲃⲁⲑⲟⲥ pour les quatre autres jours. 41 v. — 53 r. Hymnes de réunion (ⲟⲩⲥⲩⲛⲁⲅⲱⲅⲏ), en ton ⲃⲁⲑⲟⲥ et ton ⲁⲗⲁⲓ. 53 v. — 55 r. Psallie ⲁⲓⲧⲱⲃϩ ⲙⲡⲟⲕ ⲡⲁⲛⲟⲩϯ... 55 v. — 59 r. Explication de la Théotokie du dimanche, en ton ⲁⲗⲁⲓ. 59 r. — 59 v. Psallie incomplète en ton ⲁⲗⲁⲓ : ϯⲛⲁⲕⲱϯ ⲛ̅ⲥ̅ⲱ̅ⲕ̅ ⲡ̅ⲭ̅ⲥ̅... 60. — 66. Fragments de Théotokies.

Ms. de 66 feuillets; 25 × 17; 24 lignes de 22 à 26 lettres. D'après la note finale (66 v.), il fut achevé en 1364 E. M. [1648 ap. J.-C.]. Il est écrit par trois mains différentes; à la fin de la première partie (41 r.), une note arabe est accompagnée de la date 1014 E. M. [1298 ap. J.-C.] qui se rapporte probablement au codex sur lequel celui-ci a été copié.

Ce manuscrit est coté, au verso, de ⲥ̅ⲟ̅ⲁ̅ [271 = feuillet 1] à ⲧ̅ⲕ̅ⲟ̅ [129 = feuillet 59]; le feuillet 60 est coté ⲧ̅ⲁ̅ⲓ̅; 61 et 65 portent la traduction arabe.

Les titres, écrits à l'encre rouge, sont accompagnés de la traduction arabe. Les alinéas sont indiqués par une majuscule, à la marge, rehaussée de rouge ou par trois traits verticaux, deux noirs séparés par un rouge. ϧ et ⲫ portent un point rouge dans la boucle; les abréviations sont surmontées d'un point rouge que traverse un trait noir horizontal; les points de division sont indiqués par le signe ⲹ, en rouge.

Acquis par Vansleb, dont le cachet sur cire est empreint aux pages 12 et 66 r. — Regius, 338 [2].

Invent. : Copte 23.

(*A suivre.*)

L. Delaporte.

HISTOIRE DU COUVENT
DE RABBAN HORMIZD
DE 1808 A 1832
(*Suite*) (1)

Année 1829.

Au bout de plusieurs jours, Mār Jean, voyant que les biens du couvent ne lui étaient pas révélés, alla directement au village de Dōhōk trouver le gouverneur. Il ne s'arrêta dans aucun endroit et dans aucune maison, mais il alla directement trouver le gouverneur et dès son arrivée il lui dit : « Vous n'avez pas encore frappé le prêtre Jean et son compagnon. Ne vous ai-je pas fait dire : Frappez-les trois fois par jour? Pourquoi ne les avez-vous pas frappés, puisqu'ils ne m'ont rien montré des biens du couvent. Maintenant, à cette heure même, je veux que vous les lapidiez. » L'officier du gouverneur donna un ordre à ce moment même et dit à ses serviteurs : « Allez, faites-les sortir dehors et lapidez-les à coups de pierres. » Les serviteurs sortirent en grand nombre en tenant chacun une pierre et un bâton à la main et il se rassembla beaucoup de monde pour voir ce qui allait se passer. Une fois arrivés à la maison où était enfermé le père Jean, les serviteurs donnèrent alors ordre et dirent aux gardiens : « Faites-les sortir dehors pour que nous les lapidions. » Et ils les firent sortir dehors.

Cependant, comme ils les faisaient sortir, éclata la miséricorde de Dieu qui ne délaisse pas ses serviteurs et ne les abandonne pas au temps de la tribulation. En effet, avant que Mār Jean vînt trouver le gouverneur, il y avait un certain homme chef du village de Bērsēbē, village de catholiques, et ce catholique nommé Manṣourzīzā était l'ami de Mār Jean. Cet homme était venu trouver le gouverneur pour ses affaires. Après que Mār Jean fut venu trouver le gouverneur et lui eut demandé de frapper le père Jean, ce catholique supplia Mār Jean de ne pas faire cette action insensée : « Par suite de cette grande injustice nous éprouverons, toi et nous tous les chrétiens, du déshonneur et du mépris et nous serons un objet de moquerie pour tous païens et juifs. » Mais Mār Jean ne fit pas attention à ses paroles. Quand l'affaire fut terminée devant l'officier du gouverneur et que ce dernier donna ordre de les lapider, (Manṣourzīzā) voulut se lever; (mais) Mār Jean prit sa main et il ne le laissa pas se lever. Celui-ci retira sa main violemment, sans crainte, parce qu'il était

(1) Voy. *ROC.*, 1910 et 1911.

libre avec lui et avec l'officier; il s'enfuit avec beaucoup de force et il atteignit les (serviteurs) au moment où les gardiens faisaient sortir le père Jean et son compagnon afin de les lapider; il les retint tous et dit aux serviteurs : « Je n'accepte pas que l'un de vous les frappe en quoi que ce soit, avant que je sois allé trouver Šāhīn āghā. » Il alla le trouver et le pria de leur défendre de les lapider. Il dit au métropolitain Jean : « Toi, tu demandes ce qui appartient au couvent; accepte-le de ma part, je vais aller m'entendre avec les moines; s'ils ne te montrent pas ce qui appartient au couvent, fais-leur ce que tu voudras. N'as-tu pas peur de Dieu? Quelques païens m'ont dit : Moi je ne donnerais pas ordre de les frapper si le métropolitain Jean ne me le disait pas. » Il extorqua la permission de Šāhīn āghā et étant retourné trouver les serviteurs réunis pour les frapper, il dit aux serviteurs : « Šāhīn āghā a donné ordre de ne pas les frapper; allez et dispersez-vous. » Un des fils des officiers frappa le père Jean de colère avec un bâton, ils se dispersèrent et s'en allèrent tous et ils firent entrer le père Jean à l'intérieur. (Le catholique Manṣourzīzā) s'entretint avec le père et lui dit : « A quoi vous servira ce qui appartient au couvent lorsqu'ils vous auront lapidés? Révélez-le au métropolitain Jean. » Le père Jean lui répondit : « Il sait lui-même également dans quelle maison d'Alqôš et chez qui il se trouve, mais il ne peut pas entrer en relations avec celui-ci. » Cet homme lui dit : « Écris aux frères de le remettre au métropolitain Jean. » Le père Jean lui répondit : « Bien. » Il y avait aussi en prison, en même temps que le père, le prêtre et le diacre du village qui faisaient partie du couvent. Mār Jean les avait également mis en prison parce qu'ils étaient en union avec le couvent et qu'ils n'approuvaient ni lui-même ni les moines qui étaient chez lui. Cependant, grâce à la prière des chefs qui firent beaucoup de démarches en sa faveur et donnèrent de l'argent au gouverneur, ils enlevèrent les chaînes (à ce prêtre) et le firent sortir de prison ainsi que le diacre. Le père Jean et le frère Joachim firent leurs recommandations à ces deux frères, à savoir le prêtre et le diacre, et leur dirent : « Faites bien attention à ne pas leur montrer l'argent, mais seulement les vivres, les vêtements, les provisions de l'année et même cela, autant que vous le pourrez, cachez-le leur. » Ceux-ci rapportèrent ces paroles aux frères qui connaissaient les biens du couvent.

Mār Jean revint à Alqôš avec ces deux frères. Ce prêtre dit aux frères qui par crainte étaient cachés dans Alqôš : « Le père Jean m'a dit : Va dire aux frères de tout remettre. » Et ils n'ajoutèrent pas foi à sa parole. Quand Mār Jean fut arrivé à Alqôš, les frères qui étaient chez lui lui donnèrent des renseignements et des indications pour saisir quelques-uns de ceux qui connaissaient les biens du couvent. Le raïs et les hommes de Mār Jean allèrent à leur recherche et les trouvèrent cachés dans les maisons; ils saisirent trois frères, le frère Eusèbe et Šam'ounā (1), et leur mirent des liens aux pieds. Mār Jean ordonna alors au raïs, et à ses officiers ainsi qu'à ses propres hommes de parcourir le village et de faire

(1) Il manque ici un nom propre.

sortir les biens du couvent. Ces hommes employèrent les menaces et répandirent la frayeur parmi les frères en proférant de terribles malédictions : quelques frères qui étaient timides et pusillanimes révélèrent ce qu'ils connaissaient, et de plus, comme (hommes de Mār Jean), ils allaient de maison en maison et d'endroit en endroit : beaucoup furent ébranlés, même parmi les autres frères. Les frères qui étaient auprès de Mār Jean, voyant qu'ils apportaient les biens du couvent et sachant que les frères du couvent ne montraient pas tout, exhortaient davantage Mār Jean à montrer plus d'empressement à rechercher ce qui appartenait au couvent. Alors le raïs du village et les hommes de Mār Jean se mirent à parcourir le village et à chercher dans les maisons; ils répandirent la frayeur même parmi les habitants d'Alqôš et ils firent sortir tout le bien du couvent qui se trouvait dans Alqôš : toutes les provisions de l'année comme le blé, l'orge, le sésame, les légumes secs, le lin, le beurre, le sainfoin, les vêtements de la communauté, les habits, tous les lits et matelas de tous les frères, tous les objets de l'église, les livres de prières, tous les calices et patènes, les encensoirs, la cire, les nappes, les chandeliers, tous les livres du couvent, tous les ornements des prêtres et des diacres, une mule (ܡܪܒܝܐ = ܡܪܒܝܐ?) du couvent, un grand calice dans lequel il y avait des objets en argent et en or comme des vases, des verrous, des ceintures, des présents (?) qui étaient des ex-votos offerts à l'occasion de la peste, et deux coffrets (pleins) d'argent, dont l'un contenait de la monnaie en or : tous les objets qui étaient à Alqôš, ils les firent sortir ainsi qu'une quantité de volailles et de vêtements qu'on avait apportés pendant la peste. Toute la monnaie d'argent et d'or et tous les objets en argent et en or, Mār Jean les cacha chez lui; et il ne laissait voir que les autres objets qui n'avaient pas de valeur à ses yeux; mais (ce qui était précieux) il ne voulait pas le montrer même aux moines de son entourage. Chacun emportait ce qu'il pouvait et le cachait à son semblable, Mār Jean pour lui-même, ses hommes pour eux-mêmes, ses propres moines aussi pour eux-mêmes et chacun pour soi-même. De même aussi parmi les habitants d'Alqôš qui avaient chez eux quelque bien du couvent, chacun cachait et ne montrait pas ce qu'il avait lorsque c'était possible et que personne ne le savait, car il pensait que, si le métropolitain Jean ou les moines qui étaient descendus (du couvent) l'emportait, ce serait perdu pour lui, quoique cela lui appartînt et non pas à eux.

Après avoir tout emporté, Mār Jean descendit une autre fois à Mossoul et il accusa de nouveau Mār Joseph auprès du gouverneur, en lui disant : « Il y a chez lui un coffret d'or (1). » Le gouverneur fit venir Mār Joseph et lui dit : « Livre le coffret d'or qui est chez toi, autrement je t'infligerai de durs traitements. » Mār Joseph lui répondit et lui dit : « Il n'y a chez moi ni coffret d'or ni coffret d'argent; fais-moi ce que tu voudras. » Le gouverneur donna ordre de le torturer avec de lourds instruments de fer et on le tortura beaucoup. Mār Jean fit encore des dons impor-

(1) Cf. *supra*, p. 127, où il s'agit d'un coffret rempli d'argent, et non d'une chaîne en argent.

tants au gouverneur afin que celui-ci fît sortir (Mār Joseph) du village et qu'il l'envoyât dans des villes étrangères. Mais, bien que le gouverneur eût reçu confirmation qu'il n'y avait rien chez Mār Joseph et que tout ce qu'avait dit Mār Jean n'était que mensonge et fausseté, il montra extérieurement qu'il tiendrait sa parole et qu'il le ferait sortir de la ville, afin de recevoir par là l'argent que (Mār Jean) lui avait promis; c'est pourquoi il lui déclara qu'il le ferait sortir de la ville aujourd'hui ou demain. Mār Jean rechercha encore dans Mossoul les biens du couvent, parce qu'on lui avait dit : « Il y a des biens du couvent dans la ville. » Aussi fit-il des recherches et des enquêtes et il ne trouva rien. Quand le gouverneur lui eut confirmé qu'il le ferait sortir de la ville aujourd'hui ou demain, (Mār Jean) monta à Alqôš. Mār Joseph resta en prison en endurant des tourments par ordre du gouverneur; mais Dieu lui fit trouver miséricorde devant le chef de la prison, qui l'aimait et ne le tourmentait que de manière à ne pas transgresser et à ne pas fouler aux pieds l'ordre du gouverneur. De même le père Jean trouva grâce devant le chef de la prison, qui l'aimait beaucoup. (Le chef de la prison) leur venait en aide toutes les fois qu'ils avaient faim; il voyait en effet que certains hommes venaient visiter les autres prisonniers et que personne ne regardait ces deux moines.

Après avoir pris tout ce qui appartenait au couvent, Mār Jean ne retourna trouver ni le gouverneur de ʿAmâdya ni le gouverneur de Mossoul. Il leur avait promis en effet beaucoup d'argent et toutes les fois que ces derniers l'envoyaient chercher, il leur donnait une excuse et ne se dérangeait pas; et jamais il ne retourna auprès de l'un ou de l'autre. Lorsqu'il eut pris l'église supérieure de Mār Mīkā, ses propres moines s'y rendirent et y demeurèrent, bien que leur conscience le leur reprochât.

Le gouverneur emmena avec lui le père Jean, en lui laissant ses liens et ses chaînes au cou, dans tous les lieux et les villages où il allait, et il le conduisit jusqu'à Zākhō. Il s'écoula beaucoup de temps et le père Jean resta enchaîné pendant un espace de quatre mois environ. Le bruit se répandit à Alqôš que l'un des prisonniers était mort; les principaux habitants du village se réunirent et, après être allés trouver Mār Jean, ils lui demandèrent d'écrire et d'envoyer une lettre au gouverneur à Zākhō, afin qu'il leur rendît la liberté. Mār Jean écrivit une lettre et l'envoya par un messager qui la porta à Zākhō. Le chef de la prison apprit qu'un messager était venu de la part du métropolitain Jean et qu'il avait apporté une lettre au gouverneur, afin qu'il leur rendît la liberté. Ce chef de la prison, comme nous l'avons dit plus haut, aimait beaucoup les deux moines, et il vint leur donner des nouvelles. Le messager alla également trouver le père Jean et lui annonça qu'il avait apporté une lettre au gouverneur, afin qu'il leur rendît la liberté, et à cette nouvelle ils se réjouirent. Le chef de la prison dit au père Jean : « Je vais aller au repas et je serai présent au moment de la lecture de la lettre afin d'apprendre ce qui s'y trouve. » Après y être allé et avoir assisté au repas, on lut la lettre au gouverneur et on vit que dans cette lettre il était écrit en ces termes : « Sachez que jusqu'à présent

(Mār Joseph) ne m'a rien remis des biens du couvent : aussi jetez-les dans le fleuve. » Le gouverneur donna sur-le-champ l'ordre suivant : « Demain remplissez leurs seins de pierres et jetez-les dans le fleuve pour les noyer. » Quand le repas fut terminé, le chef de la prison se leva, accablé de tristesse et le visage transformé par suite de la grande souffrance qu'il éprouvait à leur sujet, et il arriva à la prison le visage empreint de tristesse. Dès que le père Jean et le frère Joachim virent que son visage était changé et qu'il n'était plus comme hier où il leur donnait des marques de joie et d'affection selon sa coutume, le père Jean et le frère Joachim se mirent alors à lui demander de leur dire : « Qu'as-tu appris par cette lettre? Pourquoi es-tu dans la peine et n'es-tu plus comme hier? » Comme ils l'interrogeaient sans qu'il voulût répondre, ils l'importunèrent beaucoup; et il leur dit : « Le gouverneur a donné ordre que nous vous jetions demain dans le fleuve pour vous noyer. Dans la lettre qu'a envoyée le métropolitain Jean, il était en effet écrit en ces termes : Jetez-les dans le fleuve, parce qu'il ne m'a rien remis des biens du couvent. » Ils lui dirent : « Que ce soit le nom du Seigneur; nous n'avons personne en dehors de lui. » Le père Jean dit alors au frère Joachim : « Confesse tes péchés, moi j'aurai également une contrition parfaite et nous nous remettrons entre les mains de Dieu. Vive cependant la miséricorde de Dieu qui ne délaisse pas ses serviteurs, au moment des tribulations et des angoisses. »

A cause du père Jean, le chef de la prison dont nous avons parlé avait envoyé son serviteur pour aller voir les hommes de sa maison jusqu'au village de Dēhōk et pour y apprendre les nouvelles et les bruits nouveaux. Après être arrivé au village de Dehōk, ce serviteur alla trouver un ami chrétien de son maître et il prit auprès de lui des renseignements sur le gouverneur de Mossoul et sur le métropolitain Jean. Ce chrétien nommé Sābō lui dit : « Est-ce que vous n'avez absolument rien appris? » — « Non », lui répondit ce serviteur. — « Le métropolitain Jean, ajouta Sābō, a pris tous les biens du couvent, et il n'est resté aux moines pas même un fil; il est descendu à Mossoul auprès du gouverneur et il lui a donné dix sacs d'argent; puis il est remonté et il demeure dans sa maison. Il ne vous craint aucunement, il n'ira pas vous trouver et il ne saura pas où vous êtes. » Le serviteur revint trouver son maître le jour même où le gouverneur avait donné l'ordre de jeter dans le fleuve le père Jean et le frère Joachim. Dès que le serviteur fut arrivé, son maître lui demanda les nouvelles qu'il avait apprises, et celui-ci lui rapporta tout ce qu'il avait appris en route et ce que lui avait dit Sābō. A l'instant même le chef de la prison se leva en entendant cela, il alla au repas et il se mit à le rapporter rapidement devant le gouverneur et tous les grands réunis en leur disant : « Mon serviteur vient d'arriver du village de Dēhōk et voici ce qu'il m'a raconté de la bouche de Sābō qui a dit à mon serviteur : Le métropolitain Jean a pris aux moines tous les biens du couvent et il n'est resté entre leurs mains pas même une obole; il est descendu auprès du gouverneur de Mossoul et il lui a donné dix sacs d'argent; puis il est remonté et il demeure dans sa maison. Il ne vous craint aucunement,

et il n'ira pas vous trouver. Examinez maintenant si c'est de la justice de votre part d'avoir décrété contre ces hommes de les jeter à l'eau et de les noyer, alors qu'ils n'ont pas commis de faute et que le métropolitain Jean a pris leurs biens. Voici je les ai aimés dans la prison, parce que, depuis le jour où vous les avez pris jusqu'aujourd'hui, je n'ai vu personne qui soit venu les visiter comme les autres prisonniers. » Après avoir entendu ces paroles, le gouverneur dit aussitôt : « Allez et mettez-les en liberté. Pour moi, s'il vient à tomber une fois entre mes mains, je sais bien ce que je ferai au métropolitain Jean. » En entendant cela, les grands ne donnèrent pas leur approbation, mais ils dirent au gouverneur : « Qu'ils restent encore cette fois, jusqu'à ce que nous allions au village de Manguēšē. Mais si le métropolitain Jean vient nous trouver, nous le saisirons à leur place, et eux nous les mettrons en liberté; et s'il ne vient pas, nous les mettrons également en liberté; car s'il apprend que nous les avons mis en liberté, il ne viendra pas non plus nous trouver. » Le gouverneur alors dit : « Qu'ils restent, toutefois ne leur faites pas de mal, laissez-les et ne leur causez pas d'injustice. »

Pendant tout le temps qu'ils restèrent à Zākhō, il s'y trouvait un chrétien de Mossoul qui prenait soin d'eux pour l'entretien et la nourriture.

Les frères du couvent venaient demander des couvertures au métropolitain Jean et c'est à peine s'il leur en donnait. Quelques frères demeurèrent dans la maison des frères du métropolitain Jean pendant dix jours. Chez ces frères du métropolitain Jean le reproche de la conscience augmenta, il y eut de la division parmi eux, ainsi que nous l'avons dit plus haut, ils se mirent à murmurer les uns contre les autres et à dire : « Si nous avions su que cela se fût passé ainsi, nous ne serions pas descendus du couvent. » L'un d'eux sortit et alla au village avec la pensée que, quand le père Jean sortirait de prison, il l'accompagnerait; mais les autres restèrent dans l'église de Mār Mīkā. Quand ils allaient demander pour eux de la nourriture au métropolitain Jean, celui-ci les reprenait en disant : « Est-ce que je suis chargé de vous nourrir; allez et nourrissez-vous vous-mêmes. » Comme ils ressentaient vivement leurs douleurs, ils commencèrent alors à écrire en secret à Mār Joseph tandis qu'il se trouvait en prison; ils lui offraient leur pénitence et (cependant) ils ne pouvaient pas se détourner de Mār Jean publiquement, de peur qu'il ne leur arrivât malheur.

Le gouverneur partit de Zākhō et alla au village de Manguēšē. Il y avait là un chrétien qui était l'ami du gouverneur et il le pria avec instance de relâcher le père Jean. Le gouverneur demanda qu'on lui présentât cinquante guerkīyē et (il s'engagea) à le relâcher. On emprunta à un particulier cinquante guerkīyē et on les remit au gouverneur, et celui-ci relâcha le père Jean et le frère Joachim au milieu d'un grande joie. Le frère Joachim alla trouver un prêtre du couvent qui se trouvait dans le village d'Arden situé au-dessus de Manguēšē, emporta de chez lui cinquante guerkīyē et les rendit à celui qui les leur avait prêtés.

(*A suivre.*) M. Brière.

APERÇU

SUR

LES MIRACLES DE NOTRE-SEIGNEUR

Mgr Graffin, sur les indications de M. l'abbé Nau, nous a envoyé de très belles photographies des mss. *d'Abbadie* nos 168 et 226, désignés sous la rubrique de *Miracles de Notre-Seigneur* (1), afin d'en préparer l'édition pour la *Patrologie orientale*.

L'étendue du sujet, décelant une compilation assez vaste, le bon état du texte éthiopien actuel, qui a chance d'être une traduction de l'arabe (2), l'unité relative de l'ouvrage (recueil de traditions concernant le Christ), la richesse et la variété des détails donnent de l'importance à ces manuscrits, qui peuvent être considérés comme un type caractéristique de la littérature des Apocryphes, et aussi, sous un certain rapport, comme étant tributaires des Apocalypses (3).

Les mss. 168 et 226, que nous désignons par A et B, sont identiques. Le scribe éthiopien les a divisés en 12 *Miracles*, auxquels s'ajoutent, comme supplément, les récits de la Pentecôte et des premiers événements du christianisme, et la fameuse légende d'*Abgar*, roi d'*Édesse* (4).

(1) Le titre complet est donné avec l'*incipit*. Cf. *infra*, p. 256.

(2) Ou, du moins, le compilateur éthiopien s'est inspiré de récits, écrits en arabe.

(3) Les *Miracles de Notre-Seigneur* seront un document utile pour une étude d'ensemble, qui n'est pas encore faite, sur la littérature des Apocryphes et des Apocalypses.

(4) Voici comment M. d'Abbadie décrit ces deux mss. : « 168. Taammera Yasus. 29 sur 25, reliure vieille et médiocre à dos refaits, carrés de damas rouge, mahdar en mauvais état, écriture médiocre, espacée et en deux colonnes, 131 feuillets, dont 1 blanc. Cet ouvrage renferme des traditions quelquefois apocryphes sur Notre-Seigneur, est divisé en quarante-deux Miracles et contient vers la fin le Livre du Coq (voy. n° 11) et l'histoire de la Passion. — 226. Taammera Yasus.

Incipit : በስመ ፡ አብ ፡ ወወልድ ፡ ወመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ ፤ አምላክ ። ተአምር ፡ ዘገብረ ፡ እግዚእነ ፡ (1) ወመድኃኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ በረከተ ፡ ጸጋሁ ፡ የሃሉ ፡ (2) ምስለ ፡ ፍቁሩ ፡ ... (3) ለ ዓለመ ፡ ዓለም ፡ አሜን ። ዝንቱ ፡ ምሥጢር ፡ አምላካዊ ፡ ዘነገሮ ፡ እግዚእነ ፡ ወመድኃኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ለረድኡ ፡ ወሐዋርያ ሁ ፡ ዮሐንስ ፡ ወልደ ፡ ዘብዴዎስ ፡፡ እምቅድመ ፡ ዕርገቱ ፡ ለእግዚ እነ ፡ ወመድኃኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ውስተ ፡ ሰማያት ፡ ዘኢ ተፈልጠ ፡ እምአቡሁ ፡ ወእመንፈስ ፡ ቅዱስ ፡ አሐተኒ ፡ ሰዓተ ፡ ወ ኢክመ ፡ ቅጽበተ ፡ ዓይን ፡፡ B fol. 2 r° a (A fol. 1 r° a). *Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, un seul Dieu. Miracles que fit Notre-Seigneur et Notre-Sauveur Jésus-Christ. Que la bénédiction de sa grâce soit avec son cher... pour les siècles des siècles! Amen. C'est le mystère divin que Notre-Seigneur et Notre-Sauveur Jésus-Christ a exposé à son disciple et à son apôtre Jean, fils de Zébédée. (Cet exposé eut lieu) avant l'Ascension de Notre-Seigneur et Notre-Sauveur Jésus-Christ dans les cieux, lui qui n'a pas été séparé de son Père et de l'Esprit-Saint, pas même une heure, ni un instant* (4).

A (n° 168; 131 feuillets : 1 blanc) est plus ancien et plus complet que B. Il contient deux appendices, qui ne se trouvent pas dans B : *le Livre du Coq* (5) (መጽሐፈ ፡ ዶርሆ ፡ ዘይትነበ

31 sur 21, mahdar et difat de mas en bon état, reliure fraiche et moderne, écriture guilh sur deux colonnes. Cet ouvrage raconte en 42 Miracles ou chapitres les événements de la vie de Notre-Seigneur, en y mêlant quelques apocryphes. Il est orné de 21 grandes figures enluminées et se compose de 114 feuillets, dont trois blancs. » Cf. *Catalogue raisonné de manuscrits éthiopiens appartenant à A. d'Abbadie*, Paris, 1859, p. 176 et 219.

(1) A *add.* ወአምላክነ *et notre Dieu.* Dans l'*incipit*, A fait la même addition trois autres fois, après እግዚእነ *Notre-Seigneur.* — Nous avons préféré citer ici B, car dans B il y a des espaces blancs pour les noms propres, alors que dans A les noms propres, mis en surcharge, sont illisibles sur la photographie.

(2) A የሀሉ.

(3) Espace blanc dans B.

(4) Le British Museum possède au moins 17 mss. des Miracles de Notre-Seigneur (n°s 62 à 75, 92, 272, 288); les mss. sont du XVIIIe siècle, hors un, qui est de la fin du XVIIe. Ils renferment en général 42 Miracles, hors les n°s 71 (40 miracles); 72 et 92 (41 mir.); 272 (44 mir.); et 68 (47 mir.). Les mss. 69 et 71 renferment aussi l'histoire d'Abgar. L'introduction, éditée par Wright d'après le ms. 67, est en substance la même que dans nos manuscrits. Cf. W. Wright, *Catalogue of the ethiopic manuscripts*, Londres, 1877, p. 43.

(5) [J'ai signalé le premier cet apocryphe, *ROC.*, 1904, p. 613-614, sans indiquer

ብ ፡ በጸሎተ ፡ ሐሙስ ፡ በጊዜ ፡ ፯ሰዓት ፡ ዘመዓልት ፡ *Livre du Coq, qui sera lu à l'office du jeudi à six heures du soir*) (1) (fol. 111 v° a à fol. 119 v° a), et *l'Histoire de la Passion* (ምንባ ብ ፡ ዘዓርብ ፡ በጊዜ ፡ ፫ሰዓት ፡ *Lecture du vendredi à trois heures*) (fol. 119 v° a à fol. 129 v° b). Il paraît avoir eu deux possesseurs, comme l'indiquent les surcharges des noms propres aux *bénédictions* (2). Le second possesseur, un certain *Walda-Wâhed* (ወልዴ ፡ ዋሕድ), aurait acheté ce manuscrit, pour en faire don au monastère de *Dabra-Giyorgis* (ደብረ ፡ ጊዮርጊ ስ) (3). Ce personnage, en inscrivant son nom et parfois ceux de son épouse, de son père et de sa mère, en sus ou à la place du nom de l'ancien possesseur, a rendu souvent les caractères illisibles. — *Desinit :* አአበ ፡ ብርሃናት ፡ እግዚአብሔር ፡ አብ ፡ ተማኅፀንኩ ፡ በዋሕድ ፡ ወልድከ ፡ እግዚእነ ፡ ወአምላክነ ፡ ወመድ ኃኒነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ከመ ፡ ትክፍለኒ ፡ ርስተ ፡ ምስለ ፡ ቅዱ ሳኒከ ፡ ሊተ ፡ ለኃጥእ ፡ ገብርከ ፡ ወልዴ ፡ ዋሕድ ፡ ... (4) ለዓለ መ ፡ ዓለም ፡ አሜን ፡፡ *O Père des Lumières, Seigneur Père, je me suis mis sous la protection de ton Fils Unique, Notre-Seigneur, Notre-Dieu et Notre-Sauveur Jésus-Christ, afin que tu me donnes ma part d'héritage avec tes saints, à moi, pécheur, ton serviteur Walda-Wâhed ... pour les siècles des siècles. Amen* (fol. 129 v° b).

B (n° 226; 114 feuillets : 3 blancs), d'une facture récente, est illustré de maintes images d'une expression naïve et d'un art rudimentaire. Nous les signalerons, au fur et à mesure

la source, pour réserver le sujet à l'un de mes amis. Peu après, j'ai mis le ms. d'Abbadie, n° 11, en mains au Père Chaine, de passage alors à la Bibliothèque Nationale. Le Père Chaine semble avoir édité l'apocryphe (Mazhafa Dorho) d'après ce seul manuscrit, *Revue sémitique*, 1905. F. Nau].

(1) M. à m. : *jour, midi*, d'où *après-midi*.

(2) Nous appelons *bénédiction* (በረከት) la formule où le scribe, au commencement ou à la fin de chaque partie du ms., implore la grâce du Seigneur sur le possesseur du ms., sur un personnage quelconque, sur lui-même par ces mots : በረከተ ፡ ጸጋሁ ፡ የሀሉ... *que la bénédiction de sa grâce soit...*

(3) Cf. le *colophon* (fol. 130 r° a).

(4) Aux points de suspension correspondent des noms propres en surcharge, illisibles sur la photographie. — Nous avons lu les mots suivants : ወጸሓፊሁ ፡ ኀ ጻይ ፡ ወምስኪን *et son scribe pauvre et malheureux;* suit le nom du scribe, qui se lit peut-être : ኂሩተ ፡ ሥላሴ (*Bonté de la Trinité*).

qu'elles se présenteront dans le corps de l'ouvrage. Aux *bénédictions* la place des noms propres est laissée en blanc. — *Desinit :* በጽሐ ፡ መኰንን ፡ ምስለ ፡ ሐራሁ ፡ ወይቤሎሙ ፡ ትሠ ውዑኑ ፡ ለአግልክት ፡ ወይቤልዎ ፡ ንሠውዕ ፡ ለዘተወል[ደ] ፡ እ ማርያም ፡ ወአሜሃ ፡ መተርዎሙ ፡ በአስይፍት ፡ አርእስቲሆሙ ፡ ወውኃዘ ፡ ደሞሙ ፡ ከመ ፡ ማይ ፡ እስከ ፡ በጽሐ ፡ ኀበ ፡ ብርኪ ፡ ብ እሲ ፡ በረከቶሙ ፡ የሃሉ ፡ ምስለ ፡ ፍቁሮሙ ፡ ... (1) ለዓለመ ፡ ዓ ለም ፡ አሜን ። በዝየ ፡ ተፈጸመ ፡ ተአምሪሁ ፡ ለእግዚእየ ፡ ኢየ ሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ በእዴ ፡ ገብሩ ፡ ኃይለ ፡ ሚካኤል ፡ *Le juge arriva avec ses soldats, et leur (aux martyrs) dit : « Sacrifiez-vous aux dieux? » Ils lui dirent : « Nous sacrifions à Celui qui est né de Marie. » Alors, on leur trancha la tête avec des glaives. Leur sang coula comme de l'eau, au point de parvenir aux genoux du juge* (2). *Que leur bénédiction soit avec leur cher... pour les siècles des siècles! Amen. Ici sont terminés les Miracles de mon Seigneur Jésus-Christ, de la main de son serviteur Ḥâyla-Mikâ'êl* (fol. 109 v° b).

L'édition de ces mss. sera donnée dans la *Patrologia Orientalis* Graffin-Nau. Nous faisons l'analyse de leur contenu pour les lecteurs de la *Revue de l'Orient Chrétien*. Puisque le copiste éthiopien a pris soin de rompre la *scriptio continua* du texte, en mettant çà et là quelques jalons (emploi de ምዕራፍ ፡ *chapitre*, de caractères rouges, de titres avec numéros d'ordre), nous sommes heureux d'utiliser les divisions de l'ouvrage lui-même (3).

1. (A fol. 1 r° a à fol. 2 r° b; B fol. 2 r° a à fol. 3 r° a). — Introduction. Voir l'*incipit*. Primauté de *Pierre*, chef de l'Église. *Saint Jean* compose les *Miracles de Notre-Seigneur*. ይቤ ፡ ዮሐንስ ፡ እስመ ፡ አነ ፡ ጸሐፍኩ ፡ ዘንተ ፡ መጽሐፈ ፡ ዘአርአየኒ ፡ አምላኪየ ፡ ዘበቱ ፡ ምሥጢራት ። ወዘከርኩ ፡ ውስቴቱ ፡ ኵሎ ፡ ዘርኢኩ ፡ መንክራተ ፡ ዘኢተጽሕፈ ፡ ውስተ ፡ ወንጌል ። ወኢ.ው

(1) Espace blanc dans B.

(2) M. à m. : *de l'homme.*

(3) Les chiffres arabes en caractères gras et entre crochets sont la transcription des chiffres éthiopiens. Les autres chiffres, que nous mettons en tête des alinéas, sont de simples numéros d'ordre.

ስተ ፡ መጻሕፍቲሆሙ ፡ ለ፲ወንጌላውያን ፡ እስመ ፡ እሉ ፡ ኀብኡ ፡ ዘይበዝኃ ፡ እምዘ ፡ ርእዩ ፡ ተአምራተ ፡ ዘገብረ ፡ እግዚእነ ፡ ኢየሱስ ፡ ክርስቶስ ፡ ከመ ፡ ኢይኑኅ ፡ ነጊረ ፡ ወንጌል ፡፡ *Jean dit : « Moi-même, j'ai écrit ce livre, que m'a montré mon Dieu, qui contient les mystères* (1). *J'ai mentionné en lui tous les prodiges que j'ai vus, qui ne sont pas écrits dans* (*mon*) *Évangile, ni dans les écrits des trois Évangélistes. En effet, ces derniers ont caché la plupart des miracles qu'ils ont vus,* (*et*) *qu'a faits Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin que le récit de l'Evangile ne fût pas allongé* » (A fol. 1 v° a; B fol. 2 v° a). Suit le commencement de l'Évangile de *Saint Jean*. — Le fol. 1 r° de B contient l'image de l'*Ecce homo*, avec ce titre, mis en exergue : ዘከመ ፡ ኰርዕዎ ፡ ርእሶ ፡ ለእግዚእነ ፡፡ *Comment on a frappé* (2) *la tête de Notre-Seigneur*. Le verso du même fol. est blanc.

2. (A fol. 2 r° b (ምዕራፍ) à fol. 3 r° b; B fol. 3 r° a à fol. 4 v° a). Les anges; leurs rangs; leur fonction : louer Dieu. *Sâtnâ'êl* (ሳጥናኤል) entraîne les mauvais anges dans la révolte et la déchéance. *Gabriel* (on attendrait *Michel*) exhorte les bons anges. — Au fol. 3 v° de B se trouve l'image de la Trinité, sous la forme de trois personnages identiques, avec l'inscription en exergue : ሥሉስ ፡ ቅዱስ ፡ *Trinité Sainte*.

3. (A fol. 3 r° b (ምዕራፍ) à fol. 4 r° a; B fol. 4 v° a (ምዕራፍ) à fol. 5 r° b). — Dieu crée *Adam* à son image et à sa ressemblance, le place dans le paradis, et lui défend de manger du fruit de l'arbre.

4. (A fol. 4 r° a (ምዕራፍ) à fol. 5 r° b; B fol. 5 r° b à fol. 6 r° b). — Le péché originel. *Adam* et *Ève*, séduits par *Satan*, mangent du fruit défendu, et sont expulsés du paradis.

5. (A fol. 5 r° b (ምዕራፍ) à fol. 6 r° b; B fol. 6 r° b (ምዕራፍ) à fol. 7 r° b). — *Adam* et *Ève* demeurent sur la *Montagne des Trésors*. Ils ont des enfants. *Caïn* tue *Abel*, et est maudit par Dieu. Quelques Pères justes : *Noé*, *Abraham*, *Isaac*, *Jacob* sont mentionnés. La venue du Sauveur doit avoir lieu 5.500

(1) On préférerait le sens suivant : *j'ai écrit ce livre, qui contient les mystères que mon Dieu m'a montrés*. Mais ce serait contraire à la syntaxe éthiopienne.

(2) ኰርዐ signifie *frapper à coups de poing*.

ans (le cinquième jour et demi : ፲፡ዕለት ፡ ወመንፈቅ ፡ ዕለት) après l'expulsion d'*Adam* du paradis (1).

6. (A fol. 6 r° b (ምዕራፍ fol. 6 v° a) à fol. 7 v° b; B fol. 7 r° b à fol. 9 r° a). — *Marie* est élue par Dieu. Présentée au temple par son père, elle y demeure jusqu'à l'âge de puberté. Elle habite ensuite *Nazareth*, où l'ange *Gabriel* lui annonce sa maternité divine, ainsi que la conception d'*Élisabeth*. Les prêtres, apprenant que *Marie* a conçu, contraignent *Joseph* à l'amener devant eux, pour qu'elle subisse l'épreuve de l'eau de malédiction (ማየ ፡ ዘልፋ). Mais, à peine *Marie* a-t-elle bu de cette eau, que son visage devient brillant comme le soleil, et que ses yeux lancent des éclairs. A la vue de ce miracle, les Juifs se prosternent devant *Marie*. Beaucoup croient à la conception virginale du Fils de Dieu, et rendent grâces au Seigneur de l'accomplissement des prophéties. Tel est le premier miracle que fit la *Sainte Vierge*. — Dans B 7 v° se trouve l'image de l'*Annonciation*, avec cette inscription au haut du fol. : ዘከመ ፡ አብሰሮ ፡ ገብርኤል ፡ ለእግዝእትነ ፡ *Comment Gabriel annonça à Notre-Dame la bonne nouvelle.*

7. (A fol. 7 v° b à fol. 9 r° b; B fol. 9 r° a à fol. 10 v° b). — *Joseph* part avec *Marie* de *Nazareth* pour *Bethléem*, à cause du recensement prescrit par l'empereur romain. La *Sainte Vierge* met au monde *Notre-Seigneur* dans une grotte, et le dépose dans une crèche. Une sage-femme *Salomé* veut s'assurer si *Marie* est réellement vierge. Elle va à la grotte, et lève la main pour toucher le corps de *Marie*. Sa main jusqu'à l'épaule se dessèche aussitôt. Effrayée, elle implore le secours de la *Sainte Vierge*, et reconnaît l'accomplissement du mystère de l'Incarnation, prophétisé par *Isaïe*. *Marie* prend la main aride de *Salomé*, et la pose sur l'*Enfant*. La guérison a lieu sur-le-champ. *Salomé* confesse la divinité de *Jésus*. — B 9 v° contient l'image de la *Nativité*, avec ces mots en exergue : ዘከመ ፡ ተወልደ ፡ እግዚእነ ፡ በውስተ ፡ ጎል ፡ *Comment Notre-Seigneur est né dans une crèche.*

8. (A fol. 9 r° b [3] (ቍተአምር) à fol. 9 v° b; B fol. 10 v° b

(1) Les *Miracles de Notre-Seigneur* sont étroitement apparentés avec le *Qalêmentos*, que nous traduisons actuellement dans *ROC*.

(ተአምር) à fol. 11 r° b). — La sage-femme *Salomé* glorifie *Jésus*.

9. (A fol. 9 v° b [4] (ፀተአምር) à fol. 13 r° b; B fol. 17 v° b (ተአምር) à fol. 20 v° b). — A la naissance de *Jésus*, les anges entourent la grotte; les idoles tombent dans le monde entier. Les démons se réunissent auprès de *Satan*, et lui demandent quel est Celui qui vient de naître et de briser leur puissance. *Satan* fait une enquête à travers le monde. Il retourne vers les démons, sans avoir pu découvrir la naissance de *Notre-Seigneur*, et les trouve tombés la face contre terre. Il les encourage, et leur assure que sa royauté ne passera pas. Il se demande si la *Vierge*, prédite par *Isaïe*, n'a pas enfanté, car c'est son *Enfant* qui doit détruire le royaume diabolique. Mais qui pourra lui enseigner l'histoire du *Fils de la Vierge?* Il a parcouru le monde en vain. Il invite donc ses démons à aller voir si l'*Enfant* est à *Bethléem*, et rassemble ses armées, afin de guerroyer contre les anges qui gardent la grotte. Les démons aperçoivent de loin les anges, mais ils ne peuvent pas approcher de *Bethléem*. Alors, *Satan* se rend seul auprès des bergers. C'était le quatorzième jour après la *Nativité*. Il rencontre les anges, qui chantaient le *Gloria in excelsis*, et annonçaient aux bergers la naissance du *Sauveur* à *Bethléem*. *Satan* revient épouvanté vers les démons, et leur dit qu'il a appris l'Incarnation du *Fils de Dieu*. Pour obtenir des renseignements plus précis, il se hâte de joindre, à *Jérusalem*, les Docteurs Juifs, interprètes des Écritures. Ceux-ci lui disent que le *Christ* doit naître à *Bethléem*, lorsque les 70 semaines du prophète *Daniel* seront écoulées. *Satan* insistant sur la date du terme des semaines, les Juifs consultent *Nicodème, Cléophas, Gamaliel*, père d'*Étienne*, le futur diacre et martyr. Ces docteurs affirment que les semaines sont accomplies, et conséquemment que le *Messie* est né. *Nicodème* ajoute même que le prêtre *Siméon*, qui traduisit les Écritures de l'hébreu en grec pour le roi *Ptolémée*, au moment où il se scandalisait du passage d'*Isaïe : Virgo concipiet*, reçut d'un ange l'assurance qu'il vivrait jusqu'à ce qu'il eût vu lui-même ce prodige. Ils allèrent trouver *Siméon*, qui confirma leur opinion. *Satan*, fortement agité par la parole de *Siméon* et des Docteurs, retourna vers

les démons, et leur ordonna de ne pas s'éloigner de *Bethléem*, jusqu'à ce que la naissance du *Sauveur* fût exactement connue.

10. (A fol. 13 r° b [5] (፯ነገር) à fol. 11 r° a; B fol. 11 r° b [3] (ፍ) à fol. 12 r° b). — *Notre-Seigneur* est présenté au temple, 40 jours après la *Nativité*. *Siméon* porte l'*Enfant* dans ses bras, dit le *Nunc dimittis*, et prophétise sur le *Christ*. *Satan*, qui entend toutes ces choses, retourne vers les démons, avec la résolution de combattre contre le royaume du *Christ*. — Dans B 11 v° il y a l'image de la *Présentation de Jésus au temple*.

11. (A fol. 14 r° a [6] (፯ነገር) à fol. 16 r° a; B fol. 12 r° b [4] (ፀተአምር) à fol. 14 r° b). — Les trois Rois-Mages de *Perse* aperçoivent l'étoile miraculeuse, qui contenait l'image de la *Sainte Vierge*, et qui projetait, depuis le ciel jusqu'à terre, une lumière, en forme de colonne. Ils trouvent, dans le *Livre du Commandement*, la prophétie de l'Incarnation du *Fils de Dieu*, et la description de l'étoile. En partant de leur pays, ils emportent avec eux l'or, la myrrhe et l'encens, qui provenaient de la *Montagne des Trésors*, et ils se font escorter de 3.000 hommes. L'étoile les conduit vers l'Orient. Ils voyagent pendant deux années, avant d'arriver à *Jérusalem*. *Hérode* leur envoie des présents, et leur demande le motif de leur voyage. Ils répondent qu'ils viennent adorer l'*Enfant-Dieu*. *Hérode* les prie de se rendre auprès de lui, à leur retour, afin que lui aussi puisse aller adorer l'*Enfant*. Les Mages trouvent, dans la Grotte, *Marie*, qui étreignait sur sa poitrine *Jésus*, qu'elle avait enveloppé de langes. Ils adorent l'*Enfant*, et lui offrent comme présents : de l'or pour sa royauté, de l'encens pour son sacerdoce divin, et de la myrrhe pour sa mort corporelle. Au moment où ils partent, *Marie* leur donne comme provision de route la seule chose qu'elle possédait : un pain d'orge. L'ange du Seigneur les avertit de ne pas retourner vers *Hérode*, mais de prendre une autre route. Ayant appris que les Mages l'avaient évité, *Hérode* demande aux Docteurs le lieu de la naissance du *Christ*. Ils lui répondent que, d'après les prophètes, c'est *Bethléem*. Cependant, l'ange du Seigneur charge *Joseph* de prendre l'*Enfant* et sa Mère, et de partir pour l'*Égypte*. *Joseph* obéit. *Hérode* ordonne le massacre de tous les enfants de *Bethléem*, depuis l'âge de deux ans et au-dessous.

12. (A fol. 16 r° a [7] (፯ነገር) à fol. 17 v° a; B fol. 14 r° b [5] (፭ነገር) à fol. 15 v° b). — *Hérode* étant mort, l'ange dit à *Joseph* de retourner en *Palestine*. En route, la sainte famille rencontra trois brigands fameux : *Tetos* (ጥጦስ), *Dârkes* (ዳርክስ) et *Gamhour* (ገምሁር). *Tetôs* est chargé par ses complices du pillage. Mais à peine a-t-il aperçu *Notre-Seigneur* qu'il le vénère, et dépose dans son sein l'argent qu'il a sur lui. Il sert même de guide à la sainte famille. Chemin faisant, il tombe, et son épée se brise, sur une pierre, en trois morceaux. L'*Enfant*, appelant le brigand par son nom, sans le connaître, lui remet en état son épée. *Tetôs*, émerveillé, adore *Notre-Seigneur*. Comme *Jésus* lui assure qu'il précédera *Adam* dans le paradis, et que les clefs du royaume des cieux lui seront données, un des compagnons de *Tetôs* se met à rire. Alors, *Notre-Seigneur*, l'appelant par son nom, lui dit : « O *Dârkes*, tu n'hériteras pas de la vie éternelle avec *Tetôs*, puisque tu n'as pas cru à la parole de ton Seigneur et de ton Dieu. » *Dârkes* s'étonne de ce que *Jésus* l'appelle par son nom, sans le connaître. *Gamhour*, le chef des brigands, lui dit que les saints voyageurs sont le *Sauveur* et sa Mère, la *Vierge*. Les voleurs retournent chez eux. *Joseph* conduit l'*Enfant* et sa Mère à *Nazareth*. — Dans B 94 v° se trouve l'image de la scène des trois voleurs.

13. (A fol. 17 v° a [8] (፰ተአምር) à fol. 18 v° a; B fol. 20 v° b (ተአምር) à fol. 21 v° b). — Agé de cinq ans, *Jésus* jouait auprès d'une piscine. Il prit de la boue, et en fit douze oiseaux. C'était le jour du sabbat. Beaucoup d'enfants jouaient avec *Jésus*. Un Juif le vit faire, et alla l'accuser auprès de *Joseph*, qui réprimanda *Notre-Seigneur*. Alors, *Jésus* frappa des mains, et les oiseaux s'envolèrent, en glorifiant le *Fils de Dieu*. Un Pharisien fut surpris de ce miracle, et le raconta. Le fils du scribe *Anne*, allant avec lui, prit une branche de saule, et fit s'écouler l'eau que *Jésus* avait réunie dans la piscine. Aussitôt, il devint aride. — En courant, un enfant frappa la poitrine de *Jésus*. Il mourut sur-le-champ. Ses parents allèrent trouver *Joseph*, et lui dirent que *Jésus* ne pouvait plus demeurer parmi eux. *Joseph* reprit *Jésus*. — Dans B 29 r° b une image représente *Jésus* faisant s'envoler les oiseaux.

14. (A fol. 18 v° a (ምዕራፍ) à fol. 19 v° b; B fol. 21 v° b à fol. 23 r° a). — Le maître *Zachée* demande à *Joseph* de lui confier l'instruction de *Notre-Seigneur*. *Jésus*, alors âgé de cinq ans, entend la conversation, et, dans une réponse sublime, révèle sa divinité. Il va à l'école de *Zachée*, qui lui dit : « Dis Alpha. » Comme *Jésus* ne répond pas, *Zachée*, en colère, lui donne une gifle sur la tête. *Jésus* commence depuis Alpha jusqu'à la fin, et étonne son maître par sa science.

15. (A fol. 19 v° b à fol. 20 r° a; B fol. 23 r° a (ምዕራፍ) à fol. 23 r° b). — Un jour que *Jésus* jouait sur le toit avec des enfants, l'un d'eux tomba du haut du toit, et mourut. A cette vue, les autres enfants s'enfuirent. Les parents de l'enfant mort accusèrent *Notre-Seigneur* de l'avoir fait tomber. *Jésus* alla vers le cadavre, et lui dit : « Dis si je t'ai fait tomber. » L'enfant répondit : « Non, ô mon Seigneur. » Les parents, stupéfaits, glorifièrent Dieu.

16. (A fol. 20 r° a (ምዕራፍ) à fol. 21 v° a; B fol. 23 r° b à fol. 24 v° b). — *Jésus*, âgé de sept ans, est envoyé par sa Mère puiser de l'eau. La cruche se brise en route. Il déploie le manteau dont il est revêtu, et y met l'eau, qu'il apporte à *Marie*, étonnée. — A l'âge de huit ans, *Jésus* exécute un travail de charpentier, en présence de *Joseph*, avec une extrême habileté. Alors, *Joseph* décide de le mettre à l'école. *Jésus* demande une explication à son maître, qui se fâche, et le frappe. Le maître meurt aussitôt. — *Jésus* est confié à un autre maître, qu'il étonne par sa science. — *Joseph* envoie son fils *Jacques* ramasser de la paille. Un serpent le mord à la main. *Jésus* souffle sur la morsure; *Jacques* est guéri, et le serpent meurt. — *Jésus* avait douze ans. *Joseph* et *Marie* allèrent, selon leur habitude, à *Jérusalem*, pour la Pâque. Au retour, ils croyaient *Jésus* derrière eux. Mais, à l'arrivée, ils le cherchent en vain dans leur famille. Alors, ils retournent à *Jérusalem*, et le trouvent dans le temple, enseignant les Docteurs. A *Marie*, sa Mère, qui lui exprime les souffrances qu'elle a endurées avec *Joseph* à son sujet, *Jésus* répond qu'il doit vaquer aux affaires de son Père. — *Jésus* est porté par le rayon de soleil qui entre par la fenêtre. (Une image représente cette scène dans B 24 v° a). — *Jésus* sème cinq

grains d'orge, et récolte 500 sacs, qu'il donne aux pauvres.

17. (A fol. 21 v° a [9] (፱ተአምር) à fol. 22 r° b; B fol. 15 v° b [6] (፮ተአምር) à fol. 16 r° b). — Un juste, appelé *Tetmenâ* (ጥጥምና), et habitant *Nazareth*, près de la maison de *Jésus*, avait beaucoup de bœufs. Il fut volé, et, dans son malheur, il se comporta comme *Job*. *Jésus* lui dit que ceux qui l'avaient volé étaient derrière le mont *Thabor*. *Tetmenâ* et *Joseph* allèrent avec *Jésus*. A peine *Notre-Seigneur* a-t-il adressé la parole aux voleurs, que ceux-ci implorent le pardon. *Jésus* leur pardonne, à condition qu'ils croient en lui. *Tetmenâ* ramène ses bœufs. Sa foi en *Jésus* est grande.

18. A fol. 22 r° b [10] (፲ተአምር) à fol. 23 r° a; B fol. 16 v° a [7] (፯ተአምር) à fol. 17 r° a). — Pendant que *Jésus* était à *Tibériade*, des barques entrèrent au port. Un matelot criait que ses compagnons lui avaient volé tout le poisson qu'il avait pêché. Ses compagnons et lui prirent *Jésus* comme arbitre. *Jésus* se rendit aux barques, et ordonna aux poissons volés de revenir dans la barque de celui qui les avait attrapés. Les poissons sautèrent dans la barque de celui qui avait été volé. Tous furent étonnés, et proclamèrent *Jésus* comme étant le *Christ-Sauveur*.

19. (A fol. 23 r° a [11] (፲፩ተአምር) à fol. 23 v° b; B fol. 17 r° a [8] (፰ተአምር) à fol. 17 v° b). — Un voleur, qui avait pris une génisse, fut rejoint par le propriétaire. Tous deux en vinrent aux mains. Voyant *Jésus* qui passait, ils le choisirent comme arbitre. *Jésus* fit amener la génisse devant lui, et lui ordonna de dire qui était son maître. Elle répondit qu'elle appartenait au vieillard *Këmëmour*, fils de *Nâzer* (ኬሜሙር ፡ ወልደ ፡ ናዝር), et qu'elle avait été volée la veille, à trois heures du soir, par le présent jeune homme, dans une prairie de *Césarée*. *Jésus* réprimanda le voleur, qui demanda pardon. *Notre-Seigneur* lui pardonna, et le jeune homme crut en sa divinité.

(*A suivre.*) Sylvain Grébaut.

Bézancourt par Gournay-en-Bray, le 8 août 1911.

LA DIDASCALIE ÉTHIOPIENNE

TRADUITE EN FRANÇAIS PAR J. FRANÇON.

CHAPITRE XXV (*suite*) (1).

(K, v, 2). S'il y a quelqu'un qui dit : « Je suis chrétien » et s'il fait le mal, s'il fornique, s'il pratique l'impureté, et qu'on prononce contre lui une condamnation à mort : de cet homme qui est ainsi, éloignez-vous.

Il ne faut pas que les chrétiens s'écartent (2) de la loi et qu'ils se réjouissent (3) à faire le mal, mais au contraire, qu'ils s'éloignent des païens et des incrédules et qu'ils ne s'associent pas avec eux, (ni avec) les pervers qui les emprisonnent, les poursuivent (4), les enchaînent et les livrent pour (les) tuer, à cause du nom du Christ (5). Prenez garde de sauver vos frères et vous-mêmes (6) de la main des païens. Et s'il y a un chrétien qui a subi des afflictions à cause d'eux, bienheureux est-il, et il sera compté avec les martyrs, car il a souffert pour le Christ. De même nous aussi nous avons éprouvé des supplices (7) et des tribulations auprès de Caïphe et de ceux d'Alexandre et d'Anne qui sont princes des prêtres. Et après cela, nous sortîmes d'auprès d'eux en nous réjouissant (8), car nous avons été dignes de supporter les souffrances du Christ. De même vous aussi supportez patiemment et réjouissez-vous au sujet des supplices (9) afin que vous soyez bienheureux en ce jour.

(K, v, 3). Quant à ceux qu'on poursuivra à cause de la foi et (qui)

(1) Voy. *ROC.*, 1911, p. 161.

(2) Litt. : « sortent ».

(3) B (Or. 793) : « qu'ils jugent ».

(4) C (Abb. 79) ajoute : « et les scient ».

(5) Ce qui précède diffère de K.

(6) Litt. : « et vos membres » ; sic K.

(7) C : « de nombreux supplices ». — Litt. : « à nous aussi des tribulations et des supplices sont arrivés ».

(8) C : « afin de nous réjouir certes ».

(9) C : « de même vous aussi réjouissez-vous et supportez patiemment les supplices ».

sortiront de ville en ville (1) à cause de l'ordre de l'Évangile de Notre-Seigneur (2), donnez-leur l'hospitalité, faites-les reposer et faites-les habiter (3) près de vous comme des martyrs, en vous réjouissant d'avoir vécu en familiarité avec eux. Comprenez donc qu'ils sont bienheureux (4) auprès du Seigneur, car Notre-Seigneur a dit : *Bienheureux serez-vous quand ils vous couvriront d'opprobres* (5) *et vous tourneront en dérision, et qu'ils diront tout mal* (6) *contre vous en mentant à mon sujet* (7). *Réjouissez-vous et exultez, car grande est votre récompense qui est* (8) *dans les cieux, car ils ont ainsi persécuté les prophètes qui ont été avant vous* (9). Et il a dit encore : *Puisqu'ils m'ont persécuté* (10), *vous aussi ils vous persécuteront* (11). Et il a dit de nouveau : *Quand ils vous persécuteront dans cette ville* (12), *fuyez dans une autre* (13). Et, vous tous, vous serez tristes et vous serez affligés en ce monde, car ils vous livreront dans l'assemblée et dans leurs temples (14), ils vous flagelleront (15) *et auprès des chefs, et des juges, et des rois ils vous amèneront à cause de moi en témoignage. Et celui dont la constance aura persévéré, celui-là sera sauvé* (16). Celui qu'on poursuivra (17) à cause du nom du Christ et (qui) aura persévéré, est un martyr, celui-là est certes en vérité un homme du Seigneur.

(K, v, 4). Mais celui qui se réconcilie avec les païens, (qui) renie le Christ afin que les incrédules ne le haïssent pas, et (qui) se préfère lui-même à son Seigneur qui (tient) son esprit dans sa main (18), celui-là est haï, réprouvé et (voué) au supplice (19) auprès du Seigneur, car il a préféré l'amour des hommes et il est devenu l'ennemi du Seigneur, il a pris une part avec les maudits et non pas avec les saints. Au lieu du royaume préparé aux bénis, il a choisi pour lui le feu de la géhenne, qui est à jamais, *qui est préparé pour Satan et pour ses anges* (20). Et

(1) C : « sortiront de la ville ».
(2) C : « à cause de la crainte de l'ordre de Seigneur. » Cf. Matth., x, 23.
(3) C : « faites-les habiter et faites-les reposer ».
(4) B : « invoquants ».
(5) C : « poursuivront ».
(6) B, C : « du mal ».
(7) C : « en ne mentant pas à cause de mon nom ».
(8) B, C omettent : « qui est ».
(9) Matth., v, 11.
(10) C omet : « me ».
(11) Jean, xv, 20.
(12) B : « de cette ville fuyez dans une autre ».
(13) Matth., x, 23.
(14) B : « et (dans) leurs tribunaux ».
(15) K diffère.
(16) Jean, xvi, 33; Matth., x, 17, 22.
(17) C : « amènera ».
(18) Nous avons adopté la leçon de C. A, B, portent : « qui (est) dans son esprit ».
(19) Litt. : « supplicié, accablé de douleur ». C : « boue ».
(20) Matth., xxv.

c'est pourquoi (1) Notre-Seigneur a répondu et a dit : *Celui qui m'aura renié en face des hommes, moi aussi je le renierai en face de mon père qui est dans les cieux* (2). Et de nouveau il nous a ordonné (3) en disant : *Celui qui aimera (son) père et (sa) mère plus que moi, n'est pas digne de moi, et celui qui aimera (son) fils et sa fille plus que moi n'est pas digne de moi. Et celui qui n'a pas pris la croix de sa mort* (4) *et n'est pas venu* (5) *derrière moi, n'est pas digne de moi. Celui qui a trouvé son âme, qu'il la perde, et celui qui aura perdu son âme à cause de moi la trouvera* (6). *Que servira à l'homme s'il a gagné tout le monde et a perdu son âme* (7), *et que (lui servira-t-il) si l'homme n'a pas donné la rançon de son âme* (8). Et de nouveau il a dit : *Ne craignez pas ceux qui tuent votre corps, mais (qui) ne peuvent tuer votre âme; craignez donc celui qui peut perdre l'âme et le corps dans la géhenne* (9).

(K, v, 5). Car celui qui a appris un métier, il est juste qu'il l'enseigne à d'autres, et s'il ne l'a pas enseigné à d'autres, il n'est pas parfait comme son maître. Or, pour nous, Jésus-Christ (est) notre sauveur et notre maître. Comment n'aimerions-nous pas sa doctrine, car Notre-Seigneur a haï l'orgueil, l'insolence, la joie, la richesse, l'injustice et la vengeance. Et encore, il a rejeté sœur, mère et frères à cause de l'amour de son père et de l'amour de l'homme. Et de nouveau, il a supporté la passion et le fouet, l'opprobre, le blasphème et la dérision, et bien plus il a reçu les plaies des clous sur la croix, afin de sauver tous ceux qui ont cru en lui. Or, s'il a, lui, supporté tout cela, (s')il n'a pas rougi d'être crucifié sur l'arbre de la croix (10), et (s')il a supporté la passion de la mort, comment donc ne supporterions-nous pas, nous, les souffrances de notre Sauveur? Lui, il a souffert (11) volontairement pour nous, et nous ne (souffrirons pas) pour lui? Mais au contraire, espérons en sa miséricorde. Quant à lui, il n'y a rien qu'il veuille recevoir de nous, si ce n'est seulement la confession dans la vraie foi (12).

(K, v, 6). C'est pourquoi nous rejetons nos pères, nos parents, nos amis, nos femmes, nos enfants et tous les biens de ce monde. Et si nous avions aimé cela nous n'exécuterions pas cet ordre.

Seulement prenons garde de ne pas entrer en tentation et si nous avons été appelés en témoignage, soyons fermes à confesser le nom

(1) C omet : « c'est pourquoi ».
(2) Luc, IX, 26.
(3) B : « il a ordonné ».
(4) C : « sa croix ».
(5) Litt. : « et n'a pas suivi ».
(6) Matth., x, 37-39.
(7) C omet : « son ».
(8) Matth., XVI, 26.
(9) Matth., x, 28.
(10) B : « sur la croix ».
(11) B : « et s'il a souffert ».
(12) K ajoute une citation.

glorieux de notre Sauveur (1). Si donc on nous condamne (2), réjouissons-nous, et persévérons quand on nous persécute, afin que nous héritions la vie qui est éternelle. N'aimons donc pas la gloire, ni à être loués comme le peuple juif qui admira les miracles du Christ; et eux ne crurent pas (3) en lui, car ils craignaient les princes des prêtres. mais au contraire *ils préférèrent être loués auprès des hommes et non pas auprès du Seigneur* (4). Et nous avons confessé la vraie foi, comme nous l'enseignons aux nouveaux baptisés, et nous affermissons les cœurs des petits chrétiens (5). Et si nous avions gardé en nos cœurs la foi, et (si) nous ne l'avions pas publiée aux hommes par crainte du jugement et de la tribulation, nous serions sortis de la vie qui est éternelle; et encore, (nous serions) un scandale aux autres et un piège pour beaucoup. Et si nous avions fait ainsi nous recevrions un double châtiment. Prenons donc garde de ne pas descendre dans la tribulation, et *prions afin de ne pas entrer en tentation, car l'esprit veut, mais la chair est faible* (6). Faisons donc attention de ne pas glisser de cette vraie foi, à cause de la crainte des païens et des incrédules, car *peu* (*nombreuses*) *sont nos années* (7). Et s'il y a quelqu'un qui rejette son espérance en Jésus-Christ, fils du Seigneur, (en) tout temps (8) il sera tourmenté par les souffrances auxquelles il n'y a pas de remède, et par la fureur (9) qui affaiblit les membres et (qui) brise les os et, après cela, il perdra la vie (10) qui est éternelle, et il sera puni dans le feu de la géhenne, *et dans les pleurs, et dans le grincement de dents* (11). Celui qui a souffert pour le Seigneur et a été martyr, se réjouira dans le Seigneur, car il a choisi pour lui la couronne du royaume, et sa sortie de ce monde a été parfaite dans la vraie foi. Et si un catéchumène (12) a supporté la tribulation et est mort pour le nom du Christ, ses souffrances lui serviront de baptême, et il trouvera une belle promesse et la vie qui est éternelle. Et les autres aussi, qui auront *combattu le bon combat* et seront morts pour le Christ dans la vraie foi, se réjouiront et exulteront, car ils ont gardé la discipline (13) de leur maître. Car Lui a dit : *Soyez dignes de votre maître* (14). Or, Notre-Seigneur Jésus-Christ a souffert pour nous, il a supporté le blasphème et la dérision, il a reçu les

(1) Litt. : « que nous soyons fermes dans la confession par son nom ».
(2) B omet : « Si donc on nous condamne ».
(3) B : « et qui ne crut pas ».
(4) Jean, XII, 43.
(5) K : « des catéchumènes ».
(6) Matth., XXVI, 41.
(7) Om. K.
(8) B, C : « chaque jour ».
(9) ሕምዝ. — K diffère.
(10) B : « il périra de la vie ».
(11) Matth., VIII, 12.
(12) Litt. : « un petit chrétien ».
(13) C : « l'ordre ».
(14) Cf. Luc, VI, 40.

crachats des impurs, l'opprobre (1), le blasphème et les coups. Et ensuite ils le flagellèrent, le clouèrent, le suspendirent sur (2) l'arbre de la croix et lui firent boire du vinaigre avec du fiel. Et (pour) accomplir tout ce qui est écrit, il dit au Seigneur (3) : *Père, ô Père* (4), *voici, en ta main je remets mon âme* (5). Celui donc qui veut être disciple, qu'il supporte les souffrances et la tribulation, et qu'il reçoive la flagellation de bon cœur, et (avec) amour. Et même s'il avait été jeté dans le feu, il ne le toucherait pas, de même que les trois enfants furent sauvés de la fournaise de feu. Et quiconque a souffert pour lui, recevra une récompense, car il a cru en un seul Seigneur Père, et (6) (en) Jésus-Christ, grand prince des prêtres (7), notre maître, moniteur de nos âmes et donateur de notre vie. A lui louange pour les siècles des siècles. Amen.

(*A suivre.*)

J. Françon.

(1) C omet : « l'opprobre ».
(2) C : « le flagellèrent, le suspendirent, le flagellèrent (*bis*) et le clouèrent sur ».
(3) C : « le Seigneur lui dit ».
(4) C omet : « ô Père ».
(5) Luc, xxiii, 46.
(6) C om. « et ».
(7) C : « grand seigneur, prince des prêtres »

NOTICES

DES MANUSCRITS SYRIAQUE, ÉTHIOPIENS ET MANDÉENS, ENTRÉS A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS DEPUIS L'ÉDITION DES CATALOGUES.

---

1. — Soixante-sept manuscrits syriaques (289 à 355), vingt-deux manuscrits éthiopiens (171-192) et douze manuscrits mandéens (20 à 31) sont venus accroître les collections conservées à Paris. Les manuscrits syriaques 289 à 334 ont été décrits par M. l'abbé J.-B. Chabot dans le *Journal Asiatique*, IXe série, t. VIII (1896), p. 231 à 290; nous nous bornerons en général à quelques mots sur chacun d'eux, pour les faire connaître à ceux de nos lecteurs qui ne possèdent pas le *Journal Asiatique*, et à ajouter quelques compléments, sans prétendre remplacer la description qui en a été donnée. Les autres manuscrits n'ont pas encore été signalés. Pour les manuscrits éthiopiens et mandéens nous nous bornons à reproduire la notice manuscrite qui est, à la Bibliothèque, à la disposition des lecteurs.

Notre but est de donner une vue d'ensemble de ces nouvelles acquisitions, dues surtout à M. Omont, pour compléter ainsi les notices des manuscrits arabes chrétiens et coptes rédigées pour cette revue par MM. R. Griveau et L. Delaporte. Les manuscrits les plus intéressants pourront ensuite être l'objet de monographies particulières.

F. Nau.

I

MANUSCRITS SYRIAQUES.

289

2. — 33 × 23 cm. Parchemin. Écriture estranghélo. 152 feuillets. Écrit en 1517 (1206)

Lectionnaire à l'usage des jacobites.

Le colophon, très important, permet, avec la chronique ecclésiastique de Bar Hébraeus, d'écrire l'histoire de Jean, évêque d'Amid (ou Mennas), l'adversaire du neveu de Michel le Grand. C'est Jean Mennas qui a fait échouer, chez les jacobites, le népotisme dans lequel devait sombrer l'église nestorienne.

Michel le Grand avait nommé l'un de ses neveux évêque de Jérusalem (cf. Bar Hébraeus, *Chron. eccl.*, I, 596-598), et un autre maphrien d'Orient (seconde dignité de l'église jacobite). Un troisième, Josué, s'était installé dans son antichambre, et faisait promettre, à tous les évêques qui venaient trouver son oncle, de le choisir pour héritier du vieux patriarche. Aussi, à la mort de Michel (1199), lorsque les jacobites eurent choisi pour patriarche Athanase Saliba, le maphrien, avec trois évêques, conduisit son frère Josué au gouverneur musulman d'Amid et lui promit 6.000 dinars, s'il reconnaissait Josué pour antipatriarche.

« Mais, continue Bar Hébraeus, Mennas, métropolitain d'Amid (celui du présent colophon), s'opposa au maphrien, le vainquit et l'obligea à quitter Amid avec son frère Josué, malgré leur résistance. Ce Mennas d'Amid était un homme chaste et saint, habile et versé dans la médecine du corps, aussi les rois l'honoraient et écoutaient sa parole » (*loc. cit.*, 610).

Après la mort d'Athanase (1208) c'est encore Jean d'Amid qui a opposé un pauvre moine, Josué le scribe, devenu le patriarche Jean XIV, au neveu de Michel et qui a su le faire triompher (*loc. cit.*, 618-631).

Ce patriarche Jean s'est rappelé un jour qu'il avait été Josué *le scribe*, et il a écrit de sa main, en bel estranghélo, le second colophon que nous trouverons plus loin : il y énumère les dons que lui a faits Jean d'Amid (Mennas) :

ܡܫܝܚܐ ܕܒܝܬ ܐܝܡܪ ܡܢܗ ܢܦܠ ܠܗ ܠܐ ܢܚܪܐ. ܐܝܟ ܕܒܝܬ ܐܝܡܪ ܡܢܗ ܢܦܠ ܠܗ ܠܐ ܢܚܪܐ.

3. — Parce qu'un homme bon doit s'occuper selon sa force, sous peine de tout perdre, comme l'ont déjà dit les théologiens, j'ai choisi de ne pas cesser, même dans ma vieillesse, de m'appliquer à l'occupation paisible de l'écriture — moi, misérable et pécheur plus que tous, Aboulfarag, moine et prêtre, fils du défunt Abraham, qui sommes appelés d'Abousa'id, de cette ville d'Amid de Mésopotamie — et cela pour trois raisons : La première est que la constance rend, à un sot insensé comme moi, le service de le faire passer pour sage, parce qu'il ne peut pas être insensé toujours et de toute manière; la seconde est que la méditation des paroles divines adoucit les tribulations et les chagrins; la troisième enfin est que je laisserai aux générations futures un souvenir qui me vaudra des prières de la bouche des hommes intelligents.

4. — Voilà pourquoi j'ai encore écrit l'écriture de ce livre, en l'année 1517 (1206), dans la salle commune, dans le monastère sacerdotal même de Mar Barṣauma, aux jours des pasteurs orthodoxes, Mar Athanase, patriarche d'Antioche (19 déc. 1199-1207), et Mar Jean d'Égypte (Jean Aboul Magd), sur l'ordre de notre père, Mar Jean, haut métropolitain d'Amid. Celui-ci, parmi tant d'initiatives qu'il montra et prit, eut celle de faire écrire ce saint Livre et il le donna à l'église de la Mère de Dieu, temple illustre; puisse Dieu le conserver toujours!

Quiconque trouvera et lira ce témoignage priera pour les âmes des parents et des frères défunts de ce saint évêque et aussi pour le malheureux qui a écrit et pour les âmes de ses parents défunts. Quiconque priera trouvera aussi miséricorde avec ses parents.

Ce livre a été terminé le jour de fête de Mar Sévère (patriarche d'Antioche) le huit du mois de Schebat (8 février 1206).

5. — Que le Seigneur Dieu fasse bonne mémoire a Rabban Barṣauma, prêtre zélé, père défunt du saint évêque Mar Jean, métropolitain d'Amid, et aussi à ses frères défunts : l'évêque saint Mar Jean, métropolitain de Callinice, qui fut évêque durant quarante-quatre ans et mourut dans la sainte montagne d'Édesse, et fut enseveli dans le saint monastère inférieur de Mar Ephrem (1), et Rabban Schenné, prêtre, et Rabban Jean, moine et prêtre, et Rabban Joseph, prêtre, et Rabban Moubarak (2), prêtre, et Rabban Simon et Rabban David, diacres, et ses sœurs nonnes Ṭabitâ, Samounî, Malktâ, Marganitâ et Marie; il (Jean d'Amid) prit soin de faire exécuter (ce manuscrit), et pour le pardon et la rémission de leurs péchés (des péchés de ses frères et sœurs) et comme une demande continuelle de prières, il fit don de ce livre à l'église susdite. Quiconque le trouvera priera pour leurs âmes.

6. — Ce saint évêque Mar Jean fut appelé à l'épiscopat — pour le siège illustre de la métropole Amid, ville de Mésopotamie — du monastère sacerdotal de Mar Barṣauma, par les mains du bienheureux en tout, de notre seigneur Mar Michel, patriarche, qui est parmi les saints (dé-

(1) Voir son histoire dans Bar Hébraeus, *Chron. eccl.*, I, 566-570.
(2) Cf. Bar Hébr., *loc. cit.*, 620.

funt), au mois de Conoun second de l'année 1512 (janvier 1201) (1). Il était né à Qal'ah Ga'bar et il était appelé Menna, et il fut reçu moine dans ce monastère des saintes mains mêmes du bienheureux (de Michel), et il resta moine dans le monastère sacerdotal de Mar Barṣauma durant sept ans; il fut ensuite sacré évêque. Par la grâce divine, il remplit avec un bon renom sa charge de pasteur et il montra beaucoup de sollicitude pour son troupeau, qu'il gratifia aussi de ce livre aux leçons séparées (lectionnaire). Quiconque lira ce souvenir dira une prière avec supplication; il dira : « Que Dieu le prenne en pitié ainsi que ses parents, et qu'il le garde. »

7. — Au fol. 151, la note suivante est écrite de la main du patriarche Jean, ou Josué le scribe (31 août 1208 à 1220) :

Jean l'étranger et le serviteur infime de tous les serviteurs de Jésus-Christ, par la grâce de Dieu patriarche du siège apostolique et illustre d'Antioche de Syrie : Lorsque, par les jugements secrets et insondables de Dieu, par les miséricordes et la providence du Seigneur tout-puissant, nous avons reçu l'ordination du souverain sacerdoce le dernier jour du mois d'Ab de l'an 1519 (31 août 1208), l'année suivante, à la pleine lune du mois de Ayar (Mai), nous sommes venus à la ville d'Amid, et nous y sommes entrés le jeudi de l'Ascension (7 mai 1209), avec joie et grand honneur. Quand nous fûmes entrés dans les églises de la ville d'Amid, nous vîmes qu'elles étaient ornées par les mains de Mar Jean, métropolitain de cette ville d'Amid, et qu'il leur avait donné des livres remarquables, de beaux vêtements, des calices élégants et des patènes d'argent doré, avec beaucoup d'autres choses. Il donna aussi cet évangile à l'église de la Mère de Dieu.

8. — A nous aussi, il a fait de nombreuses charités. Il nous a donné une riche chasuble et une étole et une mitre et une monture (paire de bœufs) et des litières (ܡܓܝܐ) et des ζωνάρια (ceintures?), et un bâton et deux manteaux de laine blanche et un habit épiscopal extraordinaire. Quant à ses autres charités envers Nous et à sa grande affection pour Nous, il n'est pas facile de les exprimer par écrit. Dieu lui sera un bon rémunérateur dans ce monde et dans le monde qui ne passe pas... Priez aussi pour le prince Abousa'id, honoré du nom d'Al-Daulah, qui a aidé l'église de toute sa force auprès des Puissants. Il convient que toute l'Église prie pour lui, pour ses enfants et pour ses parents. Nous avons écrit cela de nos faibles mains, dans la ville bénie d'Amid, l'an 1520 (1209).

290-291

9. — 24 × 19. *Bulletins du catalogue des manuscrits syriaques*, par M. H. Zotenberg (1874).

(1) Bar Hébraeus place la mort de Michel en 1199.

292

10. — 44 × 31. Parchemin. 117 feuillets. xe(?) siècle. Écriture estranghélo.

Fragments des évangiles selon la version simple.

293

11. — 62 × 28. Parchemin. 38 feuillets. xie (?) siècle. Écriture estranghélo.

Fragments d'un livre d'office pour les jours de la semaine et pour quelques fêtes.

294

12. — 17 × 12. Papier. 58 feuillets. xviiie siècle.

Fragments d'un lexique syriaque latin.

295

13. — 23 × 16. Papier. 274 feuillets. Copié en 1866 sur un exemplaire terminé le 28 juin 1705. Écriture nestorienne.

Vies des saints, Étienne, Behnam et Sara, Yonan, Jacques l'intercis, Ignace d'Antioche, Himyarites, Beit Selouk, Daniel le médecin, Mar Kardag, Sultan Mahdouk, Mar Saba.

Le présent manuscrit a été copié en 1866, sur un autre daté de 1705. La copie a été faite pour Ebedjésus qui n'a plus revu le manuscrit original en 1880 :

[illegible]

Fol. 273 r (entre la fin et le colophon précédent) :

[illegible]

Fol. 274 v, le même écrivait en 1880 :

ܗܘܝܐ ܒܝ ܐܪܝܐ ܒܚܟܬܐ ܐܬܚܬܐ ܗܘܝ ܐܝܠܬܐ ܗܘܝ ܐܝܠܬܐ ܕܚܝܝܐ ܒܡܬܒ ܗܘܝܬܐ ܕܡܪܝ ܡܪܝ ܐܝܠܝܐ ܩܬܝܢܐ ܕܐܠܩܘܫ
ܕܡܬܒܠ ܡܢܝܢ ܒܡܘܕܝܢܐ ܒܝܬ ܒܚܠ ܐܢܬܚܬܐ ܡܚܪܝܬ ܡܕܝܢܬܐ ܕܚܢܐ ܢܒܝܐ ܐܠܗܐ ܕܝ ܐܠܩܘܫ ܕܡܪܝ ܡܪܝ ܐܝܠܝ ܩܬܝܠܝܐ
ܕܡܪܝ ܟܡܢܝܐ ܗܘܝܘ ܡܚܡܐ ܡܚܡܐ ܕܡܪܝ ܐܝܠ ܒܡܢܝܢ ܕܡܪ ܐܝܠܝ ܗܘܝ ܡܪ ܫܢܐ ܕܡܪ ܐܝ ܐ
ܡܚܡ ܡܢܝ ܗܘ ܒܝ ܡܪܝ ܢܫܚ ܕܡܪ ܡܢܝ ܡܢܝ ܡܢܝ

Alqôš, ou s'il a péri, car beaucoup de ces livres et de ceux du monastère ont péri au temps des troubles qui ont régné l'an 1843 et avant. Tel est mon témoignage de moi l'humble Ebedjésus, évêque métropolitain d'Amid, l'an 1866 et l'an 1880 de Notre-Seigneur.

296

18. — 26 × 20. Parchemin. Écriture estranghélo. 66 feuillets. v^e^, vi^e^ et xe siècle.

Fragments des Évangiles.

297

19. — 26 × 18. Parchemin. Écriture estranghélo. 262 feuillets. xiiie siècle.

Nouveau Testament, selon la version simple, avec les lacunes ordinaires.

Terminé le 5 nov. 1575 des Grecs (1223), par le prêtre Jean du monastère de Mar Mikaël, sur les bords du Tigre.

298

20. — 14 × 12. Parchemin. Estranghélo. 115 feuillets. ixe (?) siècle.

Extraits des œuvres d'*Isaac de Ninive*. Le R. P. Bedjan possède la copie d'un manuscrit d'Ourmiah plus complet que celui-ci (cf. Mar Isaacus Ninivita, *De Perfectione religiosa*, Paris, 1909, p. xv).

299

21. — 31 × 26. Papier. Écriture jacobite. 211 feuillets. De l'an 1499.

Lexique de Bar Ali.

(fol. 202 v°) ܡܛܠ ܕܡܬܚܒܪ ܗܕܐ ܠܬܪܥܡܐ. ܐܡܬܝ ܩܕܡܝܐ ܕܡܬܩܪܝܢ ܡܢܬܐ ܕܡܬܩܪܝܢ ܡܢ ܐܒ ܒܝ. ܠܐ ܡܕܡ ܡܕܡ ܕܡܬܩܪܝܢ ܕܠܐ ܡܢ ܕܩܩܐ ܕܥܬܝܐ. ܡܢ ܩܕܡܝܐ ܠܐܪܝܐ. ܡܢ ܐܒ ܒܝ. ܠܐ ܐܬܝܒ ܡܕܡ... ܕܗܘ ܒܩܩܐ ܕܗܘ ܒܪܝܢܩ ܡܢ ܡܕܝܢܬ ܡܕܝܢܬ... ܐܢ ܐܡܪܗ ܐܡܪ ܠܐ ܡܕܡ ܡܕܡ... ܕܗܘ ܒܩܩܐ ܕܗܘ ܒܪܝܢܩ ܡܢ ܡܕܝܢܬ ܡܕܝܢܬ... ܐܢ ܐܡܪܗ ܐܡܪ ܠܐ ܡܕܡ ܡܕܡ ܕܡܬܩܪܝܢ ܡܢ ܐܬܝܒ ܐܡܬܝ ܡܕܝ ܐܬܝܒ ܒܪܝܢܩ ܡܢ ܡܕܝܢܬ ܡܕܝܢܬ... ܡܢ ܕ

les mains de Salomon, fils de Joseph, fils de Daiânos, de la ville de Mardin, à la demande de notre père le vénérable et le philosophe habile Denys, métropolitain de Ma'dan... Je l'ai commencé le 9 mai et l'ai terminé le 25 juillet, le jeudi, à trois heures.

300

22. — 22 × 16. Papier. 138 feuillets. De l'an 1844.

Grammaire de Timothée-Isaac. — Traité des conjugaisons par Rizqallâh. — Traité des cent régents (carchouni). — *Sentences de Théodose.*

301

23. — 22 × 16. Papier. Écriture jacobite. 116 feuillets. Terminé le 5 mai 1643.

Petite grammaire de Bar Hébraeus éditée par Bertheau, Gœttingue, 1843, et rééditée (à la suite de la grande grammaire) par l'abbé Paulin Martin, Paris, 1872.

Homélie attribuée à Saint Ephrem, fol. 105.

ܡܢܗ ܗܕܐ... ܕܡܬܝܠܐ ܕܡܪܝ ܐܦܪܝܡ (fol. 105) ܕܥܒܕ ܐܝܓܢܛܝܘܣ...
ܫܡܫ ܫܢܬܐ ܕܐܝܪ ܬܫܪܝ ܕܫܢܬܐ fol. 115 v° ܐܬܝܬܐ ܡܬܝܠܐ... ܐܝܟ ܡܢ ܐܝܬܝܠܗܘܢ
ܕܗܘ ܡܫܝܚܐ. ܐܝܟ ܒܚܕܐ... ܡܢ ܕܡܫܬܟܢܘܢ ܕܗܘ ܫܢܬܐ.... ܐܝܟ ܒܝ ܟܬܒ ܡܫܡܫܢܐ
ܐܝܟ ܕܢ ܕܡܢܘܢ ܐܝܡܕܐ ܪܝܫܐ. ܐܝܟܢܐ ܡܢ ܒܝܬܐ ܕܒܝܬ ܫܠܝܩܐ ܕܡܬܝܠܐ ܕܡܪܝ
ܕܥܒܕ ܒܪܝܬ ܕܡܪܝ ܐܝܓܢܛܝܘܣ... ܪܒܐ ܠܐ ܡܢܟܢܝܢ ܡܫܡܫܢܐ ܕܥܒܕ ܡܫܝܚܐ... ܕܢ ܡܪܝܡ ܒܥܐ
ܐܝܡܕܐ ܡܢܝ.

24. — Terminé l'an 1953 des Grecs (1643) dans le village de Beit Koudidâ, le 5 mai, au temps des saints Pères, notre père Mar Ignace ou Simon (patriarche revenu à la foi catholique, mort à Alep en 1662) et notre père Mar Basile ou Jésus... Il fut écrit par le diacre Šabâ, fils de Paul, et sa mère (se nommait) Iazdiah; il est de la race de Beit Šeliqâ qui est dans le village béni de Beit Koudidâ, au pays de Mossoul... Priez pour mon maître le diacre 'Abd el-Mésih, fils du vénérable Gam'â, et sa mère (se nommait) Sara.

302

25. — 20 × 14. Papier. Écriture jacobite. 78 feuillets. XIXe siècle.

Le livre du discours de la sagesse, ܡܐܡܪܐ ܕܚܟܡܬܐ, de Grégoire Bar Hébraeus; syriaque et traduction arabe à côté.

303

26. — 18 × 13. Papier. Carchouni. 141 feuillets. XVIIe siècle.
Homélies, Prières et vies de saints. Manuscrit en très mauvais état, fol. 6 de Mar Jacques sur la parole de Paul : *Sursum quaerite, sursum sapite*, fol. 110 sur Marie la pénitente, etc.

304

27. — 21 × 15. Papier. Carchouni, syriaque et arabe. 89 feuillets. XVIIIe siècle.
Astronomie, astrologie, alchimie.

305

28. — 33 × 22. Papier. Carchouni. 377 feuillets. Terminé le 10 mai 1796.
Dictionnaire de médecine de DAOUD AL-ANTAKI.

306

29. — 28 × 26. Papier. Carchouni et syriaque. 121 feuillets. Écrit en 1899.
Extraits (en carchouni) des chroniques de BAR HÉBRAEUS *et de* MICHEL LE SYRIEN. *Extraits relatifs aux Yézidis et aux Nestoriens.*

307

30. — 20 × 14. Papier. Carchouni. 93 feuillets. Terminé le 20 janvier 1890.
Traité des nativités attribué à ABOU MA'ŠAR.

308

31. — 32 × 23. Papier. Écriture nestorienne. 178 feuillets. Terminé le 1er octobre 1886.
Commentaire de THÉODORE DE MOPSUESTE *sur l'évangile Saint Jean.* Édité (sans traduction) par M. l'abbé J.-B. Chabot. On lit au fol. 176^v :

ܐܡܪ ... ܕܡܢܗ ܠܥܠܡ ܡܝܡܪ ܕܗܘ ܕܗܘ. ܕܟܠܗ ܒܫܘܥܬܐ ܕܡܕܝܢܬܐ ܕܒܐܠ.. ܥܠ ܐܦܘ
ܕܡܢ... ܐܡܪ ܕܡܢܬܐ... ܕܡܩܕܡ ܡܢܝܢ ܠܐ ܐܬܕܡܝܢ... ܘܡܢܝܢ ܕܠܐ ܐܬܕܡܝܢ

ܡܫܝܚܐ ܕܟܢܝܫܬܐ ܕܩܘܡ ܡܕܝܢܬܐ. ܘܒܝܕ ܡܪܝܡ ܡܫܝܚܐ ܕܥܒܕܘܗܝ ܐܝܠܝܐ ܩܬܝܠܝܐ... ܒܝܬ ܩܬܝܠܝܐ... ܒܫܘܒܚܐ ܕܐܝ ܫܘܡܪܐ ܕܡܪܝ ܫܘܡܐ. ܠܘܬ ܡܪܝ ܡܪܝ ܕܟܗܢܐ ܒܫܡܗ ܩܪܝ ܕܥܕܪܐ ܕܟܠܦܐ ܕܐܠܩܘܫ ܡܢܝܢܐ ܒܫܡܪ ܠܚܡ... ܐܝ ܟܬܒ ܒܝܬܗ... ܡܫܡܫܢܐ

32. — Terminé le 29 octobre, la nuit du dimanche de la dédicace de l'église, l'an 1886 de Notre-Seigneur, 2198 des Grecs, au temps de Léon XIII, pape, d'Élie, douzième catholique patriarche de toute la nation chaldéenne, et de notre père le prêtre Paul, père général des monastères chaldéens... dans le monastère béni du martyr Rabban Hormizd le Perse, construit dans la montagne de Beit ʿAdrâ dans le voisinage d'Alqôš, le village du prophète Nahum. Rabban Élias moine et diacre (l'a écrit).

309

33. — 24 × 16. Papier. Écriture nestorienne. 344 feuillets. Terminé le 11 juillet 1869.

Légendes et vies de Saints; le patriarche Joseph; les 30 dinars de Judas; les apôtres Matthieu et André; Marc de Tarmaqâ; Jean bar Malké; Daniel; Cyriaque et Julitta; Jacques l'intercis; martyrs himyarites; martyrs de Beit Selouk; Mar Kardag; Soultan Mahdouk; Enfants d'Éphèse; Invention de la Croix; l'empereur Maurice (*Patr. or.*, t. V, p. 773); un roi des temps anciens (pendant qu'il est au bain, un ange prend sa place, règne, et lui fait ensuite de bonnes recommandations; aucun nom propre); un enfant tué par son maître (c'est un fils de roi que le maître d'école met à mort pour lui voler ses habits. L'enfant apparaît au roi, lui révèle où est son corps et lui demande de le mettre dans tel monastère; le roi se retire plus tard dans le même monastère; aucun nom propre). Histoire de Thaïs, convertie par Bessarion; Histoire d'une religieuse (analogue à Sainte Marine), puis trois courtes traductions d'apophtegmes.

fol. 342 ܡܫܝܚܐ ܕܡܪܝ ܡܪܝ ܕܥܒܕ ܡܢܝܢܐ ܒܫܡܪ ܠܚܡ. ܡܪܝ ܫܘܡܐ. ܡܢ ܐܝܠܝܐ ܕܗܘܡܪ ܡܪܝ..... ܐܝܟܐ ܕܐܝ ܕܐܝ ܕܡܢܝܢܐ... ܐܝܟܐ ܕܡܫܝܚܐ ܕܡܢܝ ܕܡܫܝܚܐ ܕܥܒܕ ܡܢܝܢܐ ܒܫܡܪ ܠܚܡ ܕܐܝ ܫܘܡܪܐ ܕܡܪܝ ܫܘܡܐ... ܐܝܟܐ ܕܡܫܝܚܐ ܕܡܢ ܕܡܢ ܐܝܠܝ ܕܡܢ ܕܡܢ ܕܡܢ

qui est bâti dans le voisinage de l'élu du Seigneur Rabban Hormizd le Perse, au temps de l'illustre pape Pie le juste et de notre seigneur Joseph, patriarche d'Orient, par Elias, fils du fidèle Gounâ, fils du défunt Sâ'iâ, fils du prêtre Houmou, fils du prêtre Ḥanâ, fils du prêtre Houmou, fils du prêtre Daniel, du même village d'Alqôš... Quand j'ai écrit ce livre, j'avais treize ans.

310

35. — 24 × 16. Papier. Écriture nestorienne. 140 feuillets. Terminé le 25 octobre 1744.

Anaphores ou Liturgies à l'usage des Nestoriens. Liturgies de Mar Addaï et Mar Mari, de Théodore de Mopsueste, de Nestorius. A la suite (fol. 130-135) vient le tableau des prières pour les fêtes de Noël, de l'Épiphanie, du Samedi saint, de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Transfiguration et de la Croix.

(fol. 135) ܐܝܟܡܪ ܟܬܒܐ ܗܢܐ ܒܫܢܬܐ ܬܪܝܢܬܐ ܥܣܪܐ ܗܘܝܢ. ܕܗܘ ܕܗܘ. ܕܡܪܝ ܡܪܕܟܝܢ ܥܡ ܪܒܢ ܗܘܪܡܙܕ ܦܪܣܝܐ ܒܝܘܡܝ ܦܝܠܛܘܣ ܩܬܝܠܐ ܘܡܪܝ ܝܘܣܦ ܩܬܝܠܐ ܕܡܕܢܚܐ ܐܝܠܝܐ ܒܪ ܓܘܢܐ ܒܪ ܣܥܝܐ ܒܪ ܗܘܡܘ ܒܪ ܚܢܐ ܒܪ ܗܘܡܘ ܒܪ ܕܢܝܐܝܠ ܡܢ ܟܦܪ ܐܠܩܘܫ ܕܟܬܒ ܗܢܐ ܣܦܪܐ ܗܘܝܬ ܠܝ ܬܪܬܥܣܪ ܫܢܝܢ.

(fol. 135 v°) ܐܝܠܝܐ ܩܬܝܠܐ ܕܡܕܢܚܐ ܐܝܠܝܐ ܕܡܪܝ ܡܪܕܟܝܢ ܥܡ ܪܒܢ ܗܘܪܡܙܕ ܦܪܣܝܐ ܒܝܘܡܝ ܦܝܠܛܘܣ ܩܬܝܠܐ ܘܡܪܝ ܝܘܣܦ ܩܬܝܠܐ ܕܡܕܢܚܐ ܐܝܠܝܐ ܒܪ ܓܘܢܐ ܒܪ ܣܥܝܐ ܒܪ ܗܘܡܘ ܒܪ ܚܢܐ ܒܪ ܗܘܡܘ ܒܪ ܕܢܝܐܝܠ ܡܢ ܟܦܪ ܐܠܩܘܫ ܕܟܬܒ ܗܢܐ ܣܦܪܐ ܗܘܝܬ ܠܝ ܬܪܬܥܣܪ ܫܢܝܢ. ܐܠܗܝ ܢܛܪ ܠܗܘܢ ܕܚܝܐ ܘܢܗܘܘܢ ܒܫܠܡܐ ܐܡܝܢ. ܐܝܠܝܐ ܩܬܝܠܐ ܕܡܕܢܚܐ ܐܝܠܝܐ ܕܡܪܝ ܡܪܕܟܝܢ ܥܡ ܪܒܢ ܗܘܪܡܙܕ ܦܪܣܝܐ ܒܝܘܡܝ ܦܝܠܛܘܣ ܩܬܝܠܐ ܘܡܪܝ ܝܘܣܦ ܩܬܝܠܐ ܕܡܕܢܚܐ ܐܝܠܝܐ ܒܪ ܓܘܢܐ ܒܪ ܣܥܝܐ ܒܪ ܗܘܡܘ ܒܪ ܚܢܐ ܒܪ ܗܘܡܘ ܒܪ ܕܢܝܐܝܠ ܡܢ ܟܦܪ ܐܠܩܘܫ ܕܟܬܒ ܗܢܐ ܣܦܪܐ ܗܘܝܬ ܠܝ ܬܪܬܥܣܪ ܫܢܝܢ. ܐܠܗܝ ܢܛܪ ܠܗܘܢ ܕܚܝܐ ܘܢܗܘܘܢ ܒܫܠܡܐ ܐܡܝܢ. ܐܝܠܝܐ ܩܬܝܠܐ ܕܡܕܢܚܐ ܐܝܠܝܐ ܕܡܪܝ ܡܪܕܟܝܢ ܥܡ ܪܒܢ ܗܘܪܡܙܕ ܦܪܣܝܐ ܒܝܘܡܝ ܦܝܠܛܘܣ ܩܬܝܠܐ ܘܡܪܝ ܝܘܣܦ ܩܬܝܠܐ ܕܡܕܢܚܐ ܐܝܠܝܐ ܒܪ ܓܘܢܐ ܒܪ ܣܥܝܐ ܒܪ ܗܘܡܘ ܒܪ ܚܢܐ ܒܪ ܗܘܡܘ ܒܪ ܕܢܝܐܝܠ ܡܢ ܟܦܪ ܐܠܩܘܫ ܕܟܬܒ ܗܢܐ ܣܦܪܐ ܗܘܝܬ ܠܝ ܬܪܬܥܣܪ ܫܢܝܢ. ܐܠܗܝ ܢܛܪ ܠܗܘܢ ܕܚܝܐ ܘܢܗܘܘܢ ܒܫܠܡܐ ܐܡܝܢ.

(fol. 136) ܐܝܠܝܐ ܕܟܬܒ ܗܢܐ ܒܪ ܡܝ ܡܪܝ ܒܟܘܢ ܒܫܢܬ ܬܪܝܢ ܬܫܪܝ. ܒܝܘܡ ܚܡܝܫܝܐ. ܒܫܢܬ ܐܠܦ ܘܬܪܝܨܝܢ ܫܢܝܢ ܠܦܪܘܬܐ ܕܡܪܝ ܢܚܘܡ. ܕܐܬܪ ܡܪܝ ܡܪܕܟܝ ܪܒܢ ܗܘܪܡܙܕ ... ܒܫܢܬ ܐܠܦ ܘܬܪܝܨܝܢ ܫܢܝܢ. ܕܐܬܪ ܡܪܝ ܝܘܣܦ ܩܬܝܠܐ ܕܡܕܢܚܐ ܐܝܠܝܐ ܒܪ ܓܘܢܐ ܒܪ ܣܥܝܐ ܒܪ ܗܘܡܘ ܒܪ ܚܢܐ ܒܪ ܗܘܡܘ ܒܪ ܕܢܝܐܝܠ ܡܢ ܟܦܪ ܐܠܩܘܫ ܕܟܬܒ ܗܢܐ ܣܦܪܐ ܗܘܝܬ ܠܝ ܬܪܬܥܣܪ ܫܢܝܢ. ܐܠܗܝ ܢܛܪ ܠܗܘܢ ܕܚܝܐ ܘܢܗܘܘܢ ܒܫܠܡܐ ܐܡܝܢ. ܐܝܠܝܐ ܩܬܝܠܐ ܕܡܕܢܚܐ ... ܕܐܬܪ

concours, le prêtre Ebedjésus, fils du fidèle Kanoun, du village béni de Telkêfê, et il le prépara pour le saint monastère de Mar Georges de Beit 'Evîrê qui est à côté de la ville de Mossoul.

Lorsque ce livre a été écrit, le prêtre Hormiz, fils du prêtre Berikou, était portier du saint monastère de Mar Georges.

Il semble donc que Ebedjésus, avec l'argent des saintes femmes susmentionnées, a payé Yaldâ pour faire cette copie.

311

38. — 25 × 16. Papier. Écriture jacobite. 61 feuillets. xve au xvie siècle.

L'Hexaméron de Moïse bar Kêpha (livres III-V). Une date en partie grattée, fol. 16^v^, semble être 1745 des Grecs (1434).

312

39. — 28 × 19. Papier. Écriture jacobite. 301 feuillets. Terminé le 15 avril 1889.

Le « livre des Splendeurs » ou grande Grammaire de Bar Hébraeus, copié à Mossoul par le diacre 'Abd el-Aziz.

313

40. — 20 × 15. Papier. Écriture jacobite. 108 feuillets.

I. — *Le « Livre de la colombe » de* Bar Hébraeus, édité par P. Bedjan, à la fin de l'*Éthique*, Paris, 1898. Cette partie du manuscrit a été terminée le 13 juillet 1889.

II. — Fol. 57. *Extraits des diverses compositions* poétiques, probablement de Georges Warda. Cette partie a été terminée le 20 février 1878.

314

41. — 16 × 10. Papier. Écriture nestorienne. 114 feuillets. Terminé le 6 mars 1834.

Livre d'offices, à l'usage des Nestoriens. Au fol. 72^v^-73 on rappelle les règles données par Rabban Abraham de Séleucie en l'année 1837 des Grecs (1652) et celles de Gabriel, neveu de Rabban (susdit), données l'an 1910 (1599) dans le monastère de Mar Eugène.

(fol. 111 v°) ... ܡܪܝܡ ܕܡܫܝܚܐ. ܘܗܘ ܡܬܝܠܐ ܒܬܪܝܗ ܕܐܪܒܝܠ ܗܘ ܫܢܬܐ ܚܡܫܐ. ܒܫܢܬ ܐܠܦ ܘܡܐܬܬܪܝܢ ܘܫܬܝܢ ܕܝܘܢܢܐ ܕܝܘܢܢܐ.

ܐܝܟܐ ܕܡܪܝܡܐ... ܒܡܕܝܢܬܐ ܕܡܝܦܪܝܢ ܕܡܪܕܝ ܒܬܪ ܡܪܝ ... ܕܡܫܝܚܐ ܐܒ ܒܪܝܫ ܩܫܝܫܐ... ܕܒܬ ܫܡܝ ܒܝܬܐ ܕܡܪܝ ܡܪܝܡ ܕܟܠܗ ܡܕܝܢܬܐ ܕܒܒܠ ... ܕܫܡܥܘܢ ... ܕܒܪ ܫܡܥܘܢ ... ܕܒ ܡܫܝܚܐ ܕܟܠ ܕܒ ܡܫܝܚܐ ܕܡܪ ܡܪܝ ܡܪܝ ܡܪܝ ... ܕܡܪܕܝ ܕܡܪ ܡܪܝ ... ܕܒ ܡܫܝܚܐ ܕܡܪ ܡܪܝ ... ܕܒ ܡܫܝܚܐ ܕܡܪ ܡܪܝ ...

Benjamin et Simon faisaient partie des 70. Ils vinrent ensemble à Assur (pour le scribe c'est Mossoul) en portant avec eux les lettres des juifs de Jérusalem qui croyaient au Christ, adressées aux juifs qui demeuraient à Assur (Mossoul). Ils leur annonçaient dans ces lettres que le Christ attendu par les juifs était venu, qu'il avait souffert et qu'il était mort pour le salut des hommes, qu'il était ressuscité, monté au ciel, qu'il avait envoyé le Saint-Esprit aux apôtres, et que ceux-ci avaient commencé à opérer des prodiges admirables.

Quand les apôtres arrivèrent avec ces lettres, l'une était adressée à un marchand juif. Or ce marchand avait un moulin à moudre le sésame.

Les apôtres arrivèrent durant l'été, lorsque la roue du moulin n'avait pas de travail, et, à la lecture des lettres, nombreux furent ceux qui reçurent les Apôtres avec joie. Ce marchand leur donna aussi son moulin pour y réunir les gens et y prêcher le Christ. Tous les Apôtres vinrent aussi dans ce moulin et les juifs commencèrent à s'y réunir près d'eux, car beaucoup crurent au Christ par le moyen des apôtres. Ce marchand juif avait un fils malade, et il fut guéri par la prière des Apôtres.

Lorsque la foi se répandit à Assur (Mossoul), le marchand dont nous avons parlé, donna son moulin aux fidèles afin de s'y réunir pour la prière et la prédication... et il devint une église à laquelle on donna le nom de Simon Pierre, c'est maintenant la célèbre église de Simon Pierre.

46. — Ensuite trois des apôtres, à savoir Simon Pierre et Thomas et Barthélemy, laissèrent Mar Addaï et Mâri pour évangéliser Assur — et ils l'évangélisèrent ainsi que les environs — et ils prirent avec eux Mar Benjamin et Mar Simon et ils allèrent du côté de Sen'ar et ils arrivèrent jusqu'à Babel et ils annoncèrent l'évangile à Babel... Et Mar Simon Pierre alla de Babel à Damas par le chemin du désert, et les apôtres et les disciples, c'est-à-dire Thomas, Barthélemy, Simon et Benjamin, allèrent au Beit Houzoïê et, là aussi, la foi du Christ se répandit par les mains des apôtres. Mar Thomas et Mar Barthélemy laissèrent ensuite les deux disciples au Beit Houzoïê pour y prêcher l'évangile dans toutes les directions et beaucoup d'entre les juifs et les païens reçurent la foi du Christ.

Ensuite Mar Thomas alla dans l'Inde et y reçut la couronne du martyre et Mar Barthélemy alla de là à Kousch, et lui aussi, après avoir prêché l'évangile, reçut la couronne du martyre dans ce pays de Kousch.

Lorsque la foi du Christ se répandit dans Assur (Mossoul) et que beaucoup de juifs crurent au Christ, ils bâtirent une autre église sous le nom de Mar Thomas et, à cette époque, ils bâtirent encore une troisième église sous le nom de Barthélemy.

47. — Cette église de Mar Barthélemy fut renversée aux jours de Mar Théodore, évêque de Mopsueste. A cause de ses belles interprétations des saintes Écritures, l'église de Mar Barthélemy fut rebâtie par les fidèles et ils lui donnèrent le nom de Mar Théodore. Le patriarche d'Orient fut sollicité de donner cette église aux jacobites.

Plus tard la communauté des jacobites qui demeuraient dans cette ville — beaucoup étaient de Tagrit — eut une querelle avec le patriarche

jacobite. La foule se fâcha avec le patriarche et passa à la religion des Ismaélites (Arabes) et ils firent de leur église une Gâmad, c'est-à-dire une mosquée, et, jusque maintenant, cette église est appelée Gâmad Tekritaï (mosquée des habitants de Tagrit), et elle est bâtie dans le voisinage de l'une des portes de la ville qui est appelée porte de ʿRaq.

(fol. 77v) ܘܐܬܐ ܒܫܢܬ ܐܠܦܐ ܕܫܡܝܢܐ ܠܐ ܚܕܘܪܐ ܕܪܦܐܝܠ ܡܢ ܕܝܪܒܟܪ ܕܐܝܬ ܠܗ ܐܚܝܢܐ ܕܒܝܬ ܡܠܟܐ ܕܡܘܨܠ. ܗܘ ܐܝܟ ܕܒܝܬ ܡܠܟܐ ܕܒܝܬ ܡܠܟܐ ܕܬܪܝܬ ܡܢ ܐܝܟ

Léon, pontife de Rome et de tout l'univers, (lorsque) Mar Elie était catholique patriarche de l'Orient, sous le supériorat de notre père élevé, le Père Samuel, chef général des monastères Chaldéens. Le scribe est le même Elie, fils du fidèle Simon, du village de Šarnôš, fils du défunt Cyriaque.

316

50. — 23 × 16. Papier. Écriture jacobite. 221 feuillets. Écrit en 1889 par les scribes David et Joseph.

I. — *Le livre des Trésors de* Jacques de Bartela (ou de Tagrit).

II. — *Lettre en vers de Jacques de Tagrit à Mâri,* surnommé Fakr 'oul-Daoulah, et à Abou Ṭâhir Ṣâhid, surnommé Tadj 'oul-Daoulah.

317

51. — 32 × 22. Papier. Écriture nestorienne. 182 feuillets. xviiie siècle.

Le « livre du Paradis » de Palladius, a été édité par P. Bedjan, *Acta Martyrum,* t. VII, et par M. Budge, *The Book of Paradise,* Londres, 1904.

Le manuscrit a appartenu au couvent de Mar Georges, près de Mossoul, et, en 1840, au couvent de Rabban Hormizd.

318

52. — 40 × 29. Papier. Écriture jacobite. 343 feuillets. Écrit en 1886 par 'Abd el-Aziz.

Lexique de Bar-Bahloul, édité par Rubens Duval, Paris, 1888.

319

53. — 19 × 14. Papier. Écriture jacobite. 127 feuillets. Copié en 1893.

L'hexaméron de Moise bar Képha, livres III-V.

Copié probablement sur le n° 311.

320

54. — 17 × 12. Papier. 104 feuillets. xixe siècle.

I. — *Explication des choses secrètes ou Encyclopédie,* caractères nestoriens.

II. — *Le livre des prunelles, ou résumé de logique de* Bar Hébraeus, fol. 49v.

III. — *Le livre du discours de la sagesse, ou Résumé de dialectique, de physique et de théologie,* par Bar Hébraeus, fol. 71v.

Les deux dernières parties ont été écrites en caractères jacobites, en 1889, par ʿAbd el-Aziz.

321

55. — 22 × 16. Papier. Écriture jacobite. 73 feuillets. Terminé le 26 février 1892.

Poème philosophique de Grégoire Bar Hébraeus, *sur la perfection.*

322

56. — 34 × 23. Papier. Écriture jacobite. 121 feuillets. Écrit par ʿAbd el-Aziz (xixe siècle).

Le Livre des directions ou Nomocanon de Bar Hébraeus.

Traduit en latin dans Maï, *Scriptorum vet. nova coll.*, t. X; édité par P. Bedjan, Paris, 1898.

323

57. — 23 × 16. Papier. Écriture jacobite. 164 feuillets. Terminé le 2 janvier 1881, par ʿAbd el-Aziz.

Collection des canons de Ebedjésus de Nisibe.

Édité et traduit en latin, Maï, *Scriptorum vet. nova coll.*, t. X.

324

58. — 14 × 10. Papier. Écriture jacobite. 111 feuillets. Écrit, en 1889, par ʿAbd el-Aziz.

I. — *Histoire des dix vizirs.*

II. — *Extraits* (en syriaque ou en carchouni) *relatifs aux Yézidis*, fol. 66; cf. n° 306.

325

59. — 23 × 17 Papier. Écriture jacobite. 139 feuillets. XIXe siècle.

I. — *Recettes médicales* pour les maux de tête, les maux d'yeux, les maladies des enfants, etc. C'est attribué à Galien.

II. — *Extraits du livre de Hiérothée, disposés et commentés par* Bar Hébraeus, fol. 70v (incomplet).

326

60. — 21 × 17. Papier. Écriture nestorienne. 181 feuillets. XIXe siècle.

Recueil de vies de saints.

Apocalypse d'Esdras relative aux Arabes. — Jean bar-Malké. — Mar Kardag. — Les inventions de la Croix — Mar Behnam. — Les huit enfants d'Éphèse. — Cyriaque et Julitta. — Abraham Qidounaya.

327

61. — 22 × 16. Papier. Carchouni. 220 feuillets. Terminé le 26 juillet 1889.

Traité de théologie de Basile, *maphrien du Ṭour ʿAbdin* (mort en 1134).

Écrit par le moine Georges, fils du prêtre ʿAbd el-Aḥad, terminé le 26 (ܫܬܐ ܡܬܩܢܝ) tamouz (juillet) de l'année 1889, au temps de Mar Ignace patriarche, Pierre III, du siège d'Antioche, résidant à Deir ez-Zafarân, de Mar Cyrille métropolitain et d'Élie de Mossoul, supérieur du monastère de Cheikh Matthieu.

328

62. — 31 × 21. Papier. Écriture jacobite. 94 feuillets. Terminé en janvier 1859.

I. — *Dictionnaire d'*Eudochus.

II. — *Le livre des prunelles de* Bar Hébraeus.

Écrit par Georges, fils de Ḥannâ an-Naqâ, au temps d'Ignace, patriarche d'Antioche, et de Basile, maphrien.

329

63. — 21 × 19. Papier. Écriture jacobite. 139 feuillets. Terminé le 3 janvier 1883.

Le livre de l'Ascension intellectuelle sur la forme du ciel et de la terre, ou traité d'astronomie de Bar Hébraeus.

Nous l'avons édité et traduit, Paris, 1889. Ecrit par ʿAbd el-Aziz.

330

64. — 28 × 19. Papier. Écriture jacobite. 11 feuillets. Terminé le 25 février 1893.

Le « livre du commerce des commerces », ou résumé de logique, de physique et de théologie par Bar Hébraeus.

Écrit par ʿAbd el-Aziz.

331

65. — 21 × 15. Papier. Carchouni. 166 feuillets. XIXe siècle.

I. — *Le livre de l'expulsion de la tristesse, ou recueil de contes, d'anecdotes et de bons mots par* Elie de Nisibe, édité par Constantin Bacha, cf. *ROC.*, t. XI (1906), p. 443.

Copié en 1883 par ʿAbd el-Aziz, fils du prêtre Georges.

II. — *Histoire des dix vizirs*, fol. 101 ; cf. n° 324.

332

66. — 25 × 19. Papier. Écriture nestorienne. 236 feuillets. Terminé le 4 janvier 1895.

Collection de synodes nestoriens, éditée et traduite par M. l'abbé J.-B. Chabot, Paris, 1902.

Synodes d'Isaac (en 410), de Yahballaha Ier (en 420), de Dadjésus (en 433), d'Acace (en 489), de Bar-Ṣauma, de Babaï (en 499), de Mar Aba (en 544), de Joseph (en 553), d'Ézéchiel (en 577), de Jésuyahb Ier (en 588), de Sabarjésus (en 596), de Grégoire (605), de Georges (en 678), de Ḥenanjésus (en 694), de Timothée Ier (en 786), de Timothée II (en 1318). Suivent six lettres de Barṣauma au patriarche Acace.

67. — Le colophon renferme le récit de l'élection du pa-

triarche Chaldéen Ebedjésus en 1894 et la liste des évêques Chaldéens à cette époque :

ܗܘܝܢ ܒܝܘܡܐ ܕܢܬܚܬܡ ܫܢܬܐ ܐܠܦ ܬܡܢܝܢ ܘܬܫܥ ܡܢ ܡܪܝܐ ܕܥܠܝܐ ܕܢܛܪ ܥܠܡܐ ܕܒܝܬ ܥܕܪܝ ܕܡܬܩܪܒ ܠܛܘܪܐ ܕܢܚܘم ܕܐܠܩܘܫ ܕܡܬܩܪܐ ܠܫܡܗ ܕܡܪܝ ܐܒܕܝܫܘܥ ܕܡܛܪܦܠܝܛܐ ܕܡܕܢܚܐ ܘܕܡܪܝ ܦܛܪܘܣ ܩܫܝܫܐ ܪܫܐ ܕܟܠܗ ܕܝܪܐ ܕܡܢܙܪܐ ܕܡܢܙܪܐ ܕܡܢܙ

d'Archéologie et d'histoire de l'École française de Rome, t. XVI; réédité par le P. Bedjan à la fin du *Liber superiorum* (Histoire monastique de Thomas de Marga), Paris, 1901.

334

71. — 36 × 25. Papier. Carchouni. 28 feuillets. *Lettres et pièces originales relatives aux maronites.*

Lettres de Georges-Pierre, patriarche maronite d'Antioche, au roi de France, à la reine, au cardinal Mazarin, au prince Henri de Guise, au comte de Brienne, au prince de Mailli, du 25 janvier 1658, — au roi de France, du 15 mars 1659.

Lettre de Joseph à Sergius, archevêque de Damas, à Paris, du 5 avril 1660.

72. — Témoignages et assertions des églises syrienne (patriarche : Ignace André) (2 août 1666) et maronite (9 août 1666), fol. 16-18. Cette dernière est signée de Faradjallah ܦܪܓܐܠܐ; Gabriel ܓܒܪܐܝܠ; Gabriel ܓܒܪܐܝܠ (d'Ehden?); Joseph d'Alep; Jean ܝܘܚܢܢ.

Lettres du patriarche maronite Georges-Pierre au Cardinal de Bouillon, grand aumônier de France, du 8 août 1675, — de Nazif Khazin, prince des maronites du Mont Liban, au roi de France, du 25 mars 1695, — de Joseph, patriarche maronite d'Antioche, au roi de France, du 15 octobre 1736, — de Joseph Pierre, patriarche d'Antioche, du 14 juin 1767.

335

73. — 44 × 33. Papier et parchemin. 97 feuillets.

Fragments de manuscrits et de copies, feuillets détachés réunis et montés sur onglets.

Fol. 1-6, fragments en carchouni; 7-10, fragments d'offices; 12-23, petit lexique syriaque dont l'écriture rappelle celle de Renaudot; 26-36, explications ou questions et réponses sur divers sujets : par exemple pour expliquer la parenté d'Abraham et de Sara :

Tharé, père d'Abraham, prit deux femmes, l'une, appelée Malktou', dont il eut Abraham, et l'autre, nommée Zamrout, dont il eut Sara.

27-30, extraits d'épiphane, Evagrius, Basile, Grégoire, Denys,

Cyrille, Jean (ܕܡܦܣܩ) Chrysostome : fol. 31, sur l'être, questions théologiques.

ܕܡܪܝܐ ܣܘܣܛܘܣ ܩܘܦܐ ܕܪܘܡܝ. [ܬܠ]ܬܐ ܡܠܝܢ ܡܬܪܓܙܝܢ. ܐܚܕ ܕܡܠܟ ܥܠ ܥܒܕܐ [ܕܟܦܢ]ܐ ܕܠܚܡܐ. ܐܚܬ ܕܡܪܬܐ ܕܡܬܪܕܐ ܠܡܪܬܗ. ܐܚܕ ܕܢܣܢܐ ܕܢܣܢ ܠܚܕܐ. ܐܚܕ ܕܒܥܠ ܕܒܥܠ ܠܡܢܟ ܠܡܢܟ. [ܐܚܕ]ܐ ܕܗܘܐ ܒܓܘܫܡܐ ܕܒܪܢܫܐ.

De Xystos, évêque de Rome : Trois choses émeuvent la terre et il en est quatre qu'elle ne peut supporter : Un esclave qui règne, un insensé rassasié de pain, une servante qui chasse sa maîtresse, et la haine qui serait chez un homme.

L'auteur explique que l'esclave c'est la fureur et la colère, l'insensé c'est le corps, la servante c'est l'esprit impur qui chasse le Saint-Esprit : la haine, c'est laisser le bien pour prendre le mal.

74. — Fol. 36, vient la notice sur Sévère d'Antioche éditée *Patr. or.*, t. VIII, p. 165.

Noms des martyrs de Sébaste : Domitianus, Alexandre...

Fol. 37-46, fragments d'offices.

Fol. 47-49, Nouveau Testament; fol. 50-58, offices.

Fol. 60, sur la décollation de saint Jean-Baptiste. L'auteur fait parler le soldat envoyé pour le décapiter; fol. 65 et 67, sur Joseph et la Vierge : « J'ai passé par Nazareth et j'ai entendu la voix de Joseph qui réprimandait Marie et qui lui disait tout en colère : « Dis-moi, Marie, qui t'a recherchée? » Marie se leva lentement devant Joseph, en pleurant de douleur, et elle lui dit tout en colère : « Laisse-moi, Joseph, je ne te mens pas. »...

Au fol. 68 on trouve une pièce du même genre : « Prière de Mar Jacob (Jacques de Saroug) : Un jour que je passais sur le mont de Jébus, je regardai et je vis un jeune homme pendu à l'extrémité d'un bois, je regardai et je vis une jeune fille (ܒܬܘܠܬܐ) qui se tenait près de lui. Je m'approchai d'elle pour l'interroger. « Dis-moi, jeune fille, qu'est-ce que cette croix? »...

Fol. 70-77, fragments d'offices.

75. — Au fol. 78 on trouve le colophon suivant d'un manuscrit des évangiles :

ܡܫܝܚܐ ܠܐ ܢܫܬܟܚ ܡܢ ܡܢܝܢ ܫܠܡܐ ܕܡܬܟܬܒܝܢ ܒܥܠܡ ܡܫܝܚܐ. ܟܬܒܐ ܕܐܬܟܬܒ ܒܫܢܬ ܐܠܦ ܘܬܫܥ ܡܐܐ ܘܬܫܥ ܫܢܝܢ. ܕܟܬܒ ܡܪ ܐܝܢ ܒܡܕܝܢܬܐ ܕܐܪܡܝܐ. ܒܝܕ ܐܚܝ ܡܫܬܡܥܢܐ ܡܠܐ ܒܫܢܬ ܐܠܦ ܘܬܫܥ ܡܐܐ ܘܬܫܥ ܫܢܝܢ ܕܡܬܟܬܒ ܟܬܒܐ ܕܐܬ ܡܫܝܚܐ ..... ܕܡܬܟܬܒ ܡܐܝ ܕܟܬ. ܕܡܬܟܬܒ ܟܬܒ ܕܟܬ ܕܡܬܟܬܒ ܡܫܝܚܐ ܕܡܬܟܬܒ ܡܫܝܚܐ.....

Marie, tante maternelle du diacre défunt Jésus, a vendu cet évangile au faible parmi les prêtres, Mas'oud, qui est appelé Bar-Karniš, parce qu'elle a péché contre la grâce divine, l'an 1609 des Grecs (1298), au mois d'Adar (Mars). Que le Christ, fils de Dieu, lui donne, ainsi qu'à ce diacre, le royaume céleste.

Fol. 86. semble une copie de Renaudot. — Fol. 88, fragments des lettres à Timothée, Tite, Philémon. — Fol. 92, copie de la lettre de l'évêque de Jérusalem Timothée au pape Paul V. — Fol. 96, copie du colophon du commentaire de Denys bar-Salibi sur l'Ancien Testament (ms. 66 de Paris) : cette copie a sans doute déterminé l'achat du volume.

336

76. — 37 × 24. Papier. Écriture nestorienne. 181 feuillets. Terminé le 27 mai 1896.

Lettres de Jésuyahb, patriarche nestorien de 647 à 658.

Éditées et traduites par R. Duval, Paris, 1905.

Le présent manuscrit a été copié, en 1896, sur un manuscrit d'Alqôš daté de 1696, mais celui-ci, d'après M. R. Duval, n'est qu'une copie (tronquée au commencement) du ms. *Vat.* 156, acheté en Mésopotamie, en 1716, par J. S. Assémani.

Voici les colophons du ms. 336 ; on lit, fol. 181 :

ܒܪ ܟܡܪ ܐܘ ܡܪܝܡ ܪܡܐ ܒܚܝܠܐ ܒܟܠܐ ܒܟܘܪܟܐ ܐܝܟܢܐ ܕܝܠܗ ܕܐܝܠܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܟܠܗ.
ܐܝܟܡܪ ܟܠܗ ܕܐ ܕܡܘܡ ܡܕܥܥܝܢ. ܚܝܠ ܚܝܠ ܐܝܬ ܐܝܢ ܡܪܝ. ܡܕܝ ܡܪܝ ܒܟܘ. ܒܗ ܐܝ ܟܝܢ ܐܝܬ ܠܗ ܟܡܡܕܝ ܒܡܬܝ ܚܝܠ...
ܐܝܟܐ ܚܝܠܐ ܚܝܠܐ... ܡܝܠܐ ܒܫܡܪ ܚܝܠ... ܒܡܝܠ... ܠܐ ܡܢ ܕܡܢ. ܡܪܝ ܡܪܝܢ. ܒܡܢ ܐܢ ܡܢܡܪ ܕܝܡ..... ܐܝܟܐ ܚܝܠܐ ܐܝ ܡܢ ܐܝܬ..... ܡܢ ܟܝ ܡܝܠܐ ܕܝܡ... ܚܝܠ... ܠܐ ܡܢ ܚܝܠ ܐܝ ... (fol. 181 v)
ܡܪܝ ... ܠܐ ܡܢ ... . ܚܝܠ... ܠܐ ܡܢ ... ܡܪܝ.
ܡܪܝ. ܡܪ ܡܪܝ ... ...

77. — Sache, ô bienveillant lecteur, qu'à la fin du livre sur lequel a été transcrit le présent manuscrit il était écrit ainsi :

Ce livre a été terminé le jeudi du mois béni premier Techri, son premier jour, de l'an 2008 du comput des Grecs bénis (1er oct. 1696). Il fut écrit dans le village béni Alqôš, village du prophète Nahum, qui est à côté du monastère, saint des saints, de Mar Rabban Hormizd le Perse... Il fut écrit au temps du Père et Seigneur des Pères Mar Elie, catholique patriarche d'Orient (Elie X ou Jean, patriarche nestorien de 1660 à 1700). Je demande à tous ceux qui trouveront ce livre de dire : « Dieu bon et miséricordieux, aie pitié du scribe pécheur, du faible Georges. »

78. — (Fol. 179). Ce livre (le ms. 336) des lettres de Jésuyahb (Išou'yahb) a été terminé le premier mercredi des saints apôtres, au mois béni d'Yar, qui est le mois de Marie, le 27 de ce mois, l'an 1896 du Christ. Il fut écrit dans le village béni de Telkêfê, village de Mar Cyriaque, le petit enfant, et de sa mère Julitta, à côté du monastère, saint des saints, de Mar Georges l'illustre martyr, de Beit 'Evirê, qui dépend de la ville de Mossoul. Il fut écrit des mains de l'homme faible, nommé l'écolier Pierre, fils du prêtre Joseph, fils du fidèle Jean, fils du diacre Étienne, fils du fidèle Abraham, de Beit Gangi, du même village de Telkêfê. Il fut écrit aux jours du Père et du maître des Pères, Mar Ebedjésus ('Abdišou') cinquième, catholique patriarche de l'Orient, premier des points cardinaux.

337

79. — 14 × 9. Parchemin. 140 feuillets. xe siècle.

Les hymnes de Sévère d'Antioche, *traduites en syriaque par* Jacques d'Édesse. Éditées par E. W. Brooks, dans la *Patrologie orientale*, t. VI et VII.

Le ms. est tronqué au commencement et à la fin.

338

80. — 19 × 14. Papier. 281 feuillets. Terminé le 9 février 1448.

Menaeon melkite du mois de juin.

Les premiers feuillets manquent. Le manuscrit commence dans le courant de l'office de S. Théodote d'Ancyre (7 juin).

Ce manuscrit (comme le précédent) a eu un coin roussi par le feu.

Fol. 21v, translation du saint martyr Théodore le général, on trouve ensuite les mêmes saints que dans le ms. syr. 139.

Sur le dernier feuillet :

ܡܛܠ ܗܕܐ ܡܥܡܪܬܐ... ܚܛܝܐ ܐܒܪܗܡ ܒܪ ܝܘܣܦ ܒܪ ܚܒܝܒ. ܠܐ ܢܬܠܗ ܢܝܚܐ ܠܢܦܫܗ ܘܠܢܦܫܬܐ ܕܐܒܘܗܝ. ܟܬܒܗ ܒܟܝܢܐ ܕܡܪܝ ܓܝܘܪܓܝ ܒܟܪܝܐ ܕܡܪܝ ܥܕܬܐ ܕܡܪܝ ܐܕܡ ܒܫܢܬ ܬܫܥ ܡܢ ܫܒܛ ܫܢܬ ܐܠܦ ܘܬܫܥ ܡܐܐ ܘܚܡܫܝܢ ܘܬܪܬܝܢ ܫܢܝܢ.....

Ce colophon est répété en arabe au verso où le scribe ajoute en plus l'an des Grecs 1759 (1448). Nous pouvons donc traduire :

Terminé par les mains de l'homme pécheur, prêtre de nom et pas en œuvres, Abraham, fils de Joseph, fils d'Habib. Dieu donne le repos à son âme et à l'âme de ses parents! Il l'a écrit dans la sainte église de Mar Georges dans le village de Qârâ, le Vendredi 9 Schebaṭ, l'an 6956 de notre père Adam (6956-5508 = 1448).

339

81. — 23 × 18. Papier. Écriture nestorienne. 200 pages. Terminé le 9 juin 1889.

Le livre de l'abeille de Salomon de Bassora, édité par W. Budge.

ܐܬܟܬܒ ܡܢ ܡܠܬܐ ܕܡܪܝ ܫܠܝܡܘܢ ܕܒܝܬ ܒܣܪܐ ܕܡܪܝ ܥܕܬܐ ܕܡܪܝ ܐܕܡ ܒܫܢܬ ܐܠܦ ܘܬܫܥ ܡܐܐ ܘܚܡܫܝܢ ܘܬܪܬܝܢ ܫܢܝܢ ܒܝܕ ܚܛܝܐ ܕܫܡܐ ܕܐܒܪܗܡ ܒܪ ܝܘܣܦ ܒܪ ܚܒܝܒ. ܐܬܐ ܠܢܦܫܗ ܘܠܢܦܫܬܐ ܕܐܒܘܗܝ ܒܓܢܬ ܥܕܢܐ.

ܐܬܟܬܒ ܒܝܕ ܚܛܝܐ ܕܐܒܪܗܡ ܬܪܝܢ ܡܠܬܐ... ܡܢ ܡܫܝܚܐ ܡܪܝܡܐ ܕܐܠܗܐ ܒܪܬܗ ܕܝܠܝܬܐ ܕܡܪܝ ܫܡܥܘܢ ܩܬܘܠܝܩܐ ܦܛܪܝܪܟܐ ܕܟܘܪܣܝܐ ܕܫܠܝܚܐ ܕܡܪܝ ܪܘܒܝܠ ܦܛܪܝܪܟܐ. ܡܢ ܫܡܗ ܕܡܪܝ ܫܡܥܘܢ ܩܬܘܠܝܩܐ ܦܛܪܝܪܟܐ ܕܟܘܪܣܝܐ ܕܫܠܝܚܐ ܕܡܪܝ ܪܘܒܝܠ ܦܛܪܝܪܟܐ. ܐܬܐ ܠܢܦܫܗ ܘܠܢܦܫܬܐ ܕܐܒܘܗܝ. ܡܢ ܡܠܬܐ ܕܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܒܪ ܛܠܝܐ ܕܡܪܝ ܥܕܬܐ ܕܡܪܝ ܐܕܡ ܒܫܢܬ ܐܠܦ ܘܬܫܥ ܡܐܐ ܘܚܡܫܝܢ ܘܬܪܬܝܢ ܫܢܝܢ ܒܝܕ ܚܛܝܐ ܕܫܡܐ ܕܐܒܪܗܡ ܒܪ ܝܘܣܦ ܒܪ ܚܒܝܒ. ܐܬܐ ܠܢܦܫܗ ܘܠܢܦܫܬܐ ܕܐܒܘܗܝ ܒܓܢܬ ܥܕܢܐ.

ܡܢ ܡܠܬܐ ܕܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܒܪ ܛܠܝܐ ܕܡܪܝ ܥܕܬܐ ܕܡܪܝ ܐܕܡ ܒܫܢܬ ܐܠܦ ܘܬܫܥ ܡܐܐ ܘܚܡܫܝܢ ܘܬܪܬܝܢ ܫܢܝܢ ܒܝܕ ܚܛܝܐ ܕܫܡܐ ܕܐܒܪܗܡ ܒܪ ܝܘܣܦ ܒܪ ܚܒܝܒ. ܐܬܐ ܠܢܦܫܗ ܘܠܢܦܫܬܐ ܕܐܒܘܗܝ ܒܓܢܬ ܥܕܢܐ.

82. — Ce livre a été terminé l'an 1889 de Jésus-Christ le 9 Ḥaziran (juin), le Samedi, au temps du pasteur vigilant... Mar Simon, catholique patriarche du siège apostolique de l'Orient, Mar Roubil le patriarche. A écrit ce livre de l'abeille, c'est-à-dire des extraits, Jean, fils du fidèle Ṭaliâ, son village est Mazre'oio; son pays est à la frontière, et maintenant il est étudiant, bien qu'éloigné du travail. Il l'a écrit au pays d'Ourmiah, sous le toit des missionnaires américains, c'est-à-dire Qal'â Bîrtâ. Que le Seigneur ait pitié de lui dans ses miséricordes. Amen.

340

83. — 14 × 8. Papier. Carchouni, 89 feuillets. XIVe (?) siècle. *Pronostics* tirés de la température, des éclipses de soleil et

de lune, des orages, des tremblements de terre, des comètes, etc. L'auteur cite souvent la Palestine et même Diarbékir. Le calendrier semble donc de provenance orientale et non égyptienne. Le fol. 75' seul est écrit en syriaque :

ܐܠܗܐ ܝܕܥ ܟܠܗܝܢ ܐܡܝܢܐ ܕܫܡܗ ܘܪܚܡܘܗܝ ܥܠܢ. ܐܡܝܢ.
ܟܠ ܐܢܫ ܟܕܒܐ ܡܫܬܟܚܘܢ ܡܠܝܗ. ܐܡܪ ܒܐܘܢܓܠܝܘܢ ܕܐܡܪܝܢ ܕܢܗܘܐ ܗܕܐ ܫܬܐ ܕܢܗܘܐ ܗܕܐ.
ܘܕܐܡܪܝܢ ܕܢܗܘܐ ܗܕܐ ܫܬܐ ܕܢܗܘܐ ܗܕܐ.. ܘܠܐ ܝܕܥ ܟܠܗܝܢ ܐܠܐ ܐܠܗܐ ܕܠܒܐ ܟܠܗ ܟܣܝܐ ܕܟܣܝܐ.

Dieu sait tout. Gloire à son nom et que ses miséricordes soient sur nous. Amen. Tout homme est menteur et ses paroles (de Dieu) sont vraies. Il dit dans l'Évangile : *Le jour où vous direz que ce sera l'hiver, ce sera le soleil, et le jour où vous direz que ce sera le soleil, ce sera l'hiver;* et le Dieu un connaît seul les choses cachées; gloire à son nom à jamais!

L'auteur paraît donc avoir assez peu confiance dans ses pronostics.

341

84. — 31 × 23. Parchemin. Écriture estranghélo. 246 feuillets. VIIe ou VIIIe siècle.

Ancien et Nouveau Testament dans la version Peschiṭṭo. Le commencement de la Genèse manque et il ne reste qu'un ou deux feuillets du Nouveau Testament.

Les miniatures ont été décrites et reproduites par M. H. Omont, *Peintures de l'Ancien Testament dans un manuscrit syriaque du VIIe ou du VIIIe siècle*, dans *Monuments et mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XVII, fasc. 1.

342

85. — 25 × 16. Parchemin. Écriture estranghélo. 254 feuillets. Écrit en 894. Les feuillets 1-10, 59-66, 252-254 sont écrits sur papier et ont été ajoutés pour combler les lacunes du manuscrit primitif.

Nouveau Testament, version peschiṭṭo avec ses lacunes ordinaires.

Fol. 1'. « Nous écrivons le saint Évangile, prédication de Matthieu. »

Fol. 36. « Fin du saint évangile de Matthieu, qu'il parla en hébreu en Palestine. Saint Évangile, prédication de Marc. »

Fol. 57v. « Fin de la prédication de Marc qu'il parla en romain à Rome. Saint Évangile, prédication de Luc. »

Fol. 95. « Fin du saint Évangile, prédication de Luc qu'il parla en grec à Alexandrie la grande. Saint Évangile, prédication de Jean. »

Fol. 122v. « Fin du saint Évangile, prédication de Jean, qu'il parla et prêcha et annonça en grec dans la ville d'Éphèse. Ensuite Actes des douze bienheureux apôtres. »

Fol. 159. « Fin des Actes des apôtres, ensuite lettre de l'apôtre Jacques. » 162v, 1re lettre de Pierre; 166v, 1re lettre de Jean; 170, lettre de S. Paul aux Romains; 249v, fin de la lettre aux Hébreux.

(fol. 250) ܐܫܬܠܡ ܒܝ ܡܠܐ ܗܢܐ ܕܥܒܕ. ܠܟ ܡܠܐܝ ܣܦܪܐ ܕܡܪܝܐ. ܡܪܝܡ ܕܐܬܐ ܡܢ ܡܠܐܝ ܣܦܪܐ ...

ܐܬܟܬܒ ܒܝ ܡܠܐ ܗܢܐ ܕܡܪܝ ܒܝܫܘܥ ܕܐܬܐ ܒܫܘܫܢ ܕܥܡ ܡܪܝܡ ܐܡܐ. ܡܢܐ ܫܡܗ ܕܡܪܝ ܡܪܝ. ܡܪܝ ܒܝ ܫܠܝܒܐ ܙܩܐ ܕܟܬܒ ܠܟ ܐܢܬ ܕܬܬܥܒܕ ܠܟ.....

ܐܦ ܡܠܝܢ ܡܕܡ ܕܡܬܟܬܒܝܢ ܠܐܦܣܩܦܐ ܕܩܣܪܝܐ ܕܒܐܪܥܐ ܕܐܝܬ ܒܗ ܡܠܬܐ ܕܥܡܐ ܘܕܡܘܬܐ ܕܫܠܝܚܐ. ܡܢ ܗܢܐ ܕܬܕܥ ܕܫܒܥܝܢ ܘܬܪܬܝܢ ܫܠܝܚܐ ...

L'apôtre S. Jean a eu trois disciples : Ignace, Polycarpe et Jean. C'est ce dernier qui a écrit l'Apocalypse, car il a dit que c'est de la bouche de l'évangéliste qu'il a entendu tout ce qu'il a écrit.

ܐܝܓܢܛܝܘܣ ܕܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܗܘܘ ܬܠܡܝܕܘܗܝ ܐܝܓܢܛܝܘܣ ܘܦܘܠܝܩܪܦܘܣ ܘܝܘܚܢܢ. ܗܢܘܢ ܕܝܢ ܕܐܡܪ ܕܐܦܘܩܠܝܦܣܐ ܕܡܢ ܦܘܡܗ ܕܡܪܝ ܐܝܬ ܠܗ ܕܫܡܥ ܟܠ ܡܕܡ ܕܟܬܒ ...

ܐܦ ܗܢܘܢ ܕܬܠܬܝܢ ܫܢܝܢ ܕܐܬܝܢ ܠܟ ܕܬܕܥ ܕܡܢ ܦܘܡܗ ܕܡܪܝ ܐܝܬ ܠܗ ܕܫܡܥ ܟܠ ܡܕܡ ܕܟܬܒ ...

86. — Ce livre a été terminé l'an 1205 des Grecs et 281 des Arabes (894)... Ce livre fut écrit dans le saint monastère de Rabban Joseph qui est en face de Balad... Le pécheur Ṣaliba-Zeka l'a écrit pour son profit...

Nous écrivons ensuite les choses utiles écrites par Eusèbe de Césarée sur la patrie, la famille et la mort des saints apôtres. — Sache donc que les apôtres étaient au nombre de douze et soixante-dix...

87. — Thomas est de Jérusalem, de la tribu de Juda. Il catéchisa les Parthes et les Mèdes et les Hindous. Et parce qu'il baptisa la fille du roi des Hindous, celui-ci le perça d'une lance et il mourut. Ḥabban apporta son corps et le mit à Édesse, la ville bénie. D'autres disent qu'il a été enterré dans la ville de Maḥlouf, au pays des Hindous.

Jude, fils de Jacques, qui est appelé Thaddaï et qui est Lebbaï, était de Jérusalem, de la tribu de Juda. Il prêcha à Laodicée et à Antaradus et à Aroud de Juda. Il fut lapidé à Aroud, il y mourut et fut enseveli...

Addaï était de Panéas, et il prêcha à Édesse et en Mésopotamie au temps du roi Abgar, et il bâtit une église à Édesse. Lorsque Abgar mourut, Sévère, son fils, le tua au château d'Agîl, et son corps fut emporté ensuite chez les Romains.

Aggaï, son disciple, faisait d'abord les vêtements de soie d'Abgar. Il fut instruit par Addaï et lui succéda à Édesse. Sévère le tua aussi et il fut mis (enterré) à Édesse (1).

88. — Le fol. 253 porte quelques additions : On dit que chacun des 82 écrivit un évangile et, pour qu'il n'y eût pas de dispute et que les actes ne se multipliassent pas, les Apôtres choisirent deux des 70 : Luc et Marc, et deux des 12 : Matthieu et Jean... Trois des apôtres furent mariés : Pierre, Philippe et Paul — Lebbaï, c'est Thaddaï et c'est Jude-Jacques... L'enfant présenté par N.-S. quand il a dit : *Si vous n'êtes pas comme ces enfants...* c'est Ignace et, quand il fut patriarche d'Antioche, il vit que les anges faisaient l'office en deux chœurs (ܦܓܪܐ) et il prescrivit de faire ainsi dans l'église et plus tard cette manière de faire se perdit. Et lorsque Diodore fut envoyé en ambassade avec son père au pays de Perse et qu'il vit qu'ils faisaient l'office en deux chœurs, il revint à Antioche, son pays, et il renouvela (l'habitude) de faire l'office en deux chœurs...

Marie de Magdala est la sœur de Lazare. Il y en a qui disent que Marie la pécheresse est Marie de Magdala, d'autres n'admettent pas cela et disent qu'elle est différente. Ceux qui disent que c'est Marie de Magdala disent qu'avec l'argent de la prostitution elle s'était bâti une tour (Magdal); ceux qui disent qu'elle est différente de celle de Magdala disent que cette Marie de Magdala est ainsi nommée du nom du village de Magdala, et qu'elle était pure et sainte.

343

89. — 26 × 19. Écriture estranghélo. Non paginé, IXe siècle.

(1) Le ms. 343, dans la partie ajoutée, qui peut être du XIVe siècle, porte : « Ensuite on emporta (Addaï) à Rome; il y en a qui disent qu'il fut enterré à Édesse même... Après la mort d'Abgar son fils lui succéda. Il commanda à Aggai de lui tisser des habits de soie et, comme il ne voulut pas, disant : « Je ne puis pas abandonner l'enseignement et la prédication et retourner au tissage », il le frappa d'un bâton sur les jambes et les brisa, et il mourut. Thaddaï lui succéda à Édesse, Hérode (Sévère), fils d'Abgar, le tua aussi et il fut enseveli à Édesse. »

Nouveau Testament dans la version peschitto.

Ce manuscrit, comme le précédent, a été complété au commencement et à la fin à date plus récente (XIVe siècle?); on trouve les mêmes appendices sur les disciples, mais ils figurent ici dans la partie récente.

La mention de Diodore semble indiquer que les deux manuscrits sont d'origine nestorienne.

Le présent volume a été relié, l'an 1919 des Grecs (1608), par Rabban Abdallah de Mardin.

344

90. — 32 × 21. Papier. 9 feuillets. XVIe siècle.

Peintures avec légendes en syriaque et en arménien.

Fol. 1v. L'ange Gabriel, Marie et le Saint-Esprit à l'Annonciation.

Fol. 2r. La Vierge; la crèche; deux têtes d'animaux; les rois mages; deux anges. Le départ pour l'Égypte (?).

Fol. 2v. La présentation au temple. Le vieillard Siméon et quatre personnages.

Fol. 3r. La résurrection de Lazare. — Fol. 3v. L'entrée à Jérusalem le jour des rameaux.

Fol. 3*bis*. Le baptême du Christ dans le Jourdain et la transfiguration (Moïse, Élie, Pierre, Jean, Jacques).

Fol. 4. Jésus lave les pieds de Pierre. Les autres disciples sont présents. — Jésus et les deux larrons en croix.

Fol. 5. Joseph et Nicodème enterrent le Christ. — Jésus va chercher Adam et les justes dans les limbes et transperce le dragon.

Fol. 6. Résurrection (Gabriel, saintes femmes, gardes). — Ascension.

Fol. 7. Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres. — Triomphe de la Croix, punitions des pécheurs.

Fol. 8. Le Christ sur le char des Chérubins, le Paradis. — Matthieu et Marc.

Fol. 9. Luc et Jean.

Les poses sont maniérées et forcées. La couleur rouge domine et rappelle les mauvaises peintures éthiopiennes.

345

91. — 26 × 18. Papier. Écriture nestorienne. Écrit en 1526. *Recueil d'hymnes et d'homélies,* tronqué au commencement et à la fin. Quelques miniatures. On lit, fol. 220 et 221 :

ܟܕ ܠܐ ܫܡܗ ܕܡܫܬܡܫܐ ܐܠܐ ܡܢܐ ܕܡܟܝܠ ܕܡܬܩܐ ܡܗܝܪ ܐܝܟ ܕܐܢ ܫܬܝܐ. (220v) ܐܡܝܢ.
ܕܝ ܕܡܫܝܚܐ ܕܙܪܝܡܘ.....
ܐܡܝܢ ܕܡܐ ܐܝܟ ܕܐܢܐ ܕܙܝܢ. ܕܡܝܢܐ ܡܕܝܢܬܐ ܕܥܠ ܡܕܝܢܬ ܕܟܐ ܡܕܝ. ܐܡܝܢ.
ܐܡܝܢ ܕܡܐ ܐܝܟ ܐܝܟ ܐܝܟ ܠܟܕܐ ܒܡܕܝܢܬܐ ܕܡܪܝܡ ܡܫܝܚܐ ܕܙܝܢܐ. ܪܘܚܗ ܕܡܫܬܡܫ
ܒܝܢ ܐܢܐ ܐܝܟ ܐܝܟ ܐܝܟ ܕܡܫܝܚ ܡܝ ܕܡܥܠ.....
ܡܟܡ... ܕܡܐ ܒܩܢܝ ܒܡܐ ܕܥܠ ܠܟ ܡܢ ܡܐܝܢ ܡܐܟܝ ܡܥܕ ܡܫܝ ܕܡܩܢ ܕܙܝܢ
ܒܠܕܡܝܢ ܕܙ ܡܟܡܥܡ ܡܡܝܢ. ܕܡܩܡܝ ܐܝ ܒܐܪܟܐ ܡܢ ܒܐ ܒܙܝܢ. ܡܙ ܡܡܝ ܡܐܟ
ܡܟܝܢ ܡܒܝܢ. ܕܡܩܡܝ ܐܝ ܕܝ ܡܡܝ ܡܙ ܡܫܝ ܐܡܡܡ ܐܠܐ ܕܒܩܡ.....

92. — Priez pour le pécheur Emmanuel qui a pris la peine d'écrire ces Répons et qui les a rangés dans leur ordre; il est prêtre de nom, fils du prêtre David, fils du prêtre Aaron, fils du séculier Barṣoumou... Ce livre fut écrit dans le pays béni de Bašîr, dans le village béni de Bourab, que Notre-Seigneur conserve ses habitants. Amen. Ce livre fut écrit sous le toit de la martyre Samouni... Que sa prière et celle de ses enfants soit pour notre peuple un mur élevé contre le mal. Terminé l'an 1877 des Grecs bénis, d'Alexandre, fils de Philippe le macédonien (1526); au temps du Père des Pères et du chef des pasteurs Mar Simon, catholique patriarche de l'Orient (Simon VI, 1504 (?) à 1538), et du pasteur vigilant et zélé Mar Jean, évêque d'Atil et des Bôktoiê.

346

93. — 18 × 13. Papier. Écriture jacobite. 177 feuillets. Écrit en 1309.

Traduction du *tétrabiblon de* Ptolémée. *Œuvres de* Sévère Sébokt *et de* Georges des Arabes. Analysé plus haut, *ROC.*, t. XV, 1910, p. 228 sqq.

Écrit par le prêtre Jésus, fils de David, nommé Akîlâ, relieur de livres de Ḥaḥ, castrum béni du Ṭour ʿAbdîn, pour son fils Aboulmenâ (nommé aussi Jésus bar Kila, bar Akîlâ?) et ses frères. Écrit l'an 1620 des Grecs (1309) dans le monastère de Mar Ḥananîâ, qui est près de la ville de Mardin. Cf. *ROC.*, 1910, p. 229 et 248.

347

94. — Très petit manuscrit. Papier. Écriture nestorienne. Écrit en 1734.

Talismans, prières et conjurations (ܡܫܡܫܐ). Fol. 3ᵛ, commencement de l'évangile saint Jean. Fol. 6, conjuration des Pères pour une femme dont les enfants ne vivent pas... Conjurations de Mar Georges, de Paul, d'Ebedjésus, de Daniel. Fol. 11, 13, 60, 61, talismans. Écrit au village de ܐܪܬܘܢ (Artôn), l'an 2045 des Grecs (1734).

348

95. — 10 × 6. Papier. Écriture jacobite, 163 feuillets.

Les psaumes en entier, mais en mauvais état; il y a des feuillets rétablis.

Écrit par Gabriel du pays de Gezirâ (ܓܙܪܐ) qui est à côté de la montagne de Qardou (ܩܪܕܘܐ) (Djezireh ibn Omar?).

349

96. — 11 × 8. Papier. Écriture nestorienne. Écrit en 1829.

Bréviaire nestorien.

Fol. 1, Prières pour tous les mercredis de l'année, hors ceux du jeûne. Fol. 143, ܫܒܚܬܐ (louanges). Fol. 149ᵛ, règles de Rabban Abraham et de Gabriel; cf. n° 314, fol. 156. Règles d'Ebedjésus. Fol. 158, ܚܘܬܡܐ. Fol. 31ᵛ : « Écrit par le prêtre Georges, en 2140 des Grecs (1829) ».

350

97. — 15 × 11. Papier. Écriture nestorienne. 131 feuillets. Écrit en 1646.

Mélanges de Théologie.

On trouve d'abord, fol. 1ᵛ, un résumé de l'histoire romaine qui semble avoir pour but d'amener une prédiction de la naissance du Christ :

Avec l'aide de Dieu nous écrivons l'histoire du premier roi qui a régné à Rome et il y a un beau témoignage sur Notre-Seigneur.

En ces jours il y avait en Occident un homme nommé *Rhoumoio*. C'était un homme fort et il y avait à son époque une jeune vierge

de belle figure, dans l'île de Sicile, qui était prêtresse de la déesse *Herês* et la servait. Quand *Rhoumoio* la vit, il la désira, la fréquenta et elle devint enceinte. Quand elle s'aperçut qu'elle était enceinte, (elle fut saisie) de crainte et elle se cacha des prêtres d'Herês pour qu'ils ne la tuassent pas. Quand elle eut enfanté, elle donna les deux enfants à leur père et il les donna à une femme qui les éleva. Quand les enfants grandirent, ils devinrent des hommes robustes et leur père nomma l'un Romulus et l'autre Rémus... Romulus bâtit le Capitole, tue Rémus, s'enfuit à Athènes après avoir régné durant 79 ans. Les Romains sont ensuite gouvernés par des consuls jusqu'à Jules César. Naissance de César, explication de son nom. Auguste règne durant 26 ans; il va au temple de Dios demander qui lui succédera. La mère de Dios lui répond que ce sera un enfant hébreu, appelé Fils de Dieu, né d'une vierge nommée Marie. Auguste lui fait élever une statue au Capitole et saint Pierre a vu plus tard cette statue lorsqu'il est venu à Rome.

L'ange Gabriel a été envoyé à Élisabeth l'an 307 d'Alexandre. Le Christ est né le 9e mois, premier Conoun (décembre), le 25, à la septième heure du jour, le Vendredi. Le vieillard Siméon avait 535 ans. Le Christ a été baptisé à l'âge de 30 ans, le 6 janvier; il est mort 3 ans et demi plus tard.

98. — Une tradition voulait en effet que le vieillard Siméon eût été l'un des Septante (traducteurs de la Bible). Il n'avait pas voulu croire aux prophéties concernant le Christ et, pour le convaincre, Dieu lui avait accordé 350 ans de vie afin qu'il pût voir le Christ (cf. Migne, *P. G.*, t. CXI, col. 974. Cf. *supra*, p. 261-2). Notre auteur ne se préoccupe pas d'ailleurs de concilier les données chronologiques qu'il rapporte et il écrit encore, fol. 1 :

ܗܠܝܢܐ ܡܬܒܫܪ ܕܥܠ ܡܪܝ ܫܢܬܐ ܬܠܬ ܡܐܐ ܘܫܒܥܝܢ ܫܢܝܢ. ܐܝܟ ܡܢ ܕܥܠ ܡܪܝ ܫܢܬܐ ܬܠܬ ܡܐܐ ܘܫܒܥܝܢ ܫܢܝܢ. ܕܡܢ ܡܢ ܕܥܠ ܡܪܝ ܫܢܬܐ ܬܠܬ ܡܐܐ ܘܫܒܥܝܢ ܫܢܝܢ. ܫܪ ܡܢܝܢ ܕܡܪ ܗܠܝܢܘܢ ܕܥܠ ܡܪܝ ܫܢܬܐ ܬܠܬ ܡܐܐ ܘܫܒܥܝܢ ܫܢܝܢ.

L'annonciation fut faite à Marie, l'an 303 des Grecs; Notre-Seigneur naquit l'an 304; il fut baptisé par Jean l'an 334; il souffrit, mourut, ressuscita et monta aux cieux l'an 337 des Grecs.

99. — Viennent ensuite des questions et réponses théologiques ou historiques; en voici une (fol. 36) relative à un événement fameux raconté par Nestorius dans *Le Livre d'Héraclide*, Paris, 1910, p. 318-319 :

ܫܐܠܐ. ܡܢܐ ܡܕܡܗܝܡ ܡܢܢܐ ܒܡܝܢܐ ܡܠܝܢܐ ܕܥܒܕܘܗܝ ܠܥܕܬܐ ܡܕܡܝܢܐ.

ܦܫܩܐ. ܐܝܟ ܒܕܥܬܐ ܕܢܩܝ ܡܢ ܢܣܛܘܪ ܡܢ ܡܕܝܢܬܐ ܐܝܟ. ܡܬܠܝܢ ܒܕܡܗܝܡܝܢ ܕܡܢ

ܐܡܪܗ. ܒܥܢܝܢܐ ܕܩܕܝܫܐ ܘܐܝܬܝܡ ܗܘܝܢ. ܫܬܝܢ ܒܩܢܝܢܐ. ܕܥܢܝܢܐ ܕܟܬܒܐ ܡܫܬܡܥ ܒܐܝܬܝܡܘܬܐ ܕܡܪܝܡ.
ܟܕ ܐܝܬܝܢܐ ܡܬܪܝܢܝܢ ܠܐܝܬܝܡܘܬܐ ܕܟܬܒ ܢܫܡܐ ܡܢܗܘܢ. ܘܐܝܟ ܡܝܢܐ ܕܟܬܒܐ ܐܝܟ ܫܬܝܢ.
ܕܥܢܝܢܐ ܒܫܢܬ ܬܫܥ ܡܐܐ ܘܚܡܫܝܢ ܘܚܡܫ ܫܢܝܢ ܕܡܠܟܘܬܗ ܕܬܐܘܕܘܣ. ܡܕܡܐ ܕܐܬܟܢܫ ܩܕܡ ܐܦܣܘܣ
ܕܩܘܪܝܠܘܣ ܐܝܬܝܡܐ ܘܢܣܛܘܪܝܘܣ ܕܐܬܛܪܝ ܡܢ ܫܘܪܐ ܬܪܬܝܢ ܫܢܝܢ. ܐܝܟ ܕܩܡܘ ܫܒܥܐ ܛܠܝܐ ܡܢ ܡܝܬܐ
ܐܬܪܥܫ ܪܒܐ ܒܒܝܙܢܛܝܢ ܕܩܪܝܢ ܒܐܪܥܐ ܕܒܝܙܢܛܝܢ ܘܢܦܠܘ ܡܢ ܫܘܪܐ ܕܡܕܝܢܬܐ ܘܐܙܠܘ ܥܠ ܡܠܬܐ
ܒܩܢܝܢ. ܒܥܕܢ ܕܐܢܫܐ ܕܗܘ ܕܚܠܝܢ ܘܡܬܪܚܩܝܢ ܕܠܡܕܡ ܕܢܗܘܘܢ ܐܒܕܝܢ ܐܝܟ ܣܕܘܡ ܐܬܚܙܝܘ ܠܐܢܫܐ
ܕܡܕܝܢܬܐ ܕܩܪܝܢ ܠܗ ܦܪܘܩܠܘܣ ܘܡܫܒܚܝܢ ܒܠܫܢ ܝܘܢܝܐ ܘܐܡܪܝܢ ܠܗ ܩܕܝܫ ܐܠܗܐ ܘܟܠܗ. ܘܐܡܪ ܠܗ ܡܠܐܟܐ
ܕܢܟܢܫ ܠܥܡܐ ܠܒܝܬ ܩܘܪܝܐ ܘܡܠܠ ܠܥܡܐ ܕܢܫܡܥ ܡܢܗ. ܘܡܢ ܦܘܡܗ ܕܟܗܢܐ ܩܪܐ ܠܥܡܐ ܠܒܝܬ ܩܘܪܝܐ
ܘܩܠ ܠܡܠܬܐ ܕܫܡܥ ܡܢܗ. ܘܩܪܐ ܒܩܕܡܘܗܝ ܠܥܡܐ ܠܒܝܬ ܩܘܪܝܐ ܘܩܠ ܬܠܬ ܙܒܢܝ ܐܚܪܝ ܗܘ ܘܐܬܪܥܫ
ܡܕܝܢܬܐ ܘܐܬܬܪܥ ܒܟܠ ܐܬܪ. ܗܕܐ ܗܝ ܥܠܬܐ ܕܩܢܘܢܐ ܗܢܐ ܘܐܡܪ ܡܪܝܐ ܝܗܒ ܐܒܝ ܕܗܘ ܡܢ ܒܢܝ ܩܘܫ
ܕܡܬܩܪܝܢ ܢܘܒ. ܘܩܪܝܢ ܠܗ ܒܣܦܪܐ ܕܣܘܪܝܝܐ ܬܠܬܥܣܪ ܘܫܒܥܐ ܘܬܠܬܡܐܐ.

100. — Question. Que signifie le canon du Saint (la prière : *Deus sanctus, Deus immortalis*) et pourquoi est-elle dite à la fin de l'office?

Réponse. D'après la tradition consignée par des hommes inspirés de l'Esprit — et les livres (d'histoire) ecclésiastique écrivent dans le même sens : — En l'an 748 du comput des Grecs (437) et la vingt-cinquième année de l'empereur Théodose (433); après que le concile d'Éphèse eut été réuni par l'impie Cyrille et que saint Nestorius eut été jeté en exil depuis quatre ans; l'année où ressuscitèrent les (sept) enfants d'Éphèse, il y avait un grand tremblement de terre à Byzance, les anges arrachèrent une pierre du milieu du mur et ils volaient avec colère au-dessus de la ville. Au moment où les hommes étaient saisis de crainte et fuyaient la ville, parce qu'ils pensaient devoir être exterminés comme Sodome, les anges apparurent au prêtre de l'église de Byzance nommée Proclos, en proférant des louanges en langue grecque et en disant : « Dieu saint » et le reste; et un ange lui ordonna de rassembler le peuple à l'église et de dire les paroles qu'il avait entendues. Le prêtre réunit tout le peuple à l'église et cria en sa présence (Dieu saint, Dieu immortel), et ils crièrent trois fois après lui, et la ville fut en paix et le terrible tremblement de terre s'apaisa, et on le sut en tout lieu. Telle est la cause de ce canon, et le catholique Jésuyahb a ordonné de le dire dans l'office.

101. — Au fol. 98, on trouve, tronqué, l'apocryphe récent du manuscrit de Cambridge *add. ms.* 2054 : vision sur les Arabes. Vingt-quatre races sortirent de Gog et de Magog. Alexandre a voulu voir ceux qui mangent les reptiles de la terre, toute impureté et la chair des hommes (les Mongols?). Il y aura entre les montagnes une porte de vingt coudées... Un roi grec ira à Jérusalem où a été crucifié le Sauveur, il portera la croix, il sera de la race de Kousch, de ceux qui sont appelés Noub. Cf. ms. syr. 13, fol. 177.

102. — Au fol. 115' on trouve l'explication de divers mots grecs. Notons ;

ܐܪܟܘܢܐ. ܘ ܡܢܘܡܐ

ὑπόστασις *c'est substance.*

Cette définition posée, les nestoriens sont catholiques romains lorsqu'ils affirment deux hypostases dans Notre-Seigneur, et les jacobites, qui admettent la même définition, sont hérétiques lorsqu'ils affirment une hypostase. On trouve ensuite l'histoire de Daniel et du dragon telle (sauf les fautes) qu'elle est éditée dans la Peschiṭto. On lit enfin, fol. 114ᵛ :

ܡܛܠ ܕܢܝܚܐ ܕܝܢ ܡܢ ܐܝܕܝܗ ܕܡܪܝ ܐܣܚܩ ܒܪܗ ܕܡܪܝ ܡܪܝܐ ܗܝܡܢܐ. ܘܣܦܪܐ ܗܢܐ
ܡܢ ܟܦܪܐ ܕܬܠ : ܘܐܬܟܬܒ ܬܚܘܬ ܫܪܝܬܐ ܕܡܪܝ ܝܘܚܢܢ ܐܚܘܗܝ ܕܡܪܝ ܐܝܠܐ ܕܒܛܘܪ ܡܕܝܢܬܐ.....
ܘܫܢܬ ܚܡܫ ܐܠܦ.

« Fin de cette (hymne de) louange, des mains du prêtre Isaac, fils du diacre fidèle Marià. Le scribe est du village de Tel, et (ceci) a été écrit sous le toit de Mar Jean, frère de Mar Aḥà qui est dans la montagne de ʿOumrè (des monastères?), et cela en 1957 (1646). »

351

103. — format in-12. Papier. Écriture nestorienne. 121 feuillets. Moderne.

Explication des psaumes (de Denha?), incomplet du commencement et de la fin.

352

104. — Papier. Écriture nestorienne. Écrit en 1706.

I. — *Histoire du roi Arsène et vision de l'enfer.* Éditées *Hebraïca*, t. V, p. 81.

II. — *Apocalypse de* Paul, tronquée au commencement, fol. 7-47. Traduite dans *Journal of American or. Society*, t. VIII, p. 182. Puis III. — Douze cents vers de Jean Zoʿbi (ܙܘܥܒܝ) sous le titre : *discours sur l'explication des mystères.*

353

105. — 22 × 16. Papier. Écriture nestorienne. 127 feuillets. Terminé le 15 juin 1825.

Le livre du Paradis d'Éden, composé par saint Mar Ebed-Jésus, *métropolitain de Nisibe et d'Arménie.* Il le composa l'an 1627 d'Alexandre le macédonien (1316).

Plus de la moitié de cet ouvrage a été édité (cf. Rubens Duval, *La littérature syriaque*, Paris, 1907, p. 21-22). On lit, fol. 126-127 :

ܐܝܟܢܐ ܕܐܝܟܢܐ ܕܐܝܟ ܗܘ ܒܥܝܢܐ ܕܡܪܝ ܫܡܥܘܢ ܒܪ ܨܒܥܐ ܕܒܝܬ ܡܪܝ ܡܪܝ ܕܒܝܬ ܡܪܝ ܕܒܝܬ ܡܪܝ ܕܒܝܬ

D'après une parole des anciens, ô notre frère Théodore... il me semble de même que personne ne peut comprendre les pensées des anciens et pénétrer le mystère de la science de leurs écrits s'il ne se sépare pas du monde et de ses affaires et ne s'éloigne pas même du corps — non d'un éloignement local, mais par la pensée — et ne rejette toutes ses passions derrière lui; c'est alors que l'intelligence peut se porter vers son essence et regarder sa substance et voir clairement ce qui est écrit à leur sujet et juger avec certitude de ce qui a été bien dit... Lorsque nous avons eu traduit diverses choses de Galien le médecin, de la langue des Grecs en celle des Syriens... tu m'as écrit en me corrigeant les paroles syriaques comme la demande la logique de cette langue (fol. 2) et lorsque tu as vu les belles divisions qui sont dans les écrits de cet homme, les définitions et les démonstrations que l'on y trouve fréquemment et à un haut point, tu m'as demandé où cet homme avait puisé le principe et le commencement de la science; s'il l'avait trouvé lui-même ou s'il l'avait puisé chez un prédécesseur; je t'ai répondu qu'Aristote était le principe, le commencement et la cause de toute science, non seulement pour Galien, mais pour tous les philosophes qui ont écrit après lui. Jusqu'à l'époque en effet où cet homme est venu au monde, toutes les parties de la philosophie et toute la science étaient dispersées et confondues..... De même que les sculpteurs commencent par sculpter à part chacune des parties de la statue, puis, après les avoir terminées une à une, comme l'art le demande, en font une statue, de même lui aussi plaça et termina chacune des parties de la philosophie, comme le demande sa nature, et, avec elles, il fit dans tous ses écrits une image parfaite et admirable de toutes les sciences intellectuelles.

109. — Quand je t'eus appris cela, ô notre frère Théodore, tu désiras aussitôt savoir quel était le but de l'enseignement de cet homme et quel était l'ordre de ses écrits et la suite de ses pensées, et, comme je commençais à parler peu à peu devant toi de ce que je t'avais fait entrevoir, tu m'as demandé d'écrire ce que je te disais; j'ai refusé à cause de l'étendue du sujet et je t'ai dit que j'avais fait un travail divisé en chapitres sur le but de la philosophie d'Aristote, et qu'il suffirait à ses lecteurs pour leur faire connaître la pensée de cet homme.

Mais tu ne m'as pas cru et tu m'as pressé encore plus à faire, non pas une étude générale sur toute la doctrine de ce sage, comme je l'avais fait auparavant, mais une étude particulière sur chacun de ses écrits pour dire en peu de mots ce que nous en pensions...

Sergius donne ensuite d'excellents conseils aux gens pressés :

ܗܘܐ ܡܕܡܪ ܠܐ ܟܝ. ܡܕܡܪܝܢ ܡܢ ܟܠܗ ܡܕܝܢܬܗ ܕܗܢܐ ܓܒܪܐ ܕܠܐ ܢܦܪܫ ܡܢ ܥܠܡܐ ܘܡܢ ܥܒܕܘܗܝ ܘܠܐ ܢܪܚܩ ܐܦܠܘ ܡܢ ܦܓܪܗ ܐܠܐ ܠܐ ܡܪܚܩܝܢ ܠܒܪ ܡܢ ܡܕܡܐ ܕܟܬܒܘܗܝ ܘܠܐ ܡܫܕܪ ܟܠ ܬܪܥܝܘܬܗ ܐܠܐ ܡܬܝܠ ܠܗ ܠܡܕܝܢܬܐ ܕܠܐ ܢܗܘܐ ܡܦܪܫ ܡܢ ܡܕܡ ܕܢܗܘ

110. — Je te demande, ainsi qu'à tous ceux qui rencontreront cet écrit, qu'il ne suffise pas d'avoir lu une fois ce qui est dit ici pour qu'un homme en arrive, dans sa malveillance, aux blâmes et aux reproches inconvenants, mais qu'il persiste à lire et à scruter une fois et deux, et même trois et quatre, si le sujet le demande. Si, même après cela, quelque chose paraît obscur, qu'il ne craigne pas alors d'aller trouver un homme qui puisse l'instruire et lui montrer ce qu'il ne sait pas.

Le livre VII figure au fol. 99 et se termine au fol. 117ᵛ; on lit ensuite :

ܟܬܒ ܣܚܠ ܕܡܬܚܙܐ ܙܢܘܢ ܙܥܘܪܐ ܕܩܫܝܫܐ ܕܒ ܩܫܝܫܐ ܕܫܠܡܘܢ ܩܫܝܫܐ ܕܐܒܘ
ܣܠܡܐ

ܟܬܒ ܐܒܘܠܚܣܝܢ ܩܫܝܫܐ ܙܥܘܪܐ ܘܡܪܝܐ ܕܐܣܟܝܡܐ ܣܓܝܐ.

A sali et perdu (écrit) ces feuilles, Zénon le minime, diacre de nom, fils du prêtre Soliman, (fils) du prêtre Abou Salem, défunts.

Livre d'Aboulḥasên, diacre vigilant et chef médecin illustre.

111. — Vient une lacune, puis (fol. 118) la fin de la seconde vie d'Aristote éditée par M. Sachau dans le catalogue des mss. syriaques de Berlin, p. 336; puis la première vie, *ibid.*, 335 à 336; puis (fol. 118ᵛ) les catégories, comme *add.* ms. 14658, fol. 73ᵃ, Sachau 226, fol. 14. La fin manque.

La fin peut d'ailleurs provenir d'un autre manuscrit ou du moins d'un autre scribe, car on retrouve un cahier 2 (fol. 127) et un cahier 3 (fol. 137). Fol. 138, questions sur les héritages; par exemple, fol. 138ᵛ :

ܫܐܠܬܐ ܩܕܡܝܬܐ. ܡܝܬ ܓܒܪܐ ܕܐܒܐ ܘܐܡܐ ܘܐܢܬܬܐ. — ܦܫܪܐ. ܐܢܬܬܐ ܡܢ ܬܪܬܝܢ ܡܬܩܢ. ܐܡܐ ܕܒ
ܐܪܒܥ ܡܬܩܢ. ܘܐܒܐ ܐܦܠܐ ܡܬܩܢ. ܕܗܘܝܢ ܬܫܥܣܪ ܐܬܪܬܐ ܡܬܩܢ.

ܫܐܠܬܐ ܬܢܝܬܐ. ܡܝܬ ܓܒܪܐ ܕܐܒܐ ܘܐܡܐ. — ܦܫܪܐ. ܐܡܐ ܡܢ ܬܠܬܐ. ܐܒܐ ܕܒ ܬܪܬܝܢ.

ܫܐܠܬܐ ܬܠܬܝܬܐ. ܐܢܬܬܐ ܡܝܬ ܐܒܐ ܘܐܡܐ ܘܒܥܠܗ. — ܦܫܪܐ. ܐܒܐ ܡܢ ܬܡܢܝܐ ܡܬܩܢ. ܐܡܐ ܕܒ
ܐܪܒܥܐ ܐܦ ܐܢܬ ܡܬܩܢ. ܘܗܘܝ ܫܬܝܣܪ ܡܬܩܢ.....

Première question. — Un homme meurt et laisse père, mère et femme.

Réponse. — La femme (héritera) de deux parties, la mère de quatre parties et le père de huit parties, ce qui fait en tout quatorze parties.

Deuxième question. — Un homme meurt et laisse père et mère.

Réponse. — La mère hérite d'un tiers et le père de deux tiers.

Troisième question. — Une femme meurt et laisse père, mère et mari.

Réponse. — Le père (héritera) de huit parties, la mère de quatre et le mari de quatre, ce qui fait en tout seize parties.

Nous avons relevé des préceptes analogues, mais non identiques, dans le *nomocanon* d'Ebedjésus. Nous pouvons avoir ici l'une de ses sources.

112. — On trouve au fol. 145 le nom du scribe de la seconde partie :

ܟܬܒܗ ܐܢܐ ܦܛܪܘܣ ܟܗܢܐ ܕܥܒܕܝܫܘܥ ܕܡܢ ܩܪܝܬܐ ܕܒܝܬ ܒܘܙܐ ܕܡܬܩܪܐ ܩܘܪܝܐ
ܕܡܪܝ ܐܒܪܗܡ ܐܦܝܣܩܘܦܐ.... ܕܒܪ ܡܪܝ ܡܢܣܘܪ ܡܪܝܐ: ܕܒܪ ܝܘܣܦ ܩܫܝܫ... ܕܒܝܬ ܡܢܝܢܐ
ܕܡܢ ܩܕܡ ܡܪܝܢܐ ܕܢܝܢܘܐ.....

ܟܬܒܗ ܒܝܕ ܡܫܡܫܢܐ ܕܡܫܬܠܚ ܕܒܪ ܐܒܘܢܐ ܕܒܝܬ ܐܘܪܝ ܕܒܪ ܬܘܪܟܢ ܕܒܪ ܐܒܘܢܐ ܩܫܝܫܐ ܕܡܢ ܒܝܬ
ܩܠܝܬܐ. ܕܥܒܕ ܒܫܢܬ...

Nous avons écrit à la demande, c'est-à-dire à la requête, du diacre pur, du diacre excellent, et du παραμονάρτος illustre Abraham, revêtu de l'habit d'Étienne... fils du chef illustre Manṣour, fils du défunt Joseph... du village connu de Beit-Bouzê... L'a écrit Titus, le moindre parmi les prêtres, fils de David, fils de Tourkan, fils d'Abounaṣer défunt, du monastère de Qaïoumâ, l'an 1535 des Grecs (1224).

Le fol. 146 devrait suivre le fol. 144. Au fol. 147, on trouve :

ܡܩܕܡܐ ܒܫܘܪܝܐ.

[ܡܪܝ ܝܫܘܥ] ܩܬܝܠܝܢܘܣ ܩܬܝܠܝܢܘܣ. — ܐܒܪܗܡ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܡܬܪܘܦܘܠܝܛܐ ܕܥܝܠܡ. —
ܝܫܘܥ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܡܬܪܘܦܘܠܝܛܐ ܕܐܪܒܠ. — ܐܒܪܗܡ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܡܬܪܘܦܘܠܝܛܐ ܕܒܝܬ
ܓܪܡܝ. — ܥܡܢܘܐܝܠ ܐܦܝܣܩܘܦܐ ܕܡܬܪܘܦܘܠܝܛܐ ܕܚܠܚ. — ܝܫܘܦ ܐܦܝܣܩܘܦܐ
ܕܡܬܪܘܦܘܠܝܛܐ ܕܬܬܝܢܐ ܘܓܠܝܬܐ.

ܡܪܝܐ ܕܥܝܠܡ ܩܛܠ. — ܐܪܡܝܐ ܕܒܝܬ ܒܘܙܐ. — ܫܡܥܘܢ ܕܒܝܬ ܗܘܙܝܐ. — ܫܠܡܘܢ
ܕܫܘܬܪܝܢ. — ܐܪܡܝܐ ܕܒܝܬ ܒܘܙܐ. — ܡܪܝܡ ܕܒܝܬ ܩܛܪܐ. — ܝܫܘܥ ܕܒܝܬ ܗܘܙܝܐ.

ܡܪܝܐ ܕܥܝܠܡ. — ܡܪܝܡ ܕܒܝܬ ܒܘܙ. — ܥܡܢܘܐܝܠ ܕܒܝܬ ܩܪܝܐ. — ܡܪܝܡ ܕܒܝܬ ܒܘܙܐ.

ܡܪܝܐ ܕܥܝܠܡ ܐܪܒܠ. — ܡܪܝܡ ܕܒܝܬ ܒܘܙ ܕܒܝܬ ܩܪܝ. — ܝܫܘܥ ܕܒܝܬ ܒܘܙܐ.

ܡܪܝܐ ܕܥܝܠܡ ܒܝܬ ܓܪܡܝ. — ܡܪܝܡ ܕܒܝܬ ܩܪܝ. — ܐܪܡܝܐ ܕܒܝܬ ܗܘܙܝܐ. — [ܡܪܝ] ܫܠܡܘܢ ܕܫܘܬܪܝܢ.
ܡܪܝܡ ܕܒܝܬ ܗܘܙܝܐ. — ܡܪܝܡ ܕܒܝܬ ܩܪܝ.

113. — Noms du concile.

[Jean bar ʿIsâ] catholique patriarche. — Théodore, évêque métropolitain d'Élam. — Jean, évêque métropolitain d'Arbelles. — Théodore, évêque métropolitain de Beit Garmaï. — Emmanuel, évêque de Ḥalaḥ. — Joseph, évêque métropolitain des Dailamites et des Gèles.

114. — De la grande héparchie : Abraham des Zâbê. — Jésuzekâ (Išouʿzekâ) des Goubéens. — Hénanjésus de Délasar. — Michel de Beit Daïroïê. — Abraham de Mišan. — Cyriaque de Meškenê (des tentes?). — Jean des juifs.

115. — De l'héparchie d'Élam : Macaire de Šouš. — Simon de Beit Houzoïê. — Salomon de Souštrin.

De l'héparchie d'Arbelles : Berikjésus de Beit Nouhadrâ. — Salomon de Beit Bagaš. — Jean de Taimnâ (du sud?).

116. — De l'héparchie de Beit Garmai : Marc de Lašoum. — Abraham de Šaharqert. — [Mar] ʿAbda de Taḥal. — Isaac de Šaharzour. — Fin des noms.

117. Le nom du patriarche, au coin de la page, est en partie effacé, mais la plupart de ces évêques sont mentionnés par Amri et Sliba, trad. Gismondi, Rome, 1897, p. 18, sous Jean (V), patriarche nestorien de 897 (ou 899, cf. Bar Hébraeus, *Chron. eccl.*, II, p. 282) à 906. Il ne peut s'agir de son successeur Abraham, parce que Théodore, évêque de Beit Garmaï, avait alors été déposé (Bar Hébraeus, *loc. cit.*, p. 228).

Ce sont très probablement ces évêques qui ont promulgué les canons précédents sur les héritages. Cette conclusion n'est pas certaine à cause de l'interversion des feuillets, mais elle est très probable, parce que l'écriture est la même et annonce donc des pièces qui se suivent. Nous connaissons par là une nouvelle étape (vers l'an 900) de la hiérarchie de l'église nestorienne.

355

118. — In-1°. Parchemin. Estranghélo. 286 feuillets. XIe au XIIe siècle.

Lectionnaire des évangiles, tronqué. — Miniatures.

356

119. — Parchemin. Estranghélo. 7 feuillets. XIe-XIIe siècle.

Fragments d'un lectionnaire des évangiles. Miniatures.

II

Notice des manuscrits éthiopiens acquis depuis 1877.

171

120. — *Les psaumes avec les cantiques de l'Ancien et du Nouveau Testament et les hymnes de la Sainte Vierge.*

172 et 173

121. — *Bulletins du catalogue* des mss. éthiopiens de M. Zotenberg.

174

122. — *L'évangile de Saint Jean.* Ce manuscrit provient de la collection d'Asselin de Cherville.

175

123. — *L'hexaméron d'Épiphane.* Tronqué au commencement et à la fin.

176

124. — *Vie de Gabra Manfas Qedoûs.*

177

125. — *Petit recueil de prières en gheez et en amharique.* D'après une note qu'on lit en tête, ce manuscrit aurait appartenu au roi Théodoros.

178

126. — *Rouleau de prières en éthiopien;* quelques phrases sont glosées en latin. Il y a au verso quelques versets en hébreu et en arabe moderne. Parchemin. 64 × 826 mm.

179

127. — *Psautier éthiopien suivi de quelques prières liturgiques.* Parchemin, reliure en bois. 180 feuillets, plus les feuillets A, B préliminaires.

180

128. — *Discours des douze disciples.* Parchemin. 48 feuillets.

181

129. — *Sinodos. Recueil de Constitutions Apostoliques, d'actes de conciles et de traités religieux.* Parchemin. 168 feuillets, plus les feuillets 60 bis et 95 bis.

182

130. — *Rouleau de parchemin,* composé de trois bandes cousues l'une à l'autre. Largeur 105 millimètres, longueur totale 1 mètre 75.

Quatre prières et formules magiques contre les maléfices des hommes et des démons, pour éloigner les fièvres, les maux d'yeux et les maux de tête, PRIÈRE DE SUSENYOS (cf. René Basset, *Les Apocryphes éthiopiens,* IV, Paris, 1894, p. 38 sqq.).

183

131. — *Rouleau de parchemin,* composé de deux bandes cousues ensemble. Largeur 87 millimètres, longueur 99 centimètres. *Prières* contre le démon, les coliques, les piqûres, les fièvres... Légende sur Salomon et le roi des forgerons (cf. René Basset, *Les Apocryphes éthiopiens,* VII, p. 27).

184

132. — *Dossier sur l'Abyssinie, le négus Théodoros II et le consul de France Guillaume Lejean, 1854-1870.* Une notice de dix pages, due à M. Perruchon, a été mise en tête de ce dossier et en fait connaître exactement la composition.

XIXe siècle. Papier. 10 pages et 128 feuillets.

185

133. — *Évangile selon saint Jean.*
Parchemin. 66 feuillets. Reliure à plats de bois.

186

134. — *Petit catéchisme pour la mission des Sidamas* (Gallas).

187

135. — *Catéchisme en langue Taffa* (galla).

188-192

136. — Manuscrits qui ne sont encore ni catalogués ni paginés : Deux *psautiers* avec *prières* et *cantiques;* l'*Exode* en amharique (l'Exode manquait précisément à Paris, cf. ms. 25-26); un manuscrit renfermant la collection de SALAMS formée par ordre du roi Zar'a Ia'qob (voir le n° 130), et un manuscrit de *recettes magiques* et de conseils aux voyageurs, dans lequel on trouve aussi un *calendrier* analogue à celui que nous avons fait connaître, *ROC.*, t. XII (1907), p. 16-20.

III

Notice des manuscrits mandéens acquis depuis 1874.

137. — Les manuscrits mandéens qui étaient au nombre de 19 sont maintenant au nombre de 31.

20, 21, 23 sont des livres de *lois* et de décisions religieuses.

22, 26 sont des livres de *prières*.

24 et 27 sont des livres de *magie*.

25 semble un *livre historique*.

28, *Chants liturgiques* des Mandéens.

138. — 29, *amulette* mandéenne avec une *prière* qui met à l'abri de tous les malheurs; cf. 16.

30, le *sidra di Yahya*, exemplaire incomplet; cf. 8 à 11.

31, *historiettes* en mandaïte vulgaire.

TABLE ALPHABÉTIQUE[1]

A

Aaron, prêtre nestorien du xve siècle, 92.
ABA (Mar), son synode (en 544), 66.
Abarhînâ, 68.
'Abda, évêque de Taḥal, vers 900, 116.
Abdallah de Mardin, relieur en 1608, 89.
'Abd el-Aḥad, prêtre, en 1889, 61.
'Abd el-Aziz, copiste, fin du xixe siècle, 39, 52, 54, 56, 57, 58, 63, 64, 65.
'Abd el-Mésiḥ (le serviteur du Christ), maître du scribe Šabâ avant 1643, 24.
Abgar, roi d'Édesse, 87.
Aboulfaraǧ, m. et pr., scribe du ms. 189 (en 1206), 3.
Aboulḥasên, diacre et chef médecin, 110.
Aboulmenâ, 93.
ABOU MA'ŠAR, astrologie, 30.
Abounaṣer, xiie siècle, 112.
Abousa'id. Nom de famille du scribe Aboulfarag (en 1206), 3.
— Prince, nommé Al-Daulah, en 1209, 8.
Abousalem, prêtre, 110.
Abou Ṭâhir Ṣâhid ou Tadj 'oul-Daoulah, 50.
Abraham (vers 1200), 3.
Abraham, fils de Joseph, scribe, en 1448, 80.
Abraham, diacre, fils du chef Manṣour, en 1224, 112.
Abraham, évêque de Mišan, vers 900, 114.
Abraham, évêque de Šaharqert, vers 900, 116.
ABRAHAM DE SÉLEUCIE, *ses règles* (en 1526), 41, 96.
Abraham, évêque des Zabê, vers 900, 114.
Abyssinie (Dossier sur l'), 132.
ACACE, son synode (en 489), 66.
ADDAÏ, sa liturgie, 35.
— Évangélise Mossoul, 45-46.
— Mis à mort par Sévère, 87.
Cf. 36.
Aggaï, mis à mort par Sévère Abgar, 87.
Aḥa, frère de Mar Jean, 102.
Alchimie, 27.
Alqôš, 14, 15, 17, 32, 34, 36, 44, 68, 76, 77.
Amat, femme d'Alqôš, en 1744, 37.
Amid, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 17, 69.
Amulette mandéenne, 138.
Anaphores à l'usage des nestoriens, 35.
Anonymes.
— V. Prières, offices.
— Explication des choses secrètes, 51.
Apocalypse d'Esdras relative aux Arabes, 60. Autre apocalypse, 101. Ap. de Paul, 104.
Apocalypse, écrite par un disciple de Jean, 86.
'Aqrâ, v. 69.
Arbelles, 113.
ARISTOTE, v. Sergius, sa vie, 111.
Aroud de Juda. Jude-Thaddaï y fut lapidé, 87.

(1) Nous renvoyons aux chiffres gras (1 à 138) que nous avons introduits dans le texte. Nous mettons en capitales les noms des auteurs et en italiques les titres de certains ouvrages.

Artôn, v. 94.
Assur (ou Athour), mis pour Mossoul, son évangélisation, 44 à 49.
Astrologie, astronomie, 27, 30, 63, 83.
Athanase, patriarche d'Antioche (1199-1207), 2, 4.
Atil, 92.

B

Babaï, son synode (en 499), 66.
Babakâ, 68.
Babel, son évangélisation, 46.
Badôš, marchand, 48.
Balad, 86.
Bar Ali, son lexique, 21.
Bar Bahloul, *Lexique*, 52.
Bar Hébraeus, grammaire, 23, 39.
— Le livre du Discours de la sagesse, 25, 54.
— Chroniques (extraits), 306.
— Le livre de la Colombe, 40.
— Le livre des Prunelles, 54, 62.
— Poème sur la perfection, 55.
— Nomocanon, 56.
— Livre d'Hiérothée, 59.
— Le livre de l'Ascension de l'esprit, 63.
— Le livre du Commerce des commerces, 64.
Bar Kardiš, ou Mas'oud, en 1298, 75.
Barṣauma, monastère, en 1206, 4, 6.
— pr., père de Jean Mennas, évêque d'Amid, 5.
Bar Ṣauma, *Lettres*, 66.
Barṣoumou, 92.
Barthélemy, apôtre, évangélise Mossoul (Assur), puis le Beit-Houzoïé et le pays de Kousch, 45-46.
— Son église à Mossoul prend le nom de Théodore, devient mosquée, 46-47.
Basile ou Jésus, en 1643, 24.
Basile, maphrien, en 1859, 62.
Basile, maphrien du Ṭour 'Abdin (mort en 1134), Traité de théologie, carchouni, 61.
Bašir, pays, 92.
Beit 'Adrâ près d'Alqôš, 32.
Beit 'Adraï, 68.
Beit Bagaš, 115.
Beit Bouzê, v. 112.
Beit Daïroïê, 114.
Beit 'Évîrê près de Mossoul, voir Georges, 37, 78.
Beit Gangî, 78.
Beit Garmaï, 113.
Beit Houzoïê, son évangélisation, 46, 115.
Beit Koudida, village, en 1643, au pays de Mossoul, 24.
Beit Mam, 68.
Beit Nouhadra, 115.
Beit Seliqâ, 24.
Benjamin, disciple du Christ, 45, 46.
Berikjésus, évêque de Beit Nouhadrâ, vers 900, 115.
Bible.
— *Lectionnaire des évangiles*, 2, 118, 119.
— Ancien Testament, 81.
— Psaumes, 95.
— Nouveau Testament, Version Peschiṭo, 10, 18, 19, 85, 89.
— Fragments, 75.
— Daniel et le dragon, 102.
— Commentaire de Théodore de Mopsueste sur l'Évangile saint Jean, 31.
— Explication des psaumes par Denḥa, 103.
— Psaumes (éth.), 120, 127, 136.
— Évangile saint Jean (éth.), 122, 133.
— Exode (amharique), 136.
Boktoïê, 92.
Bouhtoïé, 106.
Bourab, 92. Il y avait là un monastère de Šamouni.
Brahim, diacre, chef du village de Gadinos, en 1834, 106.
Bréviaire nestorien, 96.

C

Calendrier (éth.), 136.
Cantiques de l'Ancien et du Nouveau Testament (éth.), 120, 136.
Catéchisme (éth.), 134, 135.
César et Auguste César, 97.
Chaldéens, v. Elie, Ebedjésus, Hormez Jean, Samuel, Paul, Pierre.
Chants liturgiques des Mandéens, 137.
Christ, chronologie de sa vie, 97, 98.
Commentaire de Théodore de Mopsueste sur l'Évangile saint Jean, 31.
— de Sergius sur Aristote, 107.

Commentaire de Bar Hébraeus sur le livre d'Hiérothée, 59.
Conjurations, 94.
Cyriaque, évêque de Meškenê, vers 900, 111.
Cyriaque, pr., en 1825, 106.
Cyriaque de Šarnôš, 19.
Cyriaque et Julitta de Telkêfê, 78.
Cyrille, métropolitain jacobite en 1889, 61.

D

Dadjésus, son synode (en 433), 66.
Daiânos de Mardin, xve siècle, 21.
Dailamites, 113.
Damas, 46.
Daniel (conjuration de), 94.
Daniel, prêtre, xviiie siècle, à Alqôš, 15, 34.
— V. Houmou.
Daniel, fils du prêtre Sam'ân de Séert, copiste chaldéen en 1834, 42.
Daoud el-Antaki (David d'Antioche), Dictionnaire de médecine, 28.
David, sc. en 1889, 50.
David, d., frère de Jean Mennas (xiie siècle), 5.
David, prêtre nestorien, en 1526, 92.
David, fils de Tourkan, vers 1200, 112.
Deir ez-Zafarân, 61.
Délasar, 114.
Denha, *Explication des psaumes*, 103.
Denys bar Salibi. Copie du colophon de son commentaire sur l'Ancien Testament, 75.
Denys, métropolitain de Ma'dan, en 1499, 21.
Diarbékir, 48, 83.
Dictionnaire d'Eudochus, 62. V. Lexiques.
Diodore, a fait de nouveau chanter en deux chœurs, à Antioche, 88, 89.
Disciples (Discours des douze), éth., 180.
Droit canon, cf. Bar Hébraeus (nomocanon), Ebedjésus, 56, 57.
— Héritages, canons nestoriens du concile du patriarche Jean, vers 900, 111 à 117.

E

Ebedjésus, pr., fils de Ḥadbešabba et père du copiste Yaldâ, à Alqôš, en 1744, 36.
Ebedjésus, pr., fils de Kanoun, de Telkêfê, en 1744, 37.
Ebedjésus, évêque chaldéen de Mossoul en 1866, 16, et d'Amid en 1880, 17.
— Nommé patriarche le 28 octobre 1894, 68, 69, 78.
Ebedjésus de Nisibe.
— Le livre de la Perle, catalogue des livres ecclésiastiques. Exposé de la foi nestorienne, 43.
— Le livre du Paradis d'Éden, 105.
— Nomocanon, 57, 111.
Cf. 94, 96.
Édesse, 5.
— Ḥabban y apporte le corps de saint Thomas, 87.
Église de la mère de Dieu à Amid (en 1206), 4, 7.
— De Simon Pierre à Mossoul, 45.
— De Thomas et de Barthélemy à Mossoul. Cette dernière prend le nom de Théodore et devient mosquée, 46.
— De Georges à Qârâ, 80.
Élam, 113.
Elfiâ, femme d'Alqôš, en 1744, 37.
Elias, diacre, fils de Babakâ, copiste en 1895, 68.
Elias, fils de Gounâ, né en 1856, copiste à Rabban Hormizd, en 1869, 34.
Elias, moine et diacre, scribe au mon. de Rabban Hormizd, en 1886, 32.
Cf. Elias, fils de Gounâ.
Elie X, patriarche nestorien, en 1696, 77.
Elie, patr., en 1705, 14.
Elie XII, patr. nestorien, en 1744, 36.
Elie, douzième patriarche chaldéen (1886), 32; (1884), 49; mort le 3 juin 1894, 69.
Elie Kiât, évêque chaldéen de 'Oumdiâ, en 1894, 69.
Elie Malous, évêque chaldéen du monastère de Mardê, en 1894, 69.
Elie de Mossoul, supérieur du monastère de Mar Matthieu, en 1889, 61.
Elie de Nisibe, *Le livre de l'expulsion de la tristesse*, 65.
Elie, prêtre, xviie siècle, à Alqôš, 15.

Elie, fils de Simon de Šarnôš, scribe, en 1884, 49.
Emmanuel, copiste, en 1526, 92.
Emmanuel, évêque métropolitain de Ḥalaḥ, vers 900, 113.
Emmanuel Tamrâ, évêque chaldéen de Sé'ert, en 1894, 69.
Ephrem (saint), Homélie, 23.
Ephrem, monastère inférieur, à Édesse, 5.
Ephrem, moine du monastère de Mar Georges, en 1884, 44.
Épiphane, *Hexaméron* (éth.), 123.
Esdras (Apocalypse d'), 60.
Éthiopien, 120 à 136.
Étienne, diacre, xixe siècle, 78.
Eudochus, *Dictionnaire*, 62.
Eugène (monastère de Mar), au xvie siècle, 41; en 1834, 42.
Eusèbe de Césarée, *sur la patrie et la mort des apôtres*, 86.
Évangiles, v. Bible. Finales des évangiles, 85.
— Chacun des 82 (disciples et apôtres) a écrit son évangile, 88.
Explication des choses secrètes ou encyclopédie, 54.
Ézéchiel, son synode (en 577), 66.

F

Fable. Histoire des dix vizirs, 58, 65.
Fakr 'oul-Daoulah, 50.
Faradjallah al-'Abdînî, évêque maronite, en 1666, 72.
Fêtes, dédicace de l'église, 49.
Fransis, pr., en 1834, portier de l'église de Mar Georges à Gadinas, 106.

G

Gabriel, neveu d'Abraham de Séleucie, *ses règles* (en 1599), 41, 96.
Gabriel Adamou, évêque chaldéen de Selouk, en 1894, 69.
Gabriel d'Ehden, évêque maronite, en 1666, 72.
Gabriel al-Gab'ânî, évêque maronite, en 1666, 72.
Gadinas, 106.
Galien, 59.
— Sergius l'a traduit en syriaque, 108.
Gam'â de Beit Koudidâ, 24.
Gamad Tekritaï. Histoire de cette mosquée de Mossoul, 47.
Gèles, 113.
Georges, église dans le village de Qârâ, 80.
Georges, son synode (en 678), 66.
Georges, moine, fils du prêtre 'Abd el-Aḥad, copiste, en 1889, 61.
Georges des Arabes, 93.
Georges de Beit 'Évîrê, monastère près de Mossoul, en 1744, 37, 44; en 1844, 49, 51.
— Près de Telkêfê et de Mossoul, 78.
— Église de Mar Georges à Gadinas, 106.
Cf. 94.
Georges Gouga, évêque chaldéen de Sennâ, en 1894, 69.
Georges, fils de Ḥannâ al-Naqâ, copiste, en 1859, 62.
Georges, scribe nestorien, en 1829, 96.
Georges Pierre, patriarche maronite d'Antioche, ses lettres, 71, 72.
Gezirtâ, 69.
Goubéens, 114.
Gouna, père d'Elias, 34.
— V. Houmou.
Grammaire, 22, 23, 39.
Grégoire, son synode (en 605), 66.

H

Ḥabban apporte à Édesse le corps de saint Thomas, 87.
Ḥabib, 80.
Ḥadbešabba, pr. d'Alqôš, xviie siècle, 36.
Ḥadtâ, 106.
Ḥaḥ, 93.
Ḥalaḥ, 113.
Ḥanâ, 34. V. Houmou.
Ḥananîâ, monastère près de Mardin, en 1309, 93.
Hélène d'Alqôš, en 1744, 37.
Henanjésus, son synode (en 694), 66.
Henanjésus, évêque de Délasar, vers 900, 114.
Héritages, questions sur les héritages, 111.
— Proviennent sans doute du synode de Jean V, vers l'an 900, 117.
Hexaméron d'Épiphane (éth.), 123.
Hexaméron de Moïse bar Képha, 38.

Hiérothée, extraits commentés par Bar Hébraeus, 59.
Histoire.
— V. Palladius, Jésusdenaḥ, Salomon de Bassora.
— Introduction du *Deus sanctus* dans la liturgie, 100.
— Histoire de Rome, 97-98.

Histoires.
— Abraham Qidounaïa, 60.
— Anonymes, 33.
— Du roi Arsène, 104.
— Behnam et Sara, 13, 60.
— Martyrs de Beit Selouk, 13, 33.
— Inventions de la Croix, 33, 60.
— Cyriaque et Julitta, 33, 60.
— Daniel le médecin, 13, 33.
— Les enfants d'Éphèse, 33, 60.
— Étienne, 13.
— Jean bar Malké, 33, 60.
— Joseph le patriarche, 33.
— Les trente deniers de Judas, 33.
— Mar Kardag, 13, 33, 60.
— Himyarites, 13, 33.
— Ignace d'Antioche, 13.
— Jacques l'intercis, 13.
— Gabra Manfas Qedous (éth.), 126.
— Marc de Tarmaqà, 33.
— Matthieu et André, 33.
— Maurice, empereur, 33.
— Mar Saba, 13.
— Sultan Mahdouk, 13, 33.
Thaïs, 33.
— Dix vizirs, 58.
— Yonan, 13.
Historiettes en mandaïte vulgaire, 138.
Homélies d'Ephrem, 23.
— De Jacques (de Saroug), 26.
— Nestoriennes, 91.
Hormez Jean, patriarche chaldéen, en 1834, 42.
Hormizd (Rabban), monastère (en 1705), 14, 17; (en 1886), 32; (en 1869), 34; (en 1744), 36, 51; (en 1696), 77.
Hormizd (Mar), martyr, tente (monastère?) à Mardè, 42, 106.
Houmou, pr. et sc., en 1705, fils du pr. Daniel, fils du prêtre Elie d'Alqôš, 15, 17.
— Voir sa généalogie, 31. Elias est né en 1856; on trouve la suite : Gounâ, Sâ'iâ, Houmou, Ḥana, Houmou, Daniel (de 1705 à 1856 nous avons donc six générations).
Ḥourdafna (monastère de Notre-Dame de), 17.
Hymnes de Sévère d'Antioche, 79.
Hypostase, c'est la substance, 102.

I

Iahbalaha Isaac Koudâbkaš, évêque chaldéen de Salamas, en 1894, 69.
Iazdiah, mère du scribe Šabâ (1643), 24.
Ignace d'Antioche, est l'enfant présenté aux apôtres par Notre-Seigneur, a fait chanter en deux chœurs, 88.
Ignace, patriarche (jacobite) d'Antioche, en 1859, 62.
Ignace Pierre III, patriarche jacobite d'Antioche, en 1889, 61.
Ignace Simon, patriarche jacobite, en 1643, 24.
Inde, évangélisée par Thomas, 46.
'Isâ, fils du prêtre Cyriaque, scribe, en 1825, 106.
'Isa, pr. de Sé'ert au commencement du XIXe siècle, 42.
Isaac, son synode (en 410), 66.
Isaac, fils de Mariâ, du village de Tel, scribe, en 1646, 102.
Isaac de Ninive, 20.
Isaac, évêque de Šaharzour, vers 900, 116.
Israël, prêtre d'Alqôš, XVIIe siècle, 36.

J

Jacobites de Mossoul se font musulmans, 47.
Jacques de Bartela, *Le livre des trésors*, *Lettre en vers*, 50.
Jacques d'Édesse, sa traduction des hymnes de Sévère d'Antioche, 79.
Jacques, évêque chaldéen de Gezirtâ, en 1894, 69.
Jacques (de Saroug), 26, 74.
Jean (Aboul Magd), patriarche d'Alexandrie, 4.
Jean (Mar), frère de Mar Aḥa, son monastère dans la montagne de 'Oumrê, en 1646, 102.

Jean, évêque métropolitain d'Arbelles, vers 900, 113.
Jean, évêque nestorien d'Atîl et des Boktoïê, en 1526, 92.
Jean-Baptiste, sur la décollation, 74.
Jean, métropolitain de Callinice, frère de Jean Mennas d'Amid (XIIe siècle), 5.
Jean al-Ḥaṣrouni, évêque maronite, en 1666, 72.
Jean bar 'Isâ, patriarche nestorien († 906). Les signataires de son synode, 113-116.
— A sans doute promulgué les canons sur les héritages, 117.
Jean, m. et pr., frère de Jean Mennas, 5.
Jean, pr., copiste, en 1223, 19.
Jean (ou Josué le scribe), (patriarche jacobite de 1208 à 1220), 2, 4. Écrit le colophon du manuscrit 289, 7.
Jean, évêque des juifs, vers 900, 114.
Jean Mennas, évêque d'Amid, vers 1200, 2 à 8.
Jean Saḥar, évêque chaldéen de 'Aqrâ, en 1894, 69.
Jean, évêque de Taimnâ, vers 900, 115.
Jean, fils de Ṭalià, scribe, en 1889, 82.
Jean Zô'bi, *Poésies*, 101.
Jésuṣ, diacre, 75.
Jésus, fils de David ou Akilâ, scribe, en 1309, 93.
Jésusdenah, évêque de Bassorah, *Le livre de la chasteté*, 70.
Jésuyahb, patriarche nestorien de 647 à 658, ses lettres, 76.
Jésuyahb, métropolitain nestorien, en 1744, 36.
Jésuyahb 1er, son synode (en 588), 66.
Jésuzeka, évêque des Goubéens, vers 900, 114.
Joseph et la Vierge, 74.
Joseph d'Alep, évêque maronite, en 1666, 72.
Joseph, patriarche maronite d'Antioche, en 1736, 72.
Jôseph, en 1418, 80.
Joseph, en 1660, 71.
Joseph, son synode (en 553), 66.
Joseph, pr., frère de Jean Mennas, évêque d'Amid, 5.
Joseph de Beit Bouzê, XIIe siècle, 112.
Joseph, évêque métropolitain des Dailamites et des Gèles, vers 900, 113.
Joseph, évêque (?), 68.
Joseph de Mardin, en 1499, 21.
Joseph (monastère de Rabban) en face de Balad, en 894, 86.
Joseph, patriarche chaldéen, en 1869, 31.
Joseph, prêtre, en 1896, à Telkêfê, 78.
Joseph, scribe, en 1889, 50.
Joseph Pierre, patriarche maronite d'Antioche, en 1767, 72.
Jude, fils de Jacques, ou Thaddaï ou Lebbaï, son histoire, 87.
Juifs, 114.

K

Kamis, 106.
Kélaṭ. Ebedjésus écrit dans cette ville le livre de la perle, en 1298, 44.
Kounâ, diacre d'Alqôš, 17.
Kousch, évangélisé par Barthélemy, 46.
Kouśnab, pays, 68.
Kurdes, 17.

L

Lašoum, 116.
Lejean Guillaume, consul de France en Éthiopie, 132.
Léon XIII, pape, 32, 49, 68.
Lexique syriaque-latin, 12.
— De Bar Ali, 21.
— De Bar Bahloul, 52.
Cf. 73.
— V. Dictionnaire.
Liturgie. Histoire de l'introduction du *Deus sanctus*... dans la liturgie, 100.
Liturgies de Mar Addaï et Mar Mari, de Théodore de Mopsueste et de Nestorius, 35.
Lois et décisions religieuses (mand.), 137.

M

Macaire, évêque de Šouš, vers 900, 115.
Ma'dan, 21.
Magie (éth.), 130.
Maharis, prêtre d'Alqôš, 17.
Maḥlouf dans l'Inde, où est enterré saint Thomas, 87.
Malktà, sœur de Jean Mennas (XIIe siècle), 5.

Mandéen, 137-138.
Manṣour, chef illustre, fils de Joseph, vers 1224, 112.
Mansour, diacre de Mossoul, sc. en 1866, 16.
Maqâmat ou le Paradis d'Éden, 106.
Marc, évêque de Lašoum, vers 900, 116.
Mardê, 42, 69.
Mardin, 21, 93, 94.
Marganitâ, sœur de Jean Mennas (XIIe siècle), 5.
Mari, sa liturgie, 35.
— Évangélise Mossoul, 45-46.
Cf. 36.
Màri ou Fakr 'oul-Daoulah, correspondant de Jacques de Bartela, 50.
Marîâ, diacre, vers 1646, du village de Tel, 102.
Marie d'Alqôš, en 1744, 37.
Marie, sœur de Jean Mennas (XIIe siècle), 5.
Marie de Magdala, 88.
Marie, poss., 75.
Maronites, 71-72.
Mas'oud, prêtre, nommé Bar-Kardiš, en 1298, 75.
Matthieu (Cheikh ou Mar), monastère jacobite, 61.
Mazre'oio, 82.
Médecine, 28. Recettes, 59.
Menaeon melkite du mois de juin, 80.
Menna ou Mennas, nom de Jean d'Amid, 6.
Mère de Dieu. Église à Amid, en 1206, 1, 7.
Meškenê, 114.
Michel de Beit Daîroïê, vers 900, 114.
Michel, diacre du village de Gadinas, en 1834, 106.
Michel, métropolitain (de Gadinas), en 1834, 106.
Michel le Grand, ordonne Jean Mennas en janvier 1201, 6 (d'après Bar Hébr., Michel serait mort en 1199).
— Extraits de sa chronique, 306.
Michel Na'mou, évêque chaldéen de Perat-Maišan, en 1894, 69.
Mikaël (Mar), monastère sur les bords du Tigre, en 1223, 19.
Miniatures, 84, 90 (Vie de Notre-Seigneur en images), 91, 118, 119.
Mišan, 114.
Moïse bar Képha, *Hexaméron*, 38, 53.
Monastères — de Barṣauma (en 1206), 1.
— V. Hormizd, Georges, Eugène, Notre-Dame, Vierge, Zafaràn, Matthieu, Šamouni Ḥananiâ, Jean (Mar), Qaïouma, Mikaël.
Mossoul. V. Ebedjésus, 24, 37, 39, 44, 78.
— Origine apostolique des églises de Mossoul, 44 à 49.
— Cf. Gamad Tekritaï et 'Raq.
Moubarak, pr., frère de Jean Mennas (XIIe siècle), 5.
Moulin de Mossoul où les apôtres prêchèrent le Christ, 45 à 49.
Mystique. Le livre de la Colombe de Bar Hébraeus, 40.

N

Nahum, prophète, 14, 32, 36, 68, 77.
Nazif-Khazin, prince des maronites, en 1695, 72.
Nestoriens, 29, 35, 41. Noms des évêques du synode de Jean bar 'Isâ, vers 900, 113-116.
Nestorius, 35.
Notre-Dame de Ḥourdafnâ (monastère), 17.
Notre-Dame des Semences (monastère chaldéen), sa position, 68.

O

Offices, 11, 35, 41, 73, 74.
— V. Menaeon.
'Oumdiâ, 69.
'Oumrê, montagne, 102.
Ourmiah, 69, 82.

P

Palestine, 83.
Palladius, *Le livre du Paradis*, 51.
Paul, en 1643, 24.
Paul (conjuration de), 94. Cf. 104.
Paul, supérieur général des monastères chaldéens, en 1886, 32.
Perat-Maišan, 69.
Pie IX, pape, 34.
Pierre, apôtre, va évangéliser Mossoul, 45, et Babel, 46.
— Son église à Mossoul, 46 à 49.
— Va à Damas, 46.
Pierre, fils du prêtre Joseph, scribe, en 1896, à Telkêfê, 78.

Pierre, supérieur général des monastères chaldéens, en 1895, 68.
Poésie, v. Ephrem, Jacques de Saroug, Hymnes, Jean Zô'bî.
Prières, 26, 35, 94, 96; en ghéez et amharique, 125, 126, 127, 130, 131, 136; mand., 137.
Pronostics, 83.
Ptolémée. Le Tétrabiblon traduit en syriaque, 93.

Q

Qaïoumâ, monastère, en 1224, 112.
Qal'â Bîrtâ, où sont les missionnaires américains, 82.
Qal'ah Ga'bar, 6.
Qârâ, 80.
Qaymar, pays, 106.

R

Rafaël, diacre de Diarbékir, veut établir un collège et une imprimerie à Mossoul, meurt en 1866, 48.
'Raq, porte de Mossoul, 47.
Recettes médicales, 59.
Renaudot, 73, 75.
Rizqallah, 22.
Romanus, moine d'Alqôš, 44.
Rome, aperçu de l'histoire romaine, 97.
Romulus, son histoire, 97.
Rouleau de parchemin (éth.), 126, 130, 131.

S

Šaba, diacre, scribe en 1643, 24.
Sabarjésus, son synode (en 596), 66.
Šaharqert, 116.
Šaharzour, 116.
Sa'îâ, 34. V. Houmou.
Salamas, 69.
Salams, collection de Zar'a Ya'qob, 136.
Ṣaliba-Zeka, scribe, en 894, 86.
Salomon de Bassora, *Le livre de l'abeille*, 81.
Salomon, évêque de Beit Bagaš, vers 900, 115.
Salomon, sc. de Mardin, en 1499, 21.
Salomon, évêque de Šouštrin, vers 900, 115.
Sam'ân, pr. de Sé'ert, vers 1830, 42.
Šamouni, martyre, monastère à Bourab, 92.
Samounî, sœur de Jean Mennas (xiie siècle), 5.
Samuel, supérieur général des monastères chaldéens, en 1884, 49.
Šaqlavâ, 68.
Sara, 24.
Schenné, pr., frère de Jean Mennas, évêque d'Amid, 5.
Sé'ert, 42, 69.
Selouk, 69.
Sen'ar, 46.
Sennâ, 69.
Sentences de Théodose, 22.
Sergius de Réchainâ, *sur les écrits d'Aristote*, 107.
— Sa préface, 108-110.
— Il a traduit Galien du grec en syriaque, 108.
— Ses conseils pour la lecture d'un ouvrage de philosophie, 110.
Sergius, archevêque de Damas, en 1610, 71.
Sévère, patr. d'Antioche, fêté le 8 février, 4; notice, 74; ses hymnes, 79.
Sévère Sébokt, ses œuvres, 93.
Sidra di Yahya (mand.), 138.
Siméon (le vieillard) avait 535 ans, 97-98.
Simon bar Saba'è, nom de l'église de Ḥadtâ, 106.
Simon, évêque de Beit Ḥouzoïê, vers 900, 115.
Simon, disciple, différent de Pierre apôtre, 45-46.
Simon, d., frère de Jean Mennas, 5.
— V. Sam'ân.
Simon, patriarche nestorien, en 1526, 92.
Simon (Mar Roubil), patriarche nestorien, en 1889, 82.
Simon Ṣafa, 48.
— Semble identifié à Simon Pierre, 45 à 48.
Simon de Šarnôš, vers 1889, 49.
Sinodos (éth.), 130.
Soliman, prêtre, 110.
Šouš, 115.
Šouštrin, 115.
Susenyos (Prière de), éth., 130.

Synodes nestoriens, 66.
— V. Droit canon.

T

Ṭabitâ, sœur de Jean Mennas, 5.
Tadj 'oul-Daoulah, 50.
Tagrit. Les jacobites de cette ville qui habitaient Mossoul se font musulmans, 47.
Taḥal, 116.
Taimnâ (sud), 115.
Talismans, 94.
Téka, femme d'Alqôš, en 1744, 37.
Tel, 102.
Telkêfê, village de Cyriaque et Julitta, 78.
Tharé, père d'Abraham, noms de ses deux femmes, 73.
Théodore, évêque métropolitain de Beit Garmaï, vers 900, 113.
Théodore, évêque métropolitain d'Élam, vers 900, 113.
Théodore de Merv. Sergius lui dédie son ouvrage sur Aristote, 108.
Théodore de Mopsueste, Commentaire sur l'Évangile saint Jean, 31.
— Liturgie, 35.
— L'église de Barthélemy à Mossoul est mise sous son vocable, 47.
Théodoros (le roi), 125, 132.
Théodose, ses sentences, 22.
Théologie, v. Bar Hébraeus, Ebedjésus de Nisibe, Jacques de Bartela, Moïse bar Képha, Basile.
— Témoignage des églises syrienne et maronite, 72.
— Mélanges, 97.
Thomas, apôtre, va évangéliser Mossoul (Assur), 45, et le Beit Houzoïé et l'Inde, 46; son histoire, 87.
Thomas Audô, évêque chaldéen d'Ourmiah, en 1894, 49.
Tigre, fleuve, 19.
Timothée Ier, son synode (en 786), 66.
Timothée II, son synode (en 1318), 66.
Timothée Isaac, sa grammaire, 22.
Timothée, évêque de Jérusalem, sa lettre au pape Paul V, 75.
Titus, pr., fils de David, scribe, en 1224, 112.
Tour 'Abdin, 93.
Tourkan, fils d'Abounaṣer, au XIIe siècle, 112.
Traité des cent régents, 22.

V

Vierge, monastère de la Vierge à Alqôš, 44.
Vies des saints, 13, 33, 60.

W

Warda Georges, Compositions poétiques, 40.

X

Xyste, pape, extrait, 73.

Y

Yaballaha Ier, son synode (en 420), 66.
Yaldâ, fils d'Ebedjésus, copiste, en 1744, 36.
Yézidis, 29, 58.

Z

Zâbê, province, 114.
Zafarân, monastère où réside le patriarche jacobite, 61.
Zénon, fils du prêtre Soliman, scribe, 110.
Zotenberg, 9, 121.

BIBLIOGRAPHIE

Le R. P. Paul Peeters, *Histoire de Joseph le Charpentier*, rédactions copte et arabe traduites et annotées; Paris, Picard, 1911 (Évangiles apocryphes, I, pp. XXXIII-XL et 191-255).

Le Christ lui-même, sur le mont des Oliviers, raconte cette histoire aux apôtres : Joseph, marié à l'âge de quarante ans, a eu quatre fils et deux filles durant ses quarante-neuf ans de mariage; après la mort de sa femme, Marie, âgée de douze ans, lui a été confiée. Deux ans plus tard a lieu l'Annonciation, puis la naissance du Christ dans une grotte, à Bethléem, près du tombeau de Rachel. Le Christ raconte ensuite les dernières paroles de Joseph, sa mort le 26 abib, son enterrement; il recommande enfin de le fêter et termine par une annonce des derniers temps.

C'est une bonne fortune pour une collection d'avoir comme collaborateur le polygraphe et le polyglotte qu'est le R. P. Paul Peeters. En sus des travaux professionnels des Bollandistes, il publie de nombreuses études dans les *Analecta*, il vient d'éditer la longue liste de toutes les publications hagiographiques orientales antérieures, et surtout il analyse, apprécie et critique les publications récentes dans les langues les plus diverses : arabe, arménien, copte, éthiopien, géorgien, russe, syriaque et même langue du Kurdistan. C'est avec une vive curiosité que nous l'avons vu quitter les in-folio des *Acta*, les esquisses des *Analecta* et la critique — mondiale — pour nous soumettre ce petit volume, d'autant que nous avons chance de l'y trouver lui-même, car le sujet, plus apocryphe que hagiographique, le rend indépendant des fiches amassées par ses laborieux prédécesseurs.

Les *manuscrits* de la version arabe sont nombreux : la Bibliothèque Nationale de Paris en compte quatre. Cependant l'édition, trois fois rééditée (1), a été donnée d'après un seul manuscrit; aussi, nous dit le R. P. P. P., « elle contient un trop grand nombre de non-sens qui tiennent en partie au mauvais état du texte ou de l'édition ». Quelques collations

(1) Par Thilo, par Giles (Londres, 1852, *Codex apocr. Novi Test.*, p. 1-11, III-XIV, inconnu du P. P.) et par de Lagarde.

semblent donc utiles et même indispensables; le R. P. Paul Peeters nous confie même, dans une note, qu'il aurait voulu en faire (1), mais il en est resté à la velléité, et il remplace les manuscrits par des « conjectures » pour lesquelles il prie « le lecteur non initié » de lui « faire crédit ». Il lui suffisait cependant d'écrire une lettre, pour obtenir l'envoi à Bruxelles des manuscrits de Paris qu'il aurait pu collationner à l'aise (2). Nous avons d'ailleurs déjà trouvé chez lui cette désinvolture vis-à-vis des manuscrits, lorsqu'il a réédité le martyrologe de Rabban Sliba d'après le seul manuscrit utilisé par Assémani, sans chercher s'il n'en existait pas un autre (3).

Nous ne croyons pas cependant qu'il ait un parti pris de les remplacer par des conjectures, mais ses nombreux travaux ne s'accommodent pas de patientes collations, sa plume est obligée de « courir trop vite », et « sans doute quelque nouveau travail la réclamait déjà, lorsque l'encre de celui-ci n'était pas encore sèche » (4).

Pour juger des détails de la traduction du R. P. P. Peeters, nous aimerions savoir *quelle édition du texte arabe il a suivie*, mais il ne le dit pas clairement. Il laisse entendre qu'il a utilisé l'édition *princeps* du Suédois Wallin avec les corrections postérieures, mais il y a chance qu'il ait peu vu le travail de Wallin. Il écrit en effet que ce Suédois a utilisé le « manuscrit de la Bibliothèque royale de Suède, arabe CCCCXXXII »; c'est peut-être là une des conjectures pour lesquelles le P. P. P. demandait crédit au « lecteur non initié », il est en effet très élégant de supposer qu'un Suédois a utilisé un manuscrit de Suède. Mais écoutons Wallin :

Ubi illa nobis contigit felicitas ut bibliothecam bibliothecarum maximam, vere illustrem, vere magnificam, vere regiam, hoc est Regis Christianissimi et Galliarum monarchæ, Ludovici XV, frequentaremus, perlustrantibus inter alia codicum MSS arabicorum apparatum, Historia Josephi sese obtulit... Quand on a lu ce passage — sans parler du titre qui porte : *ex codice manuscripto Bibliothecæ Parisiensis nunc primum editus* — on ne peut plus oublier que le manuscrit de Suède est un manuscrit de Paris. Il est d'ailleurs analysé par Wallin, et on a reconnu depuis longtemps qu'il porte maintenant le numéro 177 (ancien fonds 104) (5).

Au lieu de se borner à répéter l'affirmation de Tischendorf que « le

(1) P. XXXVIII, n. 2 : « Nous aurions voulu pouvoir la collationner, par ex., sur les mss. Bibl. Nat., arabes 69, 177, 275. » Le R. P. n'a pas noté qu'il y a deux ans, M. Griveau a signalé un quatrième manuscrit de l'Histoire de Joseph, *Ar.* 4775, cf. *ROC.*, t. XIV (1909), p. 182. Voir aussi le ms. arabe n° 4 de l'Institut catholique de Paris.

(2) Signaler un manuscrit lointain (de Venise, par exemple) à un malheureux auteur qui ne peut ni en obtenir le prêt ni faire le voyage pour le consulter, est une plaisanterie, que se permet quelquefois le P. P. P. Pour lui — assuré d'ailleurs de trouver dans toutes les capitales *hospitium* et *sodalitas* — il lui suffisait d'une lettre pour obtenir le prêt, à Bruxelles, des mss. de Paris.

(3) Cf. *supra*, t. XV (1910), p. 327.

(4) Cf. *Anal. Boll.*, t. XXIX (1910), p. 456, l. 18-20, et t. XXX (1911), p. 360, l. 28-29.

(5) Il porte, sur la première page, les cotes successives : Ar. 432, puis 381, puis cod. arab. 104 et enfin 177.

manuscrit de Wallin est certainement de provenance égyptienne », il aurait été facile au P. P. P., qui base sur ce témoignage sa démonstration de l'origine copte de la légende, d'ouvrir le catalogue de Paris et de remarquer que les quatre manuscrits de Paris proviennent tous de l'Égypte (1), parce que trois sont datés de l'ère des martyrs et que le quatrième (4775) ne renferme que des pièces égyptiennes. D'ailleurs, à défaut de Wallin, Tischendorf lui aurait fourni quelques détails intéressants s'il l'avait lu. Il l'a eu sous les yeux puisqu'il le cite, mais sa hâte de passer à un autre travail est telle qu'il « l'a mal lu ». Nous avons été victime de ce procédé : le R. P. P. Peeters a écrit en effet : « Une traduction *française* (du livre d'Héraclide) avait été commencée par feu l'abbé Ermoni. *Interrompue par la mort* de ce regretté savant, *elle fut achevée ou plutôt refaite...* » Voici maintenant ce que porte le passage visé : « Dès 1903... M. l'abbé Ermoni commençait à traduire l'ouvrage *en latin; il s'arrêtait* d'ailleurs vers le tiers de l'ouvrage et *renonçait à continuer* (2). » M. Ermoni a commencé à traduire en latin *et non en français*, et *il a renoncé à continuer*, plusieurs années avant sa mort. Voilà donc une page que le P. P. P. a « mal lue » et il va sans dire qu'il n'a pas lu du tout la suivante, ce qui l'a empêché — toujours à nos dépens — de comprendre la traduction (3). D'ailleurs « les distractions dans lesquelles il est tombé ici nous autorisent à supposer qu'il lui en est arrivé d'autres (4) » :

C'est un comble, par exemple, lorsque, p. XXXV, note 3, il nous envoie *lire dans Tischendorf,* un récit *qui figure dans son propre ouvrage* un peu avant l'*Histoire de Joseph.* Car le chap. XLII de cette histoire n'est qu'une réminiscence du pseudo-Thomas, ch. V, IX, XVI, lequel (sous une autre forme) peut remonter au second siècle (5). Nous ne savons pas non plus pourquoi le P. P. P. dit que le ms. memphit. 66 est daté de 1068, car il est daté de l'an 783 de Dioclétien (29 août 1066 au 29 août 1067), et tous les auteurs que nous avons vus donnent 1067.

La *bibliographie* est insuffisante. Il est loisible au P. P. P. de donner une nouvelle traduction, « mais à condition d'indiquer les traductions

(1) Celui de Wallin (177) a été acheté au Caire, pour deux piastres, par Vansleb, et se trouve daté de l'an 1005 des martyrs (1289). Il porte d'ailleurs des mots coptes en marge, f. 162, 165.

(2) *Le Livre d'Héraclide*, traduction, p. XXIV.

(3) Nous écrivions : « Nous avons laissé subsister l'obscurité de la version syriaque dans les quelques endroits où la suite des idées n'indiquait pas clairement la correction à faire, *afin de ne pas remplacer la traduction par une interprétation.* » *Ibid.*, p. XXV.

(4) Cf. *Anal. Boll.*, t. XXIX (1910), p. 455, l. 17.

(5) Ceci est d'ailleurs très important pour le P. P. P., car il renvoie à Tischendorf pour prouver que le récit est récent : « A parler franc, cette date (IVe siècle) nous paraît un peu haute. Notre apocryphe contient au chap. XVII une allusion claire à une anecdote de l'Évangile de l'enfance (voir Tischendorf, *op. cit.*, p. 203) lequel ne semble pas, à beaucoup près, aussi ancien ». Maintenant que nous avons montré au P. P. la source du chapitre XVII dans l'évangile du pseudo-Thomas, connu d'Irénée et d'Origène et dont une rédaction est éditée dans son propre volume, il est clair, qu' « à parler franc », il ne reste plus ici d'objection à la date du IVe siècle.

françaises qu'il veut remplacer. Car l'*Histoire de Joseph* n'est pas aussi peu connue des lecteurs français qu'on le supposerait à lire le petit avant-propos du P. P. P. (1) ». Gustave Brunet l'a traduite en français et annotée dans *Les évangiles apocryphes*, in-12, Paris, 1849, p. 1-51. Plus tard, Migne a édité à nouveau la traduction française dans le *Dictionnaire des Apocryphes*, Paris, 1856, I, 1027-1044. On trouve au même endroit la traduction française, due à Dulaurier, des fragments coptes. Nous aurions eu plaisir aussi à apprendre que Bollandus, Bollandus lui-même, a connu notre apocryphe, et l'a résumé et apprécié d'après un Père dominicain du XVIe siècle. Celui-ci en possédait dès cette époque une version latine, faite sur une langue qui était, selon lui, de l'hébreu. Ceci a été développé par Wallin, repris par Thilo et cité, d'après Thilo, par Tischendorf. Le R. P. P. Peeters l'aurait trouvé *Acta SS.*, Mars, III, p. 7. Il aurait pu, à cette occasion, nous entr'ouvrir un peu les cartons des Bollandistes et nous dire s'il croit, comme l'aurait écrit Bollandus, que « les Carmes ont apporté d'Orient la fête de saint Joseph en l'Église d'Occident et que, les Cordeliers l'ayant reçue en 1399, elle s'est ensuite répandue dans toutes les églises latines ». Mais les quelques pages « d'introduction que le P. P. a mises en tête de son texte laissent dans l'ombre cette question et plusieurs autres (2) ».

Nos exigences, dans le cas présent, n'ont rien d'exagéré : Nous sommes plein d'indulgence en effet pour les curés, les vicaires, les professeurs de science, les missionnaires, qui sacrifient leur repos et leurs vacances à la philologie, objet de leurs études antérieures. Le peu qu'ils font bien est pur gain pour l'orientalisme, dont ils n'occupent aucune des chaires ou fonctions rétribuées. Ils ont même grand mérite à ne pas employer repos et vacances à des occupations plus lucratives ou plus agréables, au lieu de les consacrer à un travail souvent ingrat, et dont personne ici-bas ne leur tiendra sans doute compte — heureux encore si on ne leur en fait pas un grief! — Mais nous ne mesurons pas le R. P. Paul Peeters à la même mesure, parce qu'il est bollandiste; il doit à ses prédécesseurs, à ses collègues et à la situation qu'il occupe de nous servir d'exemple, par son travail, son sérieux et ses bonnes méthodes. C'est là sa seule raison d'être.

Le P. P. P. nous apprend du moins ce *que doit être, selon lui, une traduction*. Comme il n'est pas besoin ici de collations ni de recherches, mais seulement d'une plume alerte et intrépide, il consacre à cette question plus du huitième de son avant-propos. Ce manifeste était d'ailleurs depuis longtemps médité, car nous avions déjà noté dans les *Analecta*, sous la plume du P. P., la phrase suivante : « La traduction du P. C. a une allure fort dégagée... Touchant cette question de principe, nous avons le plaisir d'être entièrement d'accord avec l'auteur pour des

(1) Cf. *Anal. Boll.*, t. XXIX (1910), p. 207, l. 7-10.

(2) Cf. *Anal. Boll.*, t. XXIX (1910), p. 453, l. 28-29. Le latin du Père dominicain Isidorus de Isolanis (1522) vient d'être traduit en espagnol : *Suma de los dones de San José*, par José Pallez, Barcelone, 1887. Le P. P. P. trouvera un long résumé de l'*histoire de Joseph le Charpentier* aux pages 254 à 259.

raisons sur lesquelles nous comptons bien nous expliquer à fond un jour ou l'autre. » *An. Boll.*, t. XXIX (1910), p. 198. Victor Hugo, formulant, dans la préface d'*Hernani*, le programme du romantisme, n'était pas plus solennel. Voici d'ailleurs la théorie du P. P. P. :

Nous nous sommes laissé entraîner par l'exemple de Robinson à serrer la phrase originale de plus près que nous ne l'aurions fait par conviction. Nous ne l'avons cependant pas suivi jusqu'au bout dans cette méthode moins prudente qu'il ne paraît. Sauf meilleur avis, il nous semble qu'une traduction est surtout faite pour ceux qui en ont besoin et non pour les spécialistes qui sont en mesure de l'interpréter elle-même à l'aide du parler dont elle imite les allures. En voulant être rigoureusement littérale, elle risque toujours de tromper, par des équivalents approximatifs, le lecteur qui ne connaît pas les idiotismes qu'elle vise à reproduire. Quoi qu'elle tente d'ailleurs, elle sera toujours criblée d'inconséquences, qui peuvent la rendre décevante si elle affiche la prétention de ne rien changer à son modèle. A force de chercher l'exactitude du menu détail. elle devient fausse dans l'ensemble. Par le tour insolite qu'un traducteur servile donne à sa propre langue, il se rend illisible, sinon incompréhensible, sans autre résultat que de prêter à l'original lui-même un air barbare qu'il n'a pas ou qui affecte un sens tout différent.

Nous laissons au P. P. le soin de concilier ce manifeste avec la phrase qu'il ajoute aussitôt :

D'autre part, notre apocryphe étant ce qu'il est, nous n'avons pas cru permis de le rendre plus présentable en atténuant les trivialités, les non-sens, les redites, les incohérences et autres défauts qui complètent trop bien sa physionomie suspecte.

Si maintenant nous tournons la page, pour voir le P. P. P. à l'œuvre, nous lisons :

Histoire de la mort de notre père, le saint vieillard Joseph le charpentier. Que sa bénédiction et ses prières nous protègent tous, ô mes frères. Ainsi soit-il.

Le total des jours de sa vie fut de cent onze ans. Sa sortie de ce monde eut lieu le 26 du mois d'Abib, qui correspond au mois d'Ab. Que sa prière nous garde. Ainsi soit-il.

C'est Notre-Seigneur Jésus-Christ qui a raconté ceci à ses vertueux disciples, sur le mont des Oliviers, ainsi que toute la carrière (de Joseph) et la manière dont il termina ses jours. Les apôtres ont conservé ces saints discours.

C'est donc pour traduire une cinquième fois ce sermon — œuvre d'édification à l'usage des dévotes générations de l'église copte (1) — que le P. P. P. a rédigé ces phrases si pompeuses. — Nous sommes dans ce cas particulier complètement de son avis; *nous allons même plus loin que lui* et nous croyons qu'il pouvait, sans inconvénient aucun, « atténuer les non-sens et les incohérences » de l'original. Mais nous ne pouvons souscrire à la thèse générale : Lorsqu'une traduction est mise à côté d'un texte, nous aimons en général qu'elle le suivre d'assez près pour nous

(1) On lit déjà dans Bollandus que cette histoire (synaxaire?) se lisait aux fidèles chaque année le jour de la fête de S. Joseph (*loc. cit.*).

en faciliter la lecture, nous apprécions assez peu le procédé de P. Benedictus qui a mis, à côté de S. Ephrem, du latin cicéronien, mais où l'on ne peut reconnaître le syriaque. De plus, il existe de nombreux ouvrages peu intelligibles, qui demandent des commentateurs (encore ceux-ci ne s'entendent-ils pas toujours). Il est logique qu'il en soit de même des traductions de ces ouvrages. C'est pis encore lorsqu'un de ces écrits, incompris déjà des contemporains de l'auteur, a été mal traduit, puis maltraité par les copistes; il peut arriver, par comble, qu'il n'en reste qu'un manuscrit mutilé; on est alors en droit de supposer, comme l'écrit ailleurs le P. P. P. mieux inspiré, que « le sens qu'on n'y voit pas n'y est pas (1) ». Enfin, une première traduction mérite plus d'égards qu'une cinquième, car le premier traducteur, en face de certains textes théologiques, traduit souvent dans le dégoût et l'amertume de son âme (2); lorsqu'il a passé deux heures sur un paragraphe, sans que le contexte, les conjectures obvies et ses études antérieures lui aient permis de donner un sens bien clair au mot à mot, il n'a plus que le choix de l'abandonner, ou de lui donner ce que le P. P. appelle « un coup de lime », mais que le français usuel appelle plus justement « un coup de pouce », ou de livrer le mot à mot tel quel aux commentateurs bénévoles en ajoutant tout au plus, comme l'a fait le R. P. P. P. lui-même, à l'occasion de la liste des éditions hagiographiques : « Bien des (imperfections) ont dû nous échapper, nous espérons que la bienveillance des lecteurs pour qui nous avons travaillé nous aidera à les réparer, » *An. Boll.*, t. XXIX (1910) p. 441. La bienveillance du P. P., lorsqu'on a mis trois mille heures autour d'un travail (3), se borne parfois à dire

(1) Cf. *Anal. Boll.*, t. XXIX (1910), p. 314, l. 24-26.

(2) Tous ces caractères se trouvent réunis dans le livre d'Héraclide, les textes grecs étaient déjà incompris — Nestorius et ses amis l'ont toujours dit — et il n'en reste qu'un mauvais ms. d'une difficile traduction. Tous les orientalistes qui l'ont vu, MM. Goussen, Baumstark, Ermoni, Nau et Peeters, sont tombés sur cet ouvrage à peu près comme un lévrier sur un hérisson, M. Goussen en a tiré une note, M. Baumstark une analyse, M. Ermoni un commencement de version latine, pour moi il m'a fallu toute mon énergie pour aller jusqu'au bout. Encore est-il resté quelques morceaux, dont je n'ai pu enlever toutes les épines, de crainte de me blesser moi-même. Arrive le P. P., toujours trop pressé; il n'a donc pas lu mon avertissement au sujet des épines, et... il semble avoir cruellement souffert, cf. *Anal. Boll.*, t. XXX (1911), p. 359-60. — Cependant j'avais prévu son cas, celui des gens pressés qui n'ont pas le temps de commenter les paroles obscures, et j'avais écrit un volume de vulgarisation ne renfermant que des textes clairs. Le manque d'éditeur m'a obligé à le donner partie chez Bloud (*supra*, p. 219) et partie (avec compléments) dans la présente revue (*supra*, t. XV, 365, t. XVI, 1 et 176). C'est à ces éditions simples et claires, je crois, que je renvoie les gens pressés et le P. P. P. — Relire plus haut les conseils de Sergius, p. 307-308.

(3) En voici le decompte pour le livre d'Héraclide : d'avril à juin 1909, relu les manuels, parcouru les sources, traduit (pour me faire la main) des fragments de Bar Salibi, *supra*, t. XIV, 208, les lettres de Nestorius et Cyrille éditées plus haut, p. 176 sqq., total : plusieurs centaines d'heures. De juillet au 2 novembre 1909, traduit, lu, annoté le livre d'Héraclide, soit un millier d'heures. De novembre à février 1910, parcouru tous les manuscrits renfermant des *inedita* de Jean Chrysostome, complété mes notes, rédigé les appendices et l'introduction; sont venues ensuite les épreuves, sur lesquelles j'ai dû revoir les corrections proposées par M. Brière; j'ai rédigé l'ouvrage de vulgarisation que j'ai dû, faute d'éditeur, dédoubler (au mois de juin) en deux parties (l'une parue chez Bloud, *supra*, p. 219, l'autre dans cette revue, 1910, p. 365 et 1911, p. 1), les corrections et tables ont con-

qu'il aurait fallu y mettre quelques centaines d'heures de plus — peut-être pour faire plus mal (1).

Théorie à part, *que vaut maintenant la traduction* du P. P.? Elle est certainement facile à lire et, à la rigueur, suffisante; mais, ici comme partout chez le P. P., nous trouvons trace de la hâte, qui lui fait négliger le texte aussi facilement que les manuscrits, et qui lui voile les détails; « cependant là où l'exactitude littérale est possible, il vaudrait mieux ne pas s'en départir sans motif (2) », par exemple, dans le seul petit texte que nous avons cité, le P. P. traduit « sa bénédiction » lorsque manuscrit et éditions portent le pluriel بركاته; Wallin et Tischendorf ont d'ailleurs traduit par *benedictiones* et Brunet et Migne par « ses bénédictions ». De même, lorsque le P. P. traduit « les apôtres ont conservé *ces saints discours* », le texte porte: والرسل القديسين يحفظوا هذا الكلام, « et *les saints apôtres* ont conservé *ce discours* », comme l'ont d'ailleurs traduit Tischendorf, Brunet et Migne.

Nous savons bien que, dans le paragraphe consacré à ses prédécesseurs, le R. P. P. P. a raillé « le respect un peu superstitieux de ces distingués orientalistes pour la syntaxe de l'arabe classique (3) ». Mais encore ne faut-il pas sans motif remplacer les pluriels par des singuliers et transporter le qualificatif d'un nom au nom suivant, sous peine de laisser croire que cette traduction cinquième a été faite au courant de la plume et qu'elle représente une somme de travail assez minime.

Quant au *style*, nos citations ont déjà mis en relief le ton de l'avant-propos. Nous avouerons au P. P. que la suffisance du style, trop naïvement exprimée, ne peut qu'attirer des conflits, toujours regrettables et inutiles, chaque fois qu'on rencontre une suffisance égale — à tort ou à raison — à la sienne. Certaine préciosité (4) et l'affectation de remplacer le « souvent » des anciennes traductions par la locution vieillotte « souventes fois », se rapproche trop du genre de M. Amélineau. La locution « à parler franc », par contre, semble bien propre au P. P., mais c'est au moins pour la quatrième fois de cette année que nous la trouvons, à la page XXXV, dans un de ses écrits; elle devient un vrai cliché (5).

duit à la fin d'octobre 1910, soit plus d'un millier d'heures; d'ailleurs le R. P. Bedjan a travaillé plus de cent heures et M. Brière plus de cinq cents sur ce même ouvrage.

(1) Car le R. P. P. P. n'aurait pas manqué de me reprocher de remplacer le texte par mon interprétation, à laquelle il aurait opposé la sienne. — Sa méthode de recension ne donne aucune garantie au patient : il distribue un certain nombre de compliments et — comme il l'avoue ingénument — « si l'auteur a adressé une politesse aux Bollandistes, il glisse sur le reste », *Anal. Boll.*, t. XXIX (1910), p 177, l. 2, 3; dans le cas contraire, il épluche quelques mots, parfois quelques lignes, pour leur donner une blancheur native ou factice, et enfin, à cette occasion, il conseille, il plaisante, il égratigne ou il mord, suivant le sujet. Ce n'est pas quelques centaines d'heures, ajoutées à quelques milliers, qui l'empêcheront d'appliquer sa méthode.

(2) *Anal. Boll.*, t. XXIX (1910), p. 198, au bas.

(3) P. XXXVIII, l. 13-15.

(4) Cf. p. XXXVII : l. 17 à XXXVIII, l. 3.

(5) P. XXXV. « A parler franc, cette date nous paraît un peu haute ». — *Analecta Boll.*, t. XXX (1911), p. 19 : « à parler franc, nous ne le comprenons guère ». — P. 360 : « à parler

Le présent article montrera, une fois de plus, quel fossé sépare la théorie de la pratique. Car toutes les idées précédentes sont certainement communes au P. P. et à moi : respect des manuscrits, nécessité des collations, obligation de ne pas remplacer les collations par des conjectures, faire des citations exactes, lire, sinon ce qu'on approuve, du moins ce qu'on critique, ne pas dire qu'une traduction latine est une traduction française ni qu'un manuscrit de Paris est un manuscrit de Suède, ne pas trop sacrifier la bibliographie, citer au moins les traductions françaises que l'on prétend remplacer; citer même — surtout si l'on est bollandiste — Bollandus, lorsqu'il a traité de même sujet, ne pas ignorer les conditions matérielles de temps et d'argent (1), ne pas mesurer tous les textes, toutes les traductions, tous les traducteurs avec la même mesure; dans le cas d'un texte facile et de vulgarisation, qui comporte une traduction alerte, tâcher cependant, surtout si l'on est un représentant officiel de la science, de conserver les nombres et de ne pas changer les compléments de sujet; voir dans la simplicité — sans pompe ni jeu d'esprit ni ton acerbe — le principal mérite du style et le meilleur moyen de persuader sans blesser, se relire pour supprimer les clichés utilisés trop souvent, etc.

En pratique, par contre, on vient de le constater, nous faisons tous comme nous pouvons, et le critique avisé qu'est le P. P. n'a échappé à aucune des fautes qu'il reprochait à des auteurs bénévoles, moins bien placés que lui pour les éviter. Mais — j'en appelle aux anciens bollandistes — mes conseils ne seront pas inutiles et, dans un avenir peut-être prochain, lorsque ma santé ne me permettra plus de sacrifier mon repos et mes vacances à l'orientalisme, lorsque je serai au bout de l'impasse dans laquelle je me suis engagé (2), et que je me bornerai alors à mes occupations profession-

franc, ils sont moins rares ». — P. 376 : « à parler franc, cette explication nous était venue à l'esprit ».

1) Il ne faut pas voir le monde comme un alumnat, où la nourriture est toujours prête en son temps, et où le chef de file fait le nécessaire pour tout le reste. En général les auteurs ont à se préoccuper de vivre, les éditeurs (auxquels le P. P. n'a pas encore songé à notre connaissance) ont les mêmes préoccupations, enfin bien des auteurs ne trouvent pas d'éditeur; par exemple, après avoir critiqué le travail du P. Bayan et avoir écrit tout ce qu'il faut pour susciter à son éditeur une concurrence commercialement désastreuse, *Anal. Boll.*, t. XXX (1911), p. 26, le jour où il reconnait s'être trompé, il écrit : « *La parole est maintenant au R. P. Bayan, qui, nous aimons à le croire, ne se laissera pas décourager par les difficultés nouvelles qu'on lui a fait remarquer dans son utile entreprise* » (*ibid.*, p. 376). C'est très bien dit, mais, quand on sait que le P. Bayan a surtout souci d'équilibrer tous les mois sa note d'hôtel, c'est grotesque. — D'ailleurs, après un long travail et des privations, il lui faudrait encore trouver un éditeur qui veuille risquer trente mille francs sur le synaxaire arménien, exposé qu'on est toujours à se voir ensuite exécuté en dix lignes par le R. P. P. P.

(2) C'est l'astronomie qui m'a engagé dans cette impasse. Lorsque je cherchais ma thèse dans l'astronomie mathématique, Mgr Graffin et M. Paulin Martin m'ont donné le conseil amical d'éditer l'astronomie syriaque de Bar Hébraeus pour me mettre, à cette occasion, au courant de l'histoire de cette science. J'ai commencé ce travail, j'ai donné une première note dans le *Bulletin astronomique*, t. X (1893), p. 259-264; j'ai suivi, en 1895, sur la recommandation de M. Tisserand, directeur de l'Observatoire de Paris, les cours pratiques qui étaient alors faits à Montsouris pour les officiers de marine et les explorateurs, mais la mort subite de M. Tisserand (20 octobre 1896) m'a obligé à chercher

nelles qui sont d'enseigner les éléments de la géométrie analytique et du calcul différentiel et intégral, j'apprendrai que durant ce temps le R. P. P. P. aura continué, avec distinction, la carrière philologique pour moi interrompue, et j'aurai le plaisir de l'applaudir, un peu mûri, comme l'un des successeurs du R. P. de Smedt à l'Académie royale de Bruxelles et à l'Académie des Inscriptions de Paris (1).

F. Nau.

H. Delehaye, Bollandiste, *Les légendes grecques des saints militaires*, Paris, Picard, 1909, x-272 pages, 8°.

Le R. P. Delehaye étudie, dans la première partie de ce volume (1-126), la formation des légendes des principaux saints militaires : Georges, Mercure, Théodore, Procope, Démétrius. Dans le Métaphraste, leurs légendes présentent la même trame qui leur donne l'apparence d'un récit artificiel appliqué successivement à plusieurs personnes. Il était intéressant de chercher si cette forme était la primitive et, dans le cas contraire, par quelles étapes aurait passé le récit primitif avant d'être fondu par le Métaphraste dans un plan conventionnel.

La question ne pouvait être élucidée que par l'étude des éditions et des manuscrits, et le P. Delehaye, qui est coutumier des recherches érudites et patientes, a trouvé un bon nombre de textes inédits (il n'en publie pas moins de onze en appendice, p. 127-271) qui lui ont permis de reconstituer un certain nombre d'étapes par lesquelles ces légendes ont passé.

Théodore apparaît pour la première fois dans une prédication de Grégoire de Nysse et Georges dans un palimpseste de Vienne; Procope est connu par Eusèbe ; Mercure était soldat sous Dèce, et Démétrius est revendiqué par Thessalonique et par Sirmium.

ma thèse dans une voie différente, et le pont s'est trouvé coupé depuis lors entre mes deux genres d'études. La philologie ne peut me procurer, selon toute vraisemblance, aucun avantage matériel ou honorifique, elle n'est qu'un noble emploi de mes loisirs et vacances aussi longtemps que ma santé me permettra de les employer ainsi.

(1) Les sujets de travaux sont loin de manquer. Nous nous permettons de signaler au R. P. P. P. le *Commentaire de Théodore de Mopsueste sur l'Évangile de saint Jean*, édité sans traduction par M. Chabot. Si mon exemple peut avoir sur lui quelque influence, je l'engage beaucoup à consacrer ses premières vacances à le traduire en français (car, par tout pays, les langues modernes prennent la place du latin), pour nous rendre ainsi l'un des fleurons du maître de Nestorius. Cette traduction est attendue avec impatience, et elle fera le plus grand honneur au R. P. P. P., qui daignera, en sus de ses travaux professionnels de bollandiste, consacrer ses premières vacances à traduire un commentaire : « Le travail à faire est double, il faut d'abord trouver un sens au galimatias du traducteur syrien, puis, à travers ce sens apparent, démêler la pensée de Théodore » (*An. Boll.*, t. XXX, 1911, p. 359); mais de quelque manière que le P. P. exécute ici son programme, nous pouvons l'assurer d'avance, s'il fait ce travail, que nous aurons conscience de son grand mérite, bien qu'il n'ait pas à sortir pour cela du cercle de ses études. Il comprendra un jour aussi quelle autorité une traduction *princeps* d'un ouvrage difficile donnerait à ses paroles. Il est seul aujourd'hui à ne pas voir ce qu'a de faux le rôle d'un magniloquent critique, qui ne figure encore dans les bibliothèques que par quelques extraits de la revue de ses confrères et qui, cependant, depuis six ans déjà, distribue l'éloge et le blâme, assigne des rôles et gourmande de prétendus paresseux.

Signalons ici la mort du R. P. Charles de Smedt, S. J., président de la Société des Bollandistes, né à Gand le 6 avril 1833, mort à Bruxelles le 4 mars dernier. Il était l'un des maîtres de la science historique : sans parler de ses travaux personnels (voir *Revue d'hist. eccl.*, 1911, p. 347-350, 357), c'est lui qui a provoqué l'édition des nombreux catalogues de manuscrits hagiographiques édités par ses confrères ; l'histoire en effet ne peut être basée que sur les sources, éditées ou manuscrites, étudiées avec complète probité scientifique. Combien d'éditions sont à refaire pour n'avoir utilisé qu'une partie des sources. Le premier travail était donc celui des catalogues. En même temps, il a fondé les *Analecta Bollandiana*, qui permettent de tenir le public au courant des publications hagiographiques ; son activité bienfaisante et féconde le fera longtemps regretter, mais, du moins, dans la petite famille dont il était le père, *non deficit alter, aureus.*

F. Nau.

Sylvain Grébaut, *Les trois derniers traités du Livre des Mystères du ciel et de la terre;* texte éthiopien édité et traduit dans *Patrol. Or.*, t. VI, fasc. 3. Paris, 1911, Firmin-Didot.

Dans une note historique bien conduite, M. Nau publie la partie de la correspondance de Peiresc, relative à l'acquisition du manuscrit 117, qui seul (le manuscrit 118 n'étant qu'une copie du manuscrit 117) contient notre « Livre des Mystères du ciel et de la terre ». Informé, en 1633, par le capucin Gilles de Loches, qu'il y avait en Égypte un livre éthiopien d'Hénoch, Peiresc cherche à se le procurer par divers intermédiaires : Magy, Georges l'Arménien, sans doute aussi Vermeil. Puis, lorsqu'il a enfin en sa possession (4 nov. 1636) le « Livre des Mystères, etc... » — qu'il croit, à tort, être le livre tant désiré d'Hénoch — il s'emploie avec beaucoup de patience, même en s'adressant au cardinal Barberin, et à Bourdaloue (20 janvier 1637), à faire venir à Aix le P. Gilles, qui lui a promis de traduire le précieux manuscrit. Il meurt (24 juin 1637), sans avoir pu réaliser son rêve, lequel était de « faire imprimer » et « traduire » le livre qui lui avait coûté tant de lettres et procuré tant de soucis.

M. Sylvain Grébaut vient de combler le vœu de Peiresc, en publiant et en traduisant la fin de ce livre (2e, 3e et 4e traités), dont le 1er traité avait été publié par MM. Perruchon et Guidi en 1903 (*Patr. Orient.*, I, 1). Peut-être ce livre est-il un des rares ouvrages originaux de la littérature éthiopienne ?

Le 2e traité est une explication de l'Apocalypse, faite par S. Jean lui-même à Abba Zosime. L'exégèse employée est très symboliste ; les digressions, nombreuses.

Le 3e traité est une dissertation sur Dieu, la Trinité, l'Hexaméron, l'eschatologie, dont les origines du monde n'ont été qu'un symbole.

Le 4e traité renferme des computs — véritables énigmes — et symboles relatifs à Adam, Hénoch, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, etc.

L'ouvrage se donne comme un livre réservé à des initiés; il est fortement influencé par les idées et les méthodes de la cabbale, particulièrement la méthode symboliste, qui, pratiquée sans retenue, permet à l'auteur de retrouver dans le texte sacré tout ce qu'il veut y mettre, et lui permet par exemple d'appliquer au Fils de Dieu, grâce à deux étymologies fantaisistes, un passage de l'Apocalypse (IX, 11), qui manifestement se rapporte à Satan.

Sous ce symbolisme effréné, hérité de la cabbale, il y a des renseignements intéressants à glaner. Le dogme de la Trinité est nettement professé (II, 16, 20; III, 1, 2). Notre-Seigneur, dont la divinité est affirmée (III, 5), reçoit dans le cours de l'ouvrage différents noms : le Fils, l'Unique, le Fils Unique, le Seigneur, le Christ, l'Aimé, l'ange de la Vie, l'Auteur du bien, le Verbe du Père, le Verbe de l'Esprit-Saint, le Christ-Roi. Marie a été vierge d'une « virginité unique » (IV, 16). Pierre est le « prince des apôtres » (II, 19). Il a eu son siège à Smyrne, d'après l'explication suivante, donnée II, 3 : « Celui qui a été jeté en prison (Apocalypse, II, 8), qui est-ce, dis-je? Il (S. Jean) me dit : c'est Pierre, mon frère. » Cette explication fantaisiste de Apoc. II, 8, est due sans doute au fait de l'emprisonnement de Pierre (Actes, XII, 3-17). D'ailleurs, si Smyrne a été le siège de Pierre, c'est Rome qui est « le grand siège de Pierre » (II, 16). L'apôtre Jean est resté vierge (II, 3); il est le « Théologien de la divinité » (III, 6); l'apôtre Jacques (le mineur) a été tué par Esêwos (II, 21); quant à Paul, dont les écrits sont plusieurs fois cités, il est, selon notre auteur, symbolisé par la tourterelle, dont il est parlé dans Gen. XV, 9. Recueillons aussi cette notice sur les évangélistes : « Jean a écrit dans la langue de Rome (le grec) aux gens d'Éphèse. En effet, Éphèse, c'est Rome. Luc aussi a écrit dans la langue de Rome. Marc a écrit en copte. Matthieu, en hébreu. »

Le baptême qu'Abraham a reçu (IV, 9), d'après le livre du Kidân, et dont la « clé » a été donnée à Jean Baptiste, le dernier des prophètes (II, 7), est symbolisé par l'huile, dont il est parlé dans Apoc. VI, 6, par la porte, qui est ouverte et que personne ne peut fermer (II, 3). Il est nécessaire pour le salut (III, 3); l'Eucharistie apparaît, III, 4, 7; et la Pénitence, IV, 19.

L'auteur connaît 7 livres de l'Église (II, 5) : l'Évangile en entier, les épîtres, qu'ont envoyées les apôtres (épîtres catholiques); les Actes des apôtres; les épîtres de Paul en entier, le Sinodos en entier, l'Apocalyse; le Kidân, qui est le livre des Mystères (II, 11) et les Didascalia. A côté de ces livres l'auteur parle des « écritures qui sont cachées » (II, 9); il les énumère : « de la Loi, il y en a 3; (l'auteur cite ailleurs (II, 16; IV, 21) les 5 livres de la Loi); de David, 5; d'Isaïe, 7; de Zacharie, 1; de Jérémie, 3; de Sirach, 2 »; et pour la Loi nouvelle : « 4 de l'Évangile; 12, dit-on, de Pierre; 4 de Paul; 7 de Jean; 1 de Jacques ».

Le démon occupe une assez large place dans le second traité (commentaire de l'Apocalypse). Notre auteur lui applique le passage d'Isaïe (XIV, 2) qui vise directement le roi de Babylone (II, 7). Satan est aussi l'étoile qui tombe du ciel (Apoc. VIII, 10); il est l'absinthe, dont il est parlé dans Apoc. VIII, 11, parce que sa doctrine est amère. Il est enfin la « Bête »

dont le nombre, dans notre livre des Mystères, n'est pas 666 (Apoc. XIII, 18), mais 767 (II, 19). Comme le fait remarquer M. Grébaut (Introduction, p. 368), ce changement de 666 en 767 peut s'expliquer par la confusion des deux lettres éthiopiennes qui servent à rendre les chiffres 6 (ፃ) et 7 (ፆ), puisque l'auteur décompose le nombre 767 en 200 + 300 + 200 + 30 + 37, chacun de ces nombres désignant un des chefs des armées de Satan (II, 19).

Ce trop rapide aperçu fait au moins entrevoir tout l'intérêt de la belle publication de M. Sylvain Grébaut.

Jean PRESSOIR.

MICHEL TAMARATI, *L'Église Géorgienne des origines jusqu'à nos jours*, Rome, 1910, XVI-710 pp.

Le problème historique que pose le savant livre de M. Tamarati me semble être un de ceux que, pour plus de clarté, il convient d'étudier suivant la méthode scientifique en passant du connu à l'inconnu. J'ai connu personnellement un prêtre instruit et zélé, de nom Athanase Naskidis, Géorgien de race, de nationalité Russe, qui avait célébré successivement la liturgie en arménien, en grec, en slave et qui finit ses jours célébrant la messe latine : il avait étudié le latin et la théologie chez les Pères jésuites de Montauban. — A Rome, à Constantinople, les prêtres géorgiens adoptent indifféremment le rite grec, ou le rite latin. Au Caucase ils n'ont le choix qu'entre le rite arménien ou le rite latin avec certaines prières liturgiques en langue géorgienne; là l'arménien joue, semble-t-il, le rôle de la langue grecque imposée aux Slaves de la Macédoine et jadis à ceux de la Bulgarie, situation qui a eu son dénouement par la création de l'exarchat Bulgare à Constantinople. L'exarchat russe schismatique de Caucasie pourrait sans doute être contrebalancé par l'institution d'un exarchat géorgien catholique; mais son siège devrait être aussi Constantinople, car le gouvernement de la Russie ne l'accepterait point. Tel est l'état de choses actuel.

En remontant le cours des siècles, nous traversons une période de 400 ans environ (milieu du XVIe à la fin du XIXe) sur laquelle le livre de M. Tamarati apporte les renseignements les plus intéressants puisés aux archives de la Propagande, et des théatins, et des capucins de Rome, à la bibliothèque Nationale de Paris (fonds des Ms. géorgiens), etc., dont un grand nombre sont inédits. Aux documents proprement dits viennent s'ajouter des reproductions de dessins anciens et de portraits, qui augmentent notablement la valeur de l'ouvrage déjà si méritoire.

Nous le répétons, comme le Phanar était encouragé d'abord par la Porte dans ses entreprises contre les Slaves des Balkans, ainsi les Arméniens ont été soutenus par les Tzars de Pétersbourg dans leurs empiétements religieux sur les Géorgiens, les Mingréliens et autres populations indigènes du Caucase, seulement ces empiétements sont de date relativement

récente. Mais lorsqu'on veut arriver aux origines historiques de l'Église géorgienne, on trouve qu'à la fin du ve siècle, c'est du patriarcat d'Antioche qu'elle reçut une hiérarchie, pour mieux dire un catholicos avec privilège d'exemption : plus tard l'empereur Justinien confirma l'institution en concédant que le catholicos ne serait plus de nationalité grecque, mais géorgienne. Il suffit de mentionner qu'une tradition attribue à saint André, ou plutôt à saint-Simon apôtre, compagnon de saint André, la conversion de la Géorgie, ou Ibérie comme l'appelaient les anciens : quoi qu'il en soit, les relations primitives de ces pays avec l'Église byzantine sont incontestables. Et puis, même en accordant que leur clergé ne se soit point laissé entraîner par le clergé arménien dans sa répudiation du concile de Chalcédoine, il ne s'ensuivrait pas qu'il eût existé dès lors une organisation géorgienne de l'Église avec sa liturgie propre (la traduction des évangiles et du psautier en géorgien appartient, d'après les mss. conservés, à la période du VIIIe au Xe siècle). Et c'est au fond ce que se borne à affirmer le docte professeur d'arménien à Pétersbourg, M. Marr, que notre auteur, dans des termes trop vifs et trop généraux (note 2, p. 231), prend à partie et accuse de vouloir *arméniser toute la Géorgie*. En proie aux invasions successives des Arabes, des Mongols, des Turcs Seldjoucides et des Persans, et de nos jours aux intrigues russo-arméniennes, la nationalité géorgienne aurait dû succomber (1). Ce qui l'a aidée certainement à survivre, c'est qu'elle s'est souvenue de Rome, et ses fréquentes relations avec le centre de la catholicité depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, dont le livre de M. Tamarati témoigne abondamment, sont à la fois la meilleure preuve et la plus solide garantie de sa vitalité.

H. D.

(1) Sur la montagne sainte de l'Athos, les Géorgiens ont été dépouillés de leur antique et célèbre monastère d'Ibérie par les moines Grecs ; à Jérusalem, de leur lavra de la Sainte-Croix.

P.-S. — Ces lignes étaient imprimées lorsque la correspondance romaine du journal *la Croix* (n° du 19 sept. 1911) nous apportait la nouvelle de la fin tragique de Don Michel Tamarati, aumônier du collège des Frères à Piazza di Spagna, mort en se dévouant pour sauver un Frère qui se noyait sur la plage de Sta Marinella près Civita-Vecchia. — Son livre conservera la mémoire du prêtre courageux et du Géorgien patriote.

Le Directeur-Gérant :
F. CHARMETANT.

Typographie Firmin-Didot et Cie. — Paris.

LES
DOCUMENTS ARAMÉENS D'ÉLÉPHANTINE

(Ve SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE)

Grâce à M. Ed. Sachau, qui vient de reproduire, transcrire, traduire et commenter les papyrus découverts par la mission allemande à Éléphantine (1), nous avons maintenant une idée assez nette de la vie d'un ghetto juif du VIe au Ve siècle avant notre ère.

I. *Histoire de la colonie juive.* Il est certain que les Juifs étaient établis à Éléphantine — l'île qui est en face d'Assouan ou Syène — avant l'expédition de Cambyse en Égypte (525), mais on ne sait à quelle époque ni à quel titre ils s'y sont établis. Étaient-ils à l'origine des commerçants ou des réfugiés, comme Jérémie (586), ou bien ont-ils toujours été des soldats mercenaires? M. Sachau tient pour la dernière opinion (p. XIV-XV) et leur installation au temps de Psammétique II (594-589)? époque à laquelle, d'après la lettre d'Aristée, des mercenaires palestiniens avaient été engagés pour combattre le roi d'Éthiopie.

Au Ve siècle, en tout cas, ce n'était plus qu'une colonie militaire; les hommes, qui avaient avec eux leur famille, étaient groupés au moins sous les six enseignes de Warêzât, d'Artabânos, d'Aturparan, de Hômadât, d'Iddinnabou, de Naboukoudourri. Ces noms sont sans doute ceux des Perses (les 4 premiers) et des Assyriens, qui commandaient les six sections (2).

(1) *Aramäische Papyrus und Ostraka aus Elephantine*, fol., XXX-290 pages et 75 planches photographiques, Leipzig, Hinrich, 1911, 90 M. (relié 96 M.).

(2) Les soldats pouvaient être de nationalité différente. Parmi ceux qui parlaient la langue araméenne, répandue alors de la Palestine jusqu'à l'Elymaïde, les Juifs pouvaient n'être qu'une minorité. On trouvera énumérés plus loin ceux

Il nous reste des papiers de famille, des dénombrements et des lettres officielles qui portent sur tout le ve siècle.

Les Juifs avaient construit, avant 525, un temple avec toiture de cèdre où ils adoraient Yahô; en 411, les Égyptiens, adorateurs du bélier, en renversèrent les colonnes et les cinq portails, le pillèrent et y mirent le feu. Les Juifs adressèrent leurs plaintes au préfet de Judée, au grand prêtre et aux Perses. Ceux-ci réprimèrent la révolte mais ne permirent pas la reconstruction du temple. Ce n'est qu'en l'an 408, après de nouvelles instances, qu'ils obtinrent la permission de réédifier le temple et d'y offrir oblation et encens. Ils disparurent sans doute en même temps que la domination perse, lorsque l'Égypte secoua le joug étranger (405).

II. *Les monuments araméens.* Ils sont contenus jusqu'ici dans l'édition de MM. A. B. Sayce et A. E. Cowley, *Aramaic papyri discovered at Assuan,* f°, 79 pages, 27 planches, Londres, 1906, et dans la publication de M. Sachau mentionnée plus haut (1). Voici un court résumé de leur contenu :

Les papyrus Cowley sont notés ABCDEFGHJKL. A est daté de la 15e année de Xercès, le 18 Éloul, qui est le 28 de Pachons (12 sept. 471, d'après M. Pognon, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1911, p. 504) (2). Qoniah, fils de Ṣadoc, araméen de Syène, de la troupe de Warizath, reconnaît à Maḥsyah la propriété d'une cour située entre leurs maisons et d'un ܫܘܪܐ et ܫܘܪ (toit, mur, marché, temple), où Qoniah a obtenu la permission de bâtir (3).

B est daté de l'an 465 (ou 2 janv. 464, Pognon, *loc. cit.*). Dargman, le Khorazmien, renonce à contester à Maḥsyah la

qui payaient le denier du culte à Yahô, il n'y avait pas plus de 123 noms, parmi lesquels on distingue encore 35 femmes et une cinquantaine d'hommes. Les Juifs, adorateurs de Yahô, ne pouvaient donc être qu'une minorité, car l'armée qui veillait sur la Nubie devait comprendre quelques milliers d'hommes. Les préoccupations de ces Juifs semblent toutes d'achat, de constructions et d'affaires, aussi nous ne croyons même pas pouvoir les comparer à nos bataillons de Sénégalais, mais peut-être à une sorte de garde nationale.

(1) La mission française a trouvé aussi des *ostraka* dont M. Clermont-Ganneau prépare l'édition; elle n'a pas trouvé de papyrus araméens.

(2) M. Pognon, *loc. cit.*, comme M. D. Sidersky, *Journal As.*, nov. déc. 1910, p. 587, tient que le calendrier sémitique utilisé ici est le calendrier babylonien.

(3) On trouve ailleurs ܫܘܪܐ = ἀγορά. C'est ce sens de place (place publique? marché?), plutôt que celui de mur, que nous donnerions aussi à ܫܘܪ.

possession d'un terrain. Celui-ci a juré par le Dieu Yahô que ce terrain était bien à lui.

C et D, de l'an 459, sont relatifs au mariage de Mibṭaḥyah, fille de Maḥsyah. Le père donne un terrain à bâtir, celui du papyrus B, et permet à son gendre d'y construire une maison; si sa fille demande le divorce, toute la maison restera à ses enfants; si le gendre demande le divorce, la fille aura la moitié de la maison, et la maison entière, après la mort du père, reviendra à ses enfants.

E, de l'an 446, est l'acte de donation d'une maison, donnée par Maḥsyah à sa fille Mibṭaḥyah, en retour de sommes d'argent qu'elle lui a prêtées. On trouve les noms des quatre voisins : à son septentrion, l'autel de Yahô, dieu; à son couchant, le terrain de Narduk, fils de Palṭo, prêtre de Khnoum et de Sati, divinités.

F et G sont de 440. Le premier enregistre un règlement de comptes entre Mibṭaḥyah et l'architecte égyptien Pi', fils de Pakhi, de Syène; le second est le contrat de mariage de la même personne avec Ashor. Elle est sans doute divorcée, car son premier mari (voir D) semble figurer parmi les témoins. Ashor paie cinq sicles à son beau-père; on énumère aussi le trousseau de l'épouse qui le gardera en cas de divorce.

Dans les pièces H, J et K, datées de 421, 416 et 410, les deux fils de Mibṭaḥyah et Ashor (appelé aussi Nathan) reçoivent quittance d'un dépôt qu'ils ont rendu et désistement sur une maison qu'ils ont achetée (peut-être la maison du premier mari de leur mère); enfin, ils commencent à se partager l'héritage de leur mère. Il y figure une esclave, nommée Tebô, et ses trois fils, Petosiris, Belo et Lilou; la mère et le dernier fils sont laissés indivis.

L date sans doute des environs de 450. Il est relatif à un prêt d'argent. L'intérêt, que M. Clermont-Ganneau estimait être du 12 ½ %, semble être en réalité du 60 %; il était payable mois par mois.

Tous ces documents sont donc les titres d'une même famille, de la famille de Maḥsyah, qui habitait dans l'île d'Éléphantine (1).

(1) La transcription des papyrus Cowley avec des sommaires et des notes par

Les monuments édités par M. Sachau sont répartis en six groupes : 1° Missives et lettres d'un caractère officiel et privé; 2° Listes de noms de personnes; 3° documents d'affaires; 4° littérature; 5° Petits fragments; 6° Ostraca, estampilles de jarres, étiquettes. Certains sont datés de 491 (table 30); 483 (t. 25); 461 (t. 26); 456 (t. 29); 428 (t. 5); 419 (t. 6); 412 (t. 9); 407 (t. 1).

Les deux premières pièces, datées de 407, sont les brouillons des lettres adressées à Bagohi, gouverneur de Judée pour le roi de Perse, et à Delâyâ et Selemyâ, fils de Sanaballaṭ, préfet de Samarie. Dans ces lettres Iedoniah et ses collègues, les prêtres de la place forte d'Éléphantine, racontent la révolte des Égyptiens et sa répression, et demandent la permission de rebâtir le temple de Yahô que Cambyse avait respecté, tandis qu'il détruisait les temples des Égyptiens, et qui vient d'être renversé en 411 par les prêtres de Hnoub, avec l'aide de Nepajan, fils du gouverneur Waidereng; ils ont déjà écrit à ce sujet au grand prêtre de Jérusalem Iehoḥanan et à Ostanès, frère d'Ananie, et aux nobles d'entre les Juifs.

On trouve ensuite, p. 26-27, le papyrus de Strasbourg qui est relatif à la même révolte et, p. 28-29, le résumé de la réponse orale de Bagohi (Bagoas) et Delâyâ : « tu diras en Égypte devant Arsam, au sujet du temple du Dieu du ciel qui existait dans la ville forte de Jeb (Éléphantine) dès avant Cambyse, et qui a été détruit par le défunt Waidereng, l'an 14 du roi Darius, qu'on le bâtisse de nouveau à son ancienne place, comme il était auparavant, pour qu'ils offrent sur cet autel oblation de nourriture et d'encens, comme on avait coutume de le faire auparavant. »

Sanaballaṭ est connu par Néhémie, ch. II, IV, VI, XIII. Il était

W. Staerk, 8°, 39 pages, est en vente pour un mark à la librairie Marcus et Weber à Bonn (Die jüdisch-Aramaeischen papyri von Assuan). La même librairie a donné la transcription des trois premiers papyrus Sachau, *Aramaeische Urkunden*, 8° 16 pages, O M. 60, mais il vaut mieux se procurer ici l'ancienne publication de M. Sachau, *Drei aramäische Papyrusurkunden aus Elephantine*, 4°, 46 pages et 2 tables photographiques qui montrent l'écriture, déjà très proche, à cette époque, de l'hébreu carré, 2e éd., Berlin, Reimer, 1908 (Extrait des Abhandl. der k. pr. Ak., 1907). — A. Ungnad vient de donner une édition manuelle des papyrus Sachau, *Aram. Pap. aus Eleph.* (VIII-119 pages), Leipzig, Hinrich. 1912, M. 3.

sans doute mort (ou du moins retraité) en 407, puisqu'on s'adresse à ses fils et que c'est un de ses fils qui répond avec Bagohi. Le grand prêtre Iehohanan ou Iohanan figure dans Néhémie, XII, 22. Bagohi, ou Bagoas, est connu par Josèphe (1). Ces pièces nous donnent une idée des difficultés bien plus grandes que Zorobabel a dû surmonter pour reconstruire le temple de Jérusalem. Le temple d'Éléphantine, bâti avant 525, l'a donc été au moment où celui de Jérusalem, détruit en 587, n'existait plus, puisque la construction de Zorobabel n'a été terminée qu'en 516 et qu'Esdras n'y est venu qu'en 459. Du moins, après la reconstruction du temple de Jérusalem, la prescription sur l'unité du culte s'opposait à ce qu'on en construisît un à Éléphantine et cela nous explique pourquoi le grand prêtre n'a pas répondu à la requête qu'on lui adressait. On notera aussi que le nouveau temple n'était sans doute qu'une synagogue avec pains de proposition (?) et encens, puisque Bagohi ne semble pas permettre de sacrifices sanglants. Les chefs de la communauté paraissent avoir réclamé contre cette restriction (pap. 5; table 1); on leur faisait d'ailleurs savoir à quelle date et comment ils devaient célébrer la Pâque (pap. 6; table 6).

Vient un appel contre un jugement porté par le fils de Waidereng, et une lettre d'Arsam, gouverneur de l'Égypte, relative à la construction de navires. C'est durant une absence de cet Arsam que les Égyptiens s'étaient révoltés. Le papyrus 10 nous apprend d'ailleurs qu'il a donné encore d'autres causes de mécontentement aux Juifs qui l'ont accusé à Memphis devant un tribunal supérieur parce qu'il avait prévariqué.

La papyrus 11 (table 12) raconte une erreur judiciaire de Waidereng et recommande deux de ses victimes à la communauté juive d'Éléphantine. Après quatre lettres privées, on trouve une liste de Juifs tués, dépouillés ou emprisonnés à Éléphantine. « L'ordre n'est pas encore rétabli. Donc tiens-toi en paix dans ta maison, et tes fils, jusqu'à ce que Dieu ait pitié de nous. » Yédoniah, le chef des Juifs dans les documents précédents, a été tué; il s'agit donc sans doute d'une nouvelle révolte qui a

(1) Voir aussi le commentaire du R. P. Lagrange sur ces trois papyrus, dans *Revue biblique*, N. S., t. V (1908), p. 325.

abouti à chasser les Perses de l'Égypte; les mercenaires juifs ont été massacrés et quelques papyrus ensevelis sous les ruines de leurs maisons sont venus nous retracer ces événements.

Ce sont encore des noms propres (presque tous sémitiques) qui couvrent les tables 17 à 24. Signalons tout particulièrement les tables 17-20, qui portent les chiffres du « denier du culte » juif prélevé à Éléphantine en 419-418. Voici le titre : « Le 3 de Pamenhatsp, l'an 5 (419-418?), voici les noms de l'armée juive, qui a donné de l'argent pour le Dieu Yahô, chaque homme deux sicles d'argent. » Il ne faut prendre ni « armée (ܚܝܠܐ) » ni « homme (ܓܒܪܐ) » au sens strict, car s'il y a une cinquantaine d'hommes, il y a au moins trente-cinq femmes. Enfin le scribe totalise : cet argent s'est trouvé ce jour dans la main de Yédoniah, fils de Gemariah, argent : 31 kerech 8 sicles. — Là dedans pour Yahô, 12 kerech six sicles; pour ܐܣܡܒܝܬܝܠ (Ismbeitel) 7 kerech; pour ܥܢܬܒܝܬܝܠ ('Anatbeitel) 12 kerech. M. Sachau s'est donc demandé si le denier du culte juif subventionnait aussi deux idoles. Mais la liste des souscripteurs ne renferme pas plus de 123 noms, soit 246 sicles. En supposant qu'il s'agit du sicle ordinaire, dont 20 valent un kerech, cela fait que le total de la liste est de 12 kerech six sicles, précisément la part de Yahô (1). Nous supposons que Yédoniah totalise ici trois listes qui formaient trois papyrus dont il ne reste que celui de Yahô, les deux autres portaient le denier du culte des divinités cananéennes Ismbeitel et 'Anatbeitel. Car avec ces Juifs devaient se trouver d'autres araméens, cananéens, samaritains, syriens qui étaient rapprochés par la communauté du langage et faisaient partie des mêmes enseignes; ce ne sont certes pas les 50 à 80 Juifs mentionnés ici avec presque autant de femmes qui formaient toute la garnison de la place forte. On trouve, en effet, sur la table 21 un fragment de liste où chacun paie un sicle. Sur la table 22 on trouve la liste de « tout ce qui a été

(1) A l'époque achéménide, le sicle fort (darique forte argent) était de cinq grammes deux tiers; vingt de ces sicles valaient un kerech (ou darique d'or). Le « denier du culte » payé par les Juifs pour « Yahô, le Dieu du Ciel », 12 kerech six sicles ou 246 sicles, valait donc 1.394 grammes argent, soit près de 1.400 francs de notre monnaie. Cf. J.-A. Decourdemanche, *Traité pratique des poids et mesures des peuples anciens*, Paris, 1909, p. 17. Les samaritains polythéistes (qui se donnent le nom d'araméens) payaient 19 kerech, ou 380 sicles argent (2.153 francs), pour les dieux de Béthel.

fourni à l'armée de Syène ». Chacun des membres de cette « armée » jurait d'ailleurs par son dieu, l'un par Yahô, un autre par Ḥarambeitel (26), un autre par ʿAnatiahô, et une femme par la déesse Sati (1).

Les tables 25-39 sont consacrées aux fragments de caractère commercial. L'un (25), daté de 183, est peut-être le plus ancien papyrus araméen conservé; deux autres (28-30) sont conservés en entier, avec les noms du scribe et des témoins. Dans tous les contrats où elle figure (mariage et commerce), la femme est traitée comme l'égale de l'homme.

Les tables 40-50 contiennent les restes de l'histoire et de la sagesse d'Aḥiqar (cf. *ROC.*, 1909, p. 106). On trouve raconté comment il a présenté Nadan, le fils de sa sœur, pour servir Asarḥaddon, fils de Sennachérib, à sa place, et comment il a été condamné à mort et a été épargné par le bourreau. Ces récits sont plus longs que dans les versions orientales, d'ailleurs tous les détails diffèrent; de même, sur 100 à 120 sentences dont il reste des fragments, M. Sachau n'en trouve qu'une identique à une sentence de la version arménienne et trois ou quatre analogues à d'autres. La rédaction des papyrus et celle du prototype des versions orientales sont donc indépendantes et ne dérivent pas d'une source commune. La rédaction des papyrus a pu être écrite, dit M. Sachau, de 555 à 450, en Assyrie; elle serait l'œuvre d'un païen, parce que Dieu n'y figure que sous la forme ܐܠܗܝܢ qui semble le pluriel ܐܠܗܝܡ apocopé. Cependant un juif pouvait, semble-t-il, employer cette forme comme les auteurs bibliques employaient אלהים, c'est-à-dire comme un singulier à forme plurielle. Il est d'ordinaire employé isolé, en un endroit il est construit avec le pluriel et en un endroit avec le singulier. D'ailleurs, peu importe que l'auteur soit païen ou

(1) Noter l'importance de Béthel. Cette ville, sanctifiée par Abraham et Jacob, était devenue, depuis Jéroboam II, le centre idolâtrique des tribus du nord. Le Seigneur dit dans Amos, III, 14 : « Je visiterai les autels de Béthel. » Les présents textes nous donnent les noms de ces autels. On adorait à Béthel Išm (le dieu babylonien Išmoun), Ḥaram (le temple personnifié?) et la déesse ʿAnat, d'où, en indiquant, comme de nos jours, le lieu où « ils posaient », on avait les locutions Išm (de) Béthel, Ḥaram (de) Béthel et ʿAnat (de) Béthel. Plus curieux est le nom ʿAnat (de) Yahô, un samaritain quelconque a voulu la donner pour compagne au Dieu de Juda. — Sati (papyrus Cowley F) était la déesse égyptienne d'Éléphantine.

juif — s'il est païen on comprend même mieux qu'il ne nomme pas Tobie — en tout cas cet écrit, qui peut remonter au VIe siècle, qui ne nous présente dans les papyrus aucun anachronisme, aucune invraisemblance, et qui présuppose encore une tradition orale antérieure, ne peut plus être traité comme un simple conte, il est antérieur aux contes des autres littératures et leur a plutôt servi de source, il développe un fait divers de la cour d'Assur. Aḥiqar, homme puissant et sage, a pu exister (1); on peut retrouver son histoire dans Tobie, ses maximes dans Démocrite, ses fables dans Ésope et sa légende dans les papyrus et dans toutes les littératures orientales.

Les tables 52-57 portent les restes d'une version araméenne de l'inscription de Darius Ier gravée en trois langues sur les rochers de Béhistoun. L'araméen est une traduction de l'assyrien, car il porte, comme celui-ci, les dates omises par le perse et l'élamite. Il est très intéressant de voir Aḥiqar voisiner avec cette traduction qui a sans doute été faite vers Béhistoun, c'est-à-dire dans le pays de Tobie. Aḥiqar ne débute pas, comme nos contes, par « il y avait une fois un sage vizir d'un grand roi », mais par (table 40) « Aḥiqar est son nom, scribe sage et habile qui instruisit son fils..., le sceau de Sennachérib, roi d'Assur, était (en sa main)..., Sennachérib (mourut) et Asarḥaddon, son fils, fut roi à Assur en sa place... » Il est certain que les Araméens qui lisaient ces lignes, de cent à deux cents ans seulement après les événements, y croyaient aussi fermement qu'aux campagnes de Darius racontées dans l'autre écrit.

Parmi les fragments si nombreux portés par les tables 58-75, plusieurs ostraka bien conservés (62-65) sont intéressants, parce qu'ils nous présentent des modèles des lettres familières à cette époque si reculée (2).

M. Sachau a ajouté un essai de grammaire araméenne et des tables des noms propres et des mots employés qui forment un petit lexique (3). Cet inventaire sommaire donnera déjà une

(1) La *Chronique babylonienne* fait allusion à un grand vizir amené à Ninive sous Asarḥaddon pour subir le dernier supplice. *Revue biblique*, 1911, p. 201. C'est exactement « l'histoire » d'Aḥiqar.

(2) Signalons encore les inscriptions des jarres qui donnent le nom du pays et du propriétaire de l'huile ou du vin qu'elles contiennent. Ces « certificats d'origine » ont aussi été retrouvés dans les fouilles de Samarie.

(3) Bien des lettres ont déjà la forme qu'elles garderont dans l'hébreu carré,

idée de l'intérêt de cette publication, mais il y a quantité de pièces qui mériteraient chacune une étude, et nombre de questions religieuses, littéraires, historiques, effleurées en divers points de nos papyrus, gagneraient chacune à être développées en une dissertation.

F. Nau.

comme alef, hé, vav, ḥeth, noun, ʿaïn, qof, risch, schin, tav ; d'autres se rapprochent encore des caractères phéniciens ; tous les mots sont séparés. On voit même dans Aḥiqar quelques phrases coupées et quelques signes de ponctuation. La *scriptio continua* grecque est donc une marche en arrière dans l'histoire de l'écriture.

HISTOIRE DU COUVENT

DE RABBAN HORMIZD

DE 1808 A 1832

(*Fin*) (1)

Le père Jean, après être sorti de prison, demeura à Manguēsē trois jours jusqu'à ce qu'il se fût reposé. Le chef de la prison que nous avons mentionné, envoya annoncer à son ami Sābō de Dēhōk qu'on avait relâché le prêtre Jean. Aussitôt Sābō se rendit à Manguēsē et emmena le prêtre Jean dans son pays et celui-ci y demeura pendant un certain temps. Le frère dont nous avons parlé, lequel avait quitté les frères descendus du couvent, alla se jeter aux pieds du père Jean et lui offrit sa pénitence. Le père Jean le reçut avec joie et lui imposa une règle avec miséricorde. Le frère accepta cette règle avec joie et devant la foule réunie dans l'église il confessa sa faute à haute voix et en implora le pardon. Dès lors il accompagna le père Jean en tout lieu et il ne se sépara pas de lui jusqu'à ce que le couvent fût habité pour la troisième fois. Le père Jean demeura dans le village de Dēhōk.

Peu de jours après, le gouverneur de Mossoul fut tué par les grands de la ville. Mār Joseph sortit également de prison et il s'en alla. Les habitants d'Alqôš le firent monter à Alqôš avec grande pompe et avec allégresse et (Mār Joseph) demeura dans la maison de son père. Les frères qui avaient suivi le métropolitain Jean se séparèrent de lui et, étant venus trouver Mār Joseph, ils lui offrirent leur pénitence. Après avoir été reçus par Mār Joseph, ils déclarèrent par écrit avoir agi d'abord avec fourberie. Ils écrivirent au métropolitain Pierre Coupperie et à la Sacrée Congrégation et à tous les métropolitains : « Ce que nous vous avions écrit n'était que mensonge et fraude. Nous avons péché devant Dieu et devant vous et maintenant nous vous demandons pardon. » Ils adressèrent des lettres de repentir au père Jean et à tous les autres pères du couvent, et ils devinrent désormais les ennemis du métropolitain Jean. Le prêtre Georges qui fuyait la persécution de Mār Jean, retourna également à Alqôš.

Quand Mār Jean eut appris que le père Jean était sorti de prison, il dit : « C'est moi qui l'ai fait sortir. » Il envoya une lettre à Dēhōk au

(1) Voy. *ROC.*, 1910, 1911.

père Jean et il dit : « Lève-toi et viens me trouver; si tu ne viens pas, tu seras interdit de ton ordre. » Après avoir lu la lettre, le père Jean dit aux chefs du village : « Je ne serai pas interdit de mon ordre et pourtant je n'irai pas le trouver. Voici, si vous pouvez me protéger contre lui, je resterai auprès de vous; et si vous ne le pouvez pas, je m'en irai ailleurs. » Ils dirent : « Nous irons le trouver et nous le prierons de te laisser auprès de nous. » ܘܐܙܠܘ ܠܘܬܗ ܘܒܥܘܢܘܗܝ ܕܢܫܒܩܘܢ ܠܗ. Ils allèrent le trouver et lui demandèrent de le laisser auprès d'eux. Il se détourna d'eux et les fit descendre de devant lui. Ils retournèrent à leur village et dirent au père Jean : « Demeure chez nous, et tout ce qu'il peut faire il le fera contre nous. » Et le père Jean demeura auprès d'eux jusqu'à la fête de la Résurrection.

Lorsque Mār Joseph et le père Jean furent sortis de prison, Mār Joseph, le père Jean ainsi que tous les métropolitains et les chefs de la nation et même quelques-uns des autres nations écrivirent des lettres d'accusations contre le métropolitain Jean et le métropolitain Coupperie à notre Seigneur le Pape, à la Sacrée Congrégation et à notre père Gabriel au sujet de la dévastation du couvent, du pillage de ses biens, de la dispersion des moines et de la persécution exercée par le métropolitain Jean contre les chrétiens d'Alqōš. Deux prêtres du couvent qui étaient à Babylone, à savoir le prêtre Jérémie de Tēlseqīpā et le prêtre Abd-el-karīm de Mossoul, ayant appris que le couvent avait été dévasté par le métropolitain Jean, allèrent trouver Coupperie et lui dirent : « Aide à soigner cette blessure; si tu n'es pas de notre côté, Dieu te demandera compte de cette action. » Mais celui-ci se détourna d'eux et il les fit chasser de devant lui. Ils allèrent aussi à Rome pour accuser le métropolitain Jean et le métropolitain Coupperie.

Lorsque le père Jean ne put plus rester dans Dēhōk par crainte que le métropolitain Jean ne lui fît encore une autre injure, il monta avec des Barwāyē, accompagné de deux frères, dans la partie élevée de la montagne, au village de ʿEbrōu et il resta pendant tout l'été auprès d'eux depuis la fin du printemps.

Une fois l'été arrivé, Mousā pacha qui avait dévasté le couvent à cause du métropolitain Jean descendit à Babylone, puis remonta pour régner sur la contrée de ʿAmâdya. A cette nouvelle, le métropolitain Jean eut peur de lui, parce qu'il ne lui avait pas donné ce qu'il lui avait promis et qu'il n'était pas non plus allé le retrouver. Pour cette raison il alla le trouver, lui conduisit une mule du couvent et (lui porta) quelques-uns des objets d'argent qu'il avait pris au couvent. Et le gouverneur fut de nouveau réconcilié avec lui et n'eut plus de discussion. Le prêtre Pierre, neveu du métropolitain Jean, alla trouver les frères qui étaient dans Mār Mīkā et leur dit : « Vous ne parlerez à personne des biens du couvent, de peur que le gouverneur ne vienne à le savoir et ne les prenne, n'en parlez donc pas. Nous n'avons à craindre personne en dehors de lui. » — « Nous n'en parlerons à personne, » lui répondirent-ils.

Merad pacha, frère de Mousā pacha, descendit encore à Babylone et prit la région de ʿAmâdya à son frère. Puis il monta en triomphe et alla trou-

ver le métropolitain Jean qui le reçut chez lui. Il retourna dans sa maison et menaça les principaux habitants d'Alqôš de les traiter avec méchanceté. Aussi les habitants d'Alqôš en eurent peur et, s'étant réunis, ils allèrent trouver Mār Joseph et le prêtre Georges et leur dirent : « Levez-vous et allez vous réconcilier avec Mār Jean de peur qu'il ne vous cause quelque injure auprès de Merād pacha, car nous en avons peur. » C'est pourquoi Mār Joseph et le prêtre Georges allèrent trouver Mār Jean et se réconcilièrent avec lui, et ils n'avaient qu'une seule réunion et une seule prière. Au bout d'un mois entier, comme ils allaient à son repas tous les dimanches et les fêtes et buvaient du vin suivant la coutume des supérieurs, l'un de ces dimanches ils y allèrent encore et on leur donna du vin à boire. Au moment de la prière des Vêpres, alors que le prêtre Georges prêchait, il s'affaissa comme mort pendant une heure environ et il revint à lui; on le prit et on l'emmena dans sa maison; à ce moment-là il tomba de nouveau à terre et fut comme mort. Un autre prêtre, son compagnon, nommé Yaunān, avait également bu du vin le même jour. Le prêtre Georges mourut au bout de plusieurs jours, et il se manifesta en lui des symptômes qu'on lui avait donné à boire un poison. Pourtant le prêtre Yaunan, son compagnon, se rétablit, mais pendant la chaleur de l'été il fit une rechute. Dès lors Mār Joseph craignit de demeurer à Alqôš; aussi il descendit et demeura à Tēsqōpā par crainte de Mār Jean.

Quand l'époque fut arrivée où les Barwaye descendirent de la localité de Zōzn dans la plaine, le père Jean descendit avec eux et il vint au village de Manguešē, où il apprit que le prêtre Georges était mort et que Mār Joseph s'était réfugié à Tesqōpā parce qu'il craignait de descendre à Alqôš. Après qu'il fut resté quelques jours à Manguešē, les habitants du village de Bērsēbe de la région de Zākhō l'envoyèrent chercher et il partit avec eux, accompagné des deux frères dont nous avons parlé. Arrivés à moitié chemin, ils apprirent qu'il y avait des brigands devant eux et ils craignirent d'avancer. C'est pourquoi le père Jean envoya le messager qui était venu les chercher dire aux habitants du village de venir à leur rencontre. Ils restèrent eux-mêmes dans un village situé sur la route jusqu'à ce qu'on vînt les chercher; ils se présentèrent chez un chrétien et le prièrent avec insistance de leur procurer une chambre à coucher, mais il n'y consentit pas; et après qu'ils l'eurent beaucoup importuné, on les conduisit dans l'étable d'un autre homme et c'est là qu'ils demeurèrent. Cependant les gens de cette maison étaient chrétiens, et quand ils eurent fait leur connaissance, ils les firent entrer dans la maison et leur servirent leur propre repas parce qu'ils étaient pauvres. Au milieu de la nuit les habitants du village dont il a été question arrivèrent et les emmenèrent; ils se réjouirent grandement à cause d'eux et à cause du père Jean et ils l'aimèrent beaucoup ainsi que les frères qui étaient avec lui. Le père Jean leur fit beaucoup de bien au point de vue religieux; par sa prédication, son enseignement et son zèle il supprima et fit disparaître du milieu d'eux des mauvaises habitudes telles que les serments par le dieu des païens, l'usure, le vol, l'injustice et les paroles de mépris, et il fit disparaître du milieu d'eux beaucoup de choses du même genre; il leur ensei-

gna les choses indispensables et nécessaires des chrétiens et des serviteurs bons et excellents, et beaucoup d'hommes et de femmes entrèrent dans la communauté du vêtement de la Vierge. Il convertit également beaucoup de Nestoriens à la foi de l'Église catholique. Sa réputation se répandit dans toute cette contrée, et des campagnes voisines il venait beaucoup de gens pour le voir et l'entendre prêcher. Les Ismaélites l'aimèrent également, en voyant comment il avait changé les habitants du village de Bērsēbē.

Année 1830.

Il vint de la Sacrée Congrégation des lettres (adressées) à tous les métropolitains. La Sacrée Congrégation les loua de leur charité les uns pour les autres et de leur zèle, et elle leur annonça que notre père Gabriel était approuvé et que les demandes qu'il avait faites à la Sacrée Congrégation étaient accordées. La Sacrée Congrégation approuva notre père Gabriel et lui accorda ses demandes ; puis elle lui donna des lettres pour le métropolitain Coupperie au sujet de la prospérité de la nation, l'habitation du couvent et la restitution de ses biens, la confirmation des règles de Mār Antoine le Grand d'après lesquelles devaient marcher les moines de Mār Hōrmīzd. Après avoir été approuvé par la Sacrée Congrégation et avoir gagné ses faveurs à l'exemple des pères fondateurs de la vie monastique, notre père Gabriel quitta Rome, triomphant et tout joyeux d'âme et de corps, avec le prêtre Jérémie et le prêtre Antoine. Il y laissa auprès de la Sacrée Congrégation le prêtre Paul Gāmālā son prêtre administrateur, tandis que le préfet de la Sacrée Congrégation accepta le soin d'être le protecteur. Il partit de Rome avec les prêtres susnommés, il arriva dans la région voisine de la ville de Beyrout où il laissa le père Antoine et descendit avec le prêtre Jérémie à Babylone en bonne santé. A Damas il trouva un prêtre nommé Lēwīs de Tēlkēpē et il l'emmena aussi avec lui.

Après s'être reposé, il alla trouver le métropolitain et lui remit les lettres de la Sacrée Congrégation et de Notre-Seigneur le Pape (1).

Le métropolitain Pierre, les ayant lues, écrivit alors une lettre suivant la volonté de la Sacrée Congrégation et de notre Seigneur le Pape et il l'envoya à Mār Jean Hōrmīzd par le prêtre André qu'il avait constitué son administrateur et aussi celui de notre père Gabriel. De Babylone le prêtre André monta à Alqōš et il vint trouver Mār Jean ; il lui donna les lettres de la Sacrée Congrégation et de notre Seigneur le Pape ainsi que celle de Mar Pierre, et de vive voix il s'entretint aussi avec lui de la volonté de la Sacrée Congrégation et de notre Seigneur le Pape ainsi que de Mar Pierre. Le texte de la lettre qu'avait composée Mar Pierre Coupperie et qu'il avait envoyée à Mar Jean Hormizd par le prêtre André de Babylone son administrateur était ainsi conçu : « A Mar Jean le vénérable et digne patriarche de la nation chaldéenne. D'abord nous avons l'honneur de vous saluer. Ensuite nous vous faisons savoir, le Seigneur vous fera savoir avec toute sa grâce, que nous vous avons envoyé porteur de cette lettre notre fils le prêtre André, pour

(1) Ici se trouve dans le manuscrit une phrase illisible : « *il envoya... saint... Pie VIII* ».

qu'il vous instruise et s'entretienne avec vous de ce que nous a écrit la Sacree Congrégation. Il nous est arrivé en effet une lettre du vénérable cardinal Capalari, préfet de la Sacrée Congrégation, écrite en l'année 1830 le 15 iyar. Dans cette lettre le cardinal en question nous a écrit en ces termes :

« La Sacrée Congrégation a terminé toutes vos affaires, à savoir l'affaire de la nation chaldéenne, et Sa Sainteté notre Seigneur le Pape Pie VIII a ratifié avec une entière volonté tout ce qu'a fait la Sacrée Congrégation. Tout ce qu'elle nous a écrit et tout ce qu'elle a fait, voici nous l'exposons à votre Seigneurie. Premièrement : C'est toi le patriarche de la nation chaldéenne. Deuxièmement : Le saint pallium est en route et il est sur le point d'arriver, et quand il sera heureusement arrivé, nous vous le donnerons. Troisièmement : Le métropolitain Basile Asmar est nommé métropolitain d'Amid. Le cardinal susdit ajoute : Nous espérons que votre Seigneurie acceptera ce choix. Mais tu dois bien savoir que Basile n'a pas été nommé patriarche, mais métropolitain d'Amid, car il n'y a qu'un patriarche, c'est-à-dire votre Seigneurie. Quatrièmement : Le métropolitain Joseph est nommé évêque de ʿAmâdya. Cinquièmement : La Sacrée Congrégation désire et veut que le couvent de Mār Hōrmīzd soit de nouveau habité. La Sacrée Congrégation veut que tu rendes ce que tu as pris ou ce qui t'a été donné des biens du couvent susdit; il est nécessaire que vous le donniez à notre administrateur le prêtre André et lui il en fera ce qu'il voudra. Septièmement : Le vénérable cardinal pense que tout cela sera accompli et exécuté avec charité et paix, soit de votre part, soit de la part des autres. Cependant s'il survenait une discussion au sujet d'une question quelconque, le cardinal nommé a dit que ce serait à nous de prononcer la sentence contre l'adversaire, afin que tout soit mené à bonne fin, et que rien ne soit laissé inachevé de ce qu'a écrit le vénérable cardinal dans la lettre qui vient d'être citée. Nous avons l'espérance que tous se soumettront à l'ordre du siège apostolique. De la sorte, si nous pouvons voir la paix et l'union régner dans votre nation, Sa Sainteté notre Seigneur le Pape en concevra une grande joie. De la sorte nous aussi nous concevrons une grande joie, après avoir vu la division et le trouble qui existent parmi vous depuis plusieurs années, quand nous verrons que vous vous êtes réconciliés. C'est pourquoi nous supplions Dieu et nous demandons à sa miséricorde de vous donner la lumière de sa grâce, afin que vous marchiez (tous) ensemble dans la voie de la foi catholique et véritable. De cette façon, si les évêques et leurs diocèses vivent dans la paix, l'union et la charité, ce sera un sujet de gloire pour la nation chaldéenne, et la charité qui naîtra parmi les chrétiens sera cause que d'autres se convertiront aussi au christianisme, et ainsi votre nation deviendra tous les jours plus grande et plus puissante. C'est là ce qu'il était nécessaire que nous fassions connaître. Salut dans le Seigneur et fin. Fait le 5 de tešri IIe de l'année 1830. — Pierre Askandar (Alexandre) évêque latin de Babylone en Orient (1). »

(1) Le manuscript a bouleversé l'ordre des mots : : ܘ : ܡܫ ܐܡܝܪ ܕܢܬܪ ܕܢܬܪ : ܕ : ܐܣܡܪ ܘܥܕܬ ܡܕܝܢܬܐ. ܡܢ ܐܠܗ. ܐܡܝܢ.

Après avoir lu les lettres et en avoir bien compris les indications, Mār Jean ne fut pas apaisé et n'en fut pas satisfait. Il convoqua ses compatriotes et ils tinrent tous conseil pour décider ce qu'ils feraient. Il avait, en effet, en sa possession les deux diocèses de ʿAmâdya et de Mossoul et il ne voulait ni donner l'un ou l'autre à Mār Joseph, ni rendre l'argent du couvent. C'est pourquoi il garda le silence sur cette affaire pendant huit jours environ, sans que (les habitants d'Alqôš) eussent connaissance de ce que (les hommes de Mār Jean) faisaient ou disaient avec le prêtre André, à savoir qu'il leur était impossible de donner à Mār Joseph soit la région de ʿAmâdya soit celle de Mossoul. Cependant le prêtre André leur disait : « Il est absolument impossible que vous ne donniez pas le diocèse de ʿAmâdya à Mār Joseph, attendu que c'est l'ordre de notre Seigneur le Pape et de la Sacrée Congrégation, et si vous vous opposez à leur ordre, votre affaire sera complètement perdue auprès de la Sacrée Congrégation et aussi auprès de Mār Pierre. Mais ce qui est bien, c'est que vous fassiez l'entente avec Mār Joseph, que vous lui donniez le diocèse, que vous rendiez les biens du couvent et que vous laissiez habiter le couvent. »

Quand (Mār Jean) fut resté dans cette idée pendant huit jours environ, les habitants d'Alqôš apprirent le but de la venue du prêtre André et ils lui posèrent cette question : « Pourquoi ne nous fais-tu pas connaître le but de ta venue? Qu'y a-t-il dans les lettres que tu as apportées? » Il leur répondit : « D'ici peu vous saurez tout. » Quand il fut resté dans cette idée pendant huit jours environ, ainsi que nous l'avons dit, Mār Jean fut enfin satisfait de cette affaire soit par goût soit par ruse. Cependant il nous semble que c'est par ruse qu'il fut apaisé, comme cela n'échappera pas au lecteur avisé, à cause des difficultés et des ennuis qu'il a suscités après son apaisement.

Quand le métropolitain Jean eut été apaisé, le prêtre André descendit à Tēsqōpā trouver Mār Joseph et il le fit monter à Alqôš. Les habitants d'Alqôš allèrent à sa rencontre et le firent monter en procession au milieu des louanges et des armes de guerre jusqu'à ce qu'ils l'eussent fait entrer dans la maison de Mār Jean. Les prêtres, les principaux habitants, les vieillards, les hommes et les femmes se réunirent tous sous le portique de Mār Jean pour voir ce qui allait se passer. Mār Jean commença suivant son habitude par porter des accusations contre les prêtres qui s'étaient plaints de lui. Quand Mār Joseph vit que le temps s'écoulait sans qu'il en résultât quelque utilité, il se leva pour prendre la parole et il dit à Mār Jean : « Le langage que tu tiens ne profite nullement au but de la Sacrée Congrégation; au contraire il en sortira la division et la dispute. La Sacrée Congrégation en effet n'a adhéré ni à mon idée, ni à la tienne; mais elle nous a commandé à tous deux l'entente entre nous; car moi dans mon idée je ne t'accorde pas non seulement l'ordre du patriarcat, mais encore l'ordre du diaconat du village de Kabbenayē, et toi tu ne m'accordes pas non plus que je sois métropolitain de ʿAmâdya. Quant au blâme que tu as adressé aux prêtres qui se sont plaints de toi, ils se sont plaints de moi plus encore que de toi; par conséquent si tu tires vengeance des prêtres qui se sont plaints de toi et si je tire vengeance des prêtres qui se sont plaints de

moi, comment triomphera le but assigné par la Sacrée Congrégation? C'est pourquoi, comme je l'ai dit, puisque la Sacrée Congrégation a mis de côté mon avis et le tien et qu'elle a donné un conseil et des ordres qui vont à l'encontre de notre avis à tous les deux, il convient que moi je renonce au mien et que toi tu renonces au tien, et que nous laissions de côté et que nous abandonnions les vieilles idées et que nous fassions notre siège dans les idées nouvelles, de telle sorte que nous atteignions le but que la Sacrée Congrégation a assigné et qu'elle nous a demandé, à savoir de faire l'entente entre nous. »

Ce discours plut à la foule réunie en ce lieu. On apporta les lettres de la Sacrée Congrégation et la lettre de Mār Pierre et on les lut publiquement en présence de la foule; (Mār Joseph et Mār Jean) furent approuvés par les deux partis et ils se réconcilièrent l'un avec l'autre. L'allégresse et la joie éclatèrent dans tout le peuple et on fit mention dans la prédication et la messe du nom de Mār Jean en tant que patriarche. Mār Joseph écrivit une lettre que signa Mar Jean et ils notifièrent à toute la région de ʿAmâdya que Mār Joseph était métropolitain de ʿAmâdya et de toute la région. Mār Jean remit les biens du couvent au prêtre André. Voici ce qu'il remit : des calices et deux patènes, une ܣܕܪܐ en argent et une autre grande en bois, d'autres objets d'église, des matelas, des ustensiles de cuisine, des objets, des volailles, d'autres objets du couvent, des ornements d'église, ܚܪ̈ܝܕܐ, des dessus de siège. Quand les moines lui demandèrent la monnaie d'argent et d'or, il refusa et il ne donna pas même une obole et jusqu'à ce jour elle est aux mains de ses hommes. Mār Joseph toutefois recommanda aux frères de ne pas exiger l'argent de Mār Jean pour laisser régner la charité entre eux; les frères l'abandonnèrent et n'exigèrent plus de lui la monnaie d'or ou d'argent, tout en sachant qu'elle était entre ses mains; ce n'était pas pourtant de leur propre volonté, mais c'était pour ne faire surgir aucune cause de division. Lorsque le prêtre André eut reçu de Mār Jean ce qu'il lui avait donné, il le remit aux frères avec une liste, et il prit une autre qu'il emporta avec lui à Babylone à notre père Gabriel et à Mar Pierre. Il descendit d'Alqôš et se rendit à Mossoul pour aller (de là) à Babylone, afin de rendre compte de son administration à notre père Gabriel et à Mār Pierre.

Année 1831.

Le prêtre André était encore à Mossoul, lorsque Mār Jean revint sur sa promesse. Il envoya une lettre au prêtre nestorien Thomas de ʿAmâdya en lui disant : « Si tu abandonnes ta première voie, je ferai rougir ton père. » Il envoya une lettre à Mar Pierre en lui disant : « Il est impossible que je donne à Mār Joseph soit le diocèse de ʿAmâdya, soit celui de Mossoul. » Le métropolitain lui répondit par cette lettre : « Ne fais pas cela; mais si le métropolitain Joseph le veut, donne-lui le diocèse de Mossoul et, toi, prends pour toi le diocèse de ʿAmâdya. » (Mār Joseph) refusa. Il envoya encore une lettre au métropolitain nestorien Simon de Qōgānōs en lui disant : « Le pape m'a donné l'ordre de ne créer aucun métropolitain de ma maison

et à cause de cela je ne peux moi-même créer aucun métropolitain de ma maison. C'est pourquoi je te demande d'envoyer un de tes hommes afin qu'il vienne et fasse monter deux fils pris parmi mes hommes; puis consacre-les métropolitains. » Et après plusieurs jours Mar Simon envoya un homme de son entourage auprès de Mār Jean. Celui-ci envoya avec lui Manṣour Bar Saparou et deux autres de ses hommes, Ézéchiel et Sem'an, l'accompagnèrent. La nuit ils sortirent d'Alqôš et montèrent trouver Mār Simon et ils devinrent tous les trois nestoriens. Mār Simon consacra évêque Manṣour et lui donna le nom de Mār Élie, après l'avoir converti à la foi nestorienne. Mār Joseph, en apprenant cela, entra en colère et en fureur et dit : « Vous êtes tous des Nestoriens. »

Quand le prêtre André fut monté à Babylone, notre père Gabriel lui demanda compte de son administration et celui-ci ne lui rendit pas compte suivant la vérité. Mār Pierre se fâcha contre le prêtre Jérémie et il le fit sortir de Babylone et celui-ci se rendit à Tēsqōpā. Peu de jours après survint la peste à Babylone et il mourut tant d'hommes qu'on ne pouvait les compter. Le métropolitain Pierre mourut également de cette peste. Le prêtre André fut aussi atteint par la peste; il craignit la vengeance de Dieu et il rendit compte de son administration à notre père Gabriel devant des témoins et il lui dit tout ce qu'avait fait Mār Jean, (entre autres) qu'il n'avait point donné l'argent, il fit un écrit et le signa sous le témoignage de différents notables de Babylone. Cette année-là Alī pacha vint d'en haut, descendit à Babylone, en fit sortir Dāwoud pacha et se mit à sa place. Après la fin de la peste, le prêtre Nicolas de Bosra vint trouver notre père Gabriel. Le prêtre Joseph et le prêtre Antoine moururent à Bosra. Notre père Gabriel envoya chercher le prêtre Jérémie et il descendit à Babylone.

Année 1832.

Le prêtre Laurent Terīōš était à Bosra, quand il apprit la mort du métropolitain Pierre : à cette nouvelle, il monta à Babylone et il fut avec Mār Jean Hōrmīzd. Le fils de Bar Sapārou descendit de Qōgānōs pour aller trouver le gouverneur de 'Amâdya; il fut accueilli par celui-ci et il (en) obtint le diocèse de 'Amâdya. Après avoir pris un des serviteurs du gouverneur, il descendit et parcourut le diocèse en recevant les prémices, consacrant des prêtres et forçant les chrétiens des campagnes à prier avec lui et à se convertir à la foi de Nestorius. Après les menaces exercées contre eux, les uns par crainte prièrent avec lui et entrèrent dans sa communion; les autres ne prièrent pas avec lui et, sans crainte, ils le chassèrent de leurs campagnes. Il se mit alors à opprimer les chrétiens contre lesquels il pouvait agir (1).

Notre père Gabriel monta de Babylone avec les deux frères Joachim et Louis de Tēlkēpē et il vint à Tēsqōpā. Il monta ensuite à Alqôš et les prêtres et les frères qui étaient dispersés dans les campagnes allèrent le voir.

(1) Le ms. ajoute : « *Année 1832* ».

Peu de jours après, le gouverneur de Rewandōs vint, il poursuivit ses ennemis, traversa la région de Mossoul, passa au fil de l'épée les habitants d'un village des Dasnāyē nommé Heṭārā et revint demeurer à Anourā. (Puis) il descendit trouver Malālā Haḫā parce qu'il était en discussion avec le gouverneur de ʿAmâdya. Il lui fit connaître la région et ses gouverneurs, il lui ouvrit les routes en particulier contre la nation indigène des Dasnāyē. Il les poursuivit et ils s'enfuirent devant lui. Quand il fut près d'Alqôš, les principaux habitants de la région portèrent auprès de lui des accusations contre les habitants d'Alqôš qu'ils haïssaient. Les habitants d'Alqôš s'enfuirent également devant lui, montèrent sur la montagne et dressèrent au sommet un camp immense d'hommes, de femmes, d'enfants et de bêtes, afin de voir ce qu'il allait faire. Il y avait avec eux notre père Gabriel, quelques frères et Mār Joseph.

Le lendemain, après l'aube, — c'était un mercredi, — les troupes sortirent et arrivèrent à Alqôš; elles allèrent immédiatement occuper la route de la plaine, tandis que d'autres troupes descendaient de la montagne du couvent; il y avait ainsi une très grande armée. Quand les habitants d'Alqôš virent ces forces nombreuses, ils furent pris de peur et de frayeur et ils s'enfuirent tous devant lui, hommes, femmes et enfants. Lorsque les païens virent que les habitants d'Alqôš s'étaient enfuis devant eux, ils poussèrent contre eux des cris terribles, effrayants et capables de faire fuir, et ils les poursuivirent. Il se produisit parmi les habitants d'Alqôš une grande clameur, des hurlements et des lamentations sans exemple, chacun s'empressait de se sauver, le père abandonna son fils, la mère ses enfants, le mari son épouse, et le frère son frère. Ces païens arrivèrent sur eux et se mirent à les massacrer depuis les plus petits jusqu'aux plus grands et depuis les plus honorables jusqu'aux plus méprisables, et ils mettaient à mort tous ceux sur lesquels ils arrivaient. Ils tuèrent notre père Gabriel, le père Augustin, le frère Išōʿ et le frère Jean de Bērsēbē et ils firent beaucoup de femmes prisonnières. Un chef de l'armée atteignit Mār Joseph et poussa contre lui et contre ceux qui étaient avec lui des cris terribles et effrayants. Mār Joseph éleva la voix et, s'adressant à lui avant qu'il fût arrivé, il lui cria dans sa langue : « Nous sommes des Syriens et nous payons l'impôt au gouvernement. » Il se prosterna devant lui, embrassa ses pieds et lui fit une pressante prière. L'officier eut alors pitié d'eux et ne les mit pas à mort, mais il les fit mettre tout nus comme s'ils fussent sortis du sein de leur mère et il leur dit : « Allez et sauvez-vous de peur que d'autres soldats ne vous rencontrent et ne vous tuent. » — « Où irons-nous? demandèrent-ils; toute la plaine n'est que fantassins et cavaliers. » Il leur montra un cavalier et leur dit : « Allez trouver ce cavalier, il peut vous sauver, il s'appelle Abd Allah Moupātā et il est le chef de toute l'armée. » Ils se dirigèrent alors directement sur lui et, avant de l'avoir atteint, Mār Joseph cria et lui dit d'une voix forte : « Nous sommes aussi des Syriens. » Il s'approcha, se prosterna devant lui en le suppliant de ne pas les mettre à mort et lui montra une lettre d'Alī pacha qu'il avait sur lui. Là-dessus ce païen le lui promit, s'entretint avec lui et lui dit : « Qui es-tu? » — « Je suis, répondit-il, le métropolitain Mār Joseph. »

— « Et ceux qui sont avec toi, ajouta-t-il, qui sont-ils? » — « Ce sont des Syriens, » répondit le métropolitain. Il demanda encore : « Ceux que nous avons tués, qui étaient-ils? » Mār Joseph lui répondit : « C'étaient tous des Syriens. » — « Pourquoi, lui dit le soldat, ne nous l'avez-vous pas fait savoir? » — « Votre armée nous a rencontrés, lui répliqua Mār Joseph, et nous nous sommes enfuis, sans savoir ce qui se passerait. » Alors ce païen éleva la voix et d'une voix forte il cria à l'armée : « Faites disparaître toute épée et ne tuez personne. » Et là-dessus l'armée se rassembla et repartit. Abd Allah Šāuwēš recueillit parmi l'armée beaucoup de vêtements et il fit habiller les hommes et les femmes parce qu'ils étaient nus, et il dit à Mār Joseph : « Viens, je vais te conduire au gouverneur. » Les soldats firent beaucoup de femmes prisonnières. Mār Joseph alla trouver le gouverneur, s'entretint avec lui et obtint sa faveur. Ce dernier lui donna la permission de parcourir tout son diocèse et de délivrer tous les enfants et toutes les femmes qu'ils avaient faits eux-mêmes prisonniers; c'est ce qu'il fit et le gouverneur leur promit de ne plus leur faire de mal; au bout de plusieurs jours il partit d'Alqôš et alla dans un autre village.

Il y eut parmi les habitants d'Alqôš environ deux cents hommes tués; ceux qui avaient échappé revinrent à Alqôš, les uns restèrent dans le village, et les autres se dispersèrent par crainte. Les frères moines qui étaient à Alqôš échappèrent au massacre et revinrent à Alqôš. Ils allèrent chercher dans la montagne les cadavres des frères mis à mort et ne les trouvèrent pas; seulement ils virent le corps de notre père Gabriel couvert de profondes blessures; comme il n'était pas en putréfaction, ils le prirent, l'amenèrent à Alqôš et l'enterrèrent dans l'église de Mār Mīkā dans la partie supérieure de l'oratoire; c'est là que le cadavre de notre père demeura enterré jusqu'au 21 tammouz de l'année 1843. Cette année-là les frères moines le firent sortir de l'église de Mār Mīkā, le mirent dans un magnifique cercueil et l'enterrèrent, avec deux autres cercueils où se trouvaient les os de pères vénérables, du père Jean Guērā et du père Moïse, dans la paroi supérieure du temple de l'église du couvent de Rabban Hormīzd. Une inscription mise à la tête de chaque cercueil fait connaître spécialement chaque personnage.

Fin de l'histoire de notre père Gabriel.
A Dieu soit la gloire éternelle!

La copie de l'histoire de notre père Gabriel Dambō, le saint abbé, a été terminée dans le mois béni de tēšrī IIe, le 26 du mois, en l'année 1895 du Christ Notre-Seigneur, dans le couvent de la Vierge qui garde les semences, par les soins du moine Paul, fils du prêtre Hormiz ܗܘܪܡܙܕ, de la famille Gē'dan, du village de Telkēpe, alors que le père Pierre était supérieur général des couvents chaldéens. Elle fut écrite pour le père Lēwis Šo'aya d'origine chaldéenne de la ville de Mardīn.

M. Brière.

APERÇU

SUR

LES MIRACLES DE NOTRE-SEIGNEUR

(*Suite*) (1)

---

20. (A fol. 23 v° b **[12]** (፤፪ተአምር) à fol. 24 v° a; B fol. 30 r° b (ተአምር) à fol. 31 r° a). — *Jésus* montait à *Jérusalem* avec *Joseph*. En traversant la *Galilée*, *Joseph*, qui précédait *Jésus*, aperçoit un lion en embuscade sur la route. Effrayé, *Joseph* rétrograde vers *Jésus*, qui le rassure, en lui déclarant que lui-même est le Créateur de tous les lions, ainsi que de tous les animaux. Arrivé auprès du lion, *Notre-Seigneur* lui dit : « O lion, approche de *Joseph*, et dis-lui qui je suis. » Le lion confessa la divinité de *Jésus*. *Joseph*, émerveillé, adora *Notre-Seigneur*, et l'implora. *Jésus* lui dit qu'il verra de plus grands miracles, car il est le Dieu d'*Abraham*, d'*Isaac* et de *Jacob*.

21. (A fol. 24 v° a **[13]** (፤፫ተአምር) à fol. 25 v° a; B fol. 31 r° a **[10]** (፤ተአምር) à fol. 31 v° b). — *Jésus* allait sur la route de *Nazareth* avec *Joseph*. Beaucoup de gens de *Nazareth* étaient réunis auprès de lui. Arriva un homme de *Naplouse* (ናብሉስ), en pleurant et en disant : « O mon Seigneur, aie pitié de moi. » Il raconta à *Notre-Seigneur* que le champ qu'il avait ensemencé pour payer l'impôt, était inondé. *Jésus* alla avec lui. Il dit à l'eau qui était sur le champ : « Retourne dans l'endroit où tu étais auparavant. » Alors, un nuage, brillant comme le soleil, flotta sur l'eau. Tous les gens virent l'eau monter sur le nuage, comme une vapeur. Le champ devint sec aussitôt; les semences apparurent verdoyantes, et

(1) Voy. *ROC.*, 1911, p. 255.

se changèrent immédiatement en épis mûrs. *Jésus* dit au propriétaire qu'il pouvait moissonner son champ. Celui-ci glorifia le Seigneur, et devint un disciple de *Jésus*. Beaucoup de Samaritains crurent en *Notre-Seigneur*.

22. (A fol. 25 v° a **[14]** (፲ወፀተአምር) à fol. 28 r° a; B fol. 24 v° b (ተአምር) à fol. 27 r° b). — *Jésus* entre dans le temple, où beaucoup de Juifs s'entretiennent de la majesté de l'édifice. Il leur dit que, si le temple venait à être détruit, il le rebâtirait en trois jours. Les Juifs le traitent de fou. Alors *Jésus*, apercevant dans le temple l'image de la vision d'*Ézéchiel* : un char porté par quatre animaux, ordonne aux animaux de l'image de descendre à terre, d'aller aux tombeaux d'*Abraham*, d'*Isaac*, de *Jacob* et des Anciens Pères, et de les faire venir tous dans le temple. Surviennent une obscurité profonde, un tremblement de terre, des éclairs, un vent violent, une tempête. L'effroi est général. Les animaux se rendent en hâte aux lieux indiqués. *Abraham* et *Moïse* déclarent que *Jésus* est le *Sauveur* et le *Fils de Dieu*. Alors, le visage de *Jésus* devient brillant comme le soleil. Les Juifs, épouvantés, tombent à terre. *Jésus* leur demande s'ils vont nier maintenant qu'il est le Dieu d'*Israël*. Beaucoup croient en lui. *Abraham*, *Isaac*, *Jacob*, *Moïse* et les Anciens Pères, venus pour confesser la divinité de *Notre-Seigneur*, demeurent trois jours à *Jérusalem*, et prêchent *Jésus-Christ*. Les Juifs les lapident, et les considèrent comme des sorciers, inférieurs à ceux d'*Égypte*, du temps de *Moïse* : à *'Iyânès* (ኢያኔስ) et à *'Iyânbérès* (ኢያንቤሬስ). *Jésus* leur annonce qu'ils seront châtiés au jour du jugement. Ils veulent le lapider, mais un nuage l'emporte au *Jourdain*.

23. (A fol. 28 r° b **[15]** (፲ወፁተአምር) à fol. 28 v° b; B fol. 31 v° b **[11]** (፲ፁተአምር) à fol. 32 v° a). — Épisode de la femme adultère. Le récit est analogue à celui de *Saint Jean* VIII, 3-11.

24. (A fol. 28 v° b **[16]** (፲ወፂተአምር) à fol. 30 r° b; B fol. 32 v° a **[12]** (፲ፂተአምር) à fol. 33 v° b). — Épisode de la Samaritaine, qui s'appelle *Berfsinyâ* (ብርፍሲንያ). Le récit est analogue à celui de *Saint Jean* IV, 4-43.

25. (A fol. 30 r° b **[17]** (፲ፃተአምር) à fol. 31 r° b; B fol. 33 v° b **[13]** (፲ፄተአምር) à fol. 35 r° a). — En passant à *Magdala*

(መግደሎን), *Jésus* aperçoit *Simon* et *André*, fils de *Jonas* (ዮ·ና)ጎ en train de pêcher sur le bord du lac de *Tibériade*. Il les appelle, pour en faire des pêcheurs d'hommes. *Jésus* annonce à *Simon* qu'il sera le Prince des Apôtres. Celui-ci confesse la divinité de *Notre-Seigneur*. Sur quoi, *Jésus* le déclare bienheureux de connaître le Mystère de l'Incarnation par la révélation du Père. Puis, *Simon* voit les portes du ciel ouvertes, et entend une voix qui disait : « Écoutez-le (*Jésus-Christ*); obéissez à sa parole, et n'adorez que lui seul. » *Simon* tombe la face contre terre. *Jésus* le prend par la main ainsi que son frère *André*, et les conduit au *Jourdain*, où *Jean* les baptise. Les anges descendent des cieux, à l'occasion de ce baptême. Au sortir de l'eau, *Simon* sent que ses pieds adhèrent au rocher, comme à une chaussure. Alors, *Notre-Seigneur* change son nom en celui de *Pierre*, et lui donne le pouvoir des clefs. C'est l'amplification de la scène évangélique de la Confession de *Pierre* (*Saint Matthieu* XVI, 16-19). De nouveaux détails sont donnés sur la puissance de *Pierre*.

26. (A fol. 31 v° a **[18]** (፲፰ተአምር) à fol. 32 r° a; B fol. 35 r° a **[14]** (፲ፀተአምር) à fol. 35 v° a). — Un aveugle-sourd-muet, apprenant que *Jésus* passait à *Jérusalem*, implora sa guérison à grands cris. Après avoir parlé à *Pierre*, *Notre-Seigneur* dit à l'infirme : « Je vais délier le lien de ta langue; parle et expose à *Simon* et à *André*, son frère, qui je suis. » Aussitôt, cet homme parla, et confessa la divinité du Sauveur. Ensuite, *Jésus* lui rendit la vue et l'ouïe. Il prêcha *Notre-Seigneur*, et beaucoup crurent par son intermédiaire, et se firent baptiser par *Jean*, au Jourdain.

27. (A fol. 32 r° a **[19]** (፲ወፀተአምር) à fol. 32 v° b; B fol. 35 v° a **[15]** (፲ፀተአምር) à fol. 36 r° b). — Résurrection du fils unique de la veuve de *Naïm* (ናይን). Le récit est analogue à celui de l'Évangile (*Saint Luc* VII, 11-17), et ajoute seulement quelques détails. La veuve s'appelle *Bar'e'à*, fille de *Yewâ'êl* (በርእዓ ፡ ወለተ ፡ ይዋኤል). *Yewâ'êl* était un fils de prophète. Le nom du mort est *Yonâs*, fils de *Sâlêm*, fils de *Melkyâl*, frère de *Rehoum*, fils de *Salâtyâl*, frère du père du prophète *Jonas* (ዮ·ናስ ፡ ወልደ ፡ ሳሌም ፡ ወልደ ፡ ምልክያል ፡ እኁሁ ፡ ለር ሑም ፡ ወልደ ፡ ሰላትያል ፡ እኁወ ፡ አቡሁ ፡ ለዮ·ናስ ፡ ነቢይ ፡ ።).

28. (A fol. 32 v° b [20] (፯ተአምር) à fol. 34 r° b; B fol. 36 r° b [16] (፲፮ተአምር) à fol. 38 r° a). — Venu à *Jérusalem* pour la fête des *Tabernacles*, *Jésus* vit un Israélite qui pleurait sur son frère, mort le jour même. Il lui demanda s'il croyait au Messie. L'Israélite attendait précisément l'avènement du Messie. Alors, *Notre-Seigneur* lui dit qu'il était le Christ, et ajouta : « Si je ressuscite ton frère, croiras-tu que je suis le *Christ-Sauveur?* » Sur la réponse affirmative de l'homme, *Jésus* partit avec lui. Lorsqu'ils arrivèrent à la maison où l'Israélite demeurait, beaucoup de brebis s'en allaient au pâturage. Dès qu'elles aperçurent *Jésus*, elles se mirent à parler dans la langue des hommes, et à dire : « Bravo à ta venue, ô Fils du Seigneur et Fils de *David*, selon la chair! » Un bœuf même, que son maître voulait tuer, alla à la rencontre de *Notre-Seigneur*, et s'écria : « Aie pitié de moi, ô Fils de *David*...» *Jésus* lui déclara qu'il ne serait jamais égorgé, mais qu'il servirait de témoin à cette génération perverse. Le bœuf s'en alla au champ, et son maître ne le vit plus. *Notre-Seigneur* donna aussi la liberté aux brebis, afin qu'elles devinssent les témoins de sa gloire. Puis, il entra dans la maison de l'Israélite, qui s'appelait *Baglesmân* (A በግልስማን ; B በግልስማስን *Baglesmâsen*). Il dit au mort : « Israélite, ressuscite de ta mort. » Celui-ci se leva aussitôt et avec agilité, comme quelqu'un qui s'éveille du sommeil, se dressa sur ses pieds, adora *Jésus*, et lui dit : « Tu es le Fils du Seigneur vivant (et) éternel. » Il suivit *Notre-Seigneur*. Les Juifs et les Samaritains, voyant ces trois miracles opérés le même jour, s'étonnèrent fort. Plusieurs furent convaincus que *Jésus* était le Christ. D'autres, après l'échange de diverses réflexions, restèrent incrédules. Certains racontèrent ce qui s'était passé aux scribes, aux prêtres et aux pharisiens. Ces derniers ne crurent pas, et ordonnèrent que, si l'on trouvait *Jésus* à *Jérusalem*, on le leur fît savoir. Alors, *Notre-Seigneur* entra au temple avec ses disciples. Ils se réunirent auprès de lui, et lui dirent : « O Maître bon, voici que nous savons que tu es envoyé par le Seigneur, et que personne ne peut faire les miracles que tu fais. Qui est ton père, qui est ta mère, et de quelle tribu es-tu? Si tu es de la souche des prophètes, il t'appartient de faire des miracles. » *Jésus* leur répondit : « Les miracles que vous me voyez faire, je les fais par la

puissance de mon Père, qui est dans les cieux. » Entendant cette parole, les Juifs prirent des pierres pour le lapider. Il leur demanda pour quel miracle ils voulaient le lapider, et leur annonça qu'il allait envoyer ses apôtres travailler à la conversion des Gentils, car ces derniers étaient destinés à remplacer le peuple des Juifs.

29. (A fol. 34 r° b [21] (፯፻ተአምር) à fol. 35 r° b; B fol. 38 r° a [17] (፲፯ተአምር) à fol. 39 r° a). — *Jésus* passait à *Jérusalem* avec *Simon, André, Jacques* et *Jean*. Il vit un vieillard qui pleurait. « Donne-moi, ô Seigneur, dit ce dernier à *Jésus*, de quoi payer ma dette. — Que t'est-il arrivé, repartit *Notre-Seigneur*, et quelle est ta dette? — Que me servira-t-il de te la raconter? — Ne me cache pas, *Zachée* (ዘኬዎስ), ton affaire, car c'est moi qui enrichis, et qui amoindris et appauvris à jamais. » S'entendant appeler par son nom, que *Jésus* n'avait point appris, *Zachée* fut dans un grand étonnement. Il adora *Notre-Seigneur*, et lui demanda secours. Tous les oliviers de son verger — au nombre de 140 — étaient arides cette année-là, et *Zachée* avait compté sur leur rendement pour payer une dette qu'il avait contractée. *Jésus* lui demanda un rameau de l'un de ses oliviers. Lorsqu'il lui fut remis, il recommanda à *Zachée* de le planter au milieu de son champ, lui assurant que ce rameau le rendrait riche, et deviendrait un olivier à trois branches, qui ne se dessécherait jamais, mais serait une cause de bénédiction pour tous les peuples. *Zachée* le planta, comme *Jésus* avait dit. Aussitôt, le rameau poussa, avec un épanouissement de frondaison. Émerveillé, *Zachée* alla trouver *Notre-Seigneur*, l'adora, et le reconnut pour le Christ et le Fils de Dieu. Il raconta ce miracle aux gens de sa maison. Tous crurent ainsi que quelques Juifs. Il retourna à l'olivier. Il avait des fruits cette fois, et *Zachée* en fit apporter 40 charges d'homme (ፍጻረ ፡ ብእሲ), le même jour. De plus, en 27 jours, il remplit d'olives 13 contenances de pressoir (፲ወ፫ምክያዲ). Après la récolte des olives et de l'huile, il alla rendre grâces à *Jésus*, et il lui demanda que l'olivier rapportât la même quantité de fruits chaque année. *Notre-Seigneur* le lui promit.

30. (A fol. 35 r° b [22] (፳ተአምር) à fol. 36 v° a; B fol. 39 r° a (ተአምር) à fol. 40 r° b). — *Jésus* allait à *Bethléem* visiter le

tombeau des *Saints Innocents*. Il rencontre en route plusieurs princes des prêtres et scribes. Comme ils se rendaient à *Bethléem*, *Notre-Seigneur* les accompagne au tombeau de *Rachel*, et leur demande s'ils croiraient en lui, au cas où il ressusciterait *Rachel*. Les Juifs le traitent de fou, mais lui avouent néanmoins que, s'il opère ce miracle, ils le reconnaîtront pour l'envoyé de Dieu et le Messie, Sauveur d'*Israël*. Après leur avoir adressé de sévères réprimandes, *Jésus* leur affirme son intention de ressusciter *Sara*, *Rébecca* et *Rachel* (ሳራ, ርብቃ, ራሄል). Laissant les Juifs dans un vif étonnement, il se retire à l'écart, et ordonne aux trois saintes femmes de sortir du tombeau. Aussitôt, un violent tremblement de terre se produit; un grand bruit se fait entendre; le rocher se fend; *Sara*, *Rébecca* et *Rachel* apparaissent, et vont se prosterner devant *Jésus*. Leur visage brillait comme le soleil. *Notre-Seigneur* dit aux Juifs de lever les yeux et de regarder les saintes femmes. Ils ne peuvent pas le faire, tant ils sont éblouis par l'éclat de la lumière qui se dégage de la face des ressuscitées. *Sara* reproche aux Juifs leur incrédulité envers *Jésus*, et leur rappelle les bienfaits que le Fils de Dieu n'a cessé de leur accorder au cours des siècles. *Notre-Seigneur* leur demande si maintenant ils vont croire en lui, et leur annonce que les Gentils deviendront à leur place le peuple élu de Dieu. Puis, il ordonne à *Sara*, à *Rébecca* et à *Rachel* de retourner à leur tombeau, ce qu'elles font immédiatement.

31. (A fol. 36 v° b [23] (ፀሎተአምር) à fol. 37 r° b; B fol. 10 r° b [19] (ፀሎተአምር) à fol. 11 r° a). — *Jésus*, en passant avec ses disciples à *Césarée* de *Palestine* (ቂሳርያ ፡ ዘፍልስጥኤም), aperçoit un homme en pleurs, près d'un champ de melons. Il lui demande le motif d'un tel chagrin. Cet homme répond que les melons, qu'il a semés avec beaucoup de peine, puisqu'il est pauvre et maladif, sont tous perdus. *Notre-Seigneur* s'informe de cette perte. Les vers avaient rongé complètement les melons, et il ne restait plus dans le champ que trois racines. Avec quoi l'homme infortuné paierait-il ses dettes? *Jésus* lui ordonne d'arracher les trois racines et de les lui apporter. Après les avoir bénies, il les rend à l'homme, en lui recommandant de les planter dans un autre endroit, et de ne pas les approcher les unes des autres. Celui-ci fait comme *Notre-Seigneur* lui ordonne. Aussitôt, les trois racines produisent des tiges et des fleurs. Le

rendement des fruits est tel que cet homme, à lui seul, récolte plus de melons que tous les gens de la *Palestine*. En les vendant, non seulement il peut payer ses dettes et restaurer sa maison, mais il tire encore un bénéfice de 1.000 drachmes d'or. Il tient à apporter cette somme à *Jésus*, pour lui demander ce qu'il doit en faire. *Notre-Seigneur* répond qu'elle doit être distribuée aux pauvres en aumône. L'homme obéit, puis vient trouver à nouveau *Jésus*, et l'informe qu'il a bien distribué les 1.000 drachmes aux pauvres, sans en garder une seule par devers lui. *Notre-Seigneur* le félicite, et lui ordonne de le suivre. Cet homme devient l'un des 72 disciples. Plus tard, beaucoup d'Israélites et de Gentils — notamment les gens d'*Ascalon* (**አስቃላን**) — se convertirent à sa prédication, et reçurent le baptême.

32. (A fol. 37 v° a [24] (**፯፲ተአምር**) à fol. 38 r° b; B fol. 41 r° a [20] (**፯ተአምር**) à fol. 42 r° a). — Guérison de l'hémorroïsse. Le récit est analogue à celui de *Saint Marc* V, 25-34 (cf. *Matth.* IX, 20-22; *Luc* VIII, 42-48). Quelques détails complémentaires sont donnés. L'hémorroïsse s'appelle *Yeyosqènà* (**ይዮስቄና**; B *Yeyostènà* **ይዮስቴና**). Une autre scène de l'Évangile est ajoutée ici, comme suite à ce récit : c'est celle où les Juifs, choqués de la doctrine de *Jésus*, murmurent contre lui, et mettent en avant sa famille, pour ne le considérer que comme un homme ordinaire (cf. *Matth.* XIII, 55; *Marc* VI, 3; *Luc* IV, 22; *Jean* VI, 42). Voici ce qui est propre aux *Miracles de Notre-Seigneur*. *Jésus* déclare aux Juifs que *Marie* est bien sa mère, mais, par contre, que *Joseph* est seulement son ami, et non point son père. Apercevant alors une chèvre qui paissait sur une colline voisine, *Notre-Seigneur* l'appelle. « Je t'ordonne, ô chèvre, lui dit-il, de venir ici, et de dire à ces gens qui je suis, d'où je suis venu dans le monde, et où je vais. » La chèvre vint, se prosterna aux pieds de *Jésus*, et confessa, dans la langue des hommes, qu'il était le Dieu d'*Israël*, le Créateur des cieux et de la terre. Les gens qui entendirent ces choses — ils étaient au nombre de 7.400 hommes, sans compter les femmes et les enfants — furent étonnés grandement, crurent en *Jésus*, et le proclamèrent, d'une seule voix, le Christ et le Fils de Dieu. *Notre-Seigneur* dit à la chèvre de retourner à son pâturage, et il l'exempta désormais

de toute servitude. — Dans B fol. 41 r° b se trouve une image, qui représente l'hémorroïsse en train de toucher la frange du vêtement de *Jésus*.

33. (A fol. 38 r° b [25] (ፀጕተአምር) à fol. 39 v° b ; B fol. 27 r° b (ተአምር) à fol. 28 v° b). — A son passage dans la terre de *'El-Ḥedâr* (እልኀዳር ; B እልሀዳር), *Jésus* aperçut un homme lépreux et muet, qui faisait des gestes de désespéré. Il s'approcha de lui, et mit la main sur sa langue. L'homme parla aussitôt, se prosterna aux pieds de *Notre-Seigneur*, et confessa sa divinité. Il dit ensuite à *Jésus* qu'il avait été chassé par les Juifs de la communauté, à cause de sa lèpre, et que personne ne lui donnait à manger. *Notre-Seigneur* lui ordonna d'aller à la piscine de *Siloé* (ስልዋን), et de s'y laver trois fois, en disant à chaque ablution : « Au nom du Père, Amen; au nom du Fils, Amen; au nom du Saint-Esprit, vie éternelle, Amen. » Le lépreux s'y rendit sur-le-champ, fit tout ce qui lui avait été prescrit, et fut guéri. Lorsqu'il retourna au milieu des Juifs, ceux-ci, intrigués de le voir revenu à la santé, lui demandèrent par qui et quand il avait été guéri. Apprenant que c'était *Jésus* qui avait opéré ce miracle, et cela un jour de sabbat, les Juifs résolurent entre eux de le tuer, comme étant un violateur de la Loi, et firent part de leur dessein aux prêtres et aux docteurs. Ces derniers firent venir le miraculé, qui manifesta ouvertement sa reconnaissance envers *Notre-Seigneur*. Sur ces entrefaites, *Jésus* arriva. Il adressa de cinglants reproches aux scribes et aux pharisiens, sous forme d'anathèmes. (On rencontre des malédictions analogues dans *Saint Luc* VI, 39-52. De plus, ce récit ressemble, sur plusieurs points, à celui de la guérison de l'aveugle-né en *Saint Jean* IV, 1-38). Vient ensuite la scène de l'Évangile, où *Jésus* riposte aux Juifs, à propos du Christ, Fils de *David*, par la citation du fameux texte des Psaumes : *Dixit Dominus Domino meo : Sede a dextris meis* (cf. *Matth.* XXII, 41-46 ; *Marc* XII, 35-37 ; *Luc* XX, 41-44).

34. (A fol. 39 v° b [26] (ፀጕተአምር) à fol. 41 v° a ; B fol. 28 v° b (ተአምር) à fol. 30 r° b). — Pendant quatre ans et demi, les sauterelles dévorèrent les récoltes de la *Galilée* et de la *Judée*. Une grande famine sévit, et beaucoup de gens moururent. Les Israélites se réunirent, et songèrent à *Jésus*, pour écarter le

fléau. Mais, ne sachant pas où il se trouvait à ce moment-là, ils chargèrent *Nicodème* (ኒቆዲሞስ), son ami, de le joindre et de lui demander secours. Ce dernier se rendit auprès de *Jésus*. *Notre-Seigneur* lui exposa qu'une telle calamité était la punition du péché des Israélites, qui avaient souvent résisté à ses sollicitations pressantes, lorsqu'il avait voulu les réunir sous son autorité, comme la poule rassemble sous ses ailes ses poussins. Néanmoins, il les sauvera du désastre. Mais ce sera un jour de sabbat. *Nicodème* paraît choqué. Alors, *Notre-Seigneur* le laisse juge de la question, et attire son attention sur les points suivants. Il est toujours permis de faire le bien, même le sabbat; le Fils de l'homme est maître du sabbat; enfin, le sabbat a été fait pour les hommes, et non pas les hommes pour le sabbat. Lui-même, *Jésus*, le Verbe éternel, n'a-t-il pas autrefois ordonné à *Élie* de marcher pendant quarante jours et quarante nuits, sans s'occuper du sabbat? A cette époque, *Notre-Seigneur* avait trente ans. *Nicodème* fut émerveillé de la sagesse de ses paroles. Pendant l'entretien, il vit soudain le visage de *Jésus* devenir sept fois plus brillant que le soleil. Une nuée lumineuse apparut. Un ange descendit de la nuée, et vint se prosterner devant *Notre-Seigneur* et lui demander ses ordres. *Jésus* lui prescrivit de faire cesser le fléau, le jour du sabbat. A la vue d'un tel spectale, *Nicodème* fut effrayé. *Notre-Seigneur* lui déclara que le spectacle serait bien plus grandiose, lorsqu'il viendrait, dans sa gloire, juger les vivants et les morts. *Nicodème* se mit à pleurer, confessa la divinité de *Jésus*, et se répandit en ardentes supplications. *Notre-Seigneur* lui dit que personne ne pouvait entrer dans le royaume des cieux, sans renaître de l'eau et de l'Esprit, et que, par conséquent, les Juifs devaient faire pénitence. *Nicodème* raconta aux Israélites tout ce qui s'était passé. Beaucoup d'entre eux crurent par lui en *Jésus*. Le fléau fut écarté, le jour du sabbat.

35. (A fol. 41 v° a [27] (ጽኒመንክር) à fol. 12 r° a; B fol. 42 r° a [21] (ጽዕተአምር) à fol. 12 v° b). — Beaucoup de lions avaient envahi la contrée d'*Ascalon* (አስቃላን). Personne ne pouvait sortir de la ville, après le coucher du soleil. Les gens d'*Ascalon* allèrent trouver *Jésus*, et lui demandèrent de les débarrasser des lions. *Notre-Seigneur* leur promit de les exaucer. Comme ils

retournaient chez eux, il leur adjoignit *Nathanaël*, originaire de *Cana* de *Galilée* (ናትናኤል ፡ እምቃና ፡ ዘገሊላ). Ce dernier avait mission de se rendre auprès des lions, et de leur signifier les ordres de *Jésus*. A peine était-il arrivé aux abords d'*Ascalon* que les lions, en très grand nombre, se groupèrent autour de lui. Il étendit la main sur eux, et leur communiqua l'ordre de *Notre-Seigneur*. Les lions inclinèrent la tête, se prosternèrent devant lui, puisqu'il était un des disciples de *Jésus*, et disparurent aussitôt de la région. Les gens d'*Ascalon* crurent en *Notre-Seigneur*, et glorifièrent Dieu.

36. (A fol. 12 r° a [28] (ፀጋ፡ተአምር) à fol. 11 r° b; B fol. 12 v° a (ተአምር) à fol. 45 r° a). — Se trouvant à *Jéricho* (ኢያሪኮ), *Jésus* réunit ses douze apôtres, et les entretient de leur destinée; le royaume des cieux leur est réservé; ils sont tous purs, sauf un seul; assis sur douze trônes, ils devront, à la résurrection des morts, juger les douze tribus d'*Israël*. Il s'adresse ensuite à *Pierre* : « O *Simon*, fils de *Jonas* (ዮና), que dis-tu de moi? » *Pierre* confesse la divinité de *Jésus*. *Notre-Seigneur* lui répond longuement, et le déclare bienheureux de connaître les mystères par la révélation du Père, et de voir et d'entendre ce que les prophètes ont tant désiré connaître. Puis, *Jésus* parle sur divers sujets; les débauchés, les voleurs, les publicains et les pécheurs précéderont les Israélites dans le royaume des cieux; lui-même confessera devant son Père ceux qui l'auront confessé devant les hommes, mais reniera ceux qui l'auront renié; les apôtres seront persécutés, et ceux qui les immoleront croiront offrir un sacrifice agréable à Dieu; les Gentils détruiront le temple, et emmèneront en captivité les Juifs. Vient ensuite un exposé eschatologique. Lorsque *Notre-Seigneur* eut fini de parler, *Pierre* lui fit remarquer que le soir était arrivé, et qu'il n'y avait pas au désert de lieu où passer la nuit. *Jésus*, après avoir déclaré qu'il était le maître du jour et de la nuit, ordonna à *Pierre* de se rendre à *Jérusalem*. A l'entrée de la ville, il trouverait un vieillard, ayant une brebis; il lui dirait que l'intention du Maître était de passer la nuit chez lui. Sur-le-champ, *Pierre* arriva avec les disciples à *Jérusalem*. Ceux-ci furent stupéfaits d'être arrivés en un clin d'œil, et glorifièrent le Seigneur. A l'entrée de la ville, ils trouvèrent l'homme avec la brebis. C'était

Gamaliel (ገማልያል), frère de *Nicodème*. *Pierre* lui rapporta ce qu'avait dit *Notre-Seigneur*. *Gamaliel* les introduisit dans sa maison, et lui-même alla à la rencontre de *Jésus*. Il le trouva assis sur le *Mont des Oliviers*, et le pria de venir chez lui. Lorsque *Jésus* entra, les colonnes de la maison se couvrirent de verdure. *Gamaliel* et *Nicodème* furent émerveillés. *Notre-Seigneur* dit à *Gamaliel* de ne pas s'étonner d'un tel miracle, car il en faisait de plus grands pour les Israélites, qui cependant restaient incrédules; il lui ajouta qu'il deviendrait un jour son témoin, et que son nom était inscrit dans le royaume des cieux. Ensuite, *Jésus* déclara à ses disciples qu'il les avait choisis de toute éternité. Il passa cette nuit-là, avec ses apôtres, dans la maison de *Gamaliel*.

37. (A fol. 11 r° b [29] (ፀᎾነገር) à fol. 16 r° a; B fol. 45 r° a (ነገር) à fol. 17 r° b). — Le lendemain, *Jésus* se rendit au *Mont des Oliviers*. Il parla à nouveau de la destruction du temple, des persécutions, qui allaient venir, et de la fin des temps. Il déclara bienheureux les apôtres, et principalement *Pierre*, leur chef, sur la primauté de qui il s'étendit longuement. Un sentiment de jalousie naquit dans l'âme des disciples contre *Pierre*. De plus, ils se demandèrent lequel d'entre eux était le plus grand après *Pierre*. *Notre-Seigneur*, connaissant leurs pensées, les réprimanda, et leur affirma que celui qui voudrait être maître deviendrait serviteur. Puis, il leur recommanda de ne pas s'adonner à la tristesse. En effet, ne sont-ils pas appelés à juger avec lui les douze tribus d'*Israël*, au jour de la résurrection? Les apôtres veulent savoir par qui seront jugés les fidèles. *Jésus* leur dit qu'il se réserve de les juger lui-même, et qu'il ne déléguera ce pouvoir à personne, car les fidèles ont mangé sa chair et bu son sang. Les disciples désirent connaître aussi le jour du jugement. *Notre-Seigneur* leur répond que personne n'en sait l'heure, hormis le Père céleste. — Dans B fol. 16 r° une image représente *Jésus* enseignant les apôtres.

38. (A fol. 16 r° b [30] (ᎾᏥተᏎᏫር) à fol. 19 r° b; B fol. 17 r° b (ተᏎᏫር) à fol. 50 v° b). — *Jean-Baptiste* baptisait dans le *Jourdain* tous les Israélites qui venaient à lui. Il confia à ses disciples une révélation, que Dieu lui avait faite dans le sein de sa mère. Lorsque les eaux du *Jourdain* se mettraient à recu-

ler et à bouillir, c'était pour *Jean* le signe que l'Agneau de Dieu viendrait se faire baptiser. Or, ce signe s'était accompli. Pendant ce temps, *Jésus* parlait à ses apôtres du jugement. Lorsqu'il eut fini son exposé, il leur manifesta son intention d'aller au *Jourdain* recevoir le baptême. *Notre-Seigneur* et les disciples se rendirent d'abord à *Béthanie* (ቢጋንያ), et passèrent la nuit chez *Lazare* (አልአዛር). Le lendemain matin, ils allèrent au *Jourdain*. En apercevant *Jésus*, *Jean-Baptiste* confessa publiquement sa divinité, et s'écria à haute voix : « Voici l'Agneau de Dieu ; voici Celui qui efface les péchés du monde. » *Jésus* demandait le baptême ; mais *Jean* n'osait pas baptiser son Dieu. *Notre-Seigneur* insista, et descendit dans le *Jourdain*. Aussitôt, le fleuve recula de quarante coudées, et ses eaux devinrent comme des charbons de feu. Saisi de frayeur à ce spectacle, *Jean* se jeta aux pieds de *Jésus*, et lui répéta qu'il ne lui appartenait pas de le baptiser. *Notre-Seigneur* réitéra ses ordres au *Baptiste*. Beaucoup de personnes étaient témoins de cette scène. *Jean*, en tremblant, mit la main sur la tête de *Jésus*. Immédiatement, le ciel s'ouvrit ; l'Esprit-Saint descendit sous la forme d'une colombe, et demeura sur la tête de *Notre-Seigneur ;* la voix du Père se fit entendre : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me plais... » Ce spectacle affermit la foi des apôtres. De leur côté, les disciples de *Jean* et toutes les personnes présentes crurent en *Jésus* . Lorsque *Notre-Seigneur* sortit du *Jourdain*, beaucoup d'anges descendirent du ciel, le portèrent sur leurs ailes, et l'adorèrent. *Jésus* s'en retourna, avec les apôtres, à *Jérusalem*. Il les envoya de là prêcher la foi aux pays d'*Ammon* et de *Moab* (ሀገረ ፡ አሞን ፡ ወሞአብ). Pour lui, il alla au désert, et se retira sur une montagne. *Satan* vint le trouver. Suivent les récits du Jeûne quadragésimal et de la Tentation de Notre-Seigneur, analogues à ceux de l'Évangile (Baptême : cf. *Matth.* III, 13-17 ; *Marc* I, 9-11 ; *Luc* III, 21-22 ; Jeûne et Tentation : cf. *Matth.* IV, 1-11 ; *Marc* I, 12-13 ; *Luc* IV, 1-13). Ensuite, *Jésus* se rendit en *Galilée*. — B fol. 18 v° contient l'image du Baptême de *Notre-Seigneur*.

(*A suivre.*)

Bézancourt, par Gournay-en-Bray, le 9 Septembre 1911.

Sylvain Grébaut.

CATALOGUE SOMMAIRE
DES MANUSCRITS COPTES
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(*Suite*) (1)

V. — HYMNAIRES

91

Hymnes (*bohaïrique*) pour les fêtes des saints.

Ce recueil, divisé en deux parties, comprend pour chaque fête deux hymnes acrostiches formées de strophes de quatre vers, l'une dans le ton ϧⲁϑⲟⲥ, l'autre dans le ton ⲁⲗⲁⲓ.

Dans la première section, fêtes du nouvel an, 1er Thôout; de saint Jean-Baptiste, 2 Thôout; de la Croix, 17 Thôout; des saints Serge et Bacchus, 10 Paopi; de saint Théophane, 21 Paopi; de saint Georges, 7 Athôr; de saint Ménas, 15 Athôr; de saint Théodore l'Oriental, 12 Tôbi; des saints Côme et Damien et de leurs frères, 22 Athôr; de sainte Marine, 23 Athôr; des vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, 24 Athôr; de saint Mercure, 25 Athôr; de saint Jacques l'Intercis, 27 Athôr; de l'archimandrite Schenouti, 1er Choiak; de la Présentation de la Vierge, 3 Choiak; du martyr saint Salib, 8 Choiak; de sainte Barbe, 8 Choiak; de l'archange Gabriel, 22 Choiak; du patriarche Matthieu, 5 Tôbi; de la Purification de la Vierge, 8 Tôbi; de la mort de la Vierge, 21 Tôbi; de saint Antoine, premier ermite, 22 Tôbi; de l'archange Souriel, 27 Tôbi; de saint..., 28 Tôbi; des saints Cyr et Jean, 6 Mechir.

Dans la seconde section, les fêtes de l'Annonciation, 29 Fa-

(1) Voy. *ROC.*, 1910, p. 85, 133, 392; 1911, p. 81. 156, 239.

menôth; de saint Victor, fils de Romanos, 29 Farmouthi; de saint Marc l'évangéliste, 30 Farmouthi; de la Fuite en Égypte, 25 Pachôn; de saint Jean d'Héraclée, 1 Paôni; de saint Claude d'Antioche, 11 Paôni; de la Vierge à Philippes, 21 Paôni; de l'archange Gabriel, 26 Paôni; du martyr Michel, 1 Epîp; des saints Pierre et Paul, 5 Epîp; d'Apollon fils de Juste, 1er Mesôrî; de la Transfiguration, 13 Mesôrî; de l'Assomption, 16 Mesôrî; des patriarches Abraham, Isaac et Jacob, 28 Mesôrî; de l'archange Raphaël, 3e jour du petit mois; de saint Barsôma, 5e jour du petit mois.

Ms. de 298 feuillets; 20 × 14. Sans date.

Ce manuscrit est coté de 1 à 298 au recto des feuillets, de в̄ à сqн̄ au verso, le nombre рн̄є̄ étant écrit deux fois. Division en cahiers de dix feuillets, cotés par première et dernière page, avec ornement noir et rouge.

Au verso du premier feuillet, croix noire et rouge, accompagnée de mots arabes et coptes. Un ornement noir et rouge précède chaque partie [2 r. et 181 r.]. Le titre, en arabe, est formé de lignes écrites les unes en noir et les autres en rouge. Chaque hymne est précédée d'un titre arabe, en rouge. La première lettre est une majuscule haute de quatre lignes, écrite à la marge et rehaussée de rouge; chaque strophe commence par une majuscule plus petite, écrite à la marge et rehaussée de rouge. Les lettres ϧ, ⲫ et ϩ portent un point rouge à l'intérieur de la boucle. Les points de division sont représentés par .>. en rouge; les abréviations sont surmontées d'un trait noir qui traverse un gros point rouge.

Acquis par Vansleb, dont le cachet est empreint sur le premier et le dernier feuillets. — Regius, 342.

Invent. : Copte 8.

92

Hymnes (*bohaïrique*) pour les fêtes des saints.

Ce recueil comprend pour chaque fête deux hymnes acrostiches formées de strophes de quatre vers, l'une dans le ton ⲃⲁⲟⲟⲥ, l'autre dans le ton ⲁⲗⲁⲓ.

Fêtes du nouvel an, 1er Thôout; de saint Jean-Baptiste, 2 Thôout; saint Étienne, 15 Thôout (une seule hymne); le

martyr Pisora (ⲡⲓⲥⲟⲣⲁ), 9 Thôout; la Croix, 17 Thôout; la Vierge, 21 Thôout (une seule hymne); les saints Serge et Bacchus, 1er Paopi; de saint Théophane, 21 Paopi; saint Marc, 30 Paopi (une seule hymne); la Vierge, 21 Athôr; saint Georges, 7 Athôr et 23 Farmouthi; les quatre animaux, 8 Athôr; saint Michel, 12 Athôr; saint Ménas, 15 Athôr; les vingt-quatre vieillards, 24 Athor; saint Mercure, 25 Athôr; saint Victor, 27 Athôr; l'archimandrite Schenouti, 1er Choiak et 7 Epip; la Présentation de la Vierge, 3 Choiak; le solitaire Samuel Apaisi (ⲁⲡⲁⲏⲥⲓ), Thècle, Barbe et Julienne (ⲓⲟⲗⲓⲁⲛⲏ) (de la psallie ⲁⲗⲁⲓ seules les trois premières strophes sont copiées; elles sont suivies d'un feuillet blanc), 8 Choiak; l'archange Gabriel, 23 Choiak et 26 Paoni; les Innocents et la Présentation de Jésus au Temple, 6 Tôbi et 8 Mechir; saint Jean-Baptiste, 10 Tôbi et 2 Paoni; l'Épiphanie, 11 Tôbi; Théodore l'Oriental, 12 Tôbi et 12 Paôni (onze strophes de la première hymne).

Ms. de 90 feuillets; 41,5 × 31,2. Fin du XIXe siècle.

Don de la Mission permanente du Caire.

Invent. : Copte 122.

93

Hymnes (*bohaïrique*) en l'honneur des saints.

Pour chaque fête, deux hymnes acrostiches formées de strophes de quatre vers, l'une dans le ton ⲃⲁⲟⲟⲥ, l'autre dans le ton ⲁⲗⲁⲓ. Fêtes de saint Théodore l'Oriental, 12 Tôbi; du commun des martyrs, du commun de plusieurs martyrs; du commun des confesseurs; de la Toussaint (mention d'un grand nombre de saints); de l'Incarnation; des saints Georges, Marc (ⲃⲁⲟⲟⲥ), Victor, Claude, Schenouti (ⲃⲁⲟⲟⲥ), Marc (ⲁⲗⲁⲓ), Schenouti (ⲁⲗⲁⲓ), Théodore le Stratélate; de l'Épiphanie; des patriarches Abraham, Isaac et Jacob; de Barsoma; de sainte Marine; du commun des martyrs; des saints Apaisi (ⲡⲁⲓⲥⲓ), Thècle et Barbe. 113 v. — 111 r. Note en grec, à l'encre rouge.

Ms. de 111 feuillets; 15,5 × 10. Daté de 1591 ap. J.-C. (111 r.).

Ce manuscrit n'est pas coté en copte.

Titres arabes, en rouge. Majuscules rehaussées de rouge.

ϕ, ϧ et ϩ n'ont pas de point dans la boucle; abréviations surmontées d'un trait noir et d'un point rouge.

Acquis en 1671 à Nikiou (feuillet de garde) par Vansleb dont le cachet sur cire est empreint aux feuillets 1 et 114. — Regius, 340.

Invent. : Copte 33.

94

Hymnes (*bohaïrique*) acrostiches.

Ms. de 275 feuillets; 14 × 9,5; texte : 10 × 6,5. Sans date.

Ce manuscrit est coté au verso en lettres coptes; il manque le commencement, la fin et 99 feuillets dans le texte conservé qui s'étend de ⲁ̅ [1, feuillet 2] à ⲧⲟ̅ [370, feuillet 267]. ⲣⲁⲓ̅ est au début du volume: ⲣⲓⲁ̅, ⲣⲓⲃ̅ ⲣⲓⲁ̅, aux feuillets 240 à 242; ⲥϫⲁ̅, au feuillet 275. Écrits d'une autre main et non cotés en copte, les feuillets 268 à 274 portent une hymne acrostiche en l'honneur des saints Serge et Bacchus, depuis les derniers mots de la strophe ⲁ à la fin de la strophe ⲯ.

Chaque page comporte treize lignes de texte. Titres arabes en lettres rouges. La première lettre de chaque verset, à la marge, est à peine plus haute que les autres; elle est rehaussée d'un point ou d'un trait rouge. ϕ, ϧ et ϩ portent un point rouge dans la boucle. Points de division figurés par ⲥ; abréviations surmontées d'un trait noir et d'un gros point rouge.

Invent. : Copte 153.

95

Hymnes (*bohaïrique*).

Hymnes en l'honneur de saint Michel, ton ⲁⲗⲁⲓⲏ; de saint Jean-Baptiste, ton ⲃⲁⲑⲟⲥ et ⲁⲗⲁⲓⲏ; de la Croix, ton ⲁⲗⲁⲓⲏ; les apôtres, tons ⲃⲁⲑⲟⲥ et ⲁⲗⲁⲓⲏ; de saint Georges, tons ⲃⲁⲑⲟⲥ et ⲁⲗⲁⲓⲏ; de la Vierge, ton ⲃⲁⲑⲟⲥ; de saint Mercure, ton ⲃⲁⲑⲟⲥ; de saint Théodore le Stratélate, tons ⲃⲁⲑⲟⲥ et ⲁⲗⲁⲓⲏ; des 40 martyrs de Scété, ton ⲃⲁⲑⲟⲥ; de saint Ménas, tons ⲃⲁⲑⲟⲥ et ⲁⲗⲁⲓⲏ; de Barsoma le Nu, tons ⲃⲁⲑⲟⲥ et ⲁⲗⲁⲓⲏ; des saints Côme et Damien, ton ⲃⲁⲑⲟⲥ.

Ms. de 89 feuillets; 16 × 11. Sans date.

Ce manuscrit a été coté tardivement au verso, de la fin au commencement. Au recto, il est numéroté en chiffres modernes.

Le feuillet 1, ajouté postérieurement, contient une note descriptive; les feuillets 2 à 4 sont plus modernes que les suivants. Titres en arabe, écrits à l'encre rouge. Presque toutes ces hymnes sont acrostiches. ϯ forme un crochet à gauche: la barre de ⲧ couvre deux lettres de chaque côté, ⲗ descend au-dessous de la ligne.

A porté le n° 500bis avant d'entrer à la Bibliothèque.

Invent. : Copte 74.

96

Hymnes et offices (*bohaïrique*), suivis (sauf les extraits de l'Ancien Testament) de la traduction arabe.

1 r. — 3 v. Deux hymnes pour la Dédicace de la première église en l'honneur de la Vierge, 21 Paoni. 8 r. — 4 r. Traduction arabe des hymnes précédentes. 8 v. — 12 r. Pièces arabes, écrites probablement par un européen. 12 v. Croix en couleurs. 13 r. — 33 r. Office pour le cinquième dimanche du mois, s'il y en a un. 33 v. — 41 r. Office des morts. 41 v. — 58 v. Office de la fête de l'Ascension. 58 v. 74 v. Office de la fête de la Transfiguration. 75 r. — 89 r. Office de la Circoncision, des fêtes d'Élie et de saint Basile. 90 r. — 155 v. Hymnes; pour chaque fête, sauf la première, il y a deux hymnes formées de strophes de quatre vers, l'une dans le ton ⲁⲗⲁⲓ, l'autre dans le ton ⲃⲁⲑⲟⲥ. Fêtes de saint Jean-Baptiste, 2 Thôout; de saint Georges, 7 Athôr; de saint Ménas, 15 Athôr; des vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse, 24 Athôr; de la Présentation de la Vierge, 3 Choiak; de saint Belmam (ⲡⲉϩⲙⲁⲓ) et de sa sœur Sara (ⲥⲁⲣⲣⲁ); de la Circoncision, du prophète Élie et de saint Basile, 6 Tôbi; de la Présentation au Temple et de la mort de Siméon, 8 Mechir; de l'Annonciation, 29 Famenôth; de saint Victor, fils de Romanos, 29 Farmouthi; de saint Isaac de Tefri (ⲧⲉϥⲣⲓ), 6 Pachôn; de la Dédicace de la première église en l'honneur de la Vierge, 21 Paoni (hymnes différentes de celles qui sont au début du volume); des saints Pierre et Paul, 5 Epip; de la Transfiguration, 13 Mesôri; de l'Assomption, 16 Mesôri. 156-157. Deux feuillets ajoutés. Le

premier porte une pièce arabe; le second, une pièce grecque.

Ms. de 157 feuillets; 20,5 × 14; formé par la réunion de trois volumes écrits à la même époque. Le second, daté (89 r.) de 1231 E. M. [1518 ap. J.-C.], a appartenu à l'église de saint Behnam, à El-Afqasieh, en Chypre.

Ce manuscrit est paginé, en chiffres coptes, de 1 à 8 [feuillets 1 à 8]; en lettres coptes, de $\bar{\lambda}$ [1, feuillet 13] à $\overline{\text{oo}}$ [79, feuillet 88] et de $\bar{\lambda}$ [1, feuillet 90] à $\overline{\text{ϩo}}$ [69, feuillet 155]. Division en cahiers de 10 feuillets, cotés par première et dernière page, avec ornement en couleurs.

La seconde et la troisième partie sont précédées d'un ornement en couleurs. Les titres des offices sont en arabe; les livres d'où sont extraites les leçons et le ton des hymnes sont marqués à l'encre rouge. ⲫ, ϧ et ϩ portent un point rouge dans la boucle; les points de division sont marqués .ⲥ. en rouge; les abréviations sont surmontées d'un trait noir avec un gros point rouge au milieu. Quelques notes en grec moderne (page de garde; feuillets 1, 154 et 155). Il manque trois feuillets au début de la troisième partie et, à la fin, au moins un dont il reste le bord inférieur.

Acquis par Vansleb, à Nikiou, en juin 1671 (note manuscrite, 12 r.; cachet sur cire, 12 r. et 155 v.). — Regius, 358.

Invent. : Copte 9.

97

Hymnes (*bohaïrique*).

1 — 17 v. *Ṭarḥ* pour les dimanches de Carême. 18 r. — 166 v. Groupes de deux hymnes, l'un dans le ton ⲃⲁⲟⲟⲥ, l'autre dans le ton ⲁⲗⲁⲓ pour les fêtes de la Nativité, la Circoncision, le Baptême du Christ, Théodore l'Oriental, Philothée, Antoine, Souriel, Paul ermite, les quarante-neuf martyrs, Macaire le Grand, Gabriel, Raphaël, Barsoma, Jean-Baptiste, Victor, Marc l'évangéliste, les trois jeunes gens, Pachôme, la Vierge à Philippe, Schenouti, les apôtres, l'Annonciation, les patriarches Abraham, Isaac et Jacob, etc.

Ms. de 166 feuillets; 20 × 15. Texte : 15 × 11; 13 lignes de 19 à 18 lettres. Sans date.

Ce manuscrit n'est pas coté en copte. Il y a des lacunes

après les feuillets 17, 18, 20, 71, 107, 130, 132, 150, 164 et 165; 166 n'est pas le dernier du texte primitif.

Titres arabes en lettres rouges. Chaque hymne est suivie d'une pièce arabe. Majuscules à la marge, noires et rouges. ⲫ, ⲃ et ⲣ portent un point rouge dans la boucle.

Invent. : Copte 146.

98

Hymnes et prières (*bohaïrique*).

1 v. — 19 v. Psallie, canons, doxologies et paraclèses en l'honneur des patriarches Abraham, Isaac et Jacob. 20 r. — 71 r. Hymnes pour le mois de Choiak et références, suivies de la traduction arabe. 73 v. — 224 v. Psallies acrostiches, Hymnes, etc. mélangées à de nombreuses pièces arabes.

Ms. de 225 feuillets; 28 × 15. Daté (19 r.) de l'an 1216 E. M. [1500 ap. J.-C.].

Ce manuscrit est coté de 1 à 224, y compris 139bis.

Texte mal écrit, par un mauvais copiste.

Acquis à Nikiou, en 1671, par Vansleb, dont le cachet sur cire est empreint au premier et au dernier feuillet. — AA. 24. — Regius, 339.

Invent. : Copte 32.

99

Chants (*bohaïrique*) pour diverses fêtes.

Chants pour la Nativité, la Pentecôte, la Présentation de la Vierge au Temple, le Baptême du Christ, la Résurrection et les dimanches suivants, les Épousailles de la Vierge, etc.

Ms. de 101 feuillets; 21 × 14,5.

Ce manuscrit est coté en copte, au verso. Il manque les feuillets $\overline{\text{ⲕⲏ}}$, $\overline{\text{ⲙⲉ}}$ et $\overline{\text{ⲣⲍ}}$.

Titres arabes en lettres rouges. Très grandes majuscules noires et rouges; petites majuscules, à la marge, rehaussées de rouge. ⲫ, ⲃ et ⲣ ont un point rouge dans la boucle. En maint endroit les mots ont été séparés et la traduction latine intercalée entre les lignes.

Envoyé du Caire par un capucin natif d'Orléans, ce manuscrit resta quelques mois à la Propagande et parvint en Sorbonne le 22 décembre 1687; de là il passa au collège Mazarin

le 29 juillet 1694, devint la propriété de L. Picques qui le légua aux Dominicains de la rue Saint-Honoré.

Invent. : Copte 89.

100

Doxologies (*bohaïrique*) et Apocalypse de saint Jean (*arabe*).

1 r. — 2 r. Doxologie en l'honneur de saint Jean-Baptiste. 2 v. Croix en couleurs. 3 r. — 84 v. Apocalypse de saint Jean, en arabe. 85 v. Croix en couleurs. 86 r. — 140 v. Pièce arabe incomplète. 141 v. Croix en couleurs. 142 r. — 212 v. Doxologies, ton ϩⲁⲟⲟⲥ, en l'honneur des saints Ménas, Victor, Claude, Philothée, les 7 martyrs d'Antioche, Jules, Antoine, Paul, Antoine et Paul, Macaire de Scété (2), Macaire l'évêque, Macaire d'Alexandrie, Jean, Jean le Noir, Pischoï et Paul Maxime et Domitius, Moyse, les 49 martyrs de Scété, Samuel, Schenoudi, Barsoma, Théophane, le prophète Moyse, le roi David, le prophète Élie (2), Marc l'évangéliste, le patriarche Sévère d'Antioche. 213 r. — 265 v. Doxologies, ton ⲁⲗⲁⲓ, en l'honneur de la Vierge et des saints Michel (2), Gabriel, Raphaël, Souriel, Jean-Baptiste, les Apôtres, les jeunes gens, Étienne, Georges, Théodore, Mercure, Sarapamon, le commun des saints, les saints Antoine, Paul, Macaire, Jean, Pischoï, Macaire, Maxime et Domitius, le commun des saints. 266 r. — 284. Doxologies ϩⲁⲟⲟⲥ en l'honneur de Sarapamon, Cyr (ⲁⲛⲁⲕⲩⲣ) et Jean, les Martyrs, la Résurrection.

Ms. de 284 feuillets; 11 × 8. La première partie [1-140] est datée de 1233 E. M. [1517 ap. J.-C.]; la seconde [141-284], de 1235 E. M. [1519 ap. J.-C.]. Le volume entier est l'œuvre d'un certain Michel, et a été écrit au monastère de saint Georges (notes arabes, p. 84 v. et 284).

La partie arabe seule porte une ancienne numérotation.

Titres en arabe, à l'encre rouge. La première lettre de chaque strophe, à la marge, est rehaussée de rouge. ⲫ, ϧ et ϩ portent un point rouge dans la boucle. ϯ forme un crochet à gauche; la barre de ⲧ est à gauche beaucoup plus longue qu'à droite.

Acquis à Nikiou, en 1671, par Vansleb dont le cachet sur cire est empreint aux pages 32 et 283 v. — Regius, 356 [2].

Invent. : Copte 42.

101

Doxologies (*bohaïrique, arabe*) et Interrogations de saint Basile et de saint Grégoire (*arabe*).

La première partie, en copte, avec titres arabes, est formée de 43 feuillets, cotés au verso de ⲁ̅ à ⲙⲅ̅.

La seconde partie commence à la fin du volume et comprend des doxologies arabes (2 v. — 7 r.) suivies de l'ouvrage arabe intitulé : Interrogations de saint Basile et de saint Grégoire sur la religion (7 v. — 46 r.).

Invent. : Copte 42ᵃ.

102

Canons (*bohaïrique*) pour diverses fêtes, avec traduction arabe.

1 r. — 16 v. Fêtes de l'Incarnation, la Nativité, la Croix (3), saint Jean-Baptiste, et la Vierge. 17 r. — 20. Fin du psaume 139 et début du psaume 140.

Ms. de 20 feuillets; 18 × 13. Sans date.

Ce manuscript est formé de deux parties. Les feuillets 1 à 16, cotés au verso ⲣⲓⲃ̅ à ⲣⲟⲟ̅ (il manque ⲣⲟ̅ et ⲣⲟⲁ̅; ⲣⲟⲟ̅ est le feuillet 10), portent quinze lignes de texte, 9 à 11 lettres à la ligne. Titres arabes, en lettres rouges. Majuscules, hautes de deux à quatre lignes d'écriture, rehaussées de rouge; petites majuscules à la marge. ⲫ et ϧ portent un point rouge dans la boucle; ⲫ est ouvert un peu à droite et beaucoup à gauche; ϧ est fermé; les extrémités inférieures de ⲭ et de ϩ remontent jusqu'à la ligne; la queue de ϥ s'incurve et descend à la ligne suivante; la barre de ⲧ et de ϯ forme un crochet à gauche.

Les feuillets 17 à 20, cotés ⲛ̅ à ⲝ̅ au verso, portent dix-sept lignes de texte, 11 à 14 lettres à la ligne. Écriture de la même époque que celle des feuillets précédents.

Ms. 220 de Notre-Dame. — Fonds éthiopien, 129.

Invent. : Copte 88.

103

Canons et hymnes (*bohaïrique*) pour les six premiers mois de l'année.

Ms. de 300 feuillets; 22 × 17. Daté de 1601 E. M. [1885 ap. J.-C.].

Ce manuscrit est coté, au verso, de ⲁ̅ à ⲧ̅; le chiffre ⲣⲕⲁ est compté deux fois; ⲥⲓⲉ̅ a été oublié.

Titres en arabe. Le nom du mois en titre courant.

Don de la Mission permanente du Caire.

Invent. : Copte 123.

104

Prières de la semaine de Paques (*bohaïrique*).

1 r. — 136 r. Prières de la semaine de Pâques (Semaine Sainte). 177 v. — 137 v. Pièces arabes (Traité des devoirs du prêtre. Concordance des Évangiles).

Ms. de 176 feuillets; 15 × 13,5. Sans date.

Ce manuscrit est coté en chiffres, dans la partie copte, de 1 à 137. En chiffres modernes, il est paginé de 1 à 177, avec omission de 161 et 165 et addition de 44bis.

Titres et rubriques en arabe; quelques pièces sont traduites ou commentées en arabe. ⲫ, ⲃ et ϩ portent un point rouge dans la boucle; ⲫ est ouvert à gauche; ⲃ presque fermé; ϩ remonte jusqu'à la ligne d'écriture; la barre de ⲧ est parfois au-dessus de la ligne et, dans ce cas, couvre deux lettres à gauche.

Gaulmin, 24. — Regius, 357.

Invent. : Copte 36.

VI. — VARIA

105

Prières et chants (*bohaïrique*).

1 r. — 7 v. Prière avant de dormir et Prière du milieu de la nuit. 8 r. — 12 v. Chant pour la nuit de la Nativité. 14 v. — 20 v. Alleluia et leçons pour l'Épiphanie. 23 v. — 27 v. Alleluia et leçons pour le Carême.

Ms. de 27 feuillets; 35 × 18. Sans date (xixe s.).

Ce manuscrit est coté, au verso des feuillets, de ⲅ̅ [3, feuillet 1] à ⲕⲑ̅ [29, feuillet 27]. Les feuillets 13, 14 [recto seul], 21, 22,

23 (recto seul) sont en blanc et étaient réservés à la traduction arabe, amorcée au feuillet 13.

Chaque partie est précédée d'un ornement en couleurs. Les titres coptes sont en lettres rouges. Les alinéas débutent par une majuscule rehaussée de rouge. ⲫ, ϧ et ϩ portent un point rouge dans la boucle. ⲛ descend au-dessous de la ligne; ϥ est fermé à la partie supérieure par un trait horizontal; la boucle de ⲫ est ouverte à gauche.

Don de la Mission permanente du Caire.

Invent. : Copte 126.

106

Références liturgiques (*bohaïrique*), pour les six premiers mois de l'année.

Ms. de 20 feuillets; 22 × 15. Sans date.

Ce manuscrit est coté, en chiffres modernes, de 1 à 19 y compris 4bis.

Les titres sont en grec : le premier en lettres noires, les autres en lettres rouges. Titre courant en grec.

Acquis par Vansleb. — Regius, 362.

Invent. : Copte 37.

107

Recueil factice (*bohaïrique*).

I. 1-7. 7 feuillets d'un Kataméros : les six premiers cotés en chiffres de 3 à 8. 21 × 15; texte 16 × 10; 13 lignes de 13 lettres. ⲫ, ϧ, ϩ et ⲯ portent un point rouge. ⲫ et ⲯ ont la tige coupée par un trait horizontal; ϧ est fermé et ⲧ forme un très grand crochet à gauche. Titres en rouge. Première majuscule, rouge, dans le texte.

II. 8. 1 feuillet de Kataméros (5 lignes, puis Matthieu, III, 13-16). 20 +... × 14,5; texte 16 × 9,5; 13 lignes de 14 ou 15 lettres. Même époque que le fragment I.

III. 9-14. 6 feuillets d'un Kataméros, cotés en chiffres de 3 à 8. 23 × 16; texte 16,5 × 10. 13 lignes de 14 lettres. Même époque que les fragments I et II.

IV. 15-28. 14 feuillets d'un Hymnaire (Hymnes en l'honneur des quatre animaux, de saint Michel et de saint Ménas). 20,5

× 15; texte 15,5 × 12. 13 lignes de 16 à 18 lettres. Les 12 premiers feuillets sont cotés ⲛⲁ̅ à ⲓⲃ̅. Titres arabes en rouge. Initiale de chaque verset, majuscule à la marge rehaussée de rouge. ⲫ, ϧ et ϩ portent un petit point rouge dans la boucle. La barre de ⲧ couvre les lettres voisines.

V. 29-39. 11 feuillets de Théotokies (*Madiḥ* et divers *Ṭarḥ* dont un se rapporte à la Théotokie du mercredi). 20,5 × 15; texte 15,5 × 12. 13 lignes de 16 lettres. 4 et 3 feuillets non cotés mais se suivant; 4 feuillets détachés, le dernier coté ⲓⲁ̅. De la même main que le fragment IV.

VI. 40-65. 26 feuillets d'un manuscrit liturgique presque entièrement en arabe. 24,5 × 16,5; texte 18 × 10; 11 lignes. Coté en chiffres au recto, de 21 à 38, de 40 à 47.

VII. 66-79. 7 feuillets et 7 morceaux de feuillets d'un recueil d'hymnes copte-arabe. 20 × 13; texte 16 × 10; 18 lignes de 13 à 15 lettres. Coté ⲁⲃ̅ à ⲁⲓ̅. Titres arabes en lettres rouges. ⲫ, ϧ et ϩ portent un point rouge dans la boucle. Graphie irrégulière, surtout pour les lettres ϧ et ϩ.

VIII. 80-88. 9 feuillets d'un manuscrit liturgique, presque entièrement en arabe; au début : Luc, ii, 29-35, en copte. 17 × 12; texte 11,5 × 8,5. 12 lignes de 12 à 15 lettres. Titres arabes en lettres rouges. La boucle de ⲫ est ouverte à gauche; sa tige, coupée par un trait horizontal. La boucle de ϧ est fermée.

IX. 89-96. 8 feuillets mutilés d'un manuscrit liturgique composé surtout de pièces arabes. 18,5 × 12, sans marges dans l'état actuel; 12 à 16 lignes. Écriture fine.

X. 97. 1 feuillet en arabe. 16 × 11, sans marges; 12 lignes.

XI. 98-99. 2 feuillets (Matthieu, xxvi, 36-40; fragment d'un sermon sur la Passion). 20,5 × 14,5; texte 16 × 7; 15 lignes de 12 à 15 lettres. Cotés en chiffres, 46 et 71. ⲫ, ϧ et ϩ portent un point rouge dans la boucle; ⲫ, ouvert à gauche, a la tige coupée d'un trait horizontal; ⲛ dépasse à peine la ligne d'écriture et seulement au-dessous; les queues des lettres ⲭ, ϩ et ϯ sont très longues.

XII. 100. Fragment d'hymne acrostiche (du verset ⲙ au verset ⲥ). 15 × 10; texte 11,5 × 7; 11 lignes de 11 à 13 lettres. coté ⲣϩⲉ̅.

XIII. 101. Dernier feuillet d'un manuscrit liturgique. 3 lignes de copte et note arabe. 30 × 21.

XIV. 102. Dernier feuillet d'un manuscrit liturgique. 31 × 21.

Invent. : Copte 147.

108

Prières diverses, fragments de Liturgies et de la Théotokie (*bohaïrique*).

Fragments de divers manuscrits. 90 feuillets.

Invent. : Copte 152.

VII. — SACRAMENTAIRES

109

Prières et cérémonies du baptême et du mariage (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

1 r. — 74 v. Cérémonies du baptême. 75 r. — 79 v. Cérémonies des relevailles. 80 r. — 102 v. Cérémonies du mariage. 104 r. — 109 r. Cérémonies du second mariage. 118 v. — 112 r. Prières (arabe) à réciter sur le fiancé « après la couronne ».

Ms. de 118 feuillets ; 20 × 15. Sans date.

Ce manuscrit est coté en chiffres rouges ou noirs au verso. Il présente une lacune au début de la cérémonie du Mariage.

Rubriques en lettres rouges. Majuscules rouges ou noires rehaussées de rouge. ⲁ s'abaisse au-dessous de la ligne; ⲧ couvre deux lettres à gauche et une à droite; ⲃ, ⲗ et ⲭ portent une très large barre horizontale : la boucle de ϥ est très fréquemment au-dessus de la lettre précédente.

F. 5 (cachet sur cire portant les initiales F D et une croix à double croisillon). — Chancelier Séguier. — Coislin. — Saint-Germain.

Invent. : Copte 72.

Bibl. — V. Ermoni, *Rituel copte du Baptême et du Mariage.* Dans la *Revue de l'Orient Chrétien*, tomes V et suivants.

110

Cérémonial du baptême (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

Ms. de 4 feuillets; 31,5 × 22. De la même époque que les manuscrits 23 et 55.

Acquis en 1871.

Invent. : Copte 107.

111

Ordinal (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

2 r. — 5 r. Ordination d'un lecteur. 5 v. — 10 r. Ordination d'un sous-diacre. 10 v. — 15 v. Ordination du diacre. 16 r. — 18 r. Ordination de l'archidiacre. 18 r. — 20 v. Ordination du psalmode. 21 r. — 26 v. Ordination du prêtre. 27 r. — 32 r. Ordination de l'higoumène. 32 v. — 40 r. Consécration d'un moine. 40 v. — 47 v. Vêture d'un moine. 48 r. — 56 v. Consécration des moniales. 58 r. — 57 r. Règle que l'on doit lire sur un moine (en arabe). 59 r. 75 v. Sacre d'un évêque. 76 r. — 79 r. Sacre d'un métropolitain. 79 v. — 112 v. Sacre du patriarche. 113 r. — 120 r. Bénédiction des fonts baptismaux. 120 r. — 121 notes arabes.

Ms. de 120 feuillets; 25 × 20. Sans date.

La plupart des feuillets sont cotés en lettres coptes, au verso. Division en cahiers de dix feuillets, avec ornement à la première et à la dernière page.

La plupart des offices sont précédés d'un ornement. Les rubriques sont écrites à l'encre rouge. Les textes commencent par une grande majuscule et parfois une ligne entière de majuscules. ϧ est écrit de trois manière différentes; la boucle de ⲫ n'est pas fermée à gauche; les tiges des lettres se terminent en général par une boucle; ⲗ ne dépasse la ligne ni au-dessus ni au-dessous; ⲧ et ϯ forment un crochet à gauche. ⲫ et ϧ portent un point rouge dans la boucle; les points de division sont représentés par >. en rouge. Ornements en forme de serpents, à la marge de plusieurs pages.

Entré à la Bibliothèque pendant le second Empire.

Invent. : Copte 98.

112

Cérémonie de vêture des religieux et de consécration des évêques (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

1. Titre en arabe. 3 v. Croix en couleurs. 4 r. — 45 v. Consécration d'un moine. 46 r. — 65 v. Office de la vêture. 66 r. — 78 v. Consécration d'une moniale. 79 r. — 95 v. Office de la vêture d'une moniale. 96 r. — 103 r. Bénédiction de l'abbesse récemment élue. 103 v. — 129 v. Élection des évêques. 130 r. — 141 v. Consécration d'un métropolitain. 143 v. Table des matières (arabe).

Ms. de 144 feuillets; 28 × 17. Sans date.

Ce manuscrit est coté en lettres coptes, au verso des feuillets. Division en cahiers de dix feuillets, cotés par première et dernière page avec ornement en couleurs.

Chaque office est précédé d'un ornement en couleurs. Titres en rouge; les rubriques sont en langue arabe. Majuscules rouges, parfois rehaussées de jaune, ou noires et rehaussées de rouge. ⲫ, ⲩ et ϩ sont accompagnés d'un point rouge; la barre de ϯ forme un crochet à gauche; ⲛ descend au-dessous de la ligne; la boucle de ⲫ n'est pas fermée à gauche, mais se termine par un gros point.

F. 3 (sceau sur cire portant les initiales F D et une croix à double croisillon). — Chancelier Séguier. — Coislin. — Saint-Germain-des-Prés.

Invent. : Copte 71.

113

Liturgies grecques, avec traduction arabe. Consécration du patriarche (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

1 r. — 16 v. Liturgie de saint Grégoire. 19 r. — 34 r. Liturgie de saint Basile. 39 r. — 58 r. Consécration du patriarche.

Ms. de 58 feuillets; 27,5 × 19. xve siècle.

Numérotation moderne, 6 feuillets blancs : 17, 18, 35 à 38.

Fonds Renaudot.

Invent. : Copte 86.

Bibl. Les liturgies, copiées dans le manuscrit grec Regius 3023 et le Rituel de la Consécration du patriarche, d'après un manuscrit du chancelier Séguier, ont été utilisés par Renaudot, *Liturgiarum orientalium collectio*, tome I (1715), p. 57 à 126, 467 à 490.

114

Offices pour les défunts (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

2 r. — 13 v. Pour les prêtres. 14 r. — 25 r. Pour les diacres. 25 r. — 39 r. Pour les moines. 39 v. — 46 v. Pour les moniales. 47 r. — 61 r. Pour les hommes. 61 v. — 71 v. Pour les jeunes gens. 72 r. — 79 v. Pour les femmes. 80 r. — 89 v. Pour les jeunes filles. 90 r. — 100 r. Pour les femmes en couches. 100 r. — 101. Prière sur le tombeau. 101 v. — 111 v. Service du troisième jour. 112. — 122 v. Service huitain. 123 r. — 131 r. Prières à dire à la maison du défunt. 131 r. — 140 v. Service pour le quatrième jour, le cent quatre-vingtième jour et l'anniversaire. 141 r. — 147 v. Psallie pour les morts, suivie du rituel (arabe) des funérailles.

Ms. de 148 feuillets; 32 × 15. Sans date.

Ce manuscrit est coté en copte, de ⲃ̅ [feuillet 2] à ⲣⲁⲅ̅ [133, feuillet 141]; en chiffres modernes A, B, 1 à 147 avec omission de 17. Les feuillets 1 et 5, 27 et 28, 49 et 50, 82 et 83, plus petits que les autres, portent la traduction arabe de pièces dont le texte primitif est en copte seulement.

Titres arabes en lettres rouges; les titres secondaires sont en copte et grandes majuscules rouges ou noires et rouges; petites majuscules rehaussées de rouge en arabe. ⲫ, ϧ et ϩ portent un point rouge dans la boucle. ⲫ est ouvert à gauche, ϧ est fermé et ϩ remonte jusqu'à la ligne d'écriture.

Acquis par Vansleb, en 1671. — Regius, 353.

Invent. : Copte 38.

VIII. — HAGIOGRAPHIE

115

Martyre, panégyrique et miracles de saint Georges (*bohaïrique*).

Ms. de 47 feuillets; 26 × 15. Copie faite en 1837, par Dulaurier, sur un manuscrit d'Oxford [Mareschal, n° 23; Uri, *Bibliothecæ Bodleianæ... Catalogus*, p. I, 1787, n° LIV, p. 327].

Le martyre de saint Georges a été publié et traduit par E. Amélineau : *Contes et Romans de l'Égypte chrétienne*, t. II.

Tout le manuscrit d'Oxford a été utilisé en même temps qu'un manuscrit de Lord Crawford par W. Budge.

Invent. : Copte 79.

IX. — LEXICOGRAPHIE (1)

116

Préface et Scala de Samannoûdi, Livres des Degrés, avec traduction arabe.

1 r. — 135 v. *Préface et Scala ecclésiastique* de Jean de Samannoûd (*bohaïrique*). 139 v. — 216 r. *Livre des degrés* (autre que dans le ms. 117 : *grec, sahidique et arabe*). 218 r. — 248 r. Autre *Livre des degrés* (*grec, sahidique et arabe*).

Ms. de 251 feuillets : 17 × 12. La première partie est datée (135 v.) de l'an 979 E. M. [1263 ap. J.-C.]. Les deux autres sont à peu près de la même époque.

Ce manuscrit n'est pas coté en copte.

Au recto du premier feuillet, cachet sur cire portant les initiales F D et une croix à double croisillon. — N° 5. — 177. Gaulmin — Regius, 363.

Invent. : Copte 46.

Bibl. — Dans son *Catalogue des Scalæ*, A. Mallon donne la note de la page 135 v., le titre et le début des deux *Livres des Degrés*. — Les pages 170 r. — 171 r. ont été publiées par Champollion, *L'Égypte sous les Pharaons*, t. II, p. 366 à 368, et par Amélineau, *La géographie de l'Égypte à l'époque copte*, p. 557.

117

Livre des Degrés, Préfaces, Scalæ, etc., avec traduction arabe. Analyse sommaire par Woïde.

1 r. — 6 v. *Livre des Degrés* (Introduction et premier chapitre; acéphale et incomplet). 7 r. — 19 v. fragments du

(1) *Le Catalogue des Scalæ de la Bibliothèque nationale* (*codices* 116 à 133, 137) a été publié par A. Mallon dans le tome IV des *Mélanges de la Faculté Orientale* de l'Université de Beyrouth (1910), p. 57 à 90. La plupart des manuscrits ont été cités et des extraits en ont été publiés dans son étude sur *Une école de Savants Égyptiens au moyen âge. Mélanges de la Faculté Orientale*, t. I (1906), p. 109 à 131 et t. II (1907), p. 213 à 264.

même ouvrage. 20 r. — 132 v. Même ouvrage, mutilé. 132 r. — 175 r. *Scala ecclésiastique* de Jean de Samannoûd (*sahidique ;* acéphale). 175 v. — 178 r. Nombre et numération (*grec, sahidique, bohaïrique* et *arabe*). 178 r. — 190 r. *Préface* de Jean de Samannoûd (*bohaïrique, sahidique* et *arabe*). 190 r. — 195 r. *Préface* du même (*sahidique;* acéphale). 195 r. — 226 v. *Scala ecclésiastique* (*bohaïrique*). 226 v. — 229 r. Explication des noms des anges. 229 r. — 230 v. Commencement de la *Préface* de Samannoûdi (*sahidique*). 231 r. — 232 v. Table des matières. 233 r. — 249 v. Vocabulaire (*grec, bohaïrique* et *arabe*). 250 r. — 252 r. Mots français écrits en lettres coptes et traduction arabe.

Ms. de 258 feuillets; 25,5 × 18. Daté (19 v.) de l'an 1012 E. M. [1296 ap. J.-C.] et (170 v.) de 1026 E. M. [1310 ap. J.-C.].

La pagination copte a été effacée.

Les principaux titres sont en arabe; quelques titres secondaires en copte. Il y a au moins trois écritures différentes et il manque des feuillets. Au commencement sont ajoutés cinq feuillets contenant des tables.

Invent. : Copte 43.

Bibl. — Les pages 51 r. — 52 r. (liste de villes d'Égypte) ont été citées par Champollion, *L'Égypte sous les Pharaons*, t. II, p. 369 à 372, et publiées par Amélineau, *La géographie de l'Égypte à l'époque copte*, p. 555 et 556. — Les pages 252 r. — 258 v. ont été publiées par Maspero, *Le vocabulaire français d'un copte du XIIIe siècle*, dans *Romania*, t. XVII, p. 482-512.

118

Préface et Scala de Samannoûdi, Vocabulaires.

1 r. — 113 r. *Préface* (acéphale) et *Scala ecclésiastique* de Samannoûdi (*bohaïrique*). 113 v. — 128 v. Mots difficiles de prières liturgiques. 128 v. — 138 r. Mots homonymes et semblables. 138 r. — 180 r. Vocabulaire (*bohaïrique, arabe*). 180 r. — 186 v. Mots hébreux et grecs de la Bible. 186 v. — 189 r. Noms des villes d'Égypte. 189 r. — 223 r. Vocabulaire (*grec, bohaïrique* et *arabe*).

Ms. de 223 feuillets; 19 × 13. Daté (223 r.) de l'an 1034 E. M. [1318 ap. J.-C.].

Ce manuscrit est coté, au verso, de ⲍ̅ [7, feuillet 1] à ⲥⲛ̅ [230, feuillet 222]. Il manque les six premiers feuillets et l'avant-dernier [ⲥⲕⲑ̅]. Division en cahiers de 10 feuillets, cotés par première et dernière page, avec entrelacs verts et rouges bordés de noir.

Les diverses parties sont précédées d'ornements en couleurs (p. 69 verso, une belle composition). Titres en rouge; majuscules en rouge ou en noir rehaussé de rouge. De 180 r. à 186 et de 189 à 223, les mots hébreux et grecs sont en lettres rouges. Belle écriture.

Saint-Germain-des-Prés. — Supplément n° 17.

Invent. : Copte 54.

Bibl. — A. Mallon, *Catalogue des Scalæ* : débuts des mots homonymes et des deux « vocabulaires » ; colophon.

119

Vocabulaires.

1 r. — 69 v. Vocabulaire (*bohaïrique*, *arabe*), le même que dans le manuscrit précédent, feuillets 138-180. 69 v. — 73 r. Mots hébreux et grecs de la Bible. 73 v. — 125 v. Vocabulaire (*grec*, *bohaïrique* et *arabe*), le même que dans le manuscrit précédent.

Ms. de 125 feuillets; 17 × 12. Sans date.

Ce manuscrit est coté au verso, de ⲕⲉ̅ [26, feuillet 1] à ⲥⲡ̅ [280, feuillet 125], selon les nombres pairs seulement. Division en cahiers de 10 feuillets, cotés par première page, avec ornement noir et rouge.

Outre les 12 premiers feuillets, il manque ceux qui étaient cotés ⲓ̅, ⲓⲃ̅, ⲓⲉ̅ à ⲓⲏ̅ (remplacés par 3 autres feuillets), ⲥⲉⲃ̅, et ceux qui terminaient le manuscrit.

Titres en rouge. ⲫ, ϧ et ϩ portent un point rouge dans la boucle. ⲫ est ouvert à gauche et sa tige coupée par un trait horizontal; le ⲛ s'incurve à droite; ⲟ et ⲩ sont terminés par un crochet.

Cachet sur cire avec les initiales F D et une croix à double croisillon. F. 9. — Renaudot. — Saint-Germain-des-Prés, en 1720.

Invent. : Copte 55.

120

Préfaces et Scalæ, Livre des Degrés, etc., avec traduction arabe.

1. Préface du copiste (*arabe*). 1 v. Croix en couleur. 2 r. — 30 v. *Scala ecclésiastique* et *Préface* de Jean de Samannoûd (*sahidique*). 30 v. — 123 v. *Livre des Degrés*. 124 r. — 138 v. *Préface* d'Athanase de Qoûṣ (*sahidique*). 139 r. — 156 r. Même ouvrage (*bohaïrique*). 156 r. — 190 v. *Préface* et *Scala ecclesiastique* de Jean de Samannoûd. 190 v. Doxologies de saint Victor et de Piphamon (ⲡⲓⲫⲁⲙⲟⲛ).

Ms. de 190 feuillets; 28 × 19. Écrit sur 2 colonnes et daté (30 r.) de 1105 E. M. [1389 ap. J.-C.].

La pagination copte s'étend de ⲃ [feuillet 1] à ⲣⲕⲉ [feuillet 123], avec ⲕⲉ et ⲕⲍ sur un même feuillet; ensuite, elle recommence à ⲁ.

Chaque principale division est précédée d'un ornement en couleurs. Le titre en copte et en arabe, ou en arabe seulement, est à l'encre rouge.

Gaulmin. — Regius, 341.

Invent. : Copte 44.

Bibl. — A. Mallon, *Une école de Savants Égyptiens*, dans les *Mélanges de la Faculté orientale de l'Université de Beyrouth*, t. I (1906), p. 114. — A. Mallon, *Catalogue des Scalæ :* préface du copiste, colophon de la page 30 r.; texte et traduction des pages 30 v. — 32 r.; titres des chapitres du *Livre des Degrés* début des quatre premiers et du dernier, et texte complet du chapitre 7 (57 r. — 59 r.). — Amélineau, *La géographie de l'Égypte à l'époque copte*, p. 556-557 : le chapitre 11 (79 — 80 v.).

121

Préface et Scalæ, avec traduction arabe.

1 — 132 v. *Préface* et *Scala ecclésiastique* de Jean de Samannoûd (*bohaïrique*). 132 v. — 135 v. *Scala magna*, livre 9, chapitre 20.

Ms. de 135 feuillets; 17 × 12. Sans date.

Ce manuscrit n'est pas coté en copte. Quelques feuillets sont plus modernes que les autres.

Acquis par Vansleb, en 1671. — Regius, 359.

Invent. : Copte 47.

Bibl. — Le feuillet 1 a été publié et traduit par A. Mallon, *Une école de Savants Égyptiens*, I, p. 120-121.

122

1 — 3 v. Calendrier arabe. 5 r. — 16 v. Psallies acrostiches ⲁⲛⲱⲛⲓ ⲧⲏⲣⲟ ⲛⲓⲛⲓⲥⲧⲟⲥ... suivies de la traduction arabe et ⲁⲛⲱⲛⲓ ⲛⲓⲗⲁⲟⲥ... en l'honneur de saint Antoine. 18 r. — 145 r. *Préface* et *Scala ecclésiastique* de Jean de Samannoûd (*bohaïrique, arabe*). 145 r. — 149. Hymnes, sans traduction arabe.

Ms. de 149 feuillets; 15 × 10. Sans date.

Ce manuscrit n'est pas coté en copte.

Les 16 premiers feuillets ne sont pas de la même main que les suivants.

Cachet sur cire portant les initiales F D et une croix à double croisillon. — Gaulmin, 23. — Regius, 366.

Invent. : Copte 48.

123

Préface et Scala de Samannoûdi, Vocabulaire.

1 — 165 v. *Préface* et *Scala ecclésiastique* de Jean de Samannoûd (*bohaïrique, arabe*). 165 v. — 173. Vocabulaire.

Ms. de 173 feuillets; 17,5 × 13. Sans date.

Ce manuscrit est coté, en copte, de ⲁ̅ à ⲣⲟⲁ̅ [feuillet 173]. Il manque le feuillet ⲣⲓⲓ̅. Division en cahiers cotés par première et dernière page, avec ornement rouge et noir.

Les sections sont précédées d'un ornement en couleurs; titres coptes et arabes en lettres rouges. ϧ et ϩ portent un point rouge dans la boucle; ⲫ, ouvert à droite et à gauche de la tige, en a deux.

Acquis au Caire, par Vansleb, en 1671. — Regius, 361.

Invent. : Copte 49.

124

Préface et Scala de Samannoûdi, Vocabulaire, avec traduction arabe.

1 r. — 156 r. *Préface* (acéphale) et *Scala ecclésiastique* de Samannoûdi (*bohaïrique*). 156 r. — 164 r. Mots hébreux et grecs de la Bible. 164 r. — 165 v. Fragment d'une homélie ou d'une vie de saint.

Ms. de 165 feuillets; 16 × 11,5.

Ce manuscrit n'est pas coté en copte.

Invent. : Copte 52.

125

Préface et Scala de Samannoûdi (*bohaïrique*), avec traduction arabe.

Ms. de 94 feuillets; 18 × 12. Sans date.

L'ordre des feuillets est le suivant : 36-43 cotés κβ-κθ; 44, 51, 45 à 50, 52 à 94, 1 à 35 cotés πα [(41)] à ριι [(140)]; il manque les feuillets ηα, ογ à οη, ρια, ρκ, ρκα, ρλ, ρλα; πα et πβ, πε et πζ sont inscrits sur un même feuillet.

Les principales divisions sont précédées d'un ornement en couleurs. Titres coptes et arabes, en lettres rouges. ⲫ, ϥ et ϩ portent un point rouge dans la boucle.

Note descriptive par J. Ascari, sur un demi-feuillet ajouté.

Invent. : Copte 51 a.

126

Préface et Scalæ, Vocabulaire, avec traduction arabe.

1 r. — 111 v. *Scala ecclésiastique* et *Préface* de Jean de Samannoûd (*sahidique*). 112 r. — 113 v. Mots grecs traduits en sahidique, numérotation (*copte, arabe*). 113 v. — 194 v. Vocabulaire (*grec, arabe*). 194 v. — 195 v. Noms de mesure, expliqués d'après saint Épiphane de Chypre. 195 v. — 226 v. Mots hébreux contenus dans la Bible, d'après saint Épiphane de Chypre (*hébreu, grec, arabe*). 227 r. — 232. *Scala magna* d'Aboû'l-Barakat (partie des chapitres 3 et 4, d'une autre écriture).

Ms. de 232 feuillets; 18 × 13. Sans date.

Ce manuscrit est coté de ⲃ̅ [feuillet 1] à ϥ̅ⲅ̅ [feuillet 92]; de ⲣⲓⲁ̅ [feuillet 93] à ⲣⲛⲟ̅ [feuillet 111]; de ⲃ̅ [feuillet 113] à ⲣⲓⲟ̅ [feuillet 226] (il manque les feuillets ⲣⲓ̅ à ⲣⲓⲃ̅ et ⲣⲓⲛ̅); enfin de ⲣⲅ̅ [feuillet 232] à ⲣⲏ̅ [feuillet 227].

Les principaux titres, en arabe, sont précédés d'un ornement en couleurs; certains sous-titres sont en copte et en arabe.

Regius, 365.

Invent. : Copte 45.

Bibl. — A. Mallon, *Catalogue des Scalæ :* début du vocabulaire (113 v.).

127

Préfaces et Scalæ.

1 r. — 5 v. *Préface* de Samannoûdi (acéphale). 6 r. — 11 v. *Préface* d'Ibn Kâtib Qaiṣar. 12 r. — 18 r. *Préface* d'Aboû'l-Farag Ibn al-ʿAssâl. 18 v. — 24 r. *Préface* d'Al-Qalioûbî. 41 v. *Préface* d'Ibn ad-Dohairî. 42 r. — 86 v. *Scala magna* d'Aboû'l-Barakât. 87 r. — 127. *Scala rimée* d'Aboû Ishâq Ibn al-ʿAssâl.

Ms. de 127 feuillets; 30 × 21. Sans date.

Ce manuscrit est coté, en lettres coptes, de ⲏ̅ [8, feuillet 1] à ⲣⲓⲏ̅ [158, feuillet 126]. Il manque les feuillets ⲓϩ̅, ⲓϵ̅, ⲕⲃ̅, ⲕⲟ̅, ⲗⲃ̅, ⲗⲅ̅, ⲗⲏ̅, ⲗⲟ̅, ⲡ̅, ⲡⲃ̅ à ⲣϩ̅, ⲣⲏ̅, ⲣⲟ̅, ⲣⲓⲃ̅, ⲣⲓⲗ̅ à ⲣⲕ̅ et ⲣⲏ̅.

Titres en rouge. ⲫ, ϩ et ϧ portent un point rouge dans la boucle. La barre de ⲧ couvre les lettres voisines; ⲃ repose sur une large base; le ⲗ est beaucoup plus long à droite qu'à gauche.

Don de la Mission du Caire.

Invent. : Copte 110.

128

Préface et Scala ecclésiastique de Samannoûdi (*bohaïrique*).

1 — 116 v. *Préface* et *Scala ecclésiastique* de Samannoûdi. 116 v. — 208. Mots coptes d'un vocabulaire, par ordre logique.

Ms. de 208 feuillets; 26 × 18. Sans date.

Ce manuscrit est coté en copte et en chiffres modernes.

Le feuillet ⲥⲅ̅ est par erreur placé après ⲥⲛ̅.

Une colonne est réservée pour la traduction arabe qui ne figure sur aucun feuillet.

Volume de la bibliothèque de Saumaise, acquis en 1752 par l'abbé Sallier pour la Bibliothèque du roi.

Invent. : Copte 77.

129

Préface et Scalæ, avec traduction arabe.

1 r. — 2 r. Début de la *Préface* de Samannoûdi (*bohaïrique*). 2 r. — 48 v. *Scala magna* d'Aboû'l-Barakât, à partir du livre 5, chapitre 2. 49 r. — 141. *Scala ecclésiastique* (*bohaïrique*).

Ms. de 141 feuillets; 16 × 13. Sans date.

Ce manuscrit est coté en copte de ⲛ̅ (50, feuillet 1) à ⲣⲙ̅ⲁ (feuillet 141). Les feuillets 49 à 138 sont plus anciens que les autres. Division en cahiers de dix feuillets cotés par première et dernière page, avec ornement en couleurs.

La partie ancienne est écrite en noir sauf les sous-titres coptes et quelques majuscules. 14 ou 15 lignes par page.

Entré à la Bibliothèque pendant le règne de Charles X.

Invent. : Copte 51[b].

130

Préfaces et Scalæ.

1 r. — 11 r. *Préface* de Samannoûdi. 11 v. — 20 r. *Préface* d'Ibn Kâtib Qaiṣar. 20 v. — 28 r. *Préface* d'Aboû'l-Farag Ibn al-'Assâl. 28 v. — 38 v. *Préface* d'Al-Wagîh al-Qalioûbi. 39 r. — 63 r. *Préface* d'Ibn ad-Dohairi. 64 r. — 127 v. *Scala magna* d'Aboû'l-Barakât. 128 r. — 191 v. *Scala rimée* d'Aboû Ishâq Ibn al-'Assâl. 192 r. — 193 r. Notes et fragment de *Scala*.

Ms. de 193 feuillets; 22 × 15; 2 colonnes. Daté (192 r.) de l'an 1352 E. M. [1636 ap. J.-C.].

Ce manuscrit est coté en copte, de ⲁ̅ à ⲣⲕⲃ̅ [192, feuillet 191]; en chiffres modernes, de 1 à 192, y compris 104bis. Division en cahiers cotés par première et dernière page, avec ornement en couleurs.

Sur la feuille de garde, ornement en couleurs. Les 70 premiers feuillets sont encadrés de noir ou de rouge. Titres arabes,

en lettres rouges; titres secondaires, arabes ou coptes, en lettres rouges. ⲫ est ouvert à gauche et sa tige coupée par un petit trait.

Gaulmin, 66. — Regius, 367.

Invent. : Copte 50.

131

Préface et Scalæ.

1 v. Croix en couleurs. 2 r. Page ornée. 3 r. — 13 r. *Préface* de Samannoûdî. 13 r. — 20 v. *Préface* d'Ibn Kâtib Qaiṣar. 21 r. — 27 v. *Préface* d'Aboû'l-Farag Ibn al-'Assâl. 28 r. — 37 v. *Préface* d'Al-Qalioûbî. 37 v. — 60 v. *Préface* d'Ibn ad-Dohairî. 60 v. — 120 v. *Scala magna* d'Aboû'l-Barakât. 120 v. — 177 v. *Scala rimée* d'Aboû Ishâq Ibn al-'Assâl.

Ms. de 178 feuillets; 30 × 20. Daté (178 r.) de l'an 1420 E. M. [1704 ap. J.-C.].

Ce manuscrit est coté au verso, en lettres coptes, de ⲉ̅ [feuillet 3] à ⲣⲡ̅ [feuillet 178]. Division en cahiers de dix feuillets, cotés par première et dernière page, avec ornements en couleurs.

Titres en rouge. ⲫ, ϧ et ϩ portent un point rouge dans la boucle.

Invent. : Copte 103.

132

Préface, Scalæ, Vocabulaires.

1 r. — 4 v. Alphabet, valeur numérique des lettres, explication. 4 v. — 8 r. *Préface* d'Aboû'l-Farag Ibn al-'Assâl. 8 r. — 12 v. *Préface* d'Ibn Kâtib Qaiṣar. 12 v. — 17 r. *Préface* de Qalioûbî. 17 v. — 28 v. *Préface* de Samannoûdî (*bohaïrique*). 24 r. — 36 v. *Préface* d'Ibn ad-Dohairî. 37 v. — 53 v. *Préface* d'Abou Saker Ibn ar-Râheb. 53 v. — 59 v. Deux *Préfaces* anonymes. 10 r. — 91 r. *Scala magna* d'Aboû'l-Barakât. 94 r. — 129 v. *Scala rimée* d'Aboû Ishâq Ibn al-'Assâl. 129 v. — 171 r. *Scala ecclésiastique* (*bohaïrique*). 171 v. — 172 v. Liste des évêchés d'Égypte. 172 v. — 173 r. Noms des χωρα. 173 r. — 178 v. Liste des églises et monastères. 179 r. Note arabe.

Ms. de 179 feuillets: 32 × 22; 2 colonnes. Daté (53 v.) de 1522 E. M. [1806 ap. J.-C.] et (179 r.) de 1523 E. M. [1807 ap. J.-C.].

Titres en rouge. ⲫ est ouvert à gauche; ⲃ est presque fermé, ϩ remonte presque jusqu'à la ligne d'écriture; ⲗ descend jusqu'à la ligne suivante; ϥ domine souvent la lettre voisine; ⲧ couvre trois lettres, deux à gauche et une à droite; enfin ⲃ repose sur une large base horizontale.

Fonds Asselin. Entré à la Bibliothèque en 1833.

Invent. : Copte 53.

Bibl. — Le folio 37 v. en fac-similé et la *Préface* d'Abou Saker ont été publiés par A. Mallon, *Une école de Savants Égyptiens*, II, p. 237-258. L'introduction à la préface de Qalioûbî (12 v., 2ᵉ colonne) et un passage de l'Introduction à la préface de Ibn ad-Dohairî avaient été publiés et traduits par le même, *ibid.*, I, p. 127-128.

133

Préfaces et Scala.

2 r. — 27 r. *Préface* d'Ibn ad-Dohairî (*bohaïrique*), acéphale. 38 v. — 28 r. *Préface* (*arabe*) à la *Scala rimée*. 39 r. — 162 r. *Scala rimée* d'Aboû Ishâq Ibn al-'Assâl.

Ms. de 162 feuillets; 20 × 14. Daté (28 r. et 162 r.) de l'an 1336 E. M. [1620 ap. J.-C.].

Il manque un feuillet au début; les suivants sont cotés en chiffres de 2 à 27. La pièce arabe n'est paginée qu'en chiffres modernes. Du feuillet 39 à la fin, autre écriture et nouvelle numérotation en chiffres coptes à partir de 1; division en cahiers de 10 feuillets, cotés par première et dernière page.

Titres arabes, en rouge ou en noir rehaussé de rouge; titres secondaires, en noir. La première lettre de chaque division est rehaussée de rouge et d'argent. Points de division ⲥ rouges.

La seconde partie, de 28 à 162, a été acquise par Vansleb. — Regius, 364 (volume entier).

Invent. : Copte 51.

Bibl. — Les feuillets 38 v. — 28 r. ont été publiés et traduits par A. Mallon, *Une école de savants égyptiens*, II, p. 216-229.

134

Fragment de Scala.
Ms. de 8 feuillets, 22 × 16.
Marcel.
Invent. : Copte 154.

135

Original du « *Lexicon Ægyptiaco-latinum ex veteris illius linguæ monumentis summo studio collectum et elaboratum a Mathurino Veyssière La Croze. Berolini, anno Christi D. N. MDCCXXI* ».

Ms. de 257 feuillets; 34,5 × 20. XVIIIe s.

En tête du volume on lit : « Ce qui est effacé en quelques endroits ne laisse pas d'être bon. Cela est venu de ce que j'effaçais après avoir copié au net, de peur de copier deux fois par mégarde. »

Invent. : Copte 80.

136

Vocabulaire copte avec traduction arabe, grecque et latine suivant les cas.

1 v. — 29 v. « *Spicilegium copticum seu auctarium ad lexica linguæ copticæ quæ hactenus in lucem prodierunt congessit Eduardus Dulaurier* » : fiches 1 à 1397. 30 r. — 3 v. Glossaire (concordance) de la « Fidèle Sagesse » destiné à accompagner sa traduction : fiches 1398 à 2019.

Volume de 43 feuillets; 48,5 × 32,5. XIXe s.

Les fiches, de grandeurs inégales, sont collées sur les feuillets.

Invent. : Copte 101.

137

Fiches portant chacune un mot copte avec la traduction en latin et en arabe.

Invent. : Copte 90.

138

Mélanges de Gilles de Loches sur diverses langues : syriaque, hébreu, samaritain, arménien, arabe et principalement copte.

Recueil factice de 187 feuillets cotés 1 à 186 y compris 133bis.

Invent. : Copte 148.

139

Mélanges de Gilles de Loches.

I. Varia Coptica. Scala rimée avec traduction française. II. « Dictionnaire copte-latin avec interprétation arabe et notes en latin » : copie d'une *Préface*.

12 + 41 feuillets.

Invent. : Copte 149.

140

Mélanges de Gilles de Loches.

A la fin, « *Alphabetum Ægipticum, Augustæ Turonum,* 1631 », 5 feuillets, suivis de la lettre d'envoi à Peiresc (6 mai 1631) et d'une autre lettre au même (11 mai 1631). Vient ensuite un alphabet copte écrit en 1702.

23 + 23 + 15 feuillets.

Invent. : Copte 150.

L. Delaporte.

LES PAPYRUS GRECS

ET LA CRITIQUE TEXTUELLE DU NOUVEAU TESTAMENT (1)

Pendant longtemps, la critique n'eut à son service, pour la reconstitution du texte grec du Nouveau Testament, que les manuscrits sur parchemin et sur papier, les versions et les citations des Pères. La découverte, sous les sables de l'Égypte, de documents écrits sur papyrus (2) lui a fourni récemment un nouvel instrument de travail, instrument des plus précieux, car quelques-uns des fragments ainsi trouvés nous livrent sans correction, sans retouche aucune, un texte plus proche des temps apostoliques que celui de nos plus anciens onciaux. Le P. Prat, dans le *Dictionnaire de la Bible* de M. Vigouroux, art. *Papyrus bibliques*, t. IV, col. 2087-2088, et M. Gregory, dans *Textkritik des Neuen Testamentes*, Leipzig, 1909, t. III, p. 1081-1092, en ont dressé le catalogue : le premier en compte dix, le second quatorze. M. Carl Wessely, dont la haute compétence en ces matières est connue de tous ceux qui s'occupent de papyrologie, en a publié et étudié quelques-uns dans la *Patrologia Orientalis* de Mgr Graffin, Paris, 1907, t. IV, fasc. 2, p. 142-150. D'autres ont été savamment reconstitués et édités par deux érudits anglais, Grenfell et Hunt, dans *Oxyrhynchus Papyri*, 4 vol., Londres, 1898-1908. Il semble donc qu'après

(1) Cette étude est un mémoire présenté au concours d'Écriture sainte que M. Mangenot a proposé en 1911 à ses élèves de l'Institut catholique de Paris. Par la sûreté de la méthode et la précision des résultats, elle a mérité à son auteur un premier prix avec mention spéciale. (Note de la rédaction.)

(2) Pour ce qui est de la fabrication du papyrus, de son emploi et des découvertes récentes, on trouvera des détails intéressants et précis, soit dans la *Patrologia Orientalis* de Mgr Graffin, t. IV, p. 99-111 (étude de M. Carl Wessely), soit dans le *Dictionnaire de la Bible* de M. Vigouroux (articles de M. Levesque et du P. Prat), t. IV, col. 2079 sq., soit dans le *Dictionary of the Bible* de Hastings, extra vol., Édimbourg, 1904, p. 354.

ces divers travaux, le moment soit venu de grouper en un seul faisceau tous ces documents, d'en signaler l'importance et d'en étudier les principales variantes : c'est le but de ce travail (1). Dans une première partie, nous dresserons le catalogue des principaux papyrus intéressant le Nouveau Testament, nous en indiquerons le gisement, la date et le contenu; dans une seconde partie, nous étudierons le texte qu'ils reproduisent, nous en relèverons les leçons propres, les autres nous les comparerons avec celles des manuscrits onciaux : cet examen nous permettra de faire rentrer les papyrus dans la classification des anciens textes du Nouveau Testament proposée par M. Hermann von Soden.

I. — NOMENCLATURE DES PAPYRUS GRECS DU NOUVEAU TESTAMENT.

P^1, auparavant T^x, désigné par von Soden sous le sigle ε 01, a été découvert en 1897 à Behnesa, l'antique Oxyrhynchus, sur les limites de la Libye, par Grenfell et Hunt. Reconstitué et publié par eux dans *Oxyrhynchus Papyri*, I, p. 1-7, il a été publié à nouveau et étudié par Carl Wessely dans la *Patrologia Orientalis* de Mgr Graffin, t. IV, p. 142-144 (2).

L'original se trouve maintenant à Philadelphie, Musée de l'Université de Pennsylvanie, *Oxyrhynchus papyri*, 2.

Suivant l'opinion de Grenfell et Hunt, il date du commencement du IVe siècle et plus probablement même du milieu du IIIe, ce serait donc le plus ancien vestige du Nouveau Testament grec.

Ce fragment ne faisait point partie d'un rouleau, mais d'un codex formé de feuilles pliées en deux : dans son entier il contenait quatre pages; de la première, il ne reste presque rien, trois mots inachevés placés au début de trois lignes; il est impossible de les rattacher d'une façon sûre et précise à

(1) Nous adopterons, comme plus simple, la notation établie par M. Gregory dans *Textkritik* : P^1, P^2, P^3, etc. Nous rappellerons à l'occasion celle qu'il donne dans ses *Prolegomena*, Leipzig, 1884 : T^e, T^x, T^z, etc., et aussi celle qu'a inventée M. von Soden : ε 01, ε 34 etc. M. F. G. Kenyon a lui aussi un système spécial de sigles, mais il est moins connu, c'est pourquoi nous n'en dirons rien. Cf. *Handbook to the textual criticism of the New Testament*, Londres, 1901, p. 36-38.

(2) On trouvera également dans la *Patrologia Orientalis* un fac-similé du document qui nous occupe, t. IV, fasc. 2, Pl. 1.

telle ou telle partie du texte sacré. De la deuxième page, il ne reste absolument rien. La troisième page, numérotée α, est la première de l'Évangile selon saint Matthieu et correspond à I, 1, βιβλος... εγεννησεν, 9 + 12 : elle compte vingt-neuf lignes de vingt-six à trente lettres chacune ; les vingt-trois premières et la vingt-cinquième sont bien conservées, des autres il ne reste presque rien et il est impossible de les reconstituer avec quelque certitude. La quatrième page, numérotée β, est la deuxième du texte de saint Matthieu et correspond à I, 14, τον σαδωκ... εστιν αχι... 21 ; elle compte vingt-cinq lignes, dont quinze sont bien conservées, les dix dernières sont très mutilées.

L'écriture de ce fragment est une onciale assez petite, avec des tendances vers la cursive. A part quelques exceptions, on n'y rencontre ni signes de ponctuation, ni accents, ni esprits. En revanche, on y remarque des apostrophes après quelques noms propres, la diérèse sur le yod initial et des contractions assez fréquentes. Ceci, du reste, se retrouvera dans tous les papyrus que nous allons étudier.

P^2, coté par von Soden ε 020, a été publié par E. Pistelli, *Papiri evangelici*, dans *Studi religiosi*, Florence, 1906, t. VI, p. 129-140 ; il se trouve actuellement à Florence, au Musée archéologique (1) ; il date du ve ou du vi^e^ siècle : il comprend sur le verso un fragment grec de saint Jean, XII, 12-15, et sur le recto un fragment sahidique de saint Luc, VII, 18 sq.

P^3, auparavant *l* 348 (c'est-à-dire lectionnaire 348), a été apporté du Fayoum à Vienne par Théodore Graf et publié par Wessely : *Evangelica Fragment auf Papyrus* dans *Wiener Studien*, Vienne, 1882, t. IV, p. 198-223, et 1885, t. VII, p. 69-70. Il a été décrit par le même savant : *Papyrus Erzherzog Rainer. Führer durch die Austellung*, Vienne, 1894, p. 129, n. 539. C'est une feuille unique d'un lectionnaire, en écriture cursive datant du vi^e^ siècle. Il se trouve maintenant à la Bibliothèque impériale de Vienne, dans la collection de l'archiduc Rainer, sous le n. 8021. Il contient : Luc, VII, 36-43 et X, 38-42.

P^4, auparavant *l* 943, dans la notation de von Soden ε 34, a été découvert au cours d'une mission du P. Scheil en Égypte,

(1) Malgré de longues recherches, nous n'avons pu nous procurer le texte de ce papyrus ; par suite, il n'en sera point parlé dans la seconde partie de ce travail.

près de Coptos, en 1891 : il a été déchiffré et édité par le même savant, d'abord dans la *Revue biblique*, 1892, t. I, p. 113-115, puis dans les *Mémoires de la mission archéologique française au Caire*, Paris, 1893, t. IX.

Il se trouve maintenant à la Bibliothèque nationale (Supplément grec, 1120). On le date du IVe siècle.

Ce papyrus, qui devait à l'origine faire partie d'un évangéliaire plus complet, comprend un feuillet et deux fragments : le feuillet porte au verso cette suscription : ευαγγελιον κατα μαθθαιον. Son texte, assez bien conservé, sauf une lacune, v, 34, 35, correspond à Luc, v, 30, πεινετε... προθεσεως, VI, 4. Les deux fragments sont plus endommagés : du premier qui contient : Luc, v, 3, ηρωτησεν... απεμου, v, 8b, il ne reste que les derniers mots, parfois les dernières lettres de chaque ligne. Dans le second fragment, au contraire, Luc, I, 75, λατρευειν... ερημοις, I, 80, c'est le commencement des lignes qui est épargné. Le document est écrit en capitales grecques avec les abréviations communes. Signalons-y deux particularités graphiques : la ponctuation varie suivant la triple position du point, la plus longue pause étant marquée par le point en haut, la moindre par le point en bas. Les alinéas sont reconnaissables au trait horizontal qui en souligne le premier mot, ce mot déborde alors sur la marge.

P5, auparavant Tx, et pour von Soden ε 02, a été trouvé auprès d'Oxyrhynchus en 1899. Grenfell et Hunt l'ont reconstitué et publié dans *Oxyrhynchus Papyri*, II, 1899, p. 1-8. Wessely l'a réédité dans la *Patrologia Orientalis*, t. IV, p. 142-144 (1). Il est à présent à Londres au British Museum, Papyrus 782, Oxyrhynchus 208. Il date du IIIe siècle, suivant Grenfell, Wessely, Ulrich Wilcken et Kenyon ; du IIIe ou du IVe, suivant Gregory.

Ce papyrus est une feuille de codex pliée en deux et formant par suite quatre pages. La première page (verso) n'a guère que le commencement de chaque ligne ; elle contient : Jean, I, 23, εγω φωνη... ηλθον εγω, 31. La page 2, écrite sur le recto, n'a que la fin de chaque ligne ; elle contient : Jean, I, 33, καγω ουκ...

(1) Cf. description de ce document par Mgr Bludau, *Papyrusfragmente des neutestamentlichen Textes*, dans *Biblische Zeitschrift*, 1906, p. 30.

ακολουθησαντων, 40. La page 3, correspondant à Jean, xx, 11, μνημειω... προς τον πρα, 17, n'a que quelques lettres au début de chaque ligne. La page 4, écrite sur le verso, n'a que la fin des lignes; elle renferme : Jean, xx, 19, ιης και εστη... τον τυπον, 25. L'écriture de ce papyrus est une onciale arrondie, de moyenne grandeur. On y remarque les contractions ordinaires et de nombreux exemples de diérèse. La pause n'y est marquée que par un espace blanc de la largeur de deux à trois lettres.

On a reconnu sur ce document les chapitres I et XX de saint Jean : il est très probable que, dans l'intérieur de ces quatre pages, étaient intercalés d'autres feuillets (25) contenant les 18 chapitres manquants; si cette conjecture était fondée, on aurait là le plus ancien fragment de livre sur papyrus.

P^6, auparavant T^z, coté ε 027 par von Soden, a été publié par Gregory, *Textkritik des Neuen Testaments*, t. III, p. 1085. Il se trouve à Strasbourg, Bibliothèque de l'Université, Papyrus Coptes, n° 351 r et 335 v. Il ne comprend qu'un verset de saint Jean, XI, 45, écrit sur trois lignes, sans ponctuation, ni accent.

P^7, siglé ε 11 par von Soden, se trouve à Kiev, Académie ecclésiastique, Musée archéologique, n° 152 (1). Il ne contient, à la fin d'une homélie ou d'un commentaire, qu'un fragment insignifiant de Luc, IV, 1, 2.

P^8, auparavant P^e, noté α 8 par von Soden, a été découvert en 1903, et publié en 1909 par Gregory, *Textkritik*, t. III, p. 1087-1090. Il se trouve maintenant à Berlin, Musée royal, section égyptienne, n° 8683. Il date du IVe siècle. Il se compose d'une feuille pliée en deux et contient un fragment assez important des Actes. La page 1 comprend : Act., IV, 31b, επλησθησαν .... εθηκεν, 37. La page 2 contient : Act., V, 2b, ενεγκας .... πνευμα, κυ, 9. La page 3 comprend : Act., VI, 1b, μαθητων ..... προσευξαμενοι, 6. La page 4 renferme : Act., VI, 8, δυναμεως .... καθεζομενοι, 15. Les deux premières pages sont bien conservées, sauf la fin qui manque presque totalement; les deux dernières sont plus endommagées.

(1) Sous le même numéro se trouve un papyrus, dont le texte n'a pas été déchiffré encore, mais qui paraît reproduire quelque chose du sermon sur la montagne.

L'écriture de P^8 est l'onciale ordinaire, plutôt petite : on y fait usage des abréviations communes et de la diérèse : les fautes d'orthographe n'y sont pas rares.

La page 2, nous l'avons vu, finit au verset 10 du c. v et la page 3 commence avec le c. vi : il y a donc, entre les pages 2 et 3, 32 versets omis (v. 10-12) et par suite il devait y avoir originairement, intercalé entre les pages 2 et 3, un feuillet plié en deux, semblable à celui qui nous reste et qui contient juste 32 versets.

P^9, trouvé à Oxyrhynchus par l'*Egypt exploration fund*, et noté α 1009 par von Soden, a été lu, reconstitué et publié par Grenfell et Hunt dans *Oxyrhynchus papyri*, III, p. 2-3. L'original est conservé à Cambridge (Massachusetts), Université de Harvard, Oxyrhynchus papyri, n° 102. Il date du IVe ou du Ve siècle. Sur le recto, il renferme six lignes : I Jean, IV, 11, ο θς ταπρισεν.... αυτου τετελειωμενη, 12. Le verso contient 11 lignes : I Jean, IV, 14, απεσταλκεν .... τετελειωται, 17.

L'original de P^9 est écrit en semi-onciale pure : le texte est extraordinairement corrompu, et porte la marque d'une extrême négligence de la part du copiste ; on trouve, par exemple, ταπρισεν pour ἠγάπησεν, τονειν pour τὸν θέον, χθς pour χς θς.

P^{10}, auparavant $T^{d\ 1\ \text{suppl.}}$, désigné par von Soden sous le sigle α 1020, a été découvert à Oxyrynchus par l'*Egypt exploration fund ;* Grenfell et Hunt l'ont reconstitué et publié dans *Oxyrhynchus Papyri*, I, p. 8-9. Wessely l'a réédité dans la *Patrologia Orientalis*, t. IV, p. 148-150. L'original se trouve à Cambridge (Massachusetts), Université de Harvard (Oxyrhynchus papyri, n° 209).

On le date ordinairement du commencement du IVe siècle : au bas du document se trouvent, en effet, deux lignes de cursive qui remontent à cette époque et, en outre, ce papyrus a été découvert avec un contrat daté de 316.

Dans la marge supérieure (1) on lit la lettre α (comme

(1) Cf. pour la description Mgr Bludau dans *Biblische Zeitschrift*, 1906, p. 33, et von Soden, *Die Schriften des Neuen Testaments*. — On trouvera des fac-similés de ce papyrus dans A. Deismann, *Licht vom Osten das Neue Testament*, Tubingue, 1909, p. 174, et dans la *Patrologia Orientalis*, t. IV, fasc. 2, p. II.

dans P[1]); puis viennent onze lignes très longues, contenant le commencement de l'Épître aux Romains, I, 1-7. Le texte est bien conservé : l'écriture est une onciale grande, mais assez grossière : c'est très probablement un exercice d'écolier, la maladresse de l'écriture, les deux lignes de cursive ajoutées sans aucune liaison avec ce qui précède, enfin les nombreuses fautes d'orthographe tendraient à le prouver.

Dans le même papyrus, au verso, on trouve, écrits par la première main, deux mots n'ayant pas de relation avec ce qui précède, ni même de sens bien précis : π(...)ση αποστολος.

P[11], auparavant Q[paul], noté O[c] par Trégelles et α 1020 par von Soden, est encore appelé parfois : *Porfirianus Chiovensis*, parce qu'il fut trouvé en Orient par l'évêque de Kiev, Porphyre Uspensky. Collationné à Saint-Pétersbourg en 1862 par Tischendorf, il fut édité par lui dans un discours intitulé : *Griechische Paläographie*, prononcé à Halle au mois d'octobre 1867, et publié dans *Verhandlungen der 25 Versammlung der deutschen Philologen und Schulmanner in Halle*, Leipzig, 1868, p. 44-45. Il se trouve actuellement à Saint-Pétersbourg à la Bibliothèque impériale, CCLVIII. Tischendorf et après lui Gregory le datent du ve siècle.

Il comprend (1) cinq fragments de la Ire aux Corinthiens : I, 17, λογων ϊνα μη .... συνζητητ, 20; VI, 13, τι (14) ο $\frac{\delta\varepsilon}{\theta\varsigma}$ ..... μελη χυ.ε, 15; VI, 16, κολλωμενος.... νε? 18. Ceci est sur le recto; au verso quelques lettres paraissent rester des versets qui suivent : VII, 3, 4; VII, 10-14. Ces fragments sont ordinairement écrits en onciale assez grande; au verso, il y a quelques mots écrits négligemment en minuscule : le texte, du reste, est très endommagé : aucune ligne n'est sauve, souvent il n'y reste que quelques lambeaux de mots; aussi la reconstitution est-elle difficile, incertaine et par suite de peu d'utilité pour la critique textuelle.

P[12], auparavant ϑ[b], siglé α 1033 par von Soden, a été trouvé au Fayoum en 1897. Il a été lu, reconstitué et publié par Grenfell et Hunt dans *The Amherst Papyri*, Londres, 1900, t. I, p. 28-30. Il se trouve actuellement dans la collection de

1. Cf. pour la description : Gregory, *Textkritik*, t. I, p. 119.

lord Amherst à Didlington Hall (Norfolk). Il est écrit des deux côtés : le verso contient un passage de la Genèse, I, 1-5, de la version des Septante : l'écriture onciale date du commencement du IVe siècle. Sur le recto, on lit une lettre envoyée de Rome et qui a dû être rédigée au IIIe siècle. Enfin au-dessous de cette lettre, il y a trois lignes d'écriture onciale remontant au IIIe ou au IVe siècle et correspondant au Ier verset de l'Épître aux Hébreux : le texte est assez bien conservé. Nous avons donc ici un exemple de papyrus ayant servi une première fois (sans doute pour la lettre de Rome), employé ensuite par économie pour recevoir d'autres copies toutes différentes.

P13, auparavant Te paul, coté α 1034 par von Soden, a été trouvé à Oxyrhynchus en 1904 : il a été lu, reconstitué et édité par Grenfell et Hunt dans *Oxyrhynchus papyri*, Londres, 1908, t. IV, p. 36-48. Il est maintenant conservé à Londres, British Museum, Papyrus 1532. Oxyrhynchus papyri 657. Il date de la première moitié du IVe siècle, peut-être du premier quart.

C'est le plus long fragment du Nouveau Testament que nous possédions sur papyrus : il donne le tiers de l'Épître aux Hébreux en onze colonnes numérotées. Les quatre premières colonnes (μζ, μη, μθ, ν) correspondent à Hebr., II, 14, καταργηση... ο λαλησας, V, 5. Sauf la dernière colonne qui est très endommagée, les autres sont assez bien conservées. Mais après cela nous perdons 11 colonnes de suite, de la colonne ν nous passons à ξβ et en même temps le texte sauté du c. V, 5 au c. X, 8, προσφερονται. Les quatre colonnes qui viennent après, se suivent encore et vont jusqu'à επι της γης, XI, 14. Les colonnes 5 et 7 sont bien conservées; des colonnes 6 et 8 il ne reste que les premiers mots de chaque ligne. Après la colonne 8, il manque une colonne entière et du verset 14 on passe au verset 28. Les trois dernières colonnes se font suite et vont de XI, 28, πρωτοτοκα... à ευλογιαν, XII, 17. La dixième colonne est très bien conservée, la neuvième l'est moins bien et de la onzième il ne reste presque rien. Il est évident, par le numérotage des colonnes, que nous possédons des fragments d'un codex assez important qui contenait l'épître entière et davantage encore, peut-être tout le Nouveau Testament.

L'écriture est l'onciale du type ovale avec quelque chose d'irrégulier. Les quelques corrections que l'on y remarque sont de

la main du copiste primitif. En fait de ponctuation, il n'y a que les deux points qui semblent correspondre à une ancienne division en στίχοι. L'orthographe fait la confusion alors commune entre ι et ει, ε et αι, υ et οι (itacisme).

P^{14}, auparavant $\gamma^{14\ paul}$, que von Soden a coté α 1036, a été trouvé dans la reliure d'un volume par Rendel Harris et publié par lui dans *Biblical fragments from Mount Sinaï*, Londres, 1890, n° 11, p. 51-56. Il est actuellement conservé au Sinaï, couvent de Sainte-Catherine; il date du ve siècle. Il contient quelques passages de la première Épître aux Corinthiens, I, 25-27; II, 6-8; III, 8-10, 20.

II. — NATURE ET VALEUR DU TEXTE QUE CES PAPYRUS REPRODUISENT.

Après avoir ainsi étudié extérieurement les papyrus du Nouveau Testament, il nous reste à examiner le texte qu'ils reproduisent. Ce texte, il est facile de le remarquer, présente une quantité de variantes sans importance, fautes d'orthographe, itacismes et autres menues divergences qui n'iraient qu'à surcharger et obscurcir ce travail : nous les négligerons complètement; nous ne relèverons que les leçons ayant quelque importance, ou bien parce qu'elles seront nouvelles, ou bien parce qu'elles serviront à rapprocher le texte en question de tel ou tel manuscrit déjà connu, ou bien parce qu'elles seront caractéristiques de l'une des recensions si doctement établies par M. von Soden dans *Die Schriften des Neuen Testaments*, 3 vol., Berlin, 1902, 1907, 1910.

P^1 n'a que deux variantes nouvelles : il omet του devant κυριου, Matth., I, 6, et αι devant γενεαι, 17. Par ailleurs, il s'accorde avec Δ seul pour supprimer τον devant Ιωσηφ, 16.

Pour le reste, P^1 se rapproche incontestablement de ℵ et surtout de B (1). Il s'accorde avec ce dernier pour l'orthographe de presque tous les noms propres : ισαακ, 2, ζαρε, 3, βοες, 5, ιωβηδ, 5, ασαφ, 8, οζειας, 9, etc. En outre, il omet, 6, ο βασιλευς, après δαυιδ δε, comme ℵ et B contre CEKLMSU. Il omet encore γαρ après μνηστευθεισης, 18, comme ℵBCZ contre ΠC*EKLMSUV.

(1) Cf. *Patrologia Orientalis*, Paris, 1908, t. IV, p. 144. F. G. Kenyon, *Handbook to the textual criticism of the New Testament*, Londres, 1901, p. 37.

Enfin, il écrit δειγματεισαι, 19, comme ℵBZ, au lieu de παραδειγματισαι que donnent ℵ*CEKLM. En somme, P[1] ne diffère de B que pour l'orthographe de quelques mots et cette divergence peut très bien s'expliquer par la faute des copistes. Il est donc permis de le regarder comme un bon représentant de B.

Ce fait acquis nous donne déjà une indication précieuse pour le classer dans les recensions de von Soden. Car le *Vaticanus* B est, suivant l'illustre critique, un des meilleurs textes de la recension H, faite par Hézychius à Alexandrie vers le milieu du IIIe siècle. Toutefois, étant donné sa date d'origine, P[1] pourrait être un témoin de IHK, le texte antérieur aux recensions, mais nous n'y avons remarqué aucune des leçons données par von Soden comme caractéristiques de ce texte. Il faut donc écarter cette hypothèse et ranger définitivement P[1] dans la recension H (1). De fait, il a de cette recension la tendance très marquée à supprimer le plus possible les mots inutiles : omission de l'article, 6, 16, 17, de γαρ, 18, de ο βασιλευς, 6; il en a de plus quelques leçons : il écrit ιωϑηϑ, 5, avec H et I contre ωϑηϑ de K; γενεσις, 18, contre γεννησις de K; βοες, 5, contre βοοζ de K et βοος de I; δειγματεισαι, 19, contre παραδειγματισαι de K.

P[3] a une variante spéciale : Luc, VII, 40, il porte και αποκριϑεις ειπεν ο ις προς αυτον, tandis que l'on trouve ordinairement : και αποκριϑεις ο Ιησους ειπεν προς αυτον.

Les autres variantes de P[3] correspondent exactement au texte de ℵ et B (2). VII, 37, γυνη ητις ην est mis avant εν τη πολει comme dans ℵBLΞ, tandis que APXΓΛ le rejettent après; κατακειται, comme dans ℵABDLX, au lieu de ανακειται, dans EGHKMPS; 38, οπισω après στασα, comme dans ℵBDLXΔ, tandis que AEPGHK le mettent après παρα τους ποδας αυτου; τοις δακρυσιν avant ηρξατο, comme dans ℵBDL; εξεμαξεν, comme dans ℵ*ADLX, au lieu de εξεμασσεν que l'on trouve dans ℵcBPΓ; 40, διδασκαλε ειπε φησιν, comme dans ℵBIL, à l'encontre de PXΓΔΛ qui placent φησιν après ο δε; 43, σιμων sans article, comme dans

(1) Cf. H. von Soden, *Die Schriften*, p. 995. Les premiers éditeurs et, à leur suite, Gregory, tiennent ce texte comme antésyrien et non occidental; cf. *Textkritik*, t. I, p. 72.

(2) Cf. Mgr Bludau, *Papyrusfragmente des neutestamentlichen Textes*, dans *Biblische Zeitschrift*, 1906, p. 30. Gregory avait reconnu dans ce fragment « un bon texte ». *Textkritik*, t. I, p. 417.

ℵBLΓΞ, à l'encontre de ADPXΔΛX; x, 38, εισ την οικιαν, comme dans ℵCLΞ, tandis que ADPTΔ portent εις τον οικον; 39, παρακαθεσθεισα comme dans ℵABC*L, au lieu de παρακαθασασα que donnent CDPTΔ; ποδας του κυ, comme dans ℵB*C*DL, au lieu de του ιυ que donnent AB³C²PΓΔΛ. De même, au v. 41, il y a substitution de ις à κς dans les mêmes manuscrits. Ce verset porte encore θορυβαζη comme dans ℵBCDL, au lieu de τυρβαζη que donnent APΓΔΛ; ολιγων δε εστι χρεια η ενος comme dans C^xx L 1, 33, 38; B porte χρεια εστι et ℵ* omet χρεια η ενος; 42, απ αυτης comme dans ℵ^c ACPΓ, tandis que ℵ*BDL omettent απ.

Outre cette parenté avec ℵ et B, parenté qui le rapproche déjà de la recension H, P³ fournit encore quelques leçons spéciales à H : VII, 38, il écrit εξεμαξεν au lieu de εξεμασσεν; 40, προς αυτον ειπεν au lieu de ειπεν προς αυτον; x, 40, μοι συναντιλαβηται au lieu de μου αντιλαβετε.

P⁴ présente trois variantes nouvelles : Luc, v, 3, ολιγον δε καθισας au lieu de ολιγον καθισας δε que donnent ℵBLQ, ou και καθισας que donnent ACDRΔΛ; εδιδασκεν εκ του πλοιου, au lieu de εκ του πλοιου εδιδασκεν de B, εν τω πλοιω de ℵD, απο του πλοιου de ACLQRXΔ; Luc, I, 76, συ δε, au lieu de και συ δε que l'on trouve dans ℵBCDLR, ou και συ dans AO.

Ce papyrus représente (1) B d'une façon très sensible (omission de ὁ avant ις, Luc, v, 31, comme dans B, à l'encontre de la plupart des manuscrits; 33, omission de διατι comme dans ℵBL à l'encontre de ℵ*; 35, omission de και avant τοτε, comme dans BADEHK, à l'encontre de ℵFMΛ; 37, ο οινος ο νεος, comme dans BCDLMR, à l'encontre de ο νεος οινος dans AEFHKS (ℵ omet ο νεος); 39, omission de και, comme dans B; omission de ευθεως, comme dans ℵBCL contre AC³RXΓ; VI, 1, omission de δευτεροπρωτω comme dans ℵBL, contre ACDEHKMRSUV; rejet de τους σταχυας après εσθιον, comme dans BC*LR, au lieu de ετιλλον οι μαθ... τους σταχυας και εσθιον que l'on lit dans ℵAC³L; 2, omission de αυτοις après ειπον, comme dans ℵBC*LX à l'encontre de AC³RTΛ; omission de ποιειν après εξεστιν comme dans BCDR, à l'encontre de ℵALXΓΔ; omission de εν comme dans BLRU à l'encontre de ACXΓΛ; 3, προς αυτους ειπεν ις se trouve seulement dans B; οτε, comme dans BCDLX, au lieu de οποτε dans AEHKMRS; omission de

(1) Mgr Bludau, *Biblische Zeitschrift*, 1906, p. 29.

οντες comme dans ℵBDLX à l'encontre de ACRΓΔΛ; I, omission de ως comme dans BD à l'encontre de ℵ*ACEHKM; V, 8, τοις γονασιν au lieu de αυτου τοις ποσιν de D; ῡ comme dans ℵBEHKS au lieu de του ῡ que l'on trouve dans ACPLM; I, 75, πασαις ημεραις ημων comme dans BL au lieu de πασαις ταις ημεραις της ζωης ημων que l'on trouve dans ℵACD.

P[4] est donc à rapprocher de B. Par suite, selon toute vraisemblance, il se rattachera à la recension H. De fait, la plupart des variantes que nous venons de relever sont surtout des omissions de mots; or, nous l'avons dit déjà, c'est là une des caractéristiques de H. De plus, P[4] présente un certain nombre de leçons propres à cette recension (1) : I, 75, il omet της ζωης ημων que l'on trouve dans K; V, 3, il a εκ του πλοιου au lieu de απο του πλοιου de K; 35, il écrit νηστευουσιν au lieu de νηστευσουσιν de K; VI, 1, il omet δευτεροπροτω. Les seules divergences que l'on puisse relever viennent soit de l'influence des passages parallèles, soit de l'orthographe : I, 76, addition de του κυ; V, 3, εδιδασκεν est mis avant εκ του πλοιου; 4, on lit χαλασαι au lieu de χαλασατε; 31, αυτον au lieu de αυτους; 33, Ιωανου au lieu de Ιωαννου; 37, ρηγνυσι au lieu de ρηξει.

P[5] n'a qu'une leçon nouvelle : Jean, I, 37, οι δυο μαθηται au lieu de οι δυο μαθηται αυτου de ℵBC, οι δυο αυτου μαθηται de C*LTX et αυτου οι δυο μαθηται de AC[3]PΓΔΛ.

Le texte de ce papyrus s'accorde en général avec ℵ et lorsqu'il est en désaccord avec ℵ il s'accorde avec B (2), mais il n'est pas toujours facile de faire la comparaison d'une façon sûre et précise à cause du très mauvais état du document (3). Notons cependant quelques détails : I, 24, la suppression de l'article devant απεσταλμενοι concorde avec ℵABC contre ℵ*A*C*X; 25, omission de και ειπαν αυτω, variante corrélative de celle que l'on trouve dans ℵ : και ηρωτησαν αυτον; c'est probablement le résultat d'une collation de textes différents; 26, ιωαννης contre ιωανης de B; omission de δε après μεσος comme dans ℵBCLT; 27, s'accorde avec ℵBCL pour supprimer αυτος εστιν après οιδατε

(1) Cf. H. von Soden, *Die Schriften*, p. 998.

(2) *Patrologia Orientalis*, t. IV, p. 148. — F. G. Kenyon, *Handbook to the textual criticism...*, p. 37. — Grenfell et Hunt y reconnaissent un bon texte, *Oxyrhynchus Papyri*, II, 1899, p. 6.

(3) Gregory, *Textkritik*, t. III, p. 1085.

et ος εμπροσθεν μου γεγονεν que donnent AC³XT; omission de εγω après ειμι comme dans ℵCL contre BTX; 28, βηθανια comme ℵABCEF contre βηθαβαρα de C²KTU; 30, υπερ comme dans ℵ*BC au lieu de περι dans AC²LP; 33, εν υδατι sans article comme dans ℵ; 34, ο εκλεκτος comme dans ℵ, 77, 288, au lieu de ο υιος de ℵ^c, c, f, l, q. Ce mot εκλεκτος est effacé, mais le mot υιος (υς) serait trop court pour combler l'espace vide et l'expression εκλεκτος υς serait trop longue; 38, ερμηνευομενον comme dans ℵPTΔΛ contre μεθερμηνευομενον de ℵ^cABCLX; xx, 14, ταυτα sans copule comme dans ℵABDSΛ contre και ταυτα dans EGKM; 20, εδειξεν... πλευραν αυτοις comme dans ℵABDI contre εδειξεν αυτοις... πλευραν αυτου de EGKLMSUX; 21, οτε ουν ηλθεν ις ελεγον αυτω οι μαθηται absolument comme dans ℵ qui place ουν après οτε et supprime αλλοι avant μαθηται. On remarque cependant çà et là quelques divergences avec ℵ, mais alors il y a ordinairement accord avec B; I, 38, on lit ειπαν avec BC contre ℵALPX; 39, οψεσθε comme dans BCLT au lieu de ιδετε dans ℵAPXΓΔΛ.

Du reste, ℵ et B font l'un comme l'autre partie de la recension H. Le papyrus P⁵ se rattachera donc à cette recension (1), à laquelle il ressemble par la fréquence des omissions (on en pourrait relever de très nombreux exemples dans la collation abrégée que nous venons de faire) et dont il reproduit au moins deux leçons caractéristiques : I, 25, ουδε avant ο προφητης, et I, 30, υπερ au lieu de περι.

P⁶ contredit tout à la fois ℵ : il a, Jean, XI, 45, ουν au lieu de δε après πολλοι; B : il porte α, l'article pluriel neutre, au lieu de ο l'article singulier (2), et D : il porte οι ελθοντες au lieu de των ελθοντων et θεασαμενοι au lieu de εορακοτες. Par contre, il cadre complètement avec le texte reçu, on peut donc le regarder comme un représentant de la recension K ou κοινη (3).

P⁷, très court, comme P⁶, a encore moins de leçons caractéristiques que ce dernier : on le rattache ordinairement au manuscrit B et à la recension H (4).

P⁸ est plus long, par suite plus intéressant et plus important.

(1) Cf. von Soden, *Die Schriften*, p. 995.
(2) Cf. Gregory, *Textkritik*, t. III, p. 1085.
(3) Cf. von Soden, *Die Schriften*, p. 2144, 2164.
(4) Cf. von Soden, *Die Schriften*, p. 997, 2164.

Il présente quatre leçons particulières : Act., IV, 33, το μαρτυριον οι αποστολοι της αναστασεως του κυ ιυ; 36, μεθηρνευομενον au lieu de ερμηνευομενον de B et μεθερμηνευομενον des autres manuscrits; V, 5, ακουοντας au lieu de τους ακουοντας de ℵABD et τους ακουοντας ταυτα de EP; VI, 13, βλασφημα au lieu de ρηματα de ℵABCD et ρηματα βλασφημα de EHP.

Pour ce qui est des manuscrits anciens (1), il est assez difficile de voir duquel il dépend : les leçons qu'il donne sont très mélangées. Relevons les principales : IV, 32, καρδια et ψυχη sans article comme dans ℵABD, tandis que l'on trouve l'article dans les manuscrits d'où est sorti le texte reçu; 36, απο των comme ℵABEP, au lieu de υπο dans D; V, 3, ο πετρος, comme dans ℵABE contre DP qui omettent l'article; 5, ο ανανιας comme dans ℵAEBP, tandis que D omet l'article; 7, απεκριθη comme dans ℵABD au lieu de ειπε dans E; VI, 2, ημας comme dans ℵABEHP contre ημιν de CD; 3, αδελφοι comme dans ℵBCEHP, tandis que A. 13 omettent ce mot; πνς comme dans ℵBCD au lieu de πνς αγιου que l'on lit dans AC*EHP; 4, προσκαρτερησομεν comme ℵABCP, contre ημεις δε εσομεθα προσκαρτεροντες de D; 8, χαριτος comme dans ℵABD, au lieu de πιστεως de HP, ou χαριτος και πιστεως de E; σημεια au lieu de τηρατα que l'on trouve dans E; 13, καλων placé devant βλασφημα comme dans ℵBC, tandis que ADEHP le mettent avant κατα του τοπου.

De cette première série de variantes se dégage cette conclusion que P^8 suit les manuscrits ℵABCDE quand ils concordent; quand ils diffèrent, P^8 suit plutôt ℵ et B, et quand ℵ et B diffèrent eux-mêmes, il semble plutôt se rattacher à B. Toutefois notre document, en deux passages, soutient les autres manuscrits contre ℵ et B (cf. VI, 3, ουν au lieu de δε, et 15, απαντες au lieu de παντες); en des passages plus nombreux il soutient ℵ contre B (cf. IV, 32, ελεγεν au lieu de ελεγον; 36, λευιτης au lieu de λευειτης; VI, 2, ειπον au lieu de ειπαν; 3, επισκεψασθε au lieu de επισκεψωμεθα.

Signalons encore trois leçons propres à D : IV, 32, αυτου au lieu de αυτω; αλλα au lieu de αλλ'; V, 8, ο πετρος au lieu de πετρος; deux leçons propres à P : IV, 36, ιωσης au lieu de ιωσηφ

(1) Cf. Gregory, *Textkritik*, t. III, p. 1086-1090; von Soden, *Die Schriften*, p. 216-217.

que donnent ℵABDE; v, 8, αυτη au lieu de προς αυτην dans ℵABD; et enfin une leçon propre à A : v, 9, addition de ειπε après ο δε πετρος, ce qu'on ne trouve pas dans ℵBD.

Le texte de P^8 est donc très mêlé : il semble être le résultat d'une collation de plusieurs manuscrits; il se rattache plutôt à B, il a surtout les leçons communes à ℵ et à B, il emprunte quelques leçons particulières à D, à P et à A; enfin il a lui-même quelques leçons spéciales.

La même difficulté se présente pour le ranger dans les recensions de von Soden : il semble cependant se rapprocher d'une façon assez sensible du texte de H dont il ne diffère (1) que par six leçons : iv, 31, παντες au lieu de απαντες; 32, αυτου au lieu de αυτω; παντα au lieu de απαντα; 33, υπηρχεν au lieu de ην; 35, omission de δε après διεδιδετο; v, 5, omission de τους avant ακουοντας; 8, addition de l'article avant πετρος : vi, 13, addition de τουτου après τοπου.

P^9 ne présente aucune variante nouvelle. Du reste, le texte assez court, copié en outre avec beaucoup de négligence et assez mal conservé, se laisse difficilement ranger dans telle ou telle famille de manuscrits; il semble cependant plutôt se rattacher à B qu'il ne contredit pas du tout : I Jean, iv, 15, ος εαν comme B contre ος αν de ℵAKL (D ajoute χριστος); 16, πεπιστευκαμεν comme dans ℵBKL contre πιστευομεν de A; και ο (ℵ omet l'article) θεος εν αυτω μενει comme dans ℵBKL, tandis que A omet μενει.

Von Soden (2) cote ce papyrus : α 1009, mais il n'indique nulle part à quelle recension il le rattache; de fait, on ne trouve point dans P^9 d'indications suffisantes pour se prononcer d'une façon précise à ce sujet : sa parenté avec B tendrait seule à le rapprocher de H.

P^{10} étant, comme nous l'avons supposé plus haut, l'exercice d'un scribe peu expérimenté, présente surtout des variantes orthographiques. Elles sont pour la plupart des fautes d'inattention et ne méritent pas d'être relevées.

De variantes (3) ayant quelque importance il n'y en a que deux et encore la première est-elle probablement une faute

(1) Cf. von Soden, *Die Schriften*, p. 2172.
(2) Cf. *Die Schriften*, p. 2148.
(3) Cf. *Patrologia Orientalis*, t. IV, p. 149.

d'inattention, une ligne passée par distraction : Rom., I, 6, omission après ονοματος de αυτου εν οις εστε και υμεις κλητοι; 7, χρυ ιηυ, tandis que tous les manuscrits portent ιησου χριστου, mais au ℣. 1 notre document porte encore χρυ ιηυ comme B à l'encontre de ℵAEGKLP qui donnent ιηυ χρυ (1).

Le petit nombre de ces variantes et par ailleurs la quantité de fautes dues à l'inattention du copiste empêchent de se prononcer sur les manuscrits ou la recension auxquels on pourrait rattacher ce document.

P^{11} ne présente plus que des fragments de mots à peine lisibles : la reconstitution en est si difficile et si problématique qu'on n'en peut rien tirer de certain pour la critique textuelle (2).

P^{12} ne comprend qu'un verset de l'Épître aux Hébreux, I, 1. Il présente seulement deux variantes : il écrit παλε au lieu de παλαι, et il ajoute ημων après πατρασιν. Ces deux variantes, dont la première n'est qu'un itacisme, ne donnent aucune indication pour le rapprochement avec les manuscrits ou les recensions.

P^{13} constitue le plus long fragment de papyrus du Nouveau Testament, par conséquent celui sur lequel la critique textuelle peut s'exercer le plus utilement et le plus fructueusement.

Les leçons nouvelles qu'il présente sont assez nombreuses : Hebr., III, 10, εν τη καρδια αυτων δε au lieu de τη καρδια αυτοι δε; 13, παρακαλεσατε au lieu de παρακαλειτε; V, 4, omission de καθωσπερ και Ααρων, que l'on lit dans ℵAB, ou de καθαπερ και Ααρων, que l'on trouve dans CD; X, 11, αμαρτιας au lieu de αμαρτιαν; XI, 1, πραγματων αποστασις au lieu de υποστασις πραγματων; 4, αυτω au lieu de αυτου; XII, 4, αγωνιζομενοι au lieu de ανταγωνιζομενοι; 5, και μη εγλυου au lieu de μηδε εκλυου.

Pour ce qui est des manuscrits, P^{13} semble se rapprocher de B (3) : III, 1, Ιν, comme dans ℵABCD, au lieu de Χριστον Ιησουν dans EKL; 2, omission de ολω comme dans B à l'encontre de

(1) Cf. Gregory, *Textkritik*, t. III, p. 1091.

(2) Cf. Gregory, *Textkritik*, t. I, p. 119; Mgr Bludau, *Biblische Zeitschrift*, 1906, p. 34. D'après von Soden, on ne peut pas dire si P^{11} représente I ou H. Cf. *Die Schriften*, p. 1921, 2174.

(3) Cf. Mgr Bludau, *Biblische Zeitschrift*, 1906, p. 36-37; Gregory, *Textkritik*, t. III, p. 1091.

ℵACDEKLMP ; 1, παντα sans article comme dans ℵBC*D*E*, au lieu de τα παντα dans C^b D^c ELP ; 6, ελπιδος κατασχωμεν comme dans B, au lieu de ελπιδος μεχρι τελους βεβαιαν κατασχωμεν que l'on trouve dans ℵACDEKLMP : cette locution a pu venir du verset 14, où elle se trouve également ; 9, εν δοκιμασια comme dans ℵABCDEMP, au lieu de εδοκιμαζαν δε que l'on trouve dans ℵ^c D^c KL ; 10, ταυτη comme dans ℵABD*M à l'encontre de CDEKLP qui donnent εκεινη ; IV, 3, γαρ comme dans BDEKLF, au lieu de ουν que l'on trouve dans ℵACM ; omission de την avant καταπαυσιν comme dans BD à l'encontre des autres manuscrits ; 7, προειρηται comme dans ℵABCDE contre ειρηται de D^c E*KP ; V, 1, omission de τε après δωρα comme dans BD^h à l'encontre de ℵACD ; 3, δι αυτην comme dans ℵABC*D*P, au lieu de δια ταυτην que l'on lit dans C^c D^c EKL ; περι αμαρτιων comme dans ℵABCDP, au lieu de υπερ dans C^c D^c ELK ; 4, αλλα καλουμενος comme dans ℵABC*DEK, tandis que CLP portent αλλ' ο καλουμενος.

A partir de cet endroit, nous ne pouvons plus faire la comparaison avec B, ce manuscrit ne donnant pas la fin de l'Épître aux Hébreux, IX-XIII. Mais des variantes que nous venons de citer, surtout des omissions signalées, II, 2,6 et IV, 3, omissions qui se trouvent seulement dans B, il est permis de conclure que P[13] est très voisin de B. Cette conclusion est importante, car elle permet de reconstituer avec P[13] une partie de ce qui manque dans B : elle permet en particulier d'y supposer les mêmes omissions fréquentes (cf. X, 13, 17, 37 ; XI, 4 ; XII, 3), surtout quand ces omissions se retrouvent dans D et ℵ.

Après B, en effet, les manuscrits les plus proches de P[13] paraissent être ℵ et D : nous les avons déjà vus très souvent associés à B. Examinons le rôle qu'ils jouent dans la suite du texte : X, 10, εσμεν δια comme dans ℵACDE* au lieu de εσμεν οι δια de D^c E**KL ; 11, ιερευς comme dans ℵDEK au lieu de αρχιερευς que l'on trouve dans ACP ; 13, εν δεξια comme dans ℵCDEKL contre εκ δεξιων de A ; 16, addition de δε après αυτη à l'encontre de la plupart des manuscrits ; επι την διανοιαν comme dans ℵACDP contre επι των διανοιων de DEKL ; 38, δικαιος comme dans DEKLP au lieu de δικαιος μου que donnent ℵAH ; XI, 4, Καειν, leçon de D ; 11, παρα καιρον ηλικιας comme dans ℵAD sans l'addition de ετεκεν que l'on trouve

dans EKLP; 29, ξηρας γης comme dans ℵADE, au lieu de ξηρας simplement que l'on trouve dans D^c KLP; 32, Σαμψω, orthographe donnée par D; 37, επριστθησαν επειρασθησαν comme dans ADEK au lieu de επειρασθησαν επριστθησαν que donne ℵ; XII, 3, εκλελυμενοι, leçon de D, au lieu de εκλυομενοι que portent la plupart des autres onciaux.

Parfois cependant P[13] est en désaccord avec ℵ : II, 18, il conserve πειρασθεις omis par ℵ; III, 8, il porte εν τω παραπικρασμω au lieu de εν τω πικρασμω de ℵ; IV, 11, il conserve τις omis par ℵ; X, 34, il porte δεσμιοις au lieu de δεσμοις μου que l'on trouve dans ℵ.

Ailleurs et plus souvent, P[13] contredit D : IV, 1, il omet καταλιπομενης écrit par D; X, 20, il conserve και omis par D; il omet δια écrit par D avant της σαρκος; 32, il a τας προτερον ημερας au lieu de ταις προτεραις ημεραις de D; 33, il omet ονειδιζομενοι que D place après θεατριζομενοι.

Quand il y a désaccord entre ℵ et D, P[13] suit le plus souvent ℵ : X, 34, εαυτους comme dans ℵAH, au lieu de εαυτοις que l'on lit dans DEKL; XI, 11, Σαρρα comme dans ℵAEKL sans l'addition de σπειρα que l'on trouve dans D; 32, Βαρακ, Σαμψω, Ιεφθα comme dans ℵA au lieu de Βαρακ τε και Σαμψω και Ιεφθαε que l'on relève dans DEKLP; XII, 7, τις γαρ comme dans ℵAP au lieu de τις γαρ εστιν suivant DEKL.

Parfois aussi le document dont il s'agit contredit tout à la fois les leçons de ℵ et de D : III, 3, δοξης ουτος comme KLM, au lieu de ουτος δοξης de ℵABCDE; XI, 5, ευρισκετο comme dans KLP, au lieu de ηυρισκετο que donnent ℵADE; 32, γαρ με avec EKLP, au lieu de με γαρ suivant ℵABD.

De cette longue série de rapprochements, on peut conclure que P[13] est très voisin de B, qu'il a beaucoup de ℵ et quelques variantes assez caractéristiques de D.

Pour ce qui est des recensions de von Soden, P[13] semble se rattacher à H : sa parenté avec B et ℵ est une première indication en ce sens, que confirment les nombreuses omissions que nous avons relevées plus haut. Enfin, en examinant les détails du texte, on remarque certaines leçons données par von Soden comme caractéristiques de H. Signalons-en quelques-unes : III, 3, P[13] écrit Μωϋσης comme H à l'encontre de K qui écrit μωσης; 10, τεσσερακοντα comme H à l'encontre de I et de K qui ont τεσσα-

ρακοντα; 13, αχρι; XII, 4, μεχρι comme dans H à l'encontre de K qui écrit αχρις, μεχρις; X, 31, κρισσωνα semble appartenir à H de même que XI, 32, Δαυειδ au lieu de δαβιδ, qui appartient à K.

Dans P^{14}, nous ne relevons que deux variantes (1). La première est une omission assez considérable, due probablement à la négligence du copiste, car on ne la retrouve nulle part ailleurs : I Cor., II, 7, ην προωρισεν ο θεος προ των αιωνων εις δοξαν ημων. La deuxième est un simple itacisme : I, 26, βλεπετε au lieu de βλεπεται. Ces leçons divergentes sont évidemment trop peu nombreuses pour qu'on puisse se prononcer sur la famille de manuscrits ou la recension dont se rapproche P^{14} (2).

De l'étude que nous venons de faire se dégagent assez clairement trois conclusions qui ont leur importance : la première, c'est que tous les documents que nous avons examinés et dont nous avons pu discuter l'origine se rattachent à la recension H. Or ces documents proviennent tous des sables de l'Égypte où ils ont été enfouis pendant des siècles : par suite, la recension H devait être en ce pays connue, estimée, suivie, et ceci confirme, au moins sur un point, la théorie de von Soden qui fixe à Alexandrie la naissance de la recension H. En second lieu, le texte des papyrus, surtout des plus anciens, est apparenté à B et à ℵ, parfois aussi, mais bien moins souvent, à D. Ainsi, P^1 (IIIe siècle) est à rapprocher de B; P^5 (IIIe ou IVe siècle) et P^3 (IVe siècle) de ℵ et de B; P^4 et P^{10} (IVe siècle) de B; P^8 et P^{13} (IVe s.) de ℵ, de B et de D; P^9 (IVe ou Ve s.) de B, et ceci confirme l'opinion, aujourd'hui commune, qui prétend que ℵ et B ont une origine très voisine et que tous deux ont une grande autorité pour la reconstitution des textes. Enfin, une troisième considération qu'il importe de faire, c'est que le texte de ces papyrus donne assez peu de variantes nouvelles : P^1 en a deux, P^3 et P^5 en ont une, P^4 en a trois, P^8 en a quatre et P^{13} en a huit : elles ne sont d'ailleurs importantes ni les unes ni les autres; par conséquent, les papyrus, découverts jusqu'ici, servent surtout à confirmer et à appuyer les leçons anciennes : le service qu'ils rendent ainsi est déjà appréciable; il le devien-

(1) Cf. Mgr Bludau, *Biblische Zeitschrift*, 1906, p. 35.

(2) Von Soden le donne cependant comme un représentant de H. Cf. *Die Schriften*, p. 1921, 2174.

dra davantage à mesure que l'on trouvera des documents plus nombreux et plus proches des temps apostoliques : c'est à ces documents qu'il appartiendra sans doute de confirmer ou de ruiner les systèmes de critique textuelle du Nouveau Testament, actuellement élaborés, mais encore insuffisamment établis (1).

Paris, 17 novembre 1911.

A. Savary.

(1) Nous avons transcrit les textes grecs sans accents, tels que les documents utilisés nous les ont conservés.

KAISOUN = CAESARIUM, PÉLUSE, PHITHOM

MOUSIN = MUSEUM OU OASIS

La première préface à l'histoire des patriarches coptes, mentionnant le lieu du martyre de saint Marc, porte la phrase suivante (1) : وكمال سعيه فى مدينة قيسون (2) وهى الاسكندرية وتسمى باللغة العبرانية مدينة امون « Il fut martyrisé dans la ville de Kaisoun (ou Klisoun), et celle-ci (est) Alexandrie, qui se nomme en langue hébraïque : ville d'Ammon (3) ».

Le nom *Kaisoun* que l'on rencontre dans cette phrase est un de ces mots difficiles qui embarrassent les étudiants des manuscrits arabes. Le contexte n'est pas assez explicite, et la négligence des copistes, qui omettent ou déplacent trop souvent, non seulement les points diacritiques mais quelquefois aussi des consonnes, surtout dans les noms propres, laisse la forme de tels mots indéterminée. Ces noms altérés et défigurés font le désespoir du lecteur. Ainsi, faute de mieux, a-t-on cru pouvoir lire ici *Kaisaroun* au lieu de *Kaisoun*, en y ajoutant un r. *Kaisaroun* ou mieux encore *Kaisarioun* pourrait être la transcription arabe du nom grec de ce temple de César, le *Kaisarion*, en latin le *Caesarium*, grandement célèbre dans l'antiquité. Après la destruction des temples païens d'Alexandrie, à la fin du IVe siècle, le nom du *Caesarium* a été conservé par la fameuse église du même nom, où fut assassinée la malheureuse Hypatie, en 123. Cette église existait toujours au VIIIe siècle sous la même désignation, et le calife Hichàm la fit rendre, dit-on, aux catholiques à cette époque par les Coptes.

Les Arabes ont imité la forme de la cour ou atrium de cette église (ou bien de l'ancien temple qui a pu survivre encore en

(1) *Patrologia orientalis*, t. I, p. 105-106.

(2) Sic les mss. AB. Le ms. F porte : قليسون. J'ai conjecturé قيسرون.

(3) Cf. Jér., XLVI, 25; Nahum, III, 8; Ez., XXX, 14, 15, 16 (Vulg.).

partie au temps de la conquête musulmane), et ils l'ont utilisée pour leurs marchés ou bazars. A ces édifices quadrangulaires à colonnades on a donné le nom arabe de *Kaisâriyah*, ce qui est le même mot que *Kaisarioun*, avec une terminaison moins correcte mais plus familière. De telles *kaisâriyahs*, dont beaucoup sont nommées et décrites par les topographes arabes du moyen âge, il est resté des exemples jusqu'à nos temps, comme dans la ville de Maroc et à Alep. C'est donc là un nom qui était connu des Coptes et des Arabes.

Je dois avouer, cependant, que je me suis peut-être trompé en traduisant l'endroit dont il s'agit, comme si saint Marc avait souffert le martyre « dans un quartier d'Alexandrie qui se nommait le *Caesarium* ». Il est vrai que Quatremère (*Mém. géogr.*, I, 266) et Lumbroso (*L'Egitto al tempo dei Greci e dei Romani*, p. 126) ont cru que, vers le VIe siècle de notre ère, ce nom comprenait une partie de la grande ville, située autour du temple même. Mais les autorités citées, c'est-à-dire la Vie de saint Jean l'Aumônier et un éloge copte d'un évêque Macaire, parlent d'un endroit nommé le Caesarium, qui pourrait n'être que le site de l'ancien édifice, en partie détruit et remplacé par des habitations neuves.

D'autre part, Lumbroso signale plusieurs noms de quartiers, désignés d'après les temples principaux ou les églises qu'ils contenaient, tels que Bendideion, Poseidion, Mercurium (?). Il indique aussi Angelion comme un cas analogue. Du moins, j'aurais pu ne pas modifier le nom propre pour introduire un sens que je croyais plausible et me borner à donner le mot à mot qui est : « dans la ville de Kaisoun, ce qui est Alexandrie ». D'autant que, selon la légende, saint Marc a été traîné par les rues depuis Bucolia, hors de l'extrémité orientale de la ville, jusqu'au Sérapéum dans le quartier de Rhacotis, où il a été tué. Aussi a-t-il pu, dans cette *via dolorosa*, passer à côté du Caesarium, qui était près de la porte orientale, au rivage de la mer ; mais l'on ne peut pas dire que c'est précisément là qu'il a été martyrisé (1).

Somme toute, si le mot « Caesarium » doit rester, il vaudrait peut-être mieux traduire tout simplement : « dans la ville du

(1) Signalons encore « le camp de César », appelé aussi Nicopolis, à deux milles de la porte orientale d'Alexandrie, non loin de Bucolia.

Caesarium, c'est-à-dire à Alexandrie ». En caractérisant ainsi la capitale de l'Égypte, l'auteur a pu faire allusion au culte funeste du César, qui résumait tout ce qu'il y a de pis dans le paganisme. Alexandrie, comme sans doute les autres grandes villes de l'empire au temps de saint Marc, était vraiment adonnée à l'adoration de la bête de l'Apocalypse, qui régnait par la puissance du diable, et que l'on identifiait déjà au IVe siècle avec l'empereur Néron. Les ennemis principaux du christianisme étaient ceux qui imitaient les vices dont l'empereur leur avait donné l'exemple. Si l'on objecte que cette explication suppose une interprétation allégorique, il faut rappeler que les Égyptiens ont toujours eu un penchant pour le symbolisme, et font moins de cas de la lettre de l'histoire que des leçons morales à en tirer.

Mais, comme il arrive souvent avec les noms propres altérés par les copistes et dont la forme n'est pas expliquée par le contexte, l'on peut imaginer plusieurs explications de ce mot. Le manuscrit 4783 de Paris y ajoute un l après la lettre initiale. Le copiste a-t-il trouvé cette forme dans son exemplaire? Cette nouvelle leçon indique-t-elle Péluse, plutôt que Caesarium, comme la vraie traduction, puisqu'il est tellement facile de changer f, l'équivalent du p en arabe, en q, en y mettant deux points au lieu d'un seul? Mais comment un écrivain copte pourrait-il identifier Alexandrie avec Péluse, au coin opposé du Delta, à une distance de 250 kilomètres? De plus, bien que Péluse ait existé jusqu'au moyen âge, ce nom grec devait probablement être inconnu d'un Égyptien de cette époque, puisque la ville s'appelait en copte Peremoun et en arabe El-Farama ou eṭ-Ṭînah?

Mais cet écrivain pouvait du moins avoir entendu dire que, dans la bible latine, le prophète Ézéchiel parle d'Alexandrie et de Péluse dans deux versets (XXX, 15, 16). De cette manière, celui qui ignorait le nom grec de cette dernière ville pouvait croire que le prophète, selon le parallélisme dit par synonymie, se sert ici de deux noms de la même cité? En même temps il pouvait savoir que *pélos* (*pilos*) en grec veut dire boue, et que cette désignation « ville de la boue » pouvait bien s'appliquer moralement à la capitale sous les Césars. La traduction des

Septante, qui fait autorité dans les églises orientales, reproduit d'une manière différente les noms cités ici par Ézéchiel; et un Copte, qui en connaissait le texte, pouvait penser qu'il ne s'y agissait pas d'El-Farama.

On ne peut pas dire qu'il est impossible qu'un Copte au XIVe ou au XVe siècle ait connu un endroit de la bible latine. Il se peut que des chrétiens orientaux aient quelquefois fait connaissance avec des pèlerins latins ou avec le personnel des établissements latins de la Terre Sainte. Les Coptes ont eu, depuis une époque reculée, le goût des pèlerinages. Au commencement du IXe siècle, c'est-à-dire à l'époque de Charlemagne, un propriétaire riche, Macaire de Nébrouah, a bâti une église de Sainte Marie Madeleine à Jérusalem. Cette église a longtemps existé, elle était « le refuge des Égyptiens qui visitaient la cité sainte pour la prière ». Au XIe siècle, à la veille de la première croisade, Mansûr a rebâti cette église; et en 1092 le patriarche Cyrille II a envoyé un évêque pour la consacrer. Ce Mansûr aimait à secourir les pèlerins, « même ceux qui étaient venus des pays lointains ». Un peu avant cette date nous rencontrons dans l'histoire des patriarches un Copte qui avait voyagé en Espagne et était demeuré quelque temps à Alméria. Vers le même temps un écrivain copte nous donne une liste d'une cinquantaine de tombeaux et d'autres lieux saints en Égypte et en Syrie, qu'il a visités en pèlerin, y compris bien entendu le saint Sépulcre de Jérusalem et le mont Calvaire.

En Égypte même, sans nommer d'autres essais, il y a eu ces tentatives de réunion des églises au milieu du XVe siècle, qui ont abouti à la mission d'André au concile de Florence. A cette époque aussi, les grandes villes de l'Italie et de l'Espagne envoyaient beaucoup de négociants en Égypte, et des ambassades sont venues de l'Égypte aux cours princières du midi de l'Europe. La préface dont il s'agit ici est d'une date incertaine; mais peut-être a-t-elle été écrite longtemps après l'achèvement de l'histoire entière des patriarches, par un auteur qui a recueilli les biographies éparses dans un seul volume. Peut-être même cette préface n'est-elle pas plus ancienne que le milieu du XVe siècle, époque vers laquelle on place la rédaction des manuscrits 301 et 302 de Paris, de sorte que l'auteur aurait pu faire connaissance avec des missionnaires catholiques en Égypte.

Mais, sans supposer de relations directes avec des Européens, l'auteur aurait pu, à toute époque apprendre de quelque Juif instruit, qui avait voyagé en Occident, que la bible latine donnait le nom d'Alexandrie à la ville d'Ammon, et mettait Péluse dans le membre parallèle du verset. En traduisant le nom hébreu *No* par Alexandrie, on a voulu, peut-être, que le lecteur ressentît une vive impression en se rappelant que la capitale de l'Égypte sous les Romains ressemblait à l'ancienne capitale des Pharaons, puisqu'elles étaient des centres de toutes les idolâtries et de tous les vices. Saint Jérôme n'ignorait pas, ni ses maîtres hébreux non plus, ce qu'avait été l'histoire de la ville de Rhacotis, à laquelle le conquérant macédonien avait donné son nom en l'agrandissant.

En troisième lieu, on pourrait conjecturer que la vraie leçon est Fîsoun ou même Fîthoun, et que c'est l'équivalent de Phithom. Les Septante ont ici la forme Peithô (Exode, I, 11). En ce cas l'auteur aurait mis en avant une simple hypothèse d'identification géographique sans aucune valeur. Phithom cependant était un monument de la tyrannie des rois égyptiens sur les Hébreux, et pouvait symboliser l'oppression des chrétiens par les païens.

Après tout, ce ne sont que des conjectures, et il est à désirer que quelqu'un donne la vraie explication de ce nom.

*
* *

Un autre petit problème de la même espèce se présente dans *Mousîn*, le nom du lieu où le patriarche Démétrius I (A. D. 189-231) est mort, selon son biographe copte. Or cette forme serait la transcription régulière en arabe du mot grec *Mouseion*. Aussi ai-je traduit « le quartier du Musée », bien que le texte arabe porte « la ville de *Mousîn* (1) ». Et ce quartier du Bruchium ou Proucheion, où était situé le Musée, était vraiment une cité par lui-même, avec ses propres murs fortifiés. Mais comment peut-on dire qu'un patriarche fut « banni » dans un

(1) ونفاه الملك سواريانوس الى موضع يعرف بمدينة موسين « Et l'empereur Sévère le bannit en un endroit nommé la ville de Mousîn ». *Patr. Or.*, t. I, p. 162.

quartier de sa ville épiscopale? A cette objection l'on pourrait répondre qu'être emprisonné entre les murs d'une région où il aurait vécu séparé de ses ouailles et entouré des païens impurs, aurait été un vrai exil pour saint Démétrius. En ce cas il aurait pu, avec bonne raison, citer un verset de psaume — comme aiment tant à le faire les hagiographes coptes — et dire : « Hélas, que mon séjour est prolongé! J'ai habité chez les habitants de Cédar! »

Mais M. l'abbé Nau a proposé une leçon plus raisonnable et plus conforme au terme « banni ». C'est qu'en omettant la petite lettre initiale m, on pourrait lire *Ouasin*, ce qui ne serait autre chose que la transcription arabe du mot grec *Oasin*, l'accusatif d'*Oasis*. Or la ville de l'Oasis d'Ammon était précisément, sous les empereurs romains, un lieu d'exil, où ils avaient l'habitude d'envoyer les prisonniers tels que Démétrius.

Cependant, on peut, à cela, faire deux objections : D'abord, pourquoi l'écrivain copte n'a-t-il pas employé le mot arabe *ouah*, dérivé de la langue copte, et probablement l'origine du mot *oasis?* Deuxièmement, les autres histoires qui parlent de Démétrius, comme Eusèbe et les synaxaires arabe et éthiopien, ne disent pas que cet évêque est mort ailleurs qu'en sa ville épiscopale. Voir les *Acta Sanctorum*, au 9 octobre. Mais un traducteur copte, qui aurait trouvé le mot *oasin* dans un document grec, aurait peut-être pu ne pas comprendre sa vraie signification, et l'aurait transcrit en toutes lettres. Il se peut bien aussi que les autres historiens aient omis de signaler le lieu où est mort Démétrius, quand bien même le biographe copte serait mieux renseigné, ce que nous ne saurions affirmer positivement. Enfin la leçon de M. l'abbé Nau semble la meilleure solution de ce petit problème.

Oxford.

B. EVETTS.

SUR KAISOUN ET MOUSIN

Dans la note précédente, M. Evetts a discuté le sens de deux de ces noms propres qui sont les *cruces* des premiers traducteurs des textes arabes. Si l'on n'admet pas l'adjonction de la lettre r au mot Kaisoun pour y retrouver le nom d'un quartier connu d'Alexandrie, le *Caesarium* (1), la seconde hypothèse (Kaisoun = Péluse) nous paraît très vraisemblable. L'auteur a pu vouloir accumuler les noms suggérés par Ézéch., xxx, 15.

וּשׁפכתי חמתי על־סין מעוז מצרים
והכרתי את־המון נא

« Je répandrai ma fureur sur Sin, la forteresse de l'Égypte; et j'exterminerai la multitude de Nô » (Le scribe arabe a peut-être lu *Ammon-Nô* (2), comme dans Nahum, III, 8).

La Vulgate porte :

« Et effundam indignationem meam super *Pelusium*, robur Ægypti;

et interficiam multitudinem *Alexandriae*. »

Il est vraisemblable, comme le manuscrit F l'insinue et comme M. Evetts a eu le mérite de le deviner, que le scribe a pris ici l'idée de sa phrase : « La ville de Péluse (*Pelysoun*) et celle-ci est *Alexandrie*, en langue hébraïque *ville d'Ammon* (Ammon-Nô?) (3). »

Nous ajouterons une autre hypothèse à laquelle nous avions songé jadis : Kaisoun = Kasioun = ville de (Jupiter) *Cassius*. Cette hypothèse n'a plus qu'un intérêt de pure curiosité, puisque Kaisoun = Péluse nous paraît beaucoup plus vraisemblable.

Du moins, on passe de Kaisoun à Kasioun en changeant seulement deux points de place et le scribe qui faisait d'Alexandrie la ville de (Jupiter) *Ammon*, ce qui est inexact, puisque ce nom est réservé à Thèbes, aurait pu se permettre une seconde inexactitude et en faire aussi la ville de (Jupiter) *Cassius*. Le

(1) M. Hartwig Derenbourg, consulté par moi de la part de M. Evetts, m'avait répondu que Kaisoun était certainement Kaisaroun et avait décidé M. Evetts à préférer cette hypothèse.

(2) Nô-Ammon (avec élif au lieu de hé) « la ville d'Ammon » désigne la ville de Thèbes, mais est rapporté à Alexandrie par la Vulgate.

(3) *Patr. Or.*, I, 105; cf. *supra*.

mont Cassios, où se trouvait le célèbre temple de Jupiter Cassius, était à quinze kilomètres de Péluse (1), mais le scribe de la préface ignorait peut-être l'emplacement exact de la ville et du mont Cassius, puisque Peiresc déjà les plaçait « si proche d'Alexandrie (2) » : un scribe, porté à identifier (Jupiter) Ammon et (Jupiter) Cassius, a peut-être pu les placer à Alexandrie.

*
* *

Quant au nom *Mousin* (3), nous ne voyons toujours pas mieux que Oasis. Nous nous demandons si une préposition copte *m* n'aurait pas été regardée, par un traducteur, comme partie intégrante du mot.

Signalons, comme curiosité, qu'il existe une « ville de Mousin », Μουσινόπολις, ville épiscopale de la province du Rhodope (4). Les traducteurs, qui rendent *Panopolis* par « la ville de Pan (5) », devaient rendre aussi *Mousinopolis* par « la ville de Mousin », mais nous ne savons pas si le Rhodope (la Thrace) a été un lieu d'exil au temps de l'empereur Sévère.

Nous accueillerons avec reconnaissance, et nous vulgariserons très volontiers dans la présente Revue, les communications qui tendraient à éclaircir ces petits problèmes et, en général, tous ceux que soulèvent les éditions données dans la Patrologie orientale.

F. Nau.

(1) M. Jean Clédat a cru le retrouver à Mahemdiah à côté de Péluse. Cf. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, oct. 1909, p. 764-774. — Il est à remarquer que cette hypothèse nous ramène encore à Péluse.

(2) On lit dans *Les lettres de Peiresc :* « Je voudrais bien avoir vu quelque effet de ce que dit Pline du Mont Casius *qui est si proche d'Alexandrie.* » Paris, in-4°, t. VII, p. 857.

(3) Cf. *supra*, p. 42.

(4) Cf. Georges de Chypre, *Descriptio orbis romani*, Leipzig, 1890, p. 79.

(5) Cf. *Plérophories*, dans *Patr. Or.*, t. VIII, p. 84.

MÉLANGES

I

TRADUCTION DE LA VERSION ÉTHIOPIENNE D'UNE HOMÉLIE D'EUSÈBE, ÉVÊQUE D'HÉRACLÉE (1).

(Dillmann, *Chrestomathia Aethiopica*, pp. 102-103.)

(HOMÉLIE) D'EUSÈBE, ÉVÊQUE D'HÉRACLÉE DU PONT A CETTE ÉPOQUE (2).

Je suis résolu, moi aussi, depuis que je possède les définitions (3), que j'ai apprises des spirituels, lorsque je me suis rencontré avec ces docteurs, à parler un peu au cher peuple du Seigneur, puisque m'(y) pousse l'ordre des Pères, que *Notre-Seigneur Jésus-Christ* a réunis (comme) lumières pour le monde entier, et qu'il a même (appelés) de l'*Égypte*, d'où lui-même avait été appelé, car (le Seigneur) dit : *De l'Egypte j'ai appelé mon Fils* (4).

Et où les a-t-il réunis? Auprès de celui qui a été aimé par lui, (auprès) du disciple *Jean* (5), pour montrer qu'eux aussi il les aime autant que ce dernier. Certes, il les a réunis, non pas pour qu'en ce jour ils apprissent à prêcher la foi, car dès leur jeunesse ils ont étudié toutes les Saintes Écritures (6), mais pour qu'ils anéantissent l'orgueil du diable, qui avait poussé, comme le chardon, sur la vérité et la foi des Saints Pères, (et) qui avait été produit par le venin du serpent (7) : pour qu'ils détruisissent, en

(1) Cf. *ROC.*, 1910, pp. 215, 324, 440. — (2) **አውሴብዮስ** *'Awsébyos*; **ኤራቅልያ** *'Éraqlyâ*; **ጵንጦስ** *Pontos*. — (3) **ቃላት** a ici le sens de *formules, d'expressions dogmatiques*. — (4) Os. xi, 1 (Matth. ii, 15). — (5) A *Éphèse*, en 431. — (6) Autre traduction : *ils ont étudié tous les Saintes Écritures*. — (7) **በጕሚያቱ ፡ ለከይሲ**. Or, **ጕሥዐ** signifie *éructer, vomir*.

(la) brisant avec force, la tête de l'infâme serpent; et pour qu'ils montrassent que le loup, qui se revêt du bel habit de la brebis, est une fausse brebis; que le berger est un faux berger; que le gardien est un voleur; que le médecin est un assassin; que (le démon) n'est pas celui qui guérit, mais celui qui agrandit les blessures de l'âme; qu'il n'est pas celui qui accroît les talents, mais (celui qui) vole; qu'à la place de pain il donne une pierre à celui qui demande; et qu'à la place d'un poisson (il donne) un serpent, c'est-à-dire à la place de la foi l'incrédulité.

Mais maintenant (1), véritablement le temps de la joie est arrivé. Ce n'est pas une joie comme celle dont s'est réjoui *Israël*, lorsque sont tombés l'*Amorrhéen Séhon* et *Og*, roi de *Basan* (2), mais, dépassant une telle mesure, combien (la joie) d'aujourd'hui est plus grande que (celle) d'alors! En effet, celui qui a été déposé (3), c'est l'ennemi des âmes. Et comment ne serait-il pas l'ennemi des âmes, lui qui a proféré l'iniquité contre le Très-Haut, et a osé se moquer de l'Unique, parce qu'il s'était incarné, s'était fait homme, et avait souffert? Pourquoi sommes-nous devenus des dieux (4)? N'est-ce pas parce que notre Dieu s'est fait homme pour les siècles des siècles?

Bézancourt, par Gournay-en-Bray, le 20 octobre 1911.

Sylvain Grébaut.

II

NOTES DE CRITIQUE BIBLIQUE

I. — LA PÉRICOPE DE LA FEMME ADULTÈRE ET LA DIDASCALIE.

La péricope de la femme adultère, Jean, VIII, 1-11, manque

(1) Depuis le concile d'*Éphèse*. — (2) አሞራዊ ፡ ሴዎን l'*Amorrhéen* (*'Amorâwi*) *Séwon*; ህውክ ፡ ንጉሠ ፡ ባሳን *Hewek, roi de Bâsân*. — (3) ዘተሰዕረ. Allusion à la déposition de *Nestorius*. — (4) ተመለክነ. Dillmann dit (*Chrest. Aeth.*, p. 174) à propos de ተመልከ ፡ III, 1 : *dominus constitutus est* (*an : divinus factus est?*). Nous croyons qu'il y a une sorte de jeu de mots entre ተመለክነ *nous sommes devenus des dieux* et አምላክነ *notre Dieu*, et une allusion aux paroles de l'Écriture : *Eritis sicut dii* (Gen. III, 5); *Dii estis* (Ps. LXXXI, 6; Jean X, 34); *Efficiamini divinae consortes naturae* (II Pierre I, 4). Le sens serait donc ici *devenir dieu*.

dans la plupart des anciens manuscrits grecs qui nous sont conservés et dans la plupart des anciennes versions. Cette constatation faite, il y aurait lieu, du moins, d'ajouter qu'au IIIe siècle elle était regardée comme authentique, puisqu'elle figure très explicitement dans la Didascalie, écrite vers cette époque, et que la conduite du Sauveur en cette occasion y est proposée en exemple. L'auteur dit, en effet, à l'évêque (1) :

Si tu ne reçois pas celui qui fait pénitence, parce que tu es sans miséricorde, tu pèches contre le Seigneur Dieu, parce que tu n'obéis pas à notre Seigneur et à notre Dieu pour faire comme il a fait avec la pécheresse que les prêtres amenèrent devant lui; puis ils remirent le jugement entre ses mains et s'en allèrent; mais lui, qui scrute les cœurs, lui demanda et lui dit : « Est-ce que les prêtres t'ont condamnée, ma fille? » — Elle lui dit : « Non, Seigneur. » — Et il lui répondit : « Va, je ne te condamnerai pas non plus. » Prenez donc exemple sur lui, ô évêques...

Ce témoignage, si explicite, d'un auteur grec du IIIe siècle, rapproché du témoignage de saint Jérôme qui trouvait encore cette section, au siècle suivant, *in multis graecis ac latinis codicibus* (2) et qui la jugeait authentique, puisqu'il l'insérait dans sa version latine, autorise à croire que la péricope de la femme adultère figurait à l'origine dans l'Évangile mais que les rigoristes l'ont bientôt supprimée dans leurs exemplaires.

MM. Flemming et Achelis, dans leur édition de la Didascalie, supposent que l'auteur a trouvé l'épisode de la femme adultère dans l'Évangile aux Hébreux. Ils s'appuient sur le texte suivant d'Eusèbe relatif à Papias :

« Le même (Papias) se sert de témoignages de la première lettre de Jean et de celle de Pierre semblablement; mais il rapporte aussi une autre histoire au sujet d'une femme amenée au Seigneur à cause de ses nombreux péchés, que l'Évangile selon les Hébreux contient : Ἐκτέθειται δὲ καὶ ἄλλην ἱστορίαν περὶ γυναικὸς ἐπὶ πολλαῖς ἁμαρτίαις διαβληθείσης ἐπὶ τοῦ κυρίου, ἣν τὸ Καθ' Ἑβραίους εὐαγγέλιον περιέχει. » *Hist. eccl.*, III, XXXIX.

(1) Éd. Lagarde, p. 30-31; éd. Gibson, p. 62-63; dans notre traduction, *La Didascalie...*, Paris, Lethielleux, 1902, p. 46, et p. 72 de la seconde édition qui est sous presse.

(2) *Contra Pel.*, II, 17; *Patr. lat.*, t. XXIII, col. 533 (cité par A. Brassac, *Manuel Biblique*, Paris, 1906, p. 158; on lit au même endroit, p. 157, que cette péricope figure dans la traduction latine du Diatessaron de Tatien faite, vers 545, par Victor de Capoue, *P. L.*, t. LXVIII, col. 316).

Mais l'Évangile selon les Hébreux était alors très connu ; saint Jérôme dit l'avoir traduit (cf. E. Preuschen, *Antilegomena*, Giessen, 1901, p. 1), et cela ne l'a pas empêché de laisser à saint Jean, dans la Vulgate et dans ses écrits, l'épisode de la femme adultère. De plus Eusèbe ne pouvait pas ignorer que cet épisode figurait en saint Jean, puisque saint Jérôme le voyait encore *in multis graecis ac latinis codicibus* ; il nous semble donc qu'il ne le vise pas. Le mot ἄλλην est, en effet, capital : Eusèbe dit que Papias cite une *autre* histoire de femme pécheresse (*autre* que celle de la femme adultère) et que celle-là est dans l'Évangile selon les Hébreux (tandis que celle de la femme adultère est dans l'Évangile saint Jean).

Si nous osions tirer de ce fait particulier une conclusion plus générale, nous dirions volontiers que la critique textuelle conduit rarement à des résultats certains, parce qu'elle ignore la valeur exacte des instruments qu'elle emploie, et que la liberté humaine peut déjouer toutes les prévisions et tous les raisonnements. Par exemple dire que tel mot ou tel passage manque dans la dizaine d'anciens manuscrits grecs conservés peut signifier seulement que ces manuscrits étaient les plus mauvais parmi les centaines de manuscrits que connaissaient les contemporains de saint Jérôme, et dire que telle pensée et tels versets ne sont pas à leur place ou renferment quelques tours insolites peut signifier seulement que l'auteur a manqué de logique en cet endroit — qui n'en manque pas quelquefois? — et que certaines réminiscences ont modifié son style ordinaire. Ce n'est pas à dire que les élucubrations critiques ne doivent pas nous intéresser, car elles peuvent quelquefois renfermer une part de vrai ; elles supposent souvent grande science et sagacité chez leur auteur et — dans le cas le plus défavorable — ce sont au moins des jeux d'esprit qu'il peut y avoir plaisir, sinon profit, à étudier comme tels.

II. — SUR PS. VII, 10-11.

Le latin porte : 10. ... *scrutans corda et renes Deus.* 11. *justum adjutorium a Domino*, et les anciens manuscrits grecs conservés coupent ces deux versets de la même manière.

Mais l'hébreu rattache *justum* (ou mieux *justus*) au verset

précédent, et la Polyglotte de Complute porte aussi : 10. ... ἐτάζων καρδίας καὶ νεφροὺς ὁ θεὸς δικαίως. Ἡ βοήθειά μου παρὰ τοῦ θεοῦ.

Il est remarquable qu'un passage de la Didascalie semble couper les versets comme l'hébreu, avec une forme identique à celle de la Polyglotte de Complute :

ܡܛܠܗ ܕܐܠܗܐ ܒܥܐ ܠܒܐܢܐ ܕܒܪܝܪܐ.
ܘܡܩܒܠܐ ܨܠܘܬܐ ܡܢ ܟܠܗܘܢ.

car Dieu scrute les cœurs avec justice,
et, avec discernement, il reçoit les prières (1).

Ici encore la Didascalie semble accréditer la leçon des manuscrits grecs récents. Il y a donc quelques chances pour que les manuscrits récents (certains portent δίκαιος, comme l'hébreu) ne soient pas des corrections postérieures, mais aient conservé le texte grec original mieux que les manuscrits plus anciens (mais aussi plus mauvais en cet endroit) arrivés jusqu'à nous.

III. — PERMUTATIONS DES LETTRES M, N, B, DANS LE CODEX VATICANUS.

Les anciens manuscrits grecs conservés (Alexandrinus, Sinaïticus, Vaticanus) sont écrits en une superbe onciale qui nous incite trop à les regarder comme d'essence supérieure aux papyrus et manuscrits écrits en simple minuscule. Il ne faut pas oublier cependant qu'ils sont la progéniture d'une suite de manuscrits ou papyrus écrits en minuscule et il n'est pas impossible que tel orgueilleux *codex* en onciales soit le fils d'un modeste — et même d'un mauvais — manuscrit en minuscules.

Dans cet ordre d'idées, nous avions relevé jadis, en corrigeant les épreuves de la Polyglotte de M. Vigouroux, certaines permutations des lettres M, N, B, dans le *codex Vaticanus* (2), qui ne peuvent pas s'expliquer dans la transcription des manuscrits onciaux, parce que ces lettres y sont trop différentes, mais seulement dans la transcription des manuscrits minuscules où ces trois lettres se ressemblent beaucoup.

(1) Éd. Lagarde, p. 75; éd. Gibson, p. 142, surtout d'après le ms. C; dans notre traduction, *loc. cit.*, p. 99.

(2) Cf. H. B. Swete, *The Old Testament in Creek*, Cambridge, 1896.

I. — Permutations de M et N.

II Paral., XVI, 7, Ἀναμεὶ (pour Ἀνανεὶ).

Ibid., XVII, 8, Μανθανίας et Ἰωρὰν (pour Ναθανίας et Ἰωρὰμ).

Ibid., XXXI, 12 et 13, Χωμενίας et Μάεθ (pour Χωνενίας et Νάεθ).

II. — Permutation de B et N.

II Paral., XVII, 8, Τωβαδωβειά (pour Τωβαδωνειά).

III. — Permutations de B et M.

II Paral., XXI, 1, Λομνὰ (pour Λοβνὰ).

Ibid., XXXVI, 2, Ἀβειτὰλ (pour Ἀμειτὰλ).

Ces exemples peuvent sans doute être multipliés, puisque nous les avons relevés dans quelques chapitres seulement du second livre des Paralipomènes. Ce sont, pour ainsi dire, des traces de la plébéienne origine du *codex Vaticanus*; il n'est pas *certain* qu'il a été transcrit *directement* sur un *codex* en minuscules, mais ce n'est pas impossible.

IV. — UN MOT HÉBREU DANS TOBIE (II, 1).

Le *codex Vaticanus* écrit :

ἐν τῇ πεντηκοστῇ ἑορτῇ, ἥ ἐστιν ἁγία ἑπτὰ ἑβδομάδων

et le *codex Sinaïticus* :

ἐν τῇ πεντηκοστῇ τῆς ἑορτῆς ἡμῶν, ἥ ἐστιν ἁγία ἑβδομάδων,

c'est-à-dire « à la fête de la Pentecôte, qui est *sainte* (des) sept semaines » et « à la Pentecôte de notre fête, qui est *sainte* des semaines ».

Nous ne voyons pas bien ce que vient faire ici le mot *sainte*.

La version araméenne publiée par M. Neubauer (Oxford, 1878) porte :

ܒܥܝܕܐ ܕܫܒܥܬܐ ܩܕܝܫܬܐ .....

et la version hébraïque porte :

בחג השבועות

La Peschitto est conforme au Vaticanus :

ܒܥܝܕܐ ܕܫܒܥܬܐ ܩܕܝܫܬܐ ܗܝ. ܕܐܝܬ ܠܗ ܫܒܥܐ ܫܒܝܥܝܢ

« En la fête de la Pentecôte, qui est *sainte* des sept semaines. »

Le ms. de Paris suppl. 609 (du groupe Ferrare), dont j'ai

été le premier à signaler le caractère et l'importance (1), nous fournit peut-être la solution.

Il porte :

ἐν δὲ τῇ πεντηκοστῇ ἑορτῇ, ἥτις ἐστὶν ἀγβὰ ἑπτὰ ἑβδομάδων (2).

« En la fête de la Pentecôte, qui est ἀγβὰ (חג ב = la fête des) sept semaines. »

Le mot ἀγβὰ, qui remplace ἁγία, et dans lequel nous reconnaissons facilement le mot hébreu חג « fête », nous montre que l'auteur araméen du *Livre de Tobie* a voulu expliquer le mot « Pentecôte » en le faisant suivre de son équivalent hébreu.

Nous pouvons donc reconstituer ainsi l'original :

ܚܓ ܒܫܒܥܬܐ ܕܗܝ. ܚܓ ܒܫܒܘܥܬ
(ou : חג בשבועות) בשבע שבועות

« En la fête de la Pentecôte, qui est (en hébreu) *Ḥag ba*seba šebou'ôth (ou : *Ḥag ba*šbou'ôt).

Le traducteur a transcrit *Ḥag ba* = ἀγβὰ ou ἀγβὰ, comme dans le ms. suppl. grec 609, et a traduit seba' sebou'ôth par « sept semaines »; les copistes ont remplacé la transcription ἀγβὰ, qui n'a pas de sens en grec, par le mot ἁγία « sainte » et les mss. onciaux Sinaïticus et Vaticanus nous ont conservé la leçon altérée.

Nous pouvons donc conclure une fois de plus qu'un manuscrit en minuscules et relativement récent (609 est du XIVe siècle) peut être meilleur, en bien des points, que d'anciens manuscrits en onciales, parce que ceux-ci peuvent être une ancienne copie d'un mauvais manuscrit minuscule, tandis que le premier peut être le terme final d'une série de copies fidèles de bons manuscrits (3).

V. — LA LOCUTION « ADONAÏ KURIOS » EST-ELLE PROPRE A LUCIEN?

Les critiques qui cherchent à reconstituer l'œuvre de saint

(1) *La sainte Bible polyglotte*, par F. Vigouroux, Paris, 1902, t. III, p. VI.

(2) Voir les trois textes grecs dans *La sainte Bible polyglotte*, *loc. cit.*, p. 470. La leçon du 609 est d'ailleurs celle de tout le groupe de ces manuscrits, car le n° 44 (Zittau) porte aussi ἀγβὰ et le 106 (Ferrare) porte ἀγμὰ (m pour b); cf. Holmes Pearson.

(3) Par exemple le codex Coislin 3, du XIIe siècle, est une copie, immédiate ou non, d'un vieil exemplaire en onciales : E. Tisserant, *Codex Zuqninensis* (cf. *infra*, p. 436), p. XLII.

Lucien d'Antioche, né à Samosate vers le milieu du IIIe siècle et mort à Nicomédie en 311 ou 312, ont besoin d'un certain nombre de points d'appui analogues à celui que cherchait Archimède pour soulever le monde. Lorsqu'on a trouvé un solide point d'appui, il suffit d'un bon levier dont on met un très long bras de son côté pour produire des tours de force étonnants.

Pour reconstituer Lucien, l'un des points d'appui est la locution Ἀδωναὶ Κύριος. On admet qu'elle est caractéristique de la rédaction lucianique, d'après la note suivante du ms. add. 12159 (Homélies de Sévère traduites par Jacques d'Édesse), fol. 302; cf. Field, *Origenis Hexaplorum quæ supersunt*, Oxford, 1875, t. I, p. LXXXVIII.

ܕܟܕ ܚܙܐ ܗܘܐ ܐܝܬܘܗܝ ܕܫܡܗ ܕܡܪܝܐ ܕܒܓܘܗ ܗܘܐ ܕܒܒܪܐ: ܐܟܚܕܐ ܗܘܐ ܕܒܬܪܝܗ ܕܫܡܗ ܕܡܪܝܐ ܕܒܓܘ. ܕܟܕ
ܡܫܬܡܥܝܢ ܬܪܬܝܗ ܗܘܘ ܐܝܟܢܐ ܕܫܡܗ. ܐܝܟܢܐ ܐܡܪ ܗܘܐ ܕܡܠܠܝܢ ܠܘܬ ܕܒܟܬܒܐ ܕܐܝܟܢܐ ܕܡܬܟܬܒ
ܒܟܠܗ ܕܟܬܒܐ ܕܒܟܬܒܐ ܕܫܝܬܐ. ܐܝܟܢܐ ܐܡܪ ܗܘܐ ܐܝܬܘܗܝ ܕܡܪܝܐ.

Lorsque (Lucien) vit ce nom d'Adonaï qui était placé en dedans (du texte hébreu. Field traduit : ἔσω κείμενον) et ce nom de Seigneur qui était placé en dehors (dans les traductions. Field traduit : ἔξω κείμενον); après les avoir réunis tous deux et placés ensemble, il les transmit ainsi dans le testament (ἐν τῇ διαθήκῃ) qu'il laissa après lui, de sorte qu'on y trouve écrit en de nombreux endroits : *Ainsi parle Adonaï le seigneur* (Κύριος).

Souvent en effet le texte hébreu porte « Jéhovah Adonaï » et la version grecque, dans le Vaticanus et la majorité des mss., porte seulement Κύριος « le Seigneur » ou parfois, en redoublant : Κύριος, κύριος « le Seigneur, le Seigneur ». Lucien, d'après le scribe syriaque, aurait rapproché la version de l'hébreu en écrivant Ἀδωναὶ Κύριος. Ce scribe écrivait en l'an 868, sa note lui est sans doute personnelle; en tout cas elle ne pourrait pas remonter plus haut que Jacques d'Édesse (fin du VIIe siècle), car elle ne figure pas dans l'autre version des homélies de Sévère et ne peut donc pas remonter à cet auteur. Elle est donc l'œuvre du traducteur Jacques d'Édesse ou, peut-être, l'œuvre d'un scribe intermédiaire ou même du scribe de l'an 868. C'est donc du VIIe au IXe siècle que ce criterium apparaît au jour sans que nous puissions savoir où son auteur, si tardif, a puisé le renseignement qu'il nous donne.

Or la Didascalie, qui a toute chance d'être antérieure à Lucien, porte très souvent les mots Ἀδωναὶ Κύριος, non seulement le syriaque, *mais aussi le latin*, ce qui nous garantit contre toute

rectification tardive de texte, et même ces mots ont été gardés dans les Constitutions Apostoliques : par exemple, Hauler, *Didascaliae fragmenta*, Leipzig, 1900, p. 20, 21, 23, 24 : *Vivo ego, dicit Adonai dominus... vita vivit, dicit Adonai dominus... Viam ipsius judicabo, domus Israël, dicit Adonai dominus... nolo mortem morientis, dicit Adonai dominus.* Cf. *Const. Ap.*, II, 14, *P. G.*, I, 621-624. Item, Didascalie, ch. xx, on trouve Ez., xxxvii, 1-14, qui renferme Adonaï Κύριος une fois de plus que les rédactions dites lucianiques, car Tisserant, *Codex Zuqninensis*, p. 209, porte εἶπον Κύριε ὁ θεός (verset 3) lorsque la Didascalie porte ܐܡܪܬ ܠܡܪܝܐ ... ܐܕܘܢܝ.

Comme la Didascalie est antérieure au IVe siècle, il est difficile de l'attribuer à Lucien et d'y voir l'une de ses œuvres de jeunesse; le mieux semble donc être de renoncer au fameux criterium et de convenir qu'avant Lucien, il existait au moins une rédaction des Septante, usitée en Syrie, qui portait, *plus souvent même que les manuscrits dits lucianiques*, les mots Ἀδωναὶ Κύριος.

VI. — LE MARCHALIANUS; VIe OU VIIIe SIÈCLE?

Le *Codex Marchalianus*, Vat. gr. 2125 (Q), que Montfaucon attribuait au VIIe siècle à cause des accents qu'il porte et de la forme de certaines lettres, ne serait pas postérieur au VIe, disait Ceriani, parce que les accents étaient de seconde main et que les formes oblongues se trouvaient dans d'autres écrits, par exemple la *Pistis Sophia* que l'on attribuait (par pure conjecture) au VIe siècle. — En général les onciaux ne sont pas datés, on les date par conjecture et on crée une gamme purement artificielle dans laquelle on tâche de caser les types nouveaux. Rien d'ailleurs n'est moins spontané que l'écriture onciale et elle semble relever plutôt des écoles que des époques. C'est ce que démontrera peut-être la mésaventure qui arrive au Marchalianus. M. Schubart vient d'éditer un papyrus écrit en onciale, qui se date de 719 (Lettre paschale; cf. *infra*, p. 141), et il écrit : *Tanta similitudo intercedit inter papyrum nostram et codicem Marchalianum, ut denuo sit quaerendum, quonam sit confectus saeculo codex ille prophetarum.* Les specimens, Franchi-Lietzmann, table 4 et Schubart, *Papyri graecae*, table 50,

ne nous permettent pas de contrôler cette affirmation, parce que le papyrus a dû être trop réduit par la photographie, mais nous pouvons en croire M. Schubart sur parole, puisqu'il a édité le papyrus en entier dans un autre ouvrage.

Si « la critique » s'est trompée ici de deux siècles, il est possible qu'elle se soit trompée de même ailleurs et voilà encore des points d'appui qui ne nous inspirent pas confiance.

Nous ne croyons pas qu'il soit possible de sitôt de reconstituer l'œuvre de Lucien ou d'Hésychius, mais nous croyons utile de classer les manuscrits, d'établir leur filiation, d'éditer ou de reproduire les principaux avec les variantes de leur groupe et d'en faire autant pour les versions.

F. Nau.

III

NOUVEAUX FRAGMENTS D'HIPPOLYTE

Dans un manuscrit du monastère des Météores, j'ai trouvé le texte grec de l'ouvrage, jusqu'ici inédit, d'Hippolyte « sur les bénédictions de Jacob ». Je l'ai transcrit et j'en prépare l'édition en commun avec K. Constantin Diobouniotis, professeur de théologie à Athènes. Dans le même manuscrit, j'ai trouvé de nombreux fragments du commentaire d'Hippolyte sur les prophéties de Daniel. Plusieurs manquent dans l'édition donnée récemment, Leipzig, 1897, aux frais de l'Académie de Berlin : *Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte*. Hippolytus, Bd. I. Les nouveaux textes que nous avons découverts peuvent former en somme cinq ou six pages, mais nous avons relevé en plus de nombreuses variantes intéressantes pour les textes édités. Notre manuscrit est du xe siècle. Nous espérons éditer bientôt ces nouveaux textes et ces variantes (1).

Munich.

ΝΙΚΟΣ Α. ΒΕΗΣ.

(1) Cf. *Hippolyts Schrift « über die Segnungen Jakobs », Hippolyts Daniel-Kommentar in N° 573 der Handschriften des Meteoronklosters* (VI, 60 pages), Leipzig, Hinrich, 1911, M. 2,50.

BIBLIOGRAPHIE

M. D. Gibson, *The Commentaries of Isho'dad of Merv, bishop of Hadatha.* Cambridge, 1911, 4°, t. I, traduction anglaise, xxxviii-290 pages, 6 s. net; t. II, Matthieu et Marc (texte syriaque), 238 pages, 10 s., 6 net; t. III, Luc et Jean (texte syriaque), 230 pages, 10 s., 6 net; avec une introduction de M. J. Rendel Harris (*Horæ Semiticæ*, n^os v, vi, vii).

Dans ces beaux volumes, Mme D. Gibson édite et traduit en anglais le commentaire d'Isho'dad sur le Nouveau Testament. M. Rendel Harris a ajouté une introduction bien documentée sur l'auteur et sur les principales particularités de son ouvrage.

Isho'dad (Iśou'dad, Jésudad), né à Merv (Russie transcaspienne), était évêque nestorien de Ḥadatha (Assyrie) avant l'an 854. On sait en effet qu'en cette année (1165 des Grecs), plusieurs évêques l'avaient choisi comme patriarche, à cause de sa science, de son esprit et de sa bonne tenue; ses électeurs s'en remirent, pour le choix d'un patriarche, aux soins du médecin nestorien, Bochtjésus, et celui-ci, sous l'influence du calife Moutawakkil, préféra Théodore (854-857) à Jésudad (cf. H. Gismondi, *De patriarchis nestorianorum Commentaria*, pars altera, Amri et Slibæ versio latina, Rome, 1897, p. 42). L'une des raisons qui avaient décidé plusieurs évêques à choisir Jésudad était sans doute sa science d'exégète, car il nous reste de lui des commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament.

Le commentaire sur l'Ancien Testament, dont il existe au moins un manuscrit dans la bibliothèque du patriarcat grec de Jérusalem, n'est pas encore édité; M. A. Baumstark vient de le faire connaître dans l'*Oriens Christianus*, nouvelle série, t. I, Leipzig, 1911, p. 1-19. *Griechische und hebräische Bibelzitate in der Pentateucherklärung Iśo'dads von Merv.* Le commentaire sur les Évangiles, conservé dans plusieurs manuscrits, avait déjà été signalé, mais était resté inédit.

Mme Gibson a donné son édition d'après un manuscrit de Cambridge (n° 1973) de l'an 1687, un second de M. D. Margoliouth (le meilleur) et un troisième, copié en Orient pour M. Rendel Harris. Elle a donné en *facsimilé* une page des deux premiers manuscrits. Elle a ajouté en marge les renvois à l'Écriture et aux principales sources utilisées par

l'auteur; elle a relevé en particulier les coïncidences avec les anciens évangéliaires syriens (Cureton et Sinaï) et avec le commentaire de Théodore de Mopsueste sur l'Évangile S. Jean, p. XXXIII-XXXVIII. Dans le texte, les titres, les finales et les noms des auteurs cités sont en caractères rouges. Le syriaque offrait bien des difficultés, parce que les versets commentés ne sont pas en relief dans les manuscrits et sont enchevêtrés parmi d'autres citations : Mme Gibson les a dégagés et mis en italiques dans sa traduction; de plus, l'auteur emploie un bon nombre de mots grecs qu'il fallait reconnaître et identifier. Dès la première page on trouve ܐܠܝܣܝܘܢ (les Champs Élysées); ܐܝܠܝܢܘܢ; ܦܪܝܣܝܘܢ; ܐܠܝܣܝܘܢ et ܡܓܠܝܬܘܢ qui est le mot μεγαλεῖον, employé très souvent dans la Didascalie de Jacob, au VIIe siècle (cf. *supra*, 1910, p. 326); Mme D. Gibson a donc traduit et édité un texte difficile et d'ailleurs très intéressant, comme nous allons le dire, elle a collationné patiemment trois manuscrits et elle a donné, par ce travail désintéressé de six années, un bel exemple à tous les syriacisants.

L'importance des commentaires de Jésudad tient aux sources utilisées par lui et perdues en grande partie aujourd'hui, et à l'usage que les critiques postérieurs ont fait de ses œuvres. Il a été pillé surtout par Denys Bar Salibi. Ce dernier a composé de très savants commentaires sur toute la Bible, mais la publication de Mme Gibson lui sera en somme nuisible, car elle montrera combien peu il est original. M. Rendel Harris a cru pouvoir écrire que Denys Bar Salibi = Isho'dad + Bar Képha (p. XXXI).

Parmi les sources citées par Jésudad (cf. p. XVI-XVII), mentionnons surtout Ephrem, le Diatessaron, Théodore de Mopsueste et l'historien Josèphe.

Nous retrouvons ici, I, 135, le texte relatif à Bardesane que nous avons cité, *Journal As.*, sept.-oct. 1910, p. 219. Nous retrouvons encore I, 126, XXI et 116 les détails trouvés plus haut *ROC.*, 1911, p. 299, sur les quatre-vingt-deux *évangiles* écrits par les 70 disciples et les douze apôtres, et sur Marie de Magdala. Au lieu de 82 *évangiles*, les manuscrits de Mme Gibson portent *Apocalypses*, ܐܦܘܩܠܝܦܣܝܣ, mais cette leçon est sans doute moins bonne, puisque son texte porte comme le nôtre que les apôtres n'en ont retenu que quatre qui sont les *évangiles* canoniques. C'est encore à Jésudad que sont empruntées les réponses à un certain nombre de questions scripturaires du manuscrit de Paris, n° 350, *supra*, p. 302-304. On trouve aussi, I, XIX, XX et 60, avec certaines différences, les récits grecs qui racontent la punition de la fille d'Hérodiade. Cf. *Patrol. Orientale*, t. IV, p. 523-524.

Jésudad ne commente pas tous les versets, mais seulement les versets ou passages qui lui paraissent intéressants; on trouve de longs développements sur l'accord des généalogies, I, 11, et des dates de la Pâque et de la Passion, I, 143, 195, 256, 278, avec de nombreux éclaircissements géographiques et historiques, sur Bethphagé, I, 80; sur Béthanie, I, 224, 241; sur la ville nommée Ephrem, I, 255 : « qui est encore une grande ville, et qui est à cinq étapes à l'est de Béthel ». L'étoile des mages donne occasion à deux pages d'astronomie et d'astrologie. Nous trouvons là, I, 17, au compte des astrologues, un texte porté par Agapius de Menbidj au

compte de Bardesane, *Patrol. Or.*, t. VII, p. 520. Ce texte attribue aux sept planètes la création des parties du corps.

Jésudad, p. 15, place en 307 des Grecs la naissance de Notre-Seigneur. Les historiens d'Édesse donnent 309, on choisit en général 312; on a trouvé plus haut, p. 303, les années 304 et 308; ces divergences peuvent peut-être rendre compte de quelques difficultés dans les synchronismes. Siméon « qui reçut Notre-Seigneur était le fils d'Onia bar-Onia le grand prêtre et le père de Jésus fils de Sira ». Jésudad rattache « Sira » à la racine *esar* « lié » et dit que ce Jésus (auteur de l'Ecclésiastique) avait été appelé fils de Sira (fils du lié), parce que son père Siméon avait été lié en esprit (ou condamné) à vivre jusqu'à cette époque, c'est-à-dire pendant deux cent soixante ans. C'est une variante de la tradition trouvée plus haut, p. 303, qui fait de Siméon l'un des Septante (traducteurs de la Bible) et lui accorde 535 ans de vie.

On trouve, au commencement de l'évangile de saint Jean, un long exposé christologique et, ailleurs, des citations de la Caverne des Trésors (cf. dans cette Revue la traduction du Qalémentos), p. 20, des Récognitions, de Denys l'Aréopagite, p. 289, de Nestorius, p. 284 et surtout du Diatessaron et de « l'Interprète » (Théodore de Mopsueste).

Nous espérons que ces quelques lignes feront connaître un peu l'importance de l'ouvrage et suggéreront à plusieurs l'idée de l'étudier de plus près.

F. Nau.

Eugène Tisserant, *Codex Zuqninensis rescriptus Veteris Testamenti*, texte grec des manuscrits Vatican syriaque 162, et Mus. Brit. Additionnel 15665, édité avec introduction et notes, 8°, LXXXVIII-278 pages, 6 planches (Studi e testi, n° 23). Rome, typogr. Vaticane, 1911.

Le manuscrit syriaque 162 du Vatican est le célèbre manuscrit attribué par Assémani et ses successeurs au patriarche Denys de Tellmahré jusqu'au jour où nous y avons reconnu —en même temps que M. Noeldeke — l'œuvre d'un moine du couvent de Zouqnin, près d'Amid, sans doute l'œuvre du stylite Josué, cf. *ROC.*, t. II (1897), p. 41-68 et 455-493. Le texte syriaque a été récrit, du IXe au Xe siècle, sur des feuillets de six manuscrits grecs de l'Ancien Testament que l'on avait préalablement lavés.

M. Tisserant a reconnu que six feuillets de ce manuscrit, qui en étaient détachées lorsque Assémani l'a acheté à Scété, en 1715, avaient été portés à Londres par Tattam, en 1842 (add. ms. 14665); il a déchiffré le texte grec palimpseste et l'a édité, il a fixé son caractère propre (recension lucianique), il a précisé l'histoire et la date du manuscrit. Le texte portera désormais la lettre Z parmi les manuscrits onciaux de l'Ancien Testament. Tischendorf la lui avait déjà attribuée lorsqu'il en connaît deux feuilles d'après le manuscrit 14665 de Londres et elle lui convient tout particulièrement puisqu'il provient de Zouqnin et que le titre *Codex Zuqninensis*, choisi par M. Tisserant, lui est désormais acquis.

Le texte grec palimpseste, du VIIe-VIIIe siècle, contient : Juges, XVI, 29 - XIX, 12; XIX, 18-29; XX, 4-18; XX, 30 - XXI, 5.

III Rois, II, 19-25; 35-39; 46 - III, 2; III, 27 - IV, 9; IV, 28 - VI, 16; VII, 27 - VIII, 33; XXI, 26-39.

Ps. VIII, 1 - IX, 19; IX, 36 - XII, 3; XIII, 1 - XVI, 1; XVII, 3-29; XVII, 39-48; XIX, 9 - XXI, 25; XXI, 32 - XXIII, 2; XXIV, 9-19; XXV, 8 - XXVI, 4; XXVIII, 3 - XXIX, 4; XXX, 2-11; XXXII, 21 - XXXIII, 22; XXXV, 7 - XXXVII, 11.

Ez., I, 9-25; III, 1-18; IV, 16 - V, 11; VI, 11 - IX, 4; XXII, 7 - XXIII, 38; XXIV, 5-14; XXV, 2-9; XXVI, 7-11; XXVIII, 10-16; XXXV, 5 - XXXVIII, 4; XXXIX, 10-13; 15-24; XL, 19-23; XLI, 25 - XLII, 12; XLIII, 11 - XLIV, 4; XLIV, 16 - XLV, 13; XLV, 20 - XLVI, 2; XLVI, 16-22; XLVII, 5-14; XLVII, 17 - XLVIII, 3; XXXVI, 20-28; XXXVII, 8-14; XLI, 25 - XLII, 7; XLIII, 11-18; XLVII, 19 - XLVIII, 4.

Dan., III, 2-15.

Ces versets couvrent 129 feuillets (123 à Rome et 6 à Londres) dont deux seulement (de Londres) avaient été édités par Tischendorf et huit (de Rome) par Costa Luzzi; il en reste donc 118 qui ont été déchiffrés pour la première fois et édités par M. Tisserant. L'éditeur est d'ailleurs doublé d'un critique qui a revendiqué tous ces textes pour la recension lucianique, et a précisé leur importance et leur place dans la tradition manuscrite.

Lucien, prêtre d'Antioche et martyr, a entrepris, au commencement du IVe siècle, de corriger sur l'hébreu le texte grec de l'Écriture. On tâche de reconstituer son œuvre à l'aide des citations de saint Jean Chrysostome et de Théodoret, d'un manuscrit oncial (Venetus) et de cinq manuscrits minuscules (22, 36, 48, 51, 231 de Holmes). M. Tisserant a montré que les cinq manuscrits minuscules ne doivent compter que pour un, car ils dérivent tous d'un même archétype qui n'est pas l'exemplaire de Lucien, mais un manuscrit qui avait déjà son contingent d'erreurs et d'omissions. Z participe à la fois de cet archétype et du Venetus et se trouve donc être un précieux instrument pour faire la critique de ces deux traditions.

Pour terminer, ajoutons que le manuscrit syriaque porte une note due à *Elisée, du monastère de Zouqnin*, qui est très intéressante, puisqu'elle nous a conservé le nom (Josué le stylite) de l'auteur de la chronique, cf. *ROC.*, t. II (1897), p. 48-49. M. Martin plaçait sa rédaction vers le XIVe siècle, mais M. Tisserant opine pour le IXe. Nous pouvons apporter à son opinion une confirmation assez inattendue : Dans le manuscrit du British Museum, *Or.* 5021, fol. 16 (1), nous avons trouvé un colophon écrit en 903 par un certain Elisée de Zouqnin. Celui-ci a donc bien des chances d'être le scribe qui ajoutait une note sur le *Codex Zuqninensis*, et cette note serait donc, comme le conjecturait M. Tisserant, (de la fin) du IXe siècle. Voici le colophon :

ܗܠܐ ܒܥܬܐ ܕܢܠܐ ܡܢܝ ܗܠܐ ܒܝܡ ܡܫܚܐ ܟܡܥܐ ܪܘܡܝܐ ܒܚܕܐ ܐܝܟ ܫܡܗ. ܒܠܫܢ ܐܝܟ
ܡܢܗ ܒܝ ܡܥܡܐ... ܐܝܟܐ ܒܝ ܗܠܐ ܒܝܡ ܐܝܟ ܡܫܚܐ ܘܐܬܟܬܒܬܐ ܕܒܩܢܝ ܕܥܒܝܕܬܐ ܕܝܡ

(1) Cf. G. Margoliouth, *Descriptive list of syriac and Karshuni mss...*, Londres 1899, p. 48-49. Ce manuscrit contient un fragment de la Vie de saint Antoine, la Vie de Paul de la Thébaïde et la lettre d'Antoine (le catalogue porte, à tort, Anthime).

ܐܝܟ ܗܠܐ ܫܡܝܐ ܡܪܝܐ. ܡܢܩܝܢ ܒܝ ܒܥܘܡܗܘܢ ܕܐܠܝܫܥ ܡܣܟܝܢܐ ܕܙܘܩܢܝܢ ܕܐܝܟܡܐ
ܡܪܝܢܐ. ܡܢܩܝܢ ܡܬܩܪܒܐ ܠܒ ܐܡܬܩܡܕܐ ܒܐܬܪܝܢܐ. ܕܐܬܐ ܒܝ ܫܢܬ ܪܡܐ. ܐܝܟ
ܫܡܝܐ ܒܐܬܪ ܕܡܢ ܥܒܕ ܡܫܝܚܐ. ܡܢ ܡܫܝܚܐ ܒܝܬ ܡܫܝܚܐ. ܒܝ ܡܪܝ ܡܪܝܐ ܕܡܢ
ܙܘܩܢܝܢ ܡܪܝܢܐ ܗܘ ܒܝܗ ܐܡܬܐ ܕܡܪܝ ܐܝܠܝܐ ܕܐܢܛܝܟܝܐ ܐܝܟ ܗܠܐ. ܡܢܝ ܕܐܬܐ
ܒܝܬ ܡܫܝܚܐ ܕܡܪܝ ܥܒܕ ܡܫܝܚܐ.

Tout lecteur priera, au nom de Notre-Seigneur, pour le pauvre et faible Elisée de Zouqnin, qui a écrit selon sa force, pour qu'il soit pris en pitié comme le voleur (crucifié) à droite (du Sauveur)... Ce livre a écrit l'an 1214 des Grecs (= 903), dans le désert intérieur d'abba Paul, solitaire et saint; aux jours de Denys, patriarche du siège apostolique de la ville d'Antioche (1), et aux jours de Michel, archevêque d'Alexandrie. Elisée de Zouqnin l'a écrit pour son cher frère en Notre-Seigneur Jésus-Christ, Mar Salomon, moine et prêtre de la province de Mar'aš, c'est-à-dire la ville de Germanicie, qui lui a fait habiter le désert intérieur d'abba Paul, où il a fixé un autel au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

D'après ce colophon, Elisée de Zouqnin, qui avait un frère en Notre-Seigneur (peut-être un ancien condisciple) à Mar'as, habitait l'Égypte en 903. C'est avant son départ qu'il aurait écrit la note du *Codex Zuqninensis*. Nous souhaitons que la comparaison des écritures permette d'identifier les deux Elisée et confirme ainsi la conjecture de M. Tisserant. Ce serait d'excellent augure pour les autres conclusions du sympathique éditeur.

F. Nau.

Conrad von Orelli, *Allgemeine Religionsgeschichte*, 2te Auflage. — A. Marcus und E. Weber's Verlag, Bonn, 1911.

La librairie Marcus et Weber continue activement la publication de la seconde édition de l'*Histoire générale des Religions* de C. von Orelli. L'auteur, qui a basé sur l'ethnographie la classification des diverses religions de la terre, poursuit dans la deuxième livraison l'étude des religions du groupe touranien qu'il avait commencée dans la première livraison; il passe ainsi en revue les religions des Mongols, des Finnois et surtout des Japonais. Mais la majeure partie de la deuxième livraison est consacrée à la religion des Égyptiens qui représentent à eux seuls la famille chamitique. Étant donnée l'importance de cette religion, C. von Orelli fait précéder son étude d'une introduction sur le pays d'Égypte, ses habitants, son histoire, sa vie nationale et sa civilisation, et il s'étend ensuite assez longuement sur la représentation de la divinité dans la nature visible, sur les principaux dieux du panthéon égyptien et sur la vie future et le culte des morts.

La troisième livraison intéressera particulièrement ceux qui étudient les

(1) Patriarche de 898-909; cf. Bar Hébraeus, *Chron. eccl.*, I, 394-395.

langues sémitiques. Les quatre chapitres qu'elle renferme sont consacrés à la religion des Babyloniens et des Assyriens, à la religion des Phéniciens, des Chananéens et des Carthaginois, à la religion des Araméens, des Ammonites, des Moabites, etc., et à la religion d'Israël. Comme il est facile de le concevoir, l'auteur s'est appesanti sur l'étude de la religion assyro-babylonienne, en adoptant du reste le plan qu'il avait déjà suivi pour la religion égyptienne. Mais le lecteur sera particulièrement reconnaissant à C. von Orelli d'avoir traité avec quelques détails la question de la religion des autres peuples sémitiques; car les Phéniciens, les Chananéens, les Moabites, etc., ont eu les rapports les plus étroits avec le peuple d'Israël. Ce dernier sujet, la religion d'Israël, n'est encore qu'ébauché dans la troisième livraison.

Puisqu'il s'agit ici de l'histoire des Religions, nous signalerons aux lecteurs de la Revue l'apparition d'un ouvrage français sur le même sujet : *Où en est l'histoire des Religions?* par J. Bricout, avec le concours de nombreux collaborateurs (Librairie Letouzey et Ané).

M. Brière.

Michel d'Herbigny, *Un Newman Russe : Vladimir Soloviev (1853-1900)*, 1 vol. in-16, xvi-336 pp. Paris, G. Beauchesne et Cie, 1911. — 3 fr. 50.

Si le nom de Vladimir Soloviev n'est pas complètement ignoré en Occident, son œuvre du moins y est encore totalement inconnue : aussi le livre que M. d'Herbigny consacre à ce grand penseur en utilisant l'édition russe de ses écrits, fera connaître l'influence de V. Soloviev sur ses compatriotes et le mouvement de l'idée religieuse en Russie. Ce livre n'est pas une sèche nomenclature des événements qui ont composé la vie de V. Soloviev, mais c'est une étude psychologique des divers états par lesquels a passé l'âme de ce philosophe et de ce théologien, pour aller des confins de l'incrédulité jusqu'à la foi complète en l'Église Romaine. La plus grande partie de l'ouvrage de M. d'Herbigny considère en V. Soloviev le philosophe, le théologien et l'ascète et marque les différents aspects du penseur russe en analysant les principaux livres qu'il a publiés sur ces terrains variés. La lecture de cette étude d'une âme qui recherche la vérité montre l'amour que V. Soloviev a porté à son pays et à son Église et elle laisse deviner la joie avec laquelle il aurait vu le rétablissement de l'union entre l'Orient et l'Occident.

M. Brière.

S. Ferarès, *Une erreur de traduction dans la Bible* (Extrait de la Revue de Linguistique 1911).

Il s'agit du précepte promulgué dans Exod. xxiii, 19; xxxiv, 26; Deut. xiv, 21 : « Tu ne feras pas cuire le chevreau dans le lait de sa mère ». Après avoir relevé quelques-uns des principaux commentaires dont ce texte a été l'objet, depuis le Targum des Samaritains jusqu'à B. Stade en

passant par Maimonide et Michaelis, M. Ferarès propose la traduction suivante : « *Tu ne feras pas cuire le chevreau à la mamelle de sa mère* ». Le mot *ḥâlâb* signifierait ici, selon lui, *sein* ou *mamelle* et non *lait*. Ce sens nouveau demanderait à être solidement établi : M. Ferarès ne nous semble pas avoir fourni cette démonstration. Le mot ḥâlâb « n'est employé, dit-il, que très rarement dans le Pentateuque, ailleurs que dans le texte cité plus haut, et dans la Bible on ne le rencontre pas souvent; presque tous les grammairiens ne citent que Is. LX, 16 et Proverbes, XXVII, 27 ». Gesenius-Buhl (Hebräisches und Aramäisches Handwörterbuch, 14e édit.) donne pour *ḥâlâb* plus de vingt références à la Bible, et « les grammairiens qui ne citent que Is. LX, 16 et Prov. XXVII, 27 », pourraient citer encore : Gen. XVIII, 8; XLIX, 12; Deut. XXXII, 14; Juges, V, 25; IV, 19; I Samuel, XVII, 18; VII, 9; Isaïe, VII, 22, XXVIII, 9; LV, 1; LX, 9; Ezéch. XXV, 4; Joel, IV, 18; Lament. IV, 7; Job, X, 10; Prov. XXX, 33; Cantiq. IV, 11; V, 1; V, 12. Une discussion un peu approfondie de tous ces passages bibliques eût été nécessaire; elle n'eût pas tourné en faveur du changement de sens proposé par M. Ferarès. Le texte des Septante ἐν γάλακτι μητρὸς αὐτοῦ, signifie simplement, comme on l'a toujours compris, « dans le lait de sa mère ».

Jean PRESSOIR.

JOHANNES BEHM, Lic. theol., *Die Handauflegung im Urchristentum* nach Verwendung, Herkunft und Bedeutung in religionsgeschichtlichen Zusammenhang untersucht, 8°, VIII-208 pages. Leipzig, A. Deichert'sche Verlagsbuchh. Inh. Werner Scholl, 1911. — M. 4,50.

M. Joh. Behm vient de publier une étude intéressante sur l'imposition des mains dans l'ancien christianisme. Les matériaux nécessaires à l'élaboration de ce travail, ont été choisis et utilisés avec un soin méticuleux. L'ordre, la clarté et la simplicité sont les qualités maîtresses de l'ouvrage.

L'unité du sujet et la division logique des parties ressortent du plan qui a été adopté. En effet, la pratique, l'origine et la signification de l'imposition des mains constituent les trois sections du livre : I. *Die Verwendung der Handauflegung im Urchristentum* (première partie de cette section) *und in der alten Kirche* (seconde partie). II. *Die Herkunft der urchristlichen Handauflegung*. III. *Die Bedeutung der urchristlichen Handauflegung*.

Le livre de M. Behm instruit et plaît à la fois. Le texte, dégagé de tout appareil d'érudition, est d'une lecture facile. C'est dans les nombreuses notes, rédigées avec le souci constant de renseigner aussi succinctement et aussi complètement que possible, que se trouvent les citations, toujours accompagnées des références aux sources, les discussions philologiques, exégétiques et critiques, les remarques diverses, et les indications bibliographiques. Il faut donc savoir gré à l'auteur d'avoir condensé avec une grande précision les résultats d'une information sérieuse, abondante et avertie. Cf., par exemple, la note sur l'expression *imposition de la main* (au singulier), pp. 98-99 : τιθέναι (ἐπιτιθέναι) τὴν χεῖρα fut d'abord en usage;

puis, dans la seconde moitié du second siècle apparut le terme technique χειροθεσία (χειροθετεῖν); les anciennes expressions (ἡ τῶν) χειρῶν ἐπίθεσις et ἐπιτιθέναι (τὴν) χεῖρα sont rares; χειρεπιθεσία se rencontre une seule fois; quant au mot χειροτονία (χειροτονεῖν), il conserve sa signification originelle d'*élection* (Erwählung) et de *nomination* (Ernennung), et il diffère nettement de χειροθεσία et de ἐπίθεσις τῶν χειρῶν.

Ainsi, l'ouvrage, tout en offrant à chaque page une documentation solide, n'est pas alourdi dans l'exposition générale du sujet. La richesse des détails s'allie bien avec l'aisance de la forme. N'est-ce pas là un des principaux mérites du travail consciencieux de M. Behm?

Sylvain Grébaut.

Wilhelm Schubart, *Papyri graecae Berolinenses*, xxxiv pages et 50 reproductions photographiques, gr. 8°, Bonn, A. Marcus et E. Weber, 1911, reliure toile. — 6 M.

Nous avons déjà annoncé les spécimens de manuscrits grecs du Vatican, *ROC.*, 1910, p. 447; cette fois la librairie Marcus et Weber a voulu mettre à la disposition des étudiants quatre-vingts papyrus grecs, reproduits presque tous en entier. Ils présentent les écritures les plus diverses et s'étagent, par ordre chronologique, depuis l'an 311 avant notre ère jusqu'au commencement du viiie siècle de notre ère. L'éditeur ajoute l'indication du lieu d'origine de chaque papyrus, du contenu et des principales particularités. Il donne encore la transcription des lignes ou des textes les plus difficiles à lire. Le choix des textes a été fait aussi de manière à donner une idée des divers écrits confiés au papyrus et de ce que les collections de Berlin renferment de plus important : lettres officielles et privées, actes de donation ou de vente, transcriptions d'Euripide, Homère, Sophocle, Hésiode, ostraca, papyrus magiques, et même fragment d'une lettre pascale d'un patriarche d'Alexandrie.

Ce dernier est peut-être le plus intéressant des papyrus conservés à Berlin. Il est coté par l'auteur : *Pap. Berol.* P. 10677, mais c'est sans doute le grand papyrus grec que nous avons vu exposé sous le n° 78, nous avons noté que c'est un rouleau de douze pages dont les dernières sont très bien conservées. Il a 45 centimètres de haut et plus de 5 mètres de long et contient une lettre pascale d'Alexandre II, patriarche d'Alexandrie de 704 à 729. Elle a été écrite en 713, 719 ou 724. Chaque année, le patriarche d'Alexandrie adressait une lettre à ses ouailles pour fixer en particulier la date de la fête de Pâques (d'où son nom); cet usage est bien connu et de nombreuses lettres pascales sont conservées (en particulier celles d'Athanase, dans une version syriaque), mais c'est la première fois qu'on a retrouvé l'original lui-même. Le présent ouvrage en contient une page, mais il a été reproduit en entier dans *Altchristliche Texte*, bearbeitet von C. Schmidt

und W. Schubart, in-4°, Berlin, Weidmann, 1910 (dans *Berliner Klassikertexte*, VI, p. 55-109) (1).

Signalons encore un libellus très curieux conservé à Hambourg en très bon état (n° 37 a) qui correspond textuellement à celui qu'a édité M. Wessely (*Patrol. Or.*, t. IV, p. 113, voir la planche I, n° 4). Tous deux ont été donnés à des femmes du village de Théadelphie, l'une (Wessely) se nommait Aurélie Kamis, l'autre (Hambourg) se nommait Aurélie Charitos. Ils sont d'ailleurs datés l'un du 21 payni et l'autre du 22 payni de la première année de Dèce (250). Le présent papyrus, reproduit et transcrit par M. Schubart, confirme d'ailleurs les restitutions imposées à M. Wessely par son papyrus qui était en plus mauvais état.

Le soin avec lequel les reproductions sont faites et les papyrus décrits ou transcrits, le bon marché de l'ouvrage et l'intérêt qu'il y a pour chaque étudiant philologue d'avoir un tel instrument d'étude sous la main, nous sont sûrs garants de la prompte diffusion des papyrus grecs.

F. Nau.

Chr. Herm. Vosen et Dr Fr. Kaulen, *Rudimenta linguae hebraïcae*, nona editio, quam recognovit et auxit prof. Jacobus Schumacher, 8°, XII-172 pages, Fribourg en Brisgau, Herder, 1911, 2 fr. 50 (relié 3 fr. 15).

Cette édition est le terme de nombreux perfectionnements, œuvres de trois professeurs successifs. En 1860 le Dr Vosen se décidait à mettre en latin une courte grammaire hébraïque écrite par lui en allemand et qui avait déjà eu six éditions. Le latin n'a pas eu moins de succès : après la mort du Dr Vosen, le Dr Kaulen en a donné une huitième édition et, après la mort du Dr Kaulen, le prof. Schumacher en donne aujourd'hui une neuvième.

C'est que l'auteur a réussi à donner en 78 pages tout l'attirail grammatical indispensable pour traduire la Bible, sans le surcharger de trop d'exceptions, de raretés ou d'étrangetés. Encore a-t-il mis en petits caractères un certain nombre de paragraphes pour dispenser les étudiants de les apprendre par cœur. Les paradigmes occupent les pages 79 à 101. Viennent ensuite, p. 102-131, des exercices gradués, depuis des exercices de lecture jusqu'à ceux qui renferment les principales difficultés des verbes défectifs. L'auteur a eu l'idée, sous chaque exercice, d'ajouter quelques lignes de mots latins à mettre en hébreu pour amener les élèves à vaincre, dans le thème, les difficultés trouvées dans la version. On trouve ensuite des textes choisis dans la Bible, 132-142, et un vocabulaire, 153-171. Signalons une heureuse innovation, p. 143-152. C'est la liste des mots les plus usuels,

(1) Cette publication contient encore : un fragment de l'épître de saint Ignace aux Smyrniotes, trois fragments d'Hermas, des fragments de saint Basile, de saint Grégoire, deux amulettes, dix fragments liturgiques dans l'un desquels on trouve une invocation empruntée au Poimandrès. Le second fragment liturgique (sur Noël) a été reproduit (n° 486) dans les *Papyri graecae*.

que l'étudiant devra étudier par cœur. Au temps, en effet, où nous préparions — pour occuper nos loisirs théologiques — l'explication des livres de la Bible, nous arrivions à les expliquer à la satisfaction de M. Vigouroux, grâce à ce que nous en avions extrait d'abord, puis étudié par cœur, tous les mots nouveaux pour nous ; car le vocabulaire biblique, surtout celui de la prose, est peu riche, et l'étudiant qui arrive à posséder par cœur le sens de 200 à 250 mots principaux et à connaître une très courte grammaire et un paradigme y trouve peu de difficultés. Les dix pages 143-152 renferment d'ailleurs plus de six cents mots.

Les éditeurs rappellent que Léon XIII et Pie X souhaitent que la connaissance de la langue hébraïque soit à la base des études théologiques. Ils ont voulu correspondre à ce vœu en offrant une grammaire avec chrestomathie, courte, complète, pratique et bon marché. Nous espérons que le succès continuera à couronner leur effort.

F. Nau.

Adolf Rücker, *Die Lucas-Homilien des hl. Cyrill von Alexandrien*, 8°, 102 pages ; Breslau, Goerlich et Coch, 1911. — 3 M. 20.

Saint Cyrille avait composé 156 homélies sur l'évangile de saint Luc. Trois seulement sont conservées en grec. Par contre deux manuscrits de Londres en ont conservé une traduction syriaque, mais les manuscrits sont en assez mauvais état, les homélies 1-28, 30-31, 97, 113-116, 154-156 sont perdues et une dizaine d'autres sont incomplètes. De nombreux fragments des homélies sont d'ailleurs cités dans les chaînes, tant grecques que syriaques.

M. A. R. édite et traduit, p. 87-101, la fin de l'homélie 27 et l'homélie 28 qu'il a trouvées dans le ms. Sachau 220 de Berlin, et, à cette occasion, il nous donne une étude sur les traditions manuscrites des homélies, la recherche du texte primitif et des particularités du texte biblique utilisé par Cyrille, et le contenu exégétique des homélies.

Cyrille a plutôt été étudié au point de vue de l'histoire des dogmes, les monophysites et les orthodoxes s'en réclament également et le tirent chacun de leur côté ; c'est pour cela que ses commentaires ont peu retenu l'attention et se sont perdus, hors les quelques phrases dont on voulait se prévaloir et que l'on introduisait ainsi dans les chaines dogmatiques. D'ailleurs ce ne sont pas, à vrai dire, des commentaires, mais plutôt des exhortations pratiques ; les points les plus difficiles et les plus intéressants sur lesquels nous aimerions connaître l'opinion de Cyrille sont passés sous silence et M. A. R. a pu condenser en une douzaine de pages (73 à 86) ce qu'il a trouvé d'intéressant au point de vue exégétique dans le flux de paroles déversées par Cyrille dans 156 homélies. Ce n'est pas pour infirmer l'épithète de « bavard » que lui décochait Nestorius. Signalons du moins que, d'après Cyrille, « le chameau » qui ne peut pas passer par le trou d'une aiguille (Luc, XVIII, 25) n'est pas l'animal de ce nom, « mais plutôt

un gros câble, car ceux qui ont fréquenté les matelots savent bien que ceux-ci donnent le nom de chameau à un gros câble ». Cette explication se trouve aussi dans le Lexique syriaque de Bar Bahlul sous le nom de Cyrille (éd. Rubens Duval, col. 500). L'étude sur la transmission du texte et la manière dont les chaînes l'ont utilisé est fort intéressante (p. 14-32).

Le présent travail a valu à l'auteur le titre de docteur devant la faculté catholique de théologie de Breslau.

F. Nau.

COURTES NOTICES.

I. Le XVIe Congrès international des orientalistes.

Cette session se tiendra à Athènes, du 7 au 14 avril 1912. La cotisation est fixée à 25 francs. Le caissier du comité est M. Z. C. Matsas, directeur de la Banque d'Athènes. Le secrétaire général est M. Spyridion P. Lambros, professeur d'histoire à l'Université nationale de Grèce, rue Maurocordato, 10.

II. Publications de l'Académie royale des sciences d'Upsal (Skrifter utgifna af Kungl. Humanistika Vetenskaps-Samfundet i Uppsala), t. XI, Leipzig, Harrassowitz, 8°.

Ce volume contient 1° une étude lexicographique sur le mot *Elementum*, par Otto Lagercrantz, 109 pages (en allemand). L'auteur estime qu'il faut d'abord étudier ce mot chez les Grecs, car les Latins se sont mis à leur école; il consacre donc tout le présent travail à l'étude du mot grec στοιχεῖον et de ses dérivés avec leur emploi chez les philosophes et chez les écrivains grecs depuis le Nouveau Testament jusqu'aux écrivains byzantins et néo-grecs; 2° une « étude sur les pronoms abrégés en ancien espagnol » par Erik Staaff (en français), 152 pages; 3° l'édition (précédée de deux introductions bibliographique et littéraire en espagnol) d'un volume espagnol incunable conservé à la bibliothèque d'Upsal : Evangelios et epistolos con sus expositiones en romance segun la version castellana del siglo XV hecha por Gonçalo Garcia de santa Maria del texto de Guillielmus Parisiensis : *Postilla super epistolas et evangelia*, par Isak Collijn et Erik Staaff, LXXXVIII et 510 pages. La traduction espagnole de l'ouvrage de Guillaume de Paris (1437) avait été imprimée à Salamanque en 1493; 4° une histoire des études sur la langue nubienne (en suédois, avec un résumé en allemand) par K. V. Zetterstéen, 24 pages.

III. Publications nubiennes.

La Nubie, chrétienne depuis le VIe siècle jusqu'au XIIIe où les Mamluks ont soumis à l'Égypte toute la vallée du Nil, préoccupait déjà Peiresc. Il écrivait le 29 sept. 1635, au Père Cassien de Nantes : « J'entends qu'il y a dans les montagnes d'Égypte un langage vulgaire... lequel tient, dit-on,

quelque peu du nubien et de l'éthiopien et qu'il se trouve des psaumes et autres livres écrits en ce langage et d'un caractère tout différent de celui des Cophtes et plus approchant de l'éthiopien. Je vous supplie de vous en enquérir soigneusement... et de nous en faire voir quelques livrets, s'il s'en trouve. Mais je n'en verrais pas moins volontiers en langage nubien, s'il s'en pouvait avoir et, faute de livres, quand on n'aurait que la moindre petite lettre missive, ou contrat ou autre écriture, avec sa version arabique ou en une autre langue connue, ou en franc, vous nous feriez faveur de la nous procurer... » Le Père Agathange de Vendôme lui répondait, le 20 décembre 1635 : « Pour ce qui est du nubien que vous demandez, je vous dirai qu'il n'est pas très aisé d'en recouvrer ici. La langue arabe a tellement prévalu en tous ces pays, laquelle a étouffé la nubienne, sinon quant au parler, au moins quant à l'écrire... ». Cf. *Correspondance de Peiresc avec plusieurs missionnaires et religieux...* publiée par le P. Apollinaire de Valence, Paris, Picard, 1892, p. 190 et 210.

Ici, comme pour l'édition du *Livre des mystères* (cf. *supra*, p. 333), le vœu de Peiresc ne devait être réalisé qu'au XXe siècle : M. Schmidt a découvert à Berlin un fragment de péricopes évangéliques et d'un hymne sur la croix écrits dans l'ancienne langue nubienne, *Die ersten Brüchstücke christlicher Litteratur in altnubischer Sprache*, dans *Sitzungsb. d. Preuss. Akad. d. Wiss.* (Berlin), 1906, 773, 774-785 et 1907, 602-613. Cf. H. Junker, *Die neuentdeckten christlichen Handschriften in mittelnubischer sprache*, dans *Oriens Christianus*, Rome, t. VI, 437-442. En automne 1907, le British Museum a acquis un petit manuscrit en dialecte nubien qui a été édité par M. Budge avec *fac-similé : Texts relating to Saint Mêna of Egypt and Canons of Nicaea in a Nubian dialect*, Londres, 1909. Une première traduction approximative a été donnée par M. Griffith, *Some old nubian Christian texts*, dans *The journal of theological studies*, t. X (juillet 1909), p. 545-551. Ces dernières publications sont postérieures au travail de M. Zetterstéen, aussi bien que la suivante : *Die sprachliche Stellung des Nuba*, par L. Reinisch, dans *Schriften d. Sprachenkomm. d. k. Ak. d. Wissensch.* zu Wien, t. III, 8°, VI-177 pages. Le nubien serait un anneau entre les langues proto-chamitiques et les langues chamito-sémitiques (Éthiopie). Nous sommes heureux de signaler ces débuts d'une nouvelle littérature chrétienne orientale (1).

IV. E. Pereira, *Homélies éthiopiennes attribuées à saint Jean Chrysostome.*

M. Pereira a édité à l'Académie des sciences de Lisbonne, *Boletim de segunda classe*, vol. IV, trois homélies éthiopiennes attribuées à saint Jean Chrysostome, l'une sur les noces de Cana et deux sur le baptême de Notre-

(1) Parmi les travaux antérieurs, rappelons que le franciscain Arcangelo Carradori, de Pistoie, avait écrit, en 1650, un *Ditionario della lingua italiana e Nubiana*. Cf. Zetterstéen, *loc. cit.*, p. 10. Nous ne savons pas si ce sont les lettres de Peiresc aux Pères franciscains Cassien et Agathange qui ont orienté le Père Carradori dans cette direction. Lepsius a écrit une *Nubische grammatik*, Berlin, 1880, et de Rochemonteix, *Quelques contes nubiens*, dans les *Mémoires de l'Institut égyptien*, Le Caire, II, 433-549.

Seigneur. Elles sont contenues en particulier dans le manuscrit du British Museum, *Or.* 774, fol. 22-25, 24-28 et 28-32. Ce sont de courtes compositions de six à huit petites pages chacune. M. Pereira n'a pas trouvé de texte correspondant en grec ni en une autre langue.

Signalons encore une traduction portugaise de la version araméenne du *Livre de Tobie* qui a été éditée par M. Neubauer, *The book of Tobit*, Oxford, 1878. M. Pereira a donné une introduction sur les versions du livre de Tobie et a annoté sa traduction de l'araméen. L'exemplaire que j'ai en main porte : *Litteraturae bellos-artes*, vol. 58, n° 1, Janeiro de 1911 (Lisbonne?).

V. V. Scheil, *Annales de Tukulti Ninip II, roi d'Assyrie, 889-884*, 8°, 62 pages, 7 planches, 1 carte, Paris, Champion, 1909 (Bibliothèque de l'École des Htes-Études, sciences philologiques, 178e fascicule), 7 fr. 50.

Le baron Degrand, vice-consul à Mossoul, avait acheté une grande tablette (0,265 sur 0,19) couverte d'une fine écriture cunéiforme qui semblait usée et illisible. Le Père Scheil reconnut, en 1909, que le mauvais état de la tablette tenait seulement à ce qu'on y avait comme coulé un lait de chaux. Il eut la patience de la débarrasser, caractère par caractère, de cet enduit, et — comme récompense — il a trouvé, après un court résumé des cinq premières campagnes de Tukulti Ninip, le récit très détaillé, avec nombreux noms propres, de la sixième campagne. Le Père Scheil transcrit, traduit, commente le texte et le reproduit en héliogravure. La cinquième campagne, brièvement racontée (30-40), est une expédition guerrière aux pays de Urrupnu et Išrun, dans les grandes montagnes où aucun roi d'Assyrie ne s'était encore hasardé : « je conquis 30 de leurs villes situées entre les montagnes ». La sixième campagne longuement racontée (41-82 et 1-44) est en somme un voyage circulaire autour de l'Assyrie, le long du Tartar, du Tigre, de l'Euphrate, du Ḫabour, pour percevoir les tributs que les habitants de ces régions n'auraient peut-être pas pris la peine de porter spontanément à Assur. On lit par exemple : « Comme je restai à Sirqi, le tribut de Ḫarani le Laqéen, 3 mines d'or, 10 mines d'argent... 700 moutons... je reçus ». Lorsque le vassal refusait le tribut, Tukulti Ninip — j'allais dire le percepteur — se fâchait : « leurs villes j'incendiai, leurs moissons je coupai et un tribut, lourd plus qu'auparavant, je leur imposai ». Cette tablette est donc des plus intéressantes pour l'histoire, la géographie, la langue et les coutumes de cette époque si reculée.

VI. N. Bonwetsch, *Doctrina Jacobi nuper baptizati*, 4°, xviii-96 pages, Berlin, 1910 (*Abhandl. der K. ges. der Wiss. zu Göttingen*, Phil. hist. kl., neue Folge, t. XII, n. 3).

C'est le texte grec original du Sargis d'Aberga, qui sera édité à nouveau dans la *Patrologie orientale* (cf. *ROC.*, 1910, p. 325-7). M. Bonwetsch a utilisé plusieurs manuscrits grecs (deux seulement sont importants, Coislin 299 et Florence, Laurent. Plut. 9, cod. 14) et une ancienne traduction

slave. L'ouvrage a été connu aussi des Syriens (cf. W. Lüdtke, *Archiv für slavische Philologie*, t. XXXI, Berlin, 1911, p. 317). Nous utiliserons de plus un fragment d'une traduction syriaque, contenue dans le ms. du British Mus. add. 17194, fol. 51, et la version arabe que nous venons de retrouver.

VII. *Le proconsul d'Achaïe, Gallion*, dans *Bulletin d'ancienne littérature et d'archéologie chrétienne*, Paris, 1911, p. 214-215.

Il y a déjà six ans que M. Bourguet a publié certaine inscription grecque mutilée, trouvée dans les fouilles de Delphes, *De rebus delphicis imperatoriae aetatis*, Montpellier, 1905, p. 63. Nous en reproduisons la traduction, donnée par le *Bulletin d'ancienne littérature*, à cause de son importance : *Tibère Claude César Auguste Germanique, la* 12e *année de sa puissance tribunicienne, imperator pour la* 26e *fois, père de la patrie... à nouveau adresse à la ville de Delphes son salut le plus cordial... J'observerai le culte... est dit maintenant... L. Iunius Gallion, mon ami et proconsul d'Achaïe.*

Le nom de Gallion et sa qualité de proconsul d'Achaïe apparaissent dans une inscription datée. C'est certainement devant lui qu'a comparu saint Paul, Actes, XVIII, 12-17, et la date de cette comparution se trouve fixée entre le printemps 52 et le printemps 53. C'est un précieux point de repère dans la chronologie des Actes des Apôtres.

VIII. *Les présents de saint Cyrille à la cour de Constantinople.*

Signalons dans le même *Bulletin*, p. 247-264, un intéressant article de M. Batiffol qui donne, d'après le ms., une nouvelle édition de la petite pièce que nous avions rééditée dans *Le Livre d'Héraclide*, d'après le catalogue du Mont Cassin. Il s'efforce de déterminer la signification des mots techniques employés. Il calcule que saint Cyrille avait versé, en monnaie moderne, 1.081.542 francs, soit : à Chrysorète 200.000; à Helleniana, Scolasticus, Artabas, maître des offices, questeur, chacun 100.000; à Paul, à Marcelle, à Drosérie, à Salomon, à Florentius, à Domninus, à Théodore, chacun 50.000; à Romain 30.000; enfin, au domestique de Paul, 1.542 francs; tout cela sans préjudice des présents en nature.

M. B. rappelle, après M. Ehrard, que l'homélie XI de S. Cyrille (*P. G.*, LXXVII, 1029-1040) n'est pas authentique. Elle a été composée, du VIIe au IXe siècle, par un auteur qui s'est inspiré de l'homélie IV. D'ailleurs elle est en dehors de la tradition manuscrite de saint Cyrille et du concile d'Éphèse.

IX. J. Lebon, *La version philoxénienne de la Bible*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XII, Louvain, 1911, p. 413-436.

La version, au moins du N. T., faite par le chorévêque Polycarpe à la demande de Philoxène de Mabboug, a été effacée par l'Héracléenne constituée un siècle plus tard à Alexandrie. D'après M. Lebon, c'est en vain qu'on a cherché à reconstituer le travail de Philoxène; la version de l'A-

pocalypse et des quatre petites épîtres catholiques qui lui est attribuée par M. Gwynn n'est sans doute pas de provenance philoxénienne; nos connaissances sur ce point sont donc ramenées à zéro.

X. E. Mangenot, *Patrie et date de la première version latine du Nouveau Testament.* Dans *Edition des questions ecclésiastiques*, n. 101, Lille, juillet 1911.

La première version latine n'est pas d'origine romaine, car cette église au commencement utilisait couramment le grec; elle est d'origine africaine. Tertullien n'a pas utilisé de version latine de tout le Nouveau Testament, il est probable qu'à son époque certaines parties étaient seules traduites; pour lui il traduisait directement sur le grec les passages qu'il voulait citer. Saint Cyprien au contraire, dès 249, a trouvé une traduction complète du N. T. en latin et ne cite qu'elle. La plus ancienne traduction latine de la Bible a donc été faite en Afrique, sans doute de 210 à 220.

XI. *Les fouilles d'Ophel.* Nos journaux ont annoncé qu'une mission anglaise, celle de M. le capitaine Montagu Parker, avait trouvé sous la mosquée d'Omar, la couronne de David, les tables de la loi, le trésor de Salomon et un ouvrage au moins qui devait bouleverser nos connaissances historico-religieuses antérieures. Ce bruit, qui avait pris origine à Jérusalem, avait soulevé les Musulmans auxquels on avait fait croire à une profanation de la mosquée; on avait craint un instant un massacre des chrétiens. M. Dalman a écrit que ces fouilles coûteuses avaient été entreprises avec la protection du gouvernement turc, sur la foi d'un écrit fabriqué par un individu qui prétendait indiquer la position du trésor de Salomon. C'est un signe des temps, dit-il, qu'il se soit trouvé des capitalistes pour consacrer un demi-million à des fouilles basées sur un écrit apocryphe. On n'aurait trouvé qu'une copie falsifiée de l'inscription de Siloa, et on aurait fait croire aux Musulmans que les Occidentaux ne faisaient des recherches que pour trouver des trésors; cf. *Mitteilungen des deutschen Palaestina vereins*, 1911, n. 4, p. 54. La vérité se trouve, semble-t-il, entre les deux versions. M. Parker n'a rien trouvé de sensationnel, mais il a exploré et décrit la canalisation souterraine qui existait sous le mont Ophel. Voir *Revue Biblique*, 1911, p. 566, qui résume l'ouvrage *Jérusalem sous terre; les récentes fouilles d'Ophel*, Londres, Cox, 1911, folio, 45 pages, 18 planches, 10 fr. L'ouvrage est l'œuvre du Père H. Vincent : « à peine quelques lettres de méchante écriture, pas un objet de haute valeur artistique, de très rares pièces dignes d'être à l'honneur dans une vitrine de musée, voilà bien peu, estimera le lecteur inattentif, pour rémunérer dix ou douze mois de fouilles pénibles, dangereuses même... » Il n'est pas impossible que les bruits absurdes répandus à Jérusalem pour ameuter les musulmans n'aient été l'œuvre d'autres archéologues. Le secret observé sur les résultats des fouilles irritait leur imagination et leur jalousie.

Mentionnons ici les fouilles allemandes de Jéricho, qui ont reconstitué en particulier la double enceinte fortifiée de la ville, cf. *Revue Biblique*,

1910, p. 404; les fouilles américaines de Samarie qui reconstituent l'histoire de cette ville sous les Israélites (900-721); les Assyriens (720-331); les Grecs (330-60); les Romains; les Byzantins et les Arabes, *ibid.*, 1911, p. 127; et les familles des Pères Blancs au mont des Oliviers, pour retrouver tous les restes de l'église de l'*Eleona*, bâtie par Hélène et Constantin, *ibid.*, p. 219-265.

XII. *Archélidès*. C'est l'un de ces saints de l'église monophysite égyptienne qui n'ont même pas eu besoin d'exister pour devenir très célèbres. Celui-ci figure dans les calendriers jacobites de Syrie, d'Égypte et d'Éthiopie; sa légende nous est conservée dans de multiples rédactions syriaques, arabes, coptes, éthiopiennes.

Au temps de Gratien et de Valentinien il y avait à Constantinople (variante : à Rome) un homme puissant nommé Galien (var. : Jean, Simon), époux de Augusta (var. Synklétique et Théopista). Ils ont un fils nommé Arkîlîdôs qui va étudier à Alexandrie (var. : à Athènes ou à Beyrout). Il voit mourir un riche marchand, comprend la vanité des choses humaines et se retire au couvent de Mar Mennas; il obtient ensuite la permission de demeurer seul dans une cellule et promet de n'en sortir jamais. Il opère des prodiges; sa mère le recherche et le retrouve, mais il ne veut pas la voir en ce monde; elle insiste et Dieu lui fait la grâce de mourir avant de voir sa mère, elle meurt aussi et tous deux sont enterrés au couvent de Mar Mennas.

C'est une histoire composée pour détourner les moines du désir de revoir leurs parents. Elle a été rattachée au monastère de la Maréotide dont Mgr Kaufmann vient de mettre au jour les restes de la basilique, de la crypte, des hôtelleries, des cimetières. C'était le plus célèbre des pèlerinages égyptiens. Cf. *Der Menastempel und die Heiligtümer von Karm Abu Mina in der aegypt. Mariutwüste*, Francfort-sur-Mein, 1909. C'est sans doute à tort qu'une version arabe a introduit le monastère de Romanos sur la route de Damas. Ceci nous ferait songer au monastère de Romanus près Eleuthéropolis, cf. *Patrol. Or.*, t. VIII, fasc. 1; *Pérophories;* ou même au monastère des Romains, Deir el-Baramous, de la vallée de Scété. C'est une pure confusion de l'auteur arabe. Les textes arabe, éthiopien et syriaque de l'histoire d'Archélidès ont été édités par M. A.-J. Wensinck, Leyde, Brill, 1911; une rédaction syriaque a été traduite en anglais, *ibid.*

F. Nau.

Le Directeur-Gérant :
F. Charmetant.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

Pages

I. — Mgr GRAFFIN ET LA REVUE DE L'ORIENT CHRÉTIEN (*F. N.*). . . . III

II. — SAINT CYRILLE ET NESTORIUS. — Contribution à l'histoire de l'origine des schismes monophysite et nestorien (*fin*), par **F. Nau**. 1

III. — HISTOIRE DU PÈRE ÉLIE DE KHARPOUT (*fin*), (TEXTE ARMÉNIEN), par **K. J. Basmadjian**. 55

IV. — NOTICES DES MANUSCRITS ARABES-CHRÉTIENS ENTRÉS A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DEPUIS LA PUBLICATION DU CATALOGUE (*fin*, table des auteurs et des ouvrages anonymes), par **R. Griveau**. 68

V. — LITTÉRATURE ÉTHIOPIENNE PSEUDO-CLÉMENTINE. III. Traduction du « Qalèmentos », par **S. Grébaut**. 72, 167, 225

VI. — CATALOGUE SOMMAIRE DES MANUSCRITS COPTES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, par **L. Delaporte**. 85, 155, 239, 368

VII. — HISTOIRE DU COUVENT DE RABBAN HORMIZD, de 1808 à 1832 (traduite du syriaque) (*fin*), par **M. Brière**. 115, 249, 346

VIII. — UN APOCRYPHE CARCHOUNI SUR LA CAPTIVITÉ DE BABYLONE (TEXTE ARABE et traduction française) (*fin*), par **P. Dib** 128

IX. — TRADUCTION FRANÇAISE DE LA VERSION ÉTHIOPIENNE DE LA DIDASCALIE, par **J. Françon**. 161, 266

X. — TRADUCTION FRANÇAISE DES LETTRES DE NESTORIUS A SAINT CYRILLE ET A SAINT CÉLESTIN ET DES DOUZE ANATHÉMATISMES DE CYRILLE, par **F. Nau**. 176

XI. — NOTE SUR L'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE DE BAR-ḤADBEŠABBA ET SUR UNE CONTROVERSE DE THÉODORE DE MOPSUESTE AVEC LES MACÉDONIENS, par **F. Nau**. 234

XII. — APERÇU SUR UNE COMPILATION ÉTHIOPIENNE DES MIRACLES DE NOTRE-SEIGNEUR, par **S. Grébaut**. 255, 356

XIII. — NOTICE DES MANUSCRITS SYRIAQUES, ÉTHIOPIENS ET MANDÉENS, ENTRÉS A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE PARIS DEPUIS L'ÉDITION DES CATALOGUES, par **F. Nau**. 271

Pages

XIV. — LES DOCUMENTS ARAMÉENS D'ÉLÉPHANTINE, par **F. Nau** . . . 337

XV. — LES PAPYRUS GRECS ET LA CRITIQUE TEXTUELLE DU NOUVEAU TESTAMENT, par **A. Savary** 396

XVI. — SUR LES NOMS PROPRES ARABES KAISOUN ET MOUSIN, par **B. Evetts** 416

XVII. — SUR (JUPITER) CASSIUS ET MOUSIN(OPOLIS), par **F. Nau** . . 422

MÉLANGES

I. — UN MANUSCRIT DE Mgr GRAFFIN : L'ANCIEN MANUSCRIT DU KALILA ET DIMNA SYRIAQUE, par **F. Nau** 200

II. — LE DEUXIÈME CENTENAIRE DE LA FONDATION DU MONASTÈRE DES RELIGIEUX BASILIENS DE SAINT-SAUVEUR, par le **R. P. C. Bacha** 204

III. — TRADUCTION DE LA VERSION ÉTHIOPIENNE D'UNE HOMÉLIE D'EUSÈBE, ÉVÊQUE D'HÉRACLÉE, par **S. Grébaut** 424

IV. — NOTES DE CRITIQUE BIBLIQUE. 1. La péricope de la Femme adultère et la Didascalie. — 2. Sur Ps. vii, 10-11. — 3. Permutations des lettres M, N, B dans le « Codex Vaticanus ». — 4. Un mot hébreu dans Tobie, ii, 1. — 5. La locution *Adonaï Kurios* est-elle propre a Lucien ? — 6. Le *Marchalianus* (vie ou viiie siècle), par **F. Nau** 425

V. — NOUVEAUX FRAGMENTS D'HIPPOLYTE, par **Nikos A. Beès** . . . 433

BIBLIOGRAPHIE

Nestorius, *Le livre d'Héraclide de Damas* (E. Tisserant) 100

J. Viteau, *Les Psaumes de Salomon* (F. Nau) 103

Cyrille Charon, *Histoire des patriarcats melkites* (E. Tisserant) 105

P. Bedjan, *Homiliæ selectæ Mar Jacobi Sarugensis* (F. Nau) 107

Card. Vivès, *De ineffabili bonitate Sacratissimi Cordis Jesu* (S. Grébaut) . . 108

Le P. Paul Abboud, *Les relations des Maronites avec le Saint-Siège au XVIIIe siècle* (P. Dib) 110

J. Borgomanero, *Quæstiones practicæ theologiæ moralis ad usum missionariorum* (O' Brien) 214

Georg Graf, *Die arabischen Schriften der Theodor Abû Qurra. — Die Philosophie und Gotteslehre des Iahjâ ibn 'Adî und späterer Autoren* (F. Nau). 217

F. Nau, *Nestorius d'après les sources orientales* (M. Brière) 219

Conrad von Orelli, *Allgemeine Religionsgeschichte* (M. Brière) 220

G. Diettrich, *Die oden Salomos* (F. Nau) 220

Pages.

J. Linder, *Die heilige Schrift für das Volk erklärt* (S. Grébaut). 221

Le R. P. Paul Peeters, *Histoire de Joseph le charpentier* (F. Nau). 324

H. Delehaye, bollandiste, *Les légendes grecques des saints militaires* (F. Nau). 332

Sylvain Grébaut, *Les trois derniers traités du Livre des mystères du ciel et de la terre* (Jean Pressoir). 333

Michel Tamarati, *L'église géorgienne, des origines jusqu'à nos jours* (H. D.). 335

M. D. Gibson, *The Commentaries of Isho'dad* (F. Nau). 434

E. Tisserant, *Codex Zuqninensis rescriptus* (F. Nau). 436

C. von Orelli, *Allgemeine Religionsgeschichte* (M. Brière). 438

M. d'Herbigny, *Un Newman russe : Vladimir Soloviev* (M. Brière) 439

S. Ferarès, *Une erreur de traduction dans la Bible* (J. Pressoir). 439

J. Behm, *Die Handauflegung* (S. Grébaut) 440

W. Schubart, *Papyri graecae Berolinenses* (F. Nau) 441

H. Vosen et F. Kaulen, *Rudimenta linguae hebraïcae* (F. Nau). 442

A. Rücker, *Die Lucas Homilien des hl. Cyrill* (F. Nau). 443

LIVRES NOUVEAUX. René Basset, *La Bânat so'âd.* — Miguel Asin y Palacios, *La polemica anticristiana de Mohamed el Caïssi.* — Malachia Ormanian, *L'Église arménienne.* — *Patrologia orientalis*, VI et VII. — Modification du programme de la *Literaturzeitung* (F. Nau). 110

COURTES NOTICES. — 1. I. Guidi, *Vocabolario Amarico-Italiano.* — 2. Peter Thomsen, *Die Palästina-Literatur*, t. II. — 3. M. Chaine, *Un monastère éthiopien à Rome.* — 4. Noel Giron, *Notes épigraphiques.* — 5. Mgr Niccolo Marini, *Le Macchie apparenti nel S. Giovanni Chrisostomo.* — 6 *L'Oriens Christianus.* — 7. Mort de M. Rubens Duval (F. Nau). 222

1. XVIe Congrès des Orientalistes. — 2. Publications d'Upsal. — 3. Publications nubiennes. — 4. E. Pereira, *Homélies éthiopiennes.* — 5. V. Scheil, *Annales de Tukulti Ninip II.* — 6. N. Bonwetsch, *Doctrina Jacobi.* — 7. *Le proconsul Gallion.* — 8. *Les présents de saint Cyrille.* — 9. J. Lebon, *La philoxénienne.* — 10. E. Mangenot, *Patrie et date de la première version latine du N. T.* — 11. *Les fouilles d'Ophel.* — 12. *Archélidès* (F. Nau). 444

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS.